



L'histoire dans le livre des médailles de Louis XIV (éditions de 1702 et de 1723)

Léa Gagnon

► To cite this version:

Léa Gagnon. L'histoire dans le livre des médailles de Louis XIV (éditions de 1702 et de 1723). Littératures. Normandie Université, 2019. Français. NNT : 2019NORMMLH26 . tel-02443508

HAL Id: tel-02443508

<https://theses.hal.science/tel-02443508>

Submitted on 17 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Langue et littérature françaises

Préparée au sein de l'« Université du Havre »

L'histoire dans le livre des médailles de Louis XIV (éditions de 1702 et de 1723)

**Présentée et soutenue par
Léa GAGNON**

**Thèse soutenue publiquement le 9 décembre 2019
devant le jury composé de**

M. François MOUREAU	PR, professeur émérite en Littérature française du XVIII ^e siècle à l'Université de Paris IV-Sorbonne	Président et rapporteur
M. Emmanuel BURY	PR, professeur en Littérature classique à l'Université de Paris IV-Sorbonne	Rapporteur
M. François PLOTON-NICOLLET	PR, professeur en Langue et littérature latines et de codicologie à l'École nationale des chartes	Examinateur et membre du comité de suivi
M. Eric WAUTERS	PR, professeur émérite en Histoire moderne à l'Université Le Havre Normandie	Examinateur et membre du comité de suivi
Mme Inès VILLELA-PETIT	Conservatrice du patrimoine au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France	Examinatrice
M. Bernard TEYSSANDIER	Maître de conférences HDR en Littérature française du XVII ^e siècle et histoire du livre, Université de Reims Champagne-Ardenne	Examinateur
M. Yvan LOSKOUTOFF	PR, professeur en Littérature française du XVI ^e et du XVII ^e siècles à l'Université Le Havre Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par Yvan LOSKOUTOFF, laboratoire du GRIC



GRIC

À mon grand-père

Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce au financement de l'Université Le Havre Normandie sans lequel je n'aurais pas pu me consacrer pleinement à l'élaboration de ma thèse. Je voudrais d'abord saluer Yvan Loskoutoff pour l'opportunité qu'il m'a donnée. Je souhaiterais également adresser mes remerciements à Robert Wellington pour le manuscrit de Londres numérisé qu'il m'a partagé ainsi qu'à Éric Wauters et François Ploton-Nicollet pour leur participation au comité de suivi. Ma reconnaissance va également aux Bibliothèques du Havre, de St-Omer et de l'Institut de France qui m'ont toujours très bien reçue.

J'ai été sensible à l'accueil du GRIC et plus particulièrement à l'accompagnement aussi bien sur le plan logistique que moral de Georges-Claude Guilbert, Laurence Mathey, David Pareÿt et d'Ann-Lys Bourgognon. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à Sophie Joumier qui a accepté que je suive ses cours de latin.

Je tiens finalement à remercier ma famille, mes amis ainsi que mes camarades de travaux pour leur soutien et leur aide tout au long de cette recherche.

Summary

Metallic history has led to a certain number of critical publications which have mainly focused on the numismatic value of the Petite Académie project, somehow moving away from the created book to concentrate on the metal. Although closer studies have recently been made of the book, its literary and historiographical dimension has seldom been raised. Thus, *The history in the book of Louis XIV's medals* has come into being.

Therefore, this study intends to place the academicians work in a traditional historiographical context where antique codes prevail. The book clearly takes its inspiration from them while toying with them, magnifying or ruling them out depending on what they could bring to the glory of absolutism, so much so that a form of modernity manages to express itself.

The importance of the writers in this collective work should also be mentioned. They will progressively be moved aside as printing time gets closer. The institutional framework will be pushed in the background, behind the king. However, it remains true that the debates conducted within the minutes show the individuality of each writer at the origin of the creation, some conflicts being surreptitiously set against the backdrop of the quarrel between the Ancient and the Modern.

Finally, as the making of the book is based on a certain number of reforms and pre-established rules, its evolution will be explained. In fact, the writing principles endure from the manuscripts to the publications and yet they may evolve into new ways of expression as the writing proceeds. Despite everything they may contradict one another in their application and have then to prove adaptable. Some alterations escape the artistic instructions in order to really take root in a given period until the 1723 edition eludes the Sun King's control and says something different about his rule.

Key words: metallic history, Louis XIV, historiography, stylistic, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, collective writing, seventeenth century literature.

Introduction

La Petite Académie, créée par Colbert en 1663, s'était lancé comme défi de réaliser une série métallique à la gloire du Roi-Soleil, retraçant les hauts faits qui avaient marqué son gouvernement. Ce ne sera qu'à partir de 1685 que l'intention d'en faire un livre commencera à poindre dans l'esprit de Louvois. Il faudra pourtant attendre Pontchartrain pour que l'entreprise s'oriente pleinement dans cette direction et que le recueil de 286 pages soit publié en 1702 à l'Imprimerie royale : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*, puis réédité dans une version augmentée de 32 planches en 1723 sous le titre : *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand*. L'ouvrage, composé des gravures des avers et des revers de chaque médaille, se voit également agrémenté d'une explication historique du haut fait et de sa représentation métallique.

Le travail des académiciens nous pousse à nous interroger sur le traitement de *L'histoire dans le livre des médailles de Louis XIV*, le sujet de notre étude. À l'origine, celle-ci aurait uniquement dû se concentrer sur « l'écriture de l'histoire » mais nous avons fini par nous rendre à l'évidence que le texte ne pouvait être compris indépendamment de l'image. Il se révèle nécessaire d'aborder le recueil dans son intégralité.

La notion d'histoire peut être approchée de plusieurs manières. Elle désigne tout d'abord l'évolution de l'humanité ainsi qu'une succession d'événements mais se caractérise également en tant que discipline, la recherche et la connaissance de faits passés, dignes de mémoire. Enfin, elle renvoie au récit d'actions fictives ou réelles, ce qui rejoindrait la définition qu'en fait Furetière, contemporain de Louis XIV : « Narration des choses comme elles sont, ou comme des actions comme elles se sont passées, ou comme elles se pouvoient passer [...] Histoire, à

l'égard des actions, se dit de cette narration véritable suivie & enchaînée de plusieurs événements mémorables qui sont arrivés en une ou en plusieurs nations, en un ou plusieurs siècles¹ ». Le livre de médailles se rapporte effectivement à l'histoire en tant qu'enchaînement des actions royales, et ce dès la naissance du monarque français. Il peut aussi être examiné sous l'angle de la science humaine si nous cherchions par exemple à établir des corrélations entre les dires rapportés et la réalité des faits, bien que la nature à la fois encomiastique et littéraire de l'œuvre suggère déjà un écart considérable entre les deux. Notre approche, elle, consistera à nous attacher au récit, iconographique et textuel, à la manière dont est racontée l'histoire.

Afin de délimiter l'objet de notre recherche, nous avons pris comme base les différentes perspectives, sous la forme de questionnements, que Mark Jones a abordées dans son article sur « l'histoire métallique de Louis XIV² », tout en les réorientant afin qu'elles correspondent davantage à la publication de la Compagnie : « Pourquoi ? Qui ? Comment ? Quand ? Et pour qui ? ». Ont rapidement été écartés « Pourquoi ? » et « Pour qui ? » dans la mesure où les raisons sont assez évidentes et ont déjà fait l'objet de travaux, notamment sur les destinataires. La dimension purement numismatique a été repoussée à la périphérie de nos préoccupations puisque ce sont les publications avant tout que nous cherchons à analyser, même s'il demeure nécessaire de ne point l'oublier et de l'inclure dans le déroulement de notre pensée. La prise en compte du métal n'aurait d'ailleurs pas été possible étant donné l'ampleur de la tâche que cela aurait représenté.

Restent alors « Qui ? Comment ? [et] Quand ? ». « Qui » désignerait les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui ont contribué à l'ouvrage et plus généralement la figure de l'auteur rémunéré par le pouvoir. « Comment » se rapporterait autant à la manière, le style et les choix employés en vue d'élaborer le volume, qu'aux modifications qui ponctuent les différentes étapes de création et poussent donc à une réinvention constante. Nous avons fini par associer « Quand » au contexte culturel et politique au sein duquel s'est formée l'histoire métallique, les potentielles influences subies et les rejets qui ont pu survenir. Ces interrogations constituent les principaux points de la réflexion que nous souhaitons entreprendre.

¹ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, vol. 2, pp. 262-263.

² Mark Jones, « L'histoire métallique de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 53-75.

Jusqu'ici, l'histoire métallique a essentiellement été abordée en tant que production de métal puis en tant que livre de numismatique comme en témoignent les travaux de Josèphe Jacquot³, de Robert Wellington⁴ ou encore de Mark Jones. Le caractère historiographique, et donc littéraire de l'ouvrage, a, quant à lui, été totalement omis des grandes études du genre telles celles de Béatrice Guion⁵, de Chantal Grell⁶ ou de Marie Paule Caire-Jabinet⁷. Et, quand le livre est évoqué, les gravures l'emportent généralement sur les notices, clairement reléguées au second plan.

Un seul article, celui de Claire Carlin, se penche ouvertement sur la « poétique de l'histoire » dans les descriptions et invite à reconsidérer leur rôle dans le recueil⁸. Il n'existe donc pas de recherche approfondie sur le sujet alors même que les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* s'avèrent être, outre ses *Mémoires*, l'une des seules grandes histoires du roi écrite de son vivant et sous son autorité. Cette étude aspire à revisiter l'œuvre des académiciens sous un nouveau prisme afin de mieux embrasser sa valeur historiographique.

En ce qui regarde le corpus, nous nous concentrerons essentiellement sur les deux éditions de l'histoire métallique, celles de 1702 et de 1723. Seuls les *in-folios* seront pris en compte dans notre analyse puisqu'ils incarnent réellement le faste dont se réclame l'entreprise, contrairement aux *in-quartos* destinés à une plus vaste diffusion. Les manuscrits du *Registre Journal* et des *Projets pour le Medaillier de Louis XIV* constitueront deux autres sources incontournables dans la mesure où ils retracent les premiers balbutiements du volume, en matière de notice, ainsi que sa mise en place. Le premier retrace les séances de la Petite Académie à partir du 3 avril 1694 tandis que le second, composé de 29 folios, a été réalisé par les académiciens durant la période de 1685 à 1694 mais ne rapporte pas les échanges

³ Josèphe Jacquot, *Médailles et jetons de Louis XIV d'après le manuscrit de Londres ADD.31.908*, Paris, Imprimerie nationale-Académie des Inscriptions et Belles-Lettres-Klincksieck, 4 vol.

⁴ Robert Wellington, *Antiquarianism and the Visual Histories of Louis XIV*, Farnham, Ashgate, 2015.

⁵ Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008 ; « Comment écrire l'histoire : l'*ars historica* à l'âge classique », *XVII^e siècle*, vol. 246, 2010, pp. 9-25.

⁶ Chantal Grell, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle (1654-1715)*, Paris, Armand Colin, 2005 ; *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen-Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006 ; *Les princes et l'histoire du XIV^e au XVIII^e siècles*, Bonn, Bouvier, 1998.

⁷ Marie-Paule Caire-Jabinet, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand Colin, coll. « Histoire », 2004 ; *L'histoire en France du Moyen-Âge à nos jours : introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Université », 2002.

⁸ Claire Carlin, « Poétique de l'histoire dans les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (1702) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 153-170.

académiques de manière aussi précise que les procès-verbaux basés sur une chronologie rigoureuse. De 1663 à 1685, la Petite Académie se concentrait seulement sur les créations de métal parmi d'autres œuvres encomiastiques en l'honneur du souverain. Nous ne nous appesantirons donc pas outre mesure sur cette époque et privilégierons davantage celle qui s'étend de 1685 à 1723. D'autres délimitations temporelles, du point de vue historiographique et de celui des académiciens, sont à prendre en considération. Elles remonteront à l'Antiquité et se cantonneront à la période du XVI^e au XVIII^e siècle.

Après une analyse thématique du sujet, l'approche à la fois inductive et déductive, en fonction des découvertes au sein des textes critiques et des sources, a conduit notre recherche, se révélant complémentaire dans son implication. L'étude comparative des textes a été la méthode centrale de notre travail, quel que soit l'angle abordé. En effet, nous nous sommes d'abord attachés à remettre l'histoire métallique dans son contexte, puis nous nous sommes attelés aux contributions des auteurs ainsi qu'aux différentes modifications qu'elle connut.

Si nous revenons aux trois directions que nous souhaitons explorer, nous pourrions nous demander dans une première partie si l'œuvre des académiciens est intégralement soumise à l'historiographie traditionnelle, le modèle antique étant d'usage, alors qu'elle est publiée à l'orée du siècle des Lumières. Ce recueil, au carrefour de plusieurs disciplines (historique, littéraire et numismatique), ne fait-il pas au contraire preuve d'une certaine modernité ? Joue-t-il simplement avec les codes historiographiques afin de les remodeler pour qu'ils s'adaptent à la période de l'absolutisme ou, à l'inverse, s'en détache-t-il voire en crée-t-il de nouveaux qui lui sont propres ? Afin de considérer l'ensemble de ces interrogations, il nous faudra étendre le champ d'investigation aux historiens gréco-romains sans négliger les histoires officielles de la royauté française ni les livres de médailles, gages d'érudition.

Dans une deuxième partie, nous constaterons que l'histoire métallique est caractérisée par l'implication de plusieurs plumes dans sa création. La contribution de chaque auteur, dans l'entreprise commune de célébrer le règne, se doit d'être extraite du cadre institutionnel et questionnée. Qui l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres choisit-elle afin de réaliser son projet d'envergure et pourquoi ? Quel rôle chaque contributeur a-t-il joué et quel investissement a-t-il fourni ? Comment cette pluralité a-t-elle pu s'accorder, en dépit des différends entre les membres de la Compagnie ? Ces derniers ont-ils réellement fait obstacle, ou dans le meilleur des cas retardé l'avancée des travaux ? L'écriture personnelle réussit-elle à s'exprimer de l'élaboration aux éditions ou se retrouve-t-elle totalement recouverte par le vernis académique ?

Sur ce point, la collaboration pousse inévitablement à l'effacement des traces autorales et il convient alors de se demander dans quelle mesure l'œuvre finit par écarter l'auteur en faveur d'une autorité supérieure, uniforme.

Des articles, communications et mémoires sur l'implication d'un académicien en particulier préexistaient à notre étude mais ils se sont aussi, et surtout, développés en parallèle de cette recherche, *a fortiori* lors du troisième colloque international sur *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, qui s'est tenu à la Monnaie de Paris en juin 2019. Malgré tout, nous tenterons ici de mettre en lumière la place de l'individu au sein d'un travail collectif dans sa globalité et ainsi de faciliter les comparaisons entre les différents participants tout en éclairant leur interaction. L'intérêt réside avant tout dans le fait de montrer comment l'œuvre panégyrique délivre l'absolu du roi sans que ses créateurs viennent pour autant lui faire ombrage.

Le recueil de médailles a connu un long processus de création et de recreation. Les transformations qu'il a donc pu subir, du manuscrit de Londres à la version de 1723, sont nombreuses. Pour les éclairer, nous nous éloignerons de la démarche de Josèphe Jacquot qui, dans ses *Médailles et jetons de Louis XIV d'après le manuscrit de Londres*, consistait à établir une forme de catalogue. Celui-ci mettait en regard plusieurs étapes de la création sans que les raisons des changements qui eurent lieu fussent vraiment commentées, en dehors des grandes réformes du projet. La numismate a permis de révéler de nombreuses modifications, privilégiant toujours le métal, et a rendu accessibles les manuscrits de Londres et de Paris, par la retranscription des annotations et des séances principales. Des chercheurs ont entre-temps évoqué un certain nombre de principes propres à l'histoire métallique, et des métamorphoses, qui en découlaient mais toujours dans un cadre particulier. Fabrice Charton expose par exemple les réunions qui ont été nécessaires afin de créer la médaille de la « Mort de Louis XIII⁹ » ainsi que les problèmes de bienséance que sa représentation pouvait poser tandis qu'Yvan Loskoutoff s'est attaché à montrer et expliquer l'évolution des revers de la « Naissance du Roy¹⁰ ».

Aucune étude n'a jusqu'alors pris le soin d'approfondir cet aspect majeur du recueil, ce qui fera donc l'objet de la troisième partie de ce volume. Il s'agira de relever les différentes évolutions, plus ou moins importantes, que connut l'entreprise tout en essayant d'expliquer

⁹ Fabrice Charton, « *"Ludovico justo parenti optime merito"*. L'élaboration de la médaille sur la mort de Louis XIII », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 235-246.

¹⁰ Yvan Loskoutoff, « La naissance du roi dans son histoire métallique », 2^{ème} colloque international *Les médailles de Louis XIV & leur livre*, organisé par le Centre de recherche du Château de Versailles, l'Université du Havre, la BNF et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Château de Versailles, 24-26 mai 2018.

pourquoi elles eurent lieu et quelle forme elles ont revêtu. Ces métamorphoses sont-elles majoritairement arbitraires ou relèvent-elles plutôt d'une direction artistique basée sur des règles de composition ? Si c'est bien le cas, ces directives restent-elles inchangées tout au long de l'élaboration ou de nouvelles modifications voient-elles le jour au fur et à mesure que se concrétise le projet, à moins qu'elles ne disparaissent tout bonnement ? Diffèrent-elles de la gravure au texte ou empruntent-elles d'autres biais afin de pleinement s'exprimer dans leur support spécifique ? Des transformations contradictoires sont-elles possibles au sein d'une œuvre qui prône l'unicité de son discours ? Les aléas du temps influent-t-ils enfin sur la narration comme sur l'iconographie et modifient-ils en conséquence le message délivré ?

Ces trois grands axes de lecture ainsi exposés, nous pouvons énoncer la problématique qui constituera le cœur de notre réflexion : dans quelle mesure l'histoire métallique, prise dans l'entre-deux de son époque, s'avère être une histoire en mouvement, construite dans l'anonymat afin de devenir l'œuvre exclusive d'un seul homme, Louis XIV ?

Partie I : Une histoire entre tradition et modernité

Profondément marquée par les modèles antiques, à l'époque moderne l'histoire est avant tout littéraire, genre entre l'hagiographie et le poème épique¹¹. Le XVII^e siècle, communément considéré comme une période de stagnation voire de régression par rapport aux avancées historiques de la Renaissance¹², s'érige comme l'apogée de l'histoire officielle¹³. Instrument de propagande royale issu d'une longue tradition épidiétique qui remonte à la monarchie capétienne¹⁴, elle reprend les codes d'un récit naïf, encomiastique des princes où la forme prime sur le fond et où le plaisir côtoie l'utile¹⁵.

Malgré le maintien d'une histoire convenue, des innovations contestataires émergent, principalement dans la seconde moitié du Grand Siècle, telles les nouvelles historiques ou encore la critique philosophique, à contre-courant de l'histoire délivrée par les « artisans de la gloire¹⁶ » aux ordres du pouvoir¹⁷. Derrière l'impression d'une historiographie figée dans l'éloge, se révèle en réalité une écriture en crise, à la charnière des Lumières et de leur conception de l'histoire comme « science humaine¹⁸ ».

Le début du règne de Louis XIV constitue en outre l'époque florissante de la numismatique française. Elle attise l'intérêt des « antiquaires », favorisant ainsi son développement en cabinets et publications érudites, la médaille étant la curiosité savante par excellence, l'expression sans fard de l'histoire¹⁹. Jean-Baptiste Le Ménéstrier voit d'ailleurs en elle « l(a) deposit(rice) incorruptibl(e) des actions qui méritent l'éternité²⁰ ». Sous la « République des médailles²¹ », l'histoire métallique devient l'expression d'un art soumis au

¹¹ Claude-Gilbert Dubois, « Les lignes générales de l'historiographie au XVI^e siècle », dans Marie Viallon-Schoneveld (dir.), *L'histoire et les historiens au XVI^e siècle*, St-Etienne, Université de St-Etienne, 2001, pp. 13-25, p. 17.

¹² Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, p. 7.

¹³ Chantal Grell, « L'histoire au service d'ambitions hégémoniques. La monarchie française et l'instrumentalisation du passé au XVII^e siècle », dans Chantal Grell et Benoît Pellistrandi (dir.), *Les cours d'Espagne et de France au XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, pp. 279-305, p. 279.

¹⁴ Marie-Paule Caire-Jabinet, *Introduction à l'historiographie*, p. 28.

¹⁵ *Ibid.*, pp. 49-50.

¹⁶ Orest Ranum, *Artisans of Glory : Writers and historical thought in seventeenth century France*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1980.

¹⁷ Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 9.

¹⁸ Philippe Tétart, *Petite histoire des historiens*, Paris, Armand Colin, coll. « Histoire », 1998, p. 45.

¹⁹ Thierry Sarmant, *La République des médailles*, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. 51 et 66.

²⁰ Jean-Baptiste Ménéstrier, *Medales illustrées des anciens empereurs et impératrices de Rome*, Dijon, Pierre Palliot, 1642, « Le libraire au lecteur ».

²¹ Thierry Sarmant, *op. cit.*

goût du roi dont la volonté de créer un équivalent aux séries monétaires de l'Antiquité se mêle à l'exaltation de la puissance monarchique²².

Il est finalement important de rappeler que la Querelle des Anciens et des Modernes cristallise la relation dichotomique qu'entretient, selon Bernard Magné, le nationalisme avec l'humanisme²³. Précisons que nous détachons ici la notion de nationalisme, qui n'apparaît qu'au XVIII^e siècle, après la Révolution française, de sa valeur moderne, définissant l'ensemble national par rapport à son peuple²⁴. Au temps de la monarchie absolue, bien que le terme n'existât pas encore, il serait avant tout question de la souveraineté du roi, de son autorité sur ses sujets. Nous aboutissons à la figure indissociable du Roi-Nation, l'amour de la patrie équivalant à l'amour du souverain, du *Pater patriæ*²⁵. Ce sentiment patriotique promeut la grandeur inégalée du Roi-Soleil, incarnation de l'État-nation, allant alors à l'encontre de l'idéal antique. Il interroge donc la manière dont les Anciens de la Petite Académie, tout en défendant leur héritage gréco-romain et malgré leur désir d'émancipation vis-à-vis d'un pouvoir trop intrusif, grandissent la nation française à travers la célébration du Roi-Soleil²⁶.

De quelle manière l'histoire métallique s'exprime-t-elle alors au cœur d'un âge classique dominé par l'histoire humaniste, à la fois rhétorique, moraliste et politique, frappé par la science des médailles²⁷ ? Subordonnée à l'absolu contrôle du roi ainsi qu'à la tradition, l'originalité est-elle permise ? L'apparat de l'œuvre fusionne-t-il avec une forme d'érudition, au-delà de la gloire du souverain ? Sa forme si particulière, associant narration et iconographie, et *a fortiori* la représentation numismatique, s'avère-t-elle être une exception dans le paysage historiographique ? Elle nous pousse également à questionner les rapports qu'entretiennent texte et image et les effets qu'ils produisent sur la compréhension de l'œuvre. Ce recueil subit-il enfin les retombées de la crise que connaît l'humanisme littéraire au Grand Siècle alors même qu'il a été conçu dans le bastion des Anciens ?

Pour répondre à ces questions, il paraît nécessaire de resserrer le champ d'investigation auquel nous nous attacherons étant donné son ampleur. Nous le recentrerons autour de trois

²² Jean Babelon, *La médaille en France*, Paris, Larousse, coll. « Arts, styles et techniques », 1948, p. 57.

²³ Bernard Magné, *Crise de la littérature française sous Louis XIV : humanisme et nationalisme*, Paris, Honoré Champion, 1976.

²⁴ Patrick Canivez, *Qu'est-ce que la nation ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, coll. « Chemins philosophiques », 2004, pp. 15-16.

²⁵ Jean-Jacques Chevallier, « L'idée de nation et l'idée d'État », dans Mario Albertini (dir.), *L'idée de nation*, Paris, PUF, coll. « Annales de philosophie politique », 1969, pp. 49-62, pp. 50-53.

²⁶ Chantal Grell, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle (1654-1715)*, p. 267.

²⁷ Jean-Maurice Bizièvre et Pierre Vayssièrre, *Histoire et historiens : manuel d'historiographie*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Carré d'histoire », 1995, p. 130.

axes historiographiques avec tout d'abord l'histoire antique, dont le rattachement se révèle primordial car elle est à l'origine des préceptes auxquels se rapporte l'histoire éloquente. Nous n'aborderons pas seulement les historiens *stricto sensu* comme l'Antiquité l'entend à l'instar de Tite-Live, auteur d'une histoire fleuve nationale de Rome, Tacite, qui place la morale au cœur de son développement²⁸, ainsi que Salluste et ses monographies axées sur un épisode historique particulier. Nous aurons en effet l'occasion de nous pencher sur des biographies, telles les *Vies* de Suétone, ce genre de récit centré autour d'un seul individu nous ramenant inévitablement à l'histoire du roi, ainsi que des recueils d'anecdotes, à l'instar des *Valeurs et mémoire à Rome* de Valère Maxime dans la mesure où cet aspect anecdotique, aussi présent chez les biographes, fait, comme nous le verrons, partie des clichés historiographiques. Les *Commentaires* de Jules César sont avant tout un outil de propagande à la troisième personne qui pourraient nous renvoyer à l'histoire métallique dans la mesure où nous aurons l'occasion de développer l'idée que Louis XIV devient l'auteur de sa propre narration. Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que les académiciens n'hésitent pas à prendre certains de ces écrivains en modèle comme Suétone le 25 juin 1695. Enfin les abrégiateurs, que sont par exemple Florus et Velleius Paterculus, pourraient se révéler intéressants à comparer puisqu'ils réduisent leurs histoires à l'essentiel et font ainsi échos, outre un poncif du genre historique consistant à limiter les propos tenus, à l'œuvre des académiciens contrainte de ne raconter ses hauts faits que sur une seule page.

Ensuite, la profusion de l'histoire épидictique dite officielle nous incite à nous concentrer plus spécifiquement sur ces écrivains qui assument la charge d'historiographe royal, terme qui ne fera d'ailleurs son apparition avec Alain Chartier sous le règne de Charles VI²⁹, écartant ainsi de notre étude les historiens qui ne sont pas rémunérés ou honorés par le pouvoir. Les œuvres étudiées comprendront aussi bien les *Histoires de France* qui s'attachent à évoquer une succession de vies royales que des récits narrant un règne spécifique. Ces deux types d'ouvrages puisent dans la même tradition historiographique et se ressemblent dans leur forme et leur fond. Il serait dommage en réalité de se priver des travaux de chercheurs qui se sont uniquement attachés aux histoires générales, comme c'est le cas de Michel Tyvaert et ses *Recherches sur les histoires générales de France du XVII^e siècle*, alors que leurs propos peuvent tout autant se

²⁸ René Morisset et Georges Thévenot, *Les lettres latines*, Paris, Magnard, 1989, p. 1049.

²⁹ François Fossier, « La charge d'historiographe du XVI^e au XIX^e siècle », *Revue historique*, vol. 258, 1977, pp. 73-92. Il s'agit en réalité d'un statut mal défini et ambigu si bien que l'auteur se demande s'il est effectivement question d'une charge et si, au contraire, nous n'aurions pas plutôt affaire à un simple titre honorifique. Nous nous appuierons néanmoins sur la liste d'historiographes royaux et de France qu'il a établie afin de comparer leurs histoires avec celle de la Petite Académie.

rapporter au récit historique d'un monarque particulier. Seule l'*Histoire universelle* de Jacques-Auguste de Thou pourrait se révéler hors sujet mais son rapport plus étroit avec l'érudition de même que certains de ses aspects méritent d'être mis en regard avec les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*. Il sera intéressant d'intégrer à notre étude les ouvrages historiques qui ont été lus et même créés à l'occasion de l'éducation du jeune Louis, nourrissant ainsi sa vision de l'histoire. Enfin, notre analyse comprendra les livres de médailles, l'histoire métallique s'inscrivant pleinement, par son traitement historique, dans le cadre de cet héritage numismatique.

Nous nous pencherons en premier lieu sur le caractère humaniste et convenu du recueil avant d'y percevoir les traces d'un nationalisme qui presse le récit autour de la figure royale, amplifiant certains traits caractéristiques de l'histoire officielle, notamment par le biais de la numismatique. Nous aboutirons à une forme de crise humaniste, provoquée par une mise à distance de l'histoire conventionnelle, mise à distance, par certains aspects, moderne.

I. Une histoire soumise à l'héritage humaniste

L'historiographie humaniste nous propose un modèle profane de l'histoire comme leçon politique et morale à travers des *exempla*³⁰ tout en recourant à la rhétorique ancienne afin de magnifier un individu, un peuple ou un État³¹.

1) Une structure et un style issus de l'historiographie antique

a. Un récit diachronique des hauts faits

L'histoire métallique se définit tout d'abord par sa nature événementielle, partant de la naissance du roi pour arriver à l'« Union de la France avec l'Espagne », dans l'édition de 1702, et jusqu'à sa mort pour celle de 1723. Cet aspect chronologique préexistait déjà dans l'Antiquité avec notamment les annales, art compilatoire d'une écriture explicative, découpant le récit historique année par année. Il en va de même pour les histoires s'étendant des origines à l'époque de leur auteur, telle l'œuvre de Tite-Live, l'*Ab Urbe condita libri*, et les monographies, centrées sur le début et la fin d'un épisode historique, dont Salluste, influencé par la composition et le style de Thucydide, se fait le spécialiste avec *La Guerre de Jugurtha* et *La Conjuration de Catilina*³². En outre, les biographies, préférant l'individu aux grands événements, s'ouvrent et se ferment diachroniquement bien que la succession des faits soit sacrifiée à l'intérieur de leur développement pour mieux répartir en *species*, en rubriques, un trait particulier de l'homme dont l'historien s'est attaché à faire le portrait comme dans la *Vie des douze César*³³. En effet, Suétone expose la généalogie d'Auguste avant d'enchaîner avec ses guerres, spectacles ou vengeances et de conclure sur sa mort, ses funérailles et son testament³⁴.

Les *artes historicæ* aux XVI^e et XVII^e siècles associent également l'histoire à la linéarité du récit, suivant ainsi l'enseignement de Cicéron³⁵. L'ordre dynastique, par règne et par race, domine la Grande Histoire que ce soit celle portant sur un roi en particulier ou l'Histoire de France, s'étendant le plus souvent de Pharamond au dernier roi vivant, même si certains

³⁰ Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 83.

³¹ Eduard Fueter et Emile Jeanmaire, *Histoire de l'historiographie moderne*, Paris, Felix Alcan, 1914, p. 10.

³² René Martin et Jacques Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1995, pp. 111 et 120.

³³ Pierre Grimal, *La littérature latine*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992, p. 730.

³⁴ Suétone, « Vie d'Auguste », *Vies des douze Césars*, Paris, Flammarion, 2007, pp. 79-81.

³⁵ Béatrice Guion, « Comment écrire l'histoire : l'*ars historica* à l'âge classique », pp. 9-25.

cherchent à remonter plus haut, comme en témoigne l'œuvre de Mézeray où, après avoir établi une corrélation entre les Gaulois, les Germains et les Romains, il rattache le peuple français à une origine celtique³⁶. Les dates annotées dans les marges de la plupart de ces narrations, à l'instar de l'*Histoire de Charles VIII* d'Antoine Varillas ou de l'*Histoire universelle* de Jacques-Auguste de Thou, soulignent l'importance conférée à la chronologie. La première édition de l'ouvrage des académiciens nous y renvoie par ses exergues métalliques et leurs traductions françaises, marquant année, mois et jour en fonction des épisodes, avant d'être redoublés dans la seconde publication par la date au-dessus du titre de l'événement.

Les livres de médailles tendent volontiers à présenter une structure temporelle, surtout s'il est question de personnages historiques partant d'Auguste pour arriver à Crispus comme dans la *Selectiora Numismata in ære maximi moduli e museo illustrissimi D. D. Francisci de Camps* de Jean-Foi Vaillant ou encore de Silvester II Aquitanus à Gregorius XI Lemovicensis pour les médailles papales de Jacques de Bie dans *Les Familles de la France illustrées par les monumens des médailles anciennes et modernes*. Il existe malgré tout des exceptions. Les *Familiae romanæ in antiquis numismatibus ab urbe condita ad tempora divi augusti* de Fulvio Orsini et les *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati* de Jean Hardouin fonctionnent de manière alphabétique dans la mesure où le premier porte sur les familles romaines et le deuxième sur des villes et des peuples, ce qui éloigne donc l'individu pour des catégories plus générales.

L'histoire métallique se concentre exclusivement sur les hauts faits du règne, ceux qui ont durablement marqué la monarchie, y ont laissé une empreinte physique à travers l'expansion territoriale ou les réalisations architecturales par exemple. Nous demeurons alors dans le domaine du public contrairement aux mémoires qui prospèrent au XVII^e siècle³⁷ et aux *Vitæ* de Suétone où le privé influe sur le public³⁸. La médaille incarne parfaitement cette caractéristique du recueil, n'ayant d'autre rôle que de graver un illustre événement dans le métal et de célébrer les prouesses d'un dirigeant ou d'une personne de haute stature³⁹. Les ouvrages numismatiques suivent inévitablement cette logique, les monnaies romaines, outre leur emploi principal, commémorant les péripéties remarquables de l'Antiquité⁴⁰. Les Anciens concevaient eux-aussi

³⁶ François Eudes de Mézeray, *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'au règne de Louis le Juste : enrichie de plusieurs belles & rares antiquitez & de la vie des reynes...*, Paris, Denys Thierry, Jean Guignard et Claude Barbin, vol. 1, 1685, p. 3.

³⁷ Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 374.

³⁸ Pierre Grimal, *op. cit.*, p. 736.

³⁹ Robert Wellington, *op. cit.*, p. 2.

⁴⁰ François Rebuffat, *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris, Picard, 1996, p. 176.

leur récit à partir de faits dignes de mémoire, du peuple romain chez Tite-Live, d'un épisode marquant chez Salluste, fondant essentiellement leur écriture sur la guerre, facteur de changement le plus évident.

Les historiographes de la Couronne poursuivent cette tradition narrative, reprenant les actions les plus légendaires de la royauté française. L'éminence des événements fait de l'ombre à l'enfance des monarques, généralement condamnée au silence, en particulier dans les Histoires de France. L'*Histoire du roi Henri le Grand*, spécialement conçue pour l'éducation du Dauphin par Hardouin de Péréfixe, son précepteur, s'étend malgré tout sur ce sujet, s'attardant sur la difficulté à élever le nourrisson ou sur l'habit, le même que « les autres enfants du pays » afin d'éviter toute mollesse ou faiblesse⁴¹. Cet intérêt particulier pourrait trouver son explication dans la nouvelle conception de l'enfant qui s'affirme au XVII^e siècle, se matérialisant notamment à travers l'âge d'or des contes. Elle repose sur la notion d'innocence⁴², se détachant alors de l'horreur et de la mort dont le nourrisson était auparavant la manifestation, ainsi que sur son lien exclusif au divin et surtout une distinction des âges de la vie, de l'*infans* à l'adulte⁴³. Malgré tout, l'avènement demeure la véritable naissance du souverain aux yeux de la monarchie⁴⁴. Ainsi, tout comme il existe un creux entre la naissance et la montée sur le trône de Louis XIV dans l'œuvre de la Petite Académie, Charles VIII, chez Antoine Varillas, se révèle au début de son règne. À partir de la Régence jusqu'à sa prise en main du pouvoir, le jeune Louis n'apparaît qu'à six reprises dans les légendes, représenté seulement deux fois sur les revers. Les événements rapportés, de son premier âge à son entrée dans la majorité, ne font à aucun moment référence à la construction personnelle, morale ou politique du futur roi mais bien à des coups d'éclat militaires ou diplomatiques qui ont marqué la France.

Il s'avère enfin assez commun de retrouver dans ce choix la volonté de l'auteur de sélectionner les faits qu'il abordera dans la mesure où il ne peut pas tout dire. De même qu'Hardouin de Péréfixe avance : « je n'ai point trouvé à propos d'entrer dans le détail des choses, et de raconter au long toutes les guerres et toutes les affaires⁴⁵ », Bernard du Haillan affirme qu'« un homme ne peut dire tout et une œuvre contenant l'histoire d'une grande nation

⁴¹ Paul Philippe Hardouin De Péréfixe, *Histoire du roi Henri le Grand*, Oloron-Sainte-Marie, MonHélios, coll. « À la (re)découverte du temps passé », 2001 [1664], p. 15.

⁴² Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, p. 154.

⁴³ Yvan Loskoutoff, *La sainte et la fée : dévotion à l'Enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, Genève, Droz, 1987, pp. 12-13.

⁴⁴ Michel Tyvaert, *Recherches sur les histoires générales de la France au XVII^e siècle, domaine français*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris I, 1973, p. 98.

⁴⁵ Paul Philippe Hardouin De Péréfixe, *op.cit.*, « Au lecteur ».

& de tant d'années, comme [il a] fait le (s)ien, ne peut, ne veut, ny ne doit l'amuser à ces petites vanitez⁴⁶ ». La préface de Tallemant rejoint cette convention historique : « On a tâché de n'obmettre aucune des circonstances nécessaires. Ainsi les Lecteurs auront plus d'un plaisir à la fois ; ils verront l'image d'un grand événement ; ils en liront le détail abrégé⁴⁷ » pendant que les procès-verbaux en confirment l'influence, rejetant certains projets métalliques jugés insuffisamment mémorables pour être frappés. Le 27 août 1697, Pontchartrain questionne l'utilité des médailles pour les ports de Brest, de Toulon ou encore de Rochefort, les trouvant peu « considérables », position que Tallemant réfutera au moyen d'un mémoire⁴⁸. Plus tard, la Petite Académie se voit dans l'obligation d'abandonner plusieurs propositions que Pontchartrain et le Chancelier avaient pourtant considérées comme essentielles telle la défaite du comte de Ligneville, général des troupes lorraines, près de Bar pour l'année 1650, ne retenant que la levée du siège de Guise⁴⁹. Ainsi, c'est bien une œuvre continue de hauts faits qui se dessine, suivant l'usage de son temps.

b. *L'éloquence et les Belles-Lettres au service d'une souveraineté*

L'instrumentalisation de l'histoire par le pouvoir remonte à l'Antiquité où sont encensés personnages, peuples et dynasties, dont on immortalise le souvenir légitime. Tout comme Tite-Live, qui érige à travers son *Histoire romaine* un monument éternel à la gloire de Rome⁵⁰, César nourrit la renommée de l'*Imperator* dans ses *Commentarii*, fabriquant de sa plume le bien-fondé de ses actions militaires⁵¹. Conquérant, il endosse le rôle de protecteur des Ambarres dont les champs ont été ravagés par l'ennemi, les Helvètes⁵². L'histoire métallique s'ancre dans un contexte historique où l'art s'institutionnalise, s'engageant à la suite de la politique culturelle de Richelieu, fondateur de l'Académie française en 1635, art qui soumet les « artisans de la gloire » à l'absolutisme et au culte du souverain⁵³. Dans la seconde moitié du Grand Siècle, l'ouvrage des médailles se range sous l'égide royale, s'adapte à ses goûts, véritable instrument

⁴⁶ Bernard Du Haillan, *L'Histoire de France*, Paris, P. L'Huillier, 1585, préface.

⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand avec des explications historiques*, Paris, Imprimerie Royale, 1702, préface.

⁴⁸ Archives de l'Institut de France, *Registre journal des Délibérations et des Assemblées de l'Académie Royale des Inscriptions*, procès-verbaux des séances de 1694 à 1702, 27 août 1697.

⁴⁹ *Ibid.*, 27 mars 1700 - 30 mars 1700.

⁵⁰ René Morisset et Georges Thévenot, *op. cit.*, p. 733.

⁵¹ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, p. 119.

⁵² Jules César, *La guerre des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres, vol. 1, 1995, I, 11, p. 9.

⁵³ Orest Ranum, *op. cit.*

de puissance où des échanges entre monarques s'opèrent, reproduisant ceux de l'époque gréco-romaine⁵⁴ où les légendes étaient l'espace privilégié de la propagande impériale⁵⁵. L'histoire de la Petite Académie perpétue les hauts faits de Louis XIV tout en leur accordant une certaine justesse comme nous le rappelle la dernière médaille du recueil de 1723 : *ÆTERNÆ MEMORIÆ LUDOVICI XIV PROAVI SUI*⁵⁶, littéralement « à l'éternelle mémoire de son ancêtre Louis XIV », mais aussi celle qui marque le début de la Guerre de Dévolution, le monarque étant contraint d'y recourir afin de recouvrer les terres destinées à Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse⁵⁷.

Cette volonté princière de contrôle sur l'histoire s'exprime sur l'ensemble de la production traditionnelle. Lorsqu'elle parvient à s'échapper des cloîtres médiévaux, l'écriture historique prête allégeance au protecteur qui l'entretient, que ce soit la Cour Capétienne ou celle de Bourgogne⁵⁸, légitimant territoires et lignées. Cette dépendance philanthropique des princes se prolonge au milieu du XVI^e siècle avec l'officialisation des historiographes royaux, ces officiers de la couronne dont le travail autorisé a pour ultime finalité l'exaltation de la nation⁵⁹. L'avertissement de Matthieu Pierre pour l'*Histoire de Louis XI* confirme l'obéissance de l'historien à son souverain, Henri IV, le commanditaire : « [cet ouvrage,] je l'ay faict tel que le voila parce que le roy l'a voulu, fon commandement porte ses raisons & arreste la curiosité de qui en voudra d'autres⁶⁰ ». Les signatures des œuvres historiques se redoublent dans leur avilissement, réempruntant la même servilité langagière : « le tres-humble, tres-obéissant & tres-fidelle serviteur et subjet⁶¹ ». La raison d'État n'épargne pas ces œuvres qui en viennent à justifier la guerre⁶², Louis XIII se retrouvant dans l'obligation bienveillante de punir les rebelles : « Une juste rigueur doit regner a fon tour / Et qui veut affermir un trosne legitime / Doibt semer la terreur aulli bien que l'amour⁶³ ».

⁵⁴ Jean Babelon, *op.cit.*, p. 57.

⁵⁵ François Rebuffat, *op. cit.*, p. 198.

⁵⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand avec des explications historiques*, Paris, Imprimerie Royale, 1723, p. 318.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 97.

⁵⁸ Philippe Tétart, *op. cit.*, pp. 32-34.

⁵⁹ Chantal Grell, *loc. cit.*, p. 280.

⁶⁰ Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI, roy de France et des choses mémorables advenues en l'Europe durant vingt & deux années de son règne : enrichie de plusieurs observations qui tiennent lieu de commentaires*, Cambridge, Omnisys, 1628 [ca 1990], « Avertissement ».

⁶¹ Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII du nom, roy de France et de Navarre*, Paris, Imprimerie Royale, 1649.

⁶² Joël Cornette, *Le roi de guerre : essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Éditions Payot et Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2000, p. 128.

⁶³ Charles Bey, « Louis le Juste combattant », dans Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII du nom, roy de France et de Navarre*, Paris, Imprimerie Royale, 1649, p. 27.

Dans la conscience collective, les ouvrages numismatiques paraissent, de par leur caractère savant, en divorce avec le traitement éloquent et littéraire de l'histoire⁶⁴. Pourtant, bien qu'ils semblent moins touchés par l'empreinte du pouvoir grâce à leur objet d'étude de prédilection, les monnaies antiques, ils n'échappent pas pour autant à la politique de censure, le privilège du roi en marquant la fin ou le début, et donc à certaines traces épigraphiques. L'exemple le plus frappant n'est autre que l'œuvre de Fulvio Orsini, s'ouvrant sur le portrait de Louis XIV et son éloge⁶⁵. Les épîtres dédicatoires au duc d'Orléans pour Jean Tristan de Saint-Amant⁶⁶ et au duc de Richelieu pour Jacques de Bie⁶⁷ témoignent tout autant de la soumission des érudits à la puissance monarchique.

Régie par la propagande, l'histoire drape son récit de parures à l'avantage de ceux qu'elle sert, s'appliquant aux Belles-Lettres et à l'éloquence, et plus précisément la louange⁶⁸. Chez Cicéron, histoire rime avec rhétorique, l'historien s'apparentant à un orateur⁶⁹. L'écriture historique se doit alors d'être rédigée avec art, parée de morceaux éclatants afin de plaire et d'émouvoir⁷⁰. Il est à noter que dans la Rome antique l'histoire faisait l'objet de réceptions publiques auxquelles assistaient des spectateurs⁷¹. Ce recours à l'ornement connaît une recrudescence au début du XVI^e siècle suite à la redécouverte de la culture gréco-romaine. La narration des exploits royaux emprunte alors la voix de la littérature encomiastique, s'inspirant de Cicéron et de Tite-Live⁷², avant d'atteindre son apogée au siècle suivant avec le classicisme qui relance un grand mouvement de rhétorique royaliste⁷³. L'histoire métallique ne déroge pas à la tradition, employant les mêmes outils démonstratifs qui ont fait le renom des histoires antiques.

⁶⁴ Blandine Kriegel, *L'histoire à l'âge classique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », vol. 3, 1988, p. 6.

⁶⁵ Fulvio Orsini, *Familiæ romanæ in antiquis numismatibus ab urbe condita ad tempora divi augusti*, Cambridge, Omnisys, 1663 [ca 1990].

⁶⁶ Jean Tristan de St-Amant, *Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, cæsars et tyrans de l'Empire romain, illustrée... et augmentée par les inscriptions et énigmes de treize à quatorze cens médailles... et autres... monuments de l'antiquité*, Paris, D. Moreau, 1644.

⁶⁷ Jacques de Bie, *Les Familles de la France illustrées par les monumens des médailles anciennes et modernes*, Paris, J. Camusat, 1636.

⁶⁸ Orest Ranum, « Historiographes, historiographie et monarchie en France au XVII^e siècle », dans Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (dir.), *Histoire de France, historiens de la France*, Paris, Honoré Champion, 1994, pp. 149-163, p. 149.

⁶⁹ Andrew Law, « The rhetoric of roman historiography », dans Andrew Feldherr (dir.), *The Cambridge Companion to the Roman Historians*, New Jersey, Cambridge University Press, 2010, pp. 197-213, p. 199.

⁷⁰ Pierre Defourny, « Histoire et éloquence d'après Cicéron », *Les études classiques*, vol. 21, 1953, pp. 156-160, p. 156.

⁷¹ T. P. Wisemann, « Practice and theory in Roman historiography », *History*, vol. 266, 1981, pp. 375-393, p. 385.

⁷² Claude-Gilbert Dubois, *loc. cit.*, p. 17.

⁷³ Orest Ranum, *loc. cit.*, p. 150.

Le genre épideictique suppose tout d'abord l'utilisation de procédés d'exagération, grandissant un propos pour mieux glorifier celui qui en est l'objet. Les figures de style les plus répandues sont l'hyperbole et l'accumulation, qu'il n'est pas rare de croiser chez les Anciens. Cornélius Népos écrit : *Qua pugna nihil adhuc exstitit nobilius ; nulla enim umquam tam exigua manus tantas opes prostravit*⁷⁴. Le superlatif *nobilius* et l'adjectif *tantas* et les adverbes *nulla* et *tam* insistent sur la différence numérique entre les deux troupes, conférant à la phrase son emphase. César, lui, accumule le nombre des ennemis pouvant se dresser sur sa route⁷⁵, nombre que César grossit d'ailleurs, selon Michel Rambaud, la dizaine de mille servant d'unité⁷⁶.

Les historiographes royaux reprennent les mêmes outils rhétoriques que leur prédécesseurs, Belleforest énonçant la liste des princes et seigneurs assistant aux États d'Orléans en 1560⁷⁷, Pépin mettant « l'Estat en une tranquillité fi parfaite » dans l'*Histoire de France* de Charles Sorel⁷⁸ ou Péréfixe gonflant, par le biais d'une hyperbole arithmétique, les pertes humaines lors du massacre de la Saint-Barthélemy⁷⁹. Les légendes et le récit de l'histoire métallique récupèrent à leur compte ces figures de style, devenues conventionnelles. L'amplification s'exprime déjà à la « Campagne de M. DC. XLV » qui nous dévoile une France absolue : *GALLIA UBIQUE VICTRIX*, « la France victorieuse de toutes parts⁸⁰ » ainsi qu'à la « Bataille de Senef » : *CÆSIS AUT CAPTIS X. HOSTIUM MILLIBUS, SIGNIS RELATIS C. VII.*, « dix mille hommes tuez ou faits prisonniers, & cent sept drapeaux pris⁸¹ », ébauche d'accumulation qui revient fréquemment à la fin des événements narrés comme au « Secours de Woerden⁸² ». L'« Entrée de la Reyne à Paris » nous dévoile une manifestation emphatique de la puissance monarchique : « Tout y avoit esté disposé pour une des plus superbes entrées, qui eussent jamais esté veües⁸³. » L'adverbe « tout » nous place sous le signe de l'absolu tandis que celui de la négation, précédé par le superlatif, intensifie la magnificence de la célébration.

⁷⁴ Cornélius Népos, « Vie de Miltiade », *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, V, p. 11.

« Ce combat est de tous ceux qui ont eu lieu jusqu'à nos jours le plus glorieux ; jamais en effet si petite armée n'avait écrasé de si grandes forces miliaries. »

⁷⁵ Jules César, *op. cit.*, vol. 1, I, 29, p. 22.

⁷⁶ Michel Rambaud, *L'art de la déformation historiques dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Études anciennes », 2011, pp. 179-180.

⁷⁷ François Belleforest, *Les grandes annales et histoire générale de France, dès la venue des Francs en Gaule jusques au règne du roy très-chrestien Henry III...*, Paris, G. Buon, 1579, p. 1617.

⁷⁸ Charles Sorel, *Histoire de France. Contenant les faits mémorables & les vertus héroïques de nos rois*, Paris, L. Boulanger, 1647, p. 782.

⁷⁹ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 21.

⁸⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 18.

⁸¹ *Ibid.*, p. 137.

⁸² *Ibid.*, p. 126.

⁸³ *Ibid.*, p. 59.

L'histoire recourt généralement au style noble, et ce depuis l'Antiquité. César et Tacite s'expriment d'une plume raffinée jusqu'à tendre au sublime dans le cas de Tacite⁸⁴, même si des exceptions existent. Suétone s'adonne effectivement aux détails scabreux dans ses vies pendant que Mézeray compose, sur un ton épicé et contestataire, parfois même familier, certaines phrases équivoques sur la fiscalité royale ou le danger des partis religieux dans l'État, qui lui vaudront d'ailleurs la censure⁸⁵. L'histoire officielle s'empare de la hauteur stylistique des Anciens⁸⁶ comme Gabriel Daniel qui avance dans sa préface le devoir d'une plume élevée à la manière de César⁸⁷. Notre recueil prône également cette « noble simplicité⁸⁸ », les médailles de la série uniforme ayant été animées à leur création par un profond désir d'élégance⁸⁹. Cette éloquence d'apparat s'accompagne le plus souvent de phrases longues et complexes voire de périodes chez Tite-Live⁹⁰ et Antoine Varillas⁹¹. Cicéron nous apprend qu'« on y recherche un style étiré et coulant, non celui tendu et vif de l'orateur⁹² ». Il est rare de croiser des phrases simples dans l'histoire métallique, essentiellement composée de phrases complexes. L'explication de la « Seconde médaille sur le Mariage du Roi » n'est constituée que d'une seule phrase dont la longueur nous rapproche de la période, notamment par son rythme binaire qui crée un effet de parallélisme⁹³. Celui-ci met alors en miroir les portraits du jeune couple dont l'union maritale est accentuée par l'allitération en [r] et les inscriptions de l'avvers et du revers où *MARIA THERESIA AUSTRIACA FRANCÆ ET NAVARRÆ REGINA* fait face à *LUDOVICUS XIV REX CHRISTIANISSIMUS*.

Côtoyant le lustre, l'atténuation joue un rôle dans l'écriture historique, louant le pouvoir par l'effacement de certains événements honteux. César déforme le poids de ses échecs en lui opposant un succès jusqu'à parfois même faire disparaître ces mêmes défaites. Pendant sa campagne contre Arioviste (I, 53-54), il s'éclipse au début du combat avant de revenir lorsqu'un incident annonce sa bonne fortune. Aux batailles d'Alésia et d'Ilerda, il avoue une déroute pour mieux la contrebalancer avec un succès, le contraste en amenuisant l'impact⁹⁴. Tout en

⁸⁴ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, pp. 116 et 131.

⁸⁵ Orest Ranum, *loc. cit.*, p. 156.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 141.

⁸⁷ Gabriel Daniel, *Histoire de France : depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, vol. 1, 1720-1725, préface.

⁸⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, préface.

⁸⁹ Mark Jones, *Medals of the Sun King*, London, BMP, 1979, p. 23.

⁹⁰ Hippolyte Taine, *Essai sur Tite-Live*, Lassay-les-Châteaux, Economica, coll. « Classiques des sciences sociales », 1994, p. 211.

⁹¹ Antoine Varillas, *Histoire de Charles VIII*, Paris, C. Barbin, 1691, pp. 275-276.

⁹² Cicéron, *L'Orateur*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, 66, p. 23.

⁹³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 58.

⁹⁴ Michel Rambaud, *op. cit.*, pp. 208 et 221.

amplifiant le rôle du Sénat dans les affaires d'État, Valère Maxime redore son blason en omettant sciemment certaines conditions restrictives⁹⁵. Ce contenu elliptique correspond à l'histoire métallique ainsi qu'aux récits triomphalistes de la Couronne qui écartent volontairement les revers de l'histoire⁹⁶.

Tout comme Hardouin de Péréfixe cherche à modérer les effets désastreux du siège de Paris en 1590, passant sous silence la date en question afin que l'acte de clémence du roi envers ses ennemis, frappés par la famine, paraisse moins tardif que ce qu'il a vraiment été⁹⁷. Les membres de la Petite Académie réutilisent la distorsion césarienne, mentionnant par exemple, pour la « Prise de Piombino et de Portolongone », l'échec du siège d'Orbitello par les alliés de Louis XIV, ce qui met déjà à distance l'implication du monarque dans ce mauvais succès. Le souverain français vient au contraire « presque aussitôt [le] répare(r) par la prise de deux places importantes », réduisant ainsi l'impact d'une précédente erreur⁹⁸. Les procès-verbaux nous informent que, le 1 février 1701, le roi a refusé la création d'une médaille sur Heidelberg qui aurait traité du sac de Palatinat en 1689. Malgré une victoire militaire française, qui n'a d'ailleurs rien de glorieux étant donné qu'il n'y a pas eu affrontement, ce ravage signe une défaite stratégique de la part de Louis XIV, enflammant le courroux des princes allemands qui se rallieront en conséquence au Saint-Empire Romain Germanique⁹⁹.

Enfin, l'œuvre de la Petite Académie reprend la brièveté historique qu'un Cicéron ou un Salluste développaient, qualité dans la narration pour l'un¹⁰⁰, justesse du style pour l'autre¹⁰¹. Par brièveté, nous entendons clarté de l'écriture, forme suffisante et naturelle¹⁰² que bon nombre d'écrivains se targuent d'utiliser tel Charles Sorel qui nous propose une narration simple où les ornements sont superficiels¹⁰³. La « noble simplicité », que nous avons déjà relevée dans notre histoire, se combine avec un « tour naturel » ainsi qu'un ton « grave & court » des inscriptions. Les événements réduits à une seule page condensent quant à eux

⁹⁵ Jean-Michel David, *Valeurs et mémoire à Rome. Valère Maxime ou la vertu recomposée*, Paris, De Boccard, 1998, pp. 132-133.

⁹⁶ Orest Ranum, *loc. cit.*, p. 154.

⁹⁷ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op.cit.*, 2001, p. 81.

⁹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 21.

⁹⁹ Jean-Philippe Cénat, « Le ravage du Palatinat : politique de destruction, stratégie de cabinet et propagande au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg », *Revue historique*, vol. 1, n° 633, 2005, pp. 97-132.

¹⁰⁰ Pierre Defourny, *loc. cit.*, p. 164.

¹⁰¹ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, p. 115.

¹⁰² Gérard Desson, *La voix juste : essai sur le bref*, Paris, Éditions Manucius, coll. « Le marteau sans maître », 2015, p. 47.

¹⁰³ Charles Sorel, *op. cit.*, p. 59.

l'écriture, ramenée alors à sa concision. Ainsi, l'histoire humaniste nous offre un savant mélange entre l'apparat et le naïf, un entre-deux qui alimente la grandeur du pouvoir.

c. *Le rôle universel de la Préface*

Les préfaces ne sont pas étrangères à l'historiographie, présentes dès les premières pages de l'histoire métallique, des livres de médailles ainsi que de la production officielle. Elles s'adressent aux lecteurs, reprenant un certain nombre de préceptes, de *topos* issus de l'Antiquité, qui se répondent d'une œuvre à l'autre. Pour analyser ces textes, nous nous appuierons sur la réflexion de Guy Lachenaud lorsqu'il s'intéresse plus sérieusement aux thématiques de ces préambules qui débute l'ouvrage en question tout en précisant éventuellement les intentions de l'auteur antique¹⁰⁴. Nous nous attacherons tout d'abord à en définir la trame coutumière avant d'en aborder les thèmes récurrents et enfin de nous détacher du modèle antique pour un discours préfaciel plus moderne.

Les raisons qui poussent l'historien à l'écriture se manifestent presque toujours au début, remontent à l'origine du projet et décernent une forme d'utilité au livre qui vient souvent illuminer par sa nouveauté le paysage historiographique. Paul Tallemant retourne aux balbutiements du projet métallique que souhaitait mettre en place Colbert afin de glorifier pleinement son souverain. Il en indique la particularité, se dégageant de l'« amas de Médailles faites par plusieurs particuliers qui, pour la plupart, ont travaillé sans méthode, & sans génie », et déplore la pauvreté des médailles modernes rassemblées par les Curieux, « à peine quelque [étant] digne de l'attention des gens de Lettres¹⁰⁵ ». Salluste, s'étant éloigné de la corruption politique, nous révèle qu'il préfère, au lieu de tomber dans la paresse et l'inactivité, se risquer à l'écriture de l'histoire du peuple romain, d'où le choix de la Conjuración de Catilina qui a marqué la Rome antique par la « nouveauté de son crime et du péril¹⁰⁶ ». Charles Bernard en appelle au devoir de sa charge, celle d'un historiographe attaché aux ordres du roi¹⁰⁷, pendant que Claude Bouteroue, pressé par des « personnes de mérite » et « obligé par (s)a profession », se met au défi de produire son œuvre malgré la difficulté qui en découle. Celle-ci se distingue

¹⁰⁴ Guy Lachenaud, *Promettre et Écrire : Essais sur l'historiographie des Anciens*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2004, pp. 66-79.

¹⁰⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, préface.

¹⁰⁶ Salluste, « La Conjuración de Catilina », *La Conjuración de Catilina. La Guerre de Jugurtha*, Paris, Les Belles Lettres, 1941, IV, p. 58.

¹⁰⁷ Charles Bernard, *Histoire de Louis XIII*, Paris, Nicolas de Sercy, 1646, préface.

par son sujet qui n'avait pas encore été couché sur le papier, remplissant alors un manque pour parfaire l'Histoire de France¹⁰⁸.

Délimiter l'objet de l'écriture semble être un point évident bien qu'il n'arrive pas toujours en premier dans le développement préfaciel, déterminant la période, le lieu et les personnes mais aussi la matière et l'événement. Notre livre resserre son propos autour de la figure monarchique dont le règne sera raconté par les médailles avant d'y adjoindre les délimitations temporelles. Florus initie sa préface sur les accomplissements du peuple romain en sept cents ans, de Romulus à César Auguste¹⁰⁹. Jean Chartier use d'une verve expressément religieuse, invoquant Jésus Christ, quand il introduit les « Gestes de Charles VIII » pendant que Sebastiano Erizzo engage son discours sur le matériau de son étude : la médaille accompagnée de son ère, allant des débuts de Rome à la République¹¹⁰.

La préface s'attache à la disposition de l'œuvre et au travail qu'elle a requis de son auteur. Les différents participants et la répartition des tâches, bien que globalement abordée, se déploient dans l'édition de 1702 de même que l'évolution du projet sous trois ministères. Ayant déjà défini les limites chronologiques du recueil, Paul Tallemant se penche sur un contenu plus précis à travers une énumération visuelle comprenant par exemple les Provinces subjuguées, les vertus souveraines ou encore les établissements pour le peuple. Valère Maxime évoque un plan méthodique fonctionnant grâce à un découpage purement thématique des faits mémorables de l'histoire¹¹¹, quand Bernard Du Haillan explicite sa démarche, consistant à lire toutes les histoires venant de France et d'ailleurs, puis à accorder les temps et les opinions diverses des causes de la guerre. Il définit l'organisation de l'ouvrage, énonçant à la fin de chaque vie royale un récapitulatif des choses les plus remarquables advenues sous le règne¹¹². Pour sa part, Jean Tristan liste les différents éléments qui composent ses *Commentaires historiques* à commencer par un abrégé chronologique, donnant la date de naissance, de mort ainsi que l'âge des empereurs, suivi de leur représentation, complexion, mœurs et actions tant particulières que publiques puis d'observations plus curieuses sur leur vie et d'explications de plusieurs revers « énigmatiques » avant que son intérêt se porte finalement sur les impératrices¹¹³.

¹⁰⁸ Claude Bouteroue, *Recherches curieuses des monnoyes de France depuis le commencement de la monarchie*, Paris, S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1666, préface.

¹⁰⁹ Florus, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, vol. 1, 1967, p. 1.

¹¹⁰ Sebastiano Erizzo, *Discorso di M. Sebastiano Erizzo sopra le medaglie antiche...*, Venezia, nella bottega Valgrisiana, 1559, p. 65.

¹¹¹ Valère Maxime, *Faits et paroles mémorables*, Clermont-Ferrand, Paleo, coll. « Sources de l'histoire antique », 2006, « À l'empereur Tibère ».

¹¹² Bernard Du Haillan, *op. cit.*, « Aux lecteurs ».

¹¹³ Jean Tristan de St-Amant, *op. cit.*, p. 6.

Les auteurs y expriment leurs préoccupations sur le genre historique voire leur vision de ce qu'est réellement l'histoire. L'histoire métallique les rejoint dans la mesure où, même si elle diffère un tant soit peu de l'historiographie, son attention se fixe sur la définition de ce que doit être une médaille. Tite-Live relie l'histoire à l'étude des mœurs, des grands hommes et de la politique intérieure, l'assimile à un vaste vivier de modèles illustres, dignes d'imitation¹¹⁴, tandis que, plus tard, Fulvio Orsini se lancera dans des observations générales sur l'art et l'histoire dans son *Imagines et elogia virorum illustrium et eruditorum ex antiquis lapidibus et nomismatibus expressa*. Gabriel Daniel nous expose sa conception du genre en s'appuyant sur plusieurs règles tels le devoir de partialité et la prévention de l'ennui grâce à une variété événementielle qui tranchera avec le déroulement monotone des batailles et des descriptions¹¹⁵.

Les historiens promeuvent la véracité de leur verbe, qui devient alors topique, surtout si elle se mêle à la sincérité de l'écrivain, tout comme Jacques-Auguste De Thou, dont le but premier est la vérité, qui conclut sa préface sur sa droiture exemplaire : « Je n'écris point par contrainte, qu'ils ne puissent jamais soupçonner mon Ouvrage de partialité ni de flatterie¹¹⁶ ». Tacite nous avoue lui-aussi son dessein, celui de raconter ses *Annales* « sans colère et sans partialité », notamment concernant le principat de Tibère¹¹⁷. Dans leurs introductions, les numismates ne semblent pas avoir besoin de clarifier la nature authentique de leurs études étant donné leur érudition. De ce fait, l'histoire métallique demeure discrète et allusive à ce sujet. Spécifiant qu'elle ne présentera pas de succès douteux, elle énonce la réalité suivante : l'État est en soi porteur de la vérité historique puisqu'il frappe des médailles, droit souverain qui n'a alors nul besoin de preuves pour être véridique.

L'adresse aux générations futures et l'immortalité du souvenir qui en découle caractérisent le seuil des histoires, Salluste l'affirmant dès les premières pages : « Ainsi me paraît-il plus juste de recourir à l'esprit plutôt qu'à la force pour conquérir la gloire et, puisque la vie même est courte, de prolonger le plus possible le souvenir que nous laissons¹¹⁸ ». Le recueil des académiciens se signale, par sa base métallique, comme un monument durable fait pour transmettre à la postérité les hauts faits du règne de Louis le Grand tout comme Mézeray pointe du doigt cette gloire désirable, récompense des hommes émérites, transformant en obligation sa tâche, celle d'en pérenniser la mémoire¹¹⁹. Enfin, Fulvio Orsini revient sur

¹¹⁴ Tite-Live, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, vol. 1, 1995, I, préface, pp. 3-4.

¹¹⁵ Gabriel Daniel, *op. cit.*, préface.

¹¹⁶ Jacques-Auguste De Thou, *Histoire universelle*, La Haye, s. n., 1740, pp. 272 et 333.

¹¹⁷ Tacite, *Annales*, Paris, Les Belles Lettres, vol. 1, 1938, I, 1, p. 5.

¹¹⁸ Salluste, *op. cit.*, II, p. 54-55.

¹¹⁹ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, préface.

l'immuabilité des monnaies et le vestige des familles romaines qu'elles préservent alors des griffes du temps¹²⁰.

Nous entamons notre détachement de l'antique pour mieux rapprocher l'œuvre métallique de la production moderne, à commencer par le choix des tournures, cette manière de dire l'histoire qui figure dès l'ouverture du récit, Paul Tallemant rappelant aux dernières lignes le style qui convient aux médailles. André Morell souhaite atteindre, par le biais de cette langue exquise qu'est le latin, le sublime et le riche¹²¹ alors que l'éditeur de *l'Histoire de Louis XIV* suggère la forme sous laquelle s'offre l'œuvre, empruntant les réflexions que défend l'abbé Matthieu et que l'écriture de Paul Pellisson-Fontanier incarne : « On s'éloigne de leur style [aux excellents écrivains] périodique & nombreux, pour se jeter dans un style coupé & dépourvu d'harmonie¹²² ».

Des références extérieures, auteurs et citations, s'insèrent comme précédemment, faisant alors office d'autorité ou de comparaison. Cette réalité, propre à l'époque classique, ressurgit au cœur de l'histoire métallique qui, pour asseoir son discours, se sert des monnaies anciennes comme celles qui, sous Auguste, représentent un Parthe à genoux, affichant une enseigne romaine, en guise d'exemple pour les types simples. Jean-Foi Vaillant se réfère à d'autres érudits, que sont Antonio Augustin et Albert Rubens, quand il lui faut renforcer ses affirmations¹²³. Bernard Du Haillan fait de même en rabaisant les historiens qui ont raconté, aussi bien en français qu'en latin, l'histoire nationale afin d'éclairer sa singulière supériorité, nuancée malgré tout par la mise à l'honneur, un peu plus loin, de quelques auteurs tels Nicole Gilles et François Belleforest¹²⁴.

En outre, les digressions sont plus courantes chez les contemporains que ce soit le livre de la Petite Académie qui remonte aux origines des médailles ou Charles Bernard qui se permet un détour, discernant le beau du rugueux d'une statue¹²⁵. Fulvio Orsini s'attache, quant à lui, dans ses *Familiae romanae in antiquis numismatibus ab urbe condita ad tempora divi Augusti*

¹²⁰ Fulvio Orsini, *op. cit.*, préface.

¹²¹ André Morell, *Thesauri Morelliani tomus primus [-tertius], sive Christ. Schlegelii, Sigei. Haverkampii et Antonii Francisci Gorii Commentaria in XII priorum imperatorum romanorum numismata aurea, argentea et aerea... conquisita et... delinæta a celeberrimo antiquario Andrea Morellio. Accedunt Cl. Gorii descriptio columnæ Trajanæ, a Morellio itidem...*, Amstelædami, J.A. Wetstein, 1752, préface.

¹²² Paul Pellisson-Fontanier, *Histoire de Louis XIV, depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, Paris, Rollin fils, 1749, p. XLI.

¹²³ Jean-Foi Vaillant, *Selectiora Numismata in ære maximi moduli e museo illustrissimi D. D. Francisci de Camps...*, Paris, A. Dezallier, 1695, préface.

¹²⁴ Bernard Du Haillan, *op. cit.*, « Aux lecteurs ».

¹²⁵ Charles Bernard, *op. cit.*, préface.

au Janus métallique. Les remerciements font tout autant partie de la préface, notre monument revenant sur les différents intervenants de la création métallique alors que Claude Bouteroue partage sa reconnaissance envers certains amis qui l'ont encouragé à écrire comme Monsieur Fauchet¹²⁶. François Eudes de Mézeray loue, quant à lui, le Sieur Remy Capitain, ayant entrepris de faire les frais des tailles douces de son ouvrage¹²⁷. Ainsi, le recueil de médailles s'inscrit au cœur d'un paysage préficiel des plus traditionnels, intimement dicté par le modèle ancien, bien qu'il finisse par s'en extraire pour se glisser davantage dans celui des modernes, menant progressivement notre réflexion au-delà de l'idéal antique.

2) Les lieux communs de la matière historique

a. Des thèmes récurrents

La guerre, thème par excellence de l'histoire humaniste¹²⁸, comme le confirment les titres de César (*La Guerre des Gaules*) et de Salluste (*La Guerre de Jugurtha*), monopolise l'écriture des Anciens, s'inspirant des récits homériques de batailles et de sièges qui donnent lieu à de véritables morceaux de bravoure¹²⁹. Tite-Live exalte par exemple l'exploit de Titus Manlius Torquatus face au dictateur gaulois dans son *Histoire romaine* qui, après une déclaration enflammée où se confondent courage et fureur, le dépouille d'un collier éclaboussé de son sang avant de s'en parer¹³⁰. Ce sujet de prédilection, marqueur de changement le plus évident, se pérennise à l'âge classique aussi bien dans *L'Histoire du roi Henri le Grand* d'Hardouin de Péréfixe, dont l'année 1595 est uniquement consacrée à raconter l'invasion impériale et la bataille de Coutras¹³¹, que dans l'histoire métallique qui comptabilise, dans la version de 1702, cent soixante-douze médailles sur deux cent quatre-vingt-six pour le thème militaire, soixante-dix-neuf exclusivement réservées aux prises de villes, neuf sur la fortification de villes tel le « Port de Toulon », agrandi pour accueillir la flotte royale, armé de mortiers et de canons pour repousser l'ennemi¹³². *Les Triomphes de Louis le Juste* vont même

¹²⁶ Claude Bouteroue, *op. cit.*, préface.

¹²⁷ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, préface.

¹²⁸ Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 214.

¹²⁹ Marie Ledentu et Gérard Salamon, *Clio et ses disciples, écrire l'histoire en Grèce et à Rome*, Clamecy, Les Belles Lettres, 2014, p. 139.

¹³⁰ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 7, VII, 6-10, pp. 12-17.

¹³¹ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, 2001, pp. 44-48.

¹³² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 182.

jusqu'à nous proposer une vision exclusivement militaire du règne de Louis XIII, que ce soit « Louis le Juste combattant » de Charles Bey, « La Vie triomphante de Louis le Juste » de René Bary, où les événements sont découpés en victoires, ou les devises et portraits proposés par Henry Estienne, qui n'hésite pas à évoquer les faits d'armes des rois, princes, cardinaux et généraux.

Ces histoires reprennent un contenu devenu archétypal en s'appuyant sur un vocabulaire recyclé en vue de décrire des scènes de batailles par le biais d'une isotopie militaire aux traits semblables où s'entremêlent termes techniques et émotions des troupes, allant de la vigueur à l'effroi, dont voici un échantillon : « mettre en déroute », « renverser », « carnage », « diligence », « alarme », « secours », « résistance », « aile droite », « audace », « capituler », « tranchée », « mettre en sûreté », « abordage », « terreur », « assaut sanglant », « retranchement », « valeur », « arrière garde », « retraite », « escarmouche », « épouvante »,... Les traductions d'œuvres latines sont à l'origine de ces rapprochements. L'adverbe *diligenter*¹³³, *stricto sensu* « scrupuleusement », devient diligence, *a dextro cornu*¹³⁴ « par l'aile droite » pendant que l'« escarmouche » chez César remplace *dimicatione*¹³⁵, littéralement la lutte. Le traducteur a voulu rendre la brièveté des combats, entrecoupés par les travaux de terrassement destinés à assoiffer les assiégés d'Uxellodunum. Ces termes reviennent de manière topique dans les histoires royales où un savoir-faire guerrier plus moderne, illustré par les contrescarpes, les demi-lunes, les batteries ou les canons, côtoie l'ancien.

Cette imitation mène à une répétition du discours guerrier. Pour l'illustrer, nous allons comparer trois récits de bataille : le combat entre Catilina, Quintus Cæcilius Metellus Celer et Antonius¹³⁶, la prise de de Negreplisse en 1622 par Louis XIII¹³⁷ et celle de Mortare en 1658¹³⁸. Après quelques précisions géographiques, passant de la simple localisation au détail topographique, la rivière d'Adda pour l'histoire métallique ou une plaine limitée par des montagnes et des rocs chez Salluste, qui, après observation, détermine finalement la stratégie à suivre, le duc de Modène séparant ses troupes en deux pour surprendre l'ennemi par-dessus, la lutte s'engage sous l'ordre de Catilina, de Louis le Juste et du duc de Modène. Le champ lexical de la guerre caractérise inévitablement ces trois extraits : « désordre », « défaire », « attaquer »,

¹³³ Jules César, *op. cit.*, vol. 2, V, 49, p. 166.

¹³⁴ *Ibid.*, vol. 1, I, 52, p. 43.

¹³⁵ *Ibid.*, vol. 2, VIII, 41, p. 311.

¹³⁶ Salluste, *op. cit.*, LIX-LX, pp. 121- 123.

¹³⁷ René Bary, « La Vie triomphante de Louis le Juste », dans Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII du nom, roy de France et de Navarre*, Paris, Imprimerie Royale, 1649, p. 31.

¹³⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 51.

« capituler », « sortie », « abandonner », « retraite », *interficere* (massacrer), *perturbo* (mettre en désordre), *in primam aciem* (en première ligne), ...

Le moral des troupes s'affirme dans « l'espouvente » des Espagnols en Italie ou la vigueur des assiégés, « l'ardeur » et la « crainte » des rebelles face à la « ioye » des troupes de Louis le Juste, l'*animus* et la *virtus* des vétérans de Catilina. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la combativité du soldat, en plus d'influencer l'issue de la bataille, évolue en fonction de la présence de l'*imperator* tel Hannibal chez Tite-Live qui encourage ses troupes à passer les Alpes¹³⁹ et Louis XIV, venant animer la vigueur des guerriers¹⁴⁰, à moins que ce ne soit la *TERROR NOMINIS*, la terreur de son nom qui fasse trembler ses adversaires jusqu'à soumission¹⁴¹. La violence imprègne enfin le récit historique, les académiciens évoquant le « long et terrible affaut » de Mortare, la cruauté du conflit pour René Bary tandis que Salluste passe de la lutte d'une brutalité extrême, *maxima vi* à la dépouille percée de coups de Catilina.

Les batailles sont accompagnées ou sont fréquemment conclues par des données chiffrées. Ces dernières portent essentiellement sur la puissance militaire des armées, le butin ainsi que les pertes matérielles et humaines. Pendant que Florus dénombre pour la guerre de Syrie « trois cent mille fantassins, cavaliers et chars armés de faux¹⁴² », Scipion Duplex récapitule l'issue du siège de Lusignan par l'hécatombe de vingt-cinq gentilshommes et deux cents soldats assiégés et de huit cents hommes assiégeants¹⁴³. Pour les membres de la Petite Académie, les antagonistes « eurent plus de trois mille hommes tuez. On fit plus de six cents prisonniers, entr'autres beaucoup d'Officiers, & plusieurs Volontaires d'une qualité diftinguée¹⁴⁴ ». Les ordres de grandeur ne se résument pas toujours aux nombres et englobent également les adverbes ou adjectifs de quantité, comme « beaucoup » ou « plusieurs » pour la « Défaite des Espagnols en Catalogne¹⁴⁵ », qui jouent grâce à leur imprécision sur une impression exagérée de la réalité numérique¹⁴⁶. Jules César reprend également ces approximations au Livre II de la *Guerre des Gaules* : « un assez grand nombre de Gaulois », *nullis Gallis*¹⁴⁷ mais aussi Pierre Matthieu, dans son *Histoire de Louis XI* pour le siège de

¹³⁹ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 11, XXI, 30-31, pp. 36-37.

¹⁴⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 37.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 104.

¹⁴² Florus, *op. cit.*, vol. 1, II, 9, p. 65.

¹⁴³ Scipion Duplex, *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologne*, Paris, C. Sonnius, 1633, p. 21.

¹⁴⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 164.

¹⁴⁵ *Idem.*

¹⁴⁶ Michel Rambaud, *op. cit.*, p. 182.

¹⁴⁷ Jules César, *op. cit.*, vol. 1, II, 1, p. 48.

Dinan : « il y meine une armée de vingt huit mille chevaux, & grand nombre de gens de pied¹⁴⁸ ».

Enfin, concernant le lexique privilégié de l'histoire-bataille, les conditions météorologiques, bien que plus rarement énoncées, en font partie intégrante, frein à l'avancée des armées qui finira malgré tout par être surmonté. Ainsi, les « pluies excessives¹⁴⁹ », lors de la « Prise de Rofes », et les « neiges fondues¹⁵⁰ », à la « Bataille de Liorens », font écho aux « pluies continuelles », *adsiduis imbibus*¹⁵¹ et à « la fonte des neiges » qui a provoqué la montée des eaux du Liger, *Liger ex niuibis creuerat*¹⁵² de Jules César ou encore l'étroitesse du Raab en raison des « pluies des jours précédens » au combat de St-Godard chez Paul Pellisson-Fontanier¹⁵³.

Par-delà la guerre, le récit des hauts faits convoque d'autres sujets, éminemment politiques, qui s'intercalent entre les événements guerriers. Les affaires intérieures se concentrent autour des naissances et des morts qui ponctuent la vie politique à travers le roulement des dirigeants malgré tout soudés les uns aux autres par la permanence d'un titre, accordé par les sacres et les avènements, pour les Anciens. La maladie se manifeste, quant à elle, soit sous la forme d'une victoire contre la fortune comme la « Guérison du roi à Calais¹⁵⁴ » ou les dangereuses obstructions au foie d'Octave Auguste¹⁵⁵, soit comme la raison qui causera le décès du chef d'État, Louis XIII étant frappé par la tuberculose¹⁵⁶.

La Justice ne manque pas d'investir les pages d'histoire à travers notamment l'incontournable loi salique des Histoires de France, l'édit contre le luxe¹⁵⁷ et les lois somptuaires¹⁵⁸. Pour autant, la diplomatie internationale n'est pas en reste, se concentrant essentiellement sur des traités de paix, comme celui entre les Latins et les Étrusques pendant la préhistoire albanaise chez Tite-Live¹⁵⁹, et des mariages royaux qui les cimentent, l'union de Louis XIV avec Marie Thérèse d'Autriche n'étant autre que la condition *sine qua non* de la

¹⁴⁸ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 166.

¹⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 14.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹⁵¹ Jules César, *op. cit.*, vol. 2, VII, 24, p. 227.

¹⁵² *Ibid.*, VII, 55, p. 250.

¹⁵³ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, p. 162.

¹⁵⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 50.

¹⁵⁵ Suétone, « Vie d'Auguste », *op. cit.*, LXXX-LXXXI, p. 121.

¹⁵⁶ René Bary, *loc. cit.*, p. 109.

¹⁵⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 282.

¹⁵⁸ Tacite, *op. cit.*, vol. 1, II, 33, pp. 81-82.

¹⁵⁹ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 1, I, 3, pp. 8-9.

paix des Pyrénées¹⁶⁰. Henri II épouse Catherine de Médicis aux termes d'une alliance entre Clément VII et François I^{er}, parti fort profitable dans le contexte des Guerres d'Italie afin d'obtenir l'aide de la papauté pour recouvrer les duchés de Milan et de Gênes¹⁶¹. Les spectacles permettent enfin de colorer les histoires, du Carrousel¹⁶² aux tournois, des entrées royales, vestiges des triomphes romains¹⁶³ dont usent Louis XIV à son retour glorieux entre les murs de la capitale¹⁶⁴ et Louis XIII pour son sacre à Reims¹⁶⁵, aux combats de gladiateurs¹⁶⁶. Les thèmes s'interpellent et se répondent d'une œuvre à l'autre, se fossilisent en clichés historiques, laissant toujours la part belle au militaire.

b. *L'utilité politique et morale de l'histoire*

Outre son rôle de perpétuer et légitimer un récit sublimé par l'empreinte épидictique, l'histoire constitue un condensé d'expériences digne ou non d'être reproduit, ajoutant l'instruire au plaire. Elle se doit d'être édifiante afin de grandir celui qui l'aura lue, le rendre meilleur, une caractéristique profondément humaniste, visant le progrès humain avant tout. Cicéron convient d'ailleurs que la connaissance du passé que propose l'écriture historique est indispensable à l'homme d'État et à l'orateur, leur offrant les clefs nécessaires pour gouverner foules et nations dans la mesure où il rattache l'histoire à la rhétorique, à l'art de bien parler et donc de mouvoir les peuples¹⁶⁷.

L'éducation par l'histoire *magistra vitæ principis*, maîtresse de la vie des princes, se retrouve dans les œuvres des historiographes, s'adressant avant tout aux héritiers de la noblesse et de la royauté, c'est-à-dire à l'élite française¹⁶⁸. Les Histoires de France, par le foisonnement de leurs figures souveraines, participent à un apprentissage qui pousse à l'imitation ou au refus des grands modèles. L'instruction du jeune Louis Dieudonné les intègre d'ailleurs à son programme que ce soit celle de Mézeray « pour l'endormir » ou *l'Introduction à l'histoire* de La Mothe, abrégé spécialement écrit pour le Dauphin, résumant en quelques mots ères et

¹⁶⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, pp. 55-57.

¹⁶¹ Jacques De Bie, *Les vrais portraits des rois de France*, Paris, J. Camusat, 1636, p. 315.

¹⁶² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 70.

¹⁶³ Suétone, « Vie de Tibère Néron », *op. cit.*, XXV, pp. 246-247.

¹⁶⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 33.

¹⁶⁵ Claude Malingre, *Histoire du règne de Louis XIII, roy de France et de Navarre...*, Paris, M. Collet, vol. 1, 1646, pp. 55-62.

¹⁶⁶ Tacite, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, 1987, vol. 1, II, 67, p. 122.

¹⁶⁷ Jean-Marie André et Alain Hus, *L'histoire à Rome. Historiens et biographes dans la littérature latine*, Paris, PUF, coll. « Sup. Littérature ancienne », 1974, pp. 16-17.

¹⁶⁸ Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 125.

règnes¹⁶⁹. *Les Triomphes de Louis le Juste* et *l'Histoire de Henri le Grand* ont également été conçus dans l'optique d'inculquer certaines valeurs au futur monarque. Certains ouvrages explicitent ce rôle didactique de l'histoire comme l'épître dédicatoire de Jean Valdor mais aussi *l'Histoire du roy Louis le Grand par les médailles* de Claude-François Ménéstrier qui s'exprime en ces termes, adressant ouvertement l'ouvrage à la descendance de Louis XIV :

Aux Augustes Enfants de France Louis Duc de Bourgogne, Philippe Duc d'Anjou, Charles Duc de Berry ; fils de Louis Dauphin de France ; petit fils de Louis le Grand [...] Claude-François Ménéstrier de la Compagnie de Jésus offre avec un Profond Respect le modèle d'un héros achevé en leur présentant les Images de l'Histoire d'un Règne digne d'Immortalité et de la Vénération de tous les Siècles¹⁷⁰.

Quant à l'histoire métallique, l'adresse aux successeurs n'y est pas clairement énoncée mais nous pourrions l'inclure dans la postérité à laquelle elle lègue son recueil, la dernière médaille de l'édition de 1723 y faisant référence, là où, à l'avvers, figure le portrait de Louis XV, successeur honorant la mémoire de son bisaïeul, dépositaire qui vient enrichir la première version¹⁷¹. L'enseignement à tirer de l'histoire est alors double, à la fois politique et moral, accomplissement public et privé.

Notre intérêt va en premier lieu se porter sur la leçon politique que l'histoire expose et qui pousse, selon Béatrice Guion, à reproduire les hauts faits du passé et à acquérir un savoir prudentiel de manière à mieux appréhender les actions futures¹⁷². Salluste incite son lecteur à la méditation politique par le biais des crises qu'il raconte et auxquelles il tente de donner un sens afin de prévenir toutes récurrences¹⁷³. Au début de *La Conjuration de Catilina*, il explique les causes du complot par la corruption des mœurs politiques qui aurait encouragé Catilina à s'engager dans cette voie de dépravation, cédant à la *luxuria atque auaritia*, au luxe et à l'avarice¹⁷⁴. Les défaites d'Henri IV à Agen et La Réole viennent apporter deux enseignements, le premier sur la nécessaire intervention du monarque lors d'un différend entre ses courtisans et le deuxième sur la prudence à ne point se railler d'autrui au risque de s'en faire un ennemi¹⁷⁵. Antoine de Varillas, lui, énonce une vérité générale, lors de la trahison de Pierre de Médicis à l'encontre de Charles VIII qui n'y donnera pas suite pour rétablir les affaires de la France au bord de la ruine, rejoignant ainsi cette idée d'apprentissage : « Il y a pourtant dans la politique aussi bien qu'ailleurs, des conjonctures où le hasard, ou quelque autre cause inconnue, couvre

¹⁶⁹ Georges Lacour-Gayet, *L'éducation politique de Louis XIV*, Paris, Hachette, 1923, pp. 79 et 52.

¹⁷⁰ Claude-François Ménéstrier, *Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, jetons, inscriptions, armoiries et autres Monuments publics*, Paris, B. Nolin, 1689.

¹⁷¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 318.

¹⁷² Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 122.

¹⁷³ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, p. 119.

¹⁷⁴ Salluste, *op. cit.*, V, p. 59.

¹⁷⁵ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, pp. 32-33.

les fautes les moins excusables en les rendant heureuses¹⁷⁶ ». L'histoire métallique délivre également une éducation politique à travers la figure triomphante du souverain dont les actions couronnées de succès sont généralement suivies d'un effet bénéfique. L'« Etablissement des Compagnies des Cadets » permet, grâce à l'instruction des métiers de la guerre, d'obtenir « continuellement de très bons sujets » et donc d'accroître les défenses du territoire français¹⁷⁷. De manière plus explicite, la « Paix de Rifwik » oppose la bonté et la valeur du roi à l'obstination et au nombre de ses ennemis, les vertus abattant l'entêtement¹⁷⁸.

La morale se confond inévitablement avec l'éducation politique, la conduite vertueuse d'un puissant menant à la prospérité nationale pendant que ses vices plongent le pays dans le chaos, ce que Valère Maxime met en évidence dans ses *Faits et dits mémorables* où il défend et illustre les vertus romaines à la base de l'État, condition intrinsèque à sa grandeur¹⁷⁹. L'histoire s'apparente alors à un catalogue d'*exempla*, concrétisant des préceptes abstraits, qui dispense une formation morale sur la base de modèles anhistoriques à recopier¹⁸⁰. Les vertus stoïciennes¹⁸¹ des Anciens font écho aux idéaux du « miroir des princes » que ce soit la concorde, la fidélité, la piété, la prudence ou encore la modération¹⁸². Sous différents visages, la clémence s'exprime, empruntant César à la fin de sa campagne contre les Bituriges¹⁸³ avant de s'affirmer chez Henri IV¹⁸⁴ ou Louis XIV qui épargne la ville « du pillage et de la fureur du foldat », porteur de la *CLEMENTIA VICTORIS*, « Clémence du vainqueur¹⁸⁵ ».

D'une histoire à l'autre, les souverains incarnent des vertus immémoriales, luttant contre leur *némésis* de toujours, le désordre. Suétone tente d'imposer sa vision du prince idéal, symbole d'ordre moral¹⁸⁶, tout en prenant soin de condamner, sous couvert d'impartialité, certains Césars dont Néron, commençant par une énumération pesante de ses « vertus » avant d'enchaîner sur le vif récit de ses perversions¹⁸⁷ pour conclure sur la joie universelle que

¹⁷⁶ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 286.

¹⁷⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 191.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 272.

¹⁷⁹ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 104.

¹⁸⁰ Béatrice Guion, *op. cit.*, pp. 31-32 et 77.

¹⁸¹ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, pp. 95-96.

¹⁸² Michel Tyvaert, *Recherches sur les histoires générales de la France au XVII^e siècle, domaine français*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris I, 1973, pp. 127-128.

¹⁸³ Jules César, *op. cit.*, vol. 2, VIII, 3, p. 284.

¹⁸⁴ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 75.

¹⁸⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 152.

¹⁸⁶ Jacques Gascoü, *Suétone historien*, Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1984, p. 743.

¹⁸⁷ Eugen Lizek, *Structure et idéologie dans « Les Vies des douze Césars » de Suétone*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, p. 138.

provoque la nouvelle de sa mort, déchéance causée par son *hybris*¹⁸⁸. Louis XIV incarne également cet ordre qui va de pair avec la félicité du royaume, *ORDO ET FELICITAS*¹⁸⁹, s'opposant à l'infectieuse hérésie, foyer « de division, de troubles, & de guerres civiles¹⁹⁰ ». Cet aspect morbide de la dissidence nous renvoie à un épisode du règne de Louis XI qui, à travers une métaphore filée somatisant le corps papal en un organisme ulcéré par la corruption, présente la Pragmatique Sanction de Bourges, mise en place par Charles VII afin de favoriser l'Église gallicane, comme un baume salvateur que le Pape Pie II souhaite abroger¹⁹¹. Ce perfectionnement moral et politique permis par l'histoire participe finalement à l'élaboration d'une vérité plausible.

c. *La vérité vraisemblable*

La réalité panégyrique de l'histoire métallique pourrait paraître incompatible avec le vrai dans la mesure où elle encense Louis XIV à travers un discours monarchiste, paré de silences et de dorures. Cette contradiction entre vérité et histoire commence d'ailleurs à être interrogée à la fin du XVI^e siècle, opposant l'ornement à l'exactitude des faits¹⁹², mais aussi par l'érudition au XVII^e siècle, savoir qui étudie l'écriture historique à travers le prisme des sources anciennes. Notre histoire est avant tout littéraire, sa forme primant sur le fond, vraisemblable avant d'être vraie. Le récit historique ne cherche pas à reproduire la réalité mais à l'éclairer d'une lumière favorable et saisissante, afin d'encourager la compréhension du lecteur tout en excitant son intérêt¹⁹³. De plus, selon Michel Tyvaert, la louange monarchique ne condamne pas pour autant l'exigence de vérité de l'histoire tant que celle-ci respecte la royauté et la patrie¹⁹⁴.

Cette vision de l'histoire renvoie à sa conception antique dont le rapport au vrai diffère du nôtre. Plutôt que d'objectivité au sens moderne du terme, nous parlons d'impartialité : ne tomber ni dans la haine, ni dans son penchant inverse, l'adulation tout en dépassant le simple exposé des annales¹⁹⁵. Les auteurs antiques ne prétendent pas à une fidélité scrupuleuse des

¹⁸⁸ Suétone, « Vie de Néron », *op. cit.*

¹⁸⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 61.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 209.

¹⁹¹ Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 77-78.

¹⁹² Béatrice Guion, *loc. cit.*, p. 17.

¹⁹³ Jean-Marc Chatelain et Arnhold Hermann, « War, fame and the Classical Aesthetic : *Les Triomphes de Louis le Juste* by Jean Valdor (Paris 1649) », dans Klaus Bussmann et Heinz Schilling (dir.), *1648 : War and Peace in Europe*, Münster-Danabrück, vol. 2, s. n., 1999, pp. 95-103, p. 100.

¹⁹⁴ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 64.

¹⁹⁵ Marie Ledentu et Gérard Salamon, *op. cit.*, pp. 31-34.

faits et cherchent plutôt à atteindre une vraisemblance attachée à leur talent d'orateur¹⁹⁶. Par conséquent, les principes du vrai et du faux sont étroitement liés à la rhétorique puisque, par vérité, il est entendu de ne pas porter préjudice¹⁹⁷ et non de supprimer un certain degré de création au cœur même de l'œuvre historique¹⁹⁸. Pour Cicéron, l'*inventio* ne fait aucune différence entre la vérité et le probable, leur accordant le même statut¹⁹⁹. De nombreux dialogues ou discours imaginaires ornent ces histoires²⁰⁰, construits ou reconstruits sous les auspices de l'art oratoire afin que l'écrivain puisse faire valoir son habileté à raconter. Le texte est fabriqué mais son essence, son esprit demeurent d'après Thucydide²⁰¹. Pour assurer la cohésion du récit, César narre des événements auxquels il n'a pas directement pris part tout en se faisant passer pour le témoin oculaire, renforçant ainsi sa vraisemblance²⁰².

Cette perception de l'histoire éclaire la raison pour laquelle les Anciens ne s'embarrassent pas de questionner les sources littéraires auxquelles ils puisent²⁰³. Une telle désinvolture laisse alors libre cours aux erreurs historiques à l'exemple de Cornélius Népos qui s'attache fort peu aux datations et accumule les contradictions, Agésilas passant du désintérêt le plus profond à l'égard du pouvoir à une cupide ambition d'une *vita* à l'autre²⁰⁴. Danièle Thomas relève chez Hardouin de Péréfixe plusieurs inexactitudes comme la place d'Henri IV²⁰⁵ dans la fratrie ou encore le mois de son baptême qui a lieu non le 6 janvier mais bien le 6 mars 1554²⁰⁶. Les anachronismes investissent régulièrement le recueil des académiciens, inversant l'ordre chronologique de certains événements, la « Prife de Trin, et de Pont-de-Sture » est abordée avant la « Bataille navale de Carthagène » alors qu'elle commence le 3 septembre 1644 tandis que l'armée française achève de prendre respectivement les deux villes le 23 septembre et le 28 octobre 1644²⁰⁷.

L'impartialité de l'historien demeure malgré tout tronquée puisqu'il ne peut éviter indéfiniment le blâme et la louange, ce qui nous amène à considérer la sincérité de l'auteur

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp. 51-52.

¹⁹⁷ Andrew Law, *loc. cit.*, p. 202.

¹⁹⁸ T. P. Wisemann, *loc. cit.*, p. 389.

¹⁹⁹ Andrew Law, *loc. cit.*, p. 202.

²⁰⁰ Cynthia Damon, « Rhetoric and historiography », dans William Dominik et John Hall (dir.), *A companion to Roman Rhetoric*, Malden, Blackwell, coll. « Blackwell companions to the ancient world », 2007, pp. 439-450, p. 441.

²⁰¹ Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2002, p. 11.

²⁰² Jean Bayet, *Littérature latine*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 165.

²⁰³ Moses I. Finley, *Sur l'histoire ancienne, la matière, la forme et la méthode*, Paris, La Découverte, coll. « [Re]découverte », 2001, p. 61

²⁰⁴ Cornélius Népos, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. XVII.

²⁰⁵ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 10.

²⁰⁶ *Ibid.*, pp. 14-15.

²⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, pp. 7-8.

comme une sincérité d'apparat, profondément topique. Elle n'a pour autant rien de choquant au Grand Siècle puisqu'elle rentre parfaitement dans les codes conventionnels de l'écriture. Tacite, acclamé pour son intégrité à refuser l'autoritarisme intellectuel²⁰⁸, délivre pourtant un jugement teinté de reproches ironiques envers l'Empire et son hypocrisie, fondée sur la toute-puissance de sa cour et de son armée²⁰⁹. L'histoire métallique n'est pas exempte de parti-pris comme en témoigne l'avvers de la « Franche-Comté rendue à l'Espagne²¹⁰ » (fig. 1) qui nous présente une Espagne allégorique et révérencieuse, recevant les armes régionales d'un Louis à l'antique dont l'*imperium* transpire de son port. Le contraste des deux postures relègue l'Espagne à un état de faiblesse, accentué par le lapin à ses pieds²¹¹. De même, Claude Malingre tend à diaboliser le régicide Ravailiac, véritable « démon incarné », ainsi que les rebelles, de monstrueux Hydres et Gériens qu'étouffera l'herculéen Louis XIII²¹².



FIGURE 1

L'engagement de l'historien dans sa quête du vrai se manifeste par l'étude des causes et des faits²¹³, en analysant l'enchaînement des événements, ce que Thucydide mettait déjà en œuvre dans sa méthode historique²¹⁴. Le milieu social, géographique ou encore, et surtout, la

²⁰⁸ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 120.

²⁰⁹ Jean-Louis Laugier, *Tacite*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1969, p. 154.

²¹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 108.

²¹¹ Christian Charlet, « Les interventions militaires de Louis XIV en Catalogne évoquées par les médailles sur le règne de Louis le Grand (1702-1723) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016, pp. 193-212, p. 197. Il y présente le lapin comme un élément insolite du paysage métallique et se demande justement s'il ne serait pas ici question d'une raillerie discrète envers l'Espagne, le « pays des lapins ».

²¹² Claude Malingre, *op. cit.*, vol. 1, pp. 5 et 7.

²¹³ Marie Ledentu et Gérard Salamon, *op. cit.*, p. 29.

²¹⁴ Jean-Maurice Bizièvre et Pierre Vayssièvre, *op. cit.*, p. 17.

moralité²¹⁵, inséparable de l'état psychologique des Grands, comme nous le rappellent les causes éthiques de la décadence politique romaine dans *La Conjuración de Catilina*, s'avèrent être les facteurs de changement qui s'expriment aussi bien chez les Anciens que chez les historiographes royaux. De Thou développe une description d'événements individuels connectés les uns aux autres par de longues chaînes narratives à travers le prisme de croyances morales, politiques et religieuses²¹⁶ pendant qu'en 1642 Charles Sorel ramène à trois motifs le départ en guerre de Carloman et du futur Pépin le Bref, tous deux fils de Charles Martel, contre Odillon, duc de Bavière : l'ambition de ce dernier au trône de France, évinçant par cela même Childeric III, son absence de reconnaissance vis-à-vis des deux frères qui ne consentent finalement pas à ses épousailles avec leur sœur Hiltrude²¹⁷. Dans l'histoire métallique, le duc de Lorraine devient à Marsal le responsable de sa propre défaite en raison de son « inconstance » et de sa légèreté d'esprit qui le poussent constamment à rompre les traités, sa nature versatile d'ailleurs représentée par la figure polymorphique de Protée, engendrant l'irritation du Roi-Soleil et donc l'investissement de la ville rebelle²¹⁸.

Cette causalité des faits entre eux se rapproche d'ailleurs du genre démonstratif et délibératif²¹⁹ en remontant à partir de situations initiales pour arriver aux conséquences, ce qui permet alors de mieux les appréhender. Les analepses participent activement à cette logique de cause à effet et abondent autant dans les textes de l'Antiquité que dans ceux de l'âge classique. L'événement de la ville d'Erford, menacée par le luthéranisme et rendue à l'archevêque de Mayence, nous place dans un long contexte, remontant à la paix de Munster, afin de mieux comprendre en quoi l'intervention de Louis XIV est salutaire²²⁰ pendant que Tacite fait un rapide résumé de l'histoire romaine avant Auguste²²¹ et De Thou revient sur les affaires de France et d'Espagne sous Charles VIII et Louis XII avant d'entamer le règne de François I^{er}²²². Ainsi, la vraisemblance prime sur la vérité, vérité qui se résume davantage à une étude superficielle et littéraire des faits par des écrivains qu'à une approche méticuleuse et critique d'historiens.

²¹⁵ Hubert Zehnacker et Jean-Claude Fredouille, *Littérature latine*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1993, p. 125.

²¹⁶ Samuel Kinder, *The work of Jacques-Auguste De Thou*, The Hague, Nijhoff, 1966, p. 315.

²¹⁷ Charles Sorel, *op. cit.*, p. 774.

²¹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 75.

²¹⁹ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 22.

²²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 80.

²²¹ Tacite, *Annales*, vol. 1, I, 2, p. 5.

²²² Jacques-Auguste De Thou, *op. cit.*, p. 2.

3) Une histoire iconographique, profane et collective

Nous nous démarquerons davantage ici du modèle antique pour nous pencher plus précisément sur les similarités avec la tradition humaniste qui se développent à la Renaissance, où le progrès va de pair avec la technique.

a. Une narration illustrée

Les progrès de l'imprimerie en Europe à la fin du XV^e siècle ont propulsé le monde du livre dans une nouvelle ère, une sortie de l'écriture manuscrite et enluminée qui relie l'art du livre au pouvoir royal²²³. La gravure sur cuivre et le développement de la production livresque à la Renaissance ont permis à l'illustration de prospérer dans le domaine historiographique²²⁴. Cette association entre récit et iconographie confère la possibilité de s'adapter à différents publics et d'encourager la diffusion d'idéologies, ce qui rejoint l'esprit humaniste qui considère que les idées n'ont pas de patrie et que les œuvres doivent être écrites et diffusées à l'intention d'un public cultivé universel²²⁵. Au XVI^e et XVII^e siècles, les trois quarts des œuvres illustrées sont religieuses, le quart restant comprenant les livres d'histoire, les classiques et les fables²²⁶. Ces grands ouvrages, ont pour fonction d'amplifier l'immortalité de la louange, offrant par leurs gravures en taille douce un véritable mémorial à la postérité²²⁷. Le Grand Siècle oriente ses livres d'apparat vers l'épidictique²²⁸, leur foisonnement s'affaiblissant d'ailleurs sous le règne de Louis XIV, notamment en raison de la conjoncture économique au même titre que les longues Histoires de France²²⁹.

²²³ Jean-Marc Chatelain, « Pour la gloire de Dieu et du roi : le livre de prestige au XVII^e siècle », dans Henri-Jean Martin (dir.), *La Naissance du livre moderne*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2000, pp. 350-363, p. 350.

²²⁴ Julien Bardot, « L'iconographie des fables aux XVI^e et XVII^e siècles », *Lurens*, 2011, pp. 1-16, p. 2.

²²⁵ Christophe Duboile, *Précis d'histoire de la littérature française : Modèles et poétiques littéraires*, Paris, Éditions Ellipses, coll. « Optimum », 2002, p. 38.

²²⁶ Michel Pastoureau, « L'illustration du livre : comprendre et rêver », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française : le livre conquérant*, Paris, Fayard – Cercle de la Librairie, 1989, pp. 602-628, p. 606.

²²⁷ Jean-Marc Chatelain, *loc. cit.*, p. 353.

²²⁸ *Ibid.*, p. 351.

²²⁹ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 45.

La représentation métallique du recueil ne relève donc pas de la nouveauté dans le paysage des livres de prestige puisque l'iconographie envahit aussi bien les ouvrages de numismatique que les histoires royales. En effet, les recueils de médailles, portant sur les monnaies antiques, s'organisent soit en proposant séparément les explications des *tabula*, des planches de médailles, comme Hubertus Goltzius dans *Cæsar Augustus, sive Historiæ imperatorum Cæsarumque romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ, Brugis Flandrorum*, soit, sur le même modèle que l'histoire métallique, en présentant la gravure suivie de sa description tel Sebastiano Erizzo²³⁰. Il en va de même pour la numismatique des médailles françaises où l'illustration investit la page, *La France Métallique* de Jacques de Bie reprenant la structure de Goltzius pendant que l'*Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles* de Ménestrier se compose essentiellement de planches, annotées d'explications parcellaires. Cette volonté même de centrer un livre de médailles autour d'un seul et même monarque remonte finalement à un projet, resté inachevé, de Rascas de Bagarris pour Henri IV²³¹.

Certaines histoires officielles recourent également à l'iconographie, Mézeray mêlant la numismatique, directement tirée de *La France Métallique*, certaines médailles y étant d'ailleurs totalement inventées, et les portraits royaux à son œuvre, l'une des rares à avoir une illustration de haute qualité²³². D'après Guy Verron, son *Histoire de France* annoncerait même la publication de 1702 au même titre que celle d'autres histoires métalliques²³³ comme l'entreprise de Pierre Bizot²³⁴. *Les Triomphes de Louis le Juste* nous exposent une pléthore de gravures qui accompagnent les événements dans « Louis le Juste combattant » de Charles Bey, de portraits et de devises illustrées dans « Devises des Roys, Princes et Generaux d'Armée qui ont afflité ou fervy Louis le Juste combattant avec leur Exposition » de Henry Estienne.

Le travail de Jean Valdor nous pousse à nous y attarder, conçu pour l'éducation du Dauphin, même s'il n'eut pas de réel impact sur son instruction²³⁵. Son style iconographique annonce notre recueil, notamment les gravures accompagnant les textes de Charles Bey. En effet, nous y retrouvons un paysage antiquisant et allégorique voire mythologique avec un Louis XIII vêtu en armure romaine, qui se trouve escorté par Hercule ainsi qu'une allégorie, porteuse

²³⁰ Sebastiano Erizzo, *op. cit.*

²³¹ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. IX.

²³² Guy Verron, *François Eudes de Mézeray, histoire et pouvoir en France au XVII^e siècle*, Milon-la-Chapelle, Éditions H & D, coll. « Écrivains et Normandie », 2011, pp. 186 et 191.

²³³ *Ibid.*, p. 192.

²³⁴ Pierre Bizot, *Histoire métallique de la République de Hollande*, Paris, Daniel Horthemels, 1697.

²³⁵ Georges Lacour-Gayet, *op. cit.*, 61.

du caducée, pointant du bout de son compas la lutte acharnée du pont de Cé²³⁶. Cette scène peut nous renvoyer aux médailles mixtes de l'histoire métallique où Louis XIV à l'antique est encadré par la Victoire et l'Espagne féminisée et repentie, pour la « Remise faite aux Espagnols des Contributions²³⁷ ». Certaines représentations se répondent presque tant la ressemblance est frappante que ce soit la « Réduction de Béarn²³⁸ » où Louis XIII écrase l'Hérésie sous sa botte au côté de la Religion (fig. 4) pendant que Louis XIV²³⁹, couronné par une personnification religieuse pour l'« Hérésie détruite », maintient sous son gouvernail cette même allégorie, le visage dissimulé derrière une crinière reptilienne (fig. 2), ou encore la « Paix de Casal²⁴⁰ » (fig. 5) où, en premier plan, les figures de la France et de l'Espagne se serrent la main²⁴¹ tout comme celles du recueil lors de leur union (fig. 3). L'attrail guerrier des nations personnifiées existe également dans notre histoire avec la France armée de la « Bataille de Norlingue²⁴² » ou l'Espagne de la « Bataille d'Almanza²⁴³ ». En outre, « La Vie triomphante de Louis le Juste » par René Bary consiste en la narration d'épisodes guerriers, complétée par la cartographie des places assiégées ou libérées ainsi que des champs de bataille navals ou terrestres. Dix plans se trouvent éparpillés dans l'histoire métallique bien qu'ils comprennent davantage les constructions et fortifications que les assauts comme la « Prise du fort de Tabago²⁴⁴ » (fig. 6) qui pourrait d'ailleurs faire écho à la reddition de la Rochelle, « assaillie par la flotte²⁴⁵ » (fig. 7).



FIGURE 2



FIGURE 3

²³⁶ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 7.

²³⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 206.

²³⁸ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 11.

²³⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 210.

²⁴⁰ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 47.

²⁴¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 286.

²⁴² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 14.

²⁴³ *Ibid.*, p. 301.

²⁴⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 82.

²⁴⁵ René Bary, *op. cit.*, p. 38.



FIGURE 4



CAZAI.

*Lors que Mars se prepare a tout courir de morts. En ce moment a craindre il remplit nos souhaits:
 D'un illustre Romain étouffe ses discords. Et se montrant tout seul plus fort que deux armées:
 En dépit des fureurs en deux camps allumées: Dans le champ de bataille il fait naître la pais.*

FIGURE 5



FIGURE 6

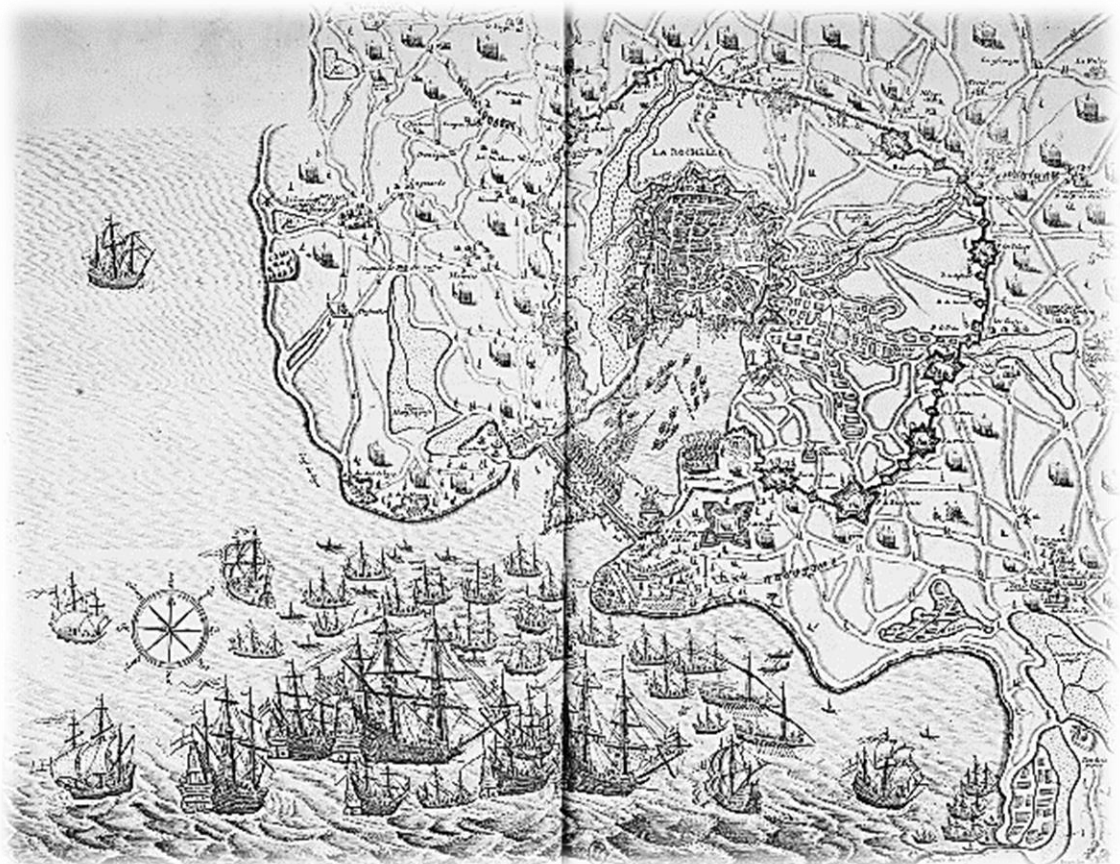


FIGURE 7

Les ornements sont aussi de mise dans l'œuvre de la Petite Académie, créés par Jean Berain, dessinateur du Roi, comblant le blanc des pages par des bordures, des fleurons et des culs de lampes. Ce phénomène se développe avec la création de l'Imprimerie Royale, suite à la raréfaction des images principales dans les ouvrages. Ces choix typographiques valorisent le livre, soulignent sa singularité tout en le structurant, les fleurons et culs-de-lampe marquant par exemple la fin d'un chapitre ou dans notre cas d'un événement qui ne remplit pas l'intégralité de l'espace textuel à sa disposition²⁴⁶. L'ornementation est chose courante aussi bien dans la numismatique avec *Numismata imperatorum romanorum à Trajano Decio ad Palæologos augustos...* d'Anselmo Banduri que dans les histoires royales comme l'*Histoire de France* de Gabriel Daniel qui exploite lettrines et bandeaux.

Enfin, les frontispices, dont la première moitié du XVII^e siècle constitue l'âge d'or²⁴⁷, marquent de manière solennelle l'entrée du livre de prestige, le seuil d'un itinéraire sacralisé, énonçant ou non le titre de l'ouvrage, inscrit dans le marbre de son *monumentum*, plus ou moins opulent, jusqu'à parfois même s'y fondre²⁴⁸. Cet art du tableau investit les ouvrages numismatiques qui nous offrent le plus souvent une Rome triomphante, guerrière ou en majesté, comme celle d'Hubertus Goltzius, auréolée par la Victoire ailée, surplombant de son piédestal trophées et hommes, la louve nourrissant à ses pieds l'origine de Rome : Romulus et Rémus²⁴⁹. Clio y paraît tout aussi fréquemment²⁵⁰, s'inscrivant dans l'œuvre d'André Morell, entourée de *putti*, face au monument des Césars²⁵¹. L'allégorie de l'histoire se manifeste à l'ouverture des histoires royales comme celle de Gabriel Daniel où, sur fond antique, la France majestueuse accueille l'œuvre de Clio, Clio plongeant Chronos dans son ombre, incapable d'éroder l'écriture historique²⁵². Les *Elogia Julii Mazarini cardinalis* nous montrent une gravure de Gilles Rousselet (fig. 8) où cette fois-ci la Poésie, bien que l'allégorie puisse aussi renvoyer à l'Histoire, inscrit le titre de l'œuvre dans un volume sur les épaules du Temps accablé pendant que la Renommée, accompagnée d'un angelot, emporte au ciel le portrait de Mazarin, le Colisée en fond²⁵³.

²⁴⁶ Michel Pastoureau, *loc. cit.*, p. 608.

²⁴⁷ *Idem.*

²⁴⁸ Jean-Marc Chatelain, *loc. cit.*, pp. 354-355.

²⁴⁹ Hubertus Goltzius, *C. Julii Caesaris Augusti et Tiberii numismata*, Antverpiæ, Hieronymus Verdussium, 1620.

²⁵⁰ Thierry Sarmant, « *Roma triumphans* : les frontispices des livres de médailles aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 158, 2000, pp. 69-95, p. 90.

²⁵¹ André Morell, *op. cit.*

²⁵² Gabriel Daniel, *op. cit.*, vol. 1.

²⁵³ Yvan Loskoutoff, *Rome des Césars, Rome des Papes. La propagande du cardinal Mazarin*, Paris, Honoré Champion, 2007, pp. 386-388.

Le frontispice de Coypel (fig. 9) dans l'histoire métallique y fait nettement écho par sa composition. Il sera ensuite imité en 1718 pour les *Numismata imperatorum romanorum* d'Anselmo Banduri (fig. 10). À quelques détails près, le portrait de Louis XIV, littéralement porté aux nues, domine Clio, Chronos et un *putto* rivés au sol, se perdant dans la contemplation du Roi-Soleil, médailles et sablier jonchant le pavé. L'illustration, encouragée par la tradition humaniste, semble finalement dominée par le profane ce qui nous conduit à nous interroger sur la place du religieux dans l'écriture historique.



FIGURE 8



FIGURE 9



FIGURE 10

b. Une sécularisation de l'histoire

Au début du Moyen-Âge, l'historiographie est soumise à la théologie, qui lui impose son propre mode de datation²⁵⁴, avant que la chronique ne commence à s'émanciper de la tutelle ecclésiastique au XIII^e siècle et donc à revenir vers un traitement politique de l'histoire²⁵⁵. La redécouverte des auteurs anciens à la Renaissance porte un nouveau coup à l'histoire chrétienne²⁵⁶ car l'humanisme prône l'humain avant tout et le place au centre de l'action, celui-ci n'étant alors plus le simple jouet de la puissance divine des histoires cléricales²⁵⁷. Le Grand Siècle abonde également en ce sens dans la mesure où les références classiques à l'Antiquité y sont courantes et fortement appréciées par l'élite et les artistes comme en témoigne la Galerie des Glaces où les tableaux de Charles Le Brun nous dépeignent les premiers hauts faits du règne de Louis XIV à travers trente épisodes où se mêlent histoire et mythologie, dont la composition renvoie à l'art numismatique²⁵⁸. De ce fait, l'œuvre de la Petite Académie évolue en pleine sécularisation historiographique.

L'histoire métallique ne comporte que cinq médailles en lien direct avec la religion, dont quatre exclusivement consacrées à la révocation de l'Édit de Nantes et à ses conséquences²⁵⁹ tandis que l'autre porte sur les divisions théologiques au sujet de la grâce auxquelles Louis XIV et le Pape ont mis fin²⁶⁰. La représentation allégorique de la Religion ne paraît que six fois²⁶¹ et la Piété seulement trois²⁶². Le christianisme est repoussé à la périphérie, volontiers annexé à un événement marquant comme la « Maladie du Roy » où le culte se confond avec le bon rétablissement du monarque pour lequel le peuple prie dans ces « Eglises [qui] ne desemplissoient point²⁶³ ». La sacralisation du souverain est avant tout politique, ce que Jean Barbey nomme la « religion royale²⁶⁴ », qui rattache le pouvoir à « une science *consacrée* du

²⁵⁴ Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssière, *op. cit.*, p. 90.

²⁵⁵ Philippe Tétart, *op. cit.*, p. 31.

²⁵⁶ Marie-Paule Caire-Jabinet, *op. cit.*, p. 62.

²⁵⁷ Charles-Olivier Carbonell, *op. cit.*, p. 41.

²⁵⁸ Antoine Amarger, *La Galerie des Glaces, histoire et restauration*, Dijon, Faton, 2007, p. 214 ; Yvan Loskoutoff, « L'héraldique, la galerie des Glaces et les médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Héraldique et numismatique, Moyen Âge-Temps moderne*, vol. 4, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2018, pp. 97-120.

²⁵⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, pp. 209-211 et 213.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 109.

²⁶¹ *Ibid.*, pp. 85, 108, 209-211 et 213.

²⁶² *Ibid.*, pp. 217, 281 et 318.

²⁶³ *Ibid.*, p. 218.

²⁶⁴ Jean Barbey, *Être roi : Le Roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XIV*, Paris, Fayard, 1992, p. 187.

gouvernement²⁶⁵ ». Par conséquent, l'événement du sacre est perçu à travers un filtre séculier, mettant en exergue le roi recevant l'imposition des mains²⁶⁶ : « L'Evesque prit de l'huile précieuse qu'elle renferme, & la mella avec la sainte chrefme, dont il fit au roy les onctions ordinaires ». L'événement paraît, si nous nous penchons sur la manière dont la description se résume sobrement à l'évocation profane des « pairs de France » et des « grands Officiers de la couronne » y assistant, davantage en tant que rite politique qu'en tant que cérémonie catholique. Un vocabulaire en rappelant l'ordinaire coutume revient en boucle dans la narration : « ordinairement », « en la manière accoustumée », « tradition ». Quant au *REX CHRISTIANISSIMUS* qui frappe l'avert de son omniprésence, il se présente comme un titre honorifique qui désigne le roi de France, si nous suivons cette logique excluant le religieux chrétien, incompatible avec le registre épideictique de l'ouvrage.

De même, les historiographes royaux se dédient à une vision séculière de l'histoire, œuvre d'actions humaines comme c'est le cas avec Antoine Varillas, qui, à partir du livre III de son *Histoire de Charles VIII*, centre son récit autour de la première guerre d'Italie. Le Pape Alexandre VI y figure plus en opposant politique qu'en serviteur de Dieu puisque l'objet de la querelle est avant tout territorial. Le sacré n'arrive réellement qu'à la toute fin de l'histoire où entrent en scène la dévotion d'une jeune fille en larmes et l'agonie du monarque, implorant la grâce de Dieu²⁶⁷. Certains événements déplorables sont soit le résultat d'erreurs humaines que peuvent être les mauvaises suggestions des conseillers auprès de Louis XI²⁶⁸, soit dûs à la fortune inconstante, et non à une quelconque volonté divine, lorsque Charles-Quint défait François I^{er} pendant la bataille de Pavie²⁶⁹. L'étape politique que constitue le sacre se réduit même à une simple mention, dépouillé de son caractère chrétien et ne s'attardant pas en description²⁷⁰. La production numismatique écarte également le christianisme de ses pages puisqu'elle porte essentiellement sur des sujets profanes bien qu'il réussisse malgré tout à infiltrer certains recueils. Le frontispice de Jacques de Bie nous ramène aux attributs du clergé que sont mitre ou fêrule crucifère, éclairés par la lumière divine. Une partie de son ouvrage est

²⁶⁵ Yann Lignereux, « Dieu et le roi dans l'illustration métallique de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 171-191, p. 182.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 186.

²⁶⁷ Antoine Varillas, *op. cit.*, pp. 574-577.

²⁶⁸ Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 16-17.

²⁶⁹ Jacques-Auguste De Thou, *op. cit.*, p. 30.

²⁷⁰ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, vol. 2, p. 761.

d'ailleurs consacrée aux médailles papales²⁷¹, pendant que Jean Tristan se lance, par le biais de sa préface, dans des réflexions théologiques sur les croyances antiques et bibliques²⁷².

L'introduction du profane dans l'histoire métallique participe à la sécularisation du récit historique et serait étroitement liée à ce que Jean-Marie Apostolides appelle la « mythistoire », totalité concrète et profane que la monarchie produit afin d'échapper aux exigences d'humilité requises par le christianisme²⁷³. Les marques d'adoration divine envers Louis XIV transgressent l'éthique chrétienne, d'où l'utilisation d'un système de signes romains où le souverain n'est plus soumis à personne et autorise la transfiguration²⁷⁴. La Petite Académie recourt au code antique dans ses types où les scènes mixtes et métaphoriques abondent, au détriment des scènes simples, incorporant mythes et allégories au règne du Roi-Soleil, imaginaire profane qui modère l'impact du « roi très-chrétien » de l'avant. La Religion est représentée le plus sobrement possible, en *palla* et *stola*. Sa sacralité réduite à sa seule croix, elle est désormais capable de couronner son monarque de gloire²⁷⁵. La Piété « à la manière des anciens », assise en face de l'autel de la foi, n'est pas non plus épargnée par l'épuration du religieux. Malgré sa valeur profondément catholique, c'est sa figure païenne qui vient orner le revers de l'« Edit contre les fainéants »²⁷⁶ et en atténuer la teneur liturgique. Les deux figures que nous pouvons véritablement rattacher aux saintes écritures sont l'ange du miracle et la colombe, survolant la Bible et les clefs de Saint-Pierre, qui ne font, respectivement, qu'une apparition pour la « Naissance du Roy » et la « Paix de l'Eglise »²⁷⁷.

Le dépassement de la religion par la mythologie investit les histoires officielles, notamment avec l'œuvre de Claude Malingre où, suite à une métaphore filée de la tempête, Louis XIII paraît en Apollon écartant les nuées que sont les troubles²⁷⁸. Cette invasion de l'Antiquité nous frappe d'autant plus dans *Les Triomphes de Louis le Juste* lorsque la fable mythologique s'empare intégralement du discours historique. Elle s'établit aussi bien dans les gravures que nous pourrions qualifier de mixtes, laissant évoluer Louis XIII au milieu d'un paysage gréco-romain et mythique, que dans les textes. En effet, pour « Le siège du Pont de

²⁷¹ Jacques de Bie, *Les Familles de la France illustrées par les monumens des médailles anciennes et modernes*, Paris, J. Camusat, 1636.

²⁷² Jean Tristan de St-Amant, *op. cit.*, préface.

²⁷³ Jean-Marie Apostolides, *Le Roi-machine : spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Arguments », 1981, p. 83.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 84.

²⁷⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 210.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 281.

²⁷⁷ *Ibid.*, pp. 1 et 109.

²⁷⁸ Claude Malingre, *op. cit.*, vol. 1, p. 141.

Cé », « Amour joint avec Mars » accompagne le monarque afin de « vaincre cette mère » qu'est Marie de Médicis²⁷⁹. À « La réduction de Béarn », nous retrouvons cette Religion aseptisée qui annonce le livre des académiciens, l'Hérésie à terre renvoyant à l'Hydre abattue du récit²⁸⁰. Ainsi, l'histoire exclut le caractère clérical de son propos, le sécularise afin de déifier le souverain, incarnation de l'État, édifiant alors une mythologie nationale²⁸¹.

c. Une œuvre collective

L'histoire métallique est le fruit de nombreuses mains, nécessitant la collaboration de graveurs, dessinateurs, imprimeurs, ministres ainsi que des membres de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres qui ont composé inscriptions et récits des événements tout en définissant le contenu des dessins. La préface de Tallemant signale déjà le rôle de plusieurs participants, évoquant les têtes du roi gravées en taille douce par le Chevalier Edelinck ou encore les caractères d'imprimerie fondus par le Sieur Grandjean. La mise en œuvre de l'institution des médailles a connu de nombreux remaniements et le projet métallique s'avère avoir connu davantage d'intervenants que ceux énoncés par l'abbé Tallemant telle la contribution de Charles Perrault aux premières heures ou encore de Dufour et de Bernard pour la série historique²⁸². L'aspect collectif de l'histoire nous ramène d'une certaine manière à l'humanisme, synonyme de partage de connaissances par son universalité comme l'illustrent par exemple ces regroupements intellectuels que sont l'École lyonnaise ou encore la Pléiade. L'histoire en elle-même résulte d'une compilation, l'historien n'étant que l'architecte qui rajoute une pierre à l'édifice, au palais digne de la gloire monarchique²⁸³.

Cette tradition d'une écriture commune remonte au Moyen-Âge avec les *Gesta Gentis Francorum*, avant de devenir, en langue vernaculaire, *Les Grandes Chroniques de France* de Saint-Denis, rédigées par différents moines que sont par exemple Hughes de Fleury ou encore Guillaume de Jumièges²⁸⁴. Ce travail composé n'est pas le seul du genre et se poursuit avec la

²⁷⁹ Charles Bey, *loc. cit.*, pp. 6-7.

²⁸⁰ *Ibid.*, pp. 10-11.

²⁸¹ Chantal Grell, « La monarchie française et l'histoire au XVII^e siècle », dans Chantal Grell, Werner Paravicini et Jürgen Voss (dir.), *Les princes et l'histoire du XIV^e au XVIII^e siècles*, Bonn, Bouvier, 1998, pp. 535-554, p. 539.

²⁸² Sylvie de Turckheim-Pey, *Médailles du Grand Siècle : histoire métallique de Louis XIV*, Paris, BNF, 2004, p. 27.

²⁸³ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 67.

²⁸⁴ Gabrielle M. Spiegel, *The Chronicle tradition of St-Denis : a survey*, Leyde et Boston, Classical Folio Editions, 1978, p. 40.

Chambre de Richelieu, consolidant les liens entre l'histoire et le pouvoir. Le Cardinal a réuni des historiographes à son service afin de mener à bien son œuvre politique et historique, devenant à la fois son acteur glorieux et son historien²⁸⁵. Cette chambre s'organise en trois cercles, le premier créé pour rassembler la documentation nécessaire à l'histoire du roi, le deuxième se chargeant de répondre aux pamphlets qui attaquent la personne du Cardinal, usant alors d'arguments d'autorité pour détourner l'agression, et le dernier essentiellement formé d'historiographes nommés pour produire soit une histoire éloquente, à l'instar de Duplex ou Charles Sorel, soit une histoire érudite qu'offrent Duchesne et Godefroy, les recherches en la matière étant indispensables pour la diplomatie française²⁸⁶.

Les livres de prestige sont également sujet, quoique de manière moins flagrante, à des coopérations car illustrer un ouvrage nécessite la collaboration d'au moins cinq personnes en plus de l'écrivain : le dessinateur, le réducteur, le graveur, l'imprimeur et l'éditeur²⁸⁷. Pour son *Histoire de France*, Mézeray a eu recours à trois imprimeurs, l'illustrateur Pierre Daret et l'écrivain Jean Baudoin pour les épigrammes, tout en reprenant comme nous l'avons vu les médailles de *La France métallique* de Jacques de Bie. Pour les *Triumphes de Louis le Juste*, la liste s'allonge que ce soit les écrivains-historiens tels Charles de Bey, René Bary et Henry Estienne, les poètes comme Corneille, qui illustre en vers les gravures de « Louis le Juste combattant », ou Furetière et son commentaire en stances, le traducteur R. P. Nicolai, l'imprimeur royal Antoine Estienne, sans compter les dessinateurs et graveurs, à l'exemple de Stefano della Bella ou René Lochon²⁸⁸, et enfin Jean Valdor qui a entrepris l'ouvrage en question et l'a enrichi de gravures inventées.

L'entreprise collective de la numismatique confirme la réalité ordinaire de l'histoire métallique, le XVII^e siècle voyant émerger, en parallèle de l'essor des cabinets, des assemblées de savants et d'amateurs comme celle du duc d'Aumont, des cercles informels d'antiquaires qui se réunissent dans la volonté de produire un projet commun²⁸⁹. Les livres de médailles deviennent alors le fruit de collaborations érudites, le *Thesauri Morelliani* d'André Morell regroupant différents auteurs tels Christian Schlegel et Sigebert Haverkamp, le préfacier Petrus Wesseling ou encore l'ajout de réflexions historiques que peuvent être la *Dissertatio de gemma*

²⁸⁵ Orest Ranum, « Richelieu et ses historiographes », dans Roland Mousnier (dir.), *Richelieu et la culture*, Paris, Éditions du CNRS, 1987, pp. 125-137, pp. 127-130.

²⁸⁶ *Ibid.*, pp. 128-132.

²⁸⁷ Michel Pastoureau, *loc. cit.*, p. 610.

²⁸⁸ Jean-Marc Chatelain et Arnhold Hermann, *loc. cit.*, p. 97.

²⁸⁹ Marie Veillon, « La science des médailles antiques sous le règne de Louis XIV », *Revue numismatique*, vol. 6, n° 152, 1997, pp. 359-377, pp. 369-370.

Augustea d'Albert Rubens ou encore l'« Explication de la grande agate-onyce antique de la Sainte-Chapelle de Paris » de Jean Tristan. Nous retrouvons bien évidemment le concours d'autres professions pour enrichir l'œuvre d'images, Jean-Foi Vaillant s'associant avec l'illustrateur François Descamps pour les *Selectiora Numismata in ære maximi moduli e museo illustrissimi D. D. Francisci de Camps*.

Ainsi, nous pouvons dire que l'histoire métallique est profondément marquée par l'influence humaniste de l'historiographie traditionnelle considérée avant tout comme une œuvre littéraire au service du souverain où le style et l'ornement priment sur le contenu. Pourtant, notre monument n'est pas seulement influencé par l'humanisme mais aussi par un nationalisme propre au XVII^e siècle qui pourrait donc entrer en confrontation avec ce dernier ou au contraire en grossir les traits dans l'intention d'exalter le roi.

II. Des codes historiographiques exacerbés : vers l'expression d'un nationalisme ?

Par nationalisme, nous entendons la volonté d'unité nationale que désire tant Louis XIV au sein d'un territoire morcelé en plusieurs provinces, qui donna lieu à un expansionnisme débridé afin d'assurer l'équilibre intérieur par le biais de réformes et de conquêtes²⁹⁰. Le Grand Siècle réunit en son sein deux paradigmes, deux courants qui fonctionnent en opposition puisque l'un résulte d'une volonté de s'émanciper des patrons antiques tandis que l'autre soutient l'imitation des Anciens, indépassables puisque parfaits. La réalité d'une Antiquité qui vient nourrir et amplifier la puissance nationale semble de prime abord paradoxale.

Pourtant, elle prend un certain sens, si nous revenons à la « mythistoire » de Jean-Marie Apostolidés, qui a d'ores et déjà mis en évidence l'utilisation du code antique pour exprimer ce que le code chrétien ne peut pas. La machine étatique secrète en effet sa propre mythologie, à partir d'une fable connue de tout un chacun, en vue de renforcer son pouvoir et lui donner un sens supérieur, tout en encourageant sa cohésion²⁹¹. Elle aboutit à une forme d'autonomie politique en s'appuyant sur l'héritage gréco-romain, héritage vidé de son paganisme, retravaillé selon les règles de la bienséance, transformant alors les figures mythologiques en allégories qui disent l'État²⁹². En conséquence, c'est par l'Antiquité que le présent du règne se forge, le glorifiant en passant par le filtre d'un mythe intemporel et universel. Dans quelle mesure alors cette légitimation de la nation à travers la personnalité royale en vient-elle à s'exprimer dans le recueil ?

1) Des clichés amplifiés par la numismatique

a. *La référence antique en médaille*

Les médailles sont le support par excellence du discours antique, s'inspirant des modèles grecs et romains pour délivrer un message mythifié. Les types y puisent leur imaginaire répétant certains thèmes monétaires anciens. Les revers du Haut-Empire évoquent des événements spécifiques que reprennent les membres de la Petite Académie comme les libéralités, les

²⁹⁰ Bernard Magné, *op. cit.*, pp. 314-317.

²⁹¹ Jean-Marie Apostolidés, *op.cit.*, pp. 66-70.

²⁹² *Ibid.*, pp. 80-81.

conquêtes, les visites de l'empereur, les bâtiments utiles ou ornementaux, ports et colisées, observatoires et statues équestres, même si la majorité des monnaies se consacre au mythe, représentant divinités et allégories tels Mars, Minerve, Providence ou encore Justice²⁹³. Victoires, naissances, mariages et maladies d'une infinité de princes viennent également illustrer les revers²⁹⁴. Jordan Blondel nous apprend que l'histoire métallique se compose de scènes recopiées à l'identique²⁹⁵. Un sesterce de Néron, où Portumne adossé à un dauphin contemple le port d'Ostie cartographié, sert par exemple de canevas à l'élaboration du « Port de Breft²⁹⁶ ».

L'inspiration antique ne s'arrête pas au dessin, elle investit la légende, la préface de Tallemant faisant d'ailleurs mention d'inscriptions entièrement reprises tels le *MARS ULTOR* de la « Bataille de Fleurus²⁹⁷ » qui orne le temple, créé par Auguste et dédié au dieu de la guerre, ou encore la *FORTUNA REDUX* à la « Prise de La Capelle²⁹⁸ », d'ores et déjà présente dans les monnaies anciennes. Les procès-verbaux confirment cet attachement à l'Antiquité puisque, dans leur proposition de légendes, les académiciens citent des extraits d'auteurs antiques. Le 15 mai 1694, des passages de Tite-Live et d'Horace servent à compléter l'inscription de la Régence. François Ploton-Nicollet confirme la présence de classiques latins, au-delà de la récupération métallique trajanienne et augustéenne, allant de la source livienne à l'inspiration poétique, un passage des *Géorgiques* de Virgile se voit ainsi reproduit à la lettre par l'assemblée²⁹⁹ pour la guerre de Trente ans : *DIVERSO EX HOSTE*³⁰⁰.

Par le biais de l'image, le récit des événements se défait de sa charge mythologique à deux exceptions près : la Fortune qui « paroïffoit avoir abandonné les François » en 1656³⁰¹ et « qui [leur] estoit fi favorable » pendant la campagne d'Italie³⁰². Le texte, profondément ancré dans la réalité historique, fonctionne en miroir avec l'iconographie où la métaphore antique est

²⁹³ Georges Depeyrot, *La monnaie romaine (211 av. J.-C. – 476 apr. J.-C.)*, Paris, Éditions Errance, 2006, p. 41.

²⁹⁴ Charles Patin, *Introduction à l'Histoire de la connaissance des médailles*, Paris, Jean du Bray, 1662, pp. 13 -16.

²⁹⁵ Jordan Blondel, *L'antique dans les Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (dir. Yvan Loskoutoff), mémoire de Master 2, Université du Havre, 2013, p. 59.

²⁹⁶ Jordan Blondel, « Les monnaies romaines aux sources des médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 77-105, p. 88.

²⁹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 228.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 45.

²⁹⁹ François Ploton-Nicollet, « *APOLLO PALATINUS* : la présence des classiques latins dans les légendes des médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 107-128, p. 109.

³⁰⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 24.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 45.

³⁰² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 53.

reine, dressant la fable royale en tableaux épisodiques. La brièveté des légendes face à la longueur des textes narratifs souligne d'ailleurs cette antinomie formelle. De l'antithèse naît une première exacerbation de l'Antiquité puisqu'en rompant avec le support de l'écriture, le mythe est davantage porté en avant que les comparaisons antiques qui constellent habituellement les histoires monarchiques. Alors que, grâce au revers, Louis le Grand s'incarne en une myriade de divinités, empruntant indifféremment la figure iconographique d'un jeune Mars³⁰³ ou celle d'un Apollon illuminé³⁰⁴, Henri le Grand se rapproche d'Hercule, subjugué par Omphale tout comme il l'est lui-même avec la marquise de Verneuil³⁰⁵. Pierre Matthieu, lui, crée un parallélisme entre la situation historique de César et celle de Louis XI :

Louys efvitant un peril fe trouva dans un autre, & comme Cefar fe veid entre les pyrates penfant fuyr Sylla, il fe veid à la difcretion du Marefchal de Bourgogne, & apres avoir efchappé l'embuscade du Comte de Dammartin qui ne l'aymoit point, avoit couru fur les troupes quand elles s'advançoient fur les marches de Bourgogne³⁰⁶.

L'histoire métallique évite ce genre d'analogie, même si la seconde médaille sur la naissance de Louis le Grand entame un rapprochement explicite avec une monnaie d'Auguste, toutes les deux marquées par le zodiaque, les constellations qui ont vu naître les deux princes³⁰⁷. Malgré tout, ce commentaire du revers se perd dans la masse textuelle comme le reste des références antiques qui sont disséminées dans les histoires officielles.

L'image renforce le discours historique à travers son langage graphique, amplement métaphorique. Elle touche tout d'abord le lecteur, le plonge dans la contemplation immédiate du monarque de l'avers et de son acte souverain, propulsant le mythe à la tête de la page, reléguant donc le récit événementiel à la seconde place. Les procès-verbaux cimentent cette prééminence métallique, les inscriptions et dessins faisant préalablement l'objet des séances avant de passer à ce que les membres appellent la « description », qui comprend la narration des hauts faits ainsi que le commentaire de la médaille. Pourtant, le contenu stéréotypé de la narration pourrait venir questionner cette utilisation exclusivement visuelle de l'antique.

En effet, la narration n'est pas exempte d'expressions voire de séquences qui font écho aux œuvres gréco-romaines. La « Levée du siège de Guife » développe la figure des assiégeants qui, après avoir pris d'assaut la place « avec tant de furie », finissent par être « taillez en pièces »

³⁰³ *Ibid.*, p. 47.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 61.

³⁰⁵ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 211.

³⁰⁶ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 51.

³⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 2.

par les troupes françaises³⁰⁸, ces deux formulations se trouvant déjà dans les livres XXXIII³⁰⁹ et IX³¹⁰ de l'histoire livienne. De même que Tacite évoque « ceux qui étaient chargés de butin », *præda onustos*³¹¹, à la révolte des légions de Pannonie, « le soldat revint chargé de butin » suite à la « Prise de Barcelone » en 1697³¹². C'est « au premier choc », *primo concursu* que la septième légion de Labienus³¹³ et la cavalerie sous les ordres du duc de Luxembourg firent plier l'adversaire³¹⁴.

Les analogies se poursuivent et vont jusqu'à inclure un verbe dans leur construction syntaxique. En effet, pendant que César est dissimulé par la nuit, *noctu occultatus*, lors de la campagne contre les Éburons³¹⁵, que les bâtiments de Scipion en Afrique sont envoyés par le fond, *deprimuntur*³¹⁶, ou que les Bellovaques, poursuivis par la cavalerie romaine, cherchent à fuir chacun de leur côté, *diversis fugam quærun*³¹⁷, la « Bataille navale de Carthagène » nous montre une flotte ennemie qui « se fauva en désordre, à la faveur de la nuit dans le port » où des vaisseaux dunkerquois « coulèrent à fond³¹⁸ ». La « Vie de César » écrite par Plutarque nous dévoile également un Caton animé du désir d'« épargner le sang³¹⁹ » du citoyen à l'égal du maréchal de Luxembourg qui souhaite « épargner » celui du soldat³²⁰. Le prince d'Orange et l'électeur de Bavière « ne se crurent pourtant pas en feuteté³²¹ » à la « Bataille de Nerwinde » tandis que, chez Tacite, Tibère se croyait lui-même en sûreté si ses fils avaient des légions sous leurs ordres, *seque tutiorem rebatur*³²². Tite-Live semble d'ailleurs être celui dont les expressions, bien que topiques, font le plus souvent écho à l'histoire métallique que ce soit le duc d'Enguien « marcha aux Ennemis³²³ » qui pourrait renvoyer à *ire ad hostes pergit*³²⁴ ou, dans un style plus louangeur, les galères du roi « assiégèrent [...] par terre et par mer³²⁵ » et

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 30.

³⁰⁹ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 23, XXXIII, 37, p. 54.

³¹⁰ Tite-Live, *Histoire de Rome depuis sa fondation : livre VII-X*, Paris, Paleo, coll. « Sources de l'histoire antique », vol. 3, 2004, IX, 16, p. 164.

³¹¹ Tacite, *op. cit.*, vol. 1, I, 21, p. 20.

³¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 267.

³¹³ Jules César, *op. cit.*, vol. 2, VII, 62, p. 255.

³¹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 228.

³¹⁵ Jules César, *op. cit.*, vol. 2, VI, 43, p. 206.

³¹⁶ Jules César, *Guerre d'Afrique*, Paris, Les Belles Lettres, 1949, 96, p. 88.

³¹⁷ Jules César, *La guerre des Gaules*, vol. 2, VIII, 19, p. 312.

³¹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 9.

³¹⁹ Plutarque, « Vie de César », *Vies parallèles*, Paris, Les Belles Lettres, vol. 9, 1975, XLI, p. 191.

³²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 251.

³²¹ *Ibid.*, p. 249.

³²² Tacite, *op. cit.*, vol. 1, II, 44, p. 108.

³²³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 6.

³²⁴ Tite-Live, *Histoire romaine : Livres XXVI à XXX*, Paris, Flammarion, 2009, XXX, 11, pp. 398-399.

³²⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 22.

« l'intrépidité du Roy inspira une telle ardeur³²⁶ » nous ramèneraient respectivement à *terræ marique oppugnatum issent*³²⁷ ainsi qu'à *tantum iniecit ardoris*³²⁸.

Certaines phrases s'avèrent même directement extraites, si nous nous reportons à leur traduction. Dans son *Panégryrique*, Isocrate nous enseigne que « la valeur triomphe du nombre³²⁹ », concluant alors son paragraphe d'une manière similaire à la « Paix de Rifwik³³⁰ ». Pour finir, « La nuit sépara les combattants » aussi bien pendant la « Bataille de Fribourg³³¹ » que lors d'un combat indécis en Lucanie, de nouveau chez Tite-Live : *nox incerta victoria diremit pugnantes*³³² (mais la nuit sépara les combattants sans qu'on sût quels étaient les vainqueurs).

Malgré ce rapprochement textuel, l'écriture s'inscrit avant tout dans un paysage de lieux communs, reprenant les mêmes clichés d'une œuvre historique à l'autre, comme nous le suggérait déjà notre précédente réflexion sur les thématiques de l'historiographie traditionnelle qui puise son vocabulaire guerrier aux sources de la littérature antique. Plus que la volonté de se référer aux textes anciens, il serait plus approprié de parler d'habitudes stylistiques, parfaitement intégrées au genre historique. D'ailleurs, les membres de la Petite Académie n'en font à aucun moment mention, que ce soit dans leur préface ou au sein des procès-verbaux, contrairement aux médailles où ils se plaisent à en informer le lecteur ou l'assemblée.

Enfin, à rebours des comparaisons mais aussi des citations gréco-latines, généralement disséminées dans l'écriture par les historiens et les numismates, notre narration empruntée n'est pas mise en valeur par rapport au reste de l'exposé narratif, s'y fondant dans l'indistinction la plus totale. En effet, les comparaisons marquent toujours leur appartenance à la culture antique pendant que les citations, en italique voire parfois même séparées du reste du récit par un paragraphe leur étant réservé, sont clairement présentées comme telles. Valère Maxime inclut un vers d'Homère dans son développement sur les cultes étrangers³³³ tout comme les livres de numismatique, Jean-Foi Vaillant citant Dion Cassius³³⁴ et Jean Tristan rapportant un passage

³²⁶ *Ibid.*, p. 97.

³²⁷ Tite-Live, *Histoire romaine*, vol. 26, XXXVI, 3, p. 7.

³²⁸ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 5, V, 28, p. 48.

³²⁹ Isocrate, « Panégryrique d'Athènes », *Discours*, Paris, Les Belles Lettres, vol. 2, 1987, XCI, p. 37.

³³⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 272.

³³¹ *Ibid.*, p. 12.

³³² Tite-Live, *op. cit.*, vol. 17, XXVII, 2, p. 4.

³³³ Valère Maxime, *op. cit.*, vol. 1, I, 3, p. 26.

³³⁴ Jean-Foi Vaillant, *op. cit.*, p. 5.

ovidien des *Fastes*³³⁵. Dans un style analogue, Belleforest et Pierre Matthieu s'y emploient, l'un incorporant les mots latins de Lucaïn dans sa narration³³⁶ tandis que l'autre les dispose en sa marge³³⁷, créant un parallèle constant entre la modernité et les temps anciens.

Quant à l'œuvre de Jean Valdor, le rôle des gravures y diffère de celui du recueil de la Petite Académie, Charles Bey et René Bary exploitant une iconographie redondante. Cet ouvrage, dont nous exposons deux sections distinctes, « Louis le Juste combattant » et « La Vie triomphante de Louis le Juste », reprend la même tonalité que l'écriture, l'une fabuleuse accompagnant la légende monarchique, tapissée de références antiques, tandis que l'autre cartographique assiste la narration pragmatique des luttes armées. Dans l'histoire métallique, au contraire le visuel fonctionne de manière complémentaire avec le textuel, bien que certaines médailles, dites simples, reproduisent sans détour la scène historique. La métaphore du revers augmente la valeur « réaliste » du récit, lui confère une tout autre portée qui aurait beaucoup moins d'impact si elle ne faisait que réitérer. C'est pourquoi la différence formelle entre texte et image permet au recueil d'entrelacer la fable et le réel pour en enraciner davantage la mythologie. Par le métal, il rend donc véritable la construction légendaire du règne.

b. Une preuve d'histoire à la vraisemblance

La médaille n'est pas un simple ornement de l'histoire, comme pourrait nous le laisser supposer le Cabinet des médailles qui a été déplacé à Versailles sous la supervision de Louvois, instrument des divertissements princiers dont le prestige ne ferait qu'impressionner l'étranger³³⁸. Elle appartient avant tout au domaine de l'érudition, à l'histoire de l'histoire. Les monnaies romaines se révèlent être de véritables mines d'informations sur la période antique que ce soit sur les mœurs et la culture, l'évolution de la politique, de l'économie ou de la religion. Au XVII^e siècle, elles sont considérées comme le document le plus accessible et le plus durable³³⁹. L'histoire explique la médaille et la médaille confirme l'historien³⁴⁰. Elle apparaît alors comme la preuve historique par excellence, capable de suppléer voire de corriger

³³⁵ Jean Tristan de St-Amant, *op. cit.*, p. 23.

³³⁶ François Belleforest, *op. cit.*, p. 1617.

³³⁷ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 120.

³³⁸ Thierry Sarmant, *op. cit.*, p. 61.

³³⁹ Mark Jones, « 'Proof Stones of History' : The Status of Medals as Historical Evidence in the Seventeenth-Century France », dans Michael H Crawford, C.R. Ligota et J.B. Trapp (dir.), *Medals and coins from Budé to Mommsen*, London, University of London, 1990, pp. 53-71, p. 53.

³⁴⁰ Marie Veillon, *loc. cit.*, p. 374.

le récit des faits, grâce à l'incorruptibilité de son métal³⁴¹. Elle contrecarre les récits fallacieux que la plume peut livrer, corrompant alors son discours, à la base susceptible d'erreurs, et s'adaptant à son contexte pour plaire aux puissants. En matière de vérité, la suprématie du médailliste par rapport à l'historien est d'ailleurs défendue avec une certaine véhémence par le Père Hardouin qui rattache l'ensemble des sources littéraires au mensonge³⁴². De la simple écriture vraisemblable, nous passons alors au témoignage métallique du règne, témoignage exempt de tout soupçon.

La numismatique, en plus de renforcer la nature véritable de l'œuvre, amplifie l'immortalité que lui confère déjà l'histoire. L'immuabilité du discours historique s'accroît dans l'or, l'argent et l'airain. Il ne se dépose pas uniquement sur le grain des pages, s'y encrant en surface, il se fond dans le métal, se confond dans ses reliefs et ses creux aux contours si palpables, matérialisant ainsi son intégrité documentaire. Les médailles furent, sont et seront toujours à l'inverse du papier qui s'effritera au fil des siècles, se déchirera entre les mains des censeurs et des controverses ou se consumera tout simplement au premier incendie venu³⁴³. La mémoire du règne de Louis XIV, ainsi préservée de la destruction, ne peut qu'espérer perdurer au-delà de l'écriture. La pérennité qu'octroie la médaille dépasse largement la narration et nous amène alors à considérer la supériorité du métal vis-à-vis du texte.

En effet, Robert Wellington affirme que la véracité métallique entre en contradiction avec la vraisemblance textuelle³⁴⁴. Associée à cette dernière, la vérité que délivre la médaille en tant qu'artéfact, trace indélébile de la vérité historique, dont la connexion immanente avec l'événement commémoré ne peut être remise en doute, finit par se ternir. Son interprétation officiellement rédigée vient contrebalancer l'exactitude de son propos, forçant à ne voir les faits que sous un angle partisan, celui de l'Académie royale des Inscriptions et des Belles-Lettres, soumise à la volonté de Sa Majesté. La médaille s'avère dès lors suffisante en elle-même et l'apport narratif, dans la mesure où celui-ci ne ferait que compromettre sa forme véridique par son explication partielle, ne ferait qu'en encombrer le message. Malgré tout, c'est cette distinction entre le texte et l'image qui permet à l'histoire métallique de se détacher des autres livres de médailles, basant leurs commentaires sur des preuves physiques pour tenter d'en tirer un sens possible, mais aussi de l'*Histoire de France* de Mézeray dont les planches de médailles ne font finalement l'objet que d'une description sommaire à la périphérie du développement

³⁴¹ Marie Veillon, *Histoire de la numismatique ou la science des médailles*, St-Étienne, Éditions Errance, 2008, p. 15.

³⁴² Jean Hardouin, *Ad Censuram scriptorum veterum prolegomena*, London, s. n., 1766, p. 172.

³⁴³ Mark Jones, *op. cit.*, p. 55.

³⁴⁴ Robert Wellington, *op. cit.*, p. 10.

narratif. Ces œuvres ne sont malgré tout pas dépourvues d'erreurs dans la mesure où de fausses monnaies y circulent, Mézeray reprenant les médailles falsifiées de Jacques de Bie et de son ami Baptiste Duval pour le cycle mérovingien, créées de toutes pièces au cours du XVII^e siècle³⁴⁵ de même que les médailles douteuses d'Abraham Van Goorle dans ses *Numismatum romanorum sive Familiæ romanæ quæ in ejus antiquis numismatibus reperiuntur*³⁴⁶.

Par le récit des faits, notre recueil crée sa propre vérité, vérité qui surpasse celles de Mézeray et de *La France Métallique*, construites *a posteriori* des dynasties, puisqu'il forge son argument d'autorité ainsi que son explication au sein d'un même ouvrage pendant le règne du Roi-Soleil, du moins pour l'édition de 1702. Les significations que tentent d'extraire les numismates des monnaies anciennes témoignent de leur volonté érudite à atteindre une forme d'exactitude alors que les médailles de Louis XIV ne recherchent pas la vérité en soi mais à fabriquer, plutôt qu'une preuve d'histoire, une preuve à la vraisemblance historique, empreinte de panégyrique et de propagande royale. En offrant un sens aux arguments visuels, façonnés par ceux-là même qui les commentent, l'œuvre métallique s'engage par-delà son illusion d'authenticité, lui donnant chair dans le métal. Ainsi, bien que le message incontestable exprimé par la médaille soit fragilisé par son accompagnement textuel, celui-ci gagne en véracité grâce à la tangibilité de cette évidence historique. Son pouvoir amplificateur ne s'arrête cependant pas là et en vient à toucher la sphère religieuse.

c. Une sécularisation renforcée

Le profane de l'image influe sur l'écriture du règne de Louis XIV, en enfla le séculier qu'annonçait déjà l'emploi des allégories de la Foi et de la Religion, vidées de leur sacralité pour devenir politique tout comme la Providence qui veille et accompagne le destin des individus. Elle s'apparente à une science du gouvernement, notamment au « Commencement du règne du Roy³⁴⁷ » où la personnification au côté de la France, parée de ses attributs antiques que sont gouvernail, globe et corne d'abondance, élève Louis XIV sur un pavois. Son caractère providentiel, incarnant l'espoir des Français, *FRANCORUM SPES*, s'explicite dans la narration par les « hautes espérances du bonheur de ses peuples », conservant toujours un fond religieux, comme le rappelle d'ailleurs l'abbé Tallemant lorsqu'il nous apprend, le 26 janvier 1700,

³⁴⁵ Guy Verron, *op. cit.*, p. 186.

³⁴⁶ Marie Veillon, *op. cit.*, p. 34.

³⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 3.

qu'elle marque les « vœux du peuple » et « la protection de Dieu », ainsi accompagnée de la nation personnifiée.

Pourtant, elle parvient à s'en détacher totalement, dépassant la sécularisation de la Foi et de la Religion, quand elle investit les médailles des « Magafins » et de l'« Edit contre le luxe³⁴⁸ ». Sous les mêmes traits, elle retourne au sens de sa racine latine *PROVIDENTIA*, la Prévoyance qui ne dérive alors plus de Dieu mais bien d'une « sage » capacité, celle de « sa Majesté » qui anticipe l'utilité des magasins en état de fournir le matériau des conquêtes et prévient d'une loi les excès des plus aisés. La Piété emprunte dans une moindre mesure la voie de Providence, repoussant la dévotion religieuse hors du recueil à la « Libéralité du Roy pendant la famine³⁴⁹ » où la *Pietas* devient paternalisme royal, fusionnant avec la figure de la Charité sustentant femmes et enfants : *FAMES PIETATE PRINCIPIS SUBLEVATA*, « la France préservée de la famine par la bonté paternelle du Roy ».

La Providence passe alors pour une vertu royale et non la volonté d'une réalité transcendante qui s'exprime chez Pierre Matthieu où c'est davantage l'action de Dieu que la « prévoyance des hommes » qui orchestre le mariage de Marie Stuart et de François II malgré « les embusches des Anglais³⁵⁰ ». Le divin voit ses raisons exposées par De Thou sur l'accroissement de la puissance espagnole³⁵¹ jusqu'à se matérialiser en punition céleste tandis qu'Hardouin de Péréfixe associe le dernier malheur d'Henri IV à son penchant pour les femmes car « Dieu punit tôt ou tard ceux qui s'abandonnent à cette passion criminelle³⁵² ».

La représentation iconographique des maladies royales tempère généralement la matière chrétienne de la narration telle la guérison du monarque à Calais en 1658 où la Santé à l'antique contrebalance les « chants d'allegresse », les « ardentes prières » et les « folemnelles actions de grâces » pour inviter le « Ciel » à secourir le roi³⁵³. Le revers délivre une toute autre réalité, bien qu'elle soit déjà énoncée dans le récit, le souverain en péril mettant la France dans un « extrême danger ». En effet, c'est *SALUS IMPERII*, littéralement la santé du pouvoir, qui écarte la « calamité publique » dans laquelle est plongée la France : *REGE CONVALESCENTE CALETI*, « le rétablissement de la santé du Roy à Calais a été le salut de la France ». L'action divine s'efface, d'ores et déjà amoindrie par le recours au « Ciel » dont le sens peut s'élargir,

³⁴⁸ *Ibid.*, pp. 128 et 282.

³⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 69.

³⁵⁰ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 11.

³⁵¹ Jacques-Auguste De Thou, *op. cit.*, p. 17.

³⁵² Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 22.

³⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 50.

renvoyant à la demeure des Dieux païens que Tacite évoque au Livre I : « ils prennent à témoin le ciel et les dieux », *cælum ac deos obtestantur*³⁵⁴.

Les médailles sur la maladie de 1686 (fig. 11 & 12) sont beaucoup plus ambiguës dans leur traitement mais participent toujours à atténuer la religiosité de l'écriture³⁵⁵. La figure suppliante ou reconnaissante de la France au pied d'un autel reçoit les rais plus ou moins intenses d'« une lumière » dont l'auteur demeure flou, bien que venant du Ciel. La légende de la guérison, fortement imprégnée par le christianisme, *DEO CONSERVATORI PRINCIPIS*, mot pour mot « à Dieu sauveur du prince », semble nous pousser à associer ce dernier à l'illumination, ce choix étant encouragé par les actions de grâces du texte. Pourtant, cette lueur qui finit par percer les nues menaçantes à l'annonce du rétablissement du roi pourrait en réalité se référer au souverain lui-même, à la fois solaire et apollinien³⁵⁶, son scintillement vital redoublant d'éclat à sa convalescence. Le retour narratif de Sa Majesté, qui tentait de dissimuler le danger dans lequel elle était, tire également la France de l'« extrême désolation ». Si nous suivons la pensée de Josèphe Jacquot concernant les légendes tirées des Écritures, selon laquelle « ces emprunts mettent en parallèle la puissance du roi avec celle de l'Éternel³⁵⁷ », le lien trouble et épuré qui existe entre christianisme et scène métallique a avant tout pour but de grandir le monarque, l'élever au rang divin, de *COELI MUNUS*, « Présent du Ciel » déposé par un ange³⁵⁸.



FIGURE 11



FIGURE 12

³⁵⁴ Tacite, *op. cit.*, vol. 1, I, 21, p. 20.

³⁵⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, pp. 217-218.

³⁵⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 59.

³⁵⁷ Josèphe Jacquot, « Des légendes de médailles et jetons empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament de la Renaissance au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, vol. 135, 1989, pp. 391-402, p. 399.

³⁵⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 1.

Cet étalage de grandeurs, faisant fi de l'humilité religieuse, s'explicite clairement à la mort du roi où Dieu se voit évincé de la dernière médaille même s'il fait son ultime apparition sur le lit funéraire de Louis le Grand, l'accueillant avec confiance et mourant « en héros & en chretien », formulation étrangement paradoxale, mêlant le culte monarchique à la religion de l'*humus*³⁵⁹. L'histoire métallique ne s'achève pas sur la modeste fin du souverain qui retourne à la poussière mais bien sur son éternité, amplifiée par le métal. Le revers de la première médaille mortuaire (fig. 13) nous renvoie au frontispice, la Renommée emportant le portrait de son souverain hors de la portée du Temps, engendrant alors une gloire circulaire, infinie qui se répercute sur la légende de la seconde : *ÆTERNÆ MEMORIÆ LUDOVICI XIV*, « à l'éternelle mémoire du roy Louis XIV ». La Piété dépose au milieu des trophées le livre des médailles, pièce centrale de l'illustre monument. La valeur profane des revers glorifie le monarque, l'extirpe du tombeau sans pour autant tomber dans l'indécence, atténuant les quelques traces religieuses du récit. L'historiographie traditionnelle ramène généralement ses souverains à l'humilité de leur condition mortelle. Les dernières paroles de Charles VIII, tourmenté par l'apoplexie, furent l'invocation du secours de Dieu et des saints³⁶⁰ alors que Louis XI finit par s'abandonner à l'agonie, se remettant aux mains de la Vierge Marie³⁶¹. La souffrance des derniers instants s'oppose donc au départ « tranquille & patient » de Louis le Grand et ce malgré la douleur qui le ronge de l'intérieur.



FIGURE 13

Le recueil ne fait pas que modérer la religiosité de ses images mais tient aussi à réduire sa présence narrative, à commencer par la préface qui évince la figure théologique de son discours contrairement à d'autres auteurs qui souvent y glissent une référence. Du Haillan lui

³⁵⁹ *Ibid.*, pp. 317-318.

³⁶⁰ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 576.

³⁶¹ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 560.

adresse sa dédicace finale³⁶², Jean Chartier appelle Dieu à l'aide³⁶³ et la modestie de Mézeray soumet ses potentielles erreurs à la volonté divine³⁶⁴. De surcroît, le livre des académiciens ne cherche pas à s'étendre outre mesure sur la religion, ce qui n'est pas le cas de Scipion Duplex, exposant les ligues particulières entre catholiques³⁶⁵ ou encore de Du Haillan consacrant plusieurs pages à la cérémonie du sacre³⁶⁶. L'omniprésence papale déserte l'écriture des académiciens, réduite à quatre occurrences, alors qu'elle envahit l'espace textuel chez Pierre Matthieu où les caractères et pensées des Papes Paul II et Sixte sont dévoilés³⁶⁷ et chez Du Haillan qui oppose le Pape Urbain au Pape Clément VI³⁶⁸. Au contraire, la participation du Pape Clément IX, dont le nom n'est mentionné à aucun moment, à la « Paix de l'Eglise³⁶⁹ », est minimisée dans la résolution puisque le sujet de la phrase n'est autre que Louis XIV qui vient « etouff(er) ces semences de division », rappelant alors la prééminence de l'autorité royale dans cette affaire³⁷⁰.

L'histoire métallique refuse l'enthousiasme chrétien³⁷¹ où le divin s'implique dans le monde des humains, nonobstant les miracles de la guérison et de la naissance qui sont de l'ordre du cliché historique, Pierre Matthieu associant Louis XI à un don de Dieu censé consoler Charles VII³⁷². Les Histoires de France introduisent la fable clovisienne du premier roi très-chrétien, recevant la visite du Saint-Esprit pendant son baptême, détenteur de la Sainte Onction, après avoir été l'objet du prodige de la bataille de Tolbiac, animé par la flamme divine pour pourfendre les Alamans en échange de sa conversion. Les présages sont également monnaie courante dans ces histoires, Claude Malingre nous décrivant une comète prodigieuse déchirant le ciel³⁷³ ou Julien Peleus qui, lui, aspire au merveilleux, la colère cosmologique de Dieu se matérialisant à travers une gradation apocalyptique : « forces prodiges, monstres, comètes & tremblements de terre³⁷⁴ ». Les Anciens servent ici de modèle à ces morceaux prémonitoires³⁷⁵,

³⁶² Bernard Du Haillan, *op. cit.*, préface.

³⁶³ Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Paris, Jannet, vol. 1, 1858, préface.

³⁶⁴ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, vol. 1, préface.

³⁶⁵ Scipion Duplex, *op. cit.*, p. 46.

³⁶⁶ Bernard Du Haillan, *De l'estat et succez des affaires de France depuis Pharamond, premier roy des Franks, Francons ou François, jusques au roy Loys unziesme*, Paris, s. n., 1570, pp. 95-97.

³⁶⁷ Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 235 et 474.

³⁶⁸ Bernard Du Haillan, *op. cit.*, pp. 65-66.

³⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 109.

³⁷⁰ Yann Lignereux, *loc. cit.*, pp. 185-186.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 184.

³⁷² Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 9.

³⁷³ Claude Malingre, *op. cit.*, vol. 1, p. 7.

³⁷⁴ Julien Peleus, *Histoire de la vie et faits de Henri le Grand, contenant ce qui s'est passé depuis l'usurpation du royaume de Navarre par Ferdinand, roi d'Arragon, jusqu'en 1593*, Paris, F. Huby, vol. 3, 1613, p. 3.

³⁷⁵ Raymond Bloch, *Les Prodiges dans l'Antiquité classique*, Paris, PUF, coll. « Mythes et religions », 1963.

Salluste évoquant la prédiction de l'haruspice à Marius, suite à un rituel sacrificiel³⁷⁶, pendant que Suétone nous fait part d'un augure, un aigle se perchait sur l'épaule droite de Claude désigné par le sort, signe annonciateur de son second consulat³⁷⁷.

Dans *Les Triomphes de Louis le Juste*, la religion s'immisce de manière plus ou moins détournée au cœur des épisodes, la moitié pour être exact, relatés par Charles Bey et centrés sur la dissidence protestante, l'Hérésie tératologique étendant au fil des pages sa braise discordante. Portant la destruction en son sein, « elle escume de rage », « les cris sinistres » attirant « les Ministres » à la reddition de Saumur³⁷⁸, elle emprunte les écailles de l'Hydre « expirant, et son dernier soupir, et un feu dévorant³⁷⁹ » à la prise d'Alets, une des dernières places fortes de la résistance hérétique. L'horreur qu'inspire l'impiété se déverse dans le discours historique que ce soit « son effroyable corps », « son flambeau funeste » ou ses « flammes sacrilèges ». Cette description abominable de l'Hérésie n'est pas aussi vindicative dans notre recueil. Réduite à une malheureuse infection, cette « secte si pernicieuse » ne revêt pas la monstruosité titanesque des *Triomphes*, paraissant davantage sous les traits d'un incident politique parmi tant d'autres que Louis le Grand balayera d'un revers de la main par la révocation de l'Édit de Nantes³⁸⁰.

La punition des rebelles chez Charles Bey a une allure de châtiment divin car la vengeance du monarque se confond avec le « courroux du Ciel », l'un « lançant des Éclairs » afin de consumer, sous le feu des mortiers, les criminels qui ont embrasé les autels pendant que l'autre fait tomber la « voûte d'un Temple » sur ces mêmes impies³⁸¹. Louis XIV voit, pour sa part, sa puissance incarnée par le Jupiter du revers, brandissant sa foudre au-dessus de la ville de Gênes, tandis que la narration du bombardement, qui « réduisit en cendres une partie des magnifiques Palais », nous ramène à un châtiment à taille humaine, les Galioles y jetant « une quantité de bombes³⁸² ». Les deux histoires se concluent sur la gloire du souverain, s'emparant des Cieux, bien que « La Vie triomphante de Louis le Juste » finisse sur une note plus humble, se refermant sur « la mort d'un Prince qui devait être immortel » et qui inévitablement ne l'est pas³⁸³. Il demeure au passé mais périt au présent. Louis XIV survit à travers la mémoire métallique, se détachant du christianisme pour perdurer au-delà de sa chair alors que Louis XIII est ramené à son agonie chrétienne, la « providence divine » restant la maîtresse de ses maux.

³⁷⁶ Salluste, *op. cit.*, LXIII, p. 204.

³⁷⁷ Suétone, « Vie de Claude », *op. cit.*, VII, p. 210.

³⁷⁸ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 14.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 54.

³⁸⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 209.

³⁸¹ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 26.

³⁸² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 202.

³⁸³ René Bary, *loc. cit.*, p. 109.

Ainsi, même si l'influence de l'iconographie sur le récit semble moins flagrante qu'au début de notre développement, le profane s'emparant de la narration, il n'en reste pas moins qu'elle pourrait influencer sur son écriture, davantage rationalisée que dans les autres œuvres historiques, toujours empreintes d'un certain enthousiasme religieux.

2) L'accentuation iconographique d'une épopée théâtralisée

a. Un héroïsme déraciné du récit

La vision cicéronienne de l'histoire dissocie l'épopée de l'histoire, confrontant la vérité objective à la fabrication fictive, qui vise la *delectatio* du lecteur³⁸⁴. Néanmoins, les historiens romains en insèrent dans leur narration, le plus grand représentant de ce procédé n'étant autre que Tite-Live. En effet, son écriture adopte un ton semi-légendaire, notamment pour les périodes les plus lointaines³⁸⁵. De même que les origines romaines, retraçant le mythe de Romulus et Rémus, qui échappent aux eaux du Tibre avant d'entamer leurs premières actions de gloire à la poursuite des brigands³⁸⁶, la bataille de Métaure, révélant l'ingéniosité presque homérique de Claudius qui encercle de tous côtés l'ennemi, ennemi s'offrant bouche ouverte au vainqueur³⁸⁷, exprime tout son héroïsme. Tacite pratique de même, prenant pour modèle Virgile et Lucain comme le laisse entendre Jean-Louis Laugier³⁸⁸. La vaillance d'Agrippine, qui étouffe une sédition suite à l'attaque d'Arminius³⁸⁹, cohabite avec la vision grandiose de l'Océan en furie, secoué par l'ouragan, désordre total engloutissant indistinctement soldats et bêtes, duquel parvient à s'extraire Vitellius, dans l'attente du jour, en compagnie de quelques survivants³⁹⁰. En conséquence, le registre épique se mêle à la narration historique puisqu'elle raconte les exploits d'hommes illustres, exploits dont l'éclat se teinte parfois de merveille.

Dès lors, il fusionne avec l'épidictique et la fable de l'historiographie officielle. Les Histoires de France s'inscrivent davantage dans l'exaltation collective du passé, remontent aux fondements de la nation pour ensuite se livrer à sa construction, événement par événement. Le principe du découpage dynastique en trois races, qui évoque d'ailleurs le mythe hésiodique des

³⁸⁴ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 20.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 92.

³⁸⁶ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 1, I, 4, pp. 9-10.

³⁸⁷ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 17, XXVII, 48, p. 91.

³⁸⁸ Jean-Louis Laugier, *op. cit.*, p. 91.

³⁸⁹ Tacite, *op. cit.*, vol. 1, I, 69, p. 51.

³⁹⁰ *Ibid.*, 70, p. 52.

âges de l'humanité, approfondit le lien que tisse l'histoire avec la légende, stabilisant la sacralité du récit³⁹¹. Henri IV paraît en véritable personnage d'épopée, Hardouin de Péréfixe résumant ainsi les deux parties précédentes de sa vie : « nous avons suivi la fortune de notre héros par des chemins extrêmement difficiles et raboteux au travers des rochers et des précipices, durant des temps fort fâcheux et plein d'orages et de tempêtes³⁹² ». Comme « notre Henri », la première personne du pluriel consolidant le sentiment d'appartenance, et de sa « merveilleuse prudence³⁹³ », Charles VIII calme la France intérieure de manière « aussi extraordinaire que le dehors³⁹⁴ », assurant le caractère hors norme de l'épisode.

L'éclat prestigieux du récit de bataille se déploie, passant s'illustrant par des exploits individuels, séparés de la masse informe des troupes en confrontation. Julien Peleus se plaît à employer la comparaison mythologique afin d'héroïser l'accomplissement personnel du Roi de Navarre où « [il] alla le premier aux coups comme Thefée, qui sans attendre le fort s'offroit de combattre le Minotaure³⁹⁵ », ou encore de « ce Prince [qui] s'offroit toujours comme en sacrifice à Mars, & moins accompagné d'armes que de courage, faifait peur aux dangers et menaçait arrogamment la mort³⁹⁶ ». Privées de leur ornement antiquisant, les prouesses de Selim II, empereur des Turcs, pour réduire « tout son Royaume sous sa puissance » à travers une gradation³⁹⁷, ou encore celles de François I^{er}, survivant à la mêlée malgré les « coups de piques & de halebardes dans les armes, dont la bonne trempe luy sauva la vie³⁹⁸ », nous offrent toujours une vision homérique du récit historique. Enfin, le *topos* de la tempête, si cher à l'épopée, s'établit au cœur des histoires, la vie de Louis XI se résumant à un navire secoué par la fureur maritime, incapable de revenir au port³⁹⁹.

L'héroïsme déserte la narration de l'histoire métallique pour mieux investir l'image et ce essentiellement par le biais de médailles mixtes où le monarque, en tenue antique d'*imperator*, s'avance au milieu d'un paysage extraordinaire, surplombant par exemple le Rhin personnifié pendant qu'une Victoire ailée en 1672 le couronne⁴⁰⁰. Les médailles métaphoriques, qui associent le souverain aux figures héroïques tels Mars ou Hercule, fonctionnent d'une manière similaire aux comparaisons mythologiques des histoires royales. Ce mélange entre le

³⁹¹ Orest Ranum, « Historiographes, historiographie et monarchie en France au XVII^e siècle », *op. cit.*, p. 162.

³⁹² Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 123.

³⁹³ *Ibid.*, p. 21.

³⁹⁴ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 19.

³⁹⁵ Julien Peleus, *op. cit.*, vol. 3, p. 35.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 49.

³⁹⁷ Jacques-Auguste De Thou, *op. cit.*, p. 24.

³⁹⁸ Gabriel Daniel, *op. cit.*, vol. 2, p. 18.

³⁹⁹ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 561.

⁴⁰⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 122.

réel et la fable confirme la tonalité épique des images, la merveille à l'intérieur du réel. La dizaine de figures équestres témoignent de la puissance monarchique, notamment au « Retour du Roy à Paris » où, juché sur sa monture, il reçoit l'accueil de l'allégorie urbaine, agenouillée à ses pieds⁴⁰¹. Certains types simples concourent également à sublimer les actions éclatantes du règne, représentant Louis XIV au milieu d'une tranchée ouverte, à la fois capitaine et soldat, *DUX ET MILES*⁴⁰², ou encore le soldat anonyme du « Combat de Leuze » qui brandit son épée en signe de victoire, son destrier piétinant les restes de l'armée adverse⁴⁰³.

La narration n'aspire pas pour autant à un langage épique de grandeurs guerrières et de tempêtes, les exploits particuliers s'effaçant au profit de l'armée française bien que certains y ressurgissent furtivement, vidés de leur éclat à l'exception de l'intervention du souverain, exposé aux tirs ennemis qui fusent dans sa direction, l'effleurant sans le toucher⁴⁰⁴. Les ducs de Modène et de Mercœur voient leur « audace » réduite à une simple phrase qui ne se dégage pas significativement du reste de la narration, parfaitement intégrée au déroulement de la prise de Valence comme si finalement elle relevait de l'ordinaire⁴⁰⁵. « La Vie Triomphante de Louis le Juste » nous conforte dans cette singularité de l'histoire métallique à effacer les actes de bravoure, qui paraissent trop grandiloquents. René Bary intitule même certains de ses épisodes « exploits d'armes ». Ainsi, c'est le duc de Montmorency qui en véritable acteur « taille en pièces » l'adversaire, met en déroute le duc de Rohan et cumule les prises grâce à sa « prévoyance⁴⁰⁶ » mais aussi les maréchaux de Brezé et de Chastillon qui signent une victoire française, l'un attaquant avec une « audace nonpareille » les fantassins lorrains au moment où l'autre jette l'épouvante chez les troupes ennemies⁴⁰⁷.

Enfin, épopée rime avec poésie, poésie qui se greffe au cœur des histoires antiques, Tacite narrant les Guerres de Germanicus (*Annales*, I, 65) dans un style nerveux et asymétrique qui lui confère une force aussi singulière que poétique⁴⁰⁸. Il est à noter qu'à l'origine l'écriture de l'histoire se faisait en vers, Homère et Ennius étant considérés à leur époque comme des historiens, de même que Nævius dont le poème *Bellum Punicum* porte sur la première guerre punique⁴⁰⁹. De nombreux historiographes royaux pratiquent le lyrisme, Pierre Matthieu

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 34.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 99.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 238.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 99.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 45.

⁴⁰⁶ René Bary, *loc. cit.*, p. 57.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 79.

⁴⁰⁸ Jean Bayet, *op. cit.*, pp. 408-409.

⁴⁰⁹ Marie Ledentu et Gérard Salamon, *op. cit.*, p. 113.

confondant la cruauté de l'hiver 1468 avec « la tifane du Duc [qui] se gela en des flacons d'argent⁴¹⁰ » et Paul Pellisson-Fontanier décrivant un Louis XIV amoureux, « déguisant sous de beaux noms, une passion sans saison⁴¹¹ ». D'autres insèrent des fragments poétiques dans la narration, des morceaux de poèmes de Desportes et du Perron à la fin des *Vrais portraits des rois de France*⁴¹² ou la poésie mythologique de Guillaume de Salluste Du-Bartas chez Julien Peleus. Les ouvrages de numismatique introduisent aussi des citations lyriques dans leur description métallique, Jean Tristan glissant des passages de Virgile ou de Stace pour Jules César⁴¹³ tandis que Jean-Foi Vaillant cite des vers d'Ovide pour Corinthus⁴¹⁴.

L'histoire métallique chasse la poésie de son écriture narrative pour la concentrer dans le métal. François Ploton-Nicollet⁴¹⁵ reconnaît en certaines inscriptions la plume de grands poètes latins, la légende *VIBRATA IN SUPERBOS FULMINA*, « foudres lancez sur les superbes⁴¹⁶ », étant une adaptation d'un vers des *Métamorphoses* : *unde movet tonitrus vibrataque fulmina iactat*, « [le père tout-puissant] fait gronder le tonnerre et lance des éclairs⁴¹⁷ ». Les procès-verbaux confirment cet investissement poétique des revers comme à la « Défaite de la flotte hollandaise près de Texel » en 1696 pour laquelle Despréaux propose *Batavis verus dolor* (le véritable tourment de la Batavie) en s'appuyant sur un passage satirique de Juvénal⁴¹⁸ : *ploratur lachrymis amissa pecunia veris*, « L'argent disparu fait verser des larmes sincères⁴¹⁹ ». Notre recueil s'éloigne donc du lyrisme convenu de l'historiographie traditionnelle, poussé à l'extrême dans « Louis le Juste combattant », intégralement rédigé en alexandrins, transformant l'aventure historique en envolées épiques, envolées toujours redoublées par les gravures à l'antique :

On met leurs voiles bas, & l'on coupe leurs Cables ;
La Mer retient son flux, ils meurent sur les sables ;
Et tous les iours d'un bruit qu'on ne peut exprimer,
Ces trois Langues de terre en parlent à la Mer⁴²⁰.

Ainsi, Charles Bey nous replonge dans l'univers maritime de l'épopée où le chant liquide de la houle s'accompagne de l'allitération en [r], brutalité aussi guerrière que mortifère,

⁴¹⁰ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 192.

⁴¹¹ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, p. 85.

⁴¹² Jacques de Bie, *op. cit.*, pp. 394-395.

⁴¹³ Jean Tristan de St-Amant, *op. cit.*, p. 34.

⁴¹⁴ Jean-Foi Vaillant, *Numismata ærea imperatorum augustarum et cæsarum in coloniis municipiis et urbibus jure latio donatis, ex omni modulo percussa*, Paris, D. Horthemels, 1695, p. 11.

⁴¹⁵ François Ploton-Nicollet, *loc. cit.*, p. 111.

⁴¹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 202.

⁴¹⁷ Ovide, *Les Métamorphoses*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2009, II, 308, p. 71.

⁴¹⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 9 juillet 1696.

⁴¹⁹ Juvénal, *Satires*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2011, XIII, 134, p. 257.

⁴²⁰ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 30.

alors que Louis XIII offre en image Bellone à Neptune afin de calmer ses « flots mutins », enclins à la tempête, confirmant la valeur redondante de son iconographie et différant du livre de la Petite Académie qui cherche plus à faire voir qu'à dire l'héroïsme de son personnage principal.

b. La scène métallique

La théâtralisation du discours historique imprègne d'ores et déjà l'écriture antique qui prend des tonalités dramatiques. Tite-Live nous propose une histoire en mouvement, ne s'attardant pas sur les détails techniques⁴²¹, scénarisant les discussions d'assemblées où s'installent silences et réactions des foules⁴²², cherchant avant tout à transmettre au lecteur l'intensité des faits⁴²³. Cette dramatisation touche aussi les monographies de Salluste où les tensions de la lutte entre les classes⁴²⁴ et l'individu tapissent les bas-fonds des crises au sein desquelles les personnages évoluent, parlent et agissent tels des héros de drame historique⁴²⁵, le discours de Catilina aux conjurés se terminant d'ailleurs par une communion du sang⁴²⁶. La mise en scène des éminentes figures, qui se meuvent sur la toile événementielle et qui voient leur sort scellé par l'histoire, fait profondément écho à la tragédie comme le développe G. Giovannini pour qui la matière historique passe par le prisme de la veine tragique, stimulant les émotions pour mieux en populariser la narration⁴²⁷. Le *pathos* et le *fatum* investissent l'écriture, Tacite dépeignant d'un ton sombre et violent le terreau des guerres civiles⁴²⁸ et sublimant la mort aussi lamentable que théâtrale de Claude et de Néron⁴²⁹ pendant que Tite-Live accentue le pathétique des prises de villes⁴³⁰ tout en dramatisant le suicide de Sophonisbe, poussée par la fatalité⁴³¹. Les *exempla* offrent un terrain fertile à une forme de *catharsis*, participant tout autant à la dramatisation de l'histoire.

La Renaissance renforce l'idée d'une histoire théâtrale écrite par un historien-dramaturge, spectacle où chaque épisode historique s'apparente à un acte sur la scène du

⁴²¹ René Morisset et Georges Thévenot, *op. cit.*, p. 734.

⁴²² Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 83.

⁴²³ Jean Bayet, *op. cit.*, p. 242.

⁴²⁴ René Morisset et Georges Thévenot, *op. cit.*, p. 382.

⁴²⁵ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, p. 121.

⁴²⁶ Salluste, *op. cit.*, XX, pp. 73-76.

⁴²⁷ G. Giovannini, « The Connection between Tragedy and History in Ancient Criticism », *Philological Quarterly*, vol. 22, 1943, pp. 308-314, p. 310.

⁴²⁸ Jean-Louis Laugier, *op. cit.*, p. 119.

⁴²⁹ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, pp. 135-136.

⁴³⁰ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 86.

⁴³¹ Tite-Live, *Histoire romaine : Livres XXVI à XXX*, XXX, 15, pp. 411-413.

monde⁴³², le *theatrum mundi*. Cette tendance va même entraîner le développement de l'histoire tragique, genre créé pour étonner et émerveiller le lecteur, les écrivains prenant l'apparence d'historiens⁴³³. Cette conception dramatique se prolonge dans l'historiographie officielle où les intrigues s'enchaînent à coup d'alliances et de trahisons, d'assassinats et de complots, les raisons individuelles et psychologiques des acteurs provoquant les événements. Antoine Varillas s'épanche sur les tensions internes de la France en 1484⁴³⁴ mais aussi sur les meurtres sous cape du duc de Calabre et de son fils aîné, combinant l'alchimie du fer et du poison⁴³⁵. La mort royale s'avère être le domaine privilégié du pathétique, la fin d'Henri II, tournant « toutes ces comedies ioyeuses & riantes en une sanglante & luctueuse tragedie », se drape d'horreur, l'éclat de la lance assassine se plantant dans son œil, et d'émoi, « mourant en grands regrets & douleurs⁴³⁶ ». Pour Jean Chartier, Charles VI paraît sur son lit mortuaire en une figure à la fois lamentable et gracieuse, accompagnée par les larmes, soupirs et exclamations élégiaques du cortège en deuil⁴³⁷. Le narrateur de *l'Histoire de la vie et faits de Henri le Grand* instille directement le *pathos* dans son écriture qui expose le « pauvre peuple » de France, enclos en cette époque si terrible, à travers ces injonctions et ce rythme ternaire qui en amplifie la teneur tant pitoyable que dramatique : « Ô siècle barbare ! Ô temps ! Ô mœurs dépravées & pluf que misérables⁴³⁸ ». Enfin, le destin pave la route des rois dans la mesure où Hardouin de Péréfixe annonce dès les premières pages la fin tragique qui attend Henri IV à travers l'évocation de son « dernier malheur⁴³⁹ » et Du Haillan rapporte les visions de Childeric présageant l'arrivée de Clovis, premier roi des chrétiens⁴⁴⁰.

Notre monument évince la théâtralité de ses textes, la reporte à la scène métallique, les revers de médailles s'apparentant aux actes d'une pièce de théâtre, celle du règne de Louis XIV⁴⁴¹. Les séries métalliques des années 1690 développent d'ailleurs un style plus dynamique et dramatique que celles de Molart, dont le mouvement, plus en retenue, est davantage dans la

⁴³² Claude Gilbert Dubois, *Conception de l'Histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*, Paris, Nizet, 1977, p. 18.

⁴³³ Yves-Marie Bercé, « L'histoire comme un théâtre », dans Danièle Bohler et Catherine Magnien Simonin (dir.), *Écriture de l'histoire (XIV-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005, pp. 351-359, pp. 351-354.

⁴³⁴ Antoine Varillas, *op. cit.*, pp. 8-10.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 247.

⁴³⁶ Jean de Serres, *Recueil des choses mémorables avenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, depuis l'an MDXLVII jusques au commencement de l'an MDXCVII*, Heden, s. n., 1603, pp. 63-64.

⁴³⁷ Jean Chartier, *op. cit.*, vol. 1, p. 9.

⁴³⁸ Julien Peleus, *op. cit.*, vol. 1, p. 51.

⁴³⁹ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 22.

⁴⁴⁰ Bernard du Haillan, *Histoire de France*, p. 28.

⁴⁴¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. 23.

justesse, l'élégance primant⁴⁴². Cette dimension se manifeste chez ce cavalier espagnol à la « Déroute du Comte de Marfin & du Prince de Ligne » en 1667⁴⁴³. Galopant à bride abattue, il tente d'échapper à la menace de ses poursuivants, ne parvenant pas à s'affranchir de la circularité métallique, emprisonné en son centre, son bras désespérément tendu en direction d'une échappée impossible. À la « Bataille de Staffarde » (fig. 14), Hercule illustre à nouveau ce mouvement. Il maintient à terre un centaure, se protégeant de la férocité dévastatrice du demi-dieu qui, victorieux, brandit la Couronne de l'adversaire défait⁴⁴⁴.



FIGURE 14

Le *pathos*, bien que succinct lors des événements funéraires et des maladies, se replie dans l'iconographie. L'émotion traverse les figures du revers, le monarque sous les traits de Persée qui brandit la tête horridique de Méduse face à un soldat frappé d'effroi, assurant la sécurité de Bouchain, personnifiée derrière son torse vaillant, pendant que la légende ramène l'épouvante sur le devant de la scène : *HOSTE VIDENTE ET PERTERRITO BUCHEMIUM CAPTUM*⁴⁴⁵ (l'ennemi glacé d'épouvante à la vue de Bouchain pris). La « Prife de Nice » (fig. 15) s'engage plus loin dans l'expressivité dramatique en exhibant l'allégorie urbaine qui, effondrée au milieu de ses ruines, ses remparts brisées, son bouclier à terre, presque enseveli sous les décombres, sa tunique déchirée sous l'impact des mortiers, supplie la miséricorde du Roi-Soleil, « effrayée du débris de la Citadelle⁴⁴⁶ ». Cette vision de la cité abattue tient même du tragique puisqu'elle se trouve dans l'incapacité de repousser la force des troupes françaises, littéralement mise à nue, dépouillée de ses défenses aussi bien tissées que rocheuses. Les

⁴⁴² Mark Jones, *op. cit.*, pp. 21-23.

⁴⁴³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 100.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 230.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 154.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 236.

personnifications des villes nous dévoilent les visages les plus expressifs du recueil, passant du soulagement à la terreur, de l'affliction à la joie. Quant au *fatum*, il se résume à la réalisation aussi bien dans le texte que dans l'image des espérances françaises, *FRANCORUM SPES*⁴⁴⁷, la promesse d'un règne lumineux qui se réalise finalement dans un ultime consensus : *OMNIUM ORDINUM CONSENSU*, « du consentement de tout le monde⁴⁴⁸ ».



FIGURE 15

Les Triomphes de Louis le Juste développent dans ses gravures une approche aussi pathétique que dramatique, même si les scènes de victoire sont généralement plus statiques. Perché sur son destrier, le monarque galvanise, ses troupes mythiques sur le point d'investir la place, pointant du doigt le fort à ébranler⁴⁴⁹ puis surplombe plus loin les murailles détruites d'Hesdin, recevant du vaincu humilié le commandement de la ville, encouragé par une cité souriante pendant que fauve, rapace et soldats recouverts de gravats font des vestiges pierreux leur tombeau (fig. 16). Malgré tout, les passions parcourent avec une semblable intensité le récit, faisant de la prise d'Hesdin « un fi Tragique exemple⁴⁵⁰ » et de la déroute du pont de Cé une vaste isotopie de sentiments où peur, remords, colère et tendresse s'enchevêtrent, acheminant la lutte contre « cette Mere » à sa fin, préservant le sang « pour arrester les Larmes⁴⁵¹ ». L'iconographie n'occupe ni le même espace ni le même ordre. Les planches des *Triomphes* succèdent à l'écriture événementielle, passant alors au second plan tandis que les représentations métalliques figurent en première ligne, sur la même page que la narration,

⁴⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 3.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 316.

⁴⁴⁹ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 43.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 6.

engageant alors la lecture de l'épisode après le choc visuel. De plus, la théâtralité du recueil s'amplifie grâce aux avers où les têtes du Roi-Soleil reviennent de médaille en médaille, son regard empreint de majesté se portant sans relâche sur l'action du revers. Enfin, Louis Marin note au cœur de la description des médailles, la présence redondante de l'expression « on voit », paradigme qui nous ramène à la performance épideictique de l'œuvre, rapportée par le lecteur-spectateur⁴⁵².

⁴⁵² Louis Marin, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981, p. 168.



HESLIN

*A peine de Heslin les murs sont renuersez
Que sur Lasfreux debris des bastions forcez
Turcois le Balcon de la main de ton maître*

*Generoux Marschal cest de quoy nous raur
De le voir aussi prompt a te bien recognoistre
Que ta haute valeur fut prompte a le servir*

FIGURE 16

c. De la description au tableau historique

Selon Gérard Genette, la description diffère du récit en raison du sujet qu'elle traite, s'attachant à des objets ou des personnes alors que la narration se préoccupe des événements et de l'action, mais aussi par sa temporalité, qui suspend le temps du récit, devenant spectacle suspendu où les objets se juxtaposent simultanément, nous détachant alors de la succession dramatique des faits⁴⁵³. Du mouvement théâtral, nous passons au pictural. Le pittoresque investit tout d'abord l'écriture antique avec Tacite qui brosse le combat de Suetonius Paullinus contre les Bretons en ces termes : « À travers ses bataillons épais et hérissés de fer, couraient, semblables aux Furies, des femmes échevelées, en vêtements lugubres, agitant des torches ardentes ; et des druides, rangés à l'entour, levaient les mains vers le ciel avec d'horribles prières⁴⁵⁴ ». L'imparfait, temps de l'inachevé et de la description, se mêle ici à la vision barbare voire monstrueuse du peuple de Bretagne. Tite-Live y recourt lorsque Camille paraît en pleurs, lorsqu'elle reconnaît sur les épaules de son frère Horace le manteau qu'elle avait tissé pour son fiancé⁴⁵⁵ ou quand les armes des Sabins massacrés sont emportées par le Tibre jusqu'à Rome⁴⁵⁶.

Certains traits picturaux se teintent d'exotisme, Salluste dévoilant dans le *Bellum Iugurthinum* un paysage africain, « fertile en céréales » et « stérile en arbres » composé d'hommes « sains de corps, agiles, durs au travail » et « d'animaux malfaisants⁴⁵⁷ » pendant que Florus expose lors de la guerre de Tarente les éléphants sous la forme de créatures épouvantables du fait de leur taille gigantesque, leur difformité et l'étrangeté de leur odeur⁴⁵⁸ jusqu'à se colorer de surnaturel pendant la guerre de Syrie : *auro, purpura, argento et suo ebore fulgentibus*⁴⁵⁹ (leurs défenses d'or, de pourpre, d'argent et d'ivoire jetaient des éclairs). Des portraits aussi bien physiques que moraux ponctuent les narrations historiques, Suétone s'attardant par exemple à travers ses *species* sur le caractère jaloux, adultère ou clément de Néron. Sa physionomie relève quant à elle de l'entre-deux : « Néron avait une taille ordinaire. Son corps était hideux et couvert de taches, sa chevelure blonde, sa figure plutôt belle qu'agréable, ses yeux bleus et faibles, le cou fort, le ventre gros, les jambes grêles, le tempérament vigoureux⁴⁶⁰ ».

⁴⁵³ Gérard Genette, *Figure II*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, pp. 56 et 59.

⁴⁵⁴ Tacite, « Les Annales », *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1989, XV, 30, p. 729.

⁴⁵⁵ Tite-Live, *Histoire romaine*, vol. 1, I, 26, p. 42.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, I, 37, p. 62.

⁴⁵⁷ Salluste, *op. cit.*, XVII-XVIII, pp. 151-154.

⁴⁵⁸ Florus, *op. cit.*, vol. 1, I, 13, p. 33.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, II, 9, p. 65.

⁴⁶⁰ Suétone, « Vie de Néron », *op. cit.*, LXVIII, p. 157.

Ce phénomène se poursuit chez les historiens de la couronne, posant sur la toile historique divers coups de pinceaux. Belleforest décrit Angoulême en déroulant « fur la croupe d'un coftau assez roide à monter » les différentes défenses dont la cité⁴⁶¹ dispose alors que De Thou introduit les caractéristiques topographiques et territoriales de l'Allemagne, essentiellement définie par ses limites fluviales et maritimes⁴⁶² jusqu'à se pencher dans un langage graphique sur les symptômes saisissants de la peste sous Henri II :

D'abord on se fentoit failli d'un grand mal de tête ; les yeux devenoient ardens & enflez, la langue paroiffoit fanglante, la respiration étoit étouffée, & d'une mauvaife odeur. Les vomiffemens étoient continuels, & l'on vomiffoit une bile de toutes les couleurs ; les vifages étoient moins pâles que livides et les corps étoient tout couvers de pufcules⁴⁶³.

Les portraits ne sont pas en reste car les historiographes s'étendent volontiers sur les vices et vertus de leurs personnages afin d'éclairer leur psychologie. Pierre Matthieu résume le naturel du Comte de Charleroi à « un esprit brusque, foupçonneux & ardent⁴⁶⁴ » quand Jean de Serres évoque les traits singuliers d'Henri II à sa mort, assimilant la beauté du prince à sa générosité ainsi qu'à sa douceur tout en rappelant son ambition et son avarice⁴⁶⁵. Antoine Varillas manifeste davantage de minutie pour le portrait physique de Charles VIII, avant de se pencher sur ses mœurs, le détaillant de la tête aux pieds, son visage faisant l'objet d'une attention toute particulière : « Il avoit [...] le nez aquilin & trop grand à proportion des autres parties de fon visage. Ses lèvres étoient plates, fon menton rond & divisé par une petite foffe, les yeux grands & fortans au dehors⁴⁶⁶ ».

Pour Louis Marin, l'histoire métallique peint plus qu'elle ne raconte⁴⁶⁷. Elle viserait à matérialiser l'indicible transcendance du monarque, à la suggérer dans le métal à défaut de la dire. La description tend à fuir les lettres pour mieux investir l'image et renforcer ainsi le caractère pictural de l'œuvre bien qu'elle occupe modérément l'espace textuel. Elle se résume généralement à quelques traits descriptifs, se développant parfois jusqu'à une ou deux lignes, s'attachant le plus souvent à représenter les lieux d'un siège ou d'une bataille. Pendant que Belleforest déploie sur trois phrases et dix lignes sa représentation d'Angoulême et de ses alentours, les membres de la Petite Académie réduisent la description de Tortose à une phrase et trois lignes et demie⁴⁶⁸. À de rares occasions, certaines descriptions prennent le pas sur la

⁴⁶¹ François Belleforest, *op. cit.*, p. 1667.

⁴⁶² Jacques-Auguste de Thou, *op. cit.*, p. 80.

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 237.

⁴⁶⁴ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁶⁵ Jean de Serres, *op. cit.*, pp. 64-65.

⁴⁶⁶ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 2.

⁴⁶⁷ Louis Marin, *op. cit.*, p. 148.

⁴⁶⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 26.

narration mais seules trois, portant sur la construction du port de Toulon, de Versailles et du Pont Royal⁴⁶⁹, repoussent le récit à la périphérie de l'écriture pour s'arrêter à la contemplation des édifices.

La numismatique étant étroitement liée au pictural, comme nous le suggère le cycle de Le Brun à la Galerie des Glaces⁴⁷⁰, le pittoresque ne peut que prospérer dans le métal où l'exotisme s'introduit avec le « bœuf à une bosse sur le dos » de la « Colonie de Madagascar⁴⁷¹ » et la « femme vêtue à l'Américaine » de l'île Saint-Christophe⁴⁷². Si nous comparons l'entrée de Vitellius, « vêtu du *paludamentum* et ceint de son épée⁴⁷³ », chez Tacite avec celles de l'histoire métallique, elle paraît beaucoup plus colorée et détaillée, avec ses soldats qui « étincelaient de phalères et de colliers », que l'arrivée du Roi-Soleil à Paris, dont l'évocation se réduit au peuple innombrable sur sa route, ou celle de la reine de Suède pour laquelle ne sont précisés que la place et le nombre des individus occupant le cortège⁴⁷⁴. Pourtant, l'« Entrée de la Reine » semble s'approcher du faste antique par l'ornementation de son décor créé pour l'occasion et la magnificence du défilé, réduite à son char et à « la Cour superbement vêtus », les particularités vestimentaires de ses participants s'effaçant au profit du cadre⁴⁷⁵. Les seules invariables sont finalement les descriptions de médailles qui concluent continuellement les pages à la manière des livres de numismatique, et qui font donc le lien entre le pittoresque des images et le creux descriptif du récit historique, confirmant l'appropriation picturale par la représentation métallique.

La majesté du monarque est essentiellement visuelle quand bien même son portrait moral apparaît éclaté dans certaines narrations événementielles, toujours étroitement lié à l'épisode historique qui exemplifie le naturel du souverain, « plein de zèle & de piété⁴⁷⁶ ». Son caractère en vient à s'incarner à travers allégories et divinités mythologiques qui extériorisent ses vertus génériques. Il devient alors Minerve, *VIRTUS ET PRUDENTIA PRINCIPIS*⁴⁷⁷ (Valeur et prudence du roi), et Apollon⁴⁷⁸, porteur d'ordre et de félicité, l'Équité⁴⁷⁹ et la Piété⁴⁸⁰, *PIETAS OPTIMI PRINCIPIS* (la piété du meilleur des princes). De ce fait, le recueil intensifie sa

⁴⁶⁹ *Ibid.*, pp. 182, 184 et 212.

⁴⁷⁰ Robert Wellington, *op. cit.*, p. 196.

⁴⁷¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 83.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 90.

⁴⁷³ Tacite, *Histoires*, II, 89, vol. 1, p. 137.

⁴⁷⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, pp. 33 et 43.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 209.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 205.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 272.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 281.

description et s'engage plus loin que l'œuvre de Jean Valdor où les figures de la fable ne font que graviter autour d'un Louis XIII antiquisé, sa douceur et sa vertu⁴⁸¹ se diffusant dans l'écriture. La tournure poétique pousse également le récit historique à se parer de métaphores et d'images, s'attardant sur le soldat « agité de fureurs inhumaines⁴⁸² », esquissant la puissance organique du monarque : « Au pouvoir de son bras, qu'à l'ardeur de ses yeux / La Majesté brillante en son charmant visage⁴⁸³ », ce à quoi la narration de notre histoire se refuse catégoriquement.

Elle réserve en réalité le portrait physique à l'avvers, le revers se chargeant de retranscrire la beauté intérieure du Roi-Soleil, malgré la présence de certains profils royaux qui s'y introduisent ponctuellement tels ceux du Dauphin et de son épouse pour leur mariage en 1680⁴⁸⁴. L'introduction de portraits illustrés au cœur de l'histoire n'est pas chose nouvelle comme le prouvent l'*Histoire de France* de Mézeray et *Les Triomphes de Louis le Juste*, notamment dans les « Devises des Roys, Princes et Generaux d'Armées ». Pourtant, la représentation de Louis XIV semble beaucoup plus complète et puissante étant donné que nous admirons une figure en métamorphose, vieillissant au fur et à mesure de ses huit portraits successifs dans la première édition. Selon Stannis Perrez, l'avvers nous dévoile l'histoire biologique du monarque, devenant le miroir des vanités et des vertus⁴⁸⁵. La présence des têtes aux traits clairement puérils de l'enfant-roi dans les premières médailles du recueil dénoterait même d'une certaine innovation, caractéristique du Grand Siècle, dans la mesure où le portrait de l'enfant figuré seul commence seulement à se développer⁴⁸⁶. Si nous nous reportons à la médaille du commencement du règne chez Ménéstrier, Anne d'Autriche demeure présente, dans l'ombre du jeune Louis⁴⁸⁷. Cette transformation du roi contribue à une forme de réalisme dont la tradition historiographique, où l'image souveraine demeure aussi statique qu'inchangée, ne dispose pas.

Les bordures renforcent la picturalité du recueil (fig. 17). S'apparentant au cadre d'un tableau, elles matérialisent la construction de l'histoire en fonction de l'iconographie, le texte et la médaille enfermés dans l'espace pictural qui leur est défini⁴⁸⁸. Le texte ne fait plus la

⁴⁸¹ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 14.

⁴⁸² *Ibid.*, p. 46.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁸⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 181.

⁴⁸⁵ Stannis Perez, « Les rides d'Apollon : l'évolution des portraits de Louis XIV », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 50, 2003, pp. 62-95, pp. 62 et 70.

⁴⁸⁶ Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 65.

⁴⁸⁷ Claude-François Ménéstrier, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁸⁸ Louis Marin, *op. cit.*, p. 165.

peinture mais c'est la peinture qui révèle le texte, devenant un élément du tableau au même titre que l'image. L'histoire métallique est la seule à pousser à ce point la fresque historique. Les livres de médailles ainsi que les histoires conventionnelles ne s'aventurent pas aussi loin dans l'embellissement de la page, entièrement agencée au profit du visuel, les explications sous les représentations de métal chez Sebastiano Erizzo continuant au-delà de la page. Johann Huttich se rapproche quelque peu du livre des académiciens, son illustration encerclant les médailles⁴⁸⁹, mais ne parvient pas pour autant à en égaler l'encadrement (fig. 18). Ainsi, nous assistons à une tradition qui s'empare de l'image afin de s'exprimer, poussée à son paroxysme par l'art numismatique qui complète le texte par sa puissance évocatrice et le domine. Cette amplification si proche de l'humanisme n'a pourtant qu'un seul but, encenser le roi de France.

⁴⁸⁹ Johann Huttich, *Imperatorum et Cæsarum vitæ, cum imaginibus ad vivam effigiem expressis, libellus auctus cum elencho et iconiis consulum ab authore*, Argentorati, W. Cæphalæus excuss., 1534.



FIGURE 17



C. IULIVS CAESAR. Hispania Quæstor, suæ
 pertesus ignavia in urbem reuersus. Pontificatum maxi-
 mum adeptus. Prætor & Consul creatus, Gallias intra
 decennium debellauit, Germanos non sine calamitate suo-
 rum in syluas compulit. Britannos primus tentauit.
 Quattuor duxit triumphos. Pompeium Pharsalico fudit
 prelio. Clementiæ insignis, qua usquæ ad poenitentiam o-
 mnes superauit. Sed habuit hic animus tam bellicosus qui
 bus argui, at uix carere potuit. Obætorum prodigæquæ
 iuuentutis subsidium fuit unicum. pronus ac sumptuosus
 in libidines, Rapinis & sacrilegijs obnoxius. Eloquentia
 uero tanta, ut Cicero dubitaret cui Cæsar deberet cedere
 Dictaturam inuasit perpetuam, cuius dominatione abusus
 tribus & uiginti plagis confossus ab amicissimis periit.
 LVI, ætatis anno.



A



FIGURE 18

3) Un nouvel âge d'or national

a. *Nec pluribus impar* : l'héliocentrisme royal

Le sens obscur de la devise de Louis XIV a donné lieu à de nombreuses interprétations destinées à en percer le mystère. Pierre Larousse⁴⁹⁰ la traduit « Au-dessus de tous » après s'être basé sur les transcriptions qu'en font par exemple Louvois, « seul contre tous », et le roi lui-même dans ses *Mémoires* : « Suffisant seul à tant de choses, je suffirai sans doute encore à gouverner d'autres empires, comme le Soleil à éclairer d'autres mondes, s'ils étaient également exposés à ses rayons⁴⁹¹ ». Pour Yves-Marie Bercé, *Nec pluribus impar* signifierait littéralement « Tout lui est possible⁴⁹² » alors que Roland Mousnier évoque plutôt le sens de « non inégal à un grand nombre » qui nous renverrait à nouveau au génie du monarque capable de mener plusieurs royaumes⁴⁹³. Ces tentatives de traductions se rejoignent toutes autour d'une même idée : la transcendance absolue du Roi-Soleil, à nul autre pareil. Cette vision d'un monarque tout-puissant nous invite alors à concevoir le recueil comme l'expression de cette supériorité inhérente, qui influence d'ailleurs le paysage de l'histoire officielle du XVII^e siècle.

En effet, l'historiographie royale sous Louis le Grand se resserre autour de son éminente figure, qui dépasse amplement la place que les histoires conventionnelles réservent au souverain, l'espace se déplaçant en fonction de ses actions⁴⁹⁴, effaçant les grandes personnalités historiques telle Jeanne d'Arc, dont le rôle devient secondaire dans l'*Histoire de France* de Mézeray⁴⁹⁵. Le Grand Siècle marque le passage à une histoire exaltée en tant que continuation de la nation par la glorification du monarque⁴⁹⁶. Louis XIV privilégie une historiographie centrée autour de sa grandeur, par le biais d'auteurs, témoins de ses campagnes, que peuvent être Racine et Boileau, même si leur manuscrit terminera dans les flammes d'un incendie en 1726, ou encore Paul Pellisson-Fontanier qui se verra chargé par le roi d'écrire son règne⁴⁹⁷. La

⁴⁹⁰ Pierre Larousse, *Fleurs latines des dames et des gens du monde ou Clef des citations latines que l'on rencontre fréquemment dans les ouvrages des écrivains français*, Paris, Larousse, 1894, p. 262.

⁴⁹¹ Louis XIV, *Mémoires de Louis XIV, le métier de roi*, Paris, Tallandier, 2001, p. 136.

⁴⁹² Yves-Marie Bercé, *Le roi absolu : idées reçues sur Louis XIV*, Paris, Éditions Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », 2005, p. 9.

⁴⁹³ Roland Mousnier, « Le Roi-Soleil », dans Jacques Goimard (dir.), *La France au temps de Louis XIV*, Paris, Hachette, coll. « Âge d'or et réalités », 1965, pp. 85-127, p. 110.

⁴⁹⁴ Michel Tyvaert, *op. cit.*, pp. 96-97.

⁴⁹⁵ Chantal Grell, « L'Histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », dans Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (dir.), *Histoire de France, historiens de la France*, Paris, Honoré Champion, 1994, pp. 165-188, pp. 171-172.

⁴⁹⁶ Paule Caire-Jabinet, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁹⁷ Chantal Grell, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle (1654-1715)*, pp. 107-108.

pauvreté en grandes Histoires de France s'explique par cette préférence accordée par Colbert aux histoires qui illustrent les hauts faits du monarque, mais aussi par le goût du public qui se tourne vers la philosophie, les sciences et les histoires universelles, et par l'évolution de la conjoncture économique qui amoindrit la production de luxueux *in-folios*⁴⁹⁸. Cette tendance à centrer l'écriture historique autour d'un seul personnage pousse certains codes historiographiques à leur paroxysme dans le but de retranscrire l'héliocentrisme royal.

Le développement de figures historiques autres que le monarque se limite à de rares exposés très succincts comme le duc d'Enguien qui souhaite se signaler « par quelque exploit digne de sa réputation⁴⁹⁹ » ou encore, de manière plus prononcée, Charles I, duc de Lorraine, dont on évoque en une phrase la valeur, l'inconstance et la légèreté d'esprit⁵⁰⁰. Les histoires conventionnelles insèrent au contraire dans leur écriture de longs passages biographiques, Pellisson-Fontanier se livrant sur une dizaine de pages à la description de ce fameux duc de Lorraine tout en traitant ses vices et vertus, sa conduite sous Louis XIII puis Louis XIV ainsi que ses amours⁵⁰¹. Elles abordent de nombreux caractères, dispersés dans la narration voire rassemblés au même endroit comme chez Gabriel Daniel qui cumule les portraits moraux de Charles Brandon, duc de Suffolk, de Mary Tudor, veuve de Louis XII, et de Charles prince d'Espagne⁵⁰². Henry Estienne, dans la deuxième partie des *Triumphes de Louis le Juste*, pousse encore plus loin la pluralité des personnages historiques par sa longue succession de gravures portraiturant les rois, princes, cardinaux et généraux dont il détaille chaque devise illustrée.

L'héroïsme individuel s'efface au profit du Roi-Soleil, ce qui pourrait faire écho à la désaffection progressive que connaît le XVII^e siècle à l'égard d'un idéal héroïque, profondément aristocratique, qui finit par tomber en désuétude et devenir l'expression d'un « amour-propre » déplacé vis-à-vis de la gloire de Dieu et surtout du triomphe de l'absolutisme⁵⁰³. En effet, ses rayons atténuent les exploits de ses hommes, réduits à neuf apparitions fugaces. L'acte valeureux des ducs de Modène et de Mercœur portant leurs armes en première ligne s'étend sur seulement deux phrases sans relever de l'extraordinaire malgré cette « audace » qui surprend le gouverneur du Milanois⁵⁰⁴. La disparition s'accroît en 1675 lorsque le maréchal de Turenne chasse l'armée allemande hors de l'Alsace grâce à une ruse qui

⁴⁹⁸ Michel Tyvaert, *op. cit.*, pp. 44-45.

⁴⁹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 21.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 75.

⁵⁰¹ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, pp. 73-85.

⁵⁰² Gabriel Daniel, *op. cit.*, vol. 2, pp. 4-5.

⁵⁰³ Paul Bénichou, « La démolition du héros », dans *Morale du Grand Siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2013, pp. 155-180.

⁵⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 44.

n'est à aucun moment mise en valeur, banalisant ainsi la prouesse de l'esprit qui se fond dans l'événement guerrier⁵⁰⁵. Charles Bernard, lui, n'hésite pas dans son *Histoire de Louis XIII* à se lancer dans l'éloge du duc du Mayne au siège de Soissons tout en énumérant ses grandes actions⁵⁰⁶. L'histoire métallique ne fait à aucun moment mention des chefs militaires dans ses titres événementiels contrairement à René Bary qui leur attribue plus d'un tiers de ses titres. Il est enfin à noter que le roi apparaît dans quarante-sept revers contre vingt-neuf pour les autres personnages historiques, clairement définis et nommés.

La mort d'autrui s'efface au bénéfice de la grandeur louis-quatorzienne qui resplendit alors jusqu'à l'éblouissement le plus total. Le recueil mentionne sommairement certains décès dans son récit à l'exemple du chancelier Séguier, dont l'évocation est aussitôt remplacée par la présence du roi tenant le Sceau⁵⁰⁷, ou encore du maréchal de Turenne qui avait tant participé à la gloire militaire de France, les circonstances de sa mort se résumant à « un coup de canon⁵⁰⁸ ». Les médailles commémoratives, véritables « tombeaux de présence », selon l'expression de Marie-Claude Canova-Green, cherchent avant tout, derrière l'hommage que leur confère Louis XIV, à célébrer le souverain qui fait don d'éternité à son père, sa mère et sa femme⁵⁰⁹. C'est dans son témoignage honorifique que le monarque se grandit à la « Mort de la Reyne » où la narration panégyrique nous ramène inmanquablement à Sa majesté, malgré le souvenir de la vie vertueuse de Marie Thérèse d'Autriche, rappelant « son fidèle attachement à la personne du Roy » qui la rendait alors si « digne » de lui avant de conclure sur l'affliction de Louis, si « sensiblement touché de la perte ». L'affliction se trouve redoublée par la légende sur laquelle la marque du souverain demeure : *MARIÆ THERESIÆ AUSTRIACÆ UXORI CARISSIMÆ*, traduite « à l'immortelle mémoire de Marie Thérèse d'Autriche son Epouse, qu'il a tendrement aimée⁵¹⁰ ». Cette vision diffère de celle de l'historiographie officielle, qui admet l'éloge posthume sans que la présence du monarque ne vienne l'obscurcir. Sans l'ombre du souverain, Scipion Duplex encense Ronsard à sa mort ou récapitule la vie et les mœurs du Cardinal de Lorraine à son trépas⁵¹¹ pendant que Pierre Matthieu revient sur l'existence de Marie d'Anjou, fille du roi de Sicile ou celle du Pape Pie II, développée sur trois pages avant de se terminer sur

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 143.

⁵⁰⁶ Charles Bernard, *op. cit.*, pp. 74-75.

⁵⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 118.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 147.

⁵⁰⁹ Marie-Claude Canova-Green, « La médaille, la mort, l'immortalité : Louis XIV et le livre des *Médailles sur les principaux événements* de son règne », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 247-258, pp. 247 et 250.

⁵¹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 196.

⁵¹¹ Scipion Duplex, *op. cit.*, pp. 125 et 26.

son inimitié avec Louis XI qui ne récupère donc pas à son compte le potentiel mérite du défunt⁵¹².

Même en spectateur lointain de l'événement, Louis XIV trouve le moyen d'y paraître, revenant à la fin du récit afin d'y apposer son empreinte que ce soit à la « Prife de XXX villes », se refermant sur le triomphe du roi-enfant après l'énumération des victoires remportées par ses généraux⁵¹³, ou l'échec du prince d'Orange à prendre Maëstrick en 1676 grâce au duc de Parme, qui se conclut sur le souvenir glorieux de 1673 où roi avait fait lui-même le siège avant d'obtenir la reddition après treize jours de tranchées ouvertes⁵¹⁴. Lorsque la narration ne lui offre pas la possibilité de s'exprimer, il investit certains revers tel celui de la « Bataille de Caffel » où la brillante action du duc d'Orléans lui est subordonnée. Le général, lui portant en bon sujet la palme de sa victoire, se baisse pour recevoir la couronne de lauriers que lui remet son roi, possesseur du gouvernail de l'État⁵¹⁵. À l'avvers, son profil préside à l'écriture, place le recueil entier sous son patronage exclusif, à la fois figure d'autorité, acteur et témoin des faits à deux exceptions près : sa naissance et sa mort, surplombées par Louis XIII et Louis XV. Son omniprésence n'est pas aussi prégnante chez Ménestrier où les profils de Louis XIII, Anne d'Autriche, des enfants royaux et des chanceliers se succèdent à l'avvers, Marie Thérèse d'Autriche récupérant d'ailleurs l'intégralité de sa célébration d'outre-tombe par sa tête et sa légende : *PIETAS ET PUDICITIA*⁵¹⁶ (piété et pudeur).

Nul ne peut échapper au rayonnement du Roi-Soleil dont les traits transpirent la transcendance, dépassant ainsi ses pairs et l'humanité toute entière. Il supprime les monarques étrangers. La reine de Suède accueillie par Louis XIV laisse place à la magnificence superlative de sa réception « la plus convenable » qui soit, la légende se référant également à l'*HOSPITALITAS AUGUSTA*, « l'auguste hospitalité » du souverain⁵¹⁷, et Jacques II, roi en fuite reçoit son aimable protection⁵¹⁸. Sa supériorité s'étend à ses ancêtres, précurseurs de l'épopée solaire⁵¹⁹, paraissant comme le meilleur des rois, *REGI OPTIMO*⁵²⁰, dont le règne fut

⁵¹² Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 69 et 115-117.

⁵¹³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 13.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 157.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 161.

⁵¹⁶ Claude-François Ménestrier, *op. cit.*, p. 27.

⁵¹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 44.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 225.

⁵¹⁹ Christian Michel, « Les enjeux historiographiques de la Querelle des Anciens et des Modernes », dans Université de Paris-Sorbonne, Centre de recherches sur l'Occident moderne, *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France : théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales : colloque tenu en Sorbonne les 26-27 mai 1986*, Paris, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Mythes, critique et histoire », 1987, pp. 139-154, p. 146.

⁵²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 278.

« le plus long, & le plus fécond en grands événements⁵²¹ ». Ses aïeux désertent la narration alors que Pierre Matthieu consacre son premier livre au prédécesseur de Louis XI et Hardouin de Péréfixe centre sa première partie sur Henri III. Les actions de Louis le Grand dominent celles des rois de France, terminant le pavé de Paris commencé sous Philippe Auguste et « depuis longtemps très négligé⁵²² », abolissant le culte protestant, source de désordre, qui s'était intensifiée « sous trois règnes consécutifs⁵²³ », réduisant l'hérésie à l'extinction. Les seuls titres, mettant en exergue une prouesse militaire ne dépendant pas de Louis XIV, sont le fruit de sa progéniture, ce sang grâce auquel il se pérennise. L'« Avénement du Duc d'Anjou à la couronne d'Espagne » nous montre au revers un duc en retrait recevant les hommages d'un ambassadeur espagnol, derrière la figure imposante du monarque⁵²⁴ pendant que le Dauphin apporte à son père les couronnes murales de ses exploits en Allemagne dont le Roi-Soleil s'approprie la valeur au cœur du récit, lui qui a pris soin de cultiver son « heureux naturel », de « l'instruire de vive voix, & par écrit » tout en lui fournissant par son règne les « grands exemples » nécessaires à son éducation⁵²⁵.

Enfin, le recueil nous dévoile un souverain sans faille, la France étant toujours victorieuse⁵²⁶. Il n'est jamais fait mention d'une quelconque imperfection, suivant la méthode de César pour réduire l'impact de certaines défaites militaires. À la « Prise de La Capelle », l'échec, exprimé à demi-mots, devient la responsabilité exclusive du maréchal de la Ferté avant d'être rapidement remplacé par la victoire du maréchal de Turenne⁵²⁷. La seule condamnation du roi par lui-même passe par le sacrifice des profits du fisc pour son peuple, révélant ainsi toute son équité et sa bonté⁵²⁸. Que ce soit dans les vies de Suétone ou dans les Histoires de France, bénéficiant d'un certain recul temporel quant aux périodes traitées, le vice des grands s'introduit entre les lignes, Mézeray rappelant dans un quatrain la faiblesse de corps et d'esprit de Charles VI⁵²⁹. Le caractère de Louis XI contraste avec celui de son père, « restaurateur de France », exposant son ingratitude et son impiété lorsqu'il monte sur le trône sans pleurer Charles VIII⁵³⁰. Même Pellisson-Fontanier narre une défaite d'un Louis XIV, qui n'est

⁵²¹ *Ibid.*, p. 316.

⁵²² *Ibid.*, p. 93.

⁵²³ *Ibid.*, p. 209.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 284.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 223.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 270.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 46.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 192.

⁵²⁹ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, vol. 2, p. 505.

⁵³⁰ Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 61 et 65.

d'ailleurs pas central⁵³¹. En 1664, les troupes françaises se voient dans l'obligation d'abandonner Gigeri à l'armée ottomane et le souverain tentera d'amoindrir l'impact de cet échec en envoyant le duc de Beaufort pour réprimer « ces Barbares⁵³² » sans grand succès. Ainsi, l'écriture métallique s'avère être la manifestation de l'absolutisme, d'un soleil totalisant qui rejette l'altérité à la périphérie, soucieuse de peindre un astre sans tache.

b. *L'impératif d'ordre*

Le monarque se dresse en tant qu'ultime rempart au désordre, son ordre absolu touchant l'ensemble des sciences du gouvernement alors que la tradition historique recourt à ce topos de manière beaucoup plus décousue et ponctuelle. Lorsque Louis XIV guerroye, la nécessité prime. Il part au secours des opprimés, l'électeur de Trèves recouvrant sa liberté grâce au roi, fidèle à ses alliés⁵³³, rectifie une injustice, assurant la légitimité du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne, remise en question en 1701 par l'empereur qui prétendait « recueillir la succession de l'Espagne⁵³⁴ », et prévient la sauvegarde du royaume de France, menacé en 1688 par les ligues qui « se formoient contre lui⁵³⁵ ». La figure du souverain justicier, qui revient couramment dans le paysage historiographique, n'est pas pour autant universelle comme le rappelle l'œuvre de Pierre Matthieu où l'agent du trouble se révèle être Louis XI, remettant en cause la politique de son père, contraint d'en venir aux armes dans une France au bord du naufrage⁵³⁶. Louis XIV s'engage plus loin dans la conservation des peuples car il en vient à sauver ses ennemis d'eux-mêmes, ce qui dépasse la magnanimité d'un monarque qui épargne ses adversaires, Louis le Juste ayant fait « Grace » à la Rochelle, ville rebelle⁵³⁷. Les maux de la guerre touchent également les opposants que le Roi-Soleil désarme à la « Paix de Rifwik » pour « le plaisir de sauver ses envieux & ses ennemis⁵³⁸ » mais aussi l'Europe entière à celle de Rastat, mettant fin à un conflit « préjudiciable à tous les partis⁵³⁹ ».

Les conflits inévitables se heurtent à la volonté royale qui souhaite répandre la paix, le souverain renonçant en 1697 aussi bien à une partie de ses conquêtes qu'à celles qui lui étaient

⁵³¹ F.L. Marcou, *Études sur la vie et les œuvres de Pellisson, suivie d'une correspondance inédite du même*, Paris, Didier et Cie, 1856, p. 317.

⁵³² Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, pp. 273-274.

⁵³³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 17.

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 288.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 222.

⁵³⁶ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 58.

⁵³⁷ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 38.

⁵³⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 274.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 315.

promises afin de « foulager la France⁵⁴⁰ » du poids des guerres. À la « Paix des Pyrénées », ce sont la générosité et la prudence du roi qui établissent la paix « sur les plus solides fondements », le superlatif renforçant l'assurance de la sérénité étatique⁵⁴¹. Il en devient littéralement l'auteur, le *FUNDATOR PACIS* alors même que l'incomparable Henri IV, qui a rétabli le calme après dix ans de guerres civiles pour le bien de sa nation, ne convient pas seul de la paix : « On travaillait cependant sérieusement à la paix entre les deux couronnes de France et d'Espagne⁵⁴² ». Les améliorations militaires concourent principalement à la défense du territoire, les revues témoignant de la rigueur et de la discipline militaire, maintenues en temps de paix par pure prévoyance⁵⁴³ pendant que quinze galères sont construites en 1690 afin de garantir les côtes et de consolider la sûreté des ports, *PORTUUM SECURITAS*⁵⁴⁴.

L'ordre finit par se faire architectural s'emparant des villes et des ports, armant et fortifiant les bâtiments dans l'objectif d'en assurer la sécurité, que ce soit le port de Brest et sa protection des flottes sur l'océan, *TUTELA CLASSIUM OCEANI*⁵⁴⁵ ou Neubrisac servant de rempart à l'Alsace⁵⁴⁶. La sûreté revient de manière redondante, et se mêle discrètement à l'embellissement de Paris, les règlements pour les boues, les lanternes et les pavés ordonnant les rues parisiennes, rendues plus sûres pour la commodité des passants⁵⁴⁷. La construction des Invalides relève de cet ordre, asile du soldat, où « dans le repos une image de la guerre [...] empêche de tomber dans l'oisiveté⁵⁴⁸ ». Les sphères artistique et judiciaire nous renvoient également au commandement monarchique, œuvrant contre le chaos. Les édits contre le luxe et les fainéants⁵⁴⁹ se dressent face aux abus de même que l'abolition des duels, dont la *FUROR* répandait « le plus pur fang de la noblesse Française⁵⁵⁰ ». L'Académie des Inscriptions et Médailles se doit de « se former des règles pour rendre aux siècles à venir un fidèle témoignage des grandes actions » et l'Académie de Peinture et de Sculpture est invitée à suivre les nouveaux articles du règlement royal⁵⁵¹. L'histoire conventionnelle n'investit pas autant ses sujets sous cet angle comme François I^{er} dont les contributions architecturales et culturelles ne sont pas

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 273.

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁴² Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁴³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 86.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 232.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 189.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 280.

⁵⁴⁷ *Ibid.*, pp. 92-93.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 150.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, pp. 281-282.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 178.

⁵⁵¹ *Ibid.*, pp. 75-76.

dépeintes ainsi⁵⁵² ou encore *Les Triomphes de Louis le Juste* qui ne s'embarrassent tout simplement pas de les traiter, le récit se consacrant exclusivement à la guerre.

Apollon personnifie son idéal d'équilibre totalisant lorsque le Roi-Soleil prend les rênes du gouvernement en 1661, assis sur un globe chargé de trois fleurs de lys, un gouvernail, « pour marquer qu'il conduit tout par luy-mesme », et une lyre, « symbole de la parfaite harmonie », entre les mains contre les maux⁵⁵³. Son règne entier se signale par la constance de ses actes afin de maintenir la tranquillité de la France comme l'affirme cette accumulation d'actions à l'encontre de la discorde : « Sous son autorité on a vû la justice débarassée des ruses de la chicane, les duels abolis, l'hérésie détruite, les sciences honorées & les arts conduits à leur perfection⁵⁵⁴ ». À contre-courant de notre recueil, Antoine Varillas conclut simplement la vie de Charles VIII sur sa bonté, sa tendresse et son amabilité⁵⁵⁵ pendant que Jean Chartier referme sa chronique de Charles VII sur la division anglaise⁵⁵⁶. Louis XIV finit par devenir le vaisseau même de l'harmonie. Lorsqu'il est mis en péril, la nation est au bord du gouffre, contrainte « au danger », « aux alarmes & aux inquiétudes⁵⁵⁷ », quand bien même héritiers il y a, alors que, chez Mézeray, la petite vérole de Charles VIII n'ébranle à aucun moment la France dans ses fondements⁵⁵⁸.

Cette somatisation de l'ordre ne s'arrête pourtant pas là et finit par toucher la forme même de l'ouvrage. Nous aurons tout le loisir de développer cet aspect particulier de l'œuvre des académiciens lorsque nous en aborderons la nature collective, apportant alors une nouvelle preuve à cet approfondissement du lien entre ordre et absolutisme qui se refusent à tout chaos.

c. Suprématie de la langue française

L'histoire métallique n'est pas la première à privilégier le français dans son écriture, ses premières apparitions remontant au Moyen-Âge lorsque la langue vernaculaire commence à s'imposer, repoussant progressivement le latin dont usent les clercs, qui finissent par en perdre le monopole au XII^e siècle quand l'historiographie est lentement gagnée par un sentiment national⁵⁵⁹. À la Renaissance, l'influence latine demeure prégnante puisque la littérature

⁵⁵² Gabriel Daniel, *op. cit.*, vol. 3, pp. 441-442.

⁵⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 61.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 316.

⁵⁵⁵ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 578.

⁵⁵⁶ Jean Chartier, *op. cit.*, vol. 3, p. 121.

⁵⁵⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, pp. 218-219.

⁵⁵⁸ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, vol. 2, p. 778.

⁵⁵⁹ Charles-Olivier Carbonell, *op. cit.*, p. 43.

historique, surtout lorsqu'elle touche à la théologie, n'adopte pas toujours le français. Les écrits patriotiques, desquels découle un début de revendication pour l'emploi de la langue vernaculaire⁵⁶⁰, échappent au latin, hormis l'œuvre de Jacques-Auguste de Thou originellement écrite dans la langue du savoir. La défense de la langue française, dont la Pléiade, et en particulier du Bellay, se font les porte-étendards, témoigne des prémisses de la remise en question qui secouera le Grand Siècle à travers la Querelle des Anciens et des Modernes.

En effet, les inscriptions deviennent le terrain d'un véritable débat politique qui débute en 1669 et s'achève officiellement en 1694, opposant le latin, outil de gloire universelle et éternelle du souverain, au français, la langue du roi. Louis XIV finit par donner raison à la langue française dans la mesure où elle lui permet d'échapper au joug antique tout en promouvant la patrie et, à travers elle, sa propre personne, se révélant à l'ensemble de son peuple par le biais d'une langue à l'intelligibilité immédiate, le latin n'étant réservé qu'aux élites pensantes de la nation⁵⁶¹. Dans les faits, cette préférence se cristallise dans le changement des légendes latines sous les tableaux de Charles le Brun à la Galerie des Glaces, que composera tout d'abord François Charpentier avant que Racine et Boileau n'en proposent de nouvelles, surpassant le style du Moderne tant exécré⁵⁶². Le latin aura encore de beaux jours devant lui avant que la Révolution Française ne le bannisse définitivement de l'enseignement alors qu'il était auparavant la langue universitaire par excellence⁵⁶³. Bien que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres soit considérée comme le bastion des Anciens, le français occupe une place de choix dans le recueil où il s'accapare la narration historique, en venant à traduire l'intégralité de ses inscriptions métalliques. Nous pouvons alors nous demander, à juste titre, si notre histoire ne s'écarte pas de son héritage aussi bien numismatique qu'historiographique.

Le latin domine les livres de médailles étant donné que nous pénétrons au cœur de la culture érudite, d'autant plus s'il s'agit d'étudier les monnaies anciennes. Il existe néanmoins des exceptions : les *Medales illustrées des anciens empereurs et impératrices de Rome* (1642) de Jean-Baptiste Le Ménéstrier ainsi que les *Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, césars et tyrans de l'Empire romain* (1644) de Jean Tristan de St-Amant. Les œuvres composées en français contiennent toujours des formulations latines que les numismates ne traduisent pas systématiquement. De même, Claude Bouteroue

⁵⁶⁰ Claude-Gilbert Dubois, *op. cit.*, p. 23.

⁵⁶¹ Françoise Waquet, *Le latin ou L'empire d'un signe*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1998, pp. 274 et 281-286.

⁵⁶² Florence Vuilleumier-Laurens et Pierre Laurens, « Les inscriptions latines de la galerie des Glaces : compte rendu du chantier », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 150^e année, n°4, 2006, pp. 2086-2115.

⁵⁶³ Françoise Waquet, *op. cit.*, p. 24.

ne s'en préoccupe pas lorsqu'il en vient à citer un vers de Virgile en traitant des monnaies gauloises ⁵⁶⁴, tout comme Claude-François Ménéstrier qui omet certaines traductions d'inscriptions dans son histoire de Louis XIV, notamment pour la médaille de la paix et du mariage du roi en 1660 : *ÆTERNÆ CONCORDIÆ FRANCIÆ HISPANIÆ*⁵⁶⁵ (à l'éternelle entente de la France et de l'Espagne). L'abbé Pierre Bizot se rapproche le plus de la structure de notre œuvre, concluant principalement ses développements, où récit historique et significations métalliques se confondent, par la traduction française des revers voire des avers. Pourtant, il ne parvient pas toujours à s'y astreindre, négligeant par exemple la légende représentant le prince Maurice à cheval, au milieu d'un champ de bataille⁵⁶⁶. Le latin prédomine donc toujours, étendant son emprise au-delà de la sphère érudite.

La langue de la nation s'impose au contraire dans la tradition historique puisque le latin n'est réellement conservé que dans deux œuvres qui ont fait l'éducation du prince : *Les Triomphes de Louis le Juste*, véritable ouvrage bilingue, et *l'Histoire de France* de Mézeray. Il n'y occupe pourtant pas la même place, davantage présent dans la première œuvre que dans la seconde malgré la coexistence des langues qui rejoint celle de l'histoire métallique, délivrant un message à la fois universel et patriotique. Cet aspect s'intensifie dans *Les Triomphes* où le français paraît comme un thème à traduire en latin puisqu'il est placé avant. Le latin reprend alors le texte français dans son intégralité que ce soit la page de titre, l'épître, les divers poèmes introduisant l'ouvrage ou ses diverses parties. Henry Estienne redouble à sa manière cette suprématie latine. En effet, il donne tout d'abord la traduction des devises latines au fur et à mesure de ses explications, devises que la langue nationale ne peut pas toujours exprimer avec justesse d'ailleurs, se rapprochant ainsi du recueil de médailles, avant de retranscrire l'intégralité des descriptions françaises en latin. Chez Mézeray, le latin s'affirme à la lisière des narrations royales, refermant celles-ci sur la traduction des légendes de planches numismatiques, si le règne en question s'y prête, les rois de la première race n'en étant pas pourvus. L'ordre de la plupart des traductions par rapport à l'inscription nous renvoie à nouveau à la supériorité latine, le français précédant le latin comme dans celles de Pépin le Bref⁵⁶⁷. Nous y retrouvons le même problème que pour les livres de médailles, certaines légendes n'étant tout bonnement pas traduites à l'instar de la sixième médaille de Charles le Chauve⁵⁶⁸.

⁵⁶⁴ Claude Bouteroue, *op. cit.*, p. 41.

⁵⁶⁵ Claude-François Ménéstrier, *op. cit.*, p. 7.

⁵⁶⁶ Pierre Bizot, *op. cit.*, p. 94.

⁵⁶⁷ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, vol. 1, p. 381.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 579.

L'histoire métallique nous propose une traduction constante de ses légendes et de ses exergues, hormis la devise du roi qui se rapproche davantage d'une interprétation⁵⁶⁹. Elle s'achève toujours sur le français malgré son ouverture exclusivement latine comme si le latin léguait sa puissance universelle à la langue française, son héritière. Une transition vers le nationalisme semble donc s'opérer, se détachant subtilement du latin pour finalement promouvoir le français et tendre à une forme d'égalité entre les deux langues. Cette appropriation se concrétise dans la traduction de certaines inscriptions qui recentre le message autour de la figure royale. En effet, le monarque et la nation ont tendance à se greffer au latin à travers un complément du nom qui n'existait pas à la base, que ce soit à l'exergue de « La Campagne de Hollande » : *EXPEDITIO BATAVICA*, l'« Expédition du Roy en Hollande⁵⁷⁰ » ou à la légende des prises de 1657 : *FINES DEFENSI ET AMPLIATI*, « les frontières de la France défendues & reculées⁵⁷¹ ». C'est alors un nouvel âge d'or qui voit le jour, renvoyant à cet humanisme qui souhaite rivaliser avec les Anciens, âge d'or débarrassé d'un certain pessimisme antique, Tacite paraissant en observateur de la décadence⁵⁷² tandis que Tite-Live, tout en portant un regard nostalgique vers le passé, perçoit les « spectacles funestes⁵⁷³ » de son siècle⁵⁷⁴.

Ainsi nous assistons à une tradition poussée à son paroxysme, un humanisme mis au service de la nation, nation qui cherche en réalité à s'extraire de la *mimesis* et lance un défi aux Anciens en cherchant à redorer son siècle. Pourtant, cette union du nationalisme et de l'humanisme, selon Bernard Magné reste profondément paradoxale puisque l'un tend à la cohésion nationale alors que l'autre vise à l'admiration d'une culture étrangère et à son imitation⁵⁷⁵. Cette suprématie du règne de Louis XIV sur tous les autres serait-elle alors l'annonce d'une crise de l'humanisme au cœur même d'une œuvre qui en use à outrance ? L'histoire métallique afin de s'émanciper du patronage antique, ne tenterait-elle pas une nouvelle approche de l'histoire éloquente ?

⁵⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 74.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 120.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 47.

⁵⁷² Philippe Tétart, *op. cit.*, p. 18.

⁵⁷³ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 1, I, préface, p. 3.

⁵⁷⁴ René Martin et Jacques Gaillard, *op. cit.*, p. 123.

⁵⁷⁵ Bernard Magné, *op. cit.*, p. 312.

III. Un détachement de la tradition historique : crise de l'humanisme ?

La modernité s'écarte de l'humanisme, faisant résistance à sa révérencieuse admiration pour l'Antiquité. Elle ne souhaite pas seulement rivaliser en grandeur avec elle mais aussi et surtout la dépasser, comme les belles actions de France que raconte Paul Pellisson-Fontanier⁵⁷⁶. Le Grand Siècle ne se contente pas d'être une période de coexistence entre humanisme et nationalisme dans la mesure où il correspond également à un moment de remise en question et de détachement du modèle classique. L'hégémonie monarchique n'aurait idéalement plus besoin du passé et de la fable pour se légitimer dans la mesure où elle aurait suffisamment de poids pour se dire elle-même. Cette vision pourrait d'une certaine manière s'inscrire pleinement dans les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*.

1) Un héritage humaniste atténué

a. De la réduction des codes historiographiques...

L'histoire métallique n'accentue pas toujours les clichés historiographiques, elle en adoucit un certain nombre qui réinterrogent la relation entre le texte et l'image tout en participant à nouveau à la centralisation du récit autour d'un seul et même personnage, le roi. Ce phénomène commence par toucher la violence qui caractérise habituellement les démêlés armés. Présente au cœur de la narration, elle s'y exprime de manière ténue, distante alors même que la guerre maintient sa place privilégiée dans l'écriture, rationalisant les pertes humaines par le biais de données numérales, les extirpant de la chair encore fumante des cadavres empilés. La froideur des chiffres laisse parfois le champ libre à de rares évocations dont la cruauté généralise l'horreur des combats que ce soit le « fanglant affaut » de la « Prise de Piombino et de Portolongone⁵⁷⁷ » ou les Bavares « taillé(s) en pièces » à la « Bataille de Norlingue⁵⁷⁸ ». Les développements s'avèrent encore plus insolites, réduits à une petite dizaine dans l'édition de 1723, Gênes bombardée offrant, au milieu d'un « désordre affreux », les « cris des habitants » mêlés à « l'embrasement » et aux cendres des « magnifiques palais⁵⁷⁹ » pendant qu'à la « Journée de Crémone », les Impériaux abandonnent dans leur sillage des « ruës et (d)es

⁵⁷⁶ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, p. 227.

⁵⁷⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 21.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 202.

places jonchées de morts⁵⁸⁰ ». Ces descriptions restent malgré tout succinctes et ne prennent jamais le pas sur la narration des hauts faits militaires.

Quant à l'iconographie, la violence ne s'empare que de dix-huit revers pour la seconde publication qui passe principalement par le filtre métaphorique, Hercule piétinant Géryon⁵⁸¹ ou la Religion plantant sa croix sur les ruines calvinistes des temples fraîchement détruits⁵⁸². L'antique met à distance la brutalité de l'action, la reléguant à la fable et ce même lorsque Louis XIV y paraît, foulant aux pieds le Rhin en 1672⁵⁸³. Les médailles simples⁵⁸⁴ sont en réalité les mieux à même d'exposer la férocité des guerres, hormis le bombardement du Fort de Tabago où l'atrocité du choc est rejetée au loin, réduite à une simple fumée, s'élevant de la forteresse, assaillie par la flotte française⁵⁸⁵. Seuls deux revers représentent la réalité du champ de bataille, recouvert de dépouilles et de débris, un soldat, l'épée haute, en terrassant un autre⁵⁸⁶. Cet effacement pourrait d'ailleurs traduire cette résolution pacificatrice que le monarque se plaît à arborer, dédiant ses adversaires qui ne sont finalement que des hommes, gonflés d'envie et d'orgueil.

Pourtant, la violence est commune dans les grandes épopées historiques, beaucoup plus graphique et détaillée, recourant au *pathos* lorsque c'est nécessaire, s'éloignant parfois des horreurs de la guerre pour s'attacher à d'autres atrocités. Chez Tacite, Vitellius apprécie le spectacle de sa victoire sur la plaine de Bédriac où « des corps mutilés, des membres tranchés, des carcasses pourries d'hommes et de chevaux, la terre imprégnée de pourriture, les arbres et les récoltes écrasées faisaient un désert sinistre⁵⁸⁷ », spectacle macabre qui rappelle celui de la *Guerre de Jugurtha* après la déroute des Numides : « ce n'étaient que poursuites, fuites, massacres, captures ; hommes et chevaux étendus sur le sol, et tout couverts de blessures [...] le sol était jonché de traits, de boucliers, de cadavres, qui gisaient au milieu de flaques de sang⁵⁸⁸ ». Les histoires officielles ne sont pas en reste. Antoine Varillas évoque dans un style

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 288.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 257.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 211.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 122.

⁵⁸⁴ La préface de l'histoire métallique de Louis XIV précise qu'il existe trois classes de médailles : des simples, des métaphoriques et des mixtes. Les simples représentent et rapportent l'événement tel qu'il est. Les métaphoriques sont les médailles où le type et le dessin renvoient métaphoriquement à la personne du roi à travers ses hauts faits. Et enfin les mixtes sont une combinaison des simples et des métaphoriques soit dans le dessin, soit dans l'inscription.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 166.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, pp. 238 et 241.

⁵⁸⁷ Tacite, « Histoires », *Œuvres complètes*, II, 70, p. 209.

⁵⁸⁸ Salluste, « Guerre de Jugurtha », *op. cit.*, CI, pp. 251-252.

similaire les soldats piétinés par sabots et bottes⁵⁸⁹ ainsi que la terrible vision d'un corps décharné, celui du chancelier Chauvain, « fa peau colée sur les os », trouée par les bêtes, l'auteur en venant à invoquer la bienséance pour ne pas avoir à en parachever la description⁵⁹⁰. « Louis le Juste combattant » nous dévoile lui-aussi une approche expressive de la violence que ce soit, dans une moindre mesure, en gravure, les ennemis poursuivis et transpercés, encerclés par la fumée et les flammes de la forteresse⁵⁹¹, soit, et surtout, en vers : « Le Roy prend des Tombeaux, penfant prendre des Forts / Et voit pour les vaincus, des mourans & des morts⁵⁹² ». René Bary nous propose une écriture moins fleurie, proche de notre recueil, même si la violence s'intensifie à une occasion, le combat naval de 1622 devenant « horriblement fanglant », enflammé par le courage des hommes à vaincre ou à périr, au milieu du tonnerre des batteries jusqu'à ce que « la vie fut confiderée avecque mespris » et « la mort fut affrontée sans horreur⁵⁹³ ».

Au contact de l'histoire métallique, les couleurs s'estompent. Plus qu'à un déplacement poétique, on assiste à un effacement. Le récit pragmatique des événements, d'ores et déjà abandonné par la lyre, touche l'espace des légendes où la poésie n'est pas aussi prégnante qu'elle aurait dû l'être malgré l'inspiration gréco-latine de certaines inscriptions. En effet, si nous comparons la dizaine de médailles plus ou moins poétiques de la première édition, en évinçant celles qui font simplement référence aux figures du mythe romain, l'évidence apparaît. La poésie n'occupe pas pleinement les revers, les exergues ne proposant généralement que des dates et des lieux. Ainsi, *OMEN IMPERII MARITIMI*⁵⁹⁴ (présage de l'empire marin), *JUNCTA MARIA*⁵⁹⁵ (la jonction des mers) ou les manifestations de la Victoire personnifiée telle « la Victoire qui veille », *VICTORIA PERVIGIL*⁵⁹⁶, ne relèvent que de la singularité au sein d'une histoire préférant l'information concrète et factuelle à de potentielles envolées aussi bien métaphoriques que lyriques qui se réfugient alors dans l'image. Le volume de la Petite Académie n'accorde donc pas la même importance à l'expression poétique qu'un Jean Valdor qui insère au fil de « Louis le Juste combattant » des épigrammes de Corneille ou compile une série de poèmes au début de ses *Triomphes* et qu'un Hubertus Goltzius qui fait de même dans

⁵⁸⁹ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 279.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 29.

⁵⁹¹ Charles Bey, *loc. cit.*, p. 27.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 34.

⁵⁹³ René Bary, *loc. cit.*, pp. 39-40.

⁵⁹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 9.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 101.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 172.

Cæsar Augustus, sive Historiæ imperatorum Cæsarumque romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ.

Le panégyrique n'investit pas l'histoire des académiciens de manière aussi flagrante que les autres. Elle préfère la discrétion à l'excès⁵⁹⁷ ce qui pourrait expliquer l'absence d'épître dédicatoire et la réduction des légendes qui explicitent la puissance royale sans pour autant l'enjoliver. Dix-neuf d'entre-elles nous renvoient à ses vertus tandis que trois seulement glorifient le monarque sans détour et deux passent par un hommage différé, d'un prince à son unique souverain. La préface en elle-même n'est pas aussi épидictique que pourrait l'être celle de Charles Bernard, alors même qu'elle n'a pas d'épître dédicatoire, où la louange de Louis XIII s'empare de son prélude, agrémenté d'une touche d'absolutisme : « notre monarque a été le chef principal de tout ce qui s'est accompli de plus beau et de plus glorieux ; il est aussi le premier auteur de cet ouvrage, qui ne contient gueres que ce que je lui ay veu faire et que j'ai ouy de sa bouche et des rapports que luy faisaient ceux qui venoient⁵⁹⁸ ». Lorsque l'adresse au lecteur n'est pas dithyrambique à l'égard de son protecteur, comme chez Jean de Serres ou Sebastian Erizzo, l'exaltation se fait généralement dédicace. Même si le préambule de Jean-Foi Vaillant pour *Selectiora Numismata* y fait écho, le cas de notre recueil s'avère donc assez peu commun.

Hyperboles et superlatifs sont savamment répandus dans l'ensemble du recueil. Ces traits élogieux ne cherchent pas à s'imposer dans la narration, à quelques exceptions près. Le « Carroufel » de 1662, qui célèbre pourtant le monarque, ne s'attarde pas tant sur le roi à la tête du défilé, brillant par « son adresse & sa majesté », que sur la description des festivités qui dépassent toutes les autres et dont Louis XIV est l'initiateur⁵⁹⁹. L'éloge n'est jamais gratuit, passant par l'acte fécond du souverain sans pour autant tomber dans la démesure. Il diffère de la grandeur vertigineuse que Velleius Paterculus accorde à Tibère César, un paragraphe entier lui étant consacré, déferlement d'actions vertueuses teintées d'épopée. L'accumulation de phrases exclamatives matérialise toute l'admiration de l'auteur à l'égard d'une être si exceptionnel, littéralement acclamé⁶⁰⁰.

Cette esthétique du louer sans louer frôle la litote et l'euphémisme⁶⁰¹. En soi, elle n'est pas nouvelle puisque nous l'expérimentons déjà chez Cornélius Népos⁶⁰² ou Jacques-Auguste

⁵⁹⁷ Claire Carlin, *loc. cit.*, p. 159.

⁵⁹⁸ Charles Bernard, *op. cit.*, préface.

⁵⁹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 71.

⁶⁰⁰ Velleius Paterculus, *Histoire Romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, III, 127, p. 136.

⁶⁰¹ Claire Carlin, *loc. cit.*, p. 159.

⁶⁰² Cornélius Népos, « Vie de Miltiade », *op. cit.*, V, p. 11.

De Thou⁶⁰³. Pourtant, elle imprègne de manière significative l'écriture par sa récurrence au fil des prises et des batailles. Soixante-quinze descriptions promeuvent la puissance ennemie, notamment à travers la différence numérique, l'énumération des armes et des défenses ainsi que de la difficulté à laquelle se confronte l'armée du roi qu'elle soit numérique, météorologique ou topographique. Cet écart de forces, qui semble de prime abord amoindrir l'éminence militaire française, ne fait en réalité que la renforcer avec humilité car, malgré ses maigres ressources et les obstacles qui barrent sa route, les troupes de France remportent la victoire sur l'invincibilité prétendue de ses ennemis grâce à la ruse et à la valeur. Au « Combat de Saint Gothard », l'analepse accentue la puissance du Grand Visir Coprogli, envahisseur de la Hongrie, « maître des places les plus considérables » et porteur de terreur avant que plus d'un tiers de son régiment ne soit décimé ou noyé par le choc ardent des soldats français⁶⁰⁴. En érigeant une supériorité adverse, l'histoire métallique se permet parfois quelques piques ironiques à son encontre, appuyant alors avec sarcasme le cuisant échec des Anglais qui ont bombardé Dunkerque sans parvenir à l'altérer outre mesure : « Tel fut le succès de leur entreprise, qui loin de répondre aux grandes espérances qu'ils en avoient conçues, n'endommagea nullement Dunkerque⁶⁰⁵ ». Les longues énumérations de prises et la diligence avec laquelle certaines sont remportées concourent également à la normalisation des victoires, devenant alors l'ordinaire des guerres. Les exploits perdent de leur triomphe en entrant dans le quotidien d'un règne qui n'a finalement plus besoin de les encenser puisque les nommer suffit en soi à glorifier l'acteur principal.

Se refusant à une ornementation excessive, l'écriture de l'ouvrage s'approche alors d'un atticisme historique⁶⁰⁶ dont la sécheresse stylistique recherche avant tout la pureté et la simplicité. Cicéron refusait catégoriquement cet idéal littéraire dans sa conception de l'histoire⁶⁰⁷ alors qu'au contraire César en usa dans ses *Commentaires* où la logique prime⁶⁰⁸. L'effacement de l'épidictique au sein de l'histoire métallique pourrait d'ailleurs être lié à la remise en cause de l'historiographie royale au XVII^e siècle qui commence à susciter la méfiance des jansénistes, prônant la tradition, et des libertins qui n'y voient que le service des puissants au profit de leur seule et unique gloire⁶⁰⁹. Ces affaiblissements des codes historiographiques

⁶⁰³ Jacques-Auguste De Thou, *op. cit.*, p. 246.

⁶⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 80.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 261.

⁶⁰⁶ Yann Lignereux, *loc. cit.*, p. 173.

⁶⁰⁷ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 22.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 35.

⁶⁰⁹ Marie-Paule Caire-Jabinet, *L'histoire en France du Moyen-Âge à nos jours : introduction à l'historiographie*, p. 82.

participent à une forme d'objectivité, à lisser le discours historique, moins grandiloquent, ce qui nous pousse alors à questionner la relation entre le texte et l'image. Paradoxalement, la sobriété narrative face à la louange flamboyante des médailles tendrait presque à inverser leur rapport avec la vérité comme si elle résidait davantage dans l'écriture que dans la fable iconographique qui construit le mythe solaire, égalisant alors leur importance dans l'œuvre tout en renforçant leur interdépendance.

La métahistoire, traces du narrateur historien qui intervient pour donner son avis sur un fait ou pour expliquer sa manière d'écrire l'histoire, est absente du livre de médailles alors qu'ailleurs elle se déploie généreusement. Valère Maxime mentionne l'étroitesse du cadre dans lequel il évolue, contraint à restreindre son énumération des hommes illustres et de leurs glorieuses actions, sous peine de finir submergé sous la multitude, préférant alors en retenir quelques-uns pour mieux en préserver le souvenir⁶¹⁰. Quant à Tite-Live, il nous fait part de sa version de Numa Pompilius et des raisons pour lesquelles sa renommée était parvenue jusqu'aux Sabins⁶¹¹. Au début de son *Histoire de France*, Du Haillan nous offre une de ses réflexions historiographiques : « les escrivains oublient plusieurs choses ou par mesgarde, ou pource qu'il ne les ont sceuës, ou pource qu'ils pensent qu'elles ne servent pas beaucoup à la matiere qu'ils traitent, lesquelles pourtant sont tant importantes que leur oubly met la postérité en une grande peine⁶¹² » tandis que René Bary, gouverné par la brièveté, nous prévient du choix auquel il a été confronté : se contenter de ne parler que du comte d'Harcourt pour l'entreprise sur l'île de Sardaigne⁶¹³. Pierre Bizot prévient également ses lecteurs sur les limites de son corpus tout en laissant au soin des « Politiques la recherche des causes d'un revers si surprenant⁶¹⁴ ». Notre recueil éloigne la métahistoire de sa narration bien qu'elle parvienne à se manifester en de rares occasions pour toujours revenir à elle-même, la dernière page faisant référence au « monument durable » qu'est le livre de médailles⁶¹⁵ et la seconde médaille frappée pour le mariage du roi nous apprenant « qu'il n'y en auroit point de plus curieux qu'une médaille » afin d'en conserver la mémoire⁶¹⁶.

L'atténuation se poursuit enfin dans la disparition des longues digressions si répandues dans la tradition historiographique. César découpe sa trame narrative pour y insérer des

⁶¹⁰ Valère Maxime, *op. cit.*, vol. 2, VI, 4, p. 26.

⁶¹¹ Tite-Live, *op. cit.*, vol. 1, I, 18, p. 30.

⁶¹² Bernard Du Haillan, *op. cit.*, p. 2.

⁶¹³ René Bary, *loc. cit.*, p. 85.

⁶¹⁴ Pierre Bizot, *op. cit.*, p. 275.

⁶¹⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 318.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 58.

morceaux ethnographiques, s'intéressant aux mœurs de Gaule et de Germanie, à leur topographie ainsi qu'à leur faune⁶¹⁷ tout comme Salluste qui se permet une excursion géographique en Afrique⁶¹⁸. Les historiens de la couronne désirent tout autant élargir l'histoire au-delà des destinées royales, étirer leur objet aux peuples, coutumes et lois⁶¹⁹. De Thou se lance dans les différentes affaires européennes qui nous éloignent de France lorsqu'Antoine Varillas se penche en 1484 sur une guerre civile en Angleterre ou une conjoncture espagnole⁶²⁰. Les numismates s'autorisent des écarts aussi bien culturels qu'historiques en fonction de la médaille abordée que ce soit Sebastiano Erizzo ou Jean Tristan. Dans l'histoire métallique, les contraintes de la page n'autorisent pas le récit métallique à s'étendre indéfiniment d'où sa réduction digressive, étroitement liée au contexte historique, passant essentiellement à travers des descriptions plus ou moins rapides, comme celle de l'île des Faisans pour la conférence de paix de 1659⁶²¹, et des analepses qui viennent fixer l'espace spatio-temporel de l'événement tout en apportant les raisons, rappelant par exemple la situation de l'Italie qui en 1642 poussa la France à y intervenir⁶²². Nous ne pouvons pas, à proprement parler, y voir des mises entre parenthèses de la narration mais plutôt des développements nécessaires à sa compréhension, qui contribuent avec la métahistoire à resserrer l'écriture autour de la figure royale.

b. ... À leur suppression de l'histoire métallique

De l'atténuation des clichés, nous parvenons à leur disparition à commencer par les leçons de morale qui fragmentent la narration. Le recueil en propose une, essentiellement implicite, à travers la majesté royale dont l'éclat à lui seul nous fournit l'*exemplum* par excellence. Il ne développe guère de maximes, ni au cœur du récit, ni dans ses inscriptions bien que certaines phrases puissent s'y rapporter même si elles n'emploient pas le présent. Le succès des armes du roi en Flandres se conclut au passé simple sur « la valeur jointe à la prudence » qui a permis la réussite de l'entreprise, au cœur d'une conjoncture des plus ardues⁶²³. La bonté et la valeur triomphent au passé simple et au plus-que-parfait à la « Paix de Rifwik⁶²⁴ ». Deux sentences, sous couvert de vérité générale, pourraient se rapprocher d'un tel principe de

⁶¹⁷ César, *op. cit.*, vol. 2, VI, 13-22, pp. 185-192.

⁶¹⁸ Salluste, *op. cit.*, XVII, p. 151.

⁶¹⁹ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 61.

⁶²⁰ Antoine Varillas, *op. cit.*, pp. 14-19.

⁶²¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 54.

⁶²² *Ibid.*, p. 9.

⁶²³ *Ibid.*, p. 30.

⁶²⁴ *Ibid.*, p. 272.

conduite, relevant davantage du ressort politique que moral : « Le meilleur moyen d'assurer le succès des expéditions militaires, est de se mettre de bonne heure en campagne, & de prévenir les ennemis⁶²⁵ » et « rien ne contribuë tant au bonheur & au repos d'un royaume que l'exacte administration de la justice⁶²⁶ ».

Cornélius Népos propose un adage relatif aux batailles : « [que] rien dans la guerre n'est à dédaigner, et qu'on a raison de dire : la mère de celui qui sait craindre ne verse pas de larmes⁶²⁷ » alors que Valère Maxime nous invite davantage à suivre une certaine ligne de conduite : « La générosité éclate bien plus vivement à tenter au-delà de ses forces, qu'à déployer des forces surabondantes : l'un fait ce qu'il peut, l'autre plus qu'il ne peut⁶²⁸ ». Les enseignements de l'histoire se révèlent sous un jour plus évident par la verve des historiographes royaux. Antoine Varillas invoque par exemple une maxime de Cicéron en 1495 lorsqu'il s'intéresse au roi de Naples, Alphonse I^{er} et à sa relation vis-à-vis du religieux⁶²⁹ pendant que René Bary délivre sa leçon : « les Plus grands Princes ne font pas toujours les plus judicieux, & que ceux qui abandonnent ce qu'ils possèdent, pour recouvrer ce qu'ils ne possèdent plus, ioignent quelquefois le repentir à leur ressentiment⁶³⁰ ». Julien Peleus en vient même à interpellier ses propres lecteurs : « Soyez sages sinon du mal d'autrui, pour le moins à vos dépens : estans une misere extreme quand on ne se peut instruire par les choses que l'on a veuës : il faut prendre l'exemple quand la chose est entière & ne servir pas soy mesme d'exemple aux autres⁶³¹ ». L'*Histoire métallique de la République de Hollande* se montre prolix en leçons, des monnaies moralisatrices s'y intercalant telle celle du comte de Nassau : *AUDACES FORTUNA JUVAT*, « La fortune est favorable aux gens de cœur⁶³² ». La « morale chrétienne » y prend d'assaut l'écriture, rappelant que la force, l'adresse et l'esprit doivent s'armer de piété et de justice⁶³³. La réserve de l'histoire métallique quant à sa morale assure véritablement la transition entre la présence et l'absence totale des codes historiographiques.

En voie d'extinction, le discours reflue alors qu'il est l'un des signes distinctifs de l'histoire humaniste, terrain d'exercices pour tout orateur qui se respecte, *opus oratorium maxime*⁶³⁴. Happé par le récit, il se construit indirectement, subordonné à la phrase principale

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 128.

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 221.

⁶²⁷ Cornélius Népos, « Vie de Thrasybule », *op. cit.*, II, p. 50.

⁶²⁸ Valère Maxime, *op. cit.*, vol. 2, IV, 8, p. 216.

⁶²⁹ Antoine Varillas, *op. cit.*, p. 311.

⁶³⁰ René Bary, *loc. cit.*, p. 77.

⁶³¹ Julien Peleus, *op. cit.*, vol. 1, p. 48.

⁶³² Pierre Bizot, *op. cit.*, p. 16.

⁶³³ *Ibid.*, p. 246.

⁶³⁴ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 82.

comme c'est le cas à la « Majorité du Roy » où les paroles de la reine mère sont rapportées⁶³⁵. La parole ne parvient que six fois à investir la narration. Nous frôlons à deux reprises le discours indirect, aux propos si proches du résumé, lorsque Sa Majesté fait ses adieux au futur Philippe V d'Espagne : « [il] l'exhorta sur tout à oublier en quelque sorte qu'il fût Français, pour ne songer qu'aux véritables intérêts des nouveaux sujets sur lesquels il alloit régner⁶³⁶ ».

Passage obligé pour les historiens depuis Thucydide⁶³⁷, Tacite et même César, qui essaie de dépouiller son style⁶³⁸, le discours direct s'installe dans la narration, le plus souvent sous la forme de harangues à l'assemblée ou à l'occasion d'une bataille sangninaire, que ce soit le discours d'Othon face à ses troupes⁶³⁹ ou celui de Critognatos pendant un conseil au siège d'Alésia⁶⁴⁰. La théâtralité de l'histoire s'explicite d'ailleurs à travers ces monologues solennels mais aussi par le biais de dialogues, Vercingétorix échangeant par exemple avec la foule en colère⁶⁴¹. La tradition se maintient jusqu'au Grand Siècle où la harangue perd néanmoins certains de ses attraits même si Du Haillan et Mézeray tentent de la remettre au goût du jour tout en justifiant son emploi dans leur préface respective⁶⁴². Ainsi, Charles Bernard retranscrit la déclaration de Louis XIII en 1620 afin de rappeler les rebelles au devoir⁶⁴³ pendant que René Bary insère quelques allocutions, Saint Seurin exhortant les premiers habitants et les principaux officiers de Royan à se rendre⁶⁴⁴. Les livres de médailles sont pourvus, dans une moindre mesure, de passages aussi bien directs qu'indirects. Jean Tristan y glisse les pensées de Jules César⁶⁴⁵ tandis que Claude Bouteroue rapporte les dires d'Agathias⁶⁴⁶.

Les intrigues, où se trament complots et luttes intestines, ne connaissent aucun approfondissement dans le recueil des académiciens bien qu'il lui arrive de les évoquer rapidement sans jamais entrer dans le détail. Les membres de la Petite Académie les évoquent simplement lorsque Louis XIV offre l'asile au roi d'Angleterre, victime de « nouvelles conspirations⁶⁴⁷ ». L'histoire métallique nous montre généralement le dénouement de ces intrigues, visible de tous, sans pour autant s'embarrasser d'en raconter les démêlés à l'instar de

⁶³⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 33.

⁶³⁶ *Ibid.*, p. 287.

⁶³⁷ Jean-Marie André et Alain Hus, *op. cit.*, p. 32.

⁶³⁸ Michel Rambaud, *op. cit.*, p. 111.

⁶³⁹ Tacite, « Histoire », *op. cit.*, I, 37-38, pp. 131-132.

⁶⁴⁰ César, *op. cit.*, vol. 2, VII, 77, pp. 268-270.

⁶⁴¹ César, *op. cit.*, VII, 20-21, pp. 223-225.

⁶⁴² Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 58.

⁶⁴³ Charles Bernard, *op. cit.*, pp. 84-97.

⁶⁴⁴ René Bary, *loc. cit.*, p. 23.

⁶⁴⁵ Jean Tristan de St-Amant, *op. cit.*, p. 13.

⁶⁴⁶ Claude Bouteroue, *op. cit.*, p. 54.

⁶⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 225.

la pyramide qui signe la résolution de l'attentat des Gardes corses⁶⁴⁸. Ces machinations, qui révèlent l'envers du décor, fleurissent dans les histoires anciennes, Salluste touchant aux œuvres secrètes de l'oligarchie syllanienne à travers ses personnages secondaires⁶⁴⁹, et s'avèrent des plus communes à l'historiographie officielle. Antoine Varillas explique au lecteur les tensions internes qu'a pu léguer Louis XI à son fils⁶⁵⁰, Pellisson-Fontanier s'intéresse plus particulièrement à l'affaire du Pavillon en 1662 ainsi qu'à la disgrâce de Fouquet⁶⁵¹ et Pierre Matthieu, friand d'intrigues, porte son attention sur l'abouchement du jeune prince et du comte de Charolois qui provoquera jalousies et divisions de la Ligue⁶⁵².

Le privé déserte la narration de métal, le roi ne s'affiche qu'en personnalité publique, ses pensées profondément dissimulées. Le recueil ne rapportant que les hauts faits, l'intime s'efface. L'intérêt public ne peut que porter sur les deux entrées au monde du souverain que sont sa naissance, un corps pour incarner la dynastie, et sa montée au trône, sacralisation de la chair. Le roi-enfant, qui apparaît sur les revers et les légendes au début du règne, n'est autre que le *PUER TRIUMPHATOR*⁶⁵³, après avoir été l'enfant du miracle, le Dieudonné, nous ramenant d'une certaine manière à la dévotion à l'Enfant Jésus qui émerge au XVII^e siècle⁶⁵⁴. Maladies et morts royales appartiennent tout autant à cette sphère visible de par leur influence directe sur le pouvoir monarchique. La descendance de Louis XIV, dont le trépas est sobrement mentionné en 1710⁶⁵⁵, qui n'a pas régné sur la nation, ne fait l'objet d'aucune médaille en sa mémoire. Pendant que Suétone se plaît à conclure ses biographies sur la vie privée des empereurs, certaines de ses études psychologiques tendant parfois à la psychiatrie⁶⁵⁶, Hardouin de Péréfixe décrit l'amitié fusionnelle, « qu'on eût cru que ce n'était qu'un seul même cœur⁶⁵⁷ », d'Henri IV et du duc de Savoie. De Thou, lui, se penche sur la maîtresse d'Henri II, Diane de Poitiers⁶⁵⁸. Quant à Pierre Matthieu, il invoque l'intériorité de Louis XI face à l'insolence du Connétable⁶⁵⁹.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 78.

⁶⁴⁹ Ronald Syme, *Salluste*, Paris, Les Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1982, p. 169.

⁶⁵⁰ Antoine Varillas, *op. cit.*, pp. 2-4.

⁶⁵¹ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, pp. 28 et 104.

⁶⁵² Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 146-148.

⁶⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 12.

⁶⁵⁴ Yvan Loskoutoff, *La sainte et la fée : dévotion à l'Enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, pp. 37 et 44.

⁶⁵⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 306.

⁶⁵⁶ Jacques Gascoü, *op. cit.*, p. 684.

⁶⁵⁷ Paul Philippe Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, pp. 148-149.

⁶⁵⁸ Jacques-Auguste de Thou, *op. cit.*, pp. 185-186.

⁶⁵⁹ Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 275.

de même que Paul Pellisson-Fontanier qui développe, à la manière des mémoires, la psychologie d'un héros conquérant⁶⁶⁰.

L'anecdote se fraye inévitablement un chemin dans l'histoire afin d'en agrémenter le récit de faits aussi peu connus que curieux, Suétone s'en délectant dans ses *vitæ* qu'il gorge de détails plus ou moins scabreux, s'emparant des sorties nocturnes de Néron qui, coiffé d'un bonnet, s'en allait à la taverne puis, ivre, fracassait et pillait des échoppes tout en cherchant querelle aux clients⁶⁶¹. Avec plus de sérieux, Camille remet à sa place le maître d'école de Faléries chargé de son infâme présent dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live⁶⁶². Quant aux Histoires de France, elles sont tenues au « secret d'État » qui les oblige à se recentrer sur des événements anecdotiques, faisant souvent office de paraboles pour délivrer un message moralisateur, tels le célèbre vase de Soissons ou encore la « poule au pot » et le « panache blanc » d'Henri IV⁶⁶³. Julien Peleus se lance d'ailleurs dans une anecdote des plus édifiantes :

Un homme diffolu difoit par gauferie qu'il n'y avoit point d'os en un pied de bœuf et fit gageure d'en avaler un cuit en un morceau. On luy apporte un, il l'empoigne é le fourre en la bouche : mais l'ayant en la gorge, le pied demeure là l'espace de 9 jours, au bout defquels il mourut fans pouvoir être secouru. Chacun l'alla veoir & servit de spectacle des Jugements de Dieu⁶⁶⁴.

La numismatique n'y échappe pas, Sebastiano Erizzo se permettant de relever le duvet du visage d'Antonin Geta sur un avers antique⁶⁶⁵. De son côté, Pierre Bizot nous livre l'aventure d'un navire hollandais en 1596 qui poussa ses marins à bâtir une « loge en bois » sur le rivage, menacés par la solitude, les ours blancs, le froid et la misère⁶⁶⁶. L'histoire métallique ne s'accorde à aucun moment de tels écarts vis-à-vis de sa narration initiale. Certains événements militaires se démarquent parfois de l'ordinaire et pourraient presque relever de l'anecdotique, se référant avant tout à quelques morceaux héroïques ainsi qu'aux bombardements ravageurs des batteries françaises. Le roi se dressant contre le pillage de Valenciennes⁶⁶⁷ ou l'expédition nocturne d'un groupe d'élite afin de ravir Lewe⁶⁶⁸ entreraient également dans ce cadre. Seul un épisode relaté dans la deuxième édition se rapprocherait le plus du détail, lorsqu'est mentionnée la nudité des soldats, surpris par l'attaque allemande sur Crémone⁶⁶⁹.

⁶⁶⁰ Orest Ranum, *loc. cit.*, p. 160.

⁶⁶¹ Suétone, « Vie de Néron », *op. cit.*, XXVI, p. 160.

⁶⁶² Tite-Live, *op. cit.*, vol. 5, V, 27, pp. 44-46.

⁶⁶³ Chantal Grell, *loc. cit.*, p. 188.

⁶⁶⁴ Julien Peleus, *op. cit.*, vol. 3, pp. 879-880.

⁶⁶⁵ Sebastiano Erizzo, *op. cit.*, p. 451.

⁶⁶⁶ Pierre Bizot, *op. cit.*, p. 99.

⁶⁶⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 160.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 172.

⁶⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 288.

Enfin, les académiciens n'insèrent pas d'autres supports historiques dans le recueil que ce soit des échanges épistolaires, des articles de traité ou des édits même s'ils en évoquent les grandes lignes sans en citer aucun passage, notamment lors des accords diplomatiques comme la première condition de la paix des Pyrénées : l'engagement nuptial entre Louis XIV et l'Infante d'Espagne⁶⁷⁰. Salluste intègre à sa narration la lettre d'Adherbal, lue pendant une séance sénatoriale, réclamant le secours du peuple romain⁶⁷¹, quand César incorpore celle de Hirtius à Balbus au tout début du Livre VIII de la *Guerre des Gaules*⁶⁷². L'historiographie royale suit le modèle antique. Scipion Duplex retranscrit les articles du contrat de mariage d'Henri III⁶⁷³ de même que Paul Pellisson-Fontanier rapporte toutes les clauses du traité de Pise, faisant suite à l'attentat des Gardes corses en 1662 ainsi que la préface des déclarations de naturalité, ces lettres qui donnent la nationalité française aux étrangers⁶⁷⁴. Charles Bernard se fait plus volubile en la matière, exposant des arrêts du décret de la Faculté de Théologie, la déclaration de Louis XIII contre l'arrestation du prince de Condé ou celle en 1620 qui rappelle les rebelles au devoir ainsi que des actes du département et du règlement de l'assemblée de la Rochelle⁶⁷⁵. Quant aux livres de médailles, seul Hubertus Goltzius se distingue en entrecoupant ses commentaires d'extraits des *Vies* de Suétone⁶⁷⁶. La disparition suit la même logique que l'effacement, visant avant tout à ramasser le récit historique autour de la figure monarchique. De plus, cette introduction de documents historiques au sein des histoires nous pousse à interroger la valeur savante de notre œuvre, profondément panégyrique.

2) Des traces d'érudition dans l'histoire littéraire

a. Un contexte érudit

Il semble capital de replacer le livre dans son contexte, ne se limitant pas à l'humanisme. Un autre héritage historiographique, plus récent, vient s'ajouter dans la balance : l'érudition. Par érudition, nous entendons histoire instruite, s'appuyant sur une méthode historique qui vise

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁷¹ Salluste, *op. cit.*, XXIV, pp. 159-160.

⁶⁷² César, *op. cit.*, vol. 2, VIII, préface, pp. 281-282.

⁶⁷³ Scipion Duplex, *op. cit.*, p. 30.

⁶⁷⁴ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, pp. 158-159 et 149.

⁶⁷⁵ Charles Bernard, *op. cit.*, pp. 11, 68-67, 84-97 et 220-226.

⁶⁷⁶ Hubertus Goltzius, *op. cit.*

la vérité, au sens moderne du terme, dans la mesure où elle accorde de l'importance aux témoignages et aux sources de première main⁶⁷⁷. Cette science de l'histoire s'oppose donc à l'histoire littéraire, épidictique de la tradition humaniste, en quête de gloire éternelle pour celui qu'elle célèbre⁶⁷⁸, telle l'*Histoire de France* de Mézeray qui recourt aux textes de ses prédécesseurs sans pour autant s'intéresser à des sources originales, l'abondance d'archives étant contrecarrée par l'absence d'inventaires et une consultation impossible⁶⁷⁹. Nous pouvons en retracer l'ébauche dès les premiers historiens grecs, malgré une conception du vrai basée sur son substitut, éliminant fabules et merveilles, la vraisemblance. Polybe préfère le témoin direct au témoin indirect tout en privilégiant le document authentique à l'exemple des textes épigraphiques, résistant aux ravages du temps⁶⁸⁰. Thucydide critique également ses sources et entame une recherche rationnelle de l'enchaînement causal des faits, séparant les causes immédiates des causes profondes⁶⁸¹. Pourtant, il n'y parvient pas toujours quand bien même sa rigueur à citer les documents demeure⁶⁸². Certains auteurs romains reprennent à leur compte cette conception de l'histoire tel Ammien Marcelin qui utilise des sources primaires⁶⁸³.

Une première révolution historiographique secoue la Renaissance avec l'arrivée d'un réalisme historique qui inspire les traités de méthode et lance l'histoire dans la recherche objective des lois de la nature, des sociétés humaines et des gouvernements⁶⁸⁴. Ce siècle marque les premières traces, approfondies, de l'érudition historique qui confère à l'histoire une certaine autonomie à l'égard de la rhétorique et de la théologie, l'arrachant à la fable épidictique pour l'associer à d'autres branches du savoir, telles l'économie et la géographie, tout en initiant les balbutiements d'un questionnement historique⁶⁸⁵. Philippe Tétart parle même de « science humaine » lorsqu'il aborde Bodin, l'un des grands théoriciens de l'histoire qui interroge le concept de relativité⁶⁸⁶. La Popelinière porte quant à lui sa réflexion sur la problématique que pose la subjectivité historique, souvent soumise à une idéologie propagandiste au détriment de l'information objective⁶⁸⁷ tandis qu'Étienne Pasquier, opposé au récit hérité d'Auguste, met en

⁶⁷⁷ Blandine Kriegel, *op. cit.*, vol. 3, p. 17.

⁶⁷⁸ Eduard Fueter et Emile Jeanmaire, *op. cit.*, p. 380.

⁶⁷⁹ Guy Verron, *op. cit.*, 2011, p. 205.

⁶⁸⁰ Paul Pédech, *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Études anciennes », 1964, pp. 358-377.

⁶⁸¹ Charles-Olivier Carbonell, *op. cit.*, p. 9.

⁶⁸² Jean-Maurice Bizièvre et Pierre Vayssière, *op. cit.*, p. 15.

⁶⁸³ Guy Bourdè et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Points, coll. « Histoire », 1990, p. 37.

⁶⁸⁴ Claude-Gilbert Dubois, *loc. cit.*, p. 18.

⁶⁸⁵ Guy Bourdè et Hervé Martin, *op. cit.*, pp. 90 et 94.

⁶⁸⁶ Philippe Tétart, *op. cit.*, p. 37.

⁶⁸⁷ Claude-Gilbert Dubois, *loc. cit.*, p. 23.

avant la rigueur historique tout en s'exprimant sur les limites de l'histoire⁶⁸⁸. Ses essais fondés sur la documentation serviront d'ailleurs de base aux bénédictins de Saint-Maur⁶⁸⁹. Nonobstant cette introduction à l'érudition qui se penche sur des textes plus sûrs, l'épigraphie et la numismatique, les obstacles demeurent, les historiens se heurtant à l'esthétique qui l'emporte sur l'exactitude et la minutie mais aussi à l'invariable subordination de leur art à la philosophie, la scolastique et la morale⁶⁹⁰.

La tradition d'une histoire naïve et divertissante, dont la rhétorique et l'ornement s'opposent à la vérité et à la crédibilité, se trouve alors questionnée, sa contestation s'accroissant dans la seconde moitié du XVII^e siècle pour finalement annoncer l'aube des Lumières⁶⁹¹. Cette discipline en crise répond à la surveillance absolue de l'histoire⁶⁹², les éloquents de l'Académie française se distinguant des érudits que l'image d'Épinal enferme dans cabinets et bibliothèques⁶⁹³. Ils promeuvent les « sciences auxiliaires » de l'histoire, les sources et leur étude, repoussent la vraisemblance pour les données « objectives⁶⁹⁴ ». L'époque dorée de Louis XIV se caractérise par un authentique essor de l'érudition qui finit par être reconnue aussi bien par le pouvoir que par l'opinion savante⁶⁹⁵ alors qu'elle n'avait pas vraiment eu jusqu'ici bonne presse en France, jugée trop élitiste par ses contemporains⁶⁹⁶. Quelques précurseurs émérites de la démarche critique se révèlent, Simon questionnant les incohérences de l'histoire sacrée pendant que Mabillon s'étend sur les notions de doute et d'hypercritique⁶⁹⁷.

Bien qu'il n'y ait pas eu de réelle rupture avec le siècle précédent ni même de grandes avancées historiographiques⁶⁹⁸, il n'en demeure pas moins que l'érudition renforce son empreinte sur l'histoire à travers la figure de l'antiquaire, les études historiques glissant des

⁶⁸⁸ Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssière, *op. cit.*, p. 122.

⁶⁸⁹ Paul Bouteiller, « Étienne Pasquier et l'histoire de France au XVI^e siècle », dans Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (dir.), *Histoire de France, historiens de la France*, Paris, Honoré Champion, 1994, pp. 137-148, p. 144.

⁶⁹⁰ Guy Bourdè et Hervé Martin, *op. cit.*, p. 129.

⁶⁹¹ Béatrice Guion, *loc. cit.*, p. 11.

⁶⁹² Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssière, *op. cit.*, p. 130.

⁶⁹³ Orest Ranum, *loc. cit.*, p. 153.

⁶⁹⁴ Emmanuel Bury, « La tradition gallicane : les historiens et l'érudition en France (fin XVI^e-milieu XVII^e) », dans Chantal Grell (dir.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen-Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, pp. 313-324, pp. 313-314.

⁶⁹⁵ Jean-Marie Goulemot, *Le règne de l'histoire, discours historiques et révolutions : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, coll. « Idées », 1996, p. 159.

⁶⁹⁶ François Fossier, « La place de l'érudition nationale dans l'historiographie de l'âge classique », dans Pierre Chaunu (dir.), *Histoire et conscience historique à l'époque moderne, actes du colloque de 1986*, Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 1987, pp. 41-57, p. 41.

⁶⁹⁷ Phillipe Tétart, *op. cit.*, p. 12.

⁶⁹⁸ Jean-Marie Goulemot, *op. cit.*, p. 180.

champs de bataille aux cabinets⁶⁹⁹ et interrogeant la valeur des témoignages⁷⁰⁰. Son rôle se révèle primordial dans l'élaboration de la nouvelle méthode historique, séparant clairement deux types de source alors qu'auparavant cette règle n'avait jamais été nettement formulée et n'apparaissait pas comme un postulat nécessaire. On essaie de construire l'histoire comme un savoir, en basant la connaissance sur des données préalablement sélectionnées et déchiffrées, permettant le relai entre la trace produite et la source recueillie : l'archive⁷⁰¹. Des ateliers de travail s'organisent et les savants s'embarquent dans de nombreuses recherches collectives qui finirent par s'institutionnaliser en trois grands centres d'érudition : la Congrégation bénédictine de St-Maur, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ainsi que le Cabinet des Chartes⁷⁰². Ces académies de l'histoire se recouvrent et se redoublent dans leur emploi avant de finalement se succéder dans leur charge tout en s'efforçant de dépasser leur devancière⁷⁰³.

La Petite Académie se substitue à St-Maur et ouvre de nouvelles voies. Tout en se resserrant dans son cadre institutionnel, qui dépend directement de la monarchie, elle place au cœur de sa démarche la gloire du roi, les antiquités et l'histoire universelle. Elle dénigre l'histoire religieuse, culturelle ou provinciale que la Congrégation préserve et alimente, inférieure à l'Histoire de France⁷⁰⁴. Bien que l'institution évolue lentement vers les lettres savantes, l'histoire métallique de Louis XIV s'apparente davantage à un monument d'art qu'à une nouvelle pierre à l'édifice de la connaissance. L'évincement progressif de la littérature par l'érudition, en commençant par le recul des membres dits humanistes comme Perrault au profit de nouveaux membres savants à l'instar d'André Dacier⁷⁰⁵, connaît une fracture plus nette en 1702 lorsque le recueil est enfin achevé et publié. L'académie s'oriente alors dans une nouvelle direction : régie par le règlement de 1701, elle délaisse la passion exclusive qu'elle portait au monarque pour des études gréco-romaines, poursuivant donc les interrogations numismatiques que se posait l'assemblée un an auparavant⁷⁰⁶. Par conséquent, cette cassure entre l'avant et l'après 1702 nous pousserait à considérer l'histoire métallique comme essentiellement guidée par une conception humaniste du récit historique.

⁶⁹⁹ Béatrice Guion, *op. cit.*, p. 213.

⁷⁰⁰ Arnaldo Momigliano, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1983, pp. 246 et 256-258.

⁷⁰¹ Blandine Kriegel, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁰² *Ibid.*, pp. 9-11.

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 171.

⁷⁰⁴ *Ibid.*, pp. 172 et 178.

⁷⁰⁵ Alfred Maury, *Les Académies d'autrefois. L'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Didier, 1864, pp. 20 et 22-23.

⁷⁰⁶ Thierry Sarmant, *op. cit.*, pp. 110-112.

Pourtant, cette rupture s'avère simpliste puisque l'œuvre entretient toujours des liens étroits avec une science auxiliaire des plus savantes : la numismatique. Patrick Dandrey note d'ailleurs qu'au XVII^e siècle les médailles concurrencent les textes⁷⁰⁷. De plus, Blandine Kriegel nous apprend que la distinction entre ces deux périodes est peut-être beaucoup moins absolue qu'il n'y paraît⁷⁰⁸ et ce d'autant plus lorsque le divorce entre l'historiographie officielle et mondaine et la retraite érudite d'une histoire intransigeante et peu soucieuse de la gloire du roi serait avant tout le fruit d'un constat artificiel, résultant de cette impression d'incompatibilité entre les deux. Les érudits tels les Duschesne ou les Dupuy ont autant bénéficié de munificences royales qu'un Varillas ou un Belleforest, participant donc ensemble à grandir la majesté du roi⁷⁰⁹. La frontière ainsi troublée, nous pouvons alors, à juste titre, nous demander si notre recueil ne serait pas le résultat d'une combinaison hybride d'écritures, à la fois panégyrique et érudite.

b. Une méthode savante

Si l'érudition ne s'avère pas exempte d'éloges, l'histoire éloquente ne s'est pas entièrement coupée de la méthode historique, même si elle base l'essentiel de son discours sur des faits anecdotiques tout en ignorant, voire parfois en méprisant, les connaissances savantes⁷¹⁰. En réalité, les histoires du Grand Siècle ont abandonné les sources constituées d'ouvrages fabuleux, qui attribuent aux premiers Francs une origine troyenne comme *Les Chroniques et Annales de France* de Nicole Gilles, ou encore de vieilles chroniques universelles et de livres de géographie vétustes⁷¹¹. Elles préfèrent recourir à des sources dites « fondamentales », regroupant des textes antiques ou médiévaux, d'autres synthèses nationales⁷¹² et même des écrits érudits tel le *De re diplomatica* de Mabillon⁷¹³. Certains auteurs n'hésitent pas à citer leurs autorités dans les marges, Scipion Duplex étant le précurseur de cette pratique⁷¹⁴ et Pierre Matthieu annotant des passages de Philippe de Commines ou de Tacite⁷¹⁵.

⁷⁰⁷ Patrick Dandrey, « *Historia in fabula* : les noces d'Apollon et de Clio au XVII^e siècle », dans Sabrina Vervacke (dir.), *Les Songes de Clio : fiction et histoire sous l'Ancien Régime*, Paris, Hermann, 2014, pp. 3-32, p. 3.

⁷⁰⁸ Blandine Kriegel, *op. cit.*, p. 183.

⁷⁰⁹ François Fossier, *op. cit.*, pp. 51-52.

⁷¹⁰ Michel Tyvaert, « Érudition et synthèse : les sources utilisées par les histoires générales de la France au XVII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, vol. 8, 1974, pp. 249-266, p. 249.

⁷¹¹ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 76.

⁷¹² *Ibid.*, p. 74.

⁷¹³ Michel Tyvaert, *loc. cit.*, p. 256.

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 252.

⁷¹⁵ Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 294 et 120.

Quelques historiographes introduisent dans leur développement les pensées de leurs confrères à propos des faits sur lesquels les avis sont parfois très divergents. Gabriel Daniel s'oppose par exemple à la prétention de Varillas concernant un traité secret en 1516⁷¹⁶. D'autres témoignent, comme Paul Pellisson-Fontanier qui paraît alors garant de l'information délivrée dans la mesure où il a vu l'événement de ses propres yeux, assistant notamment à la réponse que le roi a faite au refus catégorique des Anglais à s'accommoder sur le pavillon⁷¹⁷, ou s'appuient sur des témoignages jusqu'à parfois en invalider la valeur. Antoine Varillas remet en cause les propos d'historiens qui corroborent les rapports d'autrui et étioient dès lors la réalité du siège de Gennes en 1494⁷¹⁸, siège qui n'a été « ny opiniaftre, ny fanglan(t) ». Les digressions sur les mœurs et les coutumes des peuples que certains auteurs s'autorisent, pourraient également faire le pont, quoique que timide, entre érudition et histoire officielle. Malgré tout, cette historiographie persiste dans son caractère humaniste et se contente d'un art du déjà-vu, les contemporains se cantonnant finalement à exploiter les livres de leurs prédécesseurs, pimentant leur récit de détails, de documents originaux, de mémoires ou de pièces rares. Nous sommes donc davantage en présence d'œuvres littéraires que d'un début de méthode critique⁷¹⁹.

Qu'en est-il alors du recueil de la Petite Académie ? Se résume-t-il à de simples traces érudites ou parvient-il au contraire à dépasser sa condition de monument d'art ? Ses pages ne nous fournissent pas de sources précises et les académiciens ne s'autorisent pas à y citer un quelconque auteur. Quelques détails d'érudition parviennent malgré tout à s'immiscer entre les lignes de la narration, au-delà d'une préface savante par certains aspects. Celle-ci remonte par exemple aux origines de la monnaie tout en proposant des exemples de médailles antiques et modernes afin d'appuyer la définition des trois classes qui composent le recueil⁷²⁰, ce qui n'est pas sans rappeler Hubertus Goltzius, élaborant tout un système de signes afin de pouvoir lire et comprendre les monnaies romaines⁷²¹. Sans passer par un média de seconde main, les membres de la Petite Académie nous donnent parfois l'origine de leur inspiration comme pour la médaille sur la « Naiffance du Roy » qui s'inspire directement de celle de l'Empereur Auguste⁷²² ou celle que le « Duc de Savoye, fit frapper, lorsqu'il s'empara du Marquifat de Salluste » à laquelle

⁷¹⁶ Gabriel Daniel, *op. cit.*, p. 39.

⁷¹⁷ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, p. 107.

⁷¹⁸ Antoine Varillas, *op. cit.*, pp. 266-267.

⁷¹⁹ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 79.

⁷²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, préface.

⁷²¹ Hubertus Goltzius, *Cæsar Augustus, sive Historiæ imperatorum Cæsarumque romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ*, Brugis Flandrorum, H. Goltzius, 1574, préface.

⁷²² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 2.

l'histoire métallique fait allusion pour la « Bataille de Staffarde⁷²³ ». Cette comparaison nous ramène d'ailleurs aux livres de médailles qui associent souvent à la fin d'une description monétaire, la monnaie en question à d'autres qui lui ressemblent peu ou prou.

L'appartenance de notre livre aux lettres savantes pourrait alors paraître tenue par rapport au reste de la production historiographique. C'est néanmoins son sujet qui lui concède par défaut sa supériorité dans la mesure où il se rattache aux sciences numismatiques sur lesquelles travaillent bon nombre d'érudits. Même si les médailles sont aussi considérées comme des pièces artistiques, elles restent avant tout des preuves historiques incontestables, surpassant les documents de papier utilisés dans l'histoire officielle. Marie-Claude Canova-Green considère que *La France Métallique* de Jacques de Bie relève à la fois du courant littéraire de l'histoire humaniste, par son modèle antiquisant et ses portraits, et du courant érudit par sa recherche, son répertoire, ses critiques et son classement⁷²⁴. De ce fait, l'*Histoire métallique de la République de Hollande* ainsi que notre ouvrage et celui de Claude-François Ménestrier, qui apparaît plutôt comme un catalogue d'images que comme une étude poussée des médailles de Louis XIV, se conforment à cette idée d'une œuvre hybride. Pourtant, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'engage plus loin que ses pairs si nous remontons jusqu'aux coulisses de sa création : les procès-verbaux.

Un véritable souci de vérité anime les académiciens qui se lancent parfois dans de longs débats, ponctués d'arguments d'autorité afin de valider ou non une inscription latine. L'orthographe de Reims pose à un moment problème puisqu'on ne sait pas si le *h* de *Rhemis* doit être conservé. L'abbé Renaudot en maintient l'usage par le biais des *Commentaires* de César, le 19 avril 1695, avant d'apporter d'autres autorités quelques jours plus tard tels le manuscrit de Pline, les dires du géographe messire d'Orteline et le travail de Jean Gruter sur les inscriptions anciennes. D'autres le réfutent à travers des autorités qui en excluent l'emploi, usant du glossaire de Du Cange qui se base sur deux médailles, des *Pandectes florentines*, du premier volume de Duchesne ainsi que d'« anciennes chartes, comme celle de Sanson⁷²⁵ ». Plus loin, Dacier propose une légende pour les villes prises en Bavière dont la nouveauté rebute certains membres. Il revient alors à la séance suivante avec pour appui Florus et César avant que *Bavaria profligata* (la Bavière terrassée) ne soit considérée trop forte voire incorrecte dans la mesure où l'adjectif renverrait plus à une personne qu'à une chose. Toutefois, après plusieurs

⁷²³ *Ibid.*, p. 230.

⁷²⁴ Marie-Claude Canova-Green, « Du cabinet au livre d'histoire : les deux éditions de *La France Métallique* de Jacques de Bie », *XVII^e siècle*, vol. 250, 2011, pp. 157-170, pp. 167-168.

⁷²⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 30 avril 1695.

échanges, l'assemblée finit par en accepter les arguments⁷²⁶. Cette méthode collective de travail, où chaque inscription, type et description se voient discutés, défendus ou rejetés, s'avère profondément érudite et nous renvoie inévitablement aux ateliers et cercles plus ou moins informels d'antiquaires où circulent les discussions entre amateurs et savants⁷²⁷.

L'ensemble des sources, qu'elles soient secondaires ou non, sont utilisées à des fins savantes, servant avant tout à soutenir ou à invalider les formulations latines. S'il s'agit des détails du règne qui nécessitent davantage d'investigations, les académiciens ne s'appuient que sur des sources primaires afin de résoudre les énigmes posées et de combler les lacunes historiques. La bibliothèque de l'Académie, évoquée le 16 avril 1697, semble alors disposer d'une abondante collection aussi bien littéraire qu'érudite. Les auteurs anciens fleurissent, des plus célèbres, Tite-Live, Horace ou Juvénal, aux moins connus, Silius Italicus, Varron ou Callimaque. Seules deux œuvres modernes relèvent de la tradition humaniste : l'*Histoire universelle* en latin de Jacques-Auguste De Thou et l'*Histoire de l'Académie française depuis son établissement jusqu'en 1652* de Paul Pellisson-Fontanier, dont un passage pousse d'ailleurs les académiciens à revoir la médaille sur l'Académie française⁷²⁸. Les textes religieux s'expriment tout aussi rarement, Charpentier recourant aux *Psaumes* de David pour une légende, le 10 décembre 1697, pendant que les actes des Églises sont compulsés afin d'élucider l'orthographe latine de Toulon⁷²⁹. Les livres d'érudition ne sont pas en reste, se basant aussi bien sur les grands noms de la numismatique que sont Jean Tristan, Jacques Oisel, Hubertus Goltzius, Antonius Augustinus et Adolf Occo que sur des ouvrages encyclopédiques comme le glossaire de Du Cange ou le dictionnaire géographique de Ferrary, augmenté par Baudran. D'autres savants complètent les étagères de la Petite Académie tels Politien, Pic de la Mirande ou encore le Père le Cointe, le Père Sirmond et Monsieur Valois que l'abbé Renaudot promet d'apporter pour la légende d'un avers⁷³⁰.

La documentation de première main ne manque pas, à commencer par les pièces dont s'inspirent les membres de la Petite Académie, se reportant aux médailles antiques telles celles de Néron ou de Trajan, sans passer par le filtre des livres de numismatique, lorsqu'il est question d'élaborer des événements sur des ponts et des arsenaux⁷³¹. Thierry Sarmant précise d'ailleurs que le Cabinet des médailles pourvoit une certaine part des documents empruntés et deviendra

⁷²⁶ *Ibid.*, 23 et 26 juillet 1695.

⁷²⁷ Marie Veillon, *loc. cit.*, p. 369.

⁷²⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 2 juillet 1697.

⁷²⁹ *Ibid.*, 2 août 1698.

⁷³⁰ *Ibid.*, 23 novembre 1697.

⁷³¹ *Ibid.*, 31 août 1697.

par la suite le conservatoire de l'histoire métallique⁷³². Les Tapisseries des Gobelins servent également de modèle, Coypel étant invité à en reprendre la composition afin de réaliser la médaille sur l'alliance des Suisses⁷³³. Les académiciens recourent fréquemment à la cartographie, l'abbé Bignon apportant à la séance du 24 février 1699 les plans de Brest, Toulon et du Havre de Grâce pour les incorporer aux dessins. D'autres documents originaux entrent en ligne, étroitement liés à la politique du règne comme l'arrêt du Conseil d'État qui doit être consulté le 24 juillet 1696 pour confirmer la validité de la date concernant l'embellissement et l'agrandissement de Paris ou encore un article du traité de paix de Ryswick, apporté par Charpentier afin d'encourager le traitement d'un haut fait sur la cession de Strasbourg par Louis XIV⁷³⁴. Même les *Gazettes* font leur apparition, répondant aux interrogations des académiciens au sujet du titre le plus approprié pour le vicomte de Turenne⁷³⁵.

On se rapporte aux témoignages de certains membres, essentiellement Racine et Boileau, historiographes du roi qui l'accompagnaient lors de ses campagnes, lorsqu'une affirmation manque de détails ou s'écarte trop de la réalité de l'événement, le dramaturge promettant d'apporter une relation pour la description d'une bataille navale rédigée par l'abbé Renaudot à laquelle des circonstances font cruellement défaut⁷³⁶ pendant que son ami satiriste complète celle de Charpentier sur la bataille de Rethel⁷³⁷. Les académiciens recueillent des informations directement à la source, allant à la rencontre des acteurs du règne. Ainsi, le 16 août 1694, Racine se charge de récolter un certain nombre de précisions sur l'avancée maritime, prévoyant de se rendre au bureau de la Marine, tandis que Jacques de Turreil s'informera auprès du Premier Président de la Chambre, un des chefs de l'administration hospitalière, pour l'Hôpital Général. Perrault, ancien membre évincé par Louvois, est également consulté pour fournir l'un de ses mémoires concernant la véritable datation de l'établissement de l'Académie des Sciences⁷³⁸ tout comme Monsieur de La Ferrière, maître des requêtes, au fait du procès du souverain quant à son domaine⁷³⁹.

Ainsi, l'envers du décor nous révèle un espace de recherches qui tranche avec la nature panégyrique du recueil, l'Académie s'efforçant d'être le plus proche d'une certaine vérité malgré des erreurs d'ordre historique, précédemment relevées, et son message propagandiste.

⁷³² Thierry Sarmant, *op. cit.*, p. 115.

⁷³³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 août 1695.

⁷³⁴ *Ibid.*, 24 avril 1700.

⁷³⁵ *Ibid.*, 11 et 15 janvier 1701.

⁷³⁶ *Ibid.*, 11 mai 1694.

⁷³⁷ *Ibid.*, 16 mars 1697.

⁷³⁸ *Ibid.*, 2 mars 1697.

⁷³⁹ *Ibid.*, 21 janvier 1698.

L'objectivité de la Petite Académie repose essentiellement sur sa méthode basée sur des sources et des autorités pour renforcer la véracité principalement latine de son propos. L'histoire métallique surpasse alors ses consœurs en tant que monument charnière et mixte. Elle pousse l'équilibre beaucoup plus loin grâce à son caractère collectif mais aussi grâce aux recherches qui mêlent sources primaires et secondaires, érudites et humanistes dans un but expressément savant bien que le résultat final soit épидictique. Elle ne parvient cependant pas à dépasser l'érudition des livres de médailles qui nous donne à voir une étude aussi poussée que sérieuse, presque archéologique, décrivant en détail son objet avant de tenter de lui donner un sens. L'œuvre de la Petite Académie n'a pas pour vocation de passer par cette étape de décryptage, postérieure à la création, dans la mesure où elle a été façonnée afin d'expliquer le message délivré par le métal. Cette même particularité n'ouvrirait-elle alors pas le recueil à une forme d'originalité ?

3) Une histoire nouvelle ?

a. *L'aboutissement d'un projet moderne*

L'histoire métallique réalise avec brio le projet inachevé de Rascas de Bagarris pour son roi Henri IV qui consistait en la création d'un recueil de médailles modernes où la figuration mythologique, notamment l'Hercule Gaulois primerait et où une double lecture serait proposée : sa représentation métallique accompagnée de son explication écrite⁷⁴⁰. Le livre des médailles de Louis XIV devient la première histoire de ce genre, concentrant son récit d'images et de textes autour d'un seul acteur et non de successions dynastiques comme *La France Métallique* ou *l'Histoire métallique de la République de Hollande*. L'abbé Tallemant précise d'ailleurs dans la préface que ces histoires, qui regroupent les médailles frappées pour des rois et des princes, « ne sont proprement qu'un amas de Médailles faites par plusieurs particuliers, qui la plupart, ont travaillé sans méthode, & sans génie⁷⁴¹ ».

L'ouvrage de Claude-François Ménéstrier, qui précède de peu la publication de l'édition de 1702, pourrait nous donner l'impression qu'il double la Petite Académie puisqu'il reste,

⁷⁴⁰ Sylvie de Turckheim-Pey, *op. cit.*, p. 18.

⁷⁴¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, préface.

selon Robert Wellington, le premier à écrire une *antiquarian history* sur un contemporain⁷⁴². Pourtant, le résultat s'éloigne de ce à quoi aspirait Rascas de Bagarris puisque l'ouvrage ne comprend que la réalisation numismatique du règne et s'étend aux emblèmes, devises, jetons et autres inscriptions. De surcroît, l'histoire de Ménestrier se rapproche davantage de la liste que de l'histoire à proprement parler contrairement à notre volume que Clio honore de sa présence dès le frontispice, au seuil du texte⁷⁴³. Les procès-verbaux nous apprennent d'ailleurs que le monarque défendit à Ménestrier d'employer le titre d'*Histoire de Louis le Grand par les médailles* et d'y insérer les médailles de la Petite Académie⁷⁴⁴. Ces instructions confirment le caractère incomplet de l'œuvre du jésuite dont le contenu n'est pas à même de porter le nom ainsi que l'exclusivité de la production métallique, réservée à la véritable histoire du roi. Seul le second volume de la Compagnie comprend l'intégralité du règne de Louis XIV, ce qui n'est le cas ni de Paul Pellisson-Fontanier, ni de Ménestrier.

Le recueil des académiciens ne connaît nul égal dans son accomplissement technique et sa magnificence⁷⁴⁵, ayant nécessité le concours de peintres, de graveurs, de lettrés, d'érudits pour en concevoir les médailles avant d'y adjoindre une explication et de publier l'ouvrage au sein d'un circuit fermé puisque son impression passe par l'Imprimerie Royale. Mark Jones associe sa nouveauté à l'idée d'une « histoire systématique⁷⁴⁶ » qui n'a nul pareil, aussi bien en Europe que dans l'histoire numismatique. De surcroît, la mise en place de ce projet a nécessité, à lui tout seul et ce pour la première fois, la naissance d'une institution. Bien qu'elle ait préféré au départ se consacrer aux devises, tentures et récits de solennité qui ponctuaient la vie du monarque⁷⁴⁷, elle mena son dessein à son terme, sublimé par l'intervention de Pontchartrain. Celui-ci a poussé les membres à se lancer dans la rédaction d'un ouvrage, après trente ans de dur labeur. L'absolu ne se limite pas uniquement aux champs de la création mais touche le monument lui-même, dont le parachèvement se révèle tout aussi total.

Il se manifeste dans sa supériorité sur l'antique, triplant les marqueurs chronologiques dans l'édition de 1723, un sur la médaille en question et les deux autres investissant l'espace textuel alors que les datations des inscriptions latines sont souvent absentes⁷⁴⁸. La combinaison du texte, de l'image et de la médaille confère au livre une singularité qui surplombe

⁷⁴² Robert Wellington, *op. cit.*, p. 2.

⁷⁴³ Claire Carlin, *loc. cit.*, p. 154.

⁷⁴⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 juin 1699.

⁷⁴⁵ Mark Jones, *op. cit.*, p. 1.

⁷⁴⁶ Mark Jones, « L'histoire métallique de Louis XIV », *op. cit.*, p. 55.

⁷⁴⁷ Alfred Maury, *op. cit.*, pp. 9-10.

⁷⁴⁸ François Rebuffat, *op. cit.*, p. 206.

l'historiographie officielle et la production des numismates⁷⁴⁹. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres produit aussi bien sa preuve historique que son explication. C'est pourquoi l'élaboration livresque de l'histoire intègre à sa réflexion une donnée que l'Antiquité n'avait pas considérée jusque-là, comme le formule si bien l'abbé Tallemant dès l'ouverture de sa préface :

De tous les anciens Auteurs, il n'y en a aucun qui traite des Médailles, & ce n'est gueres que dans le seizième & le dix-septième Siècle, que de Sçavants hommes ont pris soin d'en ramasser un grand nombre, & de les expliquer [...]. Il feroit néanmoins à souhaiter, que les Anciens nous eussent eux-mêmes expliqué leurs Médailles ; ils nous auroient épargné bien de la peine, & beaucoup de Dissertations ; & auroient éclairci plusieurs choses, qui demeurent dans l'obscurité malgré les plus exactes recherches.

Les académiciens prévoient les besoins des futurs historiens en leur fournissant une information claire et précise⁷⁵⁰. Certes, nous perdons l'âme du dessin, son sens mystique ainsi dévoilé, de même que la véracité qui lui incombe, mais cette intention témoigne avant tout d'un contrôle, celui de l'absolutisme guidant le lecteur qui l'approchera aujourd'hui et demain, traçant un chemin de significations sans ombres, éclairé par un seul regard, celui du monarque de l'avvers. Pendant que l'auteur gréco-romain souhaite d'abord conserver le souvenir du passé, les membres de la Petite Académie se tournent exclusivement vers l'avenir, se souciant de la bonne réception de leur œuvre, sa lecture orientée. Iconographie et récit semblent alors indissociables puisque tout en se complétant, ils donnent au recueil sa particularité.

b. Une histoire en morceaux

La médaille impose au livre un mode narratif particulier qui contrebalance le récit, assurant la continuité de l'histoire grâce notamment à ses analepses qui lient les événements entre eux comme à l'« Etablissement de Saint Cyr » où la première phrase rappelle l'affection du monarque pour la noblesse qui l'avait déjà poussé à établir la Compagnie des Cadets⁷⁵¹. La représentation métallique vient fragmenter la chronologie, donnant alors naissance à une histoire lacunaire, ponctuelle, dont les trouées elliptiques sont d'autant plus visibles par la disposition du recueil. L'écriture n'occupe que le recto des pages et les bordures confirment ce morcellement épisodique du règne de Louis XIV. Le support métallique de l'œuvre s'apparente

⁷⁴⁹ Mark Jones, *op. cit.*, p. 2.

⁷⁵⁰ Robert Wellington, *op. cit.*, p. 139.

⁷⁵¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 217.

alors à un document synchronique, un phénomène séparé et isolé en contraste avec la diachronie narrative qui tisse des liens entre causes et effets⁷⁵².

Cette distinction s'amplifie à travers l'emploi des temps. Le passé caractérise les aventures royales narrées par les académiciens, rattachant l'histoire à une temporalité d'ores et déjà dépassée même si le présent s'y invite timidement, surtout lorsqu'il est question de prouesses architecturales qui perdurent comme Versailles où le passé composé et le présent s'entrecroisent⁷⁵³. De par leur caractère graphique, les médailles s'imprègnent d'une certaine immédiateté, immédiateté consolidée par une utilisation presque systématique du participe parfait passif qui a fonction d'adjectif au cœur des inscriptions telle *DUNKERCA ITERUM CAPTA*, « Dunkerque prise pour la seconde fois⁷⁵⁴ ». Certaines inscriptions évacuent la forme verbale comme *TUTELA ITALIÆ* (Défense de l'Italie) en 1681⁷⁵⁵. La date des exergues replace alors les événements au cœur d'une frise temporelle de même que les médailles mortuaires qui sont les seules conjuguées au parfait afin de marquer la fin : *OBIIT*. Ce détachement pousse alors le lecteur à l'instantané du métal qui l'extrait du temps historique pour mieux le frapper. La médaille est ce qui demeure, est et sera par-delà les époques.

Cette sortie de l'histoire diachronique introduit le temps du mythe, sans âge et sans rides, sur le bord de l'intemporel. La sacralité séculière ne peut alors qu'en être renforcée. Ce mode singulier du discours historique consolide la transcendance du souverain dont l'absolu transpire à chaque séquence, chaque parcelle d'histoire, manifestation totalisante de l'acte monarchique⁷⁵⁶. Le corps-hostie naît sur la page, la médaille incarnant un don gratuit du roi, abandonné à la vue de celui qui y dépose le regard⁷⁵⁷. Chaque épisode métallique devient un fragment de chair royale, membre et exemplaire unique à la fois. Le livre en assemble les lambeaux pour constituer une entité aussi entière qu'homogène⁷⁵⁸. Louis Marin définit d'ailleurs la médaille comme la « sublimité d'une épiphanie royale », nous ramenant de nouveau à la consécration étatique⁷⁵⁹.

La continuité assurée par le texte n'est pourtant pas si totale, s'ouvrant et se refermant sur chaque fait comme s'il pouvait se comprendre séparément de l'ensemble bien que ce

⁷⁵² Robert Wellington, *op. cit.*, p. 143.

⁷⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 184.

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 50.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, p. 187.

⁷⁵⁶ Marie-Claude Canova-Green, « Racine et l'histoire métallique de Louis XIV », dans Marie-Claude Canova Green et Alain Viala (dir.), *Racine et l'histoire*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2014, pp. 237-256, p. 241.

⁷⁵⁷ Louis Marin, *op. cit.*, pp. 158 et 160.

⁷⁵⁸ *Ibid.*, p. 165.

⁷⁵⁹ *Idem.*

fonctionnement suit la logique du déroulement narratif comme n'importe quel autre récit. La « Campagne de M. DC. XLVII. » nous livre en guise d'introduction le contexte de l'événement, sa situation initiale avant de conclure, par le biais du connecteur de conséquence « ainsi », sur la réussite conquérante de l'armée française⁷⁶⁰. D'autres passages historiques marquent l'achèvement d'un problème initial, conduisant le propos jusqu'à sa résolution, que ce soit pour la médaille sur l'Académie des Sciences ou encore pour celle sur l'Hérésie⁷⁶¹. Il n'est pas nécessaire d'aller au-delà de la fin puisque nous parvenons à son dénouement le plus brillant, par « l'art fi glorieux et fi utile à la nation » et l'abolition intégrale du calvinisme.

L'écriture se distingue dans cet écho fragmentaire qui nous ramène à l'esthétique du métal, cette impression de boucle bouclée lorsque la fin de la narration nous emporte au début. La circularité textuelle se révèle à la « Levée du Siège de Charleroy », au moment où la dernière phrase renvoie à la première⁷⁶². L'énumération des pertes alliées, qui encourage un prince d'Orange consterné à s'emparer de la cité en usant de multiples stratagèmes et préparatifs, rejoint sa défaite finale comme si elle était déjà annoncée, programmée par la phrase d'introduction, comme si l'ennemi du roi ne pouvait fuir son destin, captif d'une spirale sans fin. Cette réitération de l'échec est d'ailleurs remise en perspective à l'extrémité de l'événement puisqu'une défaite antérieure et similaire est rappelée au bon souvenir du lecteur. Par conséquent, le prince se trouve condamné à perdre aussi bien au présent, qu'au passé et à l'avenir. Derechef, à la « Bataille navale de Carthagène », le point final nous ramène au commencement, atteste du bien-fondé de la première phrase. La gloire liminaire des succès royaux, « augmentée par un nouvel avantage sur la Méditerranée », se retrouve confirmée au dénouement : « Cette victoire fut d'un heureux augure pour la puissance maritime de la France⁷⁶³ ». Une nouvelle boucle se forme également à travers l'« augure » qui prédit l'inévitable répétition des triomphes militaires sur mer. Certains hauts faits gagnent alors en autonomie vis-à-vis de la chronologie littéraire, s'en détachant pour imiter l'esthétique métallique.

Narration et médaille se complètent dans cette différence initiale avec laquelle elles abordent le temps morcelé ou continu. Malgré tout, le texte embrasse parfois l'histoire ponctuelle que véhicule le métal et le métal une certaine diachronie grâce aux datations des exergues. En réalité, la porosité des frontières entre les deux supports s'accroît et trouble leur

⁷⁶⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 23.

⁷⁶¹ *Ibid.*, pp. 116 et 209.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 164.

⁷⁶³ *Ibid.*, p. 7.

forme antagoniste comme si elle circulait de l'un à l'autre, se répondant alors sans qu'il n'y ait de véritable cassure. Ces derniers ne peuvent être compris séparément, la connexion qui les lie leur octroyant une certaine originalité par rapport aux auteurs antiques, sans qu'un art l'emporte radicalement sur l'autre. L'écriture apporte des éléments qu'inscription et dessin ne peuvent offrir et inversement. Les deux expressions artistiques confluent et s'interpellent timidement à travers cette ambivalence qui perméabilise leur divergence pour finalement nous donner à voir un recueil inédit.

Ainsi détachée du cadre chronologique, notre histoire acquiert une certaine indépendance puisque chaque événement se suffit à lui-même, entrouvre et enclot le fait par sa simple présence. L'histoire métallique se distingue ainsi, s'éloignant de ses consœurs si attachées à la succession narrative. *Les Triomphes de Louis le Juste* ainsi que les ouvrages de numismatique voient leur narration entrecoupée de passages iconographiques mais ces césures n'atteignent pas celles produites par le livre de médailles, dont la pagination est dictée par l'image. Nous n'y retrouvons pas cet éclatement physique d'un monarque tout-puissant, Claude-François Ménéstrier nous offrant au contraire une compilation sommaire de planches de médailles. Après le dépassement du temps, vient une volonté d'éclatement des limites sociales et spatiales.

c. Un destinataire par-delà les frontières ?

L'universalité investit le recueil, portée par cet humanisme qui pousse le Grand Siècle à la vulgarisation historique, les abrégés en élargissant la diffusion⁷⁶⁴. L'historiographe royal prétend ordinairement toucher son commanditaire, une clientèle aristocratique, élitiste, à laquelle il prodigue un enseignement aussi bien politique que moral. Il subsiste toutefois, chez un certain nombre d'écrivains, la volonté d'atteindre un public plus large, notamment par le biais des Histoires de France qui, contrairement aux écrits anciens réservés aux lettrés, s'adressent à tout un chacun puisqu'elles se présentent comme un trésor commun. Ce phénomène communautaire s'exprime par exemple dans certaines planches illustrées de François Eudes de Mézeray qui circulaient sous la forme de feuilles volantes⁷⁶⁵. Malgré tout, l'écriture continue d'exclure ceux qui ne savent pas lire, soit une part non négligeable de la population.

⁷⁶⁴ Chantal Grell, *op. cit.*, p. 106.

⁷⁶⁵ *Idem.*

Certaines histoires, combinant iconographie et langue française, commencent pourtant à briser les limites sociales. Le recul du latin, outil de domination réservé aux classes supérieures, propre à l'historiographie traditionnelle, témoigne d'une première ouverture aux trois ordres. L'histoire du royaume, profondément patriotique, ne cherche pas à cliver les différents groupes, utilisant cette langue maternelle que pratiquent couramment le Tiers-État et surtout les femmes. Écartées du pouvoir et de la langue du savoir afin de préserver leur innocence, elles s'abreuvent alors d'œuvres romanesques, poétiques et mondaines, et excellent par conséquent en français contrairement à leurs homologues masculins, dont l'éducation est placée sous le signe des lettres latines⁷⁶⁶. Sa compréhension écrite n'est pourtant pas unanime, repoussant les couches sociales les plus miséreuses, la majorité de la population française. Le recours à l'image vient combler cette carence. L'illustration clarifie l'information pour le plus grand nombre et fixe la tradition orale pour un public si peu familier de l'écriture⁷⁶⁷. Les grandes histoires restent le plus souvent des livres d'apparat, entourant leur maître de prestige, ne passant alors qu'entre les mains des plus grands et des plus fortunés, royauté, noblesse d'épée, clergé, bourgeoisie d'office ou noblesse de robe. Elles marquent toujours une certaine position sociale voire une forme d'érudition⁷⁶⁸. La production du livre *in-folio* n'était d'ailleurs permise qu'avec l'accord du roi, en guise de récompense pour de loyaux services par exemple. La création de l'*in-quarto* a toutefois permis de s'adresser à d'autres tranches de lecteurs potentiels, du moins suffisamment aisés pour se permettre l'acquisition d'un livre.

La médaille lui confère cependant une authentique originalité dans son approche du destinataire, un au-delà de la hiérarchie sociale. Son aspect de circulation numismatique participe à cette vision d'un bien qui passe entre toutes les mains. Elle est la province des érudits, des lettrés, des rois et des empereurs mais aussi, par sa nature circulatoire, celle du peuple dans son ensemble⁷⁶⁹. Et à la différence des livres de médailles, essentiellement rédigés en latin, et, si ce n'est pas le cas, objets érudits qui ne toucheront jamais toutes les classes, la narration royale, et donc nationale, concourt idéalement à l'émulation patriotique et à l'adulation monarchique. Le recueil s'avère plus ambitieux quant à sa réception théorique. La médaille se déplace encore, échappe aux frontières françaises pour mieux sillonner le monde, toujours animée par le même désir d'universalité.

⁷⁶⁶ Françoise Waquet, *op. cit.*, pp. 259, 264-265 et 18.

⁷⁶⁷ Michel Pastoureau, *loc. cit.*, p. 613.

⁷⁶⁸ Henri-Jean Martin, « Livres et société », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française : le livre conquérant*, Paris, Fayard – Cercle de la Librairie, 1989, pp. 643-670, pp. 655 et 667-668.

⁷⁶⁹ Robert Wellington, *op. cit.*, p. 22.

Sous Charles VII, elle commémorait les grands événements de la France pour ensuite être octroyée aux serviteurs du roi⁷⁷⁰. Au XVII^e siècle, la production métallique, soumise au goût du roi, se mue en un ultime instrument de propagande, témoin de la puissance louis-quatorzienne, qui transite vers d'autres territoires pour que des échanges s'organisent entre souverains à la manière des monnaies gréco-romaines⁷⁷¹. Ce désir de s'élargir spatialement était d'ores et déjà palpable dans le choix des graveurs, originaires de différents horizons comme Joseph Roettiers, natif des Pays-Bas, ou encore le Suédois Raymond Faltz⁷⁷². Les médailles se proposent comme des cadeaux diplomatiques offerts aux envoyés et visiteurs venus d'ailleurs⁷⁷³. Robert Wellington en recense plusieurs centaines, décernées à des dignitaires étrangers, qui voyagèrent à travers le globe, en Europe, Asie, Moyen-Orient, Afrique et même au Canada, présentées aux indigènes d'Amérique⁷⁷⁴. La séance du 19 août 1698 se penche sur ces présents en or qu'offre Sa Majesté à ses invités de marque, en augmente le palmarès par le biais d'un catalogue de revers. La préface oriente également son propos vers une forme de totalité comme le rappelle son ultime phrase : « la matiere feule eust fuffit, pour le faire [cet ouvrage] univerfellement rechercher ». Elle évoque même le désordre que produit « la licence de faire des Médailles » dans d'autres pays. La langue du recueil n'est pas un frein à la lecture puisqu'elle est internationale, répandue dans toutes les cours européennes et les documents diplomatiques. La diffusion de médailles en terre étrangère n'est autre que l'expression de l'hégémonie française, une conquête artistique s'exportant hors de France pour diminuer ses voisins à coup de métaux précieux.

L'instrumentalisation du passé dans le but de frapper d'autres souverainetés n'est pas nouvelle en soi, comme le raconte Chantal Grell lorsqu'elle nous apprend que l'histoire du Grand Siècle n'exclut pas l'étranger de ses adresses afin de lui renvoyer l'image d'une monarchie surpuissante⁷⁷⁵. L'avertissement que rédige Charles Sorel rejoint également cette volonté d'outrepasser les limites nationales : « Or l'on peut donc avouer avec eux, que fi l'on veut rendre nos Monarques celebres, & faire mefmes eftimer leur Hiftoire par les eftrangers,

⁷⁷⁰ Jean Babelon, *op. cit.*, p. 9 et Inès Villela-Petit, « Médailles de Charles VII dites 'Calaisiennes' », *D'Azincourt à Matignon : chevaliers & bombardes 1415-1515*, Paris, 2015, pp. 190-191.

⁷⁷¹ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁷² Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, pp. 233 et 249.

⁷⁷³ Sylvie de Turckheim-Pey, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁷⁴ Robert Wellington, « Médailles en mouvement : la réception des médailles de Louis XIV à la croisée des cultures », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 289-306, p. 291.

⁷⁷⁵ Chantal Grell, « L'histoire au service d'ambitions hégémoniques. La monarchie française et l'instrumentalisation du passé au XVII^e siècle », *op. cit.*, p. 302.

l'on doit escrire avec un foin plus grand que l'on n'a faict jufques à cette heure⁷⁷⁶ ». De manière plus concrète, l'*Histoire universelle* de Jacques-Auguste de Thou, tout d'abord destinée à un public lettré, matérialise sa circulation par sa traduction, publiée en 1834 à partir d'un exemplaire conservé à Londres. En général, les livres d'érudition se répandent au-delà des démarcations nationales, ambitionnant l'universalité de la connaissance pour les plus doctes. S'éloignant de ses confrères, Jean Tristan choisit d'ailleurs délibérément de retourner à sa « langue naturelle » afin de toucher un lectorat plus diversifié et de s'adresser exclusivement à la nation française, cette patrie à qui il a donné les prémices de son labeur⁷⁷⁷. Toutefois, la production historiographique, portant exclusivement sur la nation française, ne semble pas privilégier un destinataire extérieur par rapport à ses lecteurs de sang car elle est avant tout patriotique, créant une identité commune, l'œuvre de De Thou s'en éloignant dans la mesure où il touche non plus à l'histoire d'État mais bien à celle d'une Europe en crise.

Par sa distribution transnationale, l'histoire métallique marque réellement la vision européenne du livre de médailles comme le développe un certain nombre de chercheurs dans *Les médailles de Louis XIV et leur livre*. Elle dépasse le passage, devient influence. En effet, elle ne se contente pas simplement de terminer, entre autres, dans les collections italiennes. Vingt-neuf exemplaires de son livre sont conservés dans des institutions officielles tandis que soixante réserves publiques se trouvent en possession de son médaillier ou d'une collection⁷⁷⁸. Pour William Eisler, elle influe également sur la République de Genève, et plus particulièrement sur l'œuvre de Jean Dasser qui y créa le premier atelier de médailles et reçut l'aide des collaborateurs de notre œuvre pour ses *Métamorphoses*⁷⁷⁹. Les cardinaux Annibale Albani et Filippo Maria Monti patronnèrent une adaptation papale du monument de la Petite Académie⁷⁸⁰. Cette imitation italienne est d'autant plus intéressante qu'elle s'inspire d'une œuvre française qui se nourrissait de l'Antiquité romaine pour se créer, preuve éclatante du dépassement absolu de la Rome ancienne et contemporaine par Louis XIV.

⁷⁷⁶ Charles Sorel, *op. cit.*, p. 6.

⁷⁷⁷ Jean Tristan de St-Amant, *op. cit.*, p. 17.

⁷⁷⁸ Valentina Casarotto, « L'histoire métallique de Louis XIV dans le panorama du collectionnisme italien », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 261-287, pp. 262 et 265.

⁷⁷⁹ William Eisler, « L'impact de l'Histoire métallique de Louis XIV sur la République de Genève », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 307-321, pp. 311 et 315.

⁷⁸⁰ Yvan Loskoutoff, « Imitations romaines du livre des médailles de Louis XIV, patronnées par les cardinaux Annibale Albani (1724) et Filippo Maria Monti (1751) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 343-360.

Enfin, comme il suscite l'admiration par sa splendeur, le recueil récolte inévitablement son revers : la moquerie. C'est ce qu'Isaure Boitel met en lumière en évoquant des pièces parodiques et satiriques qui reprennent le dessin des médailles de Louis le Grand pour mieux les détourner et entacher le soleil. Sera par exemple dénaturée la devise *Nec pluribus impar*, certaines frappes portant sur la désolation engendrée par l'astre pendant que d'autres renvoient à son ternissement, dissimulé derrière une nue ou sur le point de s'assombrir au loin, dans le couchant⁷⁸¹. Nous sommes donc en présence d'une histoire totale qui se débarrasse des barrières susceptibles d'endiguer sa profusion qu'elles soient sociales, et surtout, étatiques, émouvant les lecteurs de tout temps et de tous lieux.

⁷⁸¹ Isaure Boitel, « *COMPESCET IGNIBUS IGNES* ou l'histoire métallique parodiée », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 385-402, p. 396.

Malgré les traces de la tradition historiographique, qui puise d'ailleurs la plupart de ses codes dans l'Antiquité, l'histoire métallique parvient dans une certaine mesure à s'en émanciper. Elle détourne certains clichés du genre, se les approprie en les amplifiant ou les efface en fonction de ce qu'ils pourraient apporter à la gloire monarchique. Son caractère national finit presque par reléguer au second plan son humanisme, utilisant ses poncifs pour mieux briller avant de nous proposer quelques traits inédits et indéniablement modernes. Mais ce que nous retiendrons avant tout, c'est qu'il s'agit d'une histoire charnière, en transition entre deux âges, illustrant alors parfaitement ce siècle en crise, une historiographie en passe de devenir science.

La nouveauté de l'œuvre ne s'arrête pourtant pas là. Elle touche aussi la contribution collaborative si singulière d'auteurs à sa conception, contribution qui, nous le verrons, surpasse très largement les associations d'écrivains ou d'érudits, ayant existé avant la création d'une telle institution. Son patriotisme à l'égard de son protecteur, le Roi-Soleil viendra finalement interroger en profondeur la relation qu'entretiennent les membres de la Petite Académie, c'est-à-dire l'individu, avec la nature collective de l'entreprise, dans un recueil royaliste où l'empreinte du souverain se fait absolue.

Partie II : Une histoire collective : de l'auteur individuel au monarque absolu.

La nature collective de notre œuvre pose un certain nombre de questions, auxquelles Ludovic Jouvét tente de répondre en partie lorsqu'il aborde la place octroyée aux « médailleurs de papier⁷⁸² ». Leur signature disparaît en effet du livre de Louis XIV, délivrant dès lors l'impression d'un art sans artistes. Cet anonymat, intrinsèque aux graveurs en taille douce de l'histoire métallique, s'applique-t-il également aux membres de la Petite Académie ?

La particularité communautaire de cette vaste entreprise interroge la place de l'individu, et plus spécifiquement de l'auteur, au cœur de son écriture. Les problématiques, que soulève la mise en commun de plusieurs plumes, font d'ailleurs l'objet d'un colloque, *L'art de la collaboration au Grand Siècle*, qui s'est tenu à l'Université de Princeton du 10 au 12 mai 2018 avec notamment les interventions de Sarah Grandin (« De l'Académie à l'imprimerie : les collaborations au Cabinet du roi ») et de Benoît Bolduc (« La mise en livre du Carrousel de 1662 : un projet collaboratif »). Quelle contribution chaque académicien, aux origines et spécialités diverses, apporte-t-il à notre recueil ? Malgré la mise en commun, la multiplicité des voix parvient-elle à laisser des traces caractéristiques dans sa production pour l'histoire ? Les choix et sujets imposés témoignent-ils, de près ou de loin, du parcours de celui qui les fait ou les reçoit ?

Cette polyphonie peut tout d'abord être un frein à la progression du projet si nous considérons la durée sur laquelle sa composition s'étend, sans compter les différents ministres qui ont fait évoluer l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et n'ont pas toujours accordé la même importance à sa réalisation. Les multiples débats que constituent les procès-verbaux peuvent-ils être le fruit de divergences idéologiques voire d'inimitiés entre les membres de l'Académie ?

La Querelle des Anciens et des Modernes, officiellement achevée en 1695, émerge-t-elle dans le *Registre Journal* des délibérations et sous-tend-elle certaines décisions ou réactions des différents partis ? Essentiellement composée d'Anciens lors des procès-verbaux, la Petite

⁷⁸² Ludovic Jouvét, « Médailleurs de papier : les graveurs et les livres de médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 137-149.

Académie les privilégie-t-elle par rapport aux derniers défenseurs de la modernité que sont Tallemant et Charpentier ?

Malgré tout, nous pouvons, à juste titre, nous demander si les abondantes discussions ne constituent pas au contraire un bénéfice singulier à la création dans la mesure où elles participent activement à la forme particulière du recueil et aboutissent la plupart du temps à un compromis, au-delà des différences d'opinions aux limites plus ou moins floues, un compromis au service exclusif du monarque.

L'individualité des membres s'efface inévitablement au profit d'un « on » académique qui ponctue et conclut chaque suggestion jusqu'à uniformiser l'écriture et ainsi élaborer un style propre à l'histoire métallique. Ce pronom indéfini ne serait-il rien d'autre que l'expression de la collectivité ? N'occulterait-il pas, à quelques occasions, une intervention individuelle de laquelle nous pourrions essayer d'extraire l'identité de l'anonyme, ou du moins deviner sa participation évidente à la proposition ?

Enfin, après que le « je » a été peu à peu écarté, c'est au tour de la Compagnie d'être reléguée à l'arrière-plan pour le bénéfice d'une seule et même personne : le Roi-Soleil. Dans quelle mesure et de quelle manière celui-ci éloigne-t-il ses « artisans de gloire⁷⁸³ » du devant de la scène ? Parvenons-nous à une histoire du roi écrite par le roi pour le roi, expression ultime de l'absolutisme ?

La difficulté majeure, à laquelle se confronte cette étude, réside dans l'accès aux sources qui s'avèrent particulièrement parcellaires quant aux différentes étapes de la création du recueil. Les délibérations n'ont réellement commencé à être relevées de manière systématique qu'à partir de 1694 et ce jusqu'en 1702. Avant et après ces neuf années de travail acharné, la documentation se clairsème bien que le manuscrit de Londres, les *Mémoires* de Charles Perrault ainsi que certaines correspondances, comme celles de Racine et Boileau, nous délivrent quelques éclaircissements sur ses débuts. Les *Minutes* de Gros de Boze combleront, quant à elles, les vides laissés par les procès-verbaux, partiellement conservés à l'Institut de France, soit les années de 1704 à 1709 et de 1716 à 1717 qui nous renseignent quelque peu sur les suites du projet. Les séances de 1703 demeureront une véritable énigme étant donné leur absence du *Registre* et des brouillons du numismate. Nous ne pourrons donc délivrer qu'une vision

⁷⁸³ Orest Ranum, *op. cit.*

tronquée, mais néanmoins précieuse, de l'évolution de l'histoire métallique que ce soit d'un point de vue individuel ou collectif.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à définir les différentes contributions à ce projet colossal avant de déceler en quoi celles-ci ont pu être un frein à la création pour finalement en enrichir l'écriture, conférant ainsi sa singularité à l'histoire métallique. Enfin, il sera question d'aborder cet effacement progressif des auteurs puis de l'institution derrière la figure du souverain absolu.

I. L'individu aux sources de l'histoire métallique

Il semble au préalable nécessaire de dégager les particularités de chaque membre à commencer par leur situation respective avant de remonter à leur rôle ainsi que leur contribution dans l'institution, jusqu'à tenter d'y déceler des traces d'écriture singulière.

1) Une pluralité dissonante

a. *Des origines divergentes*

Un certain nombre de nuances et de critères, qui vont des racines familiales aux productions écrites, concourent à l'hétérogénéité des académiciens. Ils n'appartiennent pas nécessairement aux mêmes classes sociales⁷⁸⁴, ne sont pas tous mus par les mêmes convictions religieuses ni tous issus de la même génération.

La provenance principale des membres n'est autre que la capitale avec Jean Chapelain, Charles Perrault, Philippe Quinault, François Charpentier, Paul Tallemant le Jeune, Eusèbe Renaudot, Étienne Pavillon et Jean-Paul Bignon. Aux abords de Paris, nous trouvons Racine, originaire de La Ferté-Milon, Boileau, de Crosne, et Henri de Besset, de Milon-la-Chapelle. Toujours dans le Nord, André Félibien et Pierre Rainssant proviennent respectivement de Chartres et de Reims. Malgré cette concentration d'académiciens à proximité de la capitale, les origines s'étendent et s'éparpillent jusqu'au Sud en passant par le Centre avec Amable Bourzeis, né à Volvic. Le Nîmois Jacques Cassagne et le Lyonnais Claude Gros de Boze contribuent à cet éclatement géographique. Seul un groupe « toulousain », plus spécifiquement occitan, pourrait un tant soit peu concurrencer le rassemblement parisien, regroupant Simon de La Loubère, Jacques de Turreil et André Dacier le Castrais. Il est d'ailleurs à noter que Toulouse se présente, non seulement comme l'épicentre des luttes contre les protestants au

⁷⁸⁴ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985, p. 269. Il distingue quatre types d'hommes de lettres : l'aristocrate avec un patrimoine considérable qui pratique l'écriture en amateur, l'individu issu de la petite et moyenne noblesse ou de la bourgeoisie et enfin le noble désargenté mais au titre très ancien.

XVII^e siècle⁷⁸⁵, mais aussi comme l'un des foyers artistiques de province les plus prolifiques avec notamment son Académie des Jeux floraux⁷⁸⁶.

Les membres appartiennent somme toute à des milieux assez variés quand bien même la noblesse de robe demeure majoritaire, notamment dans le droit avec La Loubère, bien que son lignage ait fait sien les usages de la noblesse d'épée⁷⁸⁷, Boileau, Dacier, Pavillon, Bourzeis, Perrault, Turreil et Gros de Boze qui recevra d'ailleurs le nom, la charge et les biens de son oncle maternel, trésorier de France. En ce qui regarde l'administration, Racine avait un père contrôleur du grenier à sel de La Ferté-Milon, pendant que Tallemant, fils d'un maître des requêtes et intendant de province, héritera des dettes contractées par ce dernier, si prompt à dilapider toute sa fortune au jeu ainsi qu'à l'entretien des hommes de lettres logés dans son hôtel. Au sein de cette bourgeoisie anoblie, le capital et l'ancienneté de la lignée diffèrent d'une famille à l'autre. Pavillon, héritier d'un patrimoine aussi ancien qu'opulent, côtoie par exemple des bourgeois plus modestes à l'exemple de Boileau⁷⁸⁸ et de Chapelain⁷⁸⁹.

Se détachent de la robe les familles de médecins auxquelles Renaudot et Rainssant appartiennent, bien que l'aïeul de Renaudot, Théophraste, finisse par diriger la *Gazette* dont il est le fondateur, mais aussi Félibien, son père Pierre n'étant autre qu'un riche marchand⁷⁹⁰. On prête deux origines diamétralement opposées à Quinault. Il serait soit de basse extraction, fils de boulanger comme le suggère en premier lieu Ménage, soit, d'après l'abbé Lambert, originaire d'une bonne famille⁷⁹¹. Malgré tout, Étienne Gros⁷⁹² et Louis-Gabriel Michaud⁷⁹³, soutiendront beaucoup plus tard la thèse du père maître boulanger, Thomas Quinault, d'autant plus que son nom serait inscrit sur l'acte de naissance de Philippe, conservé dans les registres de la paroisse de St-Eustache.

⁷⁸⁵ Madeleine Brenac, « Toulouse, centre de lutte contre le protestantisme au XVII^e siècle », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, vol. 77, n°71, 1965, pp. 31-45.

⁷⁸⁶ André Deschamps, « Les hommes illustres du Languedoc, André Dacier (1651-1722) », *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, T. I, Toulouse, Douladoure-Privat, 1889, pp. 225-248, p. 225.

⁷⁸⁷ Michel Jacq-Heloualc'h, *Étude historique et critique du livre de Simon de la Loubère « Du Royaume de Siam »*, Paris, ERC, 1987, p. 27.

⁷⁸⁸ Joseph Pineau, *L'univers satirique de Boileau : l'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990, p. 18.

⁷⁸⁹ Georges Collas, *Jean Chapelain (1595-1674) : un poète protecteur des lettres au XVII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 2.

⁷⁹⁰ Stefan Germer, *Art-pouvoir-discours : la carrière intellectuelle d'André Félibien dans la France de Louis XIV*, Paris, Fondation maison des sciences de l'homme, 2016, p. 19.

⁷⁹¹ Claude-François Lambert, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, vol. 2, Paris, Prault fils, 1751, p. 401.

⁷⁹² Étienne Gros, *Philippe Quinault : sa vie et son œuvre*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 5.

⁷⁹³ Louis-Gabriel Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, vol. 34, Paris, A. Thoissnier Desplace, 1843, p. 653.

Enfin, Henri de Besset, seigneur de La Chapelle-Milon relèverait directement de la noblesse, François de Besset étant gouverneur de Chevreuse⁷⁹⁴, contrairement à Félibien qui achètera ses titres de noblesse à son retour d'Italie, devenant alors sieur des Avaux et de Javerzy⁷⁹⁵. Bignon semble, quant à lui, être pris dans un entre-deux, à la fois issu de la robe par son père, commis d'État, et de l'aristocratie grâce à sa mère, Suzanne Phélyppeaux de Pontchartrain⁷⁹⁶. Les origines familiales de Cassagne et de Charpentier restent extrêmement floues bien que certains indices nous invitent à les associer à la bourgeoisie voire à la noblesse de robe. Bien des biographies taisent le passé de François Charpentier, nous savons néanmoins qu'il était destiné au barreau⁷⁹⁷ et qu'il fut envoyé fort jeune au collège par ses parents⁷⁹⁸. Jacques Cassagne ou de Cassaigne serait, pour sa part, le descendant d'une « famille opulente⁷⁹⁹ ».

Il nous est d'ailleurs possible de mettre en évidence certains liens familiaux au sein de la Petite Académie, notamment entre Bignon et les Pontchartrain ainsi que Boileau et La Chapelle, suite au mariage de ce dernier en 1668 avec Charlotte Dongois, la nièce du satiriste⁸⁰⁰. Ces parentés ont-elles alors eu un impact sur la situation de ces deux membres dans l'institution ? Nous tâcherons d'y répondre plus tard.

Les professions des académiciens tendent généralement à diverger à un moment donné du cadre parental car souvent ils ne se limitent pas à un seul emploi dans la mesure où il était assez commun de cumuler plusieurs fonctions. Nonobstant leur attachement unanime à l'écriture, les carrières des membres de la Petite Académie s'avèrent passablement variées. Le métier d'avocat prend naturellement la première place étant donné les antécédents familiaux. C'est le cas, par périodes, de Quinault, Turreil, d'abord tenté par l'armée, Charpentier, Pavillon, Boileau et Perrault, qui occupe d'autres charges comme receveur général des finances

⁷⁹⁴ Centre de recherche du château de Versailles, *La Chapelle-Bessé (Henri de)* [en ligne], 2019. (page consultée le 19/02/19)

<http://www.chateauversailles-recherche-ressources.fr/jlbweb/jlbWeb?html=notdictionnaire&ref=64>

⁷⁹⁵ Stefan Germer, *op. cit.*, p. 28.

⁷⁹⁶ Simone Balayé, « La bibliothèque du Roi : première bibliothèque du monde (1664-1789) », dans Jolly Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, vol. 2, Paris, Cercle du libraire, 2008, pp. 261-286, p. 268.

⁷⁹⁷ Claude Gros de Boze, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, vol. 1, Paris, H.-L. Guérin, 1740, p. 1.

⁷⁹⁸ N. Boscheron, *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur Charpentier et à l'histoire de l'Académie Française*, Paris, BNF, Ms. Fr. 15276, fol. 7.

⁷⁹⁹ Tastet Tyrtée, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française depuis la fondation jusqu'à nos jours, 1635-1855*, vol. 3, Paris, Lacroix-Comon, 1855, p. 260.

⁸⁰⁰ Charles Urbain, « Un neveu de Boileau : Henri de La Chapelle-Besset », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n°4, 1909, pp. 774-788, p. 778.

à Paris ou encore contrôleur général des bâtiments. Pourtant, seuls Boileau, Pavillon et Tournell poursuivent la profession paternelle, du moins pendant un temps, car Pavillon et Boileau l'abandonneront en cours de route pour s'adonner aux Muses, ce qui vaudra d'ailleurs à Boileau d'être renié par ses proches en 1658. L'entrée dans les ordres concerne également certains académiciens tels Tallemant et Cassagne ou encore Bourzeis et Renaudot, véritables théologiens, qui ont tous deux été missionnés à l'étranger, à Rome en 1624 ou au Portugal en 1666 pour Bourzeis et à Rome en 1700 avec le cardinal de Noailles dans le cas de Renaudot⁸⁰¹. L'abbé Bourzeis a en outre fait son service de plume dans le Cabinet de Richelieu⁸⁰².

D'autres embrassent, parallèlement à leur art, le fonctionnariat tel Racine, l'orphelin devenu, par-delà sa carrière de dramaturge, trésorier de France, secrétaire du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il en va de même pour le critique Chapelain que sa mère, Séhanne Corbière, prédestinait dès l'enfance à être le Ronsard de son siècle, mais qui devient, sous la direction de Richelieu et de Colbert, l'orchestrateur des lettres. Charpentier et Bourzeis joueront un rôle similaire dans le système littéraire quant à la médiation entre auteurs et pouvoir⁸⁰³. André Dacier, fin philologue et traducteur au côté de son épouse Anne, endosse, quant à lui, la charge de garde des livres du Cabinet du roi alors que l'abbé Bignon, autre homme d'Église de la Compagnie, récupère la charge familiale de bibliothécaire en 1718, après la mort de l'abbé Louvois, charge qui se perpétuera à travers son neveu et son petit-neveu.

Rainssant et Gros de Boze font de la numismatique leur métier, l'un devenant le directeur du Cabinet des médailles du roi pendant que l'autre reçoit, outre le titre de garde des médailles, celui d'intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, fonction également exercée par Tallemant. Rainssant avait même entrepris, à la suite de son père, des études de médecine jusqu'à enseigner à Reims avant de se découvrir un certain goût pour les médailles.

Trois membres se détachent nettement du lot. Félibien est à la fois « Historiographe du Roy », à l'instar de Racine et de Boileau qui le sont grâce à M^{me} de Montespan⁸⁰⁴, mais aussi « de ses Bâtiments, des Arts et Manufactures de France⁸⁰⁵ », et, sous Louvois, contrôleur général des ponts et chaussées et administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il touchera

⁸⁰¹ François-Albert Duffo, *Un abbé diplomate...*, Paris, P. Lethielleux, 1928.

⁸⁰² Yasushi Noro, *Un littérateur face aux événements du XVII^e siècle : Amable Bourzeis et les événements dans ses biographies* (dir. Dominique Desquottes), thèse, Université Blaise Pascal-Clermont Ferrand II, 2006, pp. 122-123.

⁸⁰³ *Ibid.*, pp. 252-255.

⁸⁰⁴ Daniel Mornet, *Nicolas Boileau*, Paris, Éditions C.-L., 1942, p. 162.

⁸⁰⁵ Catherine Fricheau, « André Félibien, 1619-1695 : bio-bibliographie », *Nouvelle revue d'esthétique*, vol. 2, n° 4, 2009, pp. 61-62.

également à la numismatique en réorganisant le Cabinet du roi⁸⁰⁶. La carrière d'Henri de Besset rappelle celle de l'architecte, reprenant notamment la charge de contrôleur des bâtiments mais aussi celle d'inspecteur des beaux-arts sous le marquis de Villacerf. Simon de La Loubère, lui, se présente comme un véritable diplomate français, se distinguant alors des missions ponctuelles des hommes d'Église mais aussi de Félibien, par sa fonction de secrétaire d'ambassade du marquis de Fontenay-Mareuil à Rome en 1647, avant d'entreprendre, sur ordre du roi, l'institutionnalisation de l'Académie des Jeux floraux. Ainsi, peu nombreux sont ceux qui émanent directement du monde des médailles et, plus globalement, de l'historiographie, ce qui nous conforte dans l'idée que l'histoire, au Grand Siècle, est avant tout une affaire de littérature.

La confession religieuse des académiciens se résume au catholicisme mais nous pouvons malgré tout souligner l'existence de parcours assez différents en raison des conversions de certains ou encore leurs prises de position plus ou moins prononcées concernant les doctrines religieuses. D'autres, au contraire, ne semblent pas porter grand intérêt aux conflits de la religion mais ne manquent pas de fréquenter des individus qui y sont impliqués. Un fidèle de la Compagnie de Jésus, qui le restera du début à la fin, n'est autre que La Loubère⁸⁰⁷. Il se rendra officiellement au Siam afin d'y répandre le christianisme⁸⁰⁸. Face à lui, se dressent trois jansénistes de souche avec tout d'abord Racine, qui étudiera à Port-Royal des Champs et finira par écrire un abrégé de son histoire, malgré ses relations conflictuelles avec l'abbaye, et plus précisément Pierre Nicole lors de l'affaire des « Imaginaires ». Boileau passera par les collèges d'Harcourt et de Beauvais avant d'exprimer sa pensée janséniste dans sa dernière épître « Sur l'amour de Dieu » ou sa septième satire qui fit scandale⁸⁰⁹.

Quant à l'abbé Renaudot, il sera d'abord pensionnaire chez les jésuites puis il entrera au collège d'Harcourt et fera un bref séjour à l'Oratoire⁸¹⁰. Il collaborera à la *Perpétuité de la Foi de l'Église catholique* et prendra part à la querelle des rites chinois, prenant la défense des prêtres des missions étrangères contre les jésuites⁸¹¹. Matthieu Marais le considère comme l'un

⁸⁰⁶ Stefan Germer, *op. cit.*, p. 233.

⁸⁰⁷ Voltaire, « Table analytique des matières », *Œuvres complètes*, vol. 65, Paris, chez Antoine-Augustin Renouard, 1825, p. 12.

⁸⁰⁸ Michel Jacq-Heloualc'h, *op. cit.*, p. 46.

⁸⁰⁹ Daniel Mornet, *op. cit.*, p. 167.

⁸¹⁰ Antoine Villien, *L'abbé Eusèbe Renaudot : essai sur sa vie et son œuvre liturgique*, thèse, Paris, Victor Lecoffre, 1904, pp. 8-11.

⁸¹¹ *Ibid*, pp. 27 et 78.

des plus grands jansénistes qui existent⁸¹². Malgré tout, il n'est pas à exclure que son attachement au jansénisme, bien que familial et relationnel, ait pu aussi être une accusation de la part de Louvois afin d'écarter l'abbé de l'office de bibliothécaire du roi⁸¹³. Tallemant, issu de l'union d'un protestant converti et de la fille de Montauron, ne cherchera pas à prendre part au conflit entre jansénistes et jésuites mais sera mû par un zèle extrême pour sa religion. Il s'instruira en effet des matières de controverse afin de ramener à l'Église romaine des parents calvinistes et adressera même de nombreux sermons aux nouveaux convertis⁸¹⁴.

Certains changent en cours de route de culte religieux ou de courant de pensée. L'abbé Bourzeis, provenant d'une famille profondément jésuite avec son parent, le père Arnoux, qui lui fera suivre les cours du père Lugo, deviendra, lors des disputes autour de la Grâce, le « patriarche des jansénistes », notamment par ses *Propositions de Gratia*⁸¹⁵. Il jouera également un rôle de médiateur auprès du pouvoir, servant les politiques de Mazarin et de Marca, tout en convertissant un certain nombre de ministres protestants⁸¹⁶. Bignon, prédicateur du roi, empruntera le chemin inverse en devenant partisan des jésuites, du moins sur une courte période, de 1699 à 1701, ce qui correspond d'ailleurs à la mise en place du nouveau règlement des Académies. Enfin, Dacier et son épouse vont devoir renoncer à leurs convictions calvinistes, incarnées par le père d'André, l'un des plus fervents défenseurs de la religion réformée à Toulouse, afin de bénéficier du mécénat royal et des pensions qui l'accompagnent⁸¹⁷.

Demeurent ceux qui semblent ne s'engager dans aucune polémique religieuse même si certains s'y trouvent mêlés à titre plus privé. Chapelain se lie d'amitié avec un certain nombre de jansénistes et fait même l'intermédiaire entre ces derniers et l'hôtel de Rambouillet sans pour autant se revendiquer de la doctrine théologique⁸¹⁸. Pavillon est le neveu de l'évêque d'Aleth, célèbre pour son orientation janséniste, qui lui enseignera la théologie. Perrault se trouve dans une situation semblable avec son frère aîné Nicolas et son passage au collège de Beauvais. Henri de Besset fera, lui, la connaissance d'amis de Port-Royal chez Guillaume de Lamoignon et entretiendra même une correspondance avec Valentin Conrart, sympathisant du mouvement.

⁸¹² Jean Lesaulnier et Antony McKenna (dir.), *Dictionnaire de Port-Royal*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 870.

⁸¹³ Antoine Villien, *op. cit.*, pp. 27 et 43-44.

⁸¹⁴ Jean-Christien-Ferdinand Hœfer, *Nouvelle biographie générale*, vol. 44, Paris, Firmin Didot frères, 1852, p. 802.

⁸¹⁵ Yasushi Noro, *op. cit.*, p. 132.

⁸¹⁶ *Ibid.*, p. 185.

⁸¹⁷ Christine Dousset-Seiden et Jean-Philippe Groperrin, « Monsieur et Madame Dacier : un couple de philologues entre absolutisme et Lumières », *Littératures classiques*, n° 72, 2010, pp. 5-19, pp. 13-15.

⁸¹⁸ Jean Lesaulnier et Antony McKenna (dir.), *op. cit.*, pp. 250-251.

Il semblerait également que son père et son oncle étaient en contact étroit avec Port-Royal⁸¹⁹. L'abbé Cassagne révisera, à St-Lazare et dans le plus grand secret, l'histoire du jansénisme apportée par le secrétaire Brienne. Jacques de Turreil⁸²⁰ et Pierre Rainssant ont commencé leur vie dans des milieux jésuites, l'éducation pour l'un et la famille pour l'autre. De Turreil jouera d'ailleurs un rôle décisif dans les négociations auprès du cardinal Toussaint de Forbin-Janson afin de libérer son frère Amable⁸²¹ tandis que le numismate redonnera à Rou les planches, saisies par la police, de ses tables chronologiques, condamnées pour leur soutien à la cause réformée⁸²². Félibien, en tant que secrétaire du marquis de Fontenay-Mareuil, correspondra avec la sphère protestante, principalement avec l'ambassade d'Angleterre⁸²³. Les opinions religieuses s'avèrent plus variées que prévu, allant jusqu'à se modifier au cours de certaines vies voire briller par leur absence pour Quinault. La tendance générale est au jansénisme, ce qui pourrait aller à l'encontre de l'histoire métallique qui prône l'absolutisme, cette volonté louis-quatorzienne d'écarter l'hérésie de la scène publique.

Au-delà des productions de circonstance, œuvres personnelles et intérêts des membres se présentent sous un jour variable même si le domaine des lettres y prédomine. Les traductions, qui ont connu un certain succès à la Renaissance⁸²⁴, étaient devenues un passage obligé pour les écrivains, notamment à travers leurs humanités, Racine s'attellant à son édition du *Banquet* de Platon ou encore Charpentier à celle de *L'histoire de Cyrus* par Xénophon. Deux en font cependant leur spécialité. Dacier retranscrira en français les *Vies* de Plutarque pendant que Turreil, grand amoureux de l'éloquence, s'éprendra tant de l'œuvre de Démosthène, le plus grand orateur de l'Antiquité à ses yeux, qu'il en proposera plusieurs versions⁸²⁵. Dans les deux cas, ils apportent des notes critiques et commentent les textes qu'ils traduisent⁸²⁶. Leur chemin bifurque néanmoins lorsque Dacier s'applique à la biographie de Pythagore et que Turreil publie ses *Essais de jurisprudence* (1694).

Dans la sphère théâtrale, Racine s'impose dans la tragédie classique tout en s'essayant à l'écriture de l'histoire. Quinault, auteur de tragi-comédies, se rendra célèbre par ses livrets

⁸¹⁹ *Ibid.*, pp. 171-172.

⁸²⁰ Georges Duhain, *Jacques de Turreil : traducteur de Démosthène (1656-1714)*, Paris, Honoré Champion, 1910, p. 18.

⁸²¹ Jean Lesaulnier et Antony McKenna (dir.), *op. cit.*, p. 978.

⁸²² Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 35, p. 107.

⁸²³ Matthew Dowling, *Le monde littéraire et artistique d'André Félibien (1619-1695)* (dir. René Démoris), thèse, Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle, 1999, p. 38.

⁸²⁴ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 64.

⁸²⁵ *Ibid.*, p. 109.

⁸²⁶ *Ibid.*, p. 228.

d'opéra et sa collaboration avec Lully. La poésie fleurit dans les vers satiriques de Boileau, son *Lutrin* (1672-1674) et son *Art poétique* (1674), mais aussi dans le poème épique de *La Pucelle* (1656) composé par Chapelain, assez mal accueilli par ses contemporains⁸²⁷. Les deux auteurs se caractérisent par leur critique, Chapelain ayant participé à la rédaction des *Sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid* (1638), et plus singulièrement écrit *De la lecture des vieux romans* (1870), pendant que la satire de Despréaux se glisse jusque dans ses *Épîtres* (1670-1698). Charles Perrault, lui, excelle dans l'écriture des contes même s'il traitera bien d'autres sujets, plus historiques avec *Les Hommes illustres qui ont paru en France* (1696-1700) ou plus sociaux telle l'*Apologie des femmes* (1694). Nous pourrions même être surpris de voir l'abbé Bignon endosser l'habit de conteur, après avoir fait paraître la *Vie de François Lèvesque, prêtre de l'Oratoire* (1684), avec *Les Aventures d'Abdalla, fils d'Hanif* (1712-1714). Enfin, nous retiendrons, pour Tallemant, ses romans allégoriques (**Voyage de l'isle d'amour** et *Second voyage de l'isle d'amour* en 1663 et 1664) et ses pièces galantes et, pour Henri de Besset, sa *Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg en l'année 1643 et 1644* (1673), considérée à l'époque comme un véritable chef-d'œuvre⁸²⁸.

Il est on ne peut plus prévisible de retrouver dans le champ de l'écriture religieuse Bourzeis et Renaudot, l'un s'attachant à des dialogues *Contre l'adversaire du concile de Trente et de saint Augustin* (1650) pendant que l'autre se lance dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (1713). Les deux ecclésiastiques développent un certain attrait pour les langues orientales⁸²⁹ voire un réel engagement de la part de Renaudot⁸³⁰, se manifestant notamment dans sa traduction arabe des *Anciennes Relations des Indes et de la Chine de deux voyageurs mahométans* (1718) ou encore dans sa *Liturgiarum orientalium collectio* (1715-1716). Amable Bourzeis a également joué un rôle dans les textes politiques pendant la guerre de Dévolution en participant au *Traité des droits de la Reyne tres-chrestienne sur divers Etats de la monarchie d'Espagne* (1667). L'inclination de Rainssant pour les médailles et les antiquités ne donnera lieu à aucune publication. Il ne laissera qu'un manuscrit sur l'*Explication des tableaux de la galerie de Versailles* (1687) ce qui est loin d'être le cas de Gros de Boze. Son intérêt pour l'antique s'inscrit dans sa *Dissertation sur le Janus des Anciens et sur quelques médailles qui y ont rapport* (1705), dans son *Rétablissement de la famille royale sur le trône de Syrie* (1746)

⁸²⁷ Georges Collas, *op. cit.*, p. 235.

⁸²⁸ Charles Urbain, *loc. cit.*, p. 782.

⁸²⁹ Yasushi Noro, *op. cit.*, p. 54.

⁸³⁰ Antoine Villien, *op. cit.*, p. 35.

ou dans sa *Dissertation sur le culte que les Anciens ont rendu à la déesse de la Santé* (1705). Il nous a même laissé une histoire de la Petite Académie accompagnée d'éloges.

Quatre auteurs nous offrent des œuvres plus que singulières à commencer par La Loubère, auteur *Du Royaume de Siam* (1691), qui a aussi développé une certaine curiosité pour les mathématiques comme en témoigne *De la Résolution des équations, ou de l'Extraction de leurs racines* (1732). Mis à part ses poèmes épидictiques, on doit à Cassagne un *Traité de morale sur la valeur* (1674) ainsi que la préface des *Œuvres complètes* de Guez de Balzac. La liste s'allonge avec Charpentier et Félibien, auteurs d'un florilège de textes composites. Félibien découvre sa passion pour l'art face aux monuments antiques lors de son voyage à Rome. Il y rencontrera Poussin, point de départ de *l'Origine de la peinture* (1660) et de ses *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (1666-1688). Il produira un nombre considérable de descriptions et même un dialogue allégorique entre la Poésie et la Peinture : *Le Songe de Philomathe* (1683). Le plus remarquable dans la diversité des productions reste Charpentier qui passe d'un discours sur l'établissement du Commerce des Indes orientales à la défense, en deux ouvrages, de la langue française, un *Traité de la peinture parlante* (1684), la révision du *Journal de voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes* (1686), la nouvelle historique du *Voyage du vallon tranquille* (1796) et au *Carpentariana, ou Recueil de pensées historiques, critique, morale, et de bons mots* (1724). Claude Brévot-Dromzée confirme d'ailleurs cette prolixité littéraire en nous apprenant qu'il s'est essayé à tous les genres sauf le théâtre⁸³¹.

Pour finir, les académiciens n'intègrent pas forcément l'institution aux mêmes tranches d'âge. Le plus jeune, Tallemant, y entre à 21 ans alors que pour le plus ancien, Chapelain, ce sera à 68 ans. Les générations concernées vont de la vingtaine à la soixantaine. La tendance dominante des entrées officielles concerne surtout les quarantenaires, au nombre de six, et les cinquantenaires que sont Racine, La Chapelle, Bourzeis et Perrault. Deux cas particuliers se dégagent : Charles Perrault, qui participe aux débuts de la Petite Académie à 35 ans avant d'être titularisé en 1679, et l'abbé Bignon, nommé en 1701, alors qu'il était là dès 1691, soit à 29 ans⁸³². De plus, si l'on tient compte des arrivées différées à l'Académie et des remplacements, les écarts générationnels se creusent comme c'est le cas de Charpentier qui atteint sa soixante-

⁸³¹ Claude Brévot-Dromzée, *François Charpentier (1620-1702), Discours (1664-1693) : genres délibératif et épидictique* (dir. Desné Roland), thèse, Université de Reims, 1992, p. 7.

⁸³² Michel Antoine, *Le gouvernement et l'administration sous Louis XIV*, Paris, CNRS, 1978, p. 38.

et-onzième année quand Renaudot arrive. Certains même ne se croiseront jamais à l'exemple de Pavillon qui prendra la place de feu Racine en 1699.

Les disparités entre académiciens restent en réalité assez minimes mais elles ont au moins le mérite de dégager la singularité des différentes personnalités avant que nous définissions la fonction de chacun au sein la Compagnie.

b. Vers une hiérarchisation des rôles

Il nous faut tout d'abord revenir sur la construction progressive que l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres a connue. Tout part d'un projet de Colbert qu'il partagera ensuite avec Chapelain comme en témoigne leur correspondance dans la lettre du 18 novembre 1662 qui fixe l'objectif premier de la Petite Académie : l'immortalisation des exploits royaux par le métal⁸³³. Perrault rapporte ainsi les mots de Louis XIV : « Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire⁸³⁴ ». Ce comité informel ne regroupera à ses débuts que quatre membres fondateurs (Chapelain, Bourzeis, Cassagne et Charpentier) ainsi que le conteur, qui finira par remplacer Cassagne. D'autres intervenants extérieurs y assisteront par la suite à l'exemple de l'abbé Gallois, chargé du portefeuille de Colbert et de l'abbé Michaud, spécialisé dans les monuments⁸³⁵. S'ajouteront à la liste Tallemant et Quinault à la place de Bourzeis et de Chapelain. Ce petit conseil se réunit officieusement soit dans la bibliothèque de Colbert, soit dans sa maison de campagne à Sceaux lors de la période estivale⁸³⁶. Sous sa direction, l'histoire métallique sera progressivement écartée au profit d'une politique culturelle plus large avec notamment l'élaboration de tapisseries ou de devises, des discussions générales qui pouvaient porter sur l'histoire ou les arts si bien que la Petite Académie devient, selon les termes d'Alfred Maury, la « cour suprême » de la production artistique⁸³⁷.

⁸³³ Jean Chapelain, *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française*, vol. 2, Paris, Imprimerie nationale, 1880-1883, p. 272.

⁸³⁴ Charles Perrault, *Mémoires de ma vie (1628-1682) : La Colonnade du Louvre, politique culturelle de Colbert*, Clermont-Ferrand, Paleo, coll. « Sources de l'Histoire de France », 2009, p. 33.

⁸³⁵ Alfred Maury, *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : les académies d'autrefois*, Paris, Didier, 1864, p. 14.

⁸³⁶ Claude Gros de Boze, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, vol. 1, Paris, H.-L. Guérin, 1740, p. 3.

⁸³⁷ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 12.

L'arrivée au pouvoir de Louvois en 1683 entraîne l'introduction de nouveaux membres. Félibien, qui avait déjà assisté à certaines assemblées, est rapidement suivi de Racine, Boileau, Rainssant et de La Chapelle, qui se substitue à Perrault, ce qui double les effectifs. Les réunions se tiennent d'abord chez Louvois, à Paris ou Meudon, avant que le Louvre leur ouvre ses portes. Elles ont désormais lieu tous les lundis et samedis alors qu'auparavant le calendrier était passablement flottant⁸³⁸. La commission devient alors Académie et reprend, dans un premier temps, son travail sur les médailles du roi de même que ses inscriptions de circonstance avant de s'essouffler à nouveau, alors que s'accroît la dévotion du roi. Cette langueur s'incarne plus particulièrement dans l'absence de renouvellement des sièges de Quinault et de Rainssant⁸³⁹.

Ce sera l'avènement de Pontchartrain en 1691 qui tirera l'Académie de sa torpeur en comblant le vide laissé par les deux académiciens avec Turreil et Renaudot tout en lui attribuant une nouvelle dénomination : Académie royale des Inscriptions et Médailles. Les assemblées se déroulent désormais le mardi et le samedi et se concentrent sur l'histoire métallique du Roi-Soleil. Les places vacantes ne seront alors plus laissées à l'abandon, rapidement occupées par d'autres recrues que ce soit La Loubère, Dacier ou Pavillon. Après un détour de plusieurs années, nous revenons au dessein fixé par Colbert, sublimé par l'arrivée du Chancelier et son ambition d'en faire un livre.

Enfin, le règlement de 1701, élaboré grâce au concours de l'abbé Bignon, marque l'entrée de l'institution, désormais Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, dans une nouvelle ère, plus érudite que panégyrique. Une hiérarchie entre les membres s'élabore clairement, se répartissant en pensionnaires et élèves ou encore en honoraires et associés. Son nombre augmentera par ailleurs d'une dizaine à quarante et la Compagnie ne dépendra plus d'un local de l'Académie française mais disposera d'un lieu particulier au Louvre⁸⁴⁰. Avant 1701, cette hiérarchisation n'est pas aussi prégnante mais certaines personnalités se signalent par leur rôle, plus politisé que d'autres. Ces distinctions interrogent aussi les raisons pour lesquelles ces hommes ont été choisis afin de participer à l'histoire métallique et nous verrons s'il est possible d'établir une forme d'évolution dans le choix des membres.

Ces fonctions médiatrices commencent, sous la conduite de Colbert, avec Perrault qui prend la plume pour restituer le contenu des séances au ministre que ce soit dans sa

⁸³⁸ *Ibid.*, p. 17.

⁸³⁹ *Ibid.*, pp. 18-19.

⁸⁴⁰ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, pp. 47-53.

correspondance ou dans son registre, qui donnera lieu à ses *Mémoires*. Après 1663, Chapelain semble officieusement redoubler Perrault dans ses rapports épistolaires avec Colbert mais de manière beaucoup moins récurrente⁸⁴¹, l'informant le 20 décembre 1665 que la lettre du prêtre de Dieppe avait été remaniée en plusieurs endroits par l'assemblée⁸⁴². Il a joué un rôle capital dans l'élaboration de la Petite Académie étant donné que son ami Colbert est venu à lui afin d'obtenir son avis ainsi que sa participation, ce qui lui confère une place de choix, notamment par ses recommandations dans la sélection des nouvelles recrues. Quant à l'abbé Bourzeis, il est présenté, par certains biographes et Tastet Tyrtée, comme l'homme à la tête de notre comité⁸⁴³. Pourtant, cette information n'est confirmée ni dans l'*Histoire de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres* de Gros de Boze, ni dans les *Mémoires* de Perrault, ni dans le résumé historique au début des procès-verbaux. Nous ne pouvons cependant pas totalement écarter la possibilité de son ascendant, vraisemblablement informel, sur les autres membres étant donné sa carrière de consultant et d'examineur des Belles-Lettres, proche de l'autorité ministérielle. D'ailleurs, Yasushi Noro nous apprend que sa médiation entre pouvoir et auteurs n'était pas non plus institutionnalisée et que l'éclectisme propre à cet embryon académique favorisait le côtoiement de l'officiel et de l'officieux⁸⁴⁴.

Dans ses premiers moments, la Petite Académie semble poser des différenciations assez vagues entre ses membres ce qui suit la logique d'une société se tenant à l'abri des regards. Louvois clarifie la fonction d'intermédiaire, d'autant plus qu'au moment où il reprend les rênes de l'institution, Bourzeis et Chapelain ne sont d'ores et déjà plus là. Seul donc demeure La Chapelle, chargé de noter le déroulement des délibérations. L'avènement du ministre assène un premier coup à la toute-puissance académique dans les affaires culturelles puisqu'il en muselle les compétences et les tâches⁸⁴⁵.

La direction de Pontchartrain accentue le phénomène de hiérarchisation, bien qu'il fasse paradoxalement intervenir deux personnes extérieures pour ordonner l'Académie. L'institution revêt un caractère familial avec, en haut de la pyramide, Jérôme Phélyppeaux, qui assiste fréquemment aux séances, tout en ayant un droit de regard sur les propositions comme le 28 janvier 1696 où les trois dessins réalisés par Coypel, pour la « levée du siège de Wöerden », seront montrés aussi bien à Jérôme qu'à son père. Les membres sont même invités dans son

⁸⁴¹ Georges Collas, *op. cit.*, p. 378.

⁸⁴² Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, vol. 5, Paris, Imprimerie impériale, 1868, p. 608.

⁸⁴³ Tastet Tyrtée, *op. cit.*, vol. 2, p. 5.

⁸⁴⁴ Yasushi Noro, *op. cit.*, p. 270.

⁸⁴⁵ Stefan Germer, *op. cit.*, p. 225.

appartement le 11 août 1695 afin de l'entretenir de l'avancée du projet en son absence. Lors de cette rencontre, Phélyppeaux suggère d'ailleurs la réalisation d'une médaille sur les prises réalisées par les armateurs. Cet entretien nous permet également de mettre en lumière la place informelle de cet homme, qui n'égale en rien celle de Louis II de Pontchartrain puisqu'il s'en remet, comme le reste de la Compagnie, à sa décision.

L'abbé Bignon endosse, quant à lui, la charge d'inspecteur. Il suit les avancées de l'histoire métallique et les transmet à son oncle et son cousin avant d'informer les membres des verdicts, corrections, appréciations ou demandes de leurs supérieurs. Cet emploi, comme nous le verrons, ne l'empêchera pas pour autant de faire des propositions plus personnelles. Enfin, Tallemant assume le poste de secrétaire, tenu à la rédaction du *Registre Journal*, et jouant principalement l'intermédiaire entre les académiciens et Bignon. Ainsi, le nombre d'échelons et d'intermédiaires augmente sous le Chancelier, dont l'ombre autoritaire plane aussi bien dans le manuscrit de Londres que dans les procès-verbaux où il est assez fréquent de rencontrer cette expression : « approuvé sous le bon plaisir de Pontchartrain⁸⁴⁶ ». Les fonctions se précisent et annoncent d'une certaine manière le règlement de 1701.

Les autres membres occupent le même rang au sein de l'Académie et sont principalement sélectionnés en fonction de leur apport théorique même si d'autres facteurs peuvent entrer en jeu. Retrouverons-nous chez Chapelain une préférence pour l'écrivain plutôt que l'historien dont le style ne siérait guère aux médailles⁸⁴⁷ ? Cassagne, Pavillon et La Loubère ont probablement été choisis du fait de leur écriture poétique et laudative qui s'accorderait avec les inscriptions métalliques comme nous le suggère Perrault pour le religieux : « [Colbert] avait jeté les yeux sur [...] l'abbé de Cassagne, qui, par une pièce en vers qu'il avait faite où Henri IV donne des instructions à son petit-fils, avait mérité son estime et sa bienveillance⁸⁴⁸ ». Simon de La Loubère possède également un certain talent pour la pré-ethnographie avec son œuvre sur l'Asie du Sud-Est. Quinault se présente comme un auteur à la mode avec ses tragédies lyriques, qui passent d'ailleurs par le filtre de la Petite Académie lors de leur composition⁸⁴⁹. Le choix de Félibien peut en partie s'expliquer par sa présence aux séances antérieures mais aussi par sa connaissance des antiquités, son habilité à réaliser des inscriptions, dont celles de

⁸⁴⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 1 mars 1695.

⁸⁴⁷ Georges Collas, *op. cit.*, p. 369.

⁸⁴⁸ Charles Perrault, *op. cit.*, p. 28.

⁸⁴⁹ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 12.

la cour de l'hôtel de ville, ainsi que ses multiples descriptions des fêtes et des monuments à la gloire du monarque.

À côté de ces membres profondément ancrés dans la littérature, aussi mondaine qu'encomiastique, émerge un autre type d'académiciens cette fois-ci sélectionnés pour leur caractère éminemment savant avec tout d'abord Charpentier, considéré comme l'un des plus fins connaisseurs de l'Antiquité⁸⁵⁰, Racine et Boileau, nourris par leur lecture des Anciens⁸⁵¹, Renaudot et son vaste bagage érudit ainsi que Dacier et Turreil pour leur maîtrise de la traduction, bien que ce dernier se soit également signalé par son talent oratoire comme l'attestent ses prix d'éloquence de l'Académie française, remportés en 1681 et 1683. Quant à Rainssant et Gros de Boze, il ne fait pas l'ombre d'un doute que c'est leur connaissance aigüe de la numismatique et leur implication dans le Cabinet des médailles qui leur a ouvert les portes de l'institution. Nous pouvons supposer que la préférence pour ces académiciens, outre leur talent d'écriture, au même titre que les écrivains panégyristes, serait davantage axée sur leur capacité à aborder avec justesse formulations latines et dessins antiquisants.

Si nous revenons sur les académiciens « médiateurs », nous relevons des modèles similaires aux sélections précédentes où l'érudition se mêle à l'épidictique et dont le plus bel exemple est l'abbé Bourzeis « prodige de science et de littérature⁸⁵² ». Perrault a été en partie retenu grâce à ses odes pour la paix et le mariage du roi pendant que Chapelain se distingue par sa qualité d'homme du monde, arbitre du beau style de par son rôle dans la distribution des gratifications. La Chapelle devient, par défaut, le membre qui succèdera au secrétariat de Perrault dans la mesure où le contrôleur des bâtiments royaux se doit d'y assister⁸⁵³. Tallemant, lui, maîtrise la littérature de cour et a déjà gagné sa réputation d'orateur.

Nous n'assistons pas à une franche évolution dans le choix des membres même si, à partir de la supervision de Pontchartrain, la sélection semble se porter davantage sur les savants, présage du revirement de 1701, avec Renaudot, Turreil, Dacier voire La Loubère. En revanche, Pavillon ne s'inscrit pas dans cette logique étant donné ses vers de circonstance qui constituent l'essentiel de sa production. Avant 1691, plusieurs profils nous ramènent au futur visage de l'Académie comme Rainssant et Bourzeis. La Compagnie ne s'écarte donc pas de la volonté de Chapelain d'employer aussi bien « les meilleures plumes à traiter ses miracles [ceux du roi]

⁸⁵⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁵¹ *Ibid.*, p. 17.

⁸⁵² Charles Perrault, *op. cit.*, p. 28.

⁸⁵³ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 17.

oratoirement par des panégyriques » que ceux « qui ont le plus de nom en ce mestier [...] tant pour la poésie que pour la prose française et latine⁸⁵⁴ ».

Le cas de Bignon et de Phélyppeaux nous permet d'évoquer l'autre motif principal des sélections : le clientélisme. La présence de Jérôme de Pontchartrain est justifiée par sa filiation avec le ministre duquel il prendra la suite, se devant donc d'assurer l'héritage qui lui est réservé. Les liens familiaux qu'entretiennent Bignon et Louis II ont sans aucun doute joué en sa faveur même si un autre élément a pu intervenir dans sa nomination officielle, comme l'explique Alfred Maury lorsqu'il souligne son goût des sciences et des lettres, transmis par son aïeul Jérôme de Bignon, profitant alors du patrimoine de son nom pour accéder à cette fonction⁸⁵⁵. Il n'en demeure pas moins que l'entrée parrainée de l'ecclésiastique dans la Petite Académie sera déterminante pour l'avenir de cette dernière.

L'ensemble des membres ont au préalable soit bénéficié du patronage royal à travers les pensions qu'ils perçoivent, soit occupé une charge au sein du gouvernement tel Rainssant. Certains profitent plus particulièrement de l'estime d'un ministre ou d'une personne d'influence. Les premiers membres avaient, pour la plupart, une relation privilégiée avec Colbert, notamment Chapelain⁸⁵⁶ et Bourzeis⁸⁵⁷. La place occupée par ces derniers dans le comité pourrait d'ailleurs s'expliquer par la hiérarchisation symbolique des pensionnaires en fonction des montants de leur gratification, synonyme de l'implication du protégé. En effet, ils totalisent 3000 livres, somme considérable par rapport aux 1200 livres d'un Charpentier ou d'un Perrault⁸⁵⁸. Le rôle de Chapelain dans la sélection de ses confrères, voire amis à l'instar de l'abbé Cassagne, n'est pas non plus à négliger⁸⁵⁹.

Quant aux autres académiciens, les influences sont généralement plus vagues car potentiellement multiples mais nous pouvons malgré tout identifier plusieurs liens qui expliqueraient la raison de leur nomination. Certains sont appréciés par les ministres et en viennent parfois à entretenir des rapports privilégiés avec eux comme c'est le cas pour La Loubère qui, après son emprisonnement, sera dédommagé par Pontchartrain, l'attachant à l'éducation de son fils au côté de Turreil, également dans ses bonnes grâces⁸⁶⁰. Et pendant que

⁸⁵⁴ Jean Chapelain, *op. cit.*, pp. 276-277.

⁸⁵⁵ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 21.

⁸⁵⁶ Georges Collas, *op. cit.*, p. 350.

⁸⁵⁷ Yasushi Noro, *op. cit.*, p. 261.

⁸⁵⁸ *Ibid.*, pp. 282-283.

⁸⁵⁹ Charles Perrault, *op. cit.*, p. 28.

⁸⁶⁰ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 34.

Renaudot, renommé chez les Grands, développe une correspondance avec Phélyppeaux⁸⁶¹, Rainssant suit les directives de Louvois pour élaborer un inventaire des médailles du Cabinet. Racine, quoique remarqué par Chapelain, et Boileau sont directement rattachés au service de Louis XIV, en tant qu'historiographes royaux, de même que Quinault, chargé des divertissements royaux avec ses opéras. D'autres pourraient avoir fait jouer des relations plus intimes tel Tallemant qui tirera parti de ses proches mais aussi des anciens pensionnaires de son père pour se hisser dans le monde des salons. Félibien profitera de la protection du secrétaire de l'Académie française, Valentin Conrart⁸⁶², mais aussi de Charpentier et Quinault qui appuieront sa nomination en 1683⁸⁶³ tandis que Pavillon, cousin de Marie de Maupeou par son oncle Nicolas Pavillon⁸⁶⁴, jouira autant de ses liens avec les Pontchartrain que de ceux avec Paul Tallemant, qui le fera d'ailleurs entrer à l'Académie française⁸⁶⁵.

Enfin, la majorité de ces hommes ont rencontré un certain succès mondain grâce à leur production littéraire ou à la réputation de leur charge. Ils représentent donc cette élite de l'esprit français dont parlait Alfred Maury⁸⁶⁶. Il est assez difficile de distinguer quel facteur a le plus joué dans leur promotion mais nous pouvons néanmoins affirmer qu'elle n'est pas seulement imputable à leurs travaux respectifs. Après avoir ainsi analysé l'organisation institutionnelle de la Petite Académie ainsi que les potentielles attentes du pouvoir à l'égard des membres mobilisés, nous allons nous attacher à définir leur apport effectif à l'histoire métallique de Louis XIV.

2) Un engagement inégal

a. *Les académiciens fantômes*

Certains « immortels » se distinguent par leur absence, absence qui se divise en quatre grandes catégories. Ils ne travaillent d'abord pas sur les médailles pendant les mêmes périodes

⁸⁶¹ Charles Frostin, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV*, Rennes, PUR, 2006, p. 307.

⁸⁶² Stefan Germer, *op. cit.*, p. 39.

⁸⁶³ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 16.

⁸⁶⁴ Charles Frostin, *op. cit.*, p. 285.

⁸⁶⁵ Académie française, *Étienne Pavillon* [en ligne], 2016. (page consultée le 19/02/19)

<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/etienne-pavillon>

⁸⁶⁶ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 7.

et n'œuvrent pas à leur accomplissement sur une durée similaire. Comparée aux 17 ans de Boileau, l'année que Pavillon a consacrée au projet paraît presque dérisoire. Huit académiciens sur dix-huit quittent l'institution en cours de route, soit près de la moitié, et ce pour plusieurs raisons, la première n'étant autre que leur décès. La maladie ravit Racine, Quinault et Chapelain pendant que la vieillesse enlève Bourzeis, Félibien et La Chapelle. La mort de Chapelain prend même une tournure morale, l'avarice accablant l'homme qui ne voulait pas payer pour éviter l'inondation sur le chemin de l'Académie⁸⁶⁷. Cette anecdote du lettré, qui finit par mourir le 22 février 1674 des suites d'une oppression à la poitrine causée par le froid, semble avant tout être le fruit de l'imagination de ses contemporains, nourrissant la rumeur de sa cupidité légendaire⁸⁶⁸. Pierre Rainssant trouvera quant à lui la mort dans la pièce d'eau des Suisses à Versailles. Il s'y noiera, probablement sous l'emprise de l'opium⁸⁶⁹.

Le départ des membres ne résulte pas uniquement de leur mort mais aussi de leur exclusion avec Charles Perrault que Louvois démettra de ses fonctions en 1683 ou de causes plus intimes. C'est ce qui adviendra à l'abbé Cassagne, incarcéré à St-Lazare, qui aurait, dit-on, sombré dans la folie suite aux railleries de Boileau à son égard, notamment sur sa prêcherie au Louvre. Ce fait pourrait être apocryphe comme le secrétaire Brienne le démentira lorsque, dans la retraite du religieux, il lui demandera la révision de son travail. Une autre thèse penche d'ailleurs en ce sens, avançant que ce fut davantage la part active de Cassagne dans les querelles jansénistes qui le conduisirent à la réclusion que le chagrin qu'aurait pu lui causer le trait du satiriste dans la mesure où il composa, après cet épisode, presque l'intégralité de son œuvre⁸⁷⁰. Ces disparitions ont donné lieu à des remplacements et à l'introduction de nouveaux membres que sont Pavillon, La Loubère, Dacier, Tallemant, Quinault et Perrault, avant qu'Henri de Besset lui succède. Quant à Quinault et Rainssant, leur poste ne sera pas immédiatement relevé par Tourreil et Renaudot mais seulement trois et deux ans plus tard.

L'absentéisme concerne également les académiciens qui viennent peu ou pas du tout. En effet, Perrault ne se rend plus aux assemblées un an avant sa démission de l'Académie des Inscriptions, en raison de la déchéance de Colbert, qui lui fera perdre les faveurs du pouvoir, et de ses nombreux ennemis qui le contraindront à abandonner son affectation à la surintendance

⁸⁶⁷ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 2, p. 480.

⁸⁶⁸ Georges Collas, *op. cit.*, p. 97.

⁸⁶⁹ Thierry Sarmant, *Les intendants du Cabinet des médailles*, Paris, BNF, 2007, p. 6.

⁸⁷⁰ *Biographie universelle ancienne et moderne ou dictionnaire de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour*, vol. 3, Bruxelles, chez H. Ode, 1843-1847, p. 98.

des bâtiments du roi⁸⁷¹. Son ombre plane sur les séances, où il est temporairement remplacé par l'abbé Gallois, tout comme celle de Simon de La Loubère qui de 1694 à 1695 ne sera présent que dix fois. De 1694 à 1696, il aura même totalement disparu du *Registre Journal*. Cette présence si ténue du diplomate peut en grande partie s'expliquer par son retour nostalgique et définitif à Toulouse, dans les années 90, afin de prendre en charge, par ordre du roi, la régénération de l'Académie des Jeux floraux⁸⁷². En ce qui concerne Félibien dans les procès-verbaux, nous constatons à partir de novembre 1694 une baisse radicale de ses fréquentations. Il n'assiste qu'à une seule assemblée jusqu'à son décès le 11 juin 1695 à Paris. Pavillon, arrivé à la toute fin du projet, ne viendra à aucune séance. Cloué par la goutte dans la fleur de l'âge, il ne lui est guère aisé de se déplacer jusqu'à l'Académie. Le 13 novembre 1700, sa maladie chronique deviendra sous la plume de Tallemant « ses incommodités ordinaires ». Le même jour, nous apprenons que M. de La Loubère est retenu à Versailles, coïncidant avec la période de 1699 à 1700 pendant laquelle il est plus assidu. Si ce ne sont ses obligations à la Cour, nous pouvons nous demander si cela ne concorde pas avec le vide laissé par Racine et son successeur Pavillon.

Certains membres ne participent que très peu voire jamais aux séances. La Loubère n'apportera en 7 ans qu'une seule description sur la « Bataille de Nerwinde » qui ne satisfera guère l'assemblée et sera immédiatement remise aux bons soins de Tallemant. Pour Félibien, nous ne pourrions mentionner que sa notice pour le « Bombardement d'Alger⁸⁷³ » et, pour Pavillon, que trois inscriptions. La rareté de ses propositions correspond à son arrivée tardive, à un moment où l'histoire métallique était sur le point de se finir et où les règles de composition des médailles étaient déjà ancrées dans les pratiques de l'institution. Immanquablement, nous retrouvons les membres qui ne se rendaient que très rarement à l'Académie, à l'exception de l'abbé Bignon. Outre son rôle de surveillant, l'ecclésiastique soumettra cinq inscriptions ainsi que deux dessins. Mis à part la légende et l'exergue pour la paix de 1697⁸⁷⁴, l'ensemble de ses propositions se concentre dans les années 1700 et 1701, justement quand sa ponctualité connaît un sommet, ce qui préfigure son entrée à l'Académie en tant que directeur. Il se chargera aussi d'autres tâches comme vérifier, le 24 juillet 1696, la date des travaux d'agrandissement et

⁸⁷¹ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 13.

⁸⁷² Michel Jacq- Heloualc'h, *op. cit.*, p. 81.

⁸⁷³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 janvier 1698.

⁸⁷⁴ *Ibid.*, 3 décembre 1697.

d'embellissement de Paris ou encore apporter, le 14 mars 1699, les premiers essais d'impression de l'histoire métallique.

La pauvreté des sources avant 1694 renforce cette impression d'absence et nous plonge dans l'impossibilité d'estimer précisément les participations. Le manuscrit de Londres, retranscrit par Josèphe Jacquot, n'éclaire qu'une infime partie des interventions personnelles. À de rares occasions, Renaudot, Boileau, Racine, Charpentier, Tallemant et Turreil y sont identifiés par la numismate. Le rôle primordial qu'a joué Chapelain dans la création du comité est une information cruciale qui nous est parvenue grâce à sa correspondance avec Colbert. Quelques lettres évoquent le travail numismatique entrepris à l'exemple de la lettre du 1^{er} août 1695 où on nous informe que des devises ont été examinées après un dîner ou encore celle du 27 septembre 1672 où Chapelain indique cette « médaille touchant les conquêtes du Roy sur les Hollandais [...] qu'il a] fait sur ce sujet⁸⁷⁵ ». La note laissée par Philippe Tamizey de Larroque suppose d'ailleurs qu'il s'agit de celle qui a pour légende *Ultor regum* et pour exergue *Batavia debellata*.

De Perrault, nous avons bien évidemment les *Mémoires* qui révèlent le contenu de certaines séances, portant sur les dessins des tapisseries ou la manière de travailler l'histoire du roi, mais ils ne font à aucun moment mention d'un quelconque apport de sa part à l'œuvre collective. Nous ne connaissons que sa fonction d'intermédiaire qui se retranscrit très bien dans les échanges épistolaires de Chapelain avec le ministre. Le 13 août 1665, notre protecteur des lettres met en évidence la surveillance du conteur en « laissant à M. Perrault le soin de [l']informer aux heures favorables de (s)on assiduité à [leurs] assemblées » puis le 16 juin 1667 : « Si je n'avois qu'à vous parler de la continuation de nos assemblées et de ce que nous y faisons, je ne vous déroberois pas un moment par mes lettres, et je m'en remettrois au fidèle compte que M. Perrault vous en rend⁸⁷⁶ ».

Finalement, nous ne sommes assurés que d'une proposition parmi les premiers académiciens, celle d'Amable de Bourzeis pour la médaille de l'« Alliance des Suisses » dont « la légende est tout de lui » : *Nulla dies sub me natoque hæc fædera rumpet*⁸⁷⁷. Yasushi Noro nous révèle par ailleurs qu'il s'employait le plus souvent à proposer ou rectifier des expressions grecques ou latines⁸⁷⁸. Nous ne saurons rien de plus au sujet de l'implication de Rainssant et de

⁸⁷⁵ Jean Chapelain, *op. cit.*, pp. 408 et 791.

⁸⁷⁶ Pierre Clément, *op. cit.*, pp. 604 et 624.

⁸⁷⁷ Charles Perrault, *op. cit.*, p. 30.

⁸⁷⁸ Yasushi Noro, *op. cit.*, p. 272.

Cassagne, ce dernier ne nous délivrant que certaines informations sur les tapisseries du roi dans un message à l'adresse de Colbert, le 12 mars 1664⁸⁷⁹.

Après 1702, nous entrons dans une nouvelle zone d'ombre concernant l'élaboration de la deuxième édition qui ne sera publiée qu'en 1723. Le *Registre Journal* ne fait alors presque plus référence aux médailles du Roi-Soleil, progressivement remplacées par celles de Louis XV, le 1^{er} avril 1723 par exemple. Claude Gros de Boze passe également comme le plus grand contributeur du recueil, révisé et augmenté, qu'il remettra en main propre lors de la majorité du « Bien-Aimé ». Ses brouillons des sessions académiques perdues nous renseignent sur d'autres réalisations métalliques qui, comme nous le verrons, ne font pas à proprement parler partie de la seconde édition.

Ce silence qui tombe sur les potentiels contributeurs à la publication de 1723 conclut parfaitement le statut de ces académiciens dont nous n'avons guère que le nom à ajouter, à défaut de propositions effectives, en guise de contribution.

b. La disparité des contributions

Par-delà le phénomène d'absentéisme, les académiciens ne participent pas à l'histoire métallique de la même manière ni dans les mêmes proportions, plus ou moins denses en fonction des périodes de leur vie. Nous ne nous attarderons pas sur les absences ponctuelles des membres, comme le 29 janvier et le 5 février 1697 lorsque Renaudot souffre de la grippe, et nous nous concentrerons sur les interventions consignées dans le *Registre Journal*. Nous en profiterons pour vérifier les allégations de Gros de Boze pour qui Charpentier aurait eu un rôle capital dans la création des médailles⁸⁸⁰ et Turreil ferait partie des plus zélés contributeurs⁸⁸¹. Pour Tastet Tyrtée, ce serait François Charpentier qui aurait le plus concouru aux dessins⁸⁸² alors qu'André Dacier aurait eu une part non négligeable dans les explications historiques⁸⁸³.

Nous pouvons en premier lieu nous pencher sur les apports posthumes d'Henri de Besset et de Phillipe Quinault, principalement renseignés dans les procès-verbaux. Contrairement à

⁸⁷⁹ Pierre Clément, *op. cit.*, p. 500.

⁸⁸⁰ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, vol. 1, p. 1.

⁸⁸¹ *Ibid.*, vol. 2, p. 14.

⁸⁸² Tastet Tyrtée, *op. cit.*, vol. 3, p. 352.

⁸⁸³ Claude-François Lambert, *op.cit.*, vol. 3, p. 171.

leurs pairs, d'ores et déjà disparus à l'orée d'avril 1694, leur implication s'avère nettement plus significative bien que toujours parcellaire. Le compte-rendu des séances nous informe que sept notices écrites par La Chapelle seront retenues pour le recueil de médailles, de même pour le librettiste. La Chapelle, en tant que secrétaire, joue même le rôle de marqueur temporel quand les membres se rapportent à son époque. Le 27 août 1697 pour l'inscription et le type de la « Prise de St-Omer » et « de St-Denis », ils s'expriment en ces termes : « faits du temps de Monsieur De la Chapelle ». Josèphe Jacquot ajoute à la production de Philippe Quinault les devises⁸⁸⁴ de la série royale dont il fera plus tard l'explication⁸⁸⁵. Henri de Besset est d'ailleurs l'académicien qui apparaît le plus dans l'échange épistolaire de Boileau et Racine. Nous n'apprendrons rien de plus sur ses suggestions, excepté son investissement pour la prise de Mons et de Bruxelles qui n'aboutiront pas, vaguement évoquées par Boileau le 25 mars 1691 et le 13 juin 1693⁸⁸⁶. Malgré tout, ce dernier lui assigne un style de dessin bien particulier, celui des « médailles prophétiques ».

À partir de 1694, Racine nous laissera vingt-deux inscriptions, dix types et cinq notices. Boileau s'avère plus prolix en la matière même si un peu plus d'un tiers de ses soixante inscriptions a été arrêté contre quinze dessins sur vingt-cinq. Il nous offre également six notices de plus que son grand ami, et non cinq comme l'avancé Charles-H. Boudhors⁸⁸⁷. En outre, le manuscrit de Londres nous indique que le satiriste est impliqué dans l'inscription de trois médailles et deux dessins⁸⁸⁸ alors que, pour le dramaturge, ce sera l'esquisse des « Fortifications de Dunkerque » ainsi que la devise intégrale de l'« Institution de l'Ordre de St-Louis⁸⁸⁹ ». La correspondance de Boileau nous renseigne sur ses suggestions pour le type et la légende du même St-Louis ainsi que l'inscription pour la « Prise de Bruxelles⁸⁹⁰ ». Josèphe Jacquot, quant à elle, attribuera à Racine l'inscription de la « Prise de Marsal », de la « Trêve » de 1685 ainsi

⁸⁸⁴ Par devise, nous entendons ici l'inscription et le type de la médaille à l'instar de Josèphe Jacquot. Il arrive que cette formule soit également employée par les académiciens dans le cadre de l'histoire métallique tels le 18 janvier 1695 pour la « France florissante » ou encore le 1^{er} mars 1695 pour l'une des médailles de l'« Académie française ». Nous aurons, malgré tout, l'occasion d'aborder ce terme différemment dans notre développement, renvoyant alors davantage au style symbolique de la devise.

⁸⁸⁵ Josèphe Jacquot, « Philippe Quinault : membre de la Petite Académie », *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Raymond Lebègue*, Paris, Nizet, 1969, pp. 305-320 ; Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. XLIV. Sur ce point, nous devons prendre avec précaution ses affirmations dans la mesure où elle considère que l'auteur des descriptions dans les procès-verbaux est forcément celui qui en a réalisé la devise. Pourtant, comme nous aurons l'occasion de le développer, ce cas est beaucoup plus rare que ce qu'elle porte à croire.

⁸⁸⁶ Jean Racine et Nicolas Boileau, *Lettres d'une amitié. Correspondances 1687-1698*, Paris, Bartillat, 2001, pp. 108 et 190.

⁸⁸⁷ Charles-H. Boudhors, « Boileau inédit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n°2, 1933, pp. 161-185.

⁸⁸⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2 et 3, pp. 308, 386 et 601.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, pp. 235 et 567.

⁸⁹⁰ Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, pp. 167 et 190. (7 octobre 1692 et 13 juin 1693)

que de la « Prise de St-Guislain⁸⁹¹ ». Leur participation ne s'arrête pas là dans la mesure où, par exemple, ils n'hésitent pas à soumettre à l'assemblée des projets de médaille le 31 juillet 1694 pour Boileau ou le 23 juillet de la même année pour Racine.

L'année phare des deux amis n'est autre que 1697, sommet de la gloire pour l'un et derniers instants, avant les premiers symptômes de la maladie, pour l'autre. Nous sommes ensuite témoins de l'effacement progressif de leurs suggestions jusqu'à la disparition pure et simple de Racine. Les crises qu'il traverse l'empêchent de suivre un certain nombre de séances, sa dernière apparition remontant au 12 février 1699. Sur le reste de la période de 1694 à 1697, il restera assez régulier dans ses présences, assistant en moyenne à un peu plus de la moitié des réunions, pendant que Boileau est en troisième position, et ce même après le 12 avril 1699 alors que le décès de son ami l'a profondément touché et le poussera à trouver retraite loin de la Cour. Malgré sa constance *post mortem*, couplée peut-être à un manque d'intérêt, il sera davantage là à titre physique qu'intellectuel, ses propositions tombant à quatorze de décembre 1699 jusqu'à 1701 contre quinze en 1697. Il est d'ailleurs intéressant de noter que 1698 marque un creux dans sa production avec seulement une légende et une notice, ce qui concorde avec la publication de sa dernière épître « Sur l'amour de Dieu ».

Un certain nombre de propositions est à recenser du côté de l'abbé Renaudot : vingt-deux inscriptions, trente-neuf descriptions et treize dessins dont ne seront définitivement retenus qu'une légende, deux exergues, trente-quatre notices et cinq types. Il se charge également d'autres tâches quand, le 17 juillet 1700, il entreprend de consulter des cartes de Catalogne pour la « Prise du Cap de Quiero et de Castillon ». Nous retiendrons aussi les dessins pour le « Commencement du règne », la « Prise de Roses » ainsi que la devise de la « Prise de Piombino et Portolongone », remarqués par Josèphe Jacquot dans le manuscrit de Londres⁸⁹².

Quant à la fréquence de ses interventions, elle s'avère assez inégale, connaissant un léger pic en 1695, s'essouffant en 1698 avant de disparaître complètement à partir du 7 septembre 1700. Le reste du temps, il se trouve être un membre passablement assidu aux séances. Cette longue absence s'explique facilement puisque, le 11 octobre 1700, il part pour Rome afin d'assister le cardinal de Noailles au conclave, suite à la mort du Pape Innocent XII⁸⁹³.

⁸⁹¹ Josèphe Jacquot, « Devises pour les médailles et jetons de Louis XIV composées par Jean Racine, historiographe du Roi, membre de la Petite Académie », *Actes du 1^{er} Congrès International Racinien*, 1962, pp. 77-96, pp. 82 et 85.

⁸⁹² Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1 et 3, pp. 13, 581 et 63.

⁸⁹³ Antoine Villien, *op. cit.*, p. 111.

Grandement apprécié par le nouvel élu, Clément XI, il s'attardera dix mois dans la capitale avant de rejoindre Florence. Il y sera alors accueilli par le grand-duc Cosme III de Médicis et, pendant son séjour, intégrera l'Académie de la Crusca et ne reviendra en France que le 1^{er} décembre 1701⁸⁹⁴. Pour ce qui regarde l'année 1698, l'essoufflement coïnciderait à nouveau avec ses fonctions diplomatiques, qui donnent lieu à la rédaction de nombreux mémoires sur les affaires européennes, mais aussi avec la publication de *Sancti patris nostri Athanasii. Opera omnia quæ extant*⁸⁹⁵.

Jacques de Tournelle compte à son actif, vingt-quatre inscriptions, onze dessins et vingt-neuf notices. L'Académie ne conservera, pour l'édition de 1702, que huit inscriptions, six types et vingt-huit descriptions. L'année 1696 se présente comme la période la plus faste concernant les devises alors que, pour les descriptions, c'est 1701. Il sera enfin désigné afin de prendre part aux corrections finales de l'histoire métallique aux côtés de Tallemant et de Dacier avant la parution du recueil⁸⁹⁶. Quant à son absence prolongée en 1697, elle est essentiellement due à son départ aux conférences de paix en Hollande, qui lui fera manquer plus de la moitié des séances, que le *Registre Journal* mentionne le 20 avril 1697. Nous pouvons également supposer que ses 26% d'absentéisme en 1694 soient le fruit de la publication de ses *Essais de Jurisprudence*, conséquence des leçons à l'adresse du fils de Pontchartrain⁸⁹⁷.

André Dacier aura été le plus prolifique en inscriptions et dessins, respectivement soixante-sept et quarante-deux pour vingt-cinq inscriptions et dix-neuf types validés, un record en soi, sans compter ses vingt descriptions, à l'exception de la notice pour la « Campagne de 1696 » arrêtée le 13 décembre 1700 que Tallemant reformera en 1701. Son arrivée à l'Académie en 1695 fausse légèrement son taux d'absentéisme élevé à 18%, ce qui reste malgré tout honorable. Cette implication assidue est d'autant plus impressionnante qu'il arrive en cours de route et a consacré l'un des temps les plus courts à l'histoire métallique, juste après les trois ans de Pavillon. Les années 1696 et 1697 seront d'ailleurs riches en suggestions. Désormais au fait des règles de la conception métallique, il est capable de faire ses preuves. D'ailleurs, si, généralement, la participation des académiciens a tendance à décliner vers 1700, l'approche de l'impression est sans nul doute en cause, sans compter que les sujets s'avèrent de moins en

⁸⁹⁴ *Ibid.*, pp. 116 et 119-121.

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 53.

⁸⁹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 5 juillet 1701.

⁸⁹⁷ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 35.

moins nombreux à traiter. Du reste, notre philologue se signalera en 1702 lorsqu'il apportera lui-même l'*in-folio* achevé à Sa Majesté⁸⁹⁸.

Nous achevons l'examen de ces contributions inégales avec celle de Charpentier, le doyen de l'Académie. Depuis les débuts du comité, il s'emploie, pendant 38 ans de sa vie, à œuvrer pour le projet. Paradoxalement, il rencontre un pourcentage de réussite extrêmement bas quant à ses propositions d'inscriptions et de types, soit 18,37% et 11,76%. Ses descriptions connaissent un sort assez similaire, dix sur trente-huit étant soit redoublées, soit évincées du recueil. Il se distingue malgré tout dans sa ponctualité, ne manquant que neuf séances à partir de 1694. De 1697 à 1698, il soumettra le plus grand nombre de suggestions qui se solderont en grande partie par des refus. Le 7 décembre 1700 marquera l'effacement total du moderne. Cette déchéance pourrait se comprendre par son grand âge mais aussi par une certaine lassitude quant aux nombreuses évictions de l'assemblée⁸⁹⁹. En 1699, il ne produira d'ailleurs, en matière de médailles, qu'une proposition avant de revenir timidement l'année suivante, pensant peut-être que le champ serait libre dans la mesure où le décès de Racine semble avoir émoussé les piques d'un satiriste, désormais indifférent. Avant les procès-verbaux, de son implication nous ne connaissons que ce que Boileau et Racine nous rapportent à travers leurs lettres⁹⁰⁰ et ce que Josèphe Jacquot a noté dans le manuscrit de Londres⁹⁰¹.

La contribution diffère donc d'un membre à l'autre que ce soit dans la durée, la quantité et les périodes. Bien évidemment, ces participations demeurent partielles. Malgré tout, si nous revenons aux affirmations que nous avons d'abord énoncées, nous constatons qu'il existe parfois un vrai fossé entre ce qu'on attribue généralement aux académiciens et ce qu'ils ont réellement fait. François Charpentier a certes joué un certain rôle dans les médailles mais nous ne pouvons pas pour autant le qualifier de « capital », du moins de 1694 à 1701, étant donné le nombre de refus qu'il essuie. En outre, André Dacier propose le plus grand nombre de dessins alors que Charpentier était censé en être le plus grand contributeur, même Boileau en suggère davantage. En parlant du philologue, nous avons soutenu que son plus grand apport concernait essentiellement ses notices alors qu'en réalité, c'est tout l'inverse. Il s'illustre avant tout dans ses devises.

⁸⁹⁸ Claude-François Lambert, *op. cit.*, vol. 3, p. 170.

⁸⁹⁹ Jean-Pascal Lassire, *La contribution de François Charpentier à l'histoire métallique de Louis XIV* (dir. Yvan Loskoutoff), mémoire de Master I, Université du Havre, 2017, p. 42.

⁹⁰⁰ Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, pp. 173 et 190. (3 et 13 juin 1693)

⁹⁰¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 386.

Finalement, Jacques de Tourreil avait été présenté comme l'un des participants les plus assidus. Il aura d'ailleurs reçu en 1705, en guise de récompense, une augmentation de sa pension et le titre de vétéran, en même temps que Despréaux et La Loubère⁹⁰². Cette distinction serait peut-être le fait de son investissement redoublé à la fin, notamment dans les ultimes corrections du livre mais cela n'explique en rien le manque d'honneur à l'égard de Dacier et de Tallemant dont le travail, pourtant plus prononcé au sein de la Petite Académie, surtout par rapport à un Boileau ou un La Loubère, estimé malgré sa perpétuelle absence, n'est pas récompensé. Aucun biographe ne salue l'implication du Moderne à l'exception de Claude Gros de Boze, son successeur direct à la place de secrétaire, formé et fortement apprécié par ce dernier⁹⁰³, qui tire du silence l'implication titanesque de Tallemant : « Après avoir autant contribué qu'aucun autre au fond de l'ouvrage, [il] se chargea par furcroît, de presque tout le détail de l'impression⁹⁰⁴ ».

c. *Le cas Tallemant*

Paul Tallemant se signale tout d'abord par son ancienneté, ayant consacré pas moins de 29 années à l'histoire métallique, ainsi que par sa régularité sans équivoque aux séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ne manquant en tout et pour tout qu'une seule assemblée. Il dépasse clairement ses confrères avec ses cent onze descriptions, dont six ne seront pas reprises par l'Académie. On dénombre vingt-trois notices en 1701, révélant donc son implication dans presque toutes les dernières explications historiques à faire. À cette époque, Boileau n'en fournira qu'une, Dacier quatre et Tourreil dix, une bien mince contribution comparée à celle de notre abbé. La participation, toujours d'actualité, de Dacier et de Tourreil auprès de Tallemant a d'ailleurs dû concourir à leur réquisition pour les ultimes modifications apportées à l'ouvrage. Son apport en matière de devises reste honorable même s'il ne dépasse pas en nombre celui de Dacier à l'exception des types acceptés : vingt-trois contre les vingt du linguiste. Quant aux inscriptions, nous en comptons cinquante-neuf parmi lesquelles dix-neuf seront arrêtées. Au même titre qu'une part non négligeable de membres, son année la plus fertile en termes de médailles n'est autre que 1697. Tallemant sera également chargé d'écrire la

⁹⁰² Georges Duhain, *op. cit.*, p. 42.

⁹⁰³ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, vol. 1, p. 241.

⁹⁰⁴ *Ibid.*, p. 238.

préface de l'édition de 1702, préface qui passera d'ailleurs, le 9 juillet 1701, entre les mains de Boileau « pour satisfaire à la délibération de la Compagnie ».

En dehors de cette période, nous ne disposons, avant 1694, que d'une légende, celle du Roi de Pologne accueilli, d'un dessin pour le « Combat de Steinkerque » et de la médaille pour la « Prise des quatre villes sur le Rhin⁹⁰⁵ ». Le 31 mars 1702, il proposera même une médaille pour la « Journée de Crémone » avec, pour type, une ville couronnée de tours qui prend appui sur un bouclier tout en tenant l'étendard français, posé sur un amas d'armes où gisent les aigles de l'Empire, pour légende, *virtus Francorum* (« Le courage des Français ») et, en guise d'exergue, *Cremona servata* (« Crémone préservée »). Il participera également, tout comme Dacier et Renaudot, à la médaille du Prince de Galles reconnu roi d'Angleterre par Louis XIV en 1701 qui ne figurera pas dans l'édition de 1723⁹⁰⁶. Enfin, il ne sera nommé pensionnaire vétérane qu'en 1706, avant tout pour ses fonctions de secrétaire perpétuel assurées jusqu'alors⁹⁰⁷. Il ne sera à aucun moment fait mention, contrairement à Turreil en 1705, d'une quelconque dignité qui récompenserait les bons et loyaux services de l'abbé en raison de son implication exemplaire dans le livre de médailles. Ce manque d'égard trouve peut-être son explication dans le fait qu'il n'a pas aussi profondément marqué les esprits de son siècle qu'un Turreil ou un Boileau, qualifié même, par Jean-Christien-Ferdinand Hœfer, d'« écrivain médiocre [qui] rachetait par ses qualités le manque de goût et de savoir », un oublié de l'histoire dont les écrits ne seront pas parvenus à le tirer de l'ombre⁹⁰⁸.

Il se distingue de ses pairs par sa qualité de secrétaire qui lui offre la possibilité de diversifier voire amplifier certaines de ses interventions. En effet, son rôle ne se résume pas à reporter le contenu des séances au sein des procès-verbaux ou à jouer le médiateur entre l'abbé Bignon et les académiciens, et parfois même entre le graveur et les membres à la place de Coypel, comme le 13 novembre 1700 quand il prévoit de confier à l'artisan les armoiries de Puycerda. Il s'investit davantage que les autres, puisque seuls lui et Bignon, rapportant par exemple à l'assemblée le dessin de Charpentier⁹⁰⁹, ont assuré les échanges avec les académiciens absents. C'est le cas le 25 janvier 1698 où il communiquera deux devises de Dacier pour les ports de Rochefort et de Toulon ou encore, le 21 juin 1700, lorsqu'il enverra à

⁹⁰⁵ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 2 et 3, pp. 229, 262 et 548.

⁹⁰⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 mars 1702.

⁹⁰⁷ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, vol. 1, p. 241.

⁹⁰⁸ Jean-Christien-Ferdinand Hœfer, *op. cit.*, p. 802.

⁹⁰⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 janvier 1696.

Pavillon la lettre destinée à Pontchartrain pour l'impression du recueil et le nouveau règlement à venir.

Sa participation s'accroît dans la reprise de descriptions qui n'ont pas plu à la Compagnie, se chargeant d'en récupérer quatre, de même que Renaudot, tandis que Racine et Dacier ne s'attacheront à retravailler que deux descriptions chacun. L'abbé Tallemant recueille aussi des informations auprès de personnalités extérieures afin de compléter les incertitudes et les trous de l'écriture historique, se renseignant par le biais de Félibien le fils à propos de la date d'établissement de l'Académie de Peinture, de Sculpture et d'Architecture ou allant à la rencontre de M. Dumetz dans l'espoir de voir la pièce de tapisserie pour la cérémonie du sacre⁹¹⁰. D'autres auteurs consultent les acteurs du pouvoir tels Racine qui se rendra au bureau de la Marine et Turreil qui contactera le premier Président de la Chambre après le 7 août 1694 mais Tallemant demeure maître en la matière. Il tient un certain nombre de catalogues et de mémoires qui recensent les médailles et les descriptions qu'il reste à inventer, comme le 26 janvier 1696 pour les devises ou encore le 12 août 1696, estimant à trente les notices à réaliser tout en pointant du doigt la nécessité de réviser les descriptions précédentes dont il se propose de fournir huit exemplaires. Il assure essentiellement un rôle prévisionnel dans la création artistique, jugeant de l'avancée du projet tout en fixant les objectifs à entreprendre, même s'il lui arrive de suggérer une médaille spécifique au même titre qu'un autre académicien.

Sa fonction de secrétaire le rapproche à certains égards de celle de superviseur endossée par l'abbé Bignon, si bien que parfois leurs missions respectives se recoupent. Il répartit les descriptions entre les membres, poussant, lors de la séance du 5 juillet 1695, chaque auteur à l'écriture d'au moins une notice jusqu'en 1672, tâche à laquelle s'adonne également et dans une moindre mesure le neveu de Pontchartrain comme le 4 janvier 1694. Les deux hommes s'associent parfois dans leur intervention, prévoyant de se rendre ensemble auprès de Pontchartrain afin de lui montrer des dessins ou de revoir l'intégralité de l'ouvrage chez Pavillon pour « diligenter » l'entreprise⁹¹¹. Tallemant s'approprie directement la place de Bignon en rapportant à Pontchartrain le déroulé des assemblées sans passer par son biais, à partir du 7 juillet 1699, et ce pendant trois semaines durant lesquelles Bignon lui confiera, en son absence, sa fonction d'intermédiaire. Malgré ces rapprochements, l'abbé Bignon marque sa supériorité à travers ses consignes qui ont davantage l'allure de directives que celles du secrétaire de la Petite Académie. En effet, il mande Tallemant au sujet d'une devise approuvée

⁹¹⁰ *Ibid.*, 2 mars 1697 et 26 janvier 1700.

⁹¹¹ *Ibid.*, 9 février 1696 et 4 juin 1700.

par Pontchartrain et c'est « pour recevoir ses ordres⁹¹² » qu'il lui envoie des médailles. De plus, Bignon est porteur des grandes réformes quand il demande notamment la modification de tous les dessins, suite au nouveau diamètre imposé le 8 janvier 1694.

L'abbé Tallemant s'acquitte par ailleurs d'autres tâches, somme toute assez diverses, qui ne concernent que lui comme apporter les empreintes en étain, corriger la totalité des dessins⁹¹³ ou encore recopier la notice du « Combat de St-Gothard » entièrement réformée par la Compagnie, le 25 janvier 1694, avant de la consigner dans le *Registre Journal* à la séance suivante. L'apogée de son implication réside dans son retrait du poste de secrétaire, le temps de se consacrer pleinement à la publication de l'histoire métallique⁹¹⁴, remplacé alors, à partir du 15 novembre 1701, par l'abbé de Tilladet. Nous concluons cette remarquable participation sur un détail intéressant qui cristallise son cas : il ouvre et referme l'édition de 1702 sur ses propres descriptions.

L'hétérogénéité des contributions renforce l'individualité des membres qui ne s'investissent ni de la même manière, ni avec la même intensité. Lorsque nous nous reportons au *Registre Journal*, il nous arrive de dégager les traits d'une plume particulière que ce soit par des thèmes chers à l'auteur, voire un simple écho à sa vie, ou plus rarement par son style.

3) Les marques autoriales

a. Des sujets connexes...

Il serait ardu voire impossible d'établir de réelles connexions entre les suggestions d'un Pavillon ou d'un Bignon et leurs œuvres étant donné la pauvreté de leur participation. Nous pourrions néanmoins reconnaître l'isotopie de la guerre, dont Henri de Besset use dans sa narration de la *Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg*. Il évoque par exemple en 1643 « des bombes, des grenades & d'autres artifices » ou encore la mort du marquis de

⁹¹² *Ibid.*, 5 et 26 février 1695.

⁹¹³ *Ibid.*, 1 mars 1695 et 4 juin 1700.

⁹¹⁴ *Ibid.*, 2 septembre 1701.

Gesvres, « accable par l'effet du second fourneau⁹¹⁵ », qui nous ramènent inévitablement au vicomte de Turenne « tué d'un coup de canon⁹¹⁶ » ainsi qu'à la notice du « Bombardement de Genes⁹¹⁷ ». Cependant, nous ne pouvons pas rattacher ce passage à une spécificité de l'auteur puisqu'il emprunte un vocabulaire éculé, même si son statut d'historien est souligné par les huit descriptions qui nous sont parvenues, toutes exclusivement militaires à l'exception du « Canal des deux mers ».

Quant à Quinault, nous retiendrons, pour le moment, sa figure de poète courtisan à travers les « Gratifications des gens de lettres », les « Placets », le « Festin fait au Roy dans l'Hôtel de ville » ou encore l'ambassade de Siam⁹¹⁸ mais aussi son implication littéraire dans la propagande royale, lors de la Guerre de Hollande, qui s'exprime dans ses trois autres explications historiques : les « Conquêtes de Hollande » en 1672, le « Passage du Rhin » et la « Prise de Gand ». Il produira d'ailleurs des poèmes sur la convalescence de Louis XIV en 1698 comme son sonnet « Sur la parfaite guérison du Roy ». Les prologues d'un certain nombre de livrets d'opéra, espaces privilégiés pour le développement panégyrique du souverain, sont un terrain de prédilection pour l'actualité politique⁹¹⁹. Quinault s'attache aux victoires du roi contre ses ennemis européens, et plus spécifiquement hollandais, dans *Alceste* ou *Atys*, puis au traité de Nimègue, dans *Proserpine* et *Phaéton*, qui scellera en 1678 les conflits de France en Europe, du moins jusqu'en 1688. Les deux grandes thématiques traitées par le librettiste font donc directement écho à la place qu'il occupe à la cour.

Du côté d'André Dacier, nous pouvons établir deux constats : le premier étant ses descriptions exclusivement militaires, ce qui n'est jamais le cas pour les autres membres, et le second l'importance qu'il accorde aux sujets maritimes. On dénombre effectivement quatorze inscriptions sur soixante-quatre et neuf dessins sur quarante-et-un. Nous ne pouvons pas réellement trouver d'explications logiques quant aux notices mais une ébauche de réponse est possible pour son affection envers la mer. Il nous faut remonter à sa relation avec Anne Dacier, anciennement Lefèvre. Ce couple savant défie les mœurs de l'époque dans la mesure où les deux époux partagent le même élan pour la philologie ancienne jusqu'à mettre leurs connaissances en commun pour la traduction des *Vies parallèles des hommes illustres*⁹²⁰. Cette

⁹¹⁵ Henri de Bessé, *Relations des campagnes de Rocroi et de Fribourg en l'année 1643 et 1644*, Paris, Claude Barbin, 1673, pp. 84 et 88.

⁹¹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 mars 1696.

⁹¹⁷ *Ibid.*, 25 février 1698

⁹¹⁸ Joseph Jacquot, « Philippe Quinault : membre de la Petite Académie », p. 310.

⁹¹⁹ Étienne Gros, *op. cit.*, pp. 525-526.

⁹²⁰ Christine Dousset-Seiden et Jean-Philippe Gropserrin, *loc. cit.*, p. 1.

union entre les deux conjoints a peut-être influencé André dans la mesure où Anne Dacier se lancera à partir de 1681, indignée par la version de l'œuvre homérique traduite par M. de La Valterie, dans la traduction de l'*Illiad*e et de l'*Odyssée* qui donnera lieu plus tard à la Querelle d'Homère⁹²¹. Le travail herculéen de sa femme, qui deviendra par la suite son chef d'œuvre, a-t-il alors eu un quelconque impact sur ses propositions ? Les éléments qui abondent en ce sens sont tout d'abord la ténacité dont il fait preuve afin de valider ses devises portuaires, soumettant en tout et pour tout sept inscriptions et six dessins, potentiels échos à l'*Odyssée*, retour d'un homme au port d'Itaque. Ses médailles invoquent les divinités antagonistes de la fable mythologique, le *Neptunus conseruator* (« Neptune conservateur »), mais aussi la *Minerua custos* (« Minerve protectrice ») du « Port de Toulon⁹²² ». Ce thème, qui lui tient à cœur, résonne finalement avec ses *Œuvres d'Horace traduites et commentées en François* pour l'inscription *Receptus Terrâ Neptunus* qu'il tire des vers 63 et 64 de l'*Art poétique* : *Sive receptus Terra Neptunus classes Aquilonibus arcet*⁹²³.

La justice occupe une place singulière dans les suggestions de Turreil, auteur des *Essais de Jurisprudence*, puisqu'il ne traitera que d'un événement à caractère intrinsèquement judiciaire : la notice des « Commissaires du conseil envoyez dans les Provinces⁹²⁴ ». En réalité, le juridique se glisse plus ou moins furtivement dans des événements, qui d'apparence n'ont rien à voir avec lui, pour mieux se décliner en droits et devoirs jusqu'à ce que Turreil devienne d'une certaine manière l'avocat des actions royales, assurant alors la légitimité de Louis le Grand dans ses conquêtes. La France apparaît dans son bon droit quand il aborde la *dotalis*, la dot de Marie-Thérèse d'Autriche, pour la « Prise d'Oudenarde⁹²⁵ » ou l'« Hommage du Duc de Lorraine », ancien vassal infidèle, à travers les devoirs, l'*officium* qu'il doit à son roi⁹²⁶. La « Prise de Courtray » avec *Mars legum suarum interores* (« Mars médiateur de nos lois »), s'avère la plus complète avec son type et confère au conflit son fondement judiciaire : « sa pensée estoit de représenter Mars qui monstre à l'Espagne un rouleau de papier qu'il tient en sa main [...] pour faire connoistre que le Roy ne se servoit de la force que pour se faire faire justice⁹²⁷ ». De nouveau, la persévérance à trouver l'inscription qui saura satisfaire l'assemblée signale l'intérêt de l'auteur à son égard.

⁹²¹ Paul Mazon, *Madame Dacier et les traductions d'Homère en France*, Oxford, Clarendon Press, 1936, p. 11.

⁹²² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 décembre 1697, 26 juillet et 25 janvier 1698.

⁹²³ *Ibid.*, 25 janvier 1698.

⁹²⁴ *Ibid.*, 19 mars 1701.

⁹²⁵ *Ibid.*, 14 juillet et 4 août 1696.

⁹²⁶ *Ibid.*, 5 et 22 décembre 1699.

⁹²⁷ *Ibid.*, 31 mars 1696.

Jacques de Turreil parvient véritablement à développer la dichotomie entre guerre et paix qui sous-tend un nombre non négligeable de ses propositions, le monarque étant à la fois conquérant et pacificateur à la « Prise d'Ypres » : *Domitor et pacator*⁹²⁸. Mars revient à quatre reprises dans les inscriptions et trois pour les dessins, soit davantage que chez Boileau où la figure martiale ne paraît que trois fois dans ses suggestions. Sur ses onze dessins, le juriconsulte nous en propose trois particulièrement violents à l'instar des bombes qui crèvent en l'air pour le « Bombardement de Dunkerque⁹²⁹ ». En même temps, il est celui qui s'engage le plus loin sur le versant de la concorde avec ses quatre descriptions où le roi se pare du manteau de bienfaiteur suprême, celui qui donne la paix à l'Europe et qui arrête la guerre pour le bien de son peuple. La raison d'un tel investissement dans les événements pacifiques pourrait trouver son explication dans sa participation en 1697 aux conférences pour la paix de Riswick dont il rédigera d'ailleurs les trois notices, seul haut fait à en bénéficier d'autant.

Enfin, nous pouvons remarquer deux autres rapprochements avec ses qualités oratoires à commencer par l'île de Délos qu'il souhaite, le 8 février 1695, combiner au type du « Roy protecteur de l'Académie française », île qui se manifestait déjà dans la préface de l'épître dédicatoire du *Dictionnaire*⁹³⁰. Il est également l'auteur de la description où une phrase d'Isocrate, sur la valeur triomphant du nombre, clôt la narration⁹³¹. Il ne serait pas impossible que Turreil, grand amateur de Démosthène, ait subrepticement glissé une référence à un autre des grands orateurs attiques.

Le statut religieux d'Eusèbe Renaudot transparaît dans ses explications historiques. Trois médailles, qui ne sont pas directement liées à la religion, nous y renvoient : le « Restablisement de l'électeur de Trèves », la « Promotion des chevaliers du Saint-Esprit » et l'événement supprimé de l'« Ordre de Saint-Lazare » duquel il est « fort instruit⁹³² ». En outre, il est l'académicien à la bibliographie religieuse la plus fournie, son information sur ce point se vérifiant justement dans sa notice sur l'« Ordre de Saint-Lazare » où il se consacre principalement à retracer ses origines, son histoire jusqu'à parvenir à Louis XIV⁹³³.

⁹²⁸ *Ibid.*, 1^{er} septembre 1696.

⁹²⁹ *Ibid.*, 5 mars 1696.

⁹³⁰ Jacques de Turreil, *Œuvres de Mr De Turreil de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres ; et l'un des quarante*, vol. 1, Paris, Michel Brunet, 1721, p. 76.

⁹³¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 mai 1699.

⁹³² *Ibid.*, 14 mai 1695.

⁹³³ *Ibid.*, 14 juin 1695.

Son érudition se révèle dans ses vérifications orthographiques relatives à plusieurs mots latins, donnant parfois lieu à la rédaction de mémoires ou de dissertations comme le 3 septembre 1697 où il fera part à la Compagnie de ses conclusions concernant *fanum*. Il n'est pas le seul à accorder de l'importance à la graphie exacte des mots, Dacier s'attellant à l'écriture latine de Stenay le 21 août 1696, mais il reste malgré tout celui qui s'y applique le plus. Nous pouvons presque mettre en lumière une allusion à son orientalisme prononcé pour les « Prises faites par les armateurs françois » dont il aura soumis deux inscriptions et un type. La référence directe à l'Inde dans *Indicæ hostium naues interceptæ*⁹³⁴ pourrait d'une certaine manière annoncer sa traduction des *Anciennes Relations des Indes et de la Chine de deux voyageurs mahométans*, publiées en 1718, auxquelles il ajoutera des remarques typographiques. L'abbé est également mû par un certain goût pour la géographie, qui se matérialise dans ses recherches cartographiques pour l'histoire métallique, comme le confirme la préface du précédent ouvrage cité, revenant sur la composition du *Livre de Roger* à propos des climats de Nubie⁹³⁵.

En prenant, à la suite de son père, les rênes de la *Gazette* en 1679, Renaudot a davantage accès aux nouvelles ce qui lui ouvre les portes des ministres, et en particulier des Colbert, entamant en 1700 une correspondance avec Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, chargé des Affaires étrangères⁹³⁶. La ligne éditoriale est d'ailleurs davantage axée sur les événements internationaux que ceux de France⁹³⁷, d'où peut-être des propositions généralement tournées vers l'extérieur ainsi qu'un attachement particulier à la « Défaite des Anglois à Québec » pour laquelle il aura aussi bien soumis la devise que la description⁹³⁸. Un certain nombre d'articles de la *Gazette* nous ramène à ses descriptions aussi bien par rapport aux faits traités, comme la « Prise de Thionville » ou la « Bataille de Staffarde », que par des détails assez similaires. À la « Prise de Campredon », les généraux français se confrontent, dans les procès-verbaux, à « la difficulté des chemins, augmentée par les pluies, les neiges et la gresle⁹³⁹ » pendant que le duc de Noailles, dans le journal, « passa par des montagnes fort escarpées durant un temps tres incommode de neige & de greffe⁹⁴⁰ ».

⁹³⁴ *Ibid.*, 8 février 1696.

« Les vaisseaux indiens des ennemis interceptés »

⁹³⁵ Eusèbe Renaudot, *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahometans, qui y allerent dans le neuvième siecle ; traduites d'arabe : avec des Remarques sur les principaux endroits de ces relations*, Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1718, p. V.

⁹³⁶ François-Albert Duffo, *op. cit.*, p. 7.

⁹³⁷ Antoine Villien, *op. cit.*, p. 42.

⁹³⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 août 1695 et 13 janvier 1699.

⁹³⁹ *Ibid.*, 13 mai 1698.

⁹⁴⁰ *Gazette*, n°24, Paris, 1689, p. 271.

Sa charge diplomatique lui a également permis d'approfondir sa relation avec le gouvernement, d'où peut-être sa contribution pour les descriptions du « Secret du Roy » et de son « Assiduité ». L'hospitalité accordée au roi d'Angleterre par la France en 1688, dont Renaudot rédigea aussi la notice, a eu un impact déterminant dans sa vie de diplomate. Grâce à sa maîtrise des langues, dont l'anglais, il se rendra rapidement compte de la valeur de certains renseignements rapportés par les partisans de Jacques II et présentera à l'État de multiples papiers, principalement sous la forme de lettres et de mémoires, parfois directement soumis au Conseil du roi et donnant alors lieu à de longues délibérations⁹⁴¹.

Les qualités historiographiques de Racine émergent dans l'élaboration du recueil notamment à travers les circonstances qu'il partage avec la Compagnie, qualités que Josèphe Jacquot soulignera d'ailleurs⁹⁴², afin de préciser ou compléter les événements jugés incomplets. Le 19 juin 1694, il transmet un mémoire sur la vie du roi pour définir les hauts faits à traiter pendant que, le 4 mai 1697, il instruit Tallemant de détails sur les fortifications de Dole. Il était d'ailleurs prévu qu'il réforme la description de l'abbé pour le « Combat de Leuze » mais celle-ci, sûrement trop proche de ses derniers instants, ne vit jamais le jour⁹⁴³. Non seulement Racine s'illustre en tant qu'historiographe du roi mais également en tant que « poète dramaturge de l'histoire », selon les termes d'Anna Ambroze⁹⁴⁴, avec ses pièces *Alexandre le Grand* ou *Britannicus*.

À défaut de pouvoir revenir sur le manuscrit de l'histoire royale, consumé dans les flammes de l'incendie de la maison de Valincourt en 1726⁹⁴⁵, nous nous pencherons sur les fragments historiques que Racine nous a laissés. Son « Éloge historique du roi sur ses conquêtes », éloge qu'il aurait coécrit avec Boileau, recouvre les campagnes de 1672 à 1678⁹⁴⁶. Sa notice du « Secours de Woerden » nous renvoie sans détour à la guerre de Hollande tandis que les interventions du dramaturge nous y replongent à deux reprises avec les circonstances de la « Prise de Dole », déjà évoquées, et de la « Prise de St-Guislain ».

⁹⁴¹ Antoine Villien, *op. cit.*, p. 48-50.

⁹⁴² Josèphe Jacquot, « Des traits caractéristiques de l'œuvre de Racine perceptibles dans ses devises de médailles », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 31, 1979, pp. 155-167, p. 155.

⁹⁴³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 juillet 1698.

⁹⁴⁴ Anna Ambroze, *Racine, le poète dramaturge de l'histoire*, Paris, A. Ambroze, 2000.

⁹⁴⁵ André le Grall, *Racine*, Lomai, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2004, p. 439.

⁹⁴⁶ *Journal du marquis de Dangeau publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaignon ; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conche*, vol. 1, Paris, Firmin Didot frères, 1854, p. 87. (31 décembre 1684)

La monarchie absolue s'invite dans le théâtre racinien, sa représentation s'immisçant dans *Esther* où la royauté de droit divin est encensée⁹⁴⁷. Cet aspect absolutiste investit certaines de ses propositions comme la légende de la « France victorieuse », où c'est toute l'Europe qui est fragmentée : *Tota Europa per decennium circum fregmente*⁹⁴⁸. L'ensemble du monde se remet « entre les mains du Roy⁹⁴⁹ » à l'instar du duc de Lorraine à la « Prise de Marsal » qui se retrouve dans la même position que Pharnace face à son père le roi Mithridate : « Ma vie est en vos mains⁹⁵⁰ ». Alors que la tendance générale est à l'effacement du monarque dans les descriptions, sa quasi-omniprésence dans les notices du dramaturge, à l'exception du secours de Woerden, souligne un trait caractéristique de ce dernier pour qui le roi n'est autre que le personnage principal de ses tragédies, chacune nous délivrant une variante du bon souverain⁹⁵¹, sauf *Britannicus* où Néron paraît en « monstre naissant⁹⁵² ». L'explication historique de la « Trêve » de 1684 se présente comme la plus riche en termes d'actions royales. Le roi s'empare du récit, devenu le sujet actant de plus de la moitié des phrases, le pacificateur⁹⁵³. L'événement s'achève sur « la liberté de chastier » du souverain, se refermant d'une certaine manière sur sa déification. Nous pouvons d'ailleurs établir une corrélation avec l'« Idylle sur la paix », touchant au même sujet et reprenant la « joie » des Hollandais défaits : « Heureux les peuples soumis / À son empire équitable⁹⁵⁴ ».

D'autres échos à l'œuvre de Racine se concrétisent grâce à Josèphe Jacquot. Elle rapproche en effet le soleil qui sort des nuages pour les « Villes remises sous l'obéissance du Roy » en 1663 à un passage illuminé d'*Alexandre le Grand*⁹⁵⁵. À ses associations, nous ajouterons la figure de Janus qui est convié dans sa devise du 14 décembre 1697. La victoire, porteuse du bouclier de la ville de Barcelone, vient refermer les portes de la guerre, celles du temple de Janus pendant que la légende en amplifie la fermeture : *Sic Janus clausit*. Sa tragédie inédite, *Aétus*, développe justement à l'acte III de la scène 3 : « Ce temple de Janus, jadis si renommé, / Une troisième fois pourrait être fermé⁹⁵⁶ ». Nous assistons aussi à une discrète héroïsation du duc de Luxembourg, dont il a fait la connaissance à la prise de Namur en 1692,

⁹⁴⁷ Pierre Revaz, *La représentation de la monarchie absolue dans le théâtre racinien*, Paris, Kimé, 1997, p. 229.

⁹⁴⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 6 février 1698.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, 19 février 1695.

⁹⁵⁰ Jean Racine, « Mithridate », *Œuvres complètes*, Paris, Éditions du Seuil, 1962, p. 215.

⁹⁵¹ Alain Niderst, *Les tragédies de Racine : diversité et unité*, Paris, A-G Nizet, 1995, pp. 171-173.

⁹⁵² Jean Racine, *op. cit.*, p. 142.

⁹⁵³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 février 1698.

⁹⁵⁴ Jean Racine, « Idylle à la paix », *op. cit.*, p. 446.

⁹⁵⁵ Josèphe Jacquot, *loc. cit.*, p. 161.

⁹⁵⁶ Jean-Charles Basson et Dominique Labbé, *Jean Racine. Aétius, Juba, Tachmas. Tragédies inédites transcrites et présentées par Jean-Charles Basson et Dominique Labbé*, Montréal, Monière Wollank Éditeurs, 2015, p. 121.

quand il « entr(e) dans l'inondation l'épée à la main » pour secourir Woerden⁹⁵⁷. En outre, ce personnage se révèle extrêmement présent dans la correspondance de Racine et Boileau. Racine rapportera même, le 6 août 1693, la rumeur d'un homme qui était « quelque chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtra(nt) à continuer les attaques⁹⁵⁸ ».

La réalité historiographique ne prédomine pas chez Boileau, moins impliqué que son confrère dans l'écriture de l'histoire royale comme le corroborent leurs échanges épistolaires où c'est davantage Racine qui raconte les faits militaires que Despréaux, atteint d'ailleurs d'une surdité qui l'empêchera d'assister au siège de Mons⁹⁵⁹. Guère friand des conditions de vie que requiert l'histoire sédentaire, il délèguera cette tâche à son ami⁹⁶⁰. Il abordera pourtant un événement étroitement lié à la campagne de 1678 dont il a été témoin : le « Combat de St-Denis ». C'est plutôt sa nature satirique qui ressort par touche, s'attachant principalement à s'opposer aux idées d'autres membres, ce que nous développerons par la suite. Il se plaît également à s'appuyer, en guise d'autorité ou de modèle, sur ses grandes sources d'inspiration que sont Horace et Juvénal, qui reviennent respectivement quatre et une fois, ainsi que Virgile, à trois reprises. En guise d'exemples, nous avons le vers 194 de la « Satire XIII » de Juvénal dont il se servira afin de consolider le bien-fondé de sa légende pour la « Flotte hollandaise défaite à la vue de Texel » ou encore les mots *Prohibe infandos a nauibus ignes* de Virgile (*Énéide*, I, 524) à l'occasion du bombardement manqué de Dunkerque : *Infandi Ignis a Dunkerca prohibiti*⁹⁶¹. Il n'est guère étonnant que leurs noms ressortent de manière aussi récurrente, et ce davantage que les autres membres, dans la mesure où il les cite à loisir dans ses œuvres les plus célèbres.

Plus spécifiquement, la vertu semble être un thème qui lui tient à cœur, du moins dans ses inscriptions, y revenant à trois reprises pour trois médailles différentes. Elle ne s'inscrira que dans un type du « Commencement du règne » et dans la description de la « mort de Louis XIII », plaçant donc les deux monarques sous le signe d'une conduite vertueuse⁹⁶². Cet intérêt du satiriste s'énonce clairement dans son « Épître V » : « C'est l'erreur que je fuis ; c'est la vertu que j'aime⁹⁶³ ». La présence, presque surprenante, d'un renard aux pieds de Mars qu'il soumettra, le 4 septembre 1696, pour le dessin de la « Prise de Fribourg » pourrait à nouveau

⁹⁵⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1697.

⁹⁵⁸ Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, p. 197.

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 105. (25 mai 1691)

⁹⁶⁰ Daniel Mornet, *op. cit.*, p. 164.

⁹⁶¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 9 juillet et 9 mars 1697.

⁹⁶² *Ibid.*, 15 décembre 1699 et 16 mars 1697.

⁹⁶³ Nicolas Boileau, *Satires, Épîtres, Art poétique*, St-Amand, Gallimard, 2003, p. 186.

nous renvoyer à son univers railleur quand bien même il développe une raison antique à l'association insolite : il était assez commun de coudre la peau d'un renard à celle du lion avant de s'en aller combattre. Malgré tout, la divinité la mieux à même d'incarner la ruse antique, et la plus universellement reconnue, n'est autre que Minerve. Ce choix de la part de Boileau ferait même davantage écho aux fables, souvent synonymes de satires lorsqu'elles tombent entre les mains de son ami La Fontaine, fables auxquelles il s'est essayé à l'occasion avec « La Mort et le Bûcheron ». Le renard chicanier se glisse également dans sa « Satire VIII⁹⁶⁴ », nous éloignant donc du bestiaire noble dont est généralement composée l'histoire métallique afin d'évoquer la suprématie française.

La modernité se manifeste dans les thématiques de Tallemant, au même titre que Charpentier. Cette caractéristique passe tout d'abord par la présence du roi, dans neuf inscriptions et deux dessins, et de la France, dans trois légendes et cinq types, orientant la grandeur, non seulement sur le Roi-Soleil à la manière de Racine, mais aussi sur la nation française qui s'incarne dans la chair royale. Sa pérennité s'avère être un sujet de prédilection pour notre auteur qui cumule le plus grand nombre de descriptions sur les mariages, toutes les naissances et l'« Avénement du Duc d'Anjou à la couronne d'Espagne ». La transmission du savoir étatique se perpétue de père en fils aux « Prises sur le Rhin par le Dauphin » et au « Camp de Compiègne ». Cet attachement accordé à la puissance nationale s'exemplifie à travers ses huit notices sur les bâtiments construits sous le patronage royal, témoignage dans la pierre de la grandeur française. Ne s'arrêtant pas aux architectures, dont il cumule la majorité des explication historiques, il élargit ses descriptions à l'ensemble des domaines mentionnés dans l'histoire métallique. La diversité si prononcée de Tallemant pourrait d'ailleurs nous renvoyer à son « Panégyrique du Roy » où il énumère les multiples bienfaits de Louis XIV, en plus de « ces bâtiments d'une structure immortelle⁹⁶⁵ ». Les sujets de la « Seureté restablie dans tout le Royaume⁹⁶⁶ », des « voleurs détruits », du « commerce établi », de la « Chambre du Commerce⁹⁶⁷ » et de l'établissement des Académies seront tous repris dans ses notices. Nous y reconnaissons même l'expression du « royaume florissant » de l'Académie des Sciences⁹⁶⁸.

⁹⁶⁴ *Ibid.*, pp. 100-101.

⁹⁶⁵ Paul Tallemant, *Panégyriques et harangues à la louange du Roy prononcez dans l'Academie Française en diverses occasions*, Paris, Pierre le Petit, 1680, p. 24.

⁹⁶⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 juillet 1694.

⁹⁶⁷ *Ibid.*, 22 février 1701.

⁹⁶⁸ *Ibid.*, 25 juin 1695.

La figure du roi paternel, le *Pater Patriæ*, légende que l'on doit à Tallemant⁹⁶⁹, est presque une spécificité moderne de l'auteur au même titre que le bonheur du peuple étant donné sa fréquence⁹⁷⁰. En effet, la « bonté paternelle » du « Panégyrique du Roy sur la paix », se retrouve aussi bien dans la description pour les « Invalides » que dans celle de la « Prise de Besançon » en 1674⁹⁷¹. Il œuvre pour le « bien de ses sujets » aux fortifications d'Hunningue pendant que la « joie publique » l'accompagne lors des naissances du roi et du duc de Bourgogne⁹⁷². Le peuple investit en « foule » l'écriture lors de l'affaire des traitants en 1666 jusqu'à rejoindre le métal sous la forme d'une *Gallia felix* ou du peuple protégé, *Tutator Populi*⁹⁷³. Les femmes semblent aussi attirer l'attention de Tallemant lorsqu'il interrogera l'assemblée au sujet de nouvelles médailles sur la reine et Madame la Dauphine le 8 avril 1698. Un détail intéressant nous montre, que pour les « quatre villes prises sur le Rhin », Tallemant ne prend pas soin d'écrire les noms des villes en latin avant de les traduire en français : « A l'Exergue sont en latin les noms des villes Orsoy, Wesel, Rhimberg et Burich. 1672⁹⁷⁴ ». Soit cette omission est intentionnelle, l'abbé soutenant les idées de son ami Perrault dans son éloge funèbre⁹⁷⁵ tout en s'opposant dans un autre discours aux inscriptions latines⁹⁷⁶, soit elle résulte d'une maladresse ou des débuts encore balbutiants de la rédaction historique.

Cet amour de la langue nationale ne connaît aucune équivoque chez Charpentier qui n'hésite pas pour le « Mariage de la princesse Louise Marie » à préciser la langue employée pour le contrat, nous renvoyant donc expressément à son apologie du français, à travers sa *Deffense de la langue françoise pour l'inscription de l'arc de triomphe dédié au Roy et De l'Excellence de la langue françoise* : « Il fut accordé que le contract de mariage seroit en Langue Françoise, comme il avoit esté pratiqué pour la Reyne d'Espagne, et pour la Reyne d'Angleterre⁹⁷⁷ ». Nous pouvons établir d'autres analogies avec la modernité de Tallemant qui passe tout d'abord par son traitement des femmes. Il proposera une inscription et un type de la

⁹⁶⁹ *Ibid.*, 3 décembre 1697.

⁹⁷⁰ R. J. Howells, « La religion des 'chefs' dans la Querelle : Boileau, Perrault, D'acier, la Motte », dans Louise Godard de Donville (dir.), *D'un siècle moderne à l'autre : anciens et modernes*, Marseille, CMR17, 1987, pp. 53-62, p. 54.

⁹⁷¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 mars et 29 mai 1696.

⁹⁷² *Ibid.*, 28 janvier 1698, 13 juillet 1697 et 28 juin 1698.

⁹⁷³ *Ibid.*, 23 juillet 1697, 21 mars et 18 janvier 1701.

⁹⁷⁴ *Ibid.*, 27 août 1695.

⁹⁷⁵ Paul Tallemant, *Éloge funèbre de M. Perrault*, Paris, J.-B. Coignard, 1704, p. 15.

⁹⁷⁶ Paul Tallemant, « Discours prononcé par Mr. l'Abbé P. Tallemant le jeune, le 23 Décembre 1676, pour servir de réponse à celui du R. P. Lucas Jésuite, qui soutenait que les Monuments publics doivent avoir des Inscriptions Latines », *Panégyriques et harangues à la louange du Roy prononcez dans l'Academie Française en diverses occasions*, Paris, Pierre le Petit, 1680, pp. 83-121.

⁹⁷⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 juin 1697.

« Régence », où Anne d'Autriche s'avance en *regni moderatrix* (« modératrice du règne »), une notice sur sa mort⁹⁷⁸, une légende pour Louise-Marie⁹⁷⁹, accompagnée de sa description, ainsi que l'explication des faits de la médaille sur l'« Entrée de la Reine de Suède⁹⁸⁰ ». Il reviendra d'ailleurs dans ses *Carpentariana* sur cette personnalité haute en couleur, lors de son décès à Rome⁹⁸¹. Charpentier s'applique presque essentiellement à travailler sur des événements où les femmes, sauf Louise-Marie, ont endossé, en partie voire complètement, un pouvoir ordinairement destiné au genre masculin, se détachant alors de leur rôle traditionnel. La variété des sujets qu'il traite nous ramène à nouveau à l'abbé, de même que les six édifices dont il fera la description et la présence du peuple, bien que plus succincte, qui revient sous la forme de cette « foule innombrable de peuple » au « Retour du Roy⁹⁸² », à l'« Entrée de Christine de Suède » et au « Mariage de Louise Marie ».

La particularité de Charpentier se manifeste dans son christianisme exacerbé, parfois palpable chez Tallemant, notamment dans sa légende *Ludouicus Delphinus a Deo datus*⁹⁸³. Le christianisme devient ostentatoire sous la plume de l'écrivain. Sept inscriptions et trois dessins nous plongent au cœur de l'univers chrétien, se refusant à tous filtres antiques. En guise d'exemples, nous pouvons nous référer à l'exergue de la paix de 1697, *Pax orbis Christiani* (« La paix du monde chrétien »), et son dessin, celui du Roi à genoux demandant grâce à Dieu sous une colombe rayonnante, le Saint-Esprit, ou encore celle de la « Paix de l'Eglise » où, avec l'exergue *Ob reverentiam Religionis Catholicae Imperatam in ditionibus Eterodoxorum*, la Religion est parée de ses attributs catholiques : « une aube avec une estoile croisée sur l'estomach tenant les saints sacrements⁹⁸⁴ ». Le 26 avril 1695, il produira la notice de cet événement, le plus chrétien du recueil, où l'Éternel se mêlera à la réalité du souverain : « Dieu a béni les bonnes intentions de Sa Majesté sur ce sujet ».

Enfin, Charpentier reprend dans ses descriptions des sujets qu'il avait déjà évoqués en vers dans ce que Jacques Vanuxem appelle la « première histoire métallique », un manuscrit de seize feuillets de vélin conservé à la bibliothèque du château de Chantilly⁹⁸⁵. Il traitera à

⁹⁷⁸ *Ibid.*, 11 mai 1694 et 21 juin 1695.

⁹⁷⁹ *Ibid.*, 8 février 1695.

⁹⁸⁰ *Ibid.*, 31 août 1694.

⁹⁸¹ François Charpentier, *Carpentariana ou Recueil des pensées historiques, critique, morale, et de bons mots de M. Charpentier de l'Académie Française*, Amsterdam, s. n., 1741, pp. 316-321.

⁹⁸² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 juillet 1694.

⁹⁸³ *Ibid.*, 18 décembre 1696.

« Le Dauphin Louis donné par Dieu »

⁹⁸⁴ *Ibid.*, 10 décembre 1697 et 8 mai 1700.

⁹⁸⁵ Jacques Vanuxem, « La première Histoire métallique », *XVII^{ème} siècle*, n°36-37, 1957, pp. 250-272, p. 252.

nouveau aussi bien, le 28 août 1694, de la « Citadelle de Marseille » que de la « Prise de Maestrick », le 7 janvier 1696, dont il fera également l'inscription pour la Galerie des Glaces, avec la « Jonction des deux mers » et la « Paix de l'Eglise ». Marseille est, dans les deux cas, dépeinte sous un angle pacifique, rappelant l'importance commerciale et la protection accordée par sa citadelle dans les procès-verbaux, et « son repos et sa liberté » dans le manuscrit de Chantilly tandis que l'accent est essentiellement porté sur les treize jours de siège pour Maëstrick⁹⁸⁶.

Ainsi, les propositions des membres de la Petite Académie ne sont pas toujours le fruit d'un hasard et peuvent au contraire coïncider avec l'emploi de l'académicien qui l'aborde dans son parcours aussi bien littéraire qu'existential. Ces sujets qui résonnent avec l'écriture de leur auteur peuvent-ils s'intensifier jusqu'à ce qu'émergent les traces d'un style⁹⁸⁷ ?

b. À la singularité du style ?

Avant de déceler les particularités stylistiques qui se révèlent plus ou moins subtilement dans l'écriture métallique, nous ne pouvons faire l'impasse sur le style intrinsèquement moderne qui se dégage des propositions de Charpentier et de Tallemant. Le panégyrique des deux hommes, alors que la tendance du recueil va au louer sans louer, se veut ostensible. Il s'affirme à travers répétitions, superlatifs et hyperboles. Cette tendance à l'exagération investit inscriptions et notices où nous percevons surtout, même si Tallemant aspire aussi à l'apparat, l'écriture emphatique, presque redondante, de Charpentier. À titre d'exemples, Tallemant réutilise, au fil de ses descriptions, les termes « émulation » ou encore « nombre infini » pendant que cette « foule innombrable » qui relève presque du pléonasme, revient chez Charpentier, une particularité que souligne d'ailleurs Claude Brévot-Dromzée dans ses discours⁹⁸⁸. La nouvelle de la « Prise de Gand » en 1678 semble « la plus incroyable de toutes⁹⁸⁹ » à l'instar de la maladie du roi où « la France n'eut jamais un plus juste sujet de

⁹⁸⁶ Jacques Vanuxem, *op. cit.*, pp. 269 et 255.

⁹⁸⁷ Jean Molino, « Qu'est-ce que le style au XVII^e siècle ? », *Critique et création littéraire en France au XVII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, pp. 337-356. Ce terme n'est pas réellement employé tel quel à l'époque du Roi-Soleil, lui préférant les expressions de « manière » et de « tour » bien que le mot gagne en précision à la fin du XVII^e siècle. Le Grand Siècle constitue malgré tout un point d'équilibre, d'hésitation entre un style soumis aux règles de la rhétorique et un style plus personnel, celui des Lumières.

⁹⁸⁸ Claude Brévot-Dromzée, *op. cit.*, 1992, p. 208.

⁹⁸⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 mai 1696.

crainte⁹⁹⁰ ». Pour les inscriptions, moins emphatiques que les textes, surtout du côté de l'abbé, nous avons *Annus laureatus feliciter clausus*⁹⁹¹, ou encore une légende interrogative de Charpentier : *Quam condidit arcem ipsa colit*⁹⁹².

Cette tendance à l'excès est encouragée par la diversité des thématiques qu'ils abordent, ne comptant, pour Charpentier, que onze descriptions guerrières, et moins de la moitié pour Tallemant alors que justement les événements militaires cherchent à restituer l'éloge d'une manière plus discrète, immanente aux faits. Malgré tout, les Modernes insistent sur le caractère prodigieux des batailles tel Charpentier pour la « Prise de Maestrick » : « Il n'est pas croyable combien ils y firent jouer de mines et de fourneaux, et combien ils jetterent de bombes et de grenades⁹⁹³ ». La nature hors norme du succès militaire se trouve ici amplifiée par l'emploi anaphorique de l'adverbe « combien » ainsi que du parallélisme et de l'allitération en [r]. L'accent est toujours porté sur la supériorité absolue du règne ce que Charpentier explicite d'ailleurs à deux reprises, lors de l'« Abolition des Duels » et du « Canal du Languedoc⁹⁹⁴ ».

Tous deux auteurs de prose, l'un d'une nouvelle historique (*Le voyage du vallon tranquille*), l'autre de romans allégoriques, ils réservent une place de choix à la description, trait éminemment romanesque, profondément apprécié par la préciosité qui tend à hypertrophier sa chronotopie voire se spécialiser dans l'art du portrait à l'exemple de Madeleine de Scudéry⁹⁹⁵. Les nombreuses notices, portant sur les bâtiments et les événements festifs, encourageant inévitablement l'art de décrire comme le « Sacre du Roy » ou encore le « Port de Brest⁹⁹⁶ ». Cet attachement à la description est particulièrement remarquable chez Charpentier, à l'origine de l'*Explication des tableaux de la Galerie de Versailles* qui fait écho à bien des égards aux notices du Moderne, plus spécialement le cinquième tableau où sont représentés la prise de Maëstrick ainsi que la défaite des Hollandais en Amérique⁹⁹⁷. Il ancre sa louange dans le détail vestimentaire, imprégné du faste des Grands. Le peuple, face à la noblesse polonaise, « ne pouvoit se lasser d'admirer la richesse de leurs habits et la beauté de leurs chevaux dont

⁹⁹⁰ *Ibid.*, 8 mars 1698.

⁹⁹¹ *Ibid.*, 21 août 1696.

« L'année ornée de lauriers close avec bonheur »

⁹⁹² *Ibid.*, 17 décembre 1697.

« À quel point il a conduit la forteresse elle-même à le vénérer »

⁹⁹³ *Ibid.*, 7 janvier 1696.

⁹⁹⁴ *Ibid.*, 18 décembre 1694 et 8 mars 1695.

⁹⁹⁵ Christophe Dubois, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Éditions Ellipses, 2012, p. 84.

⁹⁹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 23 août 1695 et 1 mars 1701.

⁹⁹⁷ François Charpentier, *Explication des tableaux de la Galerie de Versailles*, Paris, François Muguet, 1684, pp. 33-34.

les harnois estoient couverts de pierreries » tandis que, pour l'Ordre de Saint-Louis, c'est le « large ruban couleur de feu », attaché à la « croix d'or sur laquelle il y a l'Image de St Louis », qui est mis en lumière⁹⁹⁸. Tallemant, lui, précisera la composition des bateaux à la « Prise de Lewe », « faits de jonc et recouverts de toile cirée », et s'étendra, à propos de la médaille de l'« Expédition de Gand », sur les multiples attributs de la Prévoyance avant de s'attarder sur le décor militaire⁹⁹⁹.

Au-delà d'un style commun, des touches plus personnelles animent l'écriture. L'idéal métallique de Charpentier transparaît dans certaines de ses propositions, idéal énoncé dans sa « Dissertation sur les médailles anciennes et modernes¹⁰⁰⁰ ». Tout en promouvant l'invention des médailles modernes, il célèbre la beauté de l'Écriture Sainte aux revers et accorde un intérêt tout particulier à ce qu'il appelle les « médailles symboliques ». Les devises à teneur chrétienne illustrent cette conception innovante, Charpentier reprenant le psaume 67 de David pour la paix de 1697 : *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis*¹⁰⁰¹. La nouveauté ne se résume pas seulement à l'insertion d'éléments religieux puisqu'elle englobe les mots latins considérés comme nouveaux tel *sequester* le 16 août 1695. Ce phénomène d'invention touche également, mais dans une moindre mesure, certaines propositions de Tallemant comme la femme dite sauvage sur fond de cannes à sucre ou la Victoire figurée sur des balles de marchandises¹⁰⁰². Si nous nous penchons sur le symbolisme des devises de Charpentier, que Jean-Pascal Lassire classe parmi les médailles métaphoriques¹⁰⁰³, nous remarquons que sur les seize médailles pour lesquelles il a proposé un dessin et une inscription, seules cinq correspondent au type aspiré par le Moderne à l'exemple de la Victoire qui mène la Paix pour la « Prise d'Ypres » avec, en légende, *Victoria pacem adducens*¹⁰⁰⁴. La dimension symbolique s'avère beaucoup plus mince que prévue mais n'affaiblit en rien le style métallique de Charpentier, qui s'affirme par une autre de ses grandes particularités : la longueur, fréquente, de ses inscriptions.

Tallemant s'engage plus loin dans le romanesque qui s'exprime tout particulièrement dans sa description de la conférence de paix en 1659 :

⁹⁹⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 juin 1697 et 26 août 1698.

⁹⁹⁹ *Ibid.*, 8 juin 1697 et 12 mai 1696.

¹⁰⁰⁰ N. Boscheron, *op. cit.*, fol. 84-85.

¹⁰⁰¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 10 décembre 1697.

¹⁰⁰² *Ibid.*, 20 avril 1700 et 4 février 1696.

¹⁰⁰³ Jean-Pascal Lassire, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁰⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 1 septembre 1696.

« La victoire mène à la paix »

Les Espagnols avoient une extrême repugnance à luy donner l'héritière présomptive de tant de Royaumes ; sa Majesté jetta donc les yeux sur la Princesse Marguerite de Savoye et il était sur le point de l'espouser à Lion, lorsque Dom Antonio Pimentel y arriva déguisé, et assura secretement le Cardinal que le Roy son maistre consentoit au mariage de l'Infante, et qu'il signeroit les articles du Traité de Paix qui avoient esté arrestés à Madrid¹⁰⁰⁵.

Nous assistons, en quelques lignes, à une succession de rebondissements qui nous sort un court instant de l'histoire du roi pour nous faire entrer dans une espèce d'intrigue, virant presque au rocambolesque lors du travestissement de Dom Antonio Pimentel, et retournant donc, en quelques mots, la situation initiale du mariage impossible. L'événement confine à la préciosité ainsi qu'à son penchant romanesque pour les épreuves amoureuses que Tallemant développe dans ses romans sur le royaume de Vénus, teintés de *fin'amor*. D'après Charles-Georges-Thomas Garnier, ces derniers appartiennent au genre pastoral¹⁰⁰⁶. Il ne serait donc pas impossible que la présence de Cérès, tenant ses épis de blé, au bord de la mer, une poupe en fond, pour le type de la France sauvée de la famine en 1694 y soit une discrète allusion¹⁰⁰⁷. Les anaphores sont courantes dans l'écriture du Moderne, qui n'hésite pas à rappeler les événements précédents dans sa narration, et *a fortiori* les événements qu'il a lui-même écrits, tissant alors des liens entre ce que nous pourrions appeler les péripéties du règne. Pour la « Prise d'Ypres », il introduit en effet des descriptions d'ores et déjà rédigées, c'est-à-dire la « Prise de Gand » ainsi que la « Paix de Nimegue », bien que chronologiquement elle arrive après¹⁰⁰⁸. Il s'autorise même à revenir sur les premières années de règne de Louis XIV pour sa notice sur l'« Académie des Inscriptions¹⁰⁰⁹ ». Des liaisons entre les événements qui se suivent dans la diachronie de ses compositions en viennent presque à s'assembler. C'était comme si une autre histoire se racontait, celle de l'écrivain, dont la temporalité se manifeste clairement dans ses deux premières notices qui s'ouvrent respectivement sur la même expression : « Jamais Prince n'a pris tant de plaisir à donner » et « jamais regne n'a été signalé par tant de prises¹⁰¹⁰ ».

Nous avons sciemment séparé Quinault de ses pairs dans la mesure où, son style, par-delà son caractère extrêmement épideictique, se fait beaucoup plus reconnaissable et personnel. Le discours panégyrique dont il use se base essentiellement sur l'émotion. Il l'accentue au fur et à mesure de ses sept descriptions, revenant sur la « fort grande consternation » des ennemis de la France, la sensibilité du roi face à « l'amour que ses sujets lui avoient tesmoigné » ou

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*, 30 juillet 1697.

¹⁰⁰⁶ Paul Tallemant, « Voyage de l'île d'amour », *Voyages imaginaires, songes, visions, et romans cabalistiques*, vol. 26, Paris, Charles-Georges-Thomas Garnier, 1788, p. XIII.

¹⁰⁰⁷ *Ibid.*, 15 janvier 1701.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*, 18 mai 1697.

¹⁰⁰⁹ *Ibid.*, 7 décembre 1700.

¹⁰¹⁰ *Ibid.*, 10 et 17 juillet 1694.

encore le roi de Siam « touché d'admiration » face à la gloire du Roi-Soleil¹⁰¹¹. Cette tendance à l'émotionnel rejoint l'expressivité de la tragi-comédie à laquelle s'est essayé le librettiste¹⁰¹². La tragédie lyrique n'est pas en reste, le sentimental y étant prédominant puisque l'amour y paraît comme la vertu par excellence et la matière unique de la pièce¹⁰¹³. Buford Norman ajoutera que : *Drama in its essence, involves tension and resolution not for their own sake but for the resulting emotional reactions*¹⁰¹⁴.

Le 30 août 1695, l'expression au passage du Rhin prend tout son sens : « [le roi] impatient de penetrer dans le cœur de leur pays ». Le prologue d'*Armide* commence par l'univers qui doit tout céder « à l'Auguste héros que j'aime » avant qu'il soit question de « la conquête d'un cœur si superbe et si grand¹⁰¹⁵ » (Acte I, Scène 1). Dans *Bellérophon* (Acte I, Scène 3), Proetus promet de remettre « l'empire de (s)on cœur » entre les mains de Sténobée¹⁰¹⁶ tandis que le sonnet pour la convalescence du roi conclut son second quatrain sur ce roi si glorieux qu'il en vient à « frapper le cœur le plus Grand qui respire¹⁰¹⁷ ». Quelques académiciens emploient cette expression, comme Tallemant pour la « Prise de Mortare¹⁰¹⁸ », mais, lorsqu'elle paraît sous sa plume, compte tenu du passif de l'auteur, elle est tout sauf anodine.

Josèphe Jacquot a par ailleurs souligné le caractère bucolique de certains revers qu'elle attribue au librettiste. À la « Prise de Gand », la ville est représentée par une bergère¹⁰¹⁹, ce qui est accentué par le texte qui la dépeint ainsi : « une fille assise au milieu d'un parc de berger ». Il en va de même pour la « Conquête de Hollande¹⁰²⁰ », où la Hollande se révèle aux côtés d'une vache, d'une barque et de filets qui symbolisent « la nature du Pays plein de pasturage et presque tout environné de la mer¹⁰²¹ ». Les revers de médailles évoquant les actes d'une pièce de théâtre¹⁰²², il n'y a rien d'étonnant à ce que la pastorale, l'une des grandes sources

¹⁰¹¹ *Ibid.*, 15 mai 1696, 18 mars et 8 avril 1698.

¹⁰¹² Roger Guichemerre, *La tragi-comédie*, Paris, PUF, coll. « littératures modernes », 1981, p. 174.

¹⁰¹³ Étienne Gros, *op. cit.*, pp. 337, 348 et 658.

¹⁰¹⁴ Buford Norman, « The *Tragédie Lyrique* of Lully and Quinault : Representation and Recognition of Emotion », *Continuum V : Literature and the Other Arts*, 1993, pp. 111-142, p. 119. « Le théâtre, dans son essence, implique une tension et un dénouement non pour eux-mêmes mais bien en vue d'obtenir des réactions émotionnelles »

¹⁰¹⁵ Philippe Quinault, « *Armide* », *Livrets d'opéra*, Paris, Honoré Champion, 1999, vol. 2, pp. 251 et 256.

¹⁰¹⁶ Philippe Quinault, *Bellérophon*, Genève, Droz, 1990, p. 13.

¹⁰¹⁷ *Recueil d'odes et de poèmes latins, français et italiens, composés à la louange du règne de Louis XIV*, BNF, Mélanges de Colbert 37, fol. 195.

¹⁰¹⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 9 avril 1701.

¹⁰¹⁹ Josèphe Jacquot, « Philippe Quinault : membre de la Petite Académie », p. 309.

¹⁰²⁰ *Ibid.*, p. 308.

¹⁰²¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 7 février 1696.

¹⁰²² Josèphe Jacquot, *loc. cit.*, p. 307.

d'inspiration de la tragédie lyrique, qui y puise la simplicité des mœurs, les personnages de modeste condition et l'amour tendre, s'y installe¹⁰²³.

En plus de parler aux yeux, les dessins parlent à cette sensibilité si chère à l'opéra avec le Rhin « effrayé », la figure prostrée de la Hollande « tombée sur ses genoux » et la « tristesse qu'on voit resplandir sur la figure » de Gand personnifiée (fig. 19). La conquête des cœurs s'intensifie à travers ses deux représentations de femmes-trophées qui se confondent avec le butin militaire d'arrière-plan. Quant au faste des décors pour les « Ambassadeurs de Siam » (fig. 20) et du « Festin fait au Roy dans l'Hôtel de ville » (fig. 21), qui « tesmoigne [d'ailleurs] estre touché du zèle » de la capitale, ils pourraient nous renvoyer aux mises en scène spectaculaires, représentées à la cour, véritables pièces à machine que sont les tragédies lyriques¹⁰²⁴. C'est donc toute la théâtralité lyrique de Quinault qui se dégage de sa contribution.



FIGURE 19



FIGURE 20



FIGURE 21

L'abbé Renaudot se distingue de ses confrères grâce à la reconnaissance qu'on accorde à son style dans le *Registre Journal*. Cette visibilité stylistique marque les descriptions reprises par Tallemant, le 8 février 1698 : « Il avoit suivy exactement les pensées et le style de Mons. l'Abbé Renaudot ». Qu'est-ce qui caractérise alors l'écriture de Renaudot ? Est-elle si particulière qu'elle en est devenue aisément identifiable ? En nous penchant sur ses notices, nous avons discerné certains éléments qui abonderaient en ce sens. Plusieurs précisions, que nous pourrions qualifier de journalistiques, sur les données numérales, qui reviennent dans

¹⁰²³ Philippe Gervais, *Les tragédies en musique de Philippe Quinault : étude rhétorique*, thèse, Université de la Sorbonne Nouvelle, 2003, pp. 132 et 237-239.

¹⁰²⁴ Étienne Gros, *op. cit.*, pp. 649 et 654.

vingt-trois notices militaires sur vingt-huit, ainsi que ses longues explications anaphoriques sur la situation historique seraient, de par leur récurrence, « sa marque de fabrique ». Il s'étend sur les circonstances qui ont poussé le roi d'Angleterre à fuir son pays ou encore celles de l'emprisonnement de l'électeur de Trèves que Louis XIII a été dans l'incapacité de prévenir¹⁰²⁵. Les prolepses, presque prophétiques, qui achèvent les événements paraissent passablement appréciées par cet auteur comme à la « Prise de Campredon » où la description se conclut sur une entrée en terre catalane permise par la conquête, annonçant les succès à venir¹⁰²⁶.

Tallemant semble apporter, dans sa reprise du style, un certain intérêt aux informations numériques et situationnelles pour la « Prise du Luxembourg », bien que dans une moindre mesure. La tendance à ouvrir le fait sur l'avenir y est palpable, signalant la fermeture définitive de la seule porte qui restait aux Espagnols pour envahir la France. Quant à la « Prise de Courtray et Dixmude », elle exploite une analepse extrêmement semblable, aussi bien dans son vocabulaire que dans la structure de sa phrase, à celle de la main de Renaudot pour la « Prise de Courtray et Tournay¹⁰²⁷ » :

Après que le Roy eût inutilement attendu que les Espagnols luy fissent la Justice qu'il leur avoit demandée touchant ses prétentions sur le Brabant et sur les autres Domaines dévolus à la Reyne [...] ; il s'en fit estat de s'en faire faire raison par la voye des armes. (« Prise de Courtray et Tournay », Renaudot)

Le Roy n'ayant pû obliger les Espagnols à luy faire raison touchant les prétentions qu'il avoit sur divers domaines dépendans des pays cédés par le Traité de Nimegue, se mit en devoir de les y contraindre par quelques executions militaires. (« Prise de Courtray et Dixmude », Tallemant)

Il attache également une certaine importance à ses descriptions de médailles, au nombre de huit, qu'il enrichit de précisions érudites. À la « Bataille de Staffarde », il évoque la devise du centaure du duc de Savoie alors que, pour le « secret du Roy », il s'attardera sur les branches de l'arbre *Persea*, « dont le fruit ressemble à un cœur et les feuilles à une langue », qui ornent la tête d'Harpocrate, dont la signification ancienne prend cette tournure : « comme la feuille sert à couvrir le fruit de mesme la langue doit tenir caché le secret du cœur et ne le decouvrir qu'en temps et lieu¹⁰²⁸ ». Malgré ces singularités de l'auteur, il s'avère en réalité difficile à isoler du reste des académiciens même s'il se caractérise par sa propension aux détails historiques et érudits, détails qui ne lui sont pas exclusivement réservés puisque Charpentier rattache le second dessin de la « naissance du Roy » aux médailles augustéennes¹⁰²⁹. Ainsi, il

¹⁰²⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 7 avril 1699 et 3 septembre 1697.

¹⁰²⁶ *Ibid.*, 13 mai 1698.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, 8 juillet 1698 et 2 juillet 1695.

¹⁰²⁸ *Ibid.*, 22 juillet 1698 et 31 juillet 1694.

¹⁰²⁹ *Ibid.*, 3 avril 1694.

se confond davantage avec le reste des propositions bien qu'il pousse souvent plus loin le souci du détail.

Il en va de même pour Jacques de Turreil même si nous pouvons évoquer son ton moralisateur dans certaines notices, trait qui se retrouve parfois chez d'autres à l'exemple de Boileau, mais là où il se distingue de ses confrères, c'est dans le lien indéfectible qu'il établit entre morale et justice, une particularité qui existait déjà dans ses *Essais de Jurisprudence*. Il y délivre en effet des leçons davantage tournées vers les mœurs et la philosophie que vers la technique¹⁰³⁰. L'une de ses questions nous y renvoie même directement, se mettant alors à chasser sur « les terres de la Morale » : « Si l'on devrait punir les ingrats¹⁰³¹ ». Sa réponse pourrait d'ailleurs nous ramener à l'« Etablissement de l'hôpital général », quand il met en évidence la divinité et la gloire de celui qui fait le bien gratuitement¹⁰³². Les mendiants pratiquent « l'amour de la feneantise et du libertinage », menant ainsi une « vie licencieuse et presque sans religion », auxquels le roi accorde gracieusement ses bienfaits¹⁰³³. Le monarque se caractérise essentiellement par sa modération qui se révèle à la « Paix de Riswik » et à la « Prise de Charleroy¹⁰³⁴ ». C'est enfin à l'événement des « Commissaires envoyés en province » que son style s'affirme à travers sa maxime sur l'exacte administration de la Justice qui ne peut que contribuer au bonheur et au repos d'un royaume ainsi qu'à la fin de l'impunité des « scelerats¹⁰³⁵ », terme qui revient, à raison, si souvent dans son écriture juridique.

En tant qu'historiographe du roi, Racine a développé une certaine conception de l'histoire¹⁰³⁶ qui se doit notamment d'éviter l'in vraisemblance, les débordements poétiques, particulièrement pour les batailles, ainsi que la calomnie des ennemis tout en attachant une certaine justesse aux précisions géographiques¹⁰³⁷. Sa notice des « fortifications de Dunkerque » du 31 août 1697 restitue ce souci topographique qui tend même à la poésie lorsqu'il s'attarde sur « les sables à toutes heures portez par les vents », ses dehors « de terre » ou encore les « jettées de pierre qui s'avancent fort loin dans la Mer ». Un élan poético-épique,

¹⁰³⁰ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 39.

¹⁰³¹ Jacques de Turreil, *Essais de Jurisprudence*, Paris, Veuve de J-B Coignard, 1694, pp. 123-124.

¹⁰³² *Ibid.*, p. 130.

¹⁰³³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1694.

¹⁰³⁴ *Ibid.*, 12 mai 1699 et 30 avril 1701.

¹⁰³⁵ *Ibid.*, 19 mars 1701.

¹⁰³⁶ Jean Racine, « Extrait du traité de Lucien, Comment il faut écrire l'histoire », *Papiers de Jean RACINE*, vol. 2, Paris, BNF, Ms. Fr. 12265, fol. 21.

¹⁰³⁷ André Blanc, *Racine : trois siècles de théâtre*, Paris, Fayard, 2003, p. 291.

se glisse le même jour dans le « Secours de Woerden » sous la figure du général qui franchit l'inondation l'épée à la main.

C'est dans la première phrase de sa description pour la « Prise de Marsal » que l'essence tragique du dramaturge se dévoile : « Charles I. Duc de Lorraine, celebre par sa valeur et par son habileté pour la guerre, l'est encore plus par son inconstance et par la legereté de son Esprit qui enfin l'ont conduit à sa ruine¹⁰³⁸ ». Elle semble effectivement évoquer les notions de *fatum* et d'*hybris* puisque c'est par son inconstance démesurée, « son peu de borne » qui le pousse à « viol[er] » un nombre incroyable de traités, qu'il finira fatalement par tomber. Il est d'ailleurs assez ironique de la part de Racine de l'associer dans sa légende à Protée, le dieu marin des métamorphoses mais aussi des prophéties puisque sa propre chute il n'a su prédire. C'est le roi qui met fin aux artifices, *artès* du duc et arrête ainsi son excès. De plus, bien que l'ennemi ne soit pas dépeint sous son meilleur jour, il n'est pas pour autant dénigré, ce qui suit la vision historiographique de cet historien.

Josèphe Jacquot souligne le caractère profondément racinien de la devise sur la « Marche de Monsieur au pont d'Espierre », proposée le 29 janvier 1697, avec sa légende *Alacritas* qui renferme toute l'ardeur et l'allégresse de l'action¹⁰³⁹. Elle incarne cette noble passion qui anime les personnages de ses tragédies ce que Pierre Robert appelle sa « descente dans l'âme humaine¹⁰⁴⁰ ». La représentation du Dauphin en Persée, brandissant la tête de Méduse sur son cheval ailé, illustre parfaitement cette passion masculine, mue par la violence et l'héroïsme¹⁰⁴¹. Nous retrouvons également à travers la mise à mort de l'orgueilleuse femme-serpent, la fin de la démesure à laquelle tient tant Racine. Cette légende extrêmement courte, de la même manière que *Serenitas*¹⁰⁴², nous ramène finalement à la simplicité plus généralement défendue par les Anciens dont Boileau se fait le porte-étendard.

Il proclame, en effet, une certaine conception de l'écriture métallique dans son « Discours sur le style des inscriptions¹⁰⁴³ » qui se doivent d'être « simples, courtes et familières », à contre-courant donc de la pompe moderne, dans l'unique but d'approcher

¹⁰³⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 février 1694.

¹⁰³⁹ Josèphe Jacquot, « Des traits caractéristiques de l'œuvre de Racine perceptibles dans ses devises de médailles », p. 160.

¹⁰⁴⁰ Pierre Robert, *La poétique de Racine*, Genève, Slatkine Reprints, 1997, p. 70.

¹⁰⁴¹ *Ibid.*, p. 104.

¹⁰⁴² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 juillet 1696.

¹⁰⁴³ Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, vol. 3, Tremblay, Senlis, 1826, pp. 234-236.

l'énergie, l'*energia* de la langue latine¹⁰⁴⁴. L'Ancien essaye d'appliquer cette conception à ses propositions dans la mesure où la majorité de ses inscriptions recherchent la brièveté naturelle. Plus spécifique à notre auteur, nous reconnaissons sa verve satirique dans sa devise, soumise le 18 décembre 1700, pour l'« Edit contre les fainéants », sujet que Despréaux n'aurait pas pu laisser de côté. Des abeilles qui chassent les bourdons font office de type pendant qu'en légende, nous aurons *Ignarum pecus a præsepibus arcent* (« Ils détournent un troupeau d'ignorants »). La métaphore des insectes avait déjà été utilisée dans sa première satire à l'encontre des « rimeurs affamés » qui viennent indisposer le souverain afin de profiter de ses largesses : « Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile, / Aller piller le miel que l'abeille distille¹⁰⁴⁵ ? » de même que la figure *terribilis* de ce « peuple d'importuns qui fourmille sans cesse¹⁰⁴⁶ ». La devise prend ainsi une allure pamphlétaire, s'attaquant sans détour à l'oisiveté de la multitude.

Une pointe d'ironie semble investir certaines descriptions lorsqu'il mentionne l'irritation du roi, suite à « cette légère disgrâce » qu'aura été Dendermonde, pour la « Prise de Lille », mais aussi et surtout pour les « Allemands chassés d'Alsace » en 1675 : « [l'Allemagne] trop heureuse d'accepter la neutralité qu'elle avoit rompue cette année-là même avec tant d'éclat et de perfidie¹⁰⁴⁷ ». Quelques passages proposent des enseignements sous la forme de vérités générales : « on ne gagne point ordinairement de bataille qu'il ne périsse beaucoup de monde même du côté des vainqueurs¹⁰⁴⁸ » et d'une espèce de conclusion à la « Bataille de Rethel » : « on peut dire que cette victoire fut le salut de la France ; puisque ce fut elle qui mit la reine régente en état de s'opposer aux factions¹⁰⁴⁹ ». Malgré tout, l'explication historique de la « Majorité » nous révèle une vision emphatique du règne ce qui fait écho à ce que Joseph Pineau nomme un jeu subtil entre sagesse modérée et amour de la gloire¹⁰⁵⁰.

Cette double nature de l'écriture de Boileau, nous permet de conclure sur la question du style singulier. En réalité, il s'avère extrêmement difficile à dégager, relevant davantage du

¹⁰⁴⁴ Marie-Claude Canova-Green, « Racine et l'histoire métallique de Louis XIV » et Léo STAMBUL, « Sublimier le métal : le dispositif de l'*enargeia* dans les débats de la Petite Académie pour les Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand », 2^{ème} colloque international *Les médailles de Louis XIV & leur livre*, organisé par le Centre de recherche du Château de Versailles, l'Université du Havre, la BNF et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Château de Versailles, 24-26 mai 2018.

¹⁰⁴⁵ Nicolas Boileau, *Satires, Épîtres, Art poétique*, p. 69.

¹⁰⁴⁶ Nicolas Boileau, « Satire VI », *op. cit.*, p. 91.

¹⁰⁴⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 mars et 1695 et 13 mars 1696.

¹⁰⁴⁸ *Idem*.

¹⁰⁴⁹ *Ibid.*, 26 mars 1697.

¹⁰⁵⁰ Joseph Pineau, *L'univers satirique de Boileau : l'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990, p. 240.

détail presque imperceptible que d'une plume régulière dans sa particularité. Ce sont des touches éparses, disséminées dans l'ensemble du recueil, qui finissent parfois par renvoyer à d'autres auteurs. Ces traces individuelles nous ont pourtant permis d'identifier deux grandes tendances stylistiques, celles des Anciens et des Modernes même si nous nous sommes davantage attardés sur la modernité dans la mesure où elle est, par son ornement, la plus lisible et où elle évolue, à l'heure des procès-verbaux, dans un milieu profondément dominé par les adeptes de l'antique. Ces mouvements contradictoires, réunis pour une seule et même cause malgré leur différend, ont-ils eu un quelconque impact sur l'écriture de l'histoire métallique ? De plus, les contributeurs devaient s'accorder aussi bien dans leur écriture que dans leurs opinions afin de créer une œuvre commune pour la grandeur du roi. Cette polyphonie académique ne sera-t-elle finalement pas en partie responsable de la longueur des débats ?

II. La divergence des idées : de l'obstacle à la composition de l'histoire

1) L'ombre de la Querelle des Anciens et des Modernes

a. Des inimitiés idéologiques entre les membres

Avant d'aborder les relations plus ou moins houleuses qui se sont établies sous la juridiction de Pontchartrain, nous nous pencherons, en guise de préambule, sur les tensions entre Charpentier et Bourzeis. Dans le cadre de discussions académiques, les deux hommes se sont opposés au sujet de la langue d'usage adéquate aux inscriptions. Il ne nous reste malheureusement aucun écrit de l'Ancien, à l'inverse de Charpentier qui se permettra de l'attaquer *post-mortem* dans sa *Deffense de la langue françoise pour l'inscription de l'arc de triomphe dédié au Roy*¹⁰⁵¹. L'antipathie gagne les hautes sphères ministérielles, s'incarnant véritablement dans l'exclusion de Perrault par Louvois, lors de sa nomination à la tête de l'institution, que le conteur relate avec « mortification¹⁰⁵² ». Nous pouvons aussi rappeler la profonde inimitié de Colbert envers Boileau qui ira même jusqu'à lui ôter son privilège suite à la guerre sans merci qu'il livrera à l'auteur de *La Pucelle*, épopée chrétienne maladroite, pour lequel le ministre avait une réelle affection¹⁰⁵³. Antoine Fabre invoque d'ailleurs, en plus de l'atteinte au bon goût dont s'offusquait Despréaux, des rancunes plus personnelles, probablement liées au dépit qu'il put ressentir de ne s'être point attiré les bonnes grâces du surintendant des lettres. Racine sera, quant à lui, accueilli à bras ouverts par Chapelain mais lui fera payer bien cher ses premières faveurs, raillant à la fois l'homme et la perruque¹⁰⁵⁴.

Lors des procès-verbaux, l'attitude ouvertement belliciste se concentre essentiellement en la personne de Boileau, accompagné de son acolyte moins audacieux, Racine. Fiévreusement investi dans les conflits intellectuels, il œuvre en présence de ses adversaires de pensée. Cependant, il n'aura pas le loisir de fréquenter les victimes favorites de ses critiques : Chapelain et Perrault. Quoique Quinault soit décédé au début du *Registre Journal*, nous ne ferons pas pour autant l'impasse sur la manière dont Despréaux et Racine se sont ligüés contre sa conception du théâtre au moment de la querelle d'Alceste. Le dramaturge lui reproche l'emploi de certains

¹⁰⁵¹ Yasushi Noro, *op. cit.*, pp. 288-289.

¹⁰⁵² Charles Perrault, *op. cit.*, p. 120.

¹⁰⁵³ Georges Collas, *op. cit.*, pp. 252, 350, 444 et 464.

¹⁰⁵⁴ Antoine Fabre, *Les ennemis de Chapelain*, Paris, A. Fontemoing, 1897, pp. 336, 340 et 343.

procédés¹⁰⁵⁵ et, dans la préface d'*Iphigénie*, se lancera dans la défense d'Euripide que Perrault avait préalablement attaqué dans sa *Critique de l'opéra* afin de promouvoir la supériorité de la tragédie lyrique¹⁰⁵⁶. Pour sa part, Boileau proférera, sans détour, contre le librettiste plusieurs traits sarcastiques comme à la « Satire II » : « Si je pense exprimer un Auteur sans défaut / La raison dit Virgile, et la rime Quinault¹⁰⁵⁷ ».

Les deux auteurs doivent composer avec leurs adversaires de la Querelle des Inscriptions, Tallemant et Charpentier les défenseurs du français. Ceux-ci s'affronteront d'ailleurs pour les légendes de la Galerie des Glaces. Malgré la victoire des Modernes sur les Anciens, matérialisée par les inscriptions latines de Tallemant supplantées par celles françaises de Charpentier, ce seront en réalité Racine et Boileau qui, si l'on peut dire, remporteront le duel en rattrapant le style trop laudatif de leur confrère grâce à une écriture simple et historique, bien que dans la langue nationale¹⁰⁵⁸. Le satiriste prendra véritablement en grippe le Moderne qui subira plus qu'il ne fera subir. Despréaux adresse de fait des piques *ad hominem* à l'encontre du « gros Charpentier » comme dans son épigramme « Contre Perrault et ses partisans », pendant que le Moderne s'attache plus à confondre, dans ses apologies, la figure générique de l'auteur de discours latins qu'à s'en prendre personnellement à son détracteur. Débonnaire, il évoquera en ces termes cette langue acerbe qui l'a pris pour cible : « Quoique M. Despréaux ait attaqué ma Cyropédie dans son Lutrin, je n'ai pu lui en vouloir du mal¹⁰⁵⁹ ».

Tallemant semble plus mesuré dans son propos, ce qui lui a sûrement permis d'esquiver les diatribes mordantes du satiriste, puisqu'il tend à une espèce d'égalité des langues même s'il favorise le français, plus susceptible de toucher l'ensemble du monde¹⁰⁶⁰. Quant à Racine, il se signale, dans son soutien à Boileau, par sa discrétion littéraire ce qui n'est pas le cas de ses lettres qui nous révèlent la position assurée de l'Ancien. La divergence d'opinions ne semble donc pas pleinement propice à la collaboration.

¹⁰⁵⁵ Philippe Quinault, *Alceste suivi de la Querelle d'Alceste : Anciens et Modernes avant 1680*, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1994, p. XXXVI.

¹⁰⁵⁶ Jean Racine, *op. cit.*, pp. 224-226.

¹⁰⁵⁷ Nicolas Boileau, *op. cit.*, p. 72.

¹⁰⁵⁸ Florence Vuilleumier-Laurens et Pierre Laurens, *loc. cit.*, pp. 2086-2087.

¹⁰⁵⁹ François Charpentier, *Carpentariana ou Recueil des pensées historiques, critique, morale, et de bons mots de M. Charpentier de l'Académie Française*, p. 222.

¹⁰⁶⁰ Paul Tallemant, « Discours prononcé par Mr. l'Abbé P. Tallemant le jeune, le 23 Décembre 1676, pour servir de réponse à celui du R. P. Lucas Jésuite, qui soutenait que les Monuments publics doivent avoir des Inscriptions Latines », *op. cit.*, pp. 105, 118 et 111.

Les Modernes ne sont pourtant pas les seuls à endurer les foudres de Despréaux dans la mesure où il peut aussi s'en prendre à son propre camp. Le cas de feu Cassagne, qu'il apostrophera alors que, malgré son attachement aux Modernes en tant que poète mondain, l'abbé soutenait, dans sa préface du *Dialogue de l'orateur*, la perfection cicéronienne que tout auteur se doit d'approcher¹⁰⁶¹, n'est pas, de par son ambiguïté, le plus représentatif. Pourtant, il n'en va pas de même pour Henri de Besset. Celui-ci fera l'objet, avant qu'il ne devienne son neveu en 1668, d'un certain nombre de critiques. Parodié et moqué en raison de sa sécheresse stylistique dans les épigrammes¹⁰⁶², il finira anonymement blâmé dans la « Satire III » en raison du ton inapproprié qu'il emploie dans ses chansons¹⁰⁶³ :

Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
Lamentant tristement une chanson bachique,
Tous mes sots à la fois ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, se mettent à chanter¹⁰⁶⁴.

Jacques de Turreil, ami de Boileau et de Racine, subira à Auteuil quelques-unes de leurs boutades, le premier trouvant que les versions d'un passage sont « toutes moins naturelles et plus guindées les unes que les autres » pendant que l'autre murmurerait tout bas : « Ah ! Le bourreau ! Il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène¹⁰⁶⁵ ». Notre traducteur prendra avec humilité les objections de ses « amis prompts à le censurer » afin de progresser jusqu'à finalement devenir le père de la traduction française¹⁰⁶⁶. Le satiriste dépassera pourtant le cadre de la simple plaisanterie, au détour d'une conversation avec l'abbé d'Olivet, à l'occasion de la troisième édition de Turreil : « Quel monstre que son Démosthène ! Je dis monstre, parce qu'en effet c'est un monstre qu'un homme démesurément grand et bouffi¹⁰⁶⁷ ». Despréaux n'épargne donc personne, à l'exception de Racine, Renaudot et Dacier, pourtant jugé beaucoup moins compétent qu'Anne son épouse¹⁰⁶⁸, qui sont les seuls à trouver grâce à ses yeux.

Nous pouvons également supposer l'existence d'une tension entre Dacier et Tallemant étant donné que François Tallemant l'Aîné, cousin du Jeune, stigmatisé dans un vers de l'« Épître VII » de Boileau en tant que « le sec traducteur du français d'Amyot », a vu sa version

¹⁰⁶¹ Hubert Gillot, *La Querelle des Anciens et des Modernes*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, p. 451.

¹⁰⁶² Nicolas Boileau, « Parodie de quelques vers de la Chapelle » et « Contre Boyer et La Chapelle », *Œuvres complètes*, vol. 2, pp. 111 et 116.

¹⁰⁶³ Charles Urbain, *loc. cit.*, p. 778.

¹⁰⁶⁴ Nicolas Boileau, *Satires, Épîtres, Art poétique*, p. 79.

¹⁰⁶⁵ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁶⁶ *Ibid.*, p. 258.

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 141.

¹⁰⁶⁸ André Deschamps, *loc. cit.*, p. 238.

des *Vies des hommes illustres* supplantée par celle de Dacier¹⁰⁶⁹. Pour témoigner de la déconsidération qu'il portait à son œuvre, le satiriste se serait alors anonymement vengé par une épigramme contre l'illustre traducteur :

Quand Dacier et sa femme engendrent de leurs corps,
Et que de ce beau couple il naît enfants, alors
Madame Dacier est la mère ;
Mais, quand ils engendrent d'esprit
Et font des enfants par écrit,
Madame Dacier est le père¹⁰⁷⁰.

Il ne semblerait donc pas improbable que ces événements aient alimenté une rivalité entre les deux académiciens qui permit à Tallemant, si prompt à tirer parti de ses relations familiales, dont François l'Aîné¹⁰⁷¹, de rétablir, d'une certaine manière, l'honneur de son nom à l'Académie des Inscriptions.

Les amitiés entre les membres participent tout autant à l'opposition idéologique puisqu'elles renforcent la délimitation des différents partis ainsi que leur cohésion. L'entente des Anciens sera d'ailleurs fortifiée par une franche camaraderie qui ne connaît nul égal du côté moderne. Il n'est guère utile de s'attarder sur la relation singulière qu'entretiennent Boileau et Racine mais nous pouvons malgré tout souligner leur affinité littéraire avec l'abbé Renaudot. Ce dernier reçoit les nouvelles par l'intermédiaire des deux historiographes comme le 6 août 1693 où Racine lui fait parvenir un récit du combat de Nerwinde¹⁰⁷². En contrepartie, le dramaturge et le satiriste viennent quérir auprès de Renaudot les circonstances qui leur manquent¹⁰⁷³. Le gazetier se rendra même assez régulièrement au chevet de Racine lors de sa maladie¹⁰⁷⁴. Comme nous l'avons vu, Turreil est également l'ami de Boileau, bien que ce sentiment paraisse à sens unique, alors que Dacier cultive une relation des plus solides avec cet homme qui a tant de mal à accorder son estime et reconnaît en lui un véritable érudit. Les remarques du philologue sur le *Traité du Sublime* seront en effet plutôt bien accueillies par son auteur¹⁰⁷⁵. Le parti des Modernes au contraire se délite. La disparition de Perrault et de Quinault amorce le phénomène qui s'amplifiera avec les deux partisans restants car tout en défendant les mêmes idées, ils ne semblent pas pour autant éprouver une quelconque affection l'un pour

¹⁰⁶⁹ *Ibid.*, p. 233.

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*, p. 247.

¹⁰⁷¹ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 40, p. 595.

¹⁰⁷² Antoine Villien, *op. cit.*, p. 86.

¹⁰⁷³ *Ibid.*, p. 87.

¹⁰⁷⁴ *Idem.*

¹⁰⁷⁵ André Deschamps, *loc. cit.*, p. 239.

l'autre. La fragile association des deux hommes accentue le déséquilibre des rapports de force face au bloc des Anciens aussi dense que soudé.

Ces discordances idéologiques, et souvent personnelles, n'offrent pas un terrain des plus favorables à la création d'une œuvre collective où les avis doivent s'accorder. En 1694, la « Lettre de Mr Arnauld à Mr Perrault » avait une première fois encouragé l'apaisement des conflits en prônant la fraternité : « Que chacun de vous s'applique cela à soy-même et vous serez bientôt bons amis¹⁰⁷⁶ ». Rapidement suivie du rapprochement épistolaire des chefs de la Querelle, les procès-verbaux vont-ils alors illustrer les stigmates de cette dispute symbolique du Grand Siècle ou au contraire nous montrer les signes d'une réconciliation ?

b. Les traces conceptuelles du conflit

L'antipathie de Despréaux et de Racine à l'égard des interventions de Charpentier transparaît avant 1694 dans leur correspondance. Boileau brocardera le Moderne en 1683 à l'occasion d'une séance où celui-ci avait apporté une « médaille de fort mauvais goût » et, empourpré de colère, n'avait pas voulu admettre, et ce malgré la réluctance des académiciens, les faiblesses de cette dernière¹⁰⁷⁷. Sur le même ton ironique, il fera part, le 13 juin 1693, à Racine de sa proposition : « Je propose pour mot *Heidelberg deleta* et nous verrons ce soir si on l'acceptera ou les deux vers latins que propose M. Charpentier et qu'il trouve d'un goût merveilleux. [...] Or comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous de le deviner, car ni moi, ni même, je crois, M. Charpentier n'en savons rien¹⁰⁷⁸ ». Les remarques acerbes du satiriste restent malgré tout dans le cadre du privé. Sur la scène officielle, les affrontements perdent en visibilité et la virulence paraît s'atténuer. Nous nous concentrerons principalement sur les désaccords significatifs soit par leur récurrence, soit par les dissensions que nous venons d'établir. Ainsi, nous ne nous pencherons pas sur les oppositions ponctuelles à l'exemple de Tallemant qui rencontre l'opposition de Racine au sujet de son dessin pour l'« Asile du roi d'Angleterre » ou de Charpentier et Dacier qui à deux reprises se font face dans le but de fournir la légende du « Port de Toulon¹⁰⁷⁹ ».

¹⁰⁷⁶ Antoine Arnauld, « Lettre de Mr Arnauld à Mr Perrault », Paris, BNF, Ms. Fr. 15171, fol. 10.

¹⁰⁷⁷ Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, p. 173. (3 juin 1693)

¹⁰⁷⁸ *Ibid.*, p. 190.

¹⁰⁷⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 23 février 1696, 17 décembre 1697 et 2 août 1698.

Nous commencerons par le face-à-face le moins évident, celui de Dacier et de Tallemant. La plupart du temps, ils s'attachent à produire une idée pour la même devise ou à corriger la devise invalidée de l'autre par l'assemblée comme la « Campagne de 1696 » pour laquelle Tallemant apportera deux inscriptions et dessins avant que Dacier n'arrive le 2 juillet 1697 avec sa contribution. Le 9 août 1695, ils s'affrontent une première fois autour de la légende des « Prises en 1645 ou en 1646 » quoiqu'ils partagent la même pensée pour le type : une France appuyée sur son bouclier, assise à l'ombre d'un laurier au-dessus des écus des villes remportées. Pour l'« Edit contre le luxe », ce sera au tour de l'abbé de remplacer la légende avancée par le philologue. La *Providentia servatrix* prendra le pas sur la *Justicia optimi principis*¹⁰⁸⁰. Ils iront même jusqu'à soumettre une médaille identique au sujet de l'« Avénement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne », le 16 novembre 1700. Cette rivalité se révèle en réalité, et malgré sa fréquence, assez neutre et sans réelle animosité. À la séance du 16 décembre 1697, Tallemant soutiendra par exemple l'idée du trophée de Dacier pour le revers de la « Prise d'Ath » même si ensuite il exposera un nouveau dessin qui satisfera la Compagnie.

En revanche, l'impartialité qu'affiche habituellement Tallemant dans ses rapports académiques s'efface quand il laisse paraître son agacement à l'encontre de Boileau. Certaines expressions nous renvoient à l'irritabilité du Moderne lorsque le satiriste s'acharne à réfuter sa légende pour « Landrecies, Condé et St-Guislain » alors que les autorités d'Horace et de Virgile ont déjà été approuvées : « Mons. Despreaux a encore insisté et dit que ce mot de, *Triplex*, avec *victoria*, n'estoit pas bon [...]. Cela ne l'a pas convaincu, on cherchera encore quelque chose de plus formel pour le contenter¹⁰⁸¹ ». Il en va de même pour la dispute, que nous développerons plus tard, autour du terme *Academia* : « Monsieur Despreaux a remis sur le tapis l'inscription dont on avait parlé dans la dernière assemblée et a prétendu que le mot, *Academia*, estoit tout a fait impropre, que ce mot en latin ne signifioit autre chose qu'une secte de Philosophes qui portoit ce nom¹⁰⁸² ».

Lorsqu'un membre refuse à titre personnel la contribution adverse, l'opposition prend l'allure d'un affrontement. C'est le cas le 4 septembre 1696 à propos du dessin pour la « Prise de Fribourg », soumise à l'assemblée par Tallemant. Despreaux désapprouve la représentation de Minerve et de Mars se tenant la main avant de suggérer Mars accompagné d'un renard. L'ecclésiastique parviendra finalement, « après de longues disputes », à au moins imposer sa

¹⁰⁸⁰ *Ibid.*, 8 janvier 1701.

¹⁰⁸¹ *Ibid.*, 27 août 1697.

¹⁰⁸² *Ibid.*, 22 février 1695.

légende : *Minerua victrix*. L'émulation s'intensifie au niveau de la fréquence, trois en moins de deux ans contre six de 1694 à 1699. À partir de 1700, les interactions se pacifient puisqu'ils ne délivrent plus qu'une proposition pour un même sujet à la même séance. Concernant la « Prise de Puycerda », les deux hommes seront les seuls à avancer leur proposition le 18 mai 1700. Cette réitération en hausse des confrontations pourrait s'expliquer par la déchéance progressive de Charpentier jusqu'à son silence définitif à partir du 7 septembre 1700. C'était comme si l'abbé Tallemant récupérait d'une certaine manière toute l'intention belliqueuse de Boileau auparavant concentrée sur son ennemi de prédilection.

Décrypter les possibles aversions de celui qui tient la plume du *Registre Journal* s'avère plus aisé que de saisir les potentielles querelles entre les autres membres. Néanmoins, nous pouvons ressentir l'attitude particulièrement offensive que Boileau adopte face à Charpentier, notamment à travers son acharnement à lui faire obstacle. La compétition entre les deux hommes se présente alors, selon les termes de Jean-Pascal Lassire¹⁰⁸³, sous la forme de « duels ». Ils cumulent d'ailleurs le nombre le plus élevé de désaccords. La notion d'*Academia*, pourtant proposée par Racine, se révèle l'acmé des échanges virulents. Boileau la rejettera en bloc avec son autorité, que le Moderne prendra un certain plaisir à réfuter avec des passages de Cicéron avant de profiter de cette occasion pour s'attaquer au satiriste, habituellement si prompt à l'agression : « il estoit impossible d'exprimer autrement l'Academie françoise ; que de mettre l'Academie sous le nom de *Grammatici Gallici*, comme l'avoit proposé Mons. Despreaux, c'estoit s'expliquer d'une manière tout a fait obscure¹⁰⁸⁴ ». Face à cet affront, Boileau se rattrapera quatre jours plus tard en avançant un type sur le même événement. Charpentier avait déjà bravé l'Ancien, le 15 janvier 1695 suite à sa proposition sur le rétablissement de l'électeur de Trêves, remplaçant *fides* par *fidelitas*. La concurrence se poursuit dans les sujets pour lesquels ils veulent absolument avoir le dernier mot, et ce malgré les refus qu'ils ont déjà essuyés à l'instar de Dunkerque pris et préservé des bombes ou encore de la « Paix de Savoie » et « de Riswik ». Charpentier semble davantage prêt à ouvrir les hostilités que le satiriste car il initie plus souvent les joutes que son concurrent, renchérissant, immédiatement ou plus tard, sur la légende et le type avortés de l'Ancien. Cette rivalité paraît lui tenir à cœur car lorsque Boileau s'absente, soit à quarante-neuf reprises, le Moderne ne s'investit qu'à deux assemblées.

Racine est de nouveau assez effacé par rapport à son confrère même s'il se signale par son soutien, toujours discret, comme le 14 février 1696 concernant la « Prise de Gravelines »

¹⁰⁸³ Jean-Pascal Lassire, *op. cit.*, p. 42.

¹⁰⁸⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 février 1695.

en 1644 tout en soumettant sa propre idée à partir de la devise de son ami : « Mons. Racine a dit qu'en suivant la pensée de Mons. Despreaux qui luy paroissoit bonne il n'y avoit qu'a mettre le phosphore que ce type auroit meilleure grace et conviendrait mieux au Roy jeune et presque enfant ». Une forme de complémentarité s'instaure, le 18 août 1696, pour la « Prise de Stenay », Racine apportant l'exergue quand Boileau a validé la légende. Les quelques critiques du dramaturge envers son *alter ego* sont généralement modérées comme pour le « Camp de Compiègne » puisqu'il ne remplace pas seulement la légende « qui ne suffisoit pas » de Boileau mais la déplace à l'exergue en ajoutant *præta* à *Pugna more hostili relata*¹⁰⁸⁵.

Tallemant n'épaulé pas vraiment son camarade de lutte dans la mesure où il n'hésite pas à souligner « cette pensée quoique plus ordinaire » de Charpentier pour la « Bataille du Ter » ou son acharnement touchant cette fameuse « Paix de Riswik ». Il réitère cette espèce d'agacement qu'il avait auparavant réservé à Despréaux : « M. Charpentier a encore apporté un dessin de médaille sur ce que le Rhin a été establi pour barriere entre la France et l'Allemagne¹⁰⁸⁶ ». Son sentiment, qui se manifeste lors de l'élaboration de la médaille sur l'« Académie françoise », est plus animé par son inimitié envers le satiriste que par son entente idéologique avec Charpentier bien qu'il mette l'accent sur le bien-fondé de son intervention face à ce qu'« a prétendu » Despréaux puisqu'il « a justifié contre cette opinion ».

Avant de conclure, nous en profiterons pour faire une remarque sur les divergences religieuses que nous avons précédemment relevées. La majorité des membres semble tendre aux principes jansénistes. Simon de La Loubère serait alors le seul à faire résistance à cette tendance religieuse, ainsi que Bignon des années 1699 à 1700. Cependant, le diplomate, caractérisé par son absentéisme, n'a pas pu influencer le cours des débats. Son unique proposition fut réformée par Tallemant mais le refus qu'il essuya fut causé par sa méconnaissance des pratiques académiques et non par ses croyances religieuses¹⁰⁸⁷. Quant à Dacier, il s'est d'ores et déjà converti au catholicisme. De manière plus générale, les procès-verbaux ne font à aucun moment état d'une mésentente d'ordre religieux. En outre, Dinah Ribard nous apprend que les relations dans les milieux aussi bien lettrés que savants

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, 20 janvier 1699.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*, 22 juin 1694 et 27 avril 1700.

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*, 23 mai 1699.

transcendent largement les questions confessionnelles¹⁰⁸⁸. L'orientation religieuse semble donc n'avoir eu aucun impact sur la création collective de l'histoire métallique.

Les tensions académiques exemplifient les oppositions préalablement établies, presque toujours centralisées autour du plus vindicatif. Sur les quarante-neuf absences du satiriste, seules neuf assemblées tendent au débat sans jamais vraiment y parvenir. Les confrontations rapportées dans le *Registre Journal* demeurent finalement assez mesurées par rapport à ce que laissait présager l'échange épistolaire entre Boileau et Racine. Malgré tout, les procès-verbaux ne racontent pas tout et ne nous délivrent que le compte-rendu officiel des séances, légèrement teinté par la subjectivité du secrétaire, adoucissant probablement les discussions tumultueuses qui ont pu s'y tenir. Cette hypothèse d'un rapport édulcoré pourrait être encouragée par les brouillons que constituent les *Minutes des procès-verbaux des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* où il n'est pas rare de croiser les termes « disputes » et « railler ». Les démêlés, plus ponctuels que prévus, n'illustrent donc pas de manière flagrante le conflit entre Anciens et Modernes, d'autant plus que Renaudot et Turreil ne s'y investissent pas vraiment. La majorité d'Anciens pourrait pourtant être le premier indice de la prééminence des adeptes de l'antique sur les décisions de la Compagnie, prééminence plus insidieuse qu'il n'y paraît, allant bien au-delà des affrontements directs.

c. Un évincement progressif des Modernes

Au commencement, la Petite Académie est placée sous le signe de la modernité avec Perrault, Charpentier et Cassagne face aux Anciens en sous-effectif, Bourzeis et Chapelain. Pourtant, le projet s'oriente dès lors en faveur des défenseurs de l'antique puisque Chapelain, dans sa lettre du 18 novembre 1662 à Colbert, tout en balançant entre deux manières de représenter les événements métalliques, prend le parti des Anciens. Il rappelle la paternité gréco-romaine de cette invention avant d'ajouter :

L'antique se contentoit de marquer sur le revers quelque figure significative, quelquefois sans mot, quelquefois avec un mot, mais grave et sans jeu d'esprit. La moderne, la plupart, s'est tournée à mettre sur le revers une devise qui consiste en un corps et une âme, qui est une gentillesse introduite en l'Europe depuis deux cens ans. Toutes deux sont belles et louables ; mais l'antique par sa gravité, me sembleroit plus

¹⁰⁸⁸ Dinah Ribard, « Les usages politiques des intellectuels protestants à la cour de Louis XIV (Anne le Fèvre, André Dacier, Pierre-Daniel Huet et Tanneguy le Fèvre) », *Littératures classiques*, n° 72, 2010, pp. 49-62, p. 50.

proportionnée à la Majesté royale que je ne voudrois qui ne s'en servist (de la moderne) que dans les galanteries et dans les carousels¹⁰⁸⁹.

L'arrivée de Louvois constituera le premier tournant de l'éviction des Modernes. Selon Alfred Maury, il aurait choisi Racine et Boileau afin de remédier, par leur goût du naturel, à la lourdeur stylistique de Charpentier et au langage « déclamatoire » et « emphatique » de Tallemant¹⁰⁹⁰. Marc Fumaroli confirme cette assertion en précisant qu'à partir de 1683, les Modernes perdent définitivement leur influence à la Petite Académie avec l'exclusion du conteur. La Querelle s'institutionnalise sous la direction de Pontchartrain et l'Académie française devient le terrain privilégié des duels idéologiques entre les deux camps, soutenus d'un côté par l'Académie des Sciences, grâce au secrétaire Fontenelle, et de l'autre par l'érudition de l'Académie des Inscriptions¹⁰⁹¹. Le revirement profondément savant de 1701, qui avait déjà été initié par l'introduction de Renaudot et de Dacier, en fera irrémédiablement le bastion des Anciens.

Ce phénomène d'isolement a-t-il eu une conséquence sur la contribution des membres ? Une préférence se dessine-t-elle à l'égard des Anciens plutôt que des Modernes ? Si nous examinons, dans un premier temps, le nombre de refus catégoriques, nous remarquons que rares sont ceux qui font davantage accepter d'inscriptions qu'ils ne s'en voient rejeter alors que, pour les dessins, la tendance s'inverse et la majorité des académiciens valident plus de types qu'ils ne s'en voient refuser. Une forme d'équilibre se profile entre la proportion des propositions évincées pour les inscriptions et des contributions acceptées pour les dessins. Racine et Charpentier incarnent quant à eux les extrêmes. Que ce soit pour les légendes ou les types, le classique fait approuver la moitié de ses suggestions et descend même à 9,09% d'inscriptions refusées tandis que le Moderne obtient le pourcentage le plus élevé de refus, 53,03%, et le plus bas pour les propositions adoptées par l'Académie, 16,67%. Boileau dépasse également en nombre et pourcentage les quotas d'approbations de son adversaire attitré. De surcroît, le satiriste fait accepter seize propositions métalliques de plus que le Moderne.

Paul Tallemant n'est pas touché de la même manière par les rejets dans la mesure où, tout comme Racine, son pourcentage d'inscriptions et de types retenus, 32,2% et 63,89%, s'avère supérieur à celui de ses suggestions écartées, 25,42% et 19,44%. Il parvient à valider quarante-deux projets de médailles, ce qui dépasse largement ceux de son partenaire de bataille

¹⁰⁸⁹ Jean Chapelain, *op. cit.*, p. 273.

¹⁰⁹⁰ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁹¹ Fumaroli Marc, « Les abeilles et les araignées », dans Anne-Marie Lecoq (ed.), *Querelle des Anciens et des Modernes : XVIIe-XVIIIe siècles*, Trebaselegue, Gallimard, coll. « folio classique », 2012, pp. 12-220, pp. 198-199.

et même ceux de Boileau. Malgré tout, en comparant le nombre des propositions approuvées pour Dacier par rapport à celui du Moderne, nous constatons que l'Ancien surpasse Tallemant de seulement trois suggestions, Tallemant qui en retour voit son taux d'acceptation supplanter de 2,93% celui du philologue. Le résultat plus serré des deux hommes ne reflète donc pas autant l'expulsion des Modernes que la comparaison entre Despréaux et Charpentier.

L'évincement investit des formes moins évidentes que le refus péremptoire. Certes, sur le plan de la quantité des descriptions, les Modernes se défendent face aux Anciens, en comptant 140 à trois contre 106. Ils sont néanmoins poussés une bonne dizaine de fois à retoucher leur notice voire à la remettre entre d'autres mains afin de pleinement corriger les traits qui ne conviennent pas à la Compagnie. Racine reformera le récit de Tallemant pour le Combat de Leuze¹⁰⁹² alors que ce sera l'abbé qui récupérera trois des notices de Charpentier. Quand des détails doivent être ajoutés, ils proviennent toujours de Racine et de Boileau qui dispensent alors leur connaissance à Charpentier et Tallemant afin de parfaire leur récit. Pour l'un, « les principales circonstances de l'action n'étoient pas marquées » tandis que l'autre « n'avoit pas fait mention des nouvelles fortifications » de Dole¹⁰⁹³. Il en va de même pour les descriptions qui ont été réécrites après avoir été arrêtées une première fois ou qui n'apparaîtront tout simplement pas dans le recueil. Nous pouvons compter cinq notices de Charpentier et trois de Tallemant contre six pour l'ensemble des Anciens, Boileau et Racine conservant tout leur premier jet.

L'exclusion la plus évidente demeure celle de Charpentier qui s'intensifiera sur les dernières années jusqu'à ce que le Moderne disparaisse du *Registre Journal*. Nous assistons, au fur et à mesure, à ses différents échecs. C'est à partir du 10 décembre 1697 que ses types et inscriptions ne seront plus du tout validés par l'institution tandis que, pour ses descriptions, il ne parviendra à les mener à bien que jusqu'au 2 mai 1699 avant qu'il n'endure une série de refus du 15 décembre au 7 septembre 1700, date de son ultime intervention pour laquelle Tallemant précisera que « son grand âge commençoit à luy oster la force de s'appliquer beaucoup au travail ». Ses 80 ans pourraient en effet être une des causes principales qui l'ait éloigné de la création métallique mais il ne faut pas pour autant négliger la possibilité que la sénilité ait été un motif utilisé afin de le discréditer, d'autant plus, comme nous le verrons, que ces déchéances successives coïncident avec des propositions profondément modernes. Le

¹⁰⁹² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 juillet 1698.

¹⁰⁹³ *Ibid.*, 16 mars et 4 mai 1697.

silence final de Charpentier, tout en étant le signe le plus significatif de son isolement, illustre à lui seul la victoire des Anciens sur les Modernes.

Jean-Pascal Lassire avait formulé l'hypothèse d'une mauvaise foi des Anciens à l'égard de Charpentier, se retrouvant alors confronté à une opposition aussi impersonnelle que totale¹⁰⁹⁴. Après le rejet unanime d'une médaille sur le traité de Riswik, le 24 avril 1700, il revient trois jours plus tard avec une nouvelle proposition pour le même événement, se focalisant cette fois sur la barrière du Rhin établie entre la France et l'Allemagne. Tallemant souligne alors l'attitude contradictoire d'une Académie qui flatte et repousse à la fois : « Cette idée a paru tres ingenieuse, mais la Compagnie n'a pas crû qu'on dust planter des bornes à la France qui pourroient un jour servir de preuves contre elle ». Il insistera à la fin de son rapport sur ce paradoxe : « On a loué l'esprit et la vivacité de M. Charpentier, mais on n'a pas jugé a propos de faire cette médaille », esprit et vivacité qui feront curieusement défaut au Moderne cinq mois plus tard, soudain accablé par le poids de l'âge. Alors même qu'il avance des autorités antiques afin d'asseoir son propos, sa devise est repoussée par ses confrères. L'Antiquité manifeste d'*antiquam limitem* devient, entre ses mains, la raison du refus académique. Bien que l'argument avancé par Charpentier puisse être une source de litige au niveau diplomatique, il n'empêche que l'hypocrisie demeure palpable, d'autant plus que l'histoire métallique n'hésite pas à légitimer les conquêtes de son roi et à proclamer le bon droit du monarque à la récupération des terres promises par son contrat de mariage. Cette dernière contribution contraste avec celle de Boileau, le 18 janvier 1701, dont « la pensée a esté fort applaudie et approuvée tout d'une voix ».

L'exclusion concerne plus particulièrement les interventions qui pourraient être considérées comme modernes au profit d'une pensée favorable aux Anciens. La concision des inscriptions reste le maître-mot de l'institution dans la mesure où elle ne condamne que la longueur des formulations latines. Six des sept légendes et exergues les plus longs de Charpentier seront évincés alors que, pour Tallemant, une inscription sur deux obtiendra l'approbation de la Compagnie. Toutes les médailles d'inspiration chrétienne que le doyen apportera seront également renvoyées et marquent les différentes étapes de sa décadence puisque c'est à partir de sa devise religieuse du 10 décembre 1697 pour la « paix de Riswik » qu'il n'en validera plus aucune. De même, le jour qui marquera sa disparition des débats de l'assemblée concorde avec sa proposition pour la médaille de la « Paix de l'Eglise » où, à

¹⁰⁹⁴ Jean-Pascal Lassire, *op. cit.*, pp. 42 et 44.

nouveau, il abandonne l'habit païen que revêt désormais la Religion du futur recueil pour la parer d'attributs catholiques tout en achevant ses interventions sur l'un de ses exergues les plus verbeux. La nouveauté de Tallemant sera repoussée dans une moindre mesure par Despréaux, le 4 septembre 1696, lorsqu'il associera Pallas à Mars alors que ceux-ci s'abhorrent dans le mythe. Quant à sa suggestion concernant les médailles sur les Reines, elle ne verra jamais le jour¹⁰⁹⁵.

Des procès-verbaux à l'édition de 1702, les descriptions sont vidées de leur tonalité moderne à l'exemple de certaines exagérations qui caractérisent aussi bien l'écriture de Charpentier que celle de Tallemant. La première phrase de l'écrivain pour l'établissement de Saint- Cyr se retrouve tronquée du caractère absolu de l'action royale :

L'affection particuliere que Le Roy a tousjours eüe pour la noblesse de son Royaume, l'ayant porté à establir des compagnies des Cadets dans les Principales places de sa Frontière, où les jeunes Gentilshommes estoient instruits à tous les exercices militaires. (*Registre Journal*, 29 avril 1698)

L'affection particulière du Roy pour la Noblesse de son Royaume, l'avoit porté à establir des Compagnies des Cadets dans les principales Places frontières, & en divers Ports. (Édition de 1702, « Etablissement de Saint-Cyr », p. 220)

Quant à l'abbé, ce serait l'adverbe « si » et l'adjectif de la proposition du « si horrible attentat » voire l'intégralité des « suites d'une si fâcheuse affaire¹⁰⁹⁶ », accentuant l'injure faite à l'ambassadeur de France par les Corses de la garde papale, qui se retrouveront ôtés de la version officielle¹⁰⁹⁷. Sa légende pour la « Prise de St-Guislain » sera également amputée de son caractère pompeux, *laureatus*, puisqu'on ne choisira de conserver qu'*Annus feliciter clausus*¹⁰⁹⁸.

La figure de la femme de pouvoir s'avère également édulcorée à la mort d'Anne d'Autriche pour laquelle Charpentier a fait la notice¹⁰⁹⁹. En effet, la dernière phrase fait beaucoup trop écho aux maux du roi qui mettent en péril la France, bien que son décès ne soit pas aussi catastrophique pour son pays : « La France sentit sa perte avec douleur, et n'oublia rien pour tesmoigner sa reconnaissance envers sa bienfaitrice¹¹⁰⁰ ». Le deuil de la nation ainsi mis en relief fait presque de la régente sa représentante. Cette relation singulière est pourtant exclusivement réservée à l'incarnation par excellence de la France, le Roi-Soleil. Même Louis

¹⁰⁹⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 avril 1698.

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*, 26 mars 1695.

¹⁰⁹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 77.

¹⁰⁹⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 août 1696.

¹⁰⁹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 86.

¹¹⁰⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 juin 1695.

le Juste, « regretté de tous les Sujets », ne bénéficie pas d'une telle assimilation à sa mort¹¹⁰¹. Lorsque Marie Thérèse d'Autriche s'éteint dans l'édition de 1702, le roi et la France sont tous deux touchés par sa disparition, ce parallèle explicitant alors la relation immanente qui les lie¹¹⁰². Si l'un souffre, l'autre souffre aussi. L'épouse de Louis XIV n'est finalement qu'« une fi bonne Reyne », l'article indéfini nous extrayant définitivement du rapport exclusif que la régente avait développé avec la nation, explicité par l'adjectif possessif « sa ».

Une nouvelle coupe significative touche la description du « mariage de Louise Marie ». La mention du contrat « en Langue Françoisse comme il avoit esté pratiqué pour la Reyne d'Espagne et pour la Reyne d'Angleterre » est chassée de la première publication, effaçant donc l'une des traces les plus criantes de la Querelle des Inscriptions. Quant à l'exergue, laissé uniquement en français par Tallemant dans sa description pour les quatre villes prises sur le Rhin¹¹⁰³, il retrouve sa latinité dans le livre, régularisant ainsi l'aspérité auctoriale¹¹⁰⁴. L'invention paraît tout autant à proscrire. L'abbé Tallemant en fera les frais pour son dessin sur les prises réalisées par les armateurs, représentant une victoire assise sur des balles de marchandises au bord de la mer, un vaisseau dans le port¹¹⁰⁵. Plusieurs messieurs considèrent comme une nouveauté la figuration de la victoire sur des balles. Cette témérité sera alors effacée du livre des médailles pour n'en conserver que l'essentiel : « On voit un Port couvert de Lingots, de Ballots, & de Marchandises. Deux Matelots font occupez à charger un Ballot, & dans l'esloignement il y a des Vailfeaux et des Barques¹¹⁰⁶ ».

La tendance religieuse de Charpentier est tout aussi réfrénée. Le recueil évince les expressions comme « religieusement » pour l'abolition des duels¹¹⁰⁷ ou encore « envers Dieu » à la « Mort de la Reine mere ». Dans le *Registre Journal*, Charpentier tissait une connexion particulière entre le peuple et la Religion lors de la convalescence du monarque en 1686 et en 1687¹¹⁰⁸. C'était un lien presque viscéral qui unissait les sujets à Dieu et bien évidemment à Sa Majesté par leurs « prieres accompagnées de gémissements et de larmes » avant que le Moderne ne nous dépeigne à la guérison du roi très chrétien, sous des traits redondants, la réjouissance universelle du peuple exaucé. Les descriptions des médailles renforcent le caractère liturgique

¹¹⁰¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 3.

¹¹⁰² *Ibid.*, p. 196.

¹¹⁰³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 août 1695.

¹¹⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 121.

¹¹⁰⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 février 1696.

¹¹⁰⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 262.

¹¹⁰⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 décembre 1694.

¹¹⁰⁸ *Ibid.*, 8 mars 1698.

de l'événement, Charpentier précisant que la « priere ardente » de la France était « selon l'expression de l'Écriture sainte » et traduisant *Deo conseruatori Principis* : « à la gloire de Dieu conservateur du Roy ». La première édition éclipse tous les détails que nous venons d'énoncer et transforme la première version en une légende beaucoup plus prosaïque : « Actions de grâces rendues à Dieu pour la conservation du Roy¹¹⁰⁹ ».

Quinault voit, quant à lui, l'émotivité propre à ses descriptions s'effacer. C'est le cas de la « tristesse qu'on voit resplendissante sur la figure » de la ville de Gand¹¹¹⁰ ainsi que du souverain « touché du zèle » de l'allégorie parisienne¹¹¹¹. La suppression de l'impatience royale « de pénétrer dans le cœur » de la Hollande confirme la valeur emblématique que nous lui avons auparavant accordée¹¹¹². Cette expression, par sa double lecture, est l'une des plus évocatrices du librettiste, d'où son inévitable amputation du discours officiel.

Après 1702, nous apprenons finalement, à travers une lettre de Blondel¹¹¹³ et grâce au *Registre Journal*¹¹¹⁴, qu'il était prévu, même si le projet n'aboutira jamais, que M. Simon traduise en latin de manière « fidele, claire et concise » le français de l'histoire métallique, prévoyant donc de congédier la langue nationale si chère aux Modernes. Les divers travaux entrepris à la suite de l'histoire métallique illustrent parfaitement cette orientation dans le sillage de la culture antique. En guise d'exemples, nous pouvons citer un écrit de M. Oudinet sur l'étymologie de « médaille », le « Discours sur les Inscriptions, l'origine des lettres et la manière d'écrire des anciens » de M. Pouchard ou encore, de manière encore plus flagrante, les « Réflexions sur la nécessité de lire les auteurs originaux et sur les faux préjugés des Modernes touchant l'Antiquité » de M. Couture pour lesquelles le président Bignon ajoutera qu'il n'est : « rien de plus sage ni de plus prudent que la conduite des Anciens¹¹¹⁵ ».

Au fil des années, la modernité se retrouve donc lentement mais sûrement chassée de la Petite Académie mais, comme Joseph Jacquot l'a remarqué, la confrontation des Anciens et des Modernes ne l'a pas profondément ébranlée pour autant¹¹¹⁶. L'éviction des Modernes dans

¹¹⁰⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 218.

¹¹¹⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 15 mai 1696.

¹¹¹¹ *Ibid.*, 18 mars 1698.

¹¹¹² *Ibid.*, 30 août 1695.

¹¹¹³ Claude Gros de Boze, *Papiers de Claude Gros de Boze, mémoires à l'Académie des Inscriptions*, Paris, BNF, NAF 3544, fol. 28.

¹¹¹⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 janvier 1702.

¹¹¹⁵ *Ibid.*, 23 août, 15 novembre 1701 et 25 avril 1702.

¹¹¹⁶ Jacquot Joseph, « La littérature et les médailles », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 24, 1972, pp. 201-213, p. 212.

le cadre de l'histoire métallique se révèle en réalité moins radicale que ne le laissait présager la direction générale empruntée par l'institution. Quand bien même la Querelle demeure en toile de fond, elle ne se manifeste qu'à de très rares occasions. Ces tensions idéologiques ne se révèlent pas uniquement sous le jour d'un frein à la création ce qui nous invite à interroger le bien-fondé des frontières qui séparent les deux camps.

2) Une histoire de compromis

a. La fertilité des débats ?

Il s'agit, dans un premier temps, de relativiser l'impact de la Querelle, en marge de l'Académie. Nous n'avons pas affaire à deux blocs soudés qui se font face sans aucune concession. Les mésententes s'avèrent courantes entre personnes du même bord, qui ne sont pas uniquement animées par une volonté de pourfendre leurs ennemis de pensée. Ces désaccords entre Anciens s'exprimaient déjà dans les lettres de Boileau à Racine. Alors que le dramaturge complimente La Chapelle le 21 mai 1692 qui, selon lui, « aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore imaginés¹¹¹⁷ », le satiriste critique légèrement le style de ses inscriptions : « Elles me paraissent toutes fort spirituelles mais je ne saurais pas lui mander pour cette fois ce que j'y trouve à redire¹¹¹⁸ ».

À l'heure du *Registre Journal*, nous avons souligné le manque de cohésion des Modernes. Tallemant, qui reprendra d'ailleurs les dernières notices de Charpentier, n'hésite pas à lui adresser quelques piques quand l'occasion se présente. Les classiques semblaient plus unis étant donné les amitiés qui les lient. Pourtant, il arrive qu'ils avancent une idée pour le même sujet, qu'ils s'opposent quand une proposition ne leur convient pas voire qu'ils nourrissent un esprit de compétition à l'égard de leurs camarades. Racine validera par exemple, le 27 août 1695, sa légende en réaction à celle de Renaudot pour les « Anglois repoussés au Canada ». La « Prise de Besançon » donnera lieu la même journée à une cascade d'inscriptions et ce uniquement de la part d'Anciens : « Mons. Dacier a proposé un mot de Virgile, *Medijs aquilonibus*, Mons. Racine, du mesme Virg. *Nec frigora tardant*. Mons. L'abbé Renaudot, *Nec*

¹¹¹⁷ Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, pp. 126-127.

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 71. (19 août 1687)

*Ignaua hyems. Et Mons. Despreaux, nequicquam sæuiente Hyeme*¹¹¹⁹ ». Renaudot élèvera la voix contre Boileau, le 22 juin 1694, lorsqu'il sera question de donner le nom latin du Ter. Une espèce d'émulation s'installe entre Turreil et Dacier qui, à plusieurs reprises, présentent leur pensée pour la même médaille voire suggèrent une idée identique. Le 17 mars 1696, ils apportent respectivement leurs devises pour les villes prises en 1646 et en 1654, de même que le 10 décembre 1697 où ils soumettent à l'assemblée, pour la « Prise d'Ath », exactement la même proposition. Une possible rivalité a pu s'instaurer entre ces hommes qui ont fait de la traduction leur spécialité, se disputant alors la place du meilleur traducteur.

Les tensions jusqu'à présent relevées ne sont pas celles qui retardent le plus l'avancée du projet métallique dans la mesure où ces délibérations, liées ou non à la Querelle et plus ou moins tumultueuses, ne se prolongent pas. En effet, ce sont des débats assez courts qui ne concernent souvent que deux, trois participants ou un seul académicien face à la décision unanime et irrévocable de l'entité institutionnelle. En réalité, la longueur des échanges au sujet d'une médaille est généralement proportionnelle au nombre de personnes qui y participent. La devise de la « Naissance du Roy » est validée en deux séances et une dizaine de jours pour trois participants. Il en va de même pour les duels idéologiques lorsque ceux-ci ne sont pas intégrés dans un débat plus large à l'exemple du litige entre Charpentier et Boileau sur la « Prise de Dunkerque » en 1646 qui commence le 13 décembre 1695 pour finir le 17 décembre de la même année. La « Prise des villes en 1645 » que se disputent Dacier et Tallemant n'apparaîtra quant à elle qu'à la séance du 9 août 1695. Il existe bien évidemment des exceptions comme le « Secours de Woerden » qui nécessitera six séances durant lesquelles Boileau, Dacier et Turreil s'opposeront.

Lorsque nous montons à quatre ou cinq membres, le nombre de réunions nécessaires à la résolution tend à augmenter. La « Prise d'Ypres » concernant Charpentier, Tallemant, Dacier et Turreil durera moins d'une semaine mais se conclura après trois sessions avant l'intervention de Pontchartrain le 27 septembre 1696. Nous retrouvons une situation similaire pour « Dunkerque » épargné par les bombes anglaises qui se déroulera avec quatre académiciens et en deux séances successives à partir du 5 mars 1697. Le temps de réalisation s'allonge à un mois pour la « Paix de Savoie », pour laquelle s'affronteront Charpentier, Tallemant, Dacier, Boileau et Racine, ainsi qu'à six mois pour la « Paix de Riswik ». La quantité de propositions se densifie puisque, au sujet du traité de 1697, Charpentier apportera

¹¹¹⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 29 mai 1696.

quatre devises alors que ce sera une médaille pour Racine et Tallemant, plus une légende, et une inscription pour Boileau et Bignon.

Les discussions autour de la protection de l'« Académie françoise » dépassent en durée toutes les autres car la devise trouvera sa forme définitive presque six ans après son introduction le 8 février 1695 par Jacques de Tournel. Malgré tout, sa longueur reste à mesurer puisque du 22 février 1695 à la conclusion, elle disparaîtra complètement des procès-verbaux suite à un premier dénouement, le 1^{er} mars 1695, quand la médaille de Despréaux sera acceptée par la Compagnie avant d'être totalement réformée par Tallemant et Bignon suite au rejet de Pontchartrain. Six séances en tout auront été nécessaires à sa création.

Le « Commencement du règne » est l'événement qui a demandé le plus de travail pour son élaboration étant donné sa complexité. L'ensemble des membres, à l'exception de Simon de La Loubère, auront pris part au projet. En 10 mois, il connaît deux grandes phases de délibérations après que Dacier l'eut initié : une première en mars-avril 1699, où cinq suggestions seront faites, et une seconde entre décembre de la même année et janvier 1700, lors de laquelle douze contributions seront proposées. Ce n'est peut-être pas le fait historique qui se sera le plus prolongé dans le temps mais il reste malgré tout le plus intense. Il est intéressant de noter que le problème posé par cette médaille remonte à bien plus loin que 1699 dans la mesure où Tallemant écrit que « cela a donné lieu à [en] parler encore¹¹²⁰ ». En huit assemblées, certains académiciens battront des records de participation comme Boileau et Tallemant qui feront part de neuf et huit propositions. L'abbé exprime d'ailleurs la difficulté de l'entreprise à la fin de la séance du 16 janvier 1700 : « Toutes ces pensées ont été examinées et contredites, et on n'a encore rien arrêté ». Les nombreux retours sur les médailles témoignent avant tout des problèmes de représentation que rencontrent les académiciens. C'est ce que met très bien en évidence Fabrice Charton pour l'élaboration de la médaille sur la « Mort de Louis XIII », qui nécessita cinq réunions afin d'éviter l'écueil de l'inconvenance¹¹²¹.

Les revers dont la création prend le plus de temps sont donc ceux où presque tous les membres participent, sans aucune distinction, même si parfois certaines inimitiés peuvent se glisser en arrière-plan. Nous pouvons rappeler l'affrontement entre Charpentier et Boileau pour la médaille de l'« Académie françoise ». Tallemant mentionne aussi, outre sa lassitude face aux débats qui s'éternisent à propos du « Commencement du règne », son agacement vis-à-vis de

¹¹²⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 mars 1699.

¹¹²¹ Fabrice Charton, *loc. cit.*

Dacier : « M. Dacier insistoit tousjours à ce qu'il a proposé ; après avoir bien débattu ces deux pensées, on a encore remis à en décider » puis dans un état d'esprit similaire « M. Dacier persistoit tousjours à ce qu'il avoit proposé¹¹²² ». Les délibérations autour de la « Paix de Savoie » partiront également d'un duel entre l'Ancien et le Moderne avant de s'élargir aux autres membres et perdre ainsi leur terreau idéologique. Ces tensions s'inscrivent dans un plus large dessein et finissent par s'effacer au profit de la production métallique.

Cette polyphonie n'est pourtant pas aisée à gérer dans la mesure où elle s'éparpille facilement et où certains consensus sont tout bonnement impossibles à obtenir d'où la nécessité de modérer l'effervescence par une action extérieure opérée par Bignon et surtout Pontchartrain. Bignon conclut par exemple les confrontations générales sur l'« Académie françoise », bien qu'il s'agisse de la même pensée que Tallemant, mais aussi sur le « Commencement du règne » avec sa légende *Francorum spes magna*. L'avis du ministre se révèle plus tranchant que celui de son neveu, mettant un terme aux débats sans fin lorsque l'institution n'arrive pas à trouver de solutions viables à ses conflits. Le 7 février 1696, il choisira la proposition de Despréaux pour la « Levée du siège de Woerden » au détriment de celles de Turreil et de Dacier tout comme le 27 novembre 1696 où il favorisera Charpentier plutôt que Boileau pour la médaille sur la « Prise de Gravelines ». Il achèvera définitivement le débat autour du « Commencement du règne » le 2 mars 1700, validant la légende de son neveu ainsi que l'exergue de Tallemant.

La lenteur des décisions prises, à la suite de discussions plus ou moins longues, nous pousse généralement à les considérer sous l'angle de la stérilité. Il serait néanmoins réducteur de les concevoir uniquement à travers ce prisme. Aux yeux du pouvoir, ces délibérations prolongées peuvent paraître futiles car mettant un frein à la publication du recueil. Le 17 mars 1699, l'abbé Bignon signale à la Compagnie deux lettres de la part de son oncle « dans lesquels il marquoit l'Impatience du Roy, pour la perfection de l'ouvrage de l'Academie, et qu'ainsy il falloit se haster de faire faire les copies de toutes les Descriptions, afin que chacun pust incessamment faire ses remarques pour mettre le tout en estat d'estre Imprimé ». Cette impatience compréhensible de la monarchie redouble le 4 décembre 1700 : « il estoit necessaire de presser un peu ce qui restoit de Description à faire parceque Monsieur Le Chancelier avoit promis au Roy pour ses Estrennes en 1702 le volume de son Histoire par Medailles, et que pour tenir sa parole, il falloit commencer l'Impression au mois de Juillet 1701 au plus tard ».

¹¹²² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 28 avril et 19 décembre 1699.

Si nous écartons les impératifs de publication qui imposent une prompte efficacité à l'institution, nous découvrirons des délibérations riches en contenu par les aspects qu'elles traitent et questionnent. La pluralité des voix offre tout d'abord au projet une multitude de visions possibles pour un même sujet qui laisse alors un vaste éventail de choix aux académiciens lorsque ceux-ci ne restent pas indécis et arrivent à clore les débats comme pour la « Prise d'Ypres » qui trouvera sa résolution le 4 septembre 1696 avec une institution se contentant du dessin de Dacier et de la légende apportée par Tallemant. La proposition d'un membre peut également avoir lieu en réaction à un refus de la part de l'Académie. À l'élaboration de la médaille sur la « Prise de St-Omer », la devise de Turreil ne saura pleinement satisfaire les attentes de la Compagnie¹¹²³. Despréaux rebondira immédiatement sur le rejet à vif tout en s'adaptant « à la pensée de Mons. De Turreil y adjoutant le nom de la victoire de Cassel ».

Remodeler les contributions écartées par l'institution s'avère être un phénomène assez commun, enrichissant la suggestion de base afin qu'elle corresponde aux attentes de l'Académie. Turreil réagira par rapport au *Cæli donum inexpectatum* (« Don inattendu du Ciel ») de Despréaux et présentera alors son *Cæli munus exoratum*¹¹²⁴ (« Présent du Ciel sollicité »). En ce qui concerne les devises, il se révèle extrêmement rare d'en trouver apportées de toutes pièces par le même académicien, telle la « Chambre de Justice » de Boileau¹¹²⁵. Ce sont davantage des morceaux de contribution qui se greffent à une seule et même médaille. Pour la « Conférence pour la Paix » en 1659, Racine fournira la légende et la base du type pendant que Charpentier avancera une partie de l'exergue tandis que, pour l'« Electeur de Trèves reftabli », une partie du dessin et de la légende, ensuite complétée par Charpentier, seront de Boileau et un morceau d'exergue de Renaudot¹¹²⁶. Les différents fragments pourraient alors être perçus comme l'alliage le plus raffiné qui soit, fusionnant dans l'ensemble cohérent qu'est la médaille. Bien avant l'intérêt personnel, il est question de trouver la proposition qui sera la plus appropriée au recueil.

Le souci de justesse s'exprime avant tout dans l'emploi d'arguments d'autorité, que nous avons déjà abordés, dans le but d'invalider ou non une suggestion, participant à donner du poids à l'idée personnelle d'un membre et à en assurer la conformité. Le doute que suscite

¹¹²³ *Ibid.*, 30 mars 1697.

¹¹²⁴ *Ibid.*, 22 décembre 1696.

¹¹²⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 63.

¹¹²⁶ *Ibid.*, pp. 53 et 18.

l'exactitude de certaines contributions pousse à la recherche de cette réponse qui saura mettre fin à l'incertitude. L'ensemble des arguments livresques, que livre le registre, pourrait d'ailleurs faire office de reconstitution partielle de la bibliothèque qui servit à la Compagnie. Pour la protection de l'« Académie françoise », trois autorités ont été mises à profit. Turreil s'appuie d'abord sur le vers 77 du livre III de l'*Énéide* virgilienne avant que Charpentier ne renforce la légitimité d'*Academia* avec des passages de Cicéron, probablement tirés de ses *Academica*, et que Despréaux ne revienne en s'inspirant du deuxième vers de l'Ode I d'Horace : *o et præsidium et dulce decus meum*¹¹²⁷. Les discussions plus courtes ne sont pas laissées en reste comme, le 18 février 1696, à propos du terme *oriens* que Charpentier défend à travers l'*Odyseus* d'Homère, que Renaudot a pris soin d'« apport(er) sur la table », terme également gravé sur une médaille d'Adrien¹¹²⁸. Les autorités étant combattues par d'autres, on fera finalement le choix de ne pas retenir *oriens*. Tallemant en viendra à citer un extrait de la *Guerre des Gaules*, en français puis en latin, pour l'expression *armis traditis* dont Despréaux questionne la « façon de parler bien latine¹¹²⁹ ».

Ces autorités témoignent à nouveau d'un attachement à l'antique dans la mesure où les académiciens se réfèrent avant tout aux médailles impériales de l'Antiquité et aux auteurs de textes anciens. Lorsque des sources plus contemporaines sont convoquées, elles le sont afin d'infirmer ou non les légendes latines. Les références romaines donnent du cachet aux propositions par la toile de fond qu'elles dressent. Les propositions exemptes d'autorité valable, suscitant alors la méfiance institutionnelle, sont immédiatement refoulées ce qui illustre une fois de plus cette volonté d'assurer un ouvrage aussi solide qu'incontestable dans ses fondements. Ce sera le cas de Dacier pour le secours de Woerden : « [il] avoit proposé *Woerden obsidioni erepta*, il l'a encore soutenu bon, mais comme il n'en a apporté aucune autorité formelle, on a résolu de s'en tenir à la manière ordinaire, *Woerden obsidione liberata*¹¹³⁰ ». Toujours dans cette optique de précision, la Compagnie en vient parfois à se dresser face aux décisions de Pontchartrain lorsque celles-ci ne lui semblent pas justifiées. Quand Pontchartrain repoussera « la nécessité de faire des Médailles » sur les ports, Tallemant défendra l'idée à travers un mémoire fondé sur celles d'empereurs romains afin de souligner leur importance et, quand le Chancelier fera des difficultés pour le mot *Fanum* dans les inscriptions de St-Omer et

¹¹²⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8, 22 et 26 février 1695.

¹¹²⁸ *Ibid.*, 18 février 1696.

¹¹²⁹ *Ibid.*, 13 août 1697.

¹¹³⁰ *Ibid.*, 17 janvier 1696.

de St-Guislain, Renaudot promettra « pour la première assemblée, une petite Dissertation sur ce sujet, pour estre montrée à Monsieur De Pontchartrain¹¹³¹ ».

Enfin, la longueur totale des débats constitue le moyen par excellence d'établir, ou plutôt de confirmer au fil des séances, les règles de composition de l'œuvre de métal, règles qui avaient émergé sous le ministère de Colbert, les prémices s'inscrivant dans sa correspondance avec Chapelain, puisque selon les dires de Tallemant dans la préface : « il n'y avoit encore aucune règle établie pour cette sorte de travail ». Nous prendrons soin de développer cet aspect intrinsèque à l'histoire métallique dans notre étude des transformations que celle-ci rencontrera de ses débuts à l'édition de 1723. Pour l'heure, l'approche ambivalente que nous pouvons faire des débats, à la fois stériles et fertiles, nous pousse à mesurer la limite affichée qui se dessinait auparavant entre Anciens et Modernes, plus fine et perméable qu'elle le laissait entrevoir.

b. Des frontières brouillées

Le divorce entre les deux camps n'est effectivement pas si contrasté, se manifestant déjà hors du cadre académique. Nous nous concentrerons sur les Anciens qui de temps à autre déploient des traits modernes, vu que l'Antiquité fait partie intégrante du paysage culturel français depuis la Renaissance et qu'il n'est donc pas aussi révélateur dans notre cas de nous attarder en détail sur les manières antiquisantes des Modernes. Chapelain entretenait une relation ambiguë avec les deux concepts dans la mesure où, animé par un classicisme, certes confus, dont sûrement Boileau n'avait pas conscience¹¹³², il coécrivit un ouvrage contre la pièce de Corneille, *Les Sentimens de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid*. Lorsqu'il émet une liste d'écrivains où il inclut les Modernes de la Petite Académie, c'est avant tout pour assurer la politique de Colbert. Ainsi, Charpentier « qui vaut autant & plus qu'un autre », Tallemant, Cassaigne et même Quinault, « Poète sans fond & sans art, mais d'un beau naturel qui touche bien les tendresses amoureuses », semblent avant tout pressentis par le protecteur des lettres afin de combler les attentes épideictiques du ministre¹¹³³.

¹¹³¹ *Ibid.*, 31 et 27 août 1697.

¹¹³² Georges Collas, *op. cit.*, p. 47.

¹¹³³ Jean Chapelain, « Liste de quelques gens de lettres françois vivans en 1662 composée par ordre de M. Colbert, par M. Chapelain », dans Desmolets (éd.), *Mémoires de littérature et d'histoire*, vol. 2, Paris, chez Simart, 1726, pp. 24, 42, 45 et 50.

Dacier et Turreil développent dans leurs travaux de traduction une certaine modernité qui ne relève pas des revendications des Modernes mais qui dessine un détachement vis-à-vis de la tradition sacrifiant généralement l'écriture originelle pour des raisons de bienséance et de style¹¹³⁴. Le linguiste converti et son épouse auront une approche originale de la traduction puisqu'ils tiennent aussi bien compte du public mondain que de la philologie des Lumières naissantes¹¹³⁵ et, d'après R. Bray, ils s'illustrent en tant que « savants philologues, non en écrivains à la recherche d'une inspiration ou d'une idéologie¹¹³⁶ ». Quant à l'avocat, il s'imposera par son approche novatrice qui rompt avec la réécriture en beau français des œuvres antiques, conservant alors aussi bien leur fond que leur forme¹¹³⁷.

Bien que Boileau condamne la galanterie mondaine, il n'a pas pourtant manqué d'être séduit par ce milieu où il a fait carrière¹¹³⁸. Joseph Pineau ajoute que le satiriste manifeste un certain modernisme par son mépris des pédants, le soutien qu'il apporte à plusieurs poètes de son temps dans son *Art poétique* et la place qu'il accorde à Molière et Racine en rien inférieurs à l'antique dont au fond il a une admiration raisonnée¹¹³⁹. Il se réconciliera avec Quinault en 1683 et entretiendra des relations plus ou moins amicales avec ce dernier¹¹⁴⁰. De plus, malgré son peu de goût pour la tragédie lyrique, Despréaux se lancera à contrecœur dans l'écriture d'un prologue en 1713. Ce fragment retrace dans son avertissement le moment où il vole au secours de son ami Racine, embarrassé par son projet de livret d'opéra, inachevé à ce jour, afin de satisfaire la demande de Madame de Montespan et de Madame de Thianges « lasses des opéras¹¹⁴¹ » de Quinault.

Malgré les différences flagrantes qui caractérisent les œuvres de Quinault et de Racine, il n'en demeure pas moins qu'elles se réconcilient sur le point qui a été souvent exploité pour les différencier : l'amour. Il s'avère commun d'opposer l'amour tendre et alambiqué du librettiste aux passions violentes de l'âme humaine dépeintes par le dramaturge, l'un encensant le triomphe d'amour pendant que l'autre en pointe les faiblesses¹¹⁴². Pourtant, la distinction apparaît beaucoup moins tranchée si nous nous reportons au travail de William S. Brooks qui

¹¹³⁴ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 72.

¹¹³⁵ Christine Dousset-Seiden et Jean-Philippe Gropserrin, *loc. cit.*, p. 19.

¹¹³⁶ Roger Zuber, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, A. Michel, 1995, p. 19.

¹¹³⁷ Georges Duhain, *op. cit.*, pp. 257-258.

¹¹³⁸ Joseph Pineau, *op. cit.*, pp. 126-127.

¹¹³⁹ *Ibid.*, p. 134.

¹¹⁴⁰ Étienne Gros, *op. cit.*, p. 173.

¹¹⁴¹ Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, vol. 2, pp. 125-128.

¹¹⁴² Pierre Robert, *op. cit.*, pp. 68-70.

relativise le nombre de fois où l'amour apparaît dans les pages d'un livret et son caractère insipide que lui reprochent ses détracteurs¹¹⁴³. Une certaine violence se dégage des pièces de Quinault, notamment à travers ses personnages féminins telle Démarate, dont la jalousie est aussi furieuse que destructrice quand elle apprend l'abandon de Pausanias, qui la pousse, en guise de vengeance, à lui souhaiter un sort pire que la mort¹¹⁴⁴. Il précisera également que le librettiste n'est autre que le devancier de Racine dans l'importance qu'il accorde aux émotions amoureuses¹¹⁴⁵. De surcroît, la langue employée par le Moderne dans ses livrets est placée sous le signe de la concision et du dépouillement afin de s'adapter à la musique de Lully, ce qui pourrait faire écho à la simplicité favorisée par les classiques¹¹⁴⁶.

La Querelle n'est pas toujours au centre des préoccupations académiques et peut aussi être l'objet d'un dépassement. Simon de La Loubère, Pierre Rainssant et Jacques de Turreil, qui se considère comme le fidèle serviteur du génie ancien¹¹⁴⁷, n'ont par exemple pas ouvertement pris part aux conflits. L'abbé Renaudot, qui s'investira dans la querelle d'Homère, sera dans les bonnes grâces de ses contemporains qu'ils soient Anciens ou Modernes même s'ils ne partagent pas forcément les mêmes valeurs que ce dernier¹¹⁴⁸. Enfin, la Querelle laisse un arrière-goût mitigé étant donné qu'aucun vainqueur n'émerge véritablement au fil des joutes. Les disputes autour de la langue des inscriptions illustrent parfaitement cette victoire en demi-teinte des Modernes qui réussissent à imposer le français sur les monuments du règne, français dont les Anciens feront usage pour la Galerie des Glaces, suite aux maladroites de Charpentier.

La limite floue entre Anciens et Modernes atteint inévitablement la Petite Académie où, dans leur contribution, les membres ne demeurent pas nécessairement attachés à leurs convictions. Les Modernes doivent tout d'abord rentrer dans les rangs classiques pour que leurs pensées soient acceptées. Charpentier et Tallemant se plient donc à l'impératif de brièveté, brièveté qui investit inévitablement leurs inscriptions, allant d'un à trois mots comme *Padus* et *Minerua paciferi* pour l'abbé ou la proposition de Charpentier pour la « Paix d'Italie », le 28 août 1696 : *Italia pacata* et *Rex pacis sequester*. Les deux hommes en présentent respectivement vingt-et-une et quinze qui ne comptent que deux mots. Cette concision suggère

¹¹⁴³ William S. Brooks, « Quinault Criticism, Boileau, and the Problem of Racine », *Actes de Las Vegas : Théorie dramatique, Théophile de Viau, Les Contes de Fées, Actes du XXII^e colloque de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature*, 1991, pp. 37-48, pp. 40-41.

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, pp. 41-42.

¹¹⁴⁵ Philippe Quinault, *Pausanias*, Genève, Droz, 2004, p. 46.

¹¹⁴⁶ Buford Norman, *loc. cit.*, p. 202.

¹¹⁴⁷ Georges Duhain, *op. cit.*, p. 258.

¹¹⁴⁸ Antoine Villien, *op. cit.*, p. 257.

également que l'emphase ne caractérise pas toujours leur plume, emphase qui d'ailleurs ne touche pas toutes les inscriptions de la Galerie des Glaces faites en français par Charpentier. « Les duels abolis », légende publiée dans le *Mercure Galant* de janvier 1685, sont plus sobres que ce que produiront Boileau et Racine¹¹⁴⁹. Ceux-ci reprennent en français l'inscription latine de Tallemant qu'ont décryptée Pierre Laurens et Florence Vuilleumier-Laurens : *SINGULARIUM CERTAMINUM FUROR COERCITUS*, « La fureur des duels arrêtée¹¹⁵⁰ ». Les Modernes proposent même davantage de médailles métaphoriques que de simples, au nombre de trois pour Tallemant et d'une pour Charpentier.

Charpentier ne se signale pas toujours par sa modernité étant donné qu'il s'attache à la notice de la deuxième médaille pour la « Naissance du Roy » alors qu'elle s'inspire des monnaies romaines comme il l'énonce lui-même : « on a imité en cela plusieurs médailles d'Auguste ou le signe du Capricorne marque la constellation où est né cet Empereur¹¹⁵¹ ». De plus, il devra retoucher sa notice sur la « Mort de la Reine mere », le 26 avril 1695, car « la Compagnie a trouvé qu'il prenoit de trop loin l'Eloge de cette Reyne ». Quant à Quinault, Josèphe Jacquot¹¹⁵² rapproche le type du « Passage du Rhin » de l'« Épître IV » de Boileau où le Rhin « appuyé d'une main sur son urne penchante [...] apprend qu'un héros, conduit par la victoire, / A de ses bords fameux flétri l'antique gloire » avant qu'il ne « cède au torrent qui l'entraîne [et que] seul, désespéré, pleurant ses vains efforts, [il] abandonne à Louis la victoire de ses bords¹¹⁵³ ».

L'inventivité n'est pas seulement l'apanage des Modernes puisqu'il arrive que les Anciens s'y prêtent. La devise de Turreil pour le « Roy protecteur de l'Académie françoise » paraît à la fois « noble et ingénieuse » avant que le dessin de l'île de Délos ne soit considéré comme « plus nouveau et plus propre au sujet » que les deux Muses de Boileau qui couronnent le buste royal¹¹⁵⁴. Avant de contenter l'Académie avec des autorités qui autorisent l'emploi de certaines formulations latines, Dacier se heurte par deux fois au doute de ses pairs pour *Mars in hostili sedens*, qui ne serait pas l'épithète ordinaire du dieu de la guerre, ainsi que *profligata*, « qui a parû nouveau en matiere d'inscription¹¹⁵⁵ ». Ces hésitations témoignent en soi de la mince démarcation entre originalité et imitation. D'après la Compagnie, même Racine tend à

¹¹⁴⁹ Florence Vuilleumier-Laurens et Pierre Laurens, *loc. cit.*, p. 2112.

¹¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 2094.

¹¹⁵¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 3 avril 1694.

¹¹⁵² Josèphe Jacquot, « Philippe Quinault : membre de la Petite Académie », p. 307.

¹¹⁵³ Nicolas Boileau, *Satires, Épîtres, Art poétique*, pp. 180-184.

¹¹⁵⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 février et 11 août 1695.

¹¹⁵⁵ *Ibid.*, 2 juillet 1697 et 23 juillet 1695.

la nouveauté, à l'occasion des « Villes remises sous obéissance du Roy » en 1663, avec *Serenitas*, le 17 juillet 1695.

Certains classiques égalent presque les Modernes en termes de longueur d'inscriptions. Renaudot suggérera une légende certes plus courte que celle de Charpentier pour le « mariage de Louise Marie » mais tout du moins prolixe : *Ludouica Maria Gonzaga Vladislas IV. Polonorum Regi collocata*¹¹⁵⁶. Boileau, pourtant porte-étendard des Anciens, en avancera les plus longues : *Leopoldus Dux Lotharingiae ob Ducatum Barenssem Regi se subijcit* ou *Julius Cardinalis Mazarinus et Ludouicus De Haro ad Bidassoam*¹¹⁵⁷. Pour la réception du « Roy d'Angleterre », la Compagnie ne manquera pas de souligner la dimension inappropriée de son exergue : « cela a encore paru trop long¹¹⁵⁸ ». Les projets de médailles simples prolifèrent chez Despréaux et Dacier, qui en cumulent quatre et six, dépassant nettement le nombre des Modernes.

Les références auxquelles s'attachent les Anciens ne sont pas, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, toujours d'ordre antique. Suite à la volonté de Dacier de reproduire historiquement le type de la « Conférence de la Paix », Coypel sera invité à se reporter à la tapisserie des Gobelins, réalisée sur ce thème, tandis que l'abbé Renaudot s'inspirera en partie d'une coutume française pour le « Commencement du règne » : « il representoit la victoire qui elevoit le Roy Enfant sur un Pavois, suivant l'ancienne manière des François lorsqu'ils avoient un nouveau Roy » avant d'invoquer l'« Idylle XXIV » de Théocrite « qui fait d'un Bouclier le Berceau d'Hercule Enfant¹¹⁵⁹ ». Ces attitudes paradoxales reflètent donc la perméabilité des frontières qui séparent Anciens et Modernes, ce qui nous pousse par conséquent à relativiser le triomphe des classiques.

Des éléments nous permettent effectivement de tempérer leur influence. Plusieurs séances se concluent sur l'absence de décisions franches quant aux contributions. Soit le verdict est reporté à plus tard, soit il n'est tout simplement pas rendu. Ce flou s'apparente davantage à un refus à demi-mot qu'à une véritable réflexion sur les propositions, quand bien même il arrive qu'elles soient reconsidérées en dehors des procès-verbaux, si nous nous reportons à l'édition de 1702. Les Modernes sont laissés sans réponse de la part de l'Académie au même titre que les Anciens, bien que Racine et Tournelle ne soient concernés que deux et cinq fois. Dacier et

¹¹⁵⁶ *Ibid.*, 8 février 1695.

¹¹⁵⁷ *Ibid.*, 5 décembre 1699 et 31 août 1697.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, 26 février 1696.

¹¹⁵⁹ *Ibid.*, 5 mars 1697 et 28 avril 1698.

Tallemant le sont à vingt-deux reprises, Boileau et Charpentier à treize et dix-neuf. Tallemant se démarque de ses pairs en validant, intégralement ou partiellement, dix de ses propositions « oubliées » contre quatre pour son adversaire Dacier, cinq pour Renaudot et Charpentier, deux pour Boileau et une pour Turreil et Racine.

Lors de la première publication, les contributions qui serviront de base aux médailles sont de nouveau dominées par Tallemant qui en fournira vingt-six au total face aux dix, treize et dix-huit contributions fragmentaires, de Racine, de Despréaux et de Dacier. Malgré le fait que Racine essuie le moins de rejets de la part de l'institution, Dacier en subit vingt-sept de plus que Tallemant. Le pourcentage d'acceptation de l'abbé pour l'édition de 1702 dépassera celui, dans les procès-verbaux, du dramaturge et ses vingt-quatre suggestions, approuvées au sein du recueil, surpasseront les vingt-deux de Dacier, qui sera d'ailleurs le plus atteint par les refus, soixante-neuf au total, témoignant à nouveau de l'importance primordiale de Tallemant dans les corrections de la version imprimée. Les Modernes dépassent également les Anciens par leur assiduité exemplaire et l'implication sans pareille de l'abbé dans ce projet qui équilibre voire supplée la disparition sénile de Charpentier, nouvelle et dernière figure du mouvement au sein de la Petite Académie. La modernité ouvre et clôt le recueil par les descriptions de Tallemant sur la « Naissance du Roy » et l'« Union de la France et de l'Espagne » sans oublier sa préface, démontrant d'une certaine manière la survivance des Modernes sur la scène institutionnelle.

Après 1702, l'Académie ne consacrera pas toutes ses réflexions à l'antiquité gréco-romaines. D'autres études émergeront en parallèle comme Morin qui, le 10 décembre 1712, répondra à la question « Pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent ? » ou l'abbé Anselme, le 20 avril 1714, qui dissertera sur les funérailles chinoises. La coexistence des deux camps, aux frontières si poreuses modifiera-t-elle en conséquence l'histoire métallique ? En outre la Querelle ainsi brouillée n'est plus tant un handicap à l'écriture qu'un moteur à une création originale par sa double nature. Le fait que Racine et Tallemant, qui réitéreront en 1700 la réconciliation déjà effective entre Perrault et Despréaux pour cesser les hostilités, ne serait-il pas finalement le signe d'une histoire d'entre-deux¹¹⁶⁰ ?

c. La naissance d'une histoire hybride

¹¹⁶⁰ Hubert Gillot, *op. cit.*, p. 487.

La présence d'esprits contraires en collaboration enrichit l'histoire par leurs concessions qui permettent de produire une œuvre cohérente. La porosité de la séparation entre les mouvements se répercute inéluctablement sur le livre des médailles, ce que nous avons déjà mis en lumière dans notre première partie, l'inspiration antique étant accompagnée du désir moderne de la dépasser. La coexistence de l'ancien et du nouveau se révèle sous bien d'autres aspects.

Les légendes considérées comme nouvelles ne sont pas systématiquement révoquées. *Serenitas* de Racine est conservée par l'Académie, malgré sa timide innovation, car elle « exprime si bien le calme qui succedâ à tous les malheurs de la Guerre Civile que l'on a résolu que M. Coypel la dessinerait¹¹⁶¹ ». C'était comme si le modèle antique n'était pas toujours à même d'exprimer pleinement la grandeur du règne louis-quatorzien, engendrant l'apparition de compromis avec l'introduction d'expressions qui tendent à l'invention. D'autres légendes, inscrites dans la modernité du fait de leur style, sont parfois retenues. Bien qu'elle n'apparaisse pas dans le recueil de 1702, *Victoria Catalonica maxima* sera approuvée dans les procès-verbaux, le 22 juin 1694, pour la « Bataille du Ter » alors que le superlatif *maxima* trahit une écriture enflée que fuient les Anciens. La Compagnie n'acceptera pas la légende *Triplex victoria* associée au dessin de Tallemant, « trois couronnes murales enlascées d'une branche de laurier¹¹⁶² », pour la « Prise de Landrecies, Condé et St-Guislain », prétextant, outre le caractère inapproprié de *Triplex* en ce sens-là, de son inutilité car trop redondante par rapport à son type. Cela n'empêchera pas l'Académie de reproduire cette formule dans le recueil à l'occasion de la « Bataille de Fribourg » dans la mesure où *TERGEMINA VICTORIA* encadre « trois trophées élevez sur trois montagnes¹¹⁶³ ». Sur quatre inscriptions où la France, *Gallia*, est personnifiée, Tallemant parviendra à en insérer la moitié de même que ses quatre représentations métalliques, toutes acceptées par la Compagnie. Cette spécificité du Moderne, qui se poursuit d'ailleurs dans la figure paternaliste du roi, *Pater Patriæ*, ne sera pas évincée par la Petite Académie étant donné qu'elle promeut la nation. Une telle permissivité de la part des Anciens est peut-être due à l'écho latin de ce titre honorifique porté par plusieurs empereurs romains.

La tolérance envers la modernité demeure plus évidente dans l'approbation d'inscriptions qui sont habituellement jugées trop longues. Tallemant obtiendra la validation de sa légende de sept mots pour la « Prise de St-Omer », même si elle disparaîtra de la première

¹¹⁶¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 juillet 1696.

¹¹⁶² *Ibid.*, 17 août 1697.

¹¹⁶³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 12.

édition, alors que celle de Renaudot au sujet du « Mariage de Louise Marie » sera gardée dans la mesure où il est parfois nécessaire de faire quelques concessions quand certaines légendes comprennent le nom de personnages historiques. Nous assistons également à l'effet inverse, une inscription qui s'allonge pour la publication de 1702 à l'exemple du « Festin fait au roi » après sa convalescence où nous passons de l'exergue *Lutetia felix*¹¹⁶⁴ à *REGIUM IN URBE EPULUM CIVIBUS PRÆSIDIUM ET MENSAM PRÆBENTIBUS*¹¹⁶⁵ (« le roi reçu et gardé par son peuple à l'hôtel de ville ») qui redouble presque la légende *REGIS ET POPULI AMOR MUTUUS* (« amour mutuel du roi et du peuple »). Nous notons une indulgence plus prononcée à l'égard des Anciens, ce qui nourrit cette impression de favoritisme à leur endroit car, quand l'inscription de Renaudot est officiellement conservée, celle de Tallemant s'efface et, quand Boileau et le Moderne s'opposent pour l'« Hommage du Duc de Lorraine » avec le même nombre important de mots, le satiriste l'emportera avec sa contribution en partie reprise¹¹⁶⁶. Aucune des propositions insuffisamment courtes de Charpentier ne bénéficiera *a posteriori* d'une quelconque reconsidération, éternel réprouvé de l'institution.

Pour les dessins, l'île de Délos proposée par Dacier finira, après quelques réserves car on « a trouvé qu'il falloit quelque chose de plus grave », par trouver son public le 19 février 1695 même si elle sera finalement remplacée en 1701 par le type de Bignon. L'exotisme des colonies américaines pourrait également être abordé sous le prisme de la nouveauté dans la mesure où ce sont des représentations inédites. L'intérêt pour l'étranger préexistait dans les monnaies gréco-romaines comme en témoigne son bestiaire. Le crocodile symbolisant l'Égypte¹¹⁶⁷ et une femme coiffée d'une tête d'éléphant l'Afrique¹¹⁶⁸, nous renvoient d'une certaine manière au castor canadien de l'histoire métallique, suggéré par Renaudot¹¹⁶⁹. Le Nouveau Monde offre la possibilité de se détacher de l'imagerie antique et, par cela même, de

¹¹⁶⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 mars 1698.

¹¹⁶⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 219.

¹¹⁶⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 5 décembre 1699.

¹¹⁶⁷ Sacra-moneta, *Les images du Crocodile sur les monnaies romaines* [en ligne], 2008. (page consultée le 19/02/19).

<http://www.sacra-moneta.com/Numismatique-romaine/Les-images-de-Crocodiles-sur-les-monnaies-romaines.html>

¹¹⁶⁸ Sacra-moneta, *Les images de l'Afrique sur les monnaies impériales romaines* [en ligne], 2008. (page consultée le 19/02/19).

<http://www.sacra-moneta.com/Numismatique-romaine/Les-images-de-l-Afrique-sur-les-monnaies-imperiales-romaines.html>

¹¹⁶⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 août 1695.

proposer une vision novatrice propre au Grand Siècle comme l'île de St-Christophe, personnifiée sous les traits d'une femme autochtone devant un champ de cannes à sucre¹¹⁷⁰.

L'audace de ces apparitions confirme une certaine tolérance des Anciens vis-à-vis de la modernité voire l'acceptation d'une coexistence. La médaille pour la protection de l'« Académie française » s'achève dans un premier temps sur une double approbation qui réconcilie les deux camps : « le sujet pouvoit bien mériter deux différentes medailles dont l'une estoit une Devise ingénieuse, et l'autre une médaille plus serieuse et plus grave¹¹⁷¹ ». Derechef, ce compromis entre passé et présent se ressent dans la légende de Tallemant pour le « Commencement du règne », le 16 janvier 1700 : « *Nova Virtus Imperij*. Ce mot de *Nova* ne blesse point le Regne passé et marque la grandeur de celui cy ». Les médailles mixtes, prédominantes, symbolisent la cohabitation de l'ancien et du moderne puisqu'elles « tiennent des Simples & des Metaphoriques » et peuvent associer un type antiquisant à une inscription historique, telles la « Prise de Landrecy, de Condé & Saint Guislain » et la « Bataille de Staffarde¹¹⁷² », ou directement mêler au dessin une espèce d'antique modernité à l'exemple de la « Prise de Limbourg » (fig. 22) où Pallas brandit son égide et une couronne murale devant la ville en éloignement ou encore Neptune sur son char marin de l'île de Cayenne (fig. 23) qui tient un étendard semé de fleurs de lys¹¹⁷³. Le monarque représenté à l'antique mais coiffé de sa perruque, comme pour la « Bataille de Caffel¹¹⁷⁴ » (fig. 24), participe à créer cet espace entre deux âges. La préface de Tallemant, qui sera ensuite examinée de près par Boileau¹¹⁷⁵, donne d'ores et déjà le ton composite de l'œuvre qui à la fois copie l'antique et souhaite le dépasser en palliant notamment « l'obscurité » des choses présentes dans les monnaies gréco-latines par l'explication des devises. Comme si l'histoire métallique était placée sous le signe de la fraternité, elle se clôt sur la coopération du satiriste et de l'abbé, fournissant le type et la description de l'« Union de la France et de l'Espagne¹¹⁷⁶ ».

¹¹⁷⁰ *Ibid.*, 20 avril 1700.

¹¹⁷¹ *Ibid.*, 1^{er} mars 1696.

¹¹⁷² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, pp. 41 et 230.

¹¹⁷³ *Ibid.*, pp. 146 et 158.

¹¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 161.

¹¹⁷⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 9 juillet 1701.

¹¹⁷⁶ *Ibid.*, 14 juin et 14 décembre 1701.



FIGURE 22



FIGURE 23



FIGURE 24

La Compagnie ne peut pas toujours reprendre l'idéal antique à l'identique dans la mesure où elle doit composer avec le présent du règne ce qui mène parfois à des adaptations qui ne se font pas nécessairement à l'avantage des Anciens. En premier lieu, nous pouvons mentionner les propos de Jordan Blondel sur les monnaies antiques retransposées à l'époque moderne, comme le dessin historique des « Revues » qui s'inspire d'un sesterce de Néron tout en étant remis au goût du jour, voire simplement rejetées par la Compagnie en raison de leur caractère inapproprié¹¹⁷⁷. Le traitement des villes, qui n'ont aucune représentation connue dans l'Antiquité, fait tout d'abord l'objet d'un réarrangement. Certes, elles imitent les monnaies antiques par leur allégorisation en femmes couronnées de tours, mais ne peuvent pas reproduire, pour des raisons religieuses, la distinction entre les cités par leur divinité principale, d'où l'utilisation de l'héraldique pour les différencier. Ces villes féminisées, tout en confirmant le croisement nécessaire des temporalités pour dire l'histoire du roi, montrent le caractère potentiellement inapproprié de l'antique qui n'arrive pas toujours à exprimer la modernité et finit par s'adapter pour exister. La préface précise bien qu'on trouve « presque tous les Symboles Antiques, dans le même sens qu'ils ont été autrefois employez », insinuant donc que ce n'est pas toujours le cas.

Les mots latins, lorsqu'ils ne connaissent pas de précédent dans l'Antiquité, comme *Remis*¹¹⁷⁸, ou ne peuvent convenir au règne, sont le terrain de compromis et subissent parfois une espèce d'actualisation. Les noms des villes nouvelles sont le problème essentiel sur lequel

¹¹⁷⁷ Jordan Blondel, « Les monnaies romaines aux sources des médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 77-105, pp. 84-87.

¹¹⁷⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 30 avril 1695.

s'affrontent les académiciens puisqu'elles ne possèdent aucunes transcriptions anciennes ce qui les contraint donc à composer avec une latinité plus actuelle. C'est le cas pour la « Prise de Stenay » où *Stenæum* sera finalement préférée dans le recueil à *Satenäium* car la seule orthographe dont nous disposons n'est autre que l'*Historiæ sui temporis* de Jacques-Auguste de Thou qui fait alors figure d'autorité¹¹⁷⁹ ou encore la « Prise de Palamos » dont le nom nécessitera la consultation de géographes modernes : Michel Antoine Baudrand et Filippo Ferrari dans leurs œuvres respectives *Geographia ordine litterarum disposita* et *Lexicon geographicum*¹¹⁸⁰.

Quand les termes deviennent trop problématiques et gênent donc l'avancée du projet, les académiciens choisissent de contourner la difficulté soit en les faisant disparaître, soit en tendant à l'invention. Le 3 juillet 1700, les membres se trouvent embarrassés par le lieu « Espouville » en Catalogne où les Espagnols ont été défaits « car il n'est pas dans les Cartes ny dans les Dictionnaires, apparemment parceque c'est quelque village peu connu [...] et si on ne peut marquer ce lieu précisément, il faudra mettre en latin près du Col de Bagnols, ce qui sera sans doute plus aisé ». Le mot « Wirtemberg » semble tout aussi difficile à traduire pour Tallemant qui hésite entre *Wittembergense* et *Wirtembergense*¹¹⁸¹. La Compagnie évitera la difficulté posée par le mot et se contentera de mettre simplement *Ad Phortzeimum*. Certaines libertés seront prises puisqu'on transpose au féminin ou au masculin des cités comme *Dola*, qui par ailleurs « ne connaît aucune équivoque relative au latin aussi bien ancien que modernisé¹¹⁸² ». En outre, pour rendre la lecture probablement plus abordable, d'autres villes ne reprennent pas leur base antique tel *Woerden*¹¹⁸³ dont l'Académie validera une première fois la forme avant qu'elle ne devienne *Wurda*¹¹⁸⁴ dans la première publication au lieu de *Laurium* ou *Laurum* comme l'indique la table de Peutinger.

Une autre option, plus rare, s'offre également à la Compagnie qui préfère parfois pencher pour le moyen terme, se refusant à trancher en faveur de l'Antiquité ou de la modernité, ce que nous trouvons à propos du Ter :

Selon Ptolomée ce fleuve estoit si bien designé par sa situation sous le nom de *Sambroca* qu'il luy paroissoit qu'on ne devoit pas balancer à l'appeler ainsy. Mons. l'abbé Renaudot au contraire qui avoit lû tous les bons auteurs qui ont fait des descriptions exactes de l'Espagne comme Pomponius Mela Varrerius et plusieurs

¹¹⁷⁹ *Ibid.*, 21 août 1696.

¹¹⁸⁰ *Ibid.*, 23 janvier 1700.

¹¹⁸¹ *Ibid.*, 2 août 1698.

¹¹⁸² *Ibid.*, 4 août 1696.

¹¹⁸³ *Ibid.*, 17 janvier 1696.

¹¹⁸⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 127.

autres, soutenait que ce fleuve doit être nommé *Thicis* ; après avoir bien agité les raisons de l'un et de l'autre, la Compagnie a jugé que les Anciens Geographes et les Modernes estoient si dissemblables dans leurs opinions, que de peur de causer quelque difficulté dans l'avenir touchant ce fleuve, Il estoit plus à propos de le nommer *Tera*, afin que l'on ne pût le confondre ny avec le Tech, ny avec la Ter¹¹⁸⁵.

La légende pour la protection de l'« Académie française » rencontre une hybridation similaire. *Academia* est associée au terme *Protector* qui n'est pas dans Cicéron mais que l'institution accepte, nous confortant dans l'idée d'une possible créativité de la part des académiciens pour s'adapter à leur temps : « Effectivement comme il n'y a aucun rapport des Charges, Emplois, de ce temps avec ceux de Rome, Il falloit être un peu moins scrupuleux sur le latin en ces occasions afin de se faire mieux entendre¹¹⁸⁶ ».

Les difficultés causées par la recherche de l'exactitude se poursuivront d'ailleurs après 1702, lors de la séance du 23 décembre 1704 rapportée par Gros de Boze :

On a disputé longtemps sur *Luzara* et *Ivraca*, termes que quelques uns de nos académiciens ont employés comme Latins sur les médailles qu'ils ont faites pour ces deux sujets. Ils prétendent que ces sortes de monuments étant de courts moyens d'instruire la postérité, les termes dont on s'y sert ne scauroient être ni assez clairs ni assez connus, et qu'ainsi *Luzara* et *Ivraca* étant les vrais et propres noms des Lieux dont on veut donner la Connaissance et que le peuple même n'ignore pas doivent être préférés à *Luceria* et à *Eporedia* qui sont seulement à la portée des gens de Lettres. De plus *Luzara* et *Ivraca* peuvent passer pour des noms vraiment Latins, puisque de bons Auteurs modernes les ont employés comme tels dans leurs ouvrages¹¹⁸⁷.

Ces allégations, tout en renvoyant à l'idée que l'histoire métallique cherche à abattre les limites sociales pour s'adresser à tous, trouveront bien évidemment l'exact contraire, promouvant le « genre sublime » des médailles dans l'imitation des Anciens, ces maîtres dont l'exemple ne peut être égalé par les autorités modernes. Malgré tout, cela confirme le caractère indécis de la latinité lorsqu'elle est confrontée à la réalité du règne. On essaye de s'approcher le plus possible de l'exactitude latine mais quand cela devient malaisé, le latin s'adapte.

Ainsi, la collaboration des deux partis n'est pas nécessairement un obstacle à la création. Au contraire, leur rencontre génère une alchimie particulière, et ce malgré les tensions présentes dans les débats, afin de nous délivrer une histoire croisée, entremêlée d'aspirations antithétiques. La cohésion des membres est essentielle à la gloire du monarque qu'ils se doivent de servir inconditionnellement. Au-delà des conflits et des individualités, le but premier de l'entreprise n'est autre que de satisfaire les attentes du monarque, d'où l'effacement progressif des traces particulières en faveur de l'institution et surtout du Roi-Soleil.

¹¹⁸⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 juin 1694.

¹¹⁸⁶ *Ibid.*, 22 février 1695.

¹¹⁸⁷ Claude Gros de Boze, *Minutes des procès-verbaux des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 1, Paris, BNF, Ms. Fr. 9411, fol. 162-163.

III. La disparition de l'institution derrière l'histoire du roi

1) L'effacement de l'auteur au profit de l'Académie

a. *Des viviers communs*

Nous avons précédemment pris soin de mettre en évidence les différences entre les académiciens. Nous chercherons au contraire ici à en souligner les similitudes, de façon à montrer l'effacement des individualités. Un certain nombre de critères réunit les membres de l'Académie jusqu'à ce que se dessine un profil type intrinsèque.

La capitale s'impose comme le creuset des affinités. Lorsque les académiciens ne sont pas déjà parisiens, ils finissent tous par le devenir. Deux raisons essentielles les poussent à rejoindre Paris : les études et la charge. Les étudiants provinciaux, avides de connaissances et de grandeurs, en représentent presque un quart tels Dacier qui ira y étudier, après la mort de son maître Tanneguy Le Fèvre, afin de poursuivre la carrière de son père¹¹⁸⁸, Félibien qui, à 14 ans, abandonnera Chartres pour « se rendre habile dans les sciences & dans les affaires¹¹⁸⁹ » ou encore Simon de La Loubère qui délaissera Toulouse pour les plaisirs mondains tout en se préparant au droit public¹¹⁹⁰. L'emploi poussera, quant à lui, Rainssant et Bourzeis vers la capitale, l'un afin d'exercer le métier de médecin¹¹⁹¹ tandis que l'autre suivra le duc de Liancourt au Palais du Louvre¹¹⁹².

Afin d'obtenir des postes de prestige, les académiciens ont profité de la faveur des Grands, se rapprochant d'eux-mêmes des salons littéraires et de la cour, à l'instar de Racine et de Despréaux, ou par l'intermédiaire d'une connaissance ou d'un proche à l'exemple de Renaudot qui sera introduit, grâce à son père, auprès de gens de qualité, gagnant notamment l'estime du prince de Condé et de Bossuet¹¹⁹³. En échange du service de leur plume, ils obtiennent protection et pension, que ce soit à travers l'éloge, le secrétariat ou le préceptorat. Presque tous les membres ont bénéficié du mécénat royal avant d'entrer à l'Académie des

¹¹⁸⁸ Tastet Tyrtée, *op. cit.*, vol. 4., p. 57.

¹¹⁸⁹ Jean-Pierre Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, vol. 2, Paris, Briasson, 1729, p. 343.

¹¹⁹⁰ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 25, p. 145.

¹¹⁹¹ *Ibid.*, vol. 35, p. 106.

¹¹⁹² *Ibid.*, vol. 5, p. 339.

¹¹⁹³ Jean-Christien-Ferdinand Hœfer, *op. cit.*, vol. 41, p. 997.

Inscriptions. Turreil et La Loubère se chargeront de l'instruction du comte Jérôme de Pontchartrain alors que Chapelain se consacrera, pendant dix-sept longues années, à l'éducation des fils du marquis de La Trousse qui en viendra à lui confier la gestion de ses affaires¹¹⁹⁴. Félibien et La Loubère s'attacheront un temps au secrétariat d'ambassade. Henri de Besset, lui, endossera le rôle de scribe auprès de Guillaume de Lamoignon avant d'entrer au service de François VIII, duc de La Rochefoucauld.

Les académiciens sont imprégnés de culture classique gréco-romaine, ayant suivi peu ou prou le même cursus, du collège à l'université. Nourris par les humanités, quel que soit l'établissement, ils partent tous avec un bagage culturel sensiblement identique à la conquête du succès social¹¹⁹⁵. Certains fréquentent d'ailleurs les mêmes établissements. Racine et Boileau seront éduqués au collège de Beauvais et au collège d'Harcourt alors que Renaudot soutiendra sa thèse de philosophie gréco-latine à celui d'Harcourt¹¹⁹⁶ et que Perrault se formera à celui de Beauvais¹¹⁹⁷.

La barrière assez floue entre panégyriste et érudit pousse également à considérer la majorité des académiciens comme savants au sens où ils possèdent une grande connaissance. En réalité, plus rares sont ceux qui font d'une pratique leur savoir. Ainsi, si nous nous reportons aux dires d'Alfred de Maury, Renaudot et Turreil se retrouvent au même niveau qu'un Charpentier ou un Cassagne. Au commencement de la Petite Académie, il décrit Chapelain comme un savant arbitre du beau style aux côtés de Bourzeis, « théologien érudit », Cassagne, « docteur en théologie », « traducteur de Cicéron et de Salluste, érudit pour son temps », et enfin Charpentier « considéré par ses contemporains comme un des plus profonds connaisseurs de l'antiquité, laborieux traducteur, qui s'efforçait de rendre en français des auteurs dont il n'a pu saisir ni la pensée ni le génie¹¹⁹⁸ ». L'estime savante qu'il accorde aux académiciens monte d'un cran lors de l'arrivée d'hommes de la trempe de Renaudot et de Turreil, passionnés par l'histoire et animés par l'étude sérieuse de l'archéologie et des lettres anciennes¹¹⁹⁹. Pourtant, cette séparation n'était pas aussi franche à l'époque, d'où cette érudition commune à presque tous les membres.

¹¹⁹⁴ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 2, p. 485.

¹¹⁹⁵ Nicolas Schapira, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle : Valentin Contrat. Une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 49.

Il parle même de « normalisation culturelle ».

¹¹⁹⁶ Eusèbe Renaudot, *Journal d'Eusèbe Renaudot*, Paris, BNF, Ms. Fr. 14348, fol. 2.

¹¹⁹⁷ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 32, p. 529.

¹¹⁹⁸ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 8.

¹¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 22.

Le travail de traduction entretient cette nébuleuse dans la mesure où, chez les lettrés, tout un chacun, de par son éducation, s'y est employé mais pas toujours avec la même application comme en témoignent les « Belles Infidèles ». Ce mouvement, qui cherche avant tout à moderniser le latin, considéré comme démodé, tout en atténuant sa vulgarité potentielle, se fait au détriment du texte original¹²⁰⁰. Aux yeux des contemporains, il paraît d'autant plus difficile de distinguer la science du traducteur, qui cherche à retranscrire avec exactitude la langue d'origine, de cette mode qui prend des libertés vis-à-vis des sources primaires dans la mesure où même Madame Dacier ne parvient pas à s'en détacher complètement¹²⁰¹. Emmanuel Bury souligne malgré tout ses tentatives pour rester fidèle à l'original qui se révèlent par exemple dans sa manière inédite d'aborder les passages scabreux¹²⁰².

Certaines professions s'avèrent plus susceptibles d'approvisionner la machine étatique en hommes cultivés. Marc Fumaroli nous apprend en évoquant Boileau et Perrault que « le milieu de greffiers et d'avocats du Parlement [...] fut la souche féconde de la bourgeoisie lettrée parisienne¹²⁰³ ». Les fonctions juridiques prédominent à la Petite Académie, comptant sept membres au total. Certains académiciens ne se sont pas automatiquement lancés dans ces carrières mais entretiennent néanmoins, par l'étude ou la famille, un lien étroit avec elles. Dacier, prédestiné au droit, suivra à regret des cours de jurisprudence, avant de changer d'orientation¹²⁰⁴ de même que La Loubère alors que l'abbé Bignon est le fils d'un avocat général au Parlement de Toulouse, office familial qui remonte à son grand-père Jérôme Bignon¹²⁰⁵.

Les lettrés du Grand Siècle sont issus d'un autre grand vivier : le milieu ecclésiastique. Six abbés intègrent en effet les rangs de l'institution. Racine faillit d'ailleurs entrer dans les ordres au même titre que ses pairs en se rendant à Uzès dans l'espoir d'un bénéfice¹²⁰⁶. André Blanc précise qu'il n'est pas rare que les hommes de lettres démunis embrassent ces carrières pour vivre dignement¹²⁰⁷. Le dramaturge finira malgré tout par obtenir le prieuré angevin qui appartenait à son oncle le Père Sconin¹²⁰⁸. L'éducation religieuse fait partie intégrante de

¹²⁰⁰ Henri Van Hoof, *Histoire de la traduction en occident*, Gembloux, Duculot, 1991, p. 48.

¹²⁰¹ *Ibid.*, p. 52.

¹²⁰² Emmanuel Bury, « Madame Dacier », dans Colette Nativel (dir.), *Femmes savantes, savoirs des femmes : du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Éditions Droz, 1999, pp. 209-220, pp. 218-219.

¹²⁰³ Marc Fumaroli, *loc. cit.*, p. 136.

¹²⁰⁴ Tastet Tyrtée, *op. cit.*, vol. 4, p. 57.

¹²⁰⁵ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 4, p. 502.

¹²⁰⁶ André Blanc, *op. cit.*, p. 83.

¹²⁰⁷ *Ibid.*, p. 54.

¹²⁰⁸ *Ibid.*, p. 92.

l'instruction, certains s'y adonnant plus que d'autres sans pour autant revêtir l'habit à l'exemple de Pavillon qui entamera des études théologiques avant d'endosser, 10 ans durant, la fonction d'avocat général au Parlement de Metz¹²⁰⁹. Finalement, seule une poignée d'académiciens s'éloigne du parcours habituel qui ouvre le chemin des lettres, que ce soit La Chapelle, Chapelain, Rainssant et Félibien, bien qu'ils assument des responsabilités connexes au pouvoir royal.

Enfin, l'élément le plus symptomatique qui caractérise les membres n'est autre que leur affiliation préalable au système académique, et *a fortiori* à l'Académie française pour quatorze d'entre eux. Cette particularité pourrait d'ailleurs correspondre à l'une des raisons principales pour laquelle ils ont été choisis. Le cas de Pierre Rainssant relève de l'exception mais sa position en tant que directeur au Cabinet des médailles du roi lui a probablement ouvert de droit les portes de la Petite Académie. Il existe malgré tout quelques exceptions comme Félibien, issu de l'Académie de peinture et de sculpture avant de devenir en 1671 le secrétaire de l'Académie royale d'Architecture. Certains ont réussi à intégrer d'autres institutions par la suite. Renaudot entrera à l'*Academia della Cruzca*, quand, pour Bignon, ce sera l'Académie des Sciences et La Loubère prendra la tête de l'Académie des Jeux floraux. Des schémas inverses existent par ailleurs tels Claude Gros de Boze qui accèdera à l'Académie française six ans après son introduction à l'Académie des Inscriptions et Henri de Besset qui rejoindra l'Académie des Sciences, au moment de son intronisation dans la Compagnie. Le portrait général de l'académicien type ainsi révélé, domine la diversité des parcours et des histoires personnelles, prémisse de la disparition auctoriale.

b. Le bannissement du « je »

En deçà des procès-verbaux, la première personne du singulier, voire du pluriel, conserve sa place, que ce soit dans les *Mémoires* de Charles Perrault ou le manuscrit de Londres. Le conteur déclare que la réalisation de la médaille pour l'« Alliance des Suisses » « fut le travail dont s'occupa notre naissante Académie » ou encore qu'il est à l'origine des inscriptions pour les tapisseries : « J'observerai seulement que toutes les devises sont de moi¹²¹⁰ ». Le genre

¹²⁰⁹ Louis-Gabriel Michaud, *op. cit.*, vol. 32, p. 323.

¹²¹⁰ Charles Perrault, *op. cit.*, pp. 30-31.

biographique reste malgré tout propice à l'expression personnelle ce qui est moins le cas du manuscrit de Londres.

Un « je » protéiforme s'y manifeste malgré tout, ne désignant pas seulement un mais bien plusieurs auteurs. Josèphe Jacquot en a identifié un certain nombre : Tallemant qui apporte des détails à modifier pour l'esquisse de Racine à propos des « Fortifications de Dunkerque », mais aussi Pontchartrain qui échange avec le graveur Breton, concernant le dessin du « Roy tenant le sceau », et Turreil qui a griffonné au charbon le « Combat de Steinkerque » où, au milieu du champ de bataille, un soldat en menace un autre de la pointe de son épée¹²¹¹. Nous pouvons également supposer que La Chapelle, en tant que secrétaire, incarne principalement la première personne anonyme dont l'occurrence est la plus élevée, celle qui se charge d'envoyer les esquisses à Le Clerc, de rédiger et de transmettre le courrier académique¹²¹².

À aucun moment, la première personne du singulier n'est directement employée dans le *Registre Journal* de 1694 à 1701. Tallemant recourt toujours à la troisième personne pour se désigner, comme à la séance du 27 août 1697 : « Monsieur L'abbé Tallemant a apporté deux Desseins de médailles que M. Rottier graveur luy avoit fait voir, l'un sur la prise De St-Omer, l'autre sur la Bataille de St-Denis ». Même les quelques dissertations éparpillées dans les rapports n'en comportent pas, tel le mémoire de Renaudot sur le terme *fanum*, retranscrit par le Moderne dans son rapport du 3 septembre 1697. Seuls finalement les citations d'auteur, comme pour Pellisson le 2 juillet 1697, et certains billets retranscrits, à l'exemple de la lettre de Pavillon le 2 mai 1699, la réintroduisent, en marge des discussions académiques. Après la publication de la première édition, le « je » refait une timide apparition dans les réflexions érudites de certains membres, bien que le secrétaire conserve la manière impersonnelle de se dire. Ce retour est encouragé par des travaux qui se font désormais à titre individuel, chaque membre récupérant alors d'une certaine manière son expression particulière. Dans ses brouillons, Claude Gros de Boze s'exprime parfois à la première personne : « Le Cour de Molle etoit parvenu depuis quelquetems a M. Boutard, et comme je ne l'ai pas encore trouvé en etat d'y satisfaire, on a renouvelé la contestation qui s'etoit desja elevée deux fois au sujet des differents sens que peuvent avoir ces mots abreges, S. C. *Servatûs consulto*¹²¹³ ».

¹²¹¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2 et 3, pp. 235, 239 et 547.

¹²¹² *Ibid.*, vol. 1 et 2, pp. 122 et 82.

¹²¹³ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, vol. 1, fol. 338. (18 février 1707)

Au sein du recueil, l'absence d'énonciation individuelle propre aux procès-verbaux se poursuit. Il s'agit d'une nouvelle singularité spécifique à notre livre dans la mesure où cette énonciation fait d'ordinaire partie intégrante du discours historiographique aussi bien antique que contemporain. En effet, Guy Lachenaud insiste sur le caractère essentiel du « je » auctorial dans les préfaces des historiens anciens, ce seuil presque autobiographique où l'auteur révèle la naissance de sa vocation ainsi que ses préoccupations littéraires¹²¹⁴. Salluste commence ainsi son cinquième paragraphe : *Bellum scripturus sum, quod populus Romanus cum Iugurtha rege Numidarum gessit* (« Je me propose d'écrire la guerre que le peuple romain fit contre le roi des Numides, Jugurtha¹²¹⁵ »). Mézeray énumère la composition de son *Histoire de France* : « J'ay mis les portraits des Rois au devant de leurs vies. En fuite des Rois j'ay mis leurs Medailles : Et vis-à-vis de ces Medailles leur explication : hormis que dans la premiere Race je les ay enchassées dans le discours, parce qu'il n'y en a qu'une en chaque Roy¹²¹⁶ ». La présence narrative investit aussi les ouvrages de numismatique avec notamment Jacques de Bie qui s'attache personnellement à expliquer, dans son avant-propos, les raisons l'ayant poussé à écrire *Les Familles de la France illustrées par les monumens des médailles anciennes et modernes*.

Les traces de l'écrivain ne se limitent généralement pas à l'espace préfaciel et débordent sur le récit des faits jusqu'à parfois même, par leur omniprésence, prendre le pas sur l'histoire. L'Antiquité nous en offre un certain nombre d'exemples. Nous pouvons citer le recueil anonyme de l'*Histoire Auguste* où le « je » se manifeste fréquemment afin d'appuyer un ressenti ou une opinion de même que l'*Histoire romaine* de Tite-Live. Ce dernier nous fait part de ses suppositions quant aux bruits qui ont couru à la mort de Romulus ainsi qu'à l'union des Tarquins avec les *Tulliae* : *Forte ita inciderat ne duo uilenta ingenia matrimonio iungerentur fortune, credo, populi Romani* (« Mais le hasard, et aussi, je pense, la fortune du peuple romain voulurent que le mariage ne réunisse pas dans la même destinée les deux naturels violents¹²¹⁷ »). Les perpétuels recours au discours direct dans l'historiographie encouragent aussi les manifestations de la première personne.

La recherche l'introduit même entre ses lignes. Jean-Baptiste Le Ménéstrier nous délivre par moment sa pensée savante dans ses *Médales illustrées des anciens empereurs et impératrices de Rome*. Sous une médaille de Trajan, il remet en cause l'avis de « ceux qui

¹²¹⁴ Guy Lachenaud, *op. cit.*, pp. 67-69.

¹²¹⁵ Salluste, « La guerre de Jugurtha », *op. cit.*, V, p. 134.

¹²¹⁶ François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, vol. 1, préface.

¹²¹⁷ Tite-Live, *Histoire romaine*, vol. 1, I, 16 et 46, pp. 27 et 75.

voyaient des ponts aux revers des medales de ce Prince » et les associaient toujours à celui du Danube ou lorsqu'il conclut certaines descriptions sur une médaille analogue en sa possession¹²¹⁸. Pierre Bizot se permet également quelques apparitions à l'intérieur de l'*Histoire métallique de la République de Hollande*, exposant ses choix de narration : « je n'ay point parlé depuis la levée du blocus de Cambray en 1581. Afin de ne pas interrompre les dernieres actions de la vie du Duc d'Alençon¹²¹⁹ ». Nous pouvons malgré tout remarquer que l'*Histoire du roy Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, jetons, inscriptions* annonce la disparition du « je » dans la mesure où il s'ouvre ainsi : « Claude François Menestrier de la Compagnie de Jesus offre avec un Profond Respect le modèle d'un héros achevé ».

Les histoires royales, calquées sur le modèle antique, n'échappent pas à la règle. Ainsi, Du Haillan s'empare de la dernière page de son ouvrage *De l'Estat et succez des affaires de France* pour développer sa réponse métahistorique à de potentielles critiques¹²²⁰ pendant que Paul Pellisson-Fontanier, dans son histoire du Roi-Soleil, se fait témoin des événements lors de l'affaire du pavillon¹²²¹. Les passages historiques que Racine transmet à Boileau dans leur correspondance sont ponctués de sa présence, notamment pour le siège de Mons : « Je voyais l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin en vérité ; mais j'avais de fort bonnes lunettes, que je ne pouvais presque tenir fermes, tant le cœur me battait à voir tant de braves gens dans le péril¹²²² ».

L'œuvre, pourtant collective, que représentent *Les Triomphes de Louis le Juste* intègre l'auteur-narrateur dans ses préfaces et ses parties. Les épigrammes de Corneille dans « Louis le Juste Combattant » le confirment : « L'orgueil de tant de forts sous mon Roy l'humilie¹²²³ ». « Mais ie depasse les bornes, le reste est de l'Histoire¹²²⁴ » nous apprend Henri Estienne tandis que René Bary engage « La vie triomphante de Louis le Juste » ainsi : « Je fçay bien que l'Histoire d'un Grand Prince demande un grand Autheur, Que celle de LOUIS LE IUSTE merite les plus belles Plumes du monde¹²²⁵ ». Ce dernier s'offrira même le luxe de récupérer à son compte l'éloge mortuaire de son roi, refermant le recueil sur le pronom personnel qui l'avait

¹²¹⁸ Jean-Baptiste le Ménestrier, *op. cit.*, pp. 110 et 115.

¹²¹⁹ Pierre Bizot, *op. cit.*, p. 53.

¹²²⁰ Claude-François Ménestrier, *op. cit.*, p. 145.

¹²²¹ Paul Pellisson-Fontanier, *op. cit.*, p. 107.

¹²²² Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, p. 111. (3 avril 1691)

¹²²³ Pierre Corneille, « Le pas de Suze », dans Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII du nom, roy de France et de Navarre*, Paris, Imprimerie Royale, 1649, p. 42.

¹²²⁴ Henri Estienne, *loc. cit.*, p. 36.

¹²²⁵ René Bary, *loc. cit.*, p. 1.

ouvert, et ce dès l'épître dédicatoire de Jean Valdor. Nous retrouvons ici le caractère polymorphe qu'empruntait la première personne dans le manuscrit de Londres avant qu'il ne s'efface du *Registre Journal*, symbolisant la nature hétérogène de l'ouvrage, où la compilation d'auteurs échappe au cadre académique de l'histoire métallique.

Cette conception traditionnelle de l'historiographie, voire des livres de médailles, s'oppose donc radicalement à notre œuvre, caractérisée par la discrétion de ses auteurs, dont l'expression personnelle est progressivement rendue invisible, rejoignant d'ailleurs l'effacement des réflexions métahistoriques et des digressions. Les manifestations individuelles ainsi chassées du discours, du « je », nous passons au « on ».

c. *L'autorité impersonnelle des procès-verbaux*

Il paraît, dans un premier temps, intéressant de relever les traces préliminaires de cette autorité dans les « Projets pour le Médailler de Louis XIV, avec les desseins de Seb. Le Clerc, et des nottes du roi, des ministres et de l'Académie royale des Inscriptions ». La première personne possède tout d'abord une identité confuse étant donné qu'elle n'est pas toujours identifiable, comme celle de la « Prise de Piombino et Portolongone » qui propose le type d'une Italie étonnée de voir la victoire ou encore celle qui avance un mot plus à propos pour l'exergue d'une médaille sur le roi gouvernant par lui-même¹²²⁶. De plus, nous ne pouvons pas affirmer à coup sûr que La Chapelle se charge de la transmission des esquisses à Le Clerc dans la mesure où c'est Tallemant qui le fera pour Dunkerque fortifié¹²²⁷. Le « je » du manuscrit donne donc ici le ton du *Registre Journal* tout en s'éloignant, par son caractère indéfinissable, de celui des *Triumphes* où chaque pronom personnel renvoyait à un auteur spécifique. La majorité des contributions ne sont d'ailleurs pas clairement rattachées à des plumes particulières. Un « on » émerge même à l'occasion de la « Levée du siège d'Oudenarde¹²²⁸ ».

Le pronom indéfini qui se développe dans les pages des procès-verbaux se sépare en deux catégories somme toute assez délicates à distinguer : d'une part, la décision unanime et majoritaire, qui clôt généralement les séances, et, d'autre part, un individu masqué qui partage sa pensée avec l'institution. Dans le premier cas, il fait office d'autorité intermédiaire entre les

¹²²⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1 et 2, pp. 62 et 143.

¹²²⁷ *Ibid.*, vol. 2, p. 234.

¹²²⁸ *Ibid.*, vol. 3, p. 300.

propositions singulières et le pouvoir ministériel. Il lit, relit, interroge, modifie, rejette, remet à plus tard et enfin arrête les contributions retenues. Il régit donc le bon déroulement des séances avant même l'intervention de Pontchartrain.

Le « on » se présente généralement sous la forme d'un groupe uni face à un seul académicien. Le 22 juin 1694, il se confronte à la revendication de Charpentier qui conteste le type proposé par Boileau : « On luy a respondu que bien que l'Inscription semblast invoquer une Dedicace, cette Dedicace estoit le plus souvent pour l'Empereur [...] Et Messieurs ont tous l'un apres l'autre agité cette question, et il a demeuré pour constant que le dessein d'hercule pour cette Bataille estoit convenable ». La Compagnie transforme ou évacue les idées qui ne conviennent pas, comme celle de La Chapelle pour la description de la « Paix des Pyrénées » qui sera remplacée par une autre notice anonyme, le 17 août 1694, ou encore la légende de Renaudot, *Noui Regni vigor et fulgor*, qui finira rognée : « on a resolu de mettre seulement *Noui Regni fulgor*¹²²⁹ ». La proposition acceptée perd d'une certaine manière son essence première pour que finalement l'identité de l'auteur se trouve recouverte par celle de l'Académie, personnifiée dans le pronom. Ses décisions font alors office de loi, tranchant ou non à l'avantage d'une suggestion par rapport à une autre telle l'inscription de Boileau pour l'« Union de la France et de l'Espagne » qui sera préférée à celle de Tallemant, *Concordiæ domus augustæ*¹²³⁰.

Cette figure de l'académicien seul contre tous n'est pourtant pas la seule configuration possible. Il existe en effet des débats que nous pourrions qualifier d'impersonnels dans la mesure où aucun nom n'est mentionné lorsque deux partis s'affrontent. Pour l'hyménée de Louise-Marie, « la plupart de Messieurs trouvoient que ce mariage ne respondoit pas à la grande Idée que donnoient ces paroles [...] ; Quelques uns neantmoins insistoient alleguant qu'il ne se trouve a cela que la vérité¹²³¹ ». Vingt-cinq jours plus tard, nous rencontrerons une disposition similaire pour la question que soulève *Legio* : « On pretendoit donc que le mot de *Legio* ne se pouvoit dire d'un Regiment d'Infanterie et de Cavalerie [...] mais on a respondu a cela que bien qu'il y eust quelques cavaliers dans les Legions, Elles passoient neantmoins pour des corps d'Infanterie distingués de la Cavalerie ». L'ensemble de la dispute à propos du « Port de Toulon » en vient même à totalement s'éclipser le 9 décembre 1698, les participants n'étant

¹²²⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 6 août 1695.

¹²³⁰ *Ibid.*, 14 décembre 1700.

¹²³¹ *Ibid.*, 1^{er} février 1695.

pas nommés à l'exception de Turreil qui lance les délibérations avec le terme *custos*. Seule l'expression « après avoir bien débattu toutes les différentes raisons » en retrace l'ellipse.

Le pronom indéfini peut finalement qualifier l'intégralité de l'institution, nous menant donc à une pensée unique du groupe d'auteurs, aussi bien anonyme qu'uniforme. Il arrive que les membres se rejoignent dans une espèce de communion lorsqu'une contribution remporte l'unanimité, ce que n'hésite pas à souligner l'abbé Tallemant dans ses rapports. Charpentier, le 15 janvier 1695, avait suggéré *fidelitas* à la place de *fides* si bien que « toute la Compagnie a esté de son avis » de même que Racine, le 13 juillet 1694, qui avance une inscription pour la défaite anglaise à Brest que « toute la Compagnie a applaudi ». La volonté d'unité académique se révèle distinctement au moment des vœux de janvier : « Toute la Compagnie a souhaité une heureuse année a Monsieur L'abbé Bignon, et Tous les Messieurs se sont mutuellement renouvelés les assurances d'une union et d'une amitié parfaite¹²³² ». La formule la plus représentative de ce phénomène n'est autre que « Le Type, la Legende, et l'Exergue ont esté approuvez tout d'une voix » quand Tallemant valide sa devise à l'occasion de la « victoire du chevalier Baërt sur les Hollandais » en 1694¹²³³.

De nombreuses propositions, si ce n'est la majorité, demeurent sans nom. À moins que ce ne soit le fruit d'une contribution commune après de longs débats impersonnels, comme la réception du « Roy d'Angleterre » qui, après plusieurs délibérations, combine les contributions de Boileau et de Charpentier et revêt paradoxalement une forme encore plus longue que celles des deux membres quand bien même on le leur avait auparavant reproché¹²³⁴. L'identité de l'auteur est effacée soit au profit de l'Académie, soit par mégarde, due à une maladresse du secrétaire. Ainsi, le « on » récupère à son compte la participation de ses membres à partir du moment où ils énoncent leur pensée. Le pronom indéfini « quelqu'un » confirme l'anonymat qui touche l'académicien désormais inconnu, dont l'idée était « de mettre *Matri Optimæ*¹²³⁵ ».

La dépossession se matérialise également par ce que Jean-Pascal Lassire appelle un « recyclage » de propositions qui effacent le créateur à leur origine¹²³⁶. Des déplacements et des reprises voient alors le jour que ce soit le *Salus Alsatiæ* du 6 juillet 1696, qui prend pour modèle le *Salus Italiæ* de Racine ainsi que le *Salus Europæ* de Tallemant¹²³⁷, ou *De Hispanis*

¹²³² *Ibid.*, 4 janvier 1695.

¹²³³ *Ibid.*, 15 janvier 1701.

¹²³⁴ *Ibid.*, 7 juin 1698.

¹²³⁵ *Ibid.*, 11 mai 1694 et 14 juillet 1696.

¹²³⁶ Jean-Pascal Lassire, *op. cit.*, p. 50.

¹²³⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 23 mars et 3 décembre 1697.

ad Pylas Baleolenses qui reprend ce que le Moderne avait soumis pour l'écu de la « Prise de Carthagene » : *De hispanis in nouo orbe*¹²³⁸. La Compagnie finit même par adopter les formules qu'elle-même avait déjà énoncées tel le participe parfait *occupatus, a, um*. En à peine deux jours, on l'avancera aussi bien pour la « Campagne de 1675 » (*Catalonia occupata*) que les « Prises du Cap de Quiero et de Castillon » (*Extrema Celtiberia occupata*)¹²³⁹.

La possibilité qu'un académicien se cache derrière certains pronoms indéfinis « on » s'avère être une hypothèse, certes difficile à prouver, mais pas totalement impossible à démontrer si nous prenons appui sur le style et les sujets de prédilection de chaque membre. Nous resterons malgré tout dans le cadre d'assertions des plus fragiles étant donné la tendance globale à filtrer ce qui est personnel.

Les thématiques qui animent les écrivains pourraient être une première piste. Il ne serait pas impossible que Jacques de Turreil, auteur d'un ouvrage sur la jurisprudence, se soit lancé dans l'élaboration de certaines médailles et notices sur ce thème, d'autant plus qu'il se plaît à souligner dans ses propositions le caractère légitime des actions royales. Ainsi, il pourrait être l'auteur de la légende pour la « Campagne de M. DC. LXVII », *JUS AUGUSTÆ CONJUGIS VINDICATUM* (« Le droit de l'épouse revendiqué »), surtout si l'on considère son attachement à la « Prise d'Oudenarde » lors de cette même conquête¹²⁴⁰. Jean-Pascal Lassire avait également émis l'idée que la devise pour la « Colonie de Madagascar » avait été réalisée par Charpentier¹²⁴¹. Étant à l'origine du *Discours d'un fidèle sujet du roi touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes orientales*, il ne serait guère étonnant que le Moderne se soit particulièrement investi dans ce haut fait, peut-être même jusque dans sa description, haut fait pour lequel il aura déjà fourni les vers qui accompagnent la médaille du manuscrit de Chantilly¹²⁴².

Les Modernes ont peut-être activement participé à la légende, à la limite du pompeux, du seul type où une femme est représentée à cheval : *REGINA SUECORUM IN URBEM REGIE EXCEPTA*, littéralement « la reine de Suède royalement reçue en ville¹²⁴³ ». Charpentier, auteur de la notice, se permettra même de traduire *REGIE* par « avec une magnificence royale ». La légende *GALLIA FELIX* de l'« Assiduité du Roy à ses Confeils » nous renvoie à l'intérêt

¹²³⁸ *Ibid.*, 3 juillet 1700 et 20 août 1697.

¹²³⁹ *Ibid.*, 10 et 13 juillet 1700.

¹²⁴⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 95.

¹²⁴¹ Jean-Pascal Lassire, *op. cit.*, p. 31.

¹²⁴² Jacques Vanuxem, *op. cit.*, p. 258.

¹²⁴³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 43.

qu'accorde Tallemant à la France dans ses contributions tandis que la « Pyramide élevée à Rome », à la longueur considérable et l'écriture enflée, nous ramène à Charpentier : *OB NEFANDUM SCELUS A CORSIS EDITUM IN ORATOREM REGIS FRANCORUM* traduit « Monument élevé pour l'expiation de l'horrible attentat commis par les Corses, contre l'Ambassadeur de France¹²⁴⁴ ». Des parallèles se tissent aussi entre la représentation historique du champ de « Bataille de Leuze¹²⁴⁵ » et celle de Turreil pour la « Bataille de Stenkerque », réalisée au temps du manuscrit de Londres, ou la proposition originale de Dacier pour le « Combat de Ladembourg » : « un cavalier qui passe un fleuve en courant et qui tient l'estendard de France ; dans l'Esloignement quelques Troupes qui fuyent¹²⁴⁶ ».

Adeptes de la violence langagière, Despréaux s'est peut-être chargé de la légende relative à la « Bataille de Lens » : « On a fait quelque difficulté sur la legende *Legionum Hispanicarum reliquiae deletae*. On avait voulu exprimer par ces mots que le reste de l'Infanterie Espagnole avoit esté entierement défait¹²⁴⁷ ». Le terme *deletae* a une connotation encore plus cruelle que celle avancée dans le registre car écho à une destruction. Il serait alors plus juste de dire que « les restes de l'armée des Espagnols ont été anéantis ». La violence de l'Ancien s'inscrivait déjà au cœur d'autres médailles telles *Dunkerca ab infandis ignibus servata* (« Dunkerque préservé des flammes abominables ») ou *Batauis verus dolor*¹²⁴⁸ (« Une véritable douleur pour les Hollandais »).

La médaille de la « Prise de Bouchain » (fig. 25) rappelle, quant à elle, l'univers mythologique auquel se complaît Racine¹²⁴⁹. Sont figurés, sous l'inscription *HOSTES VIDENTE ET PERTERRITO* (à la vue de l'ennemi épouvanté), Persée qui protège l'allégorie urbaine en brandissant Méduse décapitée face au soldat sidéré. La dramatisation du type est palpable et nous renvoie immanquablement au dessin de la « Prise de Marsal » que Josèphe Jacquot attribue au dramaturge¹²⁵⁰. De plus, ce ne serait pas la première fois que le roi d'Argos apparaît sur la scène métallique puisque Racine le proposera pour la « Marche de Monseigneur le Dauphin » (fig. 26), juché sur Pégase, tête de Méduse toujours en main¹²⁵¹. Il n'est peut-être

¹²⁴⁴ *Ibid.*, pp. 61 et 77.

¹²⁴⁵ *Ibid.*, pp. 241 et 238.

¹²⁴⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 11 août 1696.

¹²⁴⁷ *Ibid.*, 26 février 1696.

¹²⁴⁸ *Ibid.*, 9 mars et 9 juillet 1697.

¹²⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 154.

¹²⁵⁰ Josèphe Jacquot, « Des traits caractéristiques de l'œuvre de Racine perceptibles dans ses devises de médailles », p. 156.

¹²⁵¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 29 janvier 1697.

pas responsable de la réforme que connaîtra la médaille le 6 août 1697¹²⁵² mais il a sans doute joué un rôle primordial dans le premier jet, conservé dans le manuscrit de Londres, où Phinée et Andromède précèdent la ville et le soldat¹²⁵³.



FIGURE 25



FIGURE 26

Nous émettrons néanmoins une réserve quant à la valeur auctoriale des descriptions dans la mesure où nous ne pouvons pas établir avec certitude qu'elles ont été entièrement réalisées par tel ou tel académicien quand bien même ce dernier est nommé. La Compagnie relit toujours la notice avant de l'arrêter, ce qui lui laisse une certaine marge de manœuvre pour en modifier les détails quand ceux-ci ne méritent pas une correction plus approfondie de la part de l'auteur ou d'un tiers. Les récits anonymes renforcent cette problématique car nous ne pouvons pas véritablement déterminer s'ils sont issus d'une rédaction commune ou d'une contribution individuelle même si la tournure suivante nous donne un indice quant au caractère plus particulier de certaines notices : « On a examiné la description de la médaille sur ce que Mons. De Turenne obligeâ en 1674. Les Allemands a repasser le Rhin. On a trouvé que l'action n'y estoit pas fidèlement exposée, et M. Despreaux s'est chargé de la réformer¹²⁵⁴ ». À défaut de pouvoir établir le degré d'implication des membres dans les trente-sept notices sans nom, nous allons tenter d'en identifier les traits.

Nous pouvons tout d'abord reconnaître le style de Charpentier dans la « Nouvelle Ordonnance » si nous nous reportons aux critères généraux qui le définissent : son attrait pour

¹²⁵² *Ibid.*, 6 août 1697.

¹²⁵³ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 341.

¹²⁵⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 10 mars 1696.

la religion ainsi que son écriture emphatique¹²⁵⁵. Le haut fait s'ouvre en effet sur l'exagération : « De Toutes les ordonnances du Roy, Il n'y en a point de plus utile a l'Estat que celle qu'il a faite de la réformation de la Justice ; la longueur et la multitude des procédures donnoient lieu a des chicanes sans fins qui ruinoient les partis et qui rendoient les procès immortels », et se referme sur l'Écriture Sainte : « Les mots de *Justitias Judicanti*, empruntés du psaume 74 signifient a la lettre, a celui qui Juge les Justices ». Racine a également pu se lancer dans la description de la « Prise de Bouchain » du 24 mars 1696 :

Le Prince d'Orange honteux d'avoir laissé prendre Condé sans le secourir, vint à la teste de quarante mille hommes se presenter devant l'armée du Roy pour la combattre. Il se campâ fort avantageusement, Il avoit a sa gauche les remparts de Valenciennes, et estoit couvert sur la droite de bois fort épais. On se croyoit a la veille d'une grande action. Cependant, Ce Prince s'arrestât tout court a la veüe de l'armée du Roy, ne songeâ qu'a se retrancher devant luy, et y demeura comme Immobile.

C'est le sujet de cette médaille. Persée designe icy la personne du Roy, la teste de Meduse signifie son armée ; Phinée immobile exprime la crainte et l'irresolution du Prince d'Orange, et cette femme que Persée tient par son habit, marque la ville de Bouchain conquise.

Avant que l'ennemi ne soit déchu à la phrase suivante, le pronom indéfini fait figure de témoin, évoquant par cela même la fonction historiographique du dramaturge qui n'assista cependant pas à cette campagne. Le rappel à l'immobilité entre le récit historique et le type dénote un certain attachement de l'académicien vis-à-vis du dessin, comme s'il en était l'auteur. Nous pouvons également remarquer la présence de Phinée qui n'a pas encore été ôtée par la réforme académique. La chute aussi bien psychologique que ternaire du Prince, frappé par « l'irrésolution », rappelle le penchant de Racine pour les péripéties d'ordre d'intime¹²⁵⁶. Ainsi, le *Registre Journal* se présente comme le théâtre des premières disparitions. L'impersonnalité en vient finalement à quitter le compte-rendu pour s'étendre aux publications.

d. Des signatures effacées des éditions

L'anonymat des « médailleurs de papier », mis en évidence par Ludovic Jovet au cœur du livre constitue le signe avant-coureur de la disparition des académiciens. Nous pouvons d'ailleurs ajouter que cette tendance à l'effacement n'était peut-être pas prévue à l'origine si nous nous reportons aux *Premiers essais pour l'histoire des médailles de Louis XIV*, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal. Nous y constatons la présence des graveurs et des dessinateurs,

¹²⁵⁵ *Ibid.*, 5 mars 1695.

¹²⁵⁶ Alain Niderst, *Les tragédies de Racine : diversité et unité*, Paris, Librairie AG Nizet, 1995, p. 174.

inscrite sous les représentations métalliques, alors même que les auteurs des devises et des notices ont été évincés.

Les révisions que connaîtra l'œuvre de la Petite Académie, dans les procès-verbaux jusqu'à 1702, se manifestent par l'occultation des membres, et ce dès la préface :

C'est proprement depuis l'année 1694 que l'Ouvrage qu'on publie aujourd'hui a commencé à prendre la forme qu'on lui voit présentement. Messieurs Charpentier, l'Abbé Tallemant, Racine, Despreaux, Turreil, l'Abbé Renaudot, Dacier, & depuis la mort de Racine, M. Pavillon y ont donné toute leur application, & tous leurs soins : eux seuls ont concouru ensemble à composer cet Ouvrage, & à le perfectionner autant qu'il leur a été possible.

Tallemant ne mentionne pas ici un certain nombre de contributeurs qui ont pourtant participé au volume. Il manque, pour commencer, les apports, certes modestes, de Quinault et de La Chapelle, qui auront davantage concouru au recueil que Pavillon, dont la récente intégration et le nom ont sûrement mené à sa mention, mais aussi de Félibien et de Simon de La Loubère, quand bien même son unique suggestion sera immédiatement refusée en raison des normes académiques. Seul Racine bénéficie en réalité d'un hommage posthume, sa perte étant plus fraîche dans les mémoires et beaucoup plus prestigieuse pour la réputation du livre. Les académiciens antérieurs à 1694, ceux de la première heure, sont totalement évincés des remerciements alors que des devises de cette période seront potentiellement reprises dans le recueil. Même s'ils n'ont pas personnellement contribué à l'ouvrage, ils demeurent néanmoins le socle du projet duquel d'ailleurs ni Colbert, ni Louvois ne seront écartés, loués au début de la préface pour leur direction au même titre que Pontchartrain, son fils Phélyppeaux et Bignon « chargé d'une espèce d'inspection générale ». Ainsi, dès le seuil du volume, l'anonymat porte un premier coup à la figure de l'auteur.

Certaines propositions, qui avaient été rejetées à la création des devises, réapparaissent dans le livre, brouillant de nouveau les pistes quant à la source auctoriale. Le premier dessin, que Turreil avait avancé pour la « Prise d'Oudenarde » le 14 juillet 1696, de Mars qui couronne l'Hymen avait essuyé un refus mais sera pourtant retenu pour l'édition de 1702¹²⁵⁷. Boileau voit, de son côté, revenir sa légende qui avait été exclue par l'Académie pour la « Prise de La Capelle » : « Cette proposition a d'abord blessé, et on disoit qu'il n'estoit pas necessaire de faire connoistre par ce mot de *redux*, les désavantages de nos armes ; d'ailleurs ce mot, de *Fortuna redux*, n'a gueres esté mis dans ce sens par les anciens¹²⁵⁸ ». Enfin, le passage du *Registre Journal* à la publication signe une augmentation généralisée des propositions

¹²⁵⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 98.

¹²⁵⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 juin 1700.

métalliques refusées en parallèle d'une diminution considérable des types et des inscriptions conservées, comme c'est le cas pour Dacier et Boileau qui en perdent respectivement vingt-trois et vingt-deux.

Le style personnel est repoussé à la lisière du recueil. Cet éloignement appuie l'idée qu'il n'est pas forcément d'ordre idéologique puisque les Anciens sont aussi touchés par le recul de l'auteur. L'exergue *Padus* de Tallemant, qui avait été validé pour la « Prise de Trin et de Pont-de-Sture » le 21 février 1696, sera nécessairement remplacé par la date¹²⁵⁹. Il en ira de même pour son dessin à l'occasion de « Puycerda prise » où figure « Hercules, la massue sur l'épaule, qui gravit sur les montagnes » et sur le haut « un Trophée où il y a une couronne murale¹²⁶⁰ ». Si le trophée et la couronne conservent leur place, Hercule sort de la figuration pour laisser place à « un Bouclier aux Armes de Puycerda¹²⁶¹ ». La devise acceptée que Racine avait apportée concernant la « Prise de Barcelone » connaîtra un sort quasi identique : « Il voulait représenter la Victoire fermant le Temple de Janus, elle a près d'Elle un bouclier où sont les armes de la ville de Barcelonne, le mot de la Legende, *Sic Janus clausit* [et] à l'Exergue, *Barcino capta 1697*¹²⁶² ». De l'épuration, ne sera préservé que l'exergue. Hercule, appuyé sur sa massue tout en surplombant le bouclier de la ville, surpassera la Victoire et *BINIS CASTRIS DELETIS* l'inscription du dramaturge¹²⁶³.

Le récit des faits exemplifie le rejet des plumes particulières que nous avons déjà constaté avec l'évincement des Modernes. Les détails vestimentaires, auxquels Charpentier accordait tant d'importance, sont en majeure partie supprimés de l'ouvrage au même titre que l'érudition que Renaudot se plaisait tant à insérer dans ses descriptions de médailles. Afin de mieux illustrer ces effacements des procès-verbaux à la première publication, nous pouvons mettre en regard les extraits suivants du « Mariage de Louise Marie » et de la « Levée du siège de Charleroy » :

¹²⁵⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 8.

¹²⁶⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 mai 1700.

¹²⁶¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 173.

¹²⁶² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 décembre 1697.

¹²⁶³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 267.

Ces ambassadeurs accompagnez d'une partie de la principale noblesse de Pologne magnifiquement vestüe à la mode de leur pays, firent leur entrée solennelle à Paris le 26 Octobre de la mesme année, au milieu d'une foule innombrable de peuple qui ne pouvoit se lasser d'admirer la richesse de leurs habits et la beauté de leurs chevaux dont les harnois estoient couverts de pierreries. (*Registre Journal*, Charpentier, 22 juin 1697)

Ils firent leur entrée solennelle à Paris le 22 d'Octobre, accompagnez d'une partie de la Noblesse de Pologne, magnifiquement vestuë à la mode de leur pays. (Édition de 1702, p. 16)

C'est le sujet de cette médaille ; On y voit une couronne d'herbes verdoyantes et fleuries que les anciens Romains appeloient, *Graminea*, et qu'on donnoit pour recompense à ceux qui avoient fait lever le siège d'une ville. (*Registre Journal*, Renaudot, 3 juillet 1677)

C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit une Couronne d'herbes verdoyantes et fleuries. (Édition de 1702, p. 165)

Les amputations textuelles concernent autant les traits modernes que classiques mais sont bien loin de relever uniquement des conflits de pensée. C'est avant tout la singularité stylistique qui est visée par les coupes éditoriales. La notice que Boileau reprendra le 13 mars 1696 à Charpentier, pour l'« Armée allemande chassée de l'Alsace » connaîtra ainsi de nouvelles corrections¹²⁶⁴. La leçon militaire, « comme on ne gagne point ordinairement de Bataille qu'il ne perisse beaucoup de monde mesme du costé des vainqueurs », qui ouvre l'événement sera ôtée alors que la langue particulièrement aiguisée du satiriste contre l'envahisseur germanique finira purgée de sa virulence :

Après y avoir perdu inutilement beaucoup de soldats. Ils furent enfin contraints de se retirer en desordre vers Strasbourg, et de repasser honteusement au nombre de plus de soixante mille hommes le pont de cette ville qui fut alors trop heureuse d'accepter la neutralité qu'elle avoit rompüe cette année là mesme avec tant d'éclat et de perfidie. (*Registre Journal*)

La nuit survint & favorifa leur retraite ; ils se fauvèrent du costé de Strasbourg. Enfin cette Armée si nombreuse, commandée par tant de Princes de l'Empire, qui ne se propofoient pas moins que d'envahir les Provinces du Royaume, repassa le Rhin, & alla hyverner en Allemagne. (Édition de 1702)

Le vocabulaire de la « Prise de Marfal » perd considérablement de sa tonalité tragique lorsque le Duc de Lorraine n'est plus conduit à sa « ruine¹²⁶⁵ » mais à sa « perte¹²⁶⁶ ». La ruine nous ramène, par le lyrisme et la destruction qui en découlent, davantage au *fatum* inéluctable propre à la tragédie que la perte qui renvoie aussi à une fin prédestinée mais de manière beaucoup moins évocatrice. Elle traduit davantage le résultat d'une déchéance qu'elle ne donne à voir l'effondrement qui y conduira. L'écriture de Turreil connaîtra une modulation assez similaire au sujet des « Magasins ». En effet, la sentence introductive prend

¹²⁶⁴ *Ibid.*, p. 143.

¹²⁶⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 février 1695.

¹²⁶⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 75.

dans sa construction plus l'allure de maxime dans les procès-verbaux, car plus catégorique et percutante :

Rien ne contribue tant au succès des Expéditions militaires, que la diligence à se mettre de bonne heure en campagne, et à prévenir les Ennemis. (*Registre Journal*, Turreil, 11 février 1696)

Le meilleur moyen d'affaiblir le succès des Expéditions militaires, c'est de se mettre de bonne heure en Campagne, & de prévenir les Ennemis. (Édition de 1702, p. 128)

Presque toutes les descriptions ont subi une correction pour le premier tirage. Certains académiciens, comme Renaudot, Boileau et Racine, voient l'intégralité de leurs notices réformées ce qui n'est pas le cas de Dacier, Tallemant et Turreil. Ceux-ci cumulent le plus grand nombre de descriptions intactes, reproduites à l'identique jusque dans le moindre détail orthographique : trois pour le philologue, seize pour l'abbé et neuf pour l'avocat. Il n'est guère anodin qu'ils en comptent autant dans la mesure où ils se sont chargés des ultimes révisions, s'accordant à n'en point douter le privilège d'en garder certaines indemnes de toute modification. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Charpentier en conservera deux intactes alors même qu'il aura été le plus repris pour les notices jusqu'à être relégué au second plan. Le vieil homme n'a peut-être pas été aussi dépassé par l'objectif du projet que ce qu'on a bien voulu prétendre.

Après 1702, les séances, en ce qui regarde l'implication des membres, se raréfient, d'autant plus que de 1704 à 1709, il ne nous reste que les *Minutes* de Gros de Boze. Seules onze médailles, sur les trente-et-une ajoutées au recueil de 1723 afin d'achever les dernières années du règne, font l'objet de débats dans les brouillons du secrétaire. Celles-ci ne sont pas nécessairement toutes destinées au livre et, lorsqu'elles exposent les mêmes événements, n'adoptent pas toujours la même forme. La médaille en l'honneur de la « Naissance du Duc de Bretagne », fils de Louis de France, ne sera pas reprise pour la seconde publication¹²⁶⁷. La « Prise de Verceil » devait potentiellement être « La France qui présente une Couronne murale à une femme qui tient un Bouclier aux armes du Duché de Milan, et qui représente le Milanez » avec pour inscription *Insubria tuta et Vercellis captis 1704*¹²⁶⁸. La représentation métallique est tout autre dans le recueil : « On y voit Néméïis, Déesse qui chez les anciens préférait aux justes vengeances. La légende & l'exergue *VERCELLÆ CAPTÆ XX JULII M DCCIV*. signifient, *Verceil pris le 20 juillet 1704*¹²⁶⁹ ». Ce type avait d'ailleurs été proposé au tout début des procès-

¹²⁶⁷ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, vol. 1, fol. 90. (11 juillet 1704)

¹²⁶⁸ *Ibid.*, fol. 178. (3 mars 1705).

¹²⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 295.

verbaux, plus précisément le 12 juillet 1695, par André Dacier pour le « Duc de Bavière chassé de ses Etats ».

À partir de 1706 jusqu'au 23 janvier 1723, où l'ébauche de l'ouvrage sera distribuée aux académiciens, nous n'entendrons plus jamais parler de l'histoire métallique. De surcroît, même s'ils abordent des médailles qui figureront potentiellement dans le recueil, il n'est à aucun moment fait mention des changements apportés, ni de la rédaction des notices pour les nouvelles médailles. Nous ne connaissons finalement que la vague contribution de Claude Gros de Boze, s'entretenant avec le roi vieillissant. La discrétion des plumes pour l'élaboration de la deuxième version se retrouve ainsi accentuée, nous replongeant alors dans le silence des premières années de l'Académie.

L'édition de 1723 connaît inévitablement une dépersonnalisation encore plus nette à commencer par la préface retirée, plongeant définitivement dans l'anonymat général l'ensemble des acteurs. Les révisions poussent encore plus loin leur évincement. Des médailles aux contributeurs identifiés sont, pour les besoins du recueil, soit modifiées, soit retirées. Ainsi, la légende de Racine, *Serenitas*, pour les « Villes remises sous l'obéissance du Roy », deviendra *SERENITAS RESTITUTA*¹²⁷⁰ tandis que le type de Boileau, à l'occasion de la « Prise de Valence », sera retiré au profit de Pallas qui foule aux pieds l'urne du Pô tout en recevant une couronne murale de la part de la ville révérencieuse¹²⁷¹. Les dernières empreintes des membres subissent le même sort pour ce qui est des notices à l'exemple de la tendance descriptive de Charpentier qui avait survécu aux coupes du volume précédent. Le « Mariage de la princesse Louise Marie » avait déjà fait l'objet de rectifications mais une phrase était passée entre les mailles de la vigilance académique, ce qui ne sera pas le cas en 1723 : « on mit sur la tête de la nouvelle Reyne une Couronne fermée, enrichie de perles & de diamants¹²⁷² ». Le dernier vestige de sa plume, si friande d'ornements, est ainsi balayé alors qu'un nouveau coup est porté au tragique de la « Prise de Marfal ». Après la suppression de la représentation de Protée et de Ménélas pour un type plus ordinaire, le présage fatidique des premières lignes est supprimé de la seconde version :

¹²⁷⁰ *Ibid.*, p. 35.

¹²⁷¹ *Ibid.*, p. 45.

¹²⁷² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 16.

Charles I Duc de Lorraine célèbre par sa valeur,
& par sa grande capacité pour la guerre, l'est
aussi par son inconstance, & par la légèreté de
son esprit, qui enfin le conduisirent à sa perte.
(Édition de 1702)

Quand le duc de Lorraine eut été rétabli dans
l'état, & qu'il eut rendu hommage pour le
duché de Bar, il parut ne chercher que les
moyens de se concilier de plus en plus les
bonnes grâces du Roy. (Édition de 1723)

Le retrait de son portrait moral n'octroie plus au duc de Lorraine un statut particulier par l'intérêt qu'on lui porte vis-à-vis des autres antagonistes du royaume, le reléguant donc au même rang que ses pairs, écrasé par la prééminence du Roi-Soleil qui éradique leur développement. Enfin, les récits qui demeuraient indemnes sont rattrapés par les modifications puisque ceux de Dacier et Turreil sont tous retouchés pendant que six descriptions de Tallemant subsistent. Peut-être que son entente avec Gros de Boze, son successeur, aura concouru à cette préservation partielle.

Ainsi, au-delà des divergences d'opinion et, surtout, des identités particulières, on cherche à lisser les disparités individuelles derrière une seule entité : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ces disparitions témoignent d'une volonté d'alignement qui part de l'écriture jusqu'à atteindre la forme même du recueil afin de finalement délivrer une vision aussi absolue qu'unique du monarque, débarrassée de la polyphonie indésirable des académiciens.

2) L'histoire univoque du Roi-Soleil

a. Une esthétique d'uniformité

Cette orientation artistique investit tout d'abord le métal comme le prouve la série dite « uniforme » qui s'étend de 1695 à 1701, postérieure à la série historique et à celle de la Grande Histoire, délimitant donc la production des médailles royales en trois grands styles de fabrication¹²⁷³. Dans notre cas, tout se doit d'être réglé sous le même ordre, à commencer par le module de 41 millimètres. La majorité des coins a été réalisée dans un souci de cohésion par Mauger, l'iconographie, régie par une certaine objectivité, sacrifiant l'expression plurielle des séries précédentes, où l'art des médailles était autant diversifié que sublimé grâce à la

¹²⁷³ Sylvie de Turckheim-Pey, *op. cit.*, p. 23.

participation de graveurs comme Jérôme Roussel, qui œuvra à la réalisation de revers dynamiques où la gestuelle contemporaine se révèle sous des traits mythologiques¹²⁷⁴.

À l'instar des gravures, l'écriture s'uniformise. C'est en tout cas ce que suggère la séance du 5 juillet 1701 qui aborde la question des dernières corrections : « Messieurs Tallemant, Turreil et Dacier, reverroient toutes les Epreuves, y corrigeroient et augmenteroient ce qu'ils jugeroient a propos, sans neantmoins changer rien au style qui est l'ouvrage de l'Académie ». Ainsi, des styles individuels émergerait une écriture académique, caractérisée non par les contributions hétérogènes de ses membres mais bien par son identité propre, d'une homogénéité remarquable. Les interventions finales ne doivent en aucun cas dénaturer l'unicité stylistique du futur recueil.

Nous avons déjà eu le loisir d'approcher cette manière d'écrire l'histoire au travers des parallèles que nous avons établis avec l'historiographie antique et royale. Bien qu'il reprenne en effet un certain nombre de clichés historiques, notre volume s'en distingue par instant et affirme ainsi la singularité de son style. En guise d'exemples, nous pouvons rappeler l'éviction spécifique qu'il réserve à la poésie ainsi qu'aux discours. Ceux-ci troublent, par le mélange des genres, le récit des faits et rompent d'une certaine manière l'uniformité du recueil. Ces spécificités d'écriture se verront confirmées mais aussi étendues à d'autres lors de notre étude sur les transformations que rencontre l'histoire métallique au fil de son élaboration, transformations généralement mues par des règles strictes de composition, quand bien même elles ne sont pas toujours clairement exposées.

La forme de l'ouvrage se plie aussi à ce critère d'uniformité, refusant toute hétérogénéité. La répétition s'y accroît, reproduisant la même organisation de la page d'un événement à l'autre, ouvert par l'avant et suivi de près par le revers avant de descendre sur le titre et la date de l'événement glorifié puis son récit et la description de la médaille. Le tout finit encadré par une bordure qui revient de manière cyclique, parfois agrémenté de culs-de-lampe afin de combler l'espace vide. L'organisation millimétrée des rectos pousse donc les notices qui sortent de ce cadre à subir une révision. C'est le cas de la « Campagne de 1667 » rédigée par Renaudot qui ne comportait dans les procès-verbaux aucune description du revers ou encore de Charpentier qui, à l'inverse, se fait presque le spécialiste de l'absence d'explications historiques à l'exemple du « Sacre » et des « Appartements », où explications de médaille et

¹²⁷⁴ *Ibid.*, pp. 48-49 et 39.

circonstances s'entremêleraient¹²⁷⁵. En réalité, seules les médailles qui traitent exactement du même haut fait peuvent se permettre de faire abstraction de la narration événementielle.

La formule ritualisée « c'est le fujet de cette médaille », qui précède la description métallique en bas de page, renforce la structure ordonnée voire monocorde du livre. Le *Registre Journal* nous révèle d'ailleurs qu'elle n'allait pas forcément de soi puisque Renaudot écrit pour la « Prise de Thionville » « c'est ce qui est signifié par cette médaille », le 3 août 1694, et Dacier « Toutes ces places prises en une seule armée font le sujet de cette médaille », le 9 mars 1697. Pour les explications de médaille, les libertés prises à leur égard se concentrent globalement plus au début des procès-verbaux qu'à la fin où les codes de mise en forme sont assimilés par les membres.

Ce qui sort de ce schéma se retrouve banni des éditions. La première publication réduit à huit les explications qui ne correspondent pas au canevas de base. Pour cinq, il est question de l'autre expression, prévue à l'occasion d'une autre devise sur le même sujet : « Dans cette seconde médaille ». Trois échappent malgré tout aux deux modèles. Deux déforment la deuxième formulation tandis que l'autre les oblitère tout bonnement à la « Devise du Roy¹²⁷⁶ ». En 1723, deux des irrégularités seront réparées puisque la « Devise du Roy » disparaît du volume et que nous passons de « on voit dans cette seconde médaille » à « dans cette seconde médaille » pour le couronnement du « Duc d'Anjou¹²⁷⁷ ». Ne demeure finalement que le « dans cette médaille » à la « Seconde conquête de la Franche-Comté¹²⁷⁸ », comme si, malgré toutes ses tentatives, l'Académie n'était pas entièrement parvenue à uniformiser l'écriture collective.

Les figures des revers en viennent à se répondre jusqu'à se confondre dans leur ressemblance, la Discorde¹²⁷⁹ et l'Hérésie¹²⁸⁰ se rencontrant dans le même modèle : une femme déformée et piétinée, face contre terre, tenant en main une torche fumante tandis que les allégories urbaines ne se distinguent de leurs voisines que grâce à l'héraldique de leurs écus. Une femme unique semble alors s'emparer du rôle de la citadelle et signifier sa singularité en revêtant un blason-costume. Certaines postures reviennent aussi de manière étrangement similaire telles les Victoires tenant sous elles la Discorde ou l'ennemi de France à la « Bataille

¹²⁷⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 11 avril 1699, 23 août 1695 et 14 janvier 1698.

¹²⁷⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 74.

¹²⁷⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 285.

¹²⁷⁸ *Ibid.*, p. 132.

¹²⁷⁹ *Ibid.*, p. 32.

¹²⁸⁰ *Ibid.*, p. 210.

de Retel » et « des Dunes » (fig. 27 et 28), un javelot à la main¹²⁸¹, liant la menace d'invasion aux troubles, ou encore celles qui fondent sur une ville en arrière-plan à la « Prise de Courtray, de Bergues et de Mardik¹²⁸² » et à la « Levée du siège d'Oudenarde¹²⁸³ » (fig. 29 et 30).



FIGURE 27



FIGURE 28



FIGURE 29



FIGURE 30

Le caractère ordinairement composite des livres de médailles confirme l'impératif d'ordre qui anime la structure de notre recueil, Jean-Foi Vaillant n'adoptant pas le même foisonnement métallique voire graphique d'un César à l'autre, passant du buste et de la planche numismatique d'Augustus au revers et à l'avvers d'une médaille de Tibère¹²⁸⁴. Sebastiano Erizzo n'offre pas de descriptions identiques d'un revers à l'autre sous Auguste. La première est suivie

¹²⁸¹ *Ibid.*, pp. 32 et 49.

¹²⁸² *Ibid.*, p. 19.

¹²⁸³ *Ibid.*, p. 139.

¹²⁸⁴ Jean-Foi Vaillant, *op. cit.*, pp. 1 et 5.

par une citation de Suétone expliquant la signification de la présence de Livia. Quelques précisions biographiques sont ajoutées puis il précise que la médaille avait été frappée sous Tibère et il la rapproche d'autres œuvres de métal qu'il prend soin de décrire et d'expliquer¹²⁸⁵. La deuxième ne comprend qu'une explication des plus sommaires, s'adjoignant à sa description, à savoir à qui elle se rattache, sa taille, sa matière, sa représentation, sa date et son inscription¹²⁸⁶. L'illustration ne caractérise d'ailleurs pas toujours les pages des ouvrages numismatiques. *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati* de Jean Hardouin et *Thesaurus rei antiquariae huberrimus* de Hubertus Goltzius n'en comptent aucune.

Nous pouvons également comparer l'uniformisation propre au recueil à d'autres ouvrages collectifs afin de mieux nous rendre à l'évidence de sa spécificité toute académique. En effet, les œuvres officielles, nécessitant le concours de différents écrivains, ne parviennent pas à un tel degré de continuité stylistique, *Les Triomphes de Louis le Juste* se rapprochant plus d'une compilation de travaux distincts, bien qu'ils puissent se répondre à certains égards, que d'une œuvre continue, unifiée par la même logique d'écriture. Il en va de même pour les chroniques de Saint-Denis, rédigées par plusieurs moines à des temps de composition différents, les tonalités changeant donc d'une série narrative à l'autre¹²⁸⁷.

L'allure objective que prend alors notre œuvre vient définitivement éteindre toute gloire personnelle des participants qui ne sont plus qu'un corps et l'Académie royale la tête. Rien ne doit dépasser, surtout pas l'individualité des travaux fournis pour la bâtir, ce uniquement en vue d'asseoir l'hégémonie du monarque à la fois initiateur, acteur et surtout auteur de son histoire.

b. « L'histoire, c'est moi »

Cette expression de Claude Abraham résume parfaitement la réalité de l'histoire métallique qui entraîne finalement la disparition de l'empreinte académique¹²⁸⁸. L'impersonnalité et l'uniformisation que connaît l'écriture ne font désormais plus aucun ombrage à la figure solaire du souverain. Louis XIV trône, dès les débuts de la Petite Académie, tout en haut de la pyramide décisionnelle, intervenant directement dans la création sans passer

¹²⁸⁵ Sebastiano Erizzo, *op. cit.*, pp. 3-5.

¹²⁸⁶ *Ibid.*, p. 5.

¹²⁸⁷ Gabrielle M. Spiegel, *op. cit.*, p. 77.

¹²⁸⁸ Claude Abraham, « The medals of Louis XIV : rewriting history », dans Marie-Odile Sweetser (dir.), *Création et recreation : un dialogue entre littérature et histoire*, Tübingen, G. Narr, coll. « Études littéraires françaises », 1993, pp. 199-208, p. 207.

forcément par la médiation de ses ministres. La direction que se doit d'emprunter le projet passe entre les mains du roi comme le souligne Chapelain dans sa réponse à Colbert : « En cela, il faudra suivre le goût de Sa Majesté, après luy avoir représenté les raisons de part et d'autre¹²⁸⁹ ». Une fois que la Compagnie sera fondée, il la recevra même en personne pour lui confier le soin de sa gloire¹²⁹⁰.

Le manuscrit de Londres nous rapporte ce mot du monarque concernant le consentement unanime des peuples : « Neant il ne faut point de médailles ladessus¹²⁹¹ ». Cette autorité sans concession sera de nouveau retranscrite dans le *Registre Journal* pour la description relative au « rétablissement de l'Ordre de St-Lazare » dont il « a désapprouvé beaucoup de choses » et qui nécessitera une inévitable réforme, le 14 mai 1695. Il refusera, le 9 janvier 1700, la mention de la connaissance qu'avait le Prince d'Orange de la signature du traité et réduira la légende du « Combat de St-Denis » à *Mars Pacis vindex*. Son contrôle sur l'avancée des travaux éditoriaux s'y manifestera clairement lorsque Tallemant inscrira le jour même : « Le Roy a ordonné qu'on ostat le mot de *Infidelis* à l'occasion de la bataille de Staffarde ». Il joue donc un rôle incontestable dans la finalisation des projets afin d'asseoir son triomphe sans ombre. Il fait alors figure d'inspirateur dans la mesure où c'est sa « gloire » à célébrer qui a donné naissance à l'institution. Il représente aussi l'autorité qui suit, à titre personnel, les différentes étapes de l'élaboration historique et peut à tout moment en changer le cours.

Le « on » des descriptions perd graduellement son pouvoir actant dans la mesure où la formulation « on voit » prend le pas sur toutes les autres manifestations académiques. La contribution essentielle de la Compagnie se trouve retranscrite à travers un certain nombre de verbes qui ne sortiront pas du *Registre Journal* dont voici un échantillon : « on a voulu exprimer » pour le « Rétablissement de l'électeur de Trèves », « on a frappé » pour le « Carrousel », « on lit encore les mots de l'Inscription qu'on y avoit mise » pour la « Pyramide abattue à Rome » ou encore « on a voulu figurer¹²⁹² » pour l'événement sur la « Seureté et la netteté à Paris ». Le passage au livre efface les actions académiques des notices explicatives comme le « on a représenté¹²⁹³ » du « Roy tenant le sceau » qui deviendra « on voit¹²⁹⁴ » même

¹²⁸⁹ Jean Chapelain, *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française*, vol. 2, p. 273.

¹²⁹⁰ Charles Perrault, *op. cit.*, p. 35.

¹²⁹¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, p. 513.

¹²⁹² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 3 septembre 1697, 19 mars, 7 mai et 23 avril 1695.

¹²⁹³ *Ibid.*, 24 juillet 1696.

¹²⁹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 116.

si l'inverse est aussi possible mais dans une moindre mesure comme à l'« Embellissement de Paris » du 24 juillet 1696 où la description échange son « on voit » pour « on a représenté¹²⁹⁵ ».

Les expressions qui sortent du cadre de la passivité à laquelle est réduite la Petite Académie s'avèrent rigoureusement réduites dans le recueil car nous n'en trouvons que quatre formes sur la quinzaine proposées dans les rapports de Tallemant : « on a gravé », « on a mis », « on a posé » et surtout « on a représenté¹²⁹⁶ ». Finalement, sur 286 hauts faits, ces tournures n'en occuperont que 11. Le pronom indéfini est limité à sa contemplation de l'action royale au revers, à défaut de pouvoir y participer aussi bien artistiquement que physiquement.

En outre, le pronom impersonnel n'est pas la manifestation exclusive de l'institution dans la mesure où il se généralise à l'ensemble du peuple français, à une caste particulière ou aux lecteurs. Lorsque le roi devient accessible à tous ses sujets, nous apprenons que « jusqu'alors on avoit eû de grandes difficultez à aborder mesme le Ministre », attribuant donc au pronom les couches sociales les plus populaires tandis que la désignation s'élargit au plus grand nombre à l'occasion de l'« Hérésie détruite » : « On ne fçait que trop combien de divisions, & de guerres civiles, cette malheureuse hérésie excita dans le Royaume¹²⁹⁷ ». Même le « on lit » qui se révélait de temps à autre, comme le 21 juin 1698, pour la « Prise de Philisbourg », se trouve balayé par la prédominance de ce regard aussi passif qu'unilatéral qui n'autorise même pas l'action de lire¹²⁹⁸. Par conséquent, les académiciens perdent leur statut de créateur et descendent au rang de spectateurs en admiration devant les actes du monarque.

La première personne du pluriel connaît un déclin encore plus significatif lorsque nous quittons les récits du *Registre Journal* pour ceux de l'édition de 1702. Dans le manuscrit, elle s'exprimait essentiellement sous sa forme possessive, à huit reprises sur ses neuf apparitions, tels « nos vœux » pour la « Naissance du Dauphin » ou encore au sujet des « quinze galeres sur l'Océan » : « Il jugea qu'il seroit d'une grande utilité d'avoir en de pareilles occasions des Galeres sur l'Océan non seulement pour remorquer les vaisseaux qu'on pourroit prendre, mais les nostres mesme lorsqu'ils auroient esté maltraités, persuadé d'ailleurs que ces Galeres pourroient beaucoup contribuer à assurer, et à garantir nos costes¹²⁹⁹ ». Par ailleurs, la dernière

¹²⁹⁵ *Ibid.*, p. 116.

¹²⁹⁶ *Ibid.*, pp. 57, 218 et 109.

¹²⁹⁷ *Ibid.*, pp. 60 et 209.

¹²⁹⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 juin 1698.

¹²⁹⁹ *Ibid.*, 11 janvier 1695 et 8 août 1699.

trace qui avait été laissée par mégarde dans le premier volume, ce « nous les voyons » de l'Académie de Peinture et de Sculpture¹³⁰⁰, sera ôtée du second¹³⁰¹.

Étant donné que l'histoire métallique cherche à dépersonnaliser les acteurs de son écriture, il était inévitable que la manifestation collective et cohérente du « nous », porteuse d'une identité nationale, soit aussi évincée des publications, d'autant plus lorsqu'elle s'approprie le territoire du roi. Le pronom indéfini se révèle donc des plus fondamentaux à la suprématie monarchique car, outre qu'il réifie, il dépossède. En guise de contre-exemple, nous citerons *l'Histoire du roi Henri le Grand* d'Hardouin de Péréfixe, où d'une certaine manière le monarque devient une figure dans laquelle les Français se reconnaissent jusqu'à finalement s'en emparer quand l'historien écrit « notre héros » ou « notre Henri ¹³⁰² ». Dans l'histoire métallique, la familiarité laisse place à une mise à distance vis-à-vis des lecteurs, confirmée par le retrait de l'avertissement des essais d'impression où étaient mentionnés les destinataires du recueil : « aux seigneurs de sa cour et à des personnes de distinction dans différents États ». Rien ne doit ternir l'éclat du Roi-Soleil dont les rais extasient ceux qu'ils éclairent.

Cependant, nous ne pouvons faire l'impasse sur le possible acte de résistance qu'est la tendance, bien que minime, de l'édition de 1723 à réintroduire une Académie actante au sein de son énonciation. Certes, quelques formules sont effacées comme « on a gravé » qui évolue en « la tefte de la Reine y est gravée¹³⁰³ » mais en contrepartie le nombre d'occurrences de l'expression « on a représenté » augmente, dépassant de six fois celui de la première publication. La timide réapparition de la Compagnie pourrait s'apparenter à une tentative de récupération afin de retrouver cette paternité dans la création qu'elle avait abandonnée au roi, maintenant que la préface est officiellement écartée du livre. L'emprise du monarque sur l'ouvrage n'est plus aussi prégnante que sur celui de 1702 puisque le volume de 1723 fut publié à titre posthume, huit ans après sa mort. Il n'empêche que cette irrégularité n'entache en rien l'absolu royal qui reste malgré tout en position dominante.

Le souverain n'est pas seulement l'acteur de son histoire mais aussi l'auteur. En contraignant la Compagnie à l'effacement jusqu'à l'évincer de la page de titre et des exergues où sont généralement gravées les dates des événements commémorés plutôt que l'année de

¹³⁰⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 102.

¹³⁰¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 76.

¹³⁰² Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, pp. 22 et 121.

¹³⁰³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 28.

frappe¹³⁰⁴, il adopte en effet le rôle de créateur, ce qui n'est pas sans nous rappeler un procédé tout à fait césarien où l'*Imperator* écrit ses commentaires à la troisième personne du singulier alors qu'il en est l'auteur. L'histoire métallique semble emprunter une voie similaire, où « il » veut dire « je », bien qu'elle s'engage plus loin que César dans l'objectivité qu'elle veut donner à son récit, ce dernier revenant inévitablement à la première personne lors de ses harangues. Cette conception du roi auteur n'est pas étrangère à l'historiographie royale. Charles Bernard rapportera dans sa préface que : « notre monarque a été le chef principal de tout ce qui s'est accompli de plus beau et de plus glorieux ; il est aussi le premier auteur de cet ouvrage, qui ne contiens gueres que ce que je lui ay veu faire et que j'ay ouy de sa bouche et des rapports que luy faisoient ceux qui venoient¹³⁰⁵ ». De nouveau, notre livre s'engage bien au-delà des propos de l'historiographe dans la mesure où la présence parasitaire du « je » et du « nous » a été tout bonnement amputée du propos historique.

Tout porte à croire qu'il s'agit d'une histoire de roi écrite par un roi, son empreinte allant jusque dans le choix de sa police, spécialement conçue pour l'occasion : le romain du roi. Son profil en métamorphose domine les événements et invite le « on voit » en couvrant du regard les hauts faits de sa main, témoignages fragmentés de son triomphe. L'absolutisme se manifeste alors à travers la figure royale qui embrasse tous les rôles historiques : acteur principal, auteur et spectateur. C'était finalement comme si la gloire de Louis XIV prenait la plume afin de raconter la grandeur de son règne à la manière de cette victoire qui écrit l'histoire sur un écu (fig. 31) à la « Prise de Montmélian¹³⁰⁶ ».



FIGURE 31

¹³⁰⁴ Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. XXIII.

¹³⁰⁵ Charles Bernard, *op. cit.*, préface.

¹³⁰⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 239.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les nombreux académiciens, se succédant ou coexistant afin d'ériger l'œuvre de métal et de papier, ont chacun à leur manière apporté une pierre au monument historique qui marque plus ou moins profondément le texte par leur style ou l'envergure de leur engagement. La polyphonie nous a inmanquablement poussé à considérer les débats, dont la nature idéologique n'est pas toujours prégnante, comme des obstacles à la création avant d'au contraire les concevoir comme des moteurs.

En réalité, les deux partis de la Querelle cohabitent plus qu'ils ne s'affrontent, usant de compromis pour donner naissance à une œuvre originale, notamment par l'hybridation des courants de pensée. L'auteur finit enfin avalé par les réformes et les décisions académiques qui aplanissent les aspérités auctoriales pour ne former plus qu'un tout uniforme jusqu'à ce que l'institution soit elle-même détrônée par l'acteur démiurge qu'est le roi. Les modifications, que connaît l'histoire métallique en vue d'effacer l'individu, ne sont pas l'unique raison qui incite la Petite Académie aux révisions au profit d'une esthétique d'uniformité, invitant à la recherche d'autres exigences d'écriture qui la conduisent à une métamorphose perpétuelle.

Partie III : Une histoire en métamorphose

De la naissance du projet à l'édition de 1723, l'histoire métallique connaît une myriade de modifications, allant du simple renouvellement à l'innovation, du détail à la révision intégrale. Claude Abraham aborde d'ailleurs dans un de ses articles cette permanente recreation qu'il qualifie de *rewriting history*¹³⁰⁷. Loin de nous fournir une pléthore de transformations sans aucun lien logique, elle développe au contraire un véritable réseau de connections. Ces dernières se recoupent, attachées les unes aux autres par le biais d'une ou plusieurs raisons communes que les académiciens ont, pour la plupart, préalablement établies.

Les causes de ces changements prennent alors l'allure de règles de composition qui régissent la direction artistique et modifient l'histoire en conséquence. Si elle s'écarte trop des directives préétablies, elle est généralement remise sur le droit chemin. Cette réalité systématisée sera explicitée dans la préface de 1702 : « Comme il n'y avoit encore aucune règle établie pour cette sorte de travail, on ne parvint pas d'abord à bien prendre le goût des Anciens [...] Il a donc fallu se former des principes, il a fallu fixer des règles, soit pour l'Inscription, qu'on nomme *Légende*, soit pour le dessin, qu'on nomme *Type* ».

L'exposition des règles, qui dominent le livre de médailles et entraînent ses perpétuelles métamorphoses, fondera notre réflexion. Il s'agira donc de remonter aux sources du projet pour mieux en saisir l'aboutissement, déviant quelque peu de son objectif initial. Il s'avèrera d'abord essentiel de nous pencher sur les moments clefs qui ponctuent l'entreprise, orientent ou réorientent sa direction générale. Des principes ont inspiré ces réformes. Le manuscrit de Londres, les procès-verbaux et la préface nous renseignent clairement sur le sujet et dévoilent des directives qui ont gouverné le projet académique et se sont même amplifiées avec le temps.

Les directives s'amplifient de plusieurs manières dans leur application, plus ou moins énoncées dans le manuscrit de Londres, à toutes les formes, qu'elles soient de métal ou de papier, illustrées ou écrites. Pleinement assimilées, elles en viennent à s'effacer. Parfois même il arrive que les modifications connaissent une limite temporelle dans leur application, nous révélant ainsi d'autres approches des impératifs en place.

Il existe néanmoins une certaine souplesse vis-à-vis de ces premières règles qui ne font pas réellement office de loi implacable dans la mesure où il arrive que des modifications aillent

¹³⁰⁷ Claude Abraham, *loc. cit.*, pp. 199-208.

à contre-courant de ces exigences. Quelle raison pousse à une telle coexistence paradoxale ? Ce non-respect des règles viserait-il à rompre avec la monotonie d'un recueil pourtant dominé par l'uniformité ? Serait-ce le fruit d'un oubli ou encore le témoignage d'une hiérarchie entre les principes ? À moins qu'ils ne s'accordent à chacun des sujets traités, l'un s'inclinant devant l'autre afin de délivrer le discours absolutiste le plus fidèlement possible ? Ces changements contradictoires semblent être avant tout l'expression d'une histoire en adaptation, adaptation qui ne se résume d'ailleurs pas au système réglementé qu'a pu ériger l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En effet, le cadre historique de l'entreprise, chevauchant deux âges distincts, paraît en influencer le contenu. Certains choix artistiques semblent aller dans le sens de modifications intrinsèquement liées aux contextes des époques, instaurant de nouveaux axes de création qui tendent à subrepticement fléchir la direction fondamentale du recueil, la raison même de son existence : la gloire du roi.

Dans quelle mesure les règles de composition ont-elles pu influencer le parcours de l'histoire métallique ? De quelle manière se sont-elles manifestées au fil de l'élaboration artistique ? Et comment enfin de l'histoire du roi par les médailles parvenons-nous à l'histoire métallique de France ?

Il sera tout d'abord question d'évoquer les temps forts de l'évolution métallique avant de mettre en évidence les codes qui déterminent et transforment en profondeur le projet de la Petite Académie. Nous nous tournerons ensuite vers une codification qui se révèle à la fois plus insidieuse, plurielle et moins exclusive que de prime abord pour enfin parvenir à des consignes originelles qui se heurtent à leurs contradictions ainsi qu'à une histoire qui se développe en fonction de son temps.

I. Réformes et principes de création comme moteurs de transformations durables

Bien que notre étude se concentre sur la réalisation des recueils, il paraît primordial de revenir à leurs origines et de remettre en perspective les attentes suscitées par le projet pour mieux en éclairer l'évolution. Il s'agit alors de revisiter les étapes les plus marquantes et connues des spécialistes.

1) Les tournants de l'histoire métallique

De même que Josèphe Jacquot, Sylvie de Turckheim-Pey a segmenté la création métallique mais son découpage diffère quelque peu de celui élaboré par la première. Jacquot suggère en tout cinq périodes, partant de 1663 à 1684, ce qui coïnciderait avec un nombre restreint de médailles frappées, avant de continuer de 1684 à 1691, période pendant laquelle le travail sous Louvois est relancé même s'il n'existe toujours pas de module fixe¹³⁰⁸. Les années 1691-1695 correspondraient à la volonté de privilégier les médailles plutôt que les autres travaux tandis que l'épisode de 1695 à 1701 serait associé aux grandes réformes d'élaboration¹³⁰⁹. Enfin, la phase entre 1701 et 1723 s'attacherait à la composition des médailles du règne au même titre que d'autres œuvres de métal, destinées aux villes ou à l'étranger¹³¹⁰. La seconde, en revanche, s'attache à distinguer trois grandes périodes caractérisées par leurs styles¹³¹¹. Elle sépare ainsi ce qu'elle appelle la « série historique », principalement réalisée par Jean Varin, de l'arrivée de Pontchartrain en 1691 et des révisions de 1695.

S'autorisant une dernière étape qui concorde avec la publication de l'édition illustrée et le dessin d'une nouvelle édition¹³¹², Turckheim-Pey semble malgré tout accorder plus d'importance au métal qu'au papier. La fragmentation temporelle de Jacquot embrasse davantage les deux pendants mais nécessiterait peut-être quelques précisions par rapport aux sources manuscrites qui retracent l'avancée des travaux ainsi qu'à la progressive constitution des descriptions. Afin de dégager les temps forts de l'écriture, nous nous proposons d'avancer un découpage complémentaire de ceux qui ont d'ores et déjà été avancés.

¹³⁰⁸ Josèphe Jacquot *La médaille au temps de Louis XIV*, cat. expo., Paris, Hôtel de la Monnaie, 1970, p. 316.

¹³⁰⁹ *Ibid.*, p. 317.

¹³¹⁰ *Ibid.*, p. 318.

¹³¹¹ Sylvie de Turckheim-Pey, *op. cit.*, p. 23.

¹³¹² *Ibid.*, p. 49.

a. Des débuts au manuscrit de Londres

En guise de préambule, il semble intéressant de remonter au projet inabouti d'Antoine Rascas de Bagarris en l'honneur d'Henri IV qu'il exprime dans *La nécessité de l'usage des médailles dans les monoyes*¹³¹³. Dans son avant-propos manuscrit, qui fait office de mémoire au roi, il développe un long argumentaire sur la meilleure manière d'écrire l'auguste histoire des princes avant de finir sur l'établissement de la gloire la plus parfaite, mêlant écrit et figure, livre et médailles. Nous y apprenons également que les devises modernes s'avèrent insatisfaisantes à l'inverse de ce qu'il appelle les vraies médailles, issues du modèle antique. Dans la partie imprimée, il liste les quatre commandements que lui aurait soumis Henri IV à l'égard de son projet :

Premierement, de dresser toute son histoire Auguste tant escrite que figurée ensemblement, non seulement au long, & continue dans un grand volume ; mais aussi de la réduire en abrégé, par Articles separez & divifez [...]. Secondement, de veiller aux Occasions, ou bien de les faire naître commodément, afin d'establis ledit usage Public des vrayes & parfaites Medailles [...]. En Troisième lieu, de Dresser, à ceste meme fin, deux Œuvres, Àçavoir pour la Première un Iuste Traite des Medailles [...] Et cependant, pour la Dernière, un Discours afin de faire reconnoître la Necefcité qu'il y a de Restablir ledit usage Public des Medailles dans toutes les Monoyes [...]. Et en Quatrième & dernier lieu, d'assembler desdits Threzors d'Antiquitez, & sur tout desdites Medailles Antiques, pour les Cabinetz & maisons Royales¹³¹⁴.

Cette base étant posée, elle nous permettra d'appréhender dans son ensemble l'étendue des transformations des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* qui se sont amplement inspirées de ce programme de création.

Avant que l'histoire métallique de Louis XIV ne devienne livre, elle ne fut que métal. C'est véritablement la lettre de Jean Chapelain à l'intention de Colbert qui marque le point de départ de ce dessein où, comme nous l'avons vu, il s'interrogeait sur la manière de faire les médailles, son inclination allant malgré tout à l'antique¹³¹⁵. Charles Perrault résume parfaitement la résolution du ministre dans ses *Mémoires* : « Il prévint qu'il faudrait faire battre quantité de médailles pour consacrer à la postérité la mémoire des grandes actions que le roi avait faites, & qu'il croyait devoir être suivies d'autres encore plus grandes & plus considérables¹³¹⁶ ». Comme le rappelle la préface de 1702, c'est sous sa gouverne que des

¹³¹³ Pierre Antoine Rascas de Bagarris, *La Nécessité de l'usage des médailles dans les monoyes*, Paris, J. Berjon, 1611.

¹³¹⁴ *Ibid.*, p. 20.

¹³¹⁵ Jean Chapelain, *op. cit.*, vol. 2, pp. 272-273.

¹³¹⁶ Charles Perrault, *op. cit.*, p. 28.

principes ont été élaborés pour la légende et le type. L'inexistence de sources, qui évoqueraient clairement des directives auxquelles se plieront les académiciens, caractérise la période de 1663 à 1685. Nous n'aurons finalement droit qu'à la réalisation de la « série royale », trente-sept médailles pour dix-sept frappées au total, de même qu'aux inventaires, tels l'*Explication des Médailles des Roys de France qui sont au Cabinet du Roy*, le « Catalogue dressé par Pierre Rainssant des medailles qui lui ont esté fournies pour le Cabinet du Roy par Mr de La Chapelle le 30^e Juillet 1684¹³¹⁷ », ou encore à quelques mentions dans les correspondances¹³¹⁸.

Sous Louvois, les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV avec les Desseins de Seb. Le Clerc et des nottes du Roy, des Ministres et de l'Académie royale des Inscriptions*, plus communément appelé le manuscrit de Londres, voit le jour. De 1685 à 1694, cet *in-folio* relate pour la première fois les tâtonnements esthétiques par lesquels passent les académiciens. Il comptabilise cent soixante-dix-huit projets dessinés aussi bien pour les médailles que pour les jetons¹³¹⁹. À cette époque, il n'existe pas encore de règles préétablies pour les modules à adopter, qui varient entre 36 et 63 mm de diamètre, et les commentaires sur la manière de faire l'histoire métallique du règne de Louis XIV restent très évasifs¹³²⁰. L'« Histoire de l'Académie des Inscriptions », au tout début des procès-verbaux, nous informe malgré tout que Louvois avait déjà en tête de réaliser un livre de médailles justement à partir du manuscrit de Londres : « On avança extrêmement le travail des Medailles de l'Histoire du Roy, on en fit des Descriptions exactes, dans le dessein de les faire graver, et d'en composer un volume¹³²¹ ».

L'arrivée de Pontchartrain en 1691 marque l'une des premières grandes révisions que connaîtront les travaux métalliques de la Petite Académie ainsi que l'entrée dans la série de la « Grande Histoire¹³²² ». Les médailles exécutées depuis 1663 seront entièrement révisées afin qu'elles correspondent au nouveau module de 72 lignes. Cinquante-neuf types seront remis au goût du jour tandis que quinze autres s'ajouteront à la liste¹³²³. Il s'avère d'ailleurs intéressant qu'un nouveau projet de publication, même s'il demeure inachevé, avait vu le jour en 1692, abordant les hauts faits de Louis le Grand jusqu'en 1678¹³²⁴. Ce n'est finalement qu'à partir du

¹³¹⁷ Jacquot Josèphe, *Médailles et jetons de Louis XIV d'après le manuscrit de Londres ADD.31.908*, vol. 1, pp. XXV-XXVI.

¹³¹⁸ Jean Racine et Nicolas Boileau, *op. cit.*, 2001 et Pierre Clément, *op. cit.*, vol. 5.

¹³¹⁹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. XII.

¹³²⁰ *Ibid.*, pp. XL et XXXVIII.

¹³²¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, « Histoire de l'Académie des Inscriptions ».

¹³²² Sylvie de Turckheim-Pey, *op. cit.*, p. 33.

¹³²³ *Idem.*

¹³²⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. XLII.

3 avril 1694, date de la première séance retranscrite par Paul Tallemant, que l'intention d'éditer l'histoire du roi par les médailles finira par aboutir.

b. Du Registre Journal à la première publication

Comparés aux *Proiets pour le Medailler de Louis XIV*, les procès-verbaux offrent une véritable visibilité sur les étapes de la création et témoignent d'une entreprise en pleine structuration, structuration qui avait été déjà entamée en 1691 avec la nomination de Bignon en tant qu'inspecteur de la progression métallique :

Monsieur de Pontchartrain a Jetté les yeux sur Mons^r L'Abbé TALLEMANT pour remplir la place de Secrétaire, et luy a tesmoigné qu'il souhaittoit que désormais on tint un registre exact de toutes les Assemblées Et des Délibérations, qu'on y marquast ceux qui estoient presents, que tout ce qui se feroit Luy seroit communiqué par Monsieur l'Abbé Bignon qui porteroit ses ordres à la Compagnie. Que le Registre seroit arrêté et signé tous les mois par Monsieur l'Abbé Bignon, comme Président de l'Assemblée, et par Mons^r Tallemant comme Secrétaire¹³²⁵.

Avant qu'une réforme d'importance n'intervienne encore dans la conception, les membres de la Petite Académie s'affaireront à poursuivre la composition de médailles et de descriptions dont des traces préliminaires semblent déjà exister dans le manuscrit de Londres. Le 23 juillet 1694, la réglementation pour la taille des médailles, qui sera entérinée le 8 janvier 1695, paraît sur le point d'aboutir dans le sens où Pontchartrain s'est attaché à régler « deux grandeurs certaines », l'une pour les grandes médailles et l'autre pour les petites.

Ainsi, en 1695, le ministre se résout tout d'abord à imposer un nouvel ordre pour l'histoire métallique, cette fois-ci de 18 lignes, ouvrant la voie à la « série uniforme ». Cette modification entraîne au passage la révision de « tous les desseins par M. Coypel » mais aussi des inscriptions, comme l'évoque d'ailleurs Paul Tallemant, le 26 avril 1695 : « On a retranché quelque chose aux Inscriptions de l'Exergue en quelques médailles à cause que l'Ecriture auroit esté trop petite dans le nouvel ordre que l'on fait ». Nous aurons l'occasion de nous pencher plus à propos sur les conséquences de ce changement de module qui s'inscrit pleinement dans les principes de création fixés par la Petite Académie.

D'autres corrections générales contribueront à parfaire l'œuvre académique, d'ordre aussi bien métallique que textuel, jusqu'à s'attacher aux dernières retouches de l'impression. L'abbé Bignon apporte, lors de la séance du 11 décembre 1696, un essai de médailles gravées

¹³²⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, « Histoire de l'Académie des Inscriptions ».

en taille douce de la main des frères Simoneau sur lequel il prévoit, après approbation du ministre, d'établir la gravure des médailles qui seront ensuite insérées dans le volume en préparation. À cela, s'ajoute une révision du catalogue « pour rectifier encore les dattes, pour reformer ce qui peut avoir échappé à la Compagnie et ce que le changement des Temps et des affaires peut obliger à supprimer, ou à corriger, et enfin pour voir s'il ne manque pas quelque medaille sur quelque evenement remarquable ».

Au-delà des raisons liées aux malfaçons des gravures métalliques et au nouvel ordre incomplet, le souci d'exactitude historique, pour le président de l'assemblée, supplante les désapprobations qui s'élèvent du côté des académiciens, alléguant l'inutilité de ces nouvelles modifications pour des médailles d'ores et déjà fixées dans le métal par Mauger : « Il est de moindre consequence de faire connoistre qu'on a changé que de laisser une fausse datte ». Cette intervention de Bignon donnera lieu à une liste des médailles arrêtées, entièrement retranscrite à l'intérieur du *Registre Journal*¹³²⁶.

Le recours ponctuel aux catalogues et mémoires devient, dès 1694, la forme la plus commune que prennent les révisions. L'abbé Bignon apportera ainsi un mémoire sur les hauts faits que le Chancelier et son fils trouvent à propos d'ajouter et la « revue générale » du 7 septembre 1700 fixe, pendant un temps, le nombre total de médailles. Cet emploi permet également de déterminer l'avancement des travaux, rédigé à chaque mois de novembre, en listant médailles et descriptions réalisées pendant l'année.

Les réformes, s'adressant plus spécifiquement aux notices historiques, suivent le plus souvent la création de revers à l'instar du 3 août 1700 : « les Medailles nouvellement faites demandoient des Descriptions. M. L'Abbé Tallemant a promis d'apporter à la Première Assemblée le Memoire des [dites] Descriptions ». Elles auront malgré tout le droit à une vérification généralisée, le 12 août 1698, en vue de « corriger les fautes dont on ne s'est pas apperçeu, soit pour corriger les redites, et les mesmes Phrases dans lesquelles on peut s'estre trompé plusieurs fois ».

À l'approche de l'impression, de nouvelles directives émergent. Ainsi, un catalogue exact de toutes les médailles qui ont été faites sera exécuté afin de connaître le sentiment de Pontchartrain quant à leur conservation dans le futur recueil¹³²⁷. Une révision des notices est parallèlement prévue, notamment en ce qui concerne les datations et les fautes, avant que

¹³²⁶ *Ibid.*, 26 janvier 1697.

¹³²⁷ *Ibid.*, 24 mai 1701.

l'ensemble ne soit confié à Tallemant, Dacier et Turreil qui se devront de préserver intact le « style qui est l'ouvrage de l'Académie¹³²⁸ ». Des vagues d'uniformisation accompagnent d'ailleurs les dernières corrections : « [le Chancelier] avait aussi jugé que pour rendre les médailles plus uniformes ; il fallait mettre tousjours à la Legende, les paroles Ingenieuses, ou qui marquent quelque vertu, et à l'Exergue le fait avec la Date¹³²⁹ ». Les quelques réticences quant au fait de contenir chaque événement sur un recto des pages mettent un point final aux réformes générales de la première édition puisque cet ultime choix de composition y sera pourtant appliqué¹³³⁰.

Malgré la tentative « d'en venir à bout » du 6 décembre 1695 avec la non parution d'une histoire du roi par les médailles de la naissance de Louis XIV à la paix de Nimègue, le volume, augmenté jusqu'à l'« Union de la France et de l'Espagne » ne paraîtra qu'en 1702. Sous le titre des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*, le recueil compte en tout deux cent quatre-vingt-six revers pour huit portraits du roi à l'avant et vingt-quatre bordures pour les folios. Malgré le temps consacré et le soin apporté au livre, la première édition ne saura satisfaire les attentes de son principal commanditaire, le roi.

c. *Le recueil de 1723*

Quelles sont alors les causes qui ont pu conduire à la réédition et, subséquemment, à une réécriture de la version originale ? L'explication officielle sera clairement énoncée le 20 janvier 1702, de même que dans une lettre de Blondel¹³³¹ :

L'Abbé Tallemant, De Turreil et Dacier qui furent chargés d'en conduire toute l'Impression, se trouverent si accablés par cette précipitation extraordinaire, qu'on doit regarder comme un grand bonheur qu'il ne s'y soit glissé que quelques legeres erreurs. Cependant comme ce qui leur en est eschappé doit estre réparé dans la seconde Edition, Monsieur l'Abbé Bignon Président a dit que Monsieur Le Chancelier luy avoit ordonné de la part du Roy de s'en charger¹³³².

Causées par l'impatience du monarque, les méprises minimisées de la première édition deviennent le prétexte d'un nouveau volume, prétexte auquel adhère d'ailleurs Josèphe Jacquot¹³³³. Cette dernière questionne également le bien-fondé de l'hypothèse selon laquelle

¹³²⁸ *Ibid.*, 5 juillet 1701.

¹³²⁹ *Ibid.*, 4 juin 1701.

¹³³⁰ *Ibid.*, 12 juillet 1701.

¹³³¹ Claude Gros de Boze, *op. cit.*, fol. 26.

¹³³² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 janvier 1702.

¹³³³ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. LVI.

l'éviction de la préface, et ce avant même l'apparition du recueil de 1723 dans la mesure où la plupart des exemplaires de 1702 en seront tout bonnement dépourvus, était due à l'éloge excessif des créateurs¹³³⁴. Elle s'appuie alors sur la séance que nous venons de citer ainsi que sur la retranscription du sentiment de Bossuet à l'égard du livre dans le journal de l'abbé Le Dieu lorsque, le 31 janvier 1702, il se rendit auprès de Louis le Grand :

M. de Meaux a travaillé toute la matinée, et après son dîner il a été au dîner du roi, pour faire son remerciement de *l'Histoire des Médailles*. Le travail des ouvriers, le caractère et l'impression des gravures des médailles et des bordures, la reliure même, tout cela est magnifique et admirable, et ne peut être assez loué : c'est un chef-d'œuvre en ce genre ; mais les auteurs des explications historiques ont fait plus de 24 fautes contre la vérité de l'histoire, qu'on ne leur pardonne pas ici. Le pis est une préface où ils s'encensent les uns les autres à commencer par M. l'abbé Bignon et descendant jusqu'au libraire Anisson ; au sujet de laquelle ils ont été sifflés à la cour et à la ville, jusqu'à être obligés d'ôter leur préface de tous les exemplaires qui sont venus après les 65 premiers, donnés d'abord au roi avec ce discours, et qui ont été distribués aux princes, aux ducs et aux pairs sans qu'on en ait rien retranché¹³³⁵.

Bossuet met ainsi en avant les erreurs commises par les académiciens mais aussi la réalité problématique de la préface même si elle semble ici avoir été exagérée. Bien que l'imperfection de l'ouvrage ait conduit à sa réédition, pouvons-nous affirmer pour autant qu'elle a concouru à la disparition de la préface ? En effet, à aucun moment, les procès-verbaux ne font état de son retrait. Il ne faut pas oublier la volonté intrinsèque du recueil de faire disparaître les faiseurs de gloire au profit de la gloire monarchique. Si elle avait seulement été contraire à la vérité historique, aurait-elle ainsi été supprimée, et ce avant même que la nouvelle édition ne voie le jour, alors qu'il aurait juste suffi de la modifier en conséquence ?

James Mosley avance une autre hypothèse concernant cette disparition : la mention inopportune de la médaille de Diane de Poitiers qui n'aurait pas sa place dans une histoire officielle¹³³⁶. Pourtant, ce revers où Amour, désignant le jeune Henri II, se retrouve foulé aux pieds par la déesse de la chasse, est pris comme un contre-exemple à la bienséance. En outre, il ne touche pas directement la personne de Louis XIV, présenté tout le long de l'histoire métallique comme supérieur à ses prédécesseurs, et assoit le caractère convenable des médailles.

¹³³⁴ *Ibid.*, p. LV.

¹³³⁵ Abbé Le Dieu, *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés pour la première fois par l'abbé Guettée*, vol. 2, Paris, chez Didier et C^e, 1856, pp. 267-268.

¹³³⁶ James Mosley, « Les caractères de l'imprimerie royale », *Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État, 1702-2002*, Lyon, Musée de l'imprimerie, 2002, pp. 33-78, p. 62.

Ainsi, l'élimination d'une préface trop louangeuse à l'égard des auteurs de l'histoire métallique semble être l'explication la plus logique, ce que confirmera d'ailleurs, bien que sans preuve, Nicolas Lenglet du Fresnoy dans son « Catalogue des historiens » :

Il y avoit dans la premiere Edition une assez longue Préface, que le feu Roi fit supprimer, parce qu'au lieu d'y marquer le plan & l'ordonnance de l'Ouvrage, comme c'est l'usage, on y faisoit l'éloge des Graveurs & autres personnes, qui avoient été employées à travailler à cet Ouvrage ; & le feu Roi qui étoit plein de sens, & qui avoit l'esprit juste, dit fort sagement que c'étoit son Histoire qu'il avoit ordonné de faire, & non celle des Graveurs. Ainfi cette Préface est très-rare imprimée. Certains Curieux de ces sortes de bagatelles, la font ordinairement copier¹³³⁷.

La pauvreté des sources pour la seconde édition ne permet pas de retracer les potentielles réformes qu'elle a pu subir, si elle en a jamais connues, que ce soit sur le plan du métal ou du papier. Cet effacement du *Registre Journal* est encouragé par la prise en charge plus personnelle de Claude Gros de Boze à l'égard du projet. Nous apprendrons uniquement, le 24 janvier 1702, que les académiciens prévoient d'inscrire la date dans les notices historiques, qui figurera finalement avant le titre de l'événement : « on est seulement demeuré d'accord qu'il eut esté bon de marquer l'Epoque dans la Descriptions des Medailles, et de faire sentir la raison de la différence entre les précédentes qui ont autour de la teste *LUDOVICUS XIII* et les suivantes où l'on voit *LUDOVICUS MAGNUS* ».

La publication de 1723 sera tout d'abord caractérisée par l'augmentation du nombre des médailles, qui passe de deux cent quatre-vingt-six à trois cent dix-huit, refermant ainsi l'ouvrage sur la mort du roi comme le confirme le titre remanié : *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand*. Comprenant deux têtes supplémentaires à l'avvers, cette œuvre, remise entre les mains de Louis XV à sa majorité, se définit avant tout par sa nature posthume¹³³⁸.

Après avoir exposé les différentes étapes par lesquelles est passée l'histoire métallique, nous pouvons donner le découpage qui nous semble le plus pertinent au regard de notre étude. Il se basera essentiellement sur la place grandissante des descriptions au sein du projet et donc de la dimension livresque. De 1663 à 1684, le travail de l'Académie se distingue par l'absence de sources sur le processus de création ainsi que par une élaboration exclusivement métallique. À partir de 1685, apparaît le manuscrit de Londres qui traduit la volonté de Louvois d'en faire un volume tout en retraçant certains projets, de manière plus ou moins succincte, jusqu'en 1694.

¹³³⁷ Nicolas Lenglet du Fresnoy, *Supplément de la methode pour étudier l'histoire. Avec un supplément au catalogue des historiens, & des remarques sur la bonté, & le choix de leurs editions*, vol. 5, Paris, chez Rollin et Debure, 1740, partie II, p. 165.

¹³³⁸ Alfred Maury, *op. cit.*, p. 36.

C'est d'ailleurs à cette période qu'émergent des explications métalliques, les embryons des descriptions futures. L'arrivée du *Registre Journal* entrouvre alors la troisième phase de réalisation du recueil, beaucoup plus limpide et dense en matière d'informations, et qui mène à la publication de 1702. Enfin, la dernière étape conduit à 1723, passant de nouveau sous silence les modifications que rencontre le livre qui ne pourra être appréhendé que dans son achèvement.

Dans le cadre du projet panégyrique lancé par Colbert, l'histoire du roi, qui n'était à l'origine que métal, finit presque par n'être plus que papier. Comme le rappelle Turckheim-Pey, les trente-deux médailles ajoutées ne bénéficieront pas toutes d'une frappe¹³³⁹. Malgré tout, si nous remontons aux tentatives de Rascas de Bagarris, l'écho se fait plus flagrant. Bien au-delà du métallique et de l'usage de l'antique recommandé, ce dernier prévoyait déjà pour raconter l'histoire de combiner médaille et papier mais aussi, même si cela concernait un abrégé, de la séparer en articles. Cette dernière instruction fait ainsi indirectement écho au morcellement si singulier du livre. Parallèlement aux tournants de l'histoire métallique, une véritable réglementation artistique s'élabore, guidant l'entièreté de la création tout en prévenant les potentiels écarts.

2) Des préceptes en pratique

Un certain nombre de règles de base, explicitées au cours de l'entreprise, notamment dans le manuscrit de Londres, le *Registre Journal* et même la préface de Tallemant, concerne l'ensemble de l'élaboration métallique. Il sera donc question ici d'en éclairer les thématiques principales, énoncées clairement à une étape de création, ainsi que les formes que peuvent prendre les modifications qui en découlent et s'étendront des *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* aux *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand*.

Nous ne chercherons pas à remonter jusqu'au temps des inventaires dans la mesure où ces derniers ne relèvent pas de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres mais bien du Cabinet du roi. Ils ne nous livrent aucun indice écrit quant aux premiers bégaiements de l'entreprise en matière de directives mais pourraient malgré tout faire l'objet d'une étude élargie qu'Inès Villela-Petit a d'ailleurs initiée en comparant des descriptions de l'« Explication des

¹³³⁹ Sylvie de Turckheim-Pey, *op. cit.*, p. 49.

médailles qui sont au cabinet du roy » par le père Claude Du Molinet à celles des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*. Ainsi, en s'appuyant sur le revers des conquêtes de la Franche-Comté, elle démontre que les notices du recueil de 1702 s'avèrent plus descriptives que savantes et en révèlent ainsi la nature profondément littéraire¹³⁴⁰. Cependant, les inventaires ne comprennent pas la dimension livresque de l'histoire métallique, qui n'arrivera que sous Louvois et qui constitue le cœur de notre recherche. Nous nous concentrerons donc essentiellement sur le travail académique.

Les modifications s'attacheront essentiellement aux médailles, allant du simple détail à la révision totale si ce n'est la suppression. Il sera néanmoins plus complexe de relever l'effet des exigences de composition à l'intérieur des livres car, dans la majorité des cas, elles s'y appliquent déjà et ne nécessitent donc pas de nouvelles transformations pour s'y conformer. Certains éléments pourront finalement faire écho à notre première partie étant donné que les directives ont permis d'établir la singularité du recueil, à l'exemple du rapport avec l'Antiquité.

a. « *L'antique fut notre principale règle* »

Cette citation, extraite de la séance du 8 juin 1684, explicite l'aspect majeur que revêt l'Antiquité dans l'histoire métallique, aspect confirmé par les nombreuses relations que les académiciens tissent avec monnaies et auteurs anciens comme nous en informe le commentaire pour le type des « Grands Jours », inspiré des médailles d'Adrien, « avec les mots *RESTITUTOR* [et] le nom de la province¹³⁴¹ ». La préface redouble cette intention et, sous un jour novateur, expose son parti-pris au grand public : « Personne jusqu'icy n'a prescrit des règles pour cet Art. L'Académie a fui des principes certains ; tous puisez dans l'Antique, dont elle a essayé de connoître la beauté, & de pénétrer la finesse ». L'imitation des Anciens se présente ainsi comme la base de l'élaboration métallique, dont les ramifications auraient donné lieu à d'autres préceptes.

La concision des inscriptions en découle directement. Cet impératif émerge dans les *Projets pour le Medailler de Louis XIV*, combinant deux manières de transformer la proposition

¹³⁴⁰ Inès Villela-Petit, « L'inventaire de 1685 ou les médailles de Louis XIV avant leur livre », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 27-52, p. 33.

¹³⁴¹ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. 173.

originale : le déplacement partiel et la suppression. La « Bataille des Dunes » subira ainsi des modifications entre les deux premières esquisses et la dernière, la légende passant de *AD PACEM VIA VI FACTA* à *VICTORIA PACIFERA*, dont la forme sera conservée jusqu'à l'édition de 1702. Pour la produire, les académiciens se sont probablement appuyés sur *PACEM* ainsi que la *VICTORIA* des exergues : *VICTORIA AD DUNQUERCAM*¹³⁴².

Le *Registre Journal*, comme nous l'avons vu, souligne parfois la nécessité de ne pas retenir les suggestions dont la longueur est jugée inappropriée comme à la « Réception du Roy d'Angleterre » où, malgré les abréviations, l'exergue proposée « a paru trop long[ue]¹³⁴³ ». Le 12 juillet 1695, Coypel apportera un dessin, suivant l'idée de Tallemant, dont l'inscription, *Dux Parmensis summo Pontifici reconciliatus* et *Pax Augusta*, deviendra finalement, sous l'impulsion de la Compagnie, *Pacator Italiae* et 1644. Nous retrouvons donc ici les phénomènes précédents de remplacement mais aussi de migration avec le terme *Pax* de l'exergue qui sert de base au *Pacator* de la légende.

Du manuscrit de Londres à celui de Paris, nous constaterons des phénomènes similaires pour une des esquisses les plus abouties de la « Prise de Furnes et de Dixmude ». En effet, *MINÆ HOSTIUM IN IPSOS VERSÆ*¹³⁴⁴ devient *MARS PROVIDUS*¹³⁴⁵. La légende d'origine est ainsi entièrement remaniée bien que l'exergue, *PROVIDENTIA VICTRIX*, et le type, où figure la Prévoyance, aient profondément influencé l'inscription retenue dans le *Registre Journal*. La légende de la « Prise de XXX villes » est également écourtée lorsque nous entrons dans la première édition car *Noui Regni fulgor*¹³⁴⁶ se mue en un *PUER TRIOMPHATOR*¹³⁴⁷.

Si nous revenons à la « Bataille des Dunes », elle connaît une nouvelle évolution entre le livre de 1702¹³⁴⁸, qui avait gardé la légende du manuscrit de Londres, et celui de 1723¹³⁴⁹, qui l'évincera pour mieux scinder en deux l'exergue de la version précédente et transformer la première partie en une légende, réduisant ainsi l'intégralité de l'inscription : *HISPANIS CÆSIS // AD DUNKERCAM*. Ces transformations ne sont pourtant pas forcément toujours liées à l'impératif antique mais elles y contribuent.

¹³⁴² *Ibid.*, vol. 2, planche XXII.

¹³⁴³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 23 février 1697.

¹³⁴⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CXI.

¹³⁴⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 avril 1701.

¹³⁴⁶ *Ibid.*, 4 juin 1697.

¹³⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 13.

¹³⁴⁸ *Ibid.*, p. 48.

¹³⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 49.

La préface nous apprend que les légendes « veulent un stile grave et court », la gravité relevant dès lors de l'Antiquité. Les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* ne sont guère explicites en la matière, excepté l'abandon pur et simple d'un projet qui représente le roi de profil, tenant une médaille dans le creux de sa paume afin de marquer la soumission des pays conquis, avec en guise d'inscription : *VLTOR REGVM*¹³⁵⁰. L'esquisse se présente sous un jour presque caricatural (fig. 32), tranchant avec le sérieux dont se revendique l'Académie, d'où le retrait de son type *a contrario* de sa légende qui sera reprise pour les « Conquestes du Roy en Hollande¹³⁵¹ ».



FIGURE 32

Les procès-verbaux s'avèrent plus explicites en matière de type, n'hésitant pas à en interroger la bienséance à l'instar du 26 janvier 1697 :

Il a esté question ensuite de sçavoir Comment on representeroit le Roy d'Angleterre. Les uns vouloient qu'il fust en habit de Cavalier comme Il estoit en arrivant en France, et de mettre comme en broderie sur le lange du jeune Prince, les armoiries d'Angleterre, mais cela n'a pas parû assez sérieux pour une chose aussy memorable que celle là. On a jugé plus a propos de le représenter avec son manteau Royal et la Couronne en teste.

La noblesse, dont l'œuvre académique se réclame, s'exprime d'une manière analogue au manuscrit de Londres lorsque les immortels s'attaquent au « Restablisement de la seureté publique¹³⁵² ». Dacier suggère avec succès d'en remplacer le revers « peu noble », composé d'une couronne civique en chêne, par un Hercule. Les recueils ne seront pas tant concernés par ces modifications dans la mesure où les problèmes liés à la hauteur du style ont été réglés au préalable. Nous pouvons malgré tout remarquer qu'entre 1702 et 1723, ce sera au tour de la

¹³⁵⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CXXXVII.

¹³⁵¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 125.

¹³⁵² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 7 décembre 1700.

« Couronne d'herbes verdoyantes & fleuries¹³⁵³ » de la « Levée du siège de Charleroy » d'être évincée au profit d'une ville personnifiée qui, un bouclier à ses pieds, accueille à genoux Mars¹³⁵⁴.

De l'imitation des Anciens découlent les questions de bienséance que les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* n'abordent que partiellement. Les membres de la Petite Académie reprennent alors des médailles profondément païennes qui, à certains égards, pourraient heurter les convenances chrétiennes. Un seul exemple notable est à tirer du manuscrit londonien, celui de la « Guérison du roi » en 1687¹³⁵⁵. Nous assistons même à une forme de christianisation du revers car nous passons de la représentation triomphante d'un roi sur son promontoire, vainqueur des maux qui le rongeaient (fig. 33 et 34), à une France reconnaissante qui, au bord d'un autel, lève les bras en direction d'un ciel lumineux et miséricordieux (fig. 35). La « joie publique », symbolisée par les feux de joie ou des « dragons crachant des flammes en signe d'âlégresse¹³⁵⁶ », sûrement trop profane au goût des académiciens, sera évincée en faveur des actions de grâce de la nation personnifiée. Le changement d'inscription confirme d'ailleurs ce revirement puisque le rythme ternaire de la légende initiale, *SALVA LUTETIA, SALVA PATRIA, SALVVS LVDOVICVS*, sera remplacée par *DEO CONSERVATORI PRINCIPIS*, à Dieu conservateur du roi, et l'exergue *LÆTITIA PVBLICA* par *GALLIA VOTI COMPOS*, la France exaucée.



FIGURE 33



FIGURE 34



FIGURE 35

¹³⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 165.

¹³⁵⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mars 1698.

¹³⁵⁵ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche LXXXV.

¹³⁵⁶ *Ibid.*, p. 440.

L'emploi de figurations, si peu enclines à l'humilité chrétienne au cœur d'événements où le religieux est prégnant, ne pouvait réellement convenir. Lorsque le paganisme ne cherche pas à glorifier le roi dans des circonstances inappropriées, et le plus souvent en porte-à-faux avec le christianisme, il peut alors s'exprimer sans détour telle la Santé de la « Guérison du Roy à Calais¹³⁵⁷ ».

Les procès-verbaux confirment l'importance de la bienséance, questionnant par exemple celle des apothéoses, lors de l'élaboration du type pour la « Mort de Louis XIII » : « Mais le Christianisme ayant fait voir l'Impiété et l'abus de ces apotheoses, on croyait pouvoir mettre un arc de Triomphe au lieu du Portique d'un Temple¹³⁵⁸ ». Comme le développe Fabrice Charton, la création d'une telle médaille entraînera de nombreuses transformations de cet ordre dans la mesure où les académiciens souhaitent célébrer sa mort tout en évitant de nuire au sacré, ce qui pose parfois problème et ce notamment avec l'allégorie de la Gloire qui avait été proposée, le 24 avril 1694, et se révélera profondément inconvenante¹³⁵⁹. À l'inverse, la Minerve de la « descente des Anglois et Hollandois près de Brest » sera approuvée car n'allant pas à l'encontre de la pensée chrétienne : « la Religion ne pouvoit estre choquée d'une chose si ordinaire en matiere de medailles¹³⁶⁰ ». Dans les publications, ces problèmes de bienséance ne se poseront plus puisqu'ils auront déjà été résolus.

L'expression de la violence a également à voir avec le *decorum*, si bien que la brutalité de certains dessins s'efface dès le manuscrit de Londres. À l'occasion de la « Prise de Limbourg », les académiciens avanceront un premier jet (fig. 36) : Victoire qui, d'une main, brandit sa lance au-dessus de combattants effrayés et, de l'autre, empoigne la *stola* de la cité personnifiée, implorant la puissance française d'épargner ses habitants¹³⁶¹. La seconde esquisse (fig. 37), qui inspirera le type des recueils, délaissera l'agressivité du premier croquis pour un dessin célébrant au contraire l'opulence de la victoire avec Pallas, tenant la corne d'abondance au milieu de canons et de gerbes de blés.

¹³⁵⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 50.

¹³⁵⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 juin 1694.

¹³⁵⁹ Fabrice Charton, *loc. cit.*, pp. 237-238.

¹³⁶⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 13 juillet 1694.

¹³⁶¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche LXII.



FIGURE 36



FIGURE 37

Les sévices de la guerre seront prégnants à la « Destruction d'Heidelberg », dans deux dessins en particulier¹³⁶². L'un (fig. 38) figure un foudre ailé qui domine la ville en proie aux flammes tandis que l'autre (fig. 39) nous dévoile la sauvagerie chaotique de l'événement à travers la *BACCHANTE VICTORIA* qui, en dansant, semble se repaître de la ruine. Le type¹³⁶³, validé pour les médailles frappées avant 1694, n'évince d'ailleurs pas tout à fait le caractère dévastateur de l'événement puisque, dans le lointain, il conservera l'embrasement de la cité et cherchera à en accentuer le martyre : « il faut que la femme [la ville personnifiée] soit plus assise sur ses talons et plus abandonnée à la douleur¹³⁶⁴ ».



FIGURE 38



FIGURE 39

¹³⁶² *Ibid.*, vol. 3, planche CXXIII.

¹³⁶³ *Ibid.*, planche CXXIV.

¹³⁶⁴ *Ibid.*, p. 618.

Le 5 juillet 1695, la Némésis de Dacier ne sera pas non plus la bienvenue dans les délibérations de la Compagnie au même titre que les dépouilles de Bava-rois aux pieds d'un autel proposé par Boileau :

Mons. Despreaux avoit proposé pour la défaite du Duc de Baviere chassé de ses Etats, [un] dessein [qui] a parû trop triste, et la Compagnie n'a pû l'approuver. Mons. D'Acier proposoit de représenter la Déesse Nemesis dont il disoit avoir veu un Type Antique [...] On a proposé de figurer une victoire tenant un petit Trophée [qui] donneroit une Idée plus agreable que cette Déesse Nemesis qui est une Déesse vengeresse des grands Crimes¹³⁶⁵.

Le rejet de la violence se poursuit dans la première publication qui, pour le « Bombardement de Genes¹³⁶⁶ », remplace la ville foudroyée dans l'éloignement (fig. 40) par un Jupiter (fig. 41), juché sur des nues, qui occupe tout l'espace métallique, occultant ainsi la destruction¹³⁶⁷. Le second livre entretiendra une relation plus ambiguë à l'égard de la brutalité mais nous garderons l'explication pour plus tard.



FIGURE 40



FIGURE 41

b. La grandeur monarchique

Pontchartrain rappelle, le 14 juin 1697, que « la medaille est un monument qui marque des choses positives et déterminées ». Elle se doit de mettre en lumière les prouesses royales et non les sujets à controverse. Afin d'y parvenir, deux grandes tendances antithétiques dirigent l'élaboration. La première vise à écarter les individus qui, par leur présence, obstruent la gloire hégémonique du Roi-Soleil, qu'ils soient alliés, ennemis ou même parents. Ce phénomène

¹³⁶⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 juillet 1695.

¹³⁶⁶ *Ibid.*, 25 février 1698.

¹³⁶⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 202.

commence, dès le manuscrit de Londres, pour le « Droit de préséance reconnu par l'Espagne » où l'inscription essentiellement centrée sur la nation ennemie, *LOCO ET DIGNITATE CEDIT HISPANVS* (l'Espagnol cède la place en raison de son rang et de sa dignité), s'en détache pour mieux revenir à la France : *GALLVS DIGNITATE ANTECEDIT*¹³⁶⁸ (le Français précède par sa dignité).

Un traitement similaire sera accordé, le 19 mars 1697, au duc de Savoie lorsque Despréaux proposera une légende qui met « un peu trop d'égalité » entre ce dernier et le roi : *Pax fundata cum Sabauda*. La description retranscrite quelques années plus tard confirmera son rejet : « Les mots de la Legende, *Minerua Pacifera*, signifient Minerve apportant la Paix¹³⁶⁹ ». À la « Mort de la Reyne mere », le *Registre Journal* nous apprend qu'à l'origine, l'inscription ne cherchait pas autant à ramener l'hommage à Louis XIV : *Matri Ludouici Magni et Luctu Publico*¹³⁷⁰. Certes, Anne d'Autriche est considérée sous son identité de mère avant de l'être sous celle de reine mais en même temps elle bénéficie, à l'exergue, des lamentations du peuple en deuil. Par conséquent, l'éloge récupéré de la légende échappe ici au monarque pour mieux retourner à l'ancienne régente. Le premier livre lui ôte cette distinction publique et renforce la récupération de l'honneur mortuaire par son fils, même si sa référence devient implicite, à travers le superlatif *COLENDISSIMÆ* (la plus honorable) : *ANNÆ AUSTRIACÆ MATRI COLENDISSIMÆ*¹³⁷¹. Un autre superlatif sera soustrait de l'édition de 1723, le *FELICISSIMUS* (la plus heureuse) de l'« Entrée de la Reyne¹³⁷² », qui ne sera plus que *FELIX REGINÆ IN URBEM ADVENTUS*¹³⁷³, amoindrissant quelque peu l'effet de son arrivée à Paris.

Des médailles se trouvent entièrement remaniées afin d'éloigner la présence trop encombrante de certains personnages historiques, à commencer par le maréchal de Turenne dès les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV*. Le « Combat d'Altenheim », où le vicomte a trouvé la mort, fait d'abord office de commémoration à son égard¹³⁷⁴. Le commentaire à côté de la première esquisse nous apprend qu' :

On a représenté dans cette médaille la Victoire qui montre d'une main une urne couronnée de branches de laurier, et pose de l'autre main une couronne sur la teste d'un soldat vainqueur [...] auprès d'un amas d'armes

¹³⁶⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXX.

¹³⁶⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 février 1701.

¹³⁷⁰ *Ibid.*, 21 juin 1695.

¹³⁷¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 86.

¹³⁷² *Ibid.*, p. 58.

¹³⁷³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 59.

¹³⁷⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche LXII.

prises sur les Allemans. Le Fleuve du Rhin aux bords duquel l'action s'est passée regarde avec attention les honneurs que l'armée françoise rend aux manes de son General.

La légende confirme le caractère obituaire du revers (fig. 42) en évoquant le *DVCI AMISSO PARENTANS EXERCITVS*, l'armée qui fait honneur au général perdu. Le second croquis, retenu pour la série uniforme, évincera l'éloge funèbre qu'incarnait soldat et monceau d'armes tout en reformulant son inscription : *EXERCITVS REDVX*, l'armée revenue (fig. 43).



FIGURE 42



FIGURE 43

De la même manière, la suggestion de Boileau ne saura satisfaire la Petite Académie : représenter le duc d'Enghien couronné par le jeune roi pendant qu'à l'exergue serait inscrit *Enguiani Ducis virtutis*¹³⁷⁵. Des académiciens en profiteront d'ailleurs pour préciser la règle sur laquelle ils doivent s'accorder : « les actions faites sous le Regne du Roy et surtout dans ses medailles, ne doivent estre attribuées a personne qu'a Luy ; Que si une fois on avoit représenté Le Roy qui couronne Monsieur pour la Bataille de Cassel, c'estoit avec une légende qui en rapportoit toute la gloire au Roy [...] ; Outre que Monsieur frere unique du Roy pouvoit estre excepté de la Regle ».

Les livres nous révèlent une mise à l'écart similaire concernant Christine de Suède dont l'entrée à Paris se mue en réception dans l'ultime publication. La reine se manifeste tout d'abord sur son destrier (fig. 44), accompagnée d'un duc de Guise presque hors cadre, derrière un dais soutenu par quatre échevins¹³⁷⁶. La publication de 1723, elle, présentera Louis XIV (fig. 45) qui accueille à bras ouverts la souveraine inclinée¹³⁷⁷. La figuration de Christine de Suède perd

¹³⁷⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 13 décembre 1695.

¹³⁷⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 43.

¹³⁷⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 44.

alors en puissance et se voit partiellement dépouillée de son identité, connue à l'époque pour être profondément masculine. La fin de sa représentation équestre, qui faisait d'ailleurs écho au « Retour du Roy¹³⁷⁸ » (fig. 46), ainsi que la robe, somme toute sommaire, dont elle se retrouve affublée, la ramènent à la condition de son sexe. Le fait qu'elle était la seule femme de l'édition de 1702 à paraître à cheval a sûrement contribué à cette modification. Ce n'est plus l'arrivée de la reine qui est célébrée mais bien comment elle a été reçue par le Roi-Soleil, ainsi que le suggère la nouvelle légende : *HOSPITALITAS AUGUSTA*, « l'auguste hospitalité ». Il est finalement intéressant de rappeler que dans le manuscrit de Londres¹³⁷⁹, elle avait d'abord été figurée seule (fig. 47), accentuant le rapprochement avec le « Retour du Roi à Paris ».



FIGURE 44



FIGURE 45



FIGURE 46



FIGURE 47

¹³⁷⁸ *Ibid.*, p. 34.

¹³⁷⁹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche XX.

Les types peuvent seulement être touchés par ce principe. Un commentaire au sujet de la « Prise de Piombino et Portolongone » évoque la surabondance de symboles à son revers qui octroie à l'Italie une place bien trop importante : « Il est vrai que les anciens figuroient l'Italie assise sur un globe avec un gouvernail et une corne d'abondance pour exprimer l'empire et toutes les richesses du monde, mais il me semble que ces titres fastueux ne luy conviennent plus, et principalement au revers d'une teste du Roy¹³⁸⁰ ». Malgré tout, sa figuration avec ses attributs ordinaires sera conservée, « pour la faire reconnaissable », jusqu'à l'édition de 1723 où globe et corne d'abondance seront abandonnés au profit d'un rocher et d'un étendard¹³⁸¹. Le duc d'Orléans, frère du roi, représenté à cheval et suivi de cavaliers pour la « Prise de St-Omer¹³⁸² », disparaîtra également du revers pour ne laisser que la Victoire, désormais détentrice d'un trophée et d'une palme, et la ville à genoux¹³⁸³.

L'élimination des personnages n'est pourtant pas la seule méthode utilisée par les académiciens pour exprimer la grandeur royale. Parallèlement à la louange sans condition du monarque, un autre phénomène s'impose et repousse les éloges trop explicites. Du manuscrit de Londres aux publications, la Compagnie privilégie en réalité le louer sans louer. Le caractère épideictique de la présence monarchique se voit alors réduit dans l'unique but de favoriser une glorification détournée et de conférer aux médailles l'apparente objectivité de laquelle elles se réclament. Les inscriptions sont les premières touchées, telle la médaille symbolique du « Combat de Steenkerque ». Bien qu'elle ne concerne pas directement Louis XIV, elle touche malgré tout à sa manière de diriger la guerre¹³⁸⁴. Les académiciens ont troqué la légende initiale, excessivement panégyrique, *PEDITVM GALLORVM INVICTA VIRTVS* (l'invincible valeur de l'infanterie française), contre un exergue, beaucoup plus neutre, qui sous-entend le vainqueur : *DE HISPANIS ANGLIS GERMANIS ET BATAVIS*.

Le projet pour le « Commencement du règne », censé à la base correspondre aussi bien à la « Prise de Thionville » qu'au début de sa prise de fonction, se rapporte directement au roi. Nous assistons tantôt à l'adoucissement de sa gloire, tantôt à la suppression explicite de son rôle. En trois croquis, nous pouvons suivre l'évolution de la pensée de leurs auteurs¹³⁸⁵. De la première à la seconde, ils amoindrissent tout d'abord le registre encomiastique, passant de

¹³⁸⁰ *Ibid.*, p. 63.

¹³⁸¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 21.

¹³⁸² Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche LXX.

¹³⁸³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 163.

¹³⁸⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CVIII.

¹³⁸⁵ *Ibid.*, vol. 1, planche I.

REGE IN TRIVMPHOS CRESCENTE, littéralement le roi grandi par ses triomphes, à *REGI CRESCENTI*. La troisième esquisse signale, quant à elle, par sa rayure le rejet intégral de l'inscription. Les procès-verbaux confirmeront l'élimination de *REGI* même si l'événement retrouvera sa nature épидictique malgré tout coupée de la personne à laquelle elle se rapporte implicitement : *FRANCORUM SPES MAGNA*¹³⁸⁶.

Le retrait du roi des légendes se poursuit jusqu'à 1723. Le 5 janvier 1697, nous apprenons qu'« A la medaille sur la Campagne de 1667. Ou Il y a à l'Exergue, *Expeditio Regis Belgica prima 1667*. On a resolu d'oster *Regis* si cela se peut, et d'en faire de mesme à une pareille pour l'année 1672 ». « Le Carrousel » ne gardera en 1702¹³⁸⁷ que la date de son exergue, repoussant le panégyrique du *Registre Journal : Magnificentia Principis*¹³⁸⁸. La *DISCIPLINA MILITARIS RESTITUTA* de l'exergue des « Revues¹³⁸⁹ » montera à la légende en 1702¹³⁹⁰, évinçant *Prolusio ad victorias*, prélude aux victoires. La « Paix de l'Italie par la mediation du Roy » nous fournit un exemple de transformation analogue, cette fois-ci entre les livres. En effet, *REX PACIS ARBITER*¹³⁹¹ sera remplacé par *ITALIA PACATA*¹³⁹², l'ancien exergue de 1702. La reprise du thème pacificateur a également dû concourir au bannissement de la légende initiale dans la mesure où elle redoublait l'exergue de manière trop emphatique.

De nouveau, la révision des médailles peut se révéler totale, à l'exemple de la « Bataille de Rocroi » qui, au sein des *Proiets pour le Medailler de Louis XIV*, combine un effacement autant royal qu'épidictique¹³⁹³. Ainsi, le monarque enfant sur son trône (fig. 48) quitte la scène métallique et laisse exclusivement place à la Victoire (fig. 49). La *VICTORIA* de l'exergue est reportée à la légende qui se défait alors du pompeux *FELICIS REGNI* et conserve l'idée de *PRIMORDIA* à travers *PRIMIGENIAE*. Des origines de l'auguste règne, nous redescendons aux premières victoires. L'éloge perd progressivement sa valeur ostentatoire jusqu'à la disparition du roi lui-même qui, paradoxalement, la renforce sous couvert d'objectivité.

¹³⁸⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 août 1700.

¹³⁸⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 70.

¹³⁸⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 mars 1695.

¹³⁸⁹ *Ibid.*, 1^{er} mars 1695.

¹³⁹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 85.

¹³⁹¹ *Ibid.*, p. 10.

¹³⁹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 9.

¹³⁹³ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche II.



FIGURE 48



FIGURE 49

La grandeur du roi ne passe pas seulement par la réduction mais également par l'ajout moyennant la création de médailles doubles qu'annonce déjà ce commentaire du manuscrit de Londres : « On a creû que la conquête de Namur estoit une action si glorieuse par toutes les circonstances qui l'accompagnent, qu'une seule medaille ne sufisoit pas à en conserver la mémoire¹³⁹⁴ ». Elle ne bénéficiera cependant pas d'une seconde médaille contrairement à la « Bataille de Steenkerque » dont les deux revers fonctionnent en antithèse : « ces deux medailles estant opposées l'une à l'autre feront un fort bon effet¹³⁹⁵ ». L'importance d'un haut fait engendre généralement la création d'un autre revers à l'exemple des mariages, ciments des traités de paix célébrés dans l'histoire métallique, qui, de nouveau, jouent sur l'effet de miroirs contraires : d'un côté symbolique et de l'autre historique¹³⁹⁶. Dans la publication de 1723, la « Paix de Westphalie » connaîtra d'ailleurs un regain de considération. Nous aborderons plus tard la raison qui a pu entraîner la création d'une nouvelle médaille sur le sujet¹³⁹⁷.

c. Rigueur et clarté

La louange masquée cherche justement à se montrer comme un discours sans fard, et donc d'une apparente transparence. Produire une œuvre sans erreurs et zones d'ombre s'avère dès lors des plus nécessaires afin de ne pas obscurcir le message univoque. L'exactitude

¹³⁹⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, p. 530.

¹³⁹⁵ *Ibid.*, p. 540.

¹³⁹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 9 juillet 1701.

¹³⁹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 29.

historique et la lisibilité des propos concourent à nous offrir une vision lumineuse d'une royauté qui affiche sa vérité avec une objectivité factuelle, en réalité toute relative.

Les académiciens accordent un intérêt particulier à cette véracité fabriquée car, malgré le caractère panégyrique de leur ouvrage, ils souhaitent éviter l'écueil des incohérences historiques et spécifier, autant que faire se peut, les faits sans pour autant porter atteinte à la grandeur royale. Là est leur vérité. Ce principe remonte aux dessins du manuscrit de Londres dont le commentaire, à l'occasion de la « Prise de Namur », en formule la teneur :

On a objecté que les cornes d'abondance qui sont des attributs de PROVIDENTIA ; on a dit aussi que le timon ou le gouvernail et le globe stipulaient assez pour PROVIDENTIA, et que les gerbes de fourrage, les canons, les mortiers estoient encore des effets des marques de PROVIDENTIA [...] Enfin qu'ayant manqué certaines choses durant le siege pendant quelques jours ce type ou l'abondance de tout est trop marquée n'y convenoit pas¹³⁹⁸.

Aux yeux des académiciens, l'opulence proclamée par le type paraît en contradiction avec la réalité de la prise tout comme celui proposé par Jacques de Turreil pour le « Secours de Woerden¹³⁹⁹ ». Renaudot considérera, malgré la beauté de l'Hercule attaquant l'Hydre au milieu des marais de Lerne, qu'il demeure « trop grand pour une action ou le Roy n'estoit pas en personne ». La délibération sera remise à plus tard mais confirmera le sentiment de l'abbé : « La défaite de l'hydre est un des plus grands travaux d'Hercule, [...] c'est donner une trop forte Idée de la Levée d'un siege¹⁴⁰⁰ ». Des voix continueront à s'élever contre ce projet et ce sera finalement celui moins problématique de Boileau qui, le 21 janvier 1696, aura le privilège d'être choisi.

Afin de délivrer un message iconographique plus précis, nous assistons aux retraits et ajouts de figures pour le revers de la « Franche-Comté rendue à l'Espagne¹⁴⁰¹ ». L'esquisse d'origine (fig. 50) semble beaucoup plus générale que la seconde (fig. 51). La Victoire ailée, qui, brandissant un caducée en guise de symbole de paix, offre une branche d'olivier à l'Espagne appuyée sur un bouclier aux armes de Franche-Comté, laisse place à un Louis XIV à l'antique, qui remet le dit écu entre les mains de la nation personnifiée pendant que la Victoire couronne le vainqueur de la guerre de Dévolution tout en tenant les écussons des places cédées lors de la paix d'Aix-la-Chapelle. Le second croquis met ainsi davantage en lumière le don de

¹³⁹⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, p. 529.

¹³⁹⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 janvier 1696.

¹⁴⁰⁰ *Ibid.*, 17 janvier 1696.

¹⁴⁰¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XLI.

terre mais aussi et surtout les échanges territoriaux, permis par le traité, en faveur de la France, spécifiant la nature de la *PROMISSI CONSTANTIA*.



FIGURE 50



FIGURE 51

Le cas du « Combat de Fribourg » est très intéressant dans le sens où, lors de la première publication et du point de vue des transformations, il s'opère un retour en arrière. Les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* signalent la nécessité de revoir le type originel (fig. 52) et d'introduire un détail topographique qui permet de rappeler la situation montagneuse dans laquelle s'est tenu le conflit : « Ils ont trouvé que les trophées estoient trop gros. Il fallait laisser plus de vide entre chaque trophée, il faut les placer sur une montagne¹⁴⁰² ». Les procès-verbaux (fig. 53) conserveront la nouvelle disposition énoncée par la Compagnie¹⁴⁰³ tandis qu'en 1702, on retournera au dessin préparatoire (fig. 54), la taille des trophées se trouvant même exacerbée¹⁴⁰⁴. La description ne correspondra d'ailleurs pas à la représentation métallique : « On y voit trois trophées élevez sur trois montagnes ». Ce ne sera qu'en 1723 (fig. 55) que l'impair sera rectifié, réduisant les trophées sur trois « monticules » respectifs¹⁴⁰⁵. Le type renforcera alors les reliefs du lieu tout en faisant écho au déroulé des luttes puisque, si nous nous reportons à la notice de 1702, le général bavaïrois Mercy campait sur « deux hauteurs » avant que le maréchal de Turenne et le duc d'Enghien ne l'en chassent et qu'il ne se réfugie sur « une autre montagne ».

¹⁴⁰² *Ibid.*, vol. 1, p. 39.

¹⁴⁰³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 mai 1694.

¹⁴⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 12.

¹⁴⁰⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 11.



FIGURE 52



FIGURE 53



FIGURE 54



FIGURE 55

Cette règle s'attache également à modifier les inscriptions en conséquence et passe d'abord par leur allongement afin de suffisamment détailler les circonstances pour les rendre compréhensibles. C'est peut-être la raison pour laquelle, dans leur troisième esquisse pour la « Bataille des Dunes », les académiciens accoleront *DVNAS* à *AD DVNKERCAE*¹⁴⁰⁶. Il en ira de même, dans les procès-verbaux, pour la « Bataille navale de Carthagène » où sera ajoutée une information situationnelle, *ad Kartaginem novam*¹⁴⁰⁷, à *HISPANIS SUO IN MARI VICTIS*¹⁴⁰⁸. De nouvelles données événementielles s'adjoignent aux recueils tels *IN URBEM*¹⁴⁰⁹, à la légende de l'« Entrée de la Reyne¹⁴¹⁰ », ou encore l'intégralité de l'exergue, pour la « Clemence

¹⁴⁰⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXII.

¹⁴⁰⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 mai 1694.

¹⁴⁰⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche V.

¹⁴⁰⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 août 1694.

¹⁴¹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 58.

du Roy envers les traittans » de 1723 : *INTERMISSA PECULATUS ET REPETUNDARUM JUDICIA*¹⁴¹¹. La recherche de précision confirme la rigueur à laquelle s'astreignent les membres de la Petite Académie dans le sens où ils cherchent ici plus à informer qu'à plaire.

Le souci d'exactitude influe sur la manière de raconter les événements par rapport à la réalité dont les académiciens se veulent les fidèles témoins. Il est alors question d'ajuster l'inscription en fonction des faits pour qu'elle ne dise ni trop, ni pas assez. La légende de la « Prise de Bouchain » ne fait d'abord pas suffisamment référence à « l'armée ennemie qui n'osa ni hasarder le combat ni entreprendre de la secourir¹⁴¹² ». *INSPECTANTE HOSTIVM EXERCITV* suggère l'idée que la conquête s'est déroulée sous les yeux de l'armée ennemie mais le participe présent nous ramène davantage aux notions d'observation, d'examen ce qui ne sera plus le cas de la seconde esquisse. *HOSTE VIDENTE ET IMMOTO*, littéralement l'ennemi témoin et immobile, met réellement l'accent sur l'impuissance des troupes et *a fortiori* sur leur immobilité. *IMMOTO* sera même barré, aussitôt remplacé par *PERTERRITO* qui ajoute un nouveau paramètre au succès français : l'effroi. Le sens de la légende se densifie et quitte ainsi le général pour le particulier.

De même que le manuscrit de Londres, le *Registre Journal* s'attache à la chasse aux mots dont la signification serait insuffisante à l'instar d'*Opifera*, pour l'« Etablissement des Manufactures », qui aurait rendu salutaire la *Solertia*, l'art et le savoir-faire¹⁴¹³. À la vague proposition de Renaudot, la Compagnie préférera *Minerua Locupletatrix* qui spécifie en quoi les arts sont effectivement secourables. Ils participent à l'enrichissement du royaume grâce à la création de nouveaux ateliers, évitant désormais un recours univoque à l'importation de facture étrangère tout en favorisant, au contraire, l'exportation française. La dimension économique du fait était donc totalement omise de la première légende.

À l'inverse, il arrive parfois que l'inscription excède l'événement et soit par conséquent ramenée à sa juste mesure : « Cette médaille a esté proposée par M. Labé RENAUDOT avec les mots qui sont écrits auxq^s il adjoutoit *TERRA MARIQUE*. Mais il a semblé que c'estoit trop dire pour les conquestes de Piombino et Portolongone n'y ayant pas mesme eu de combat considérable par mer ni par terre dans cette occasion¹⁴¹⁴ ». Le même argument émergera dans les débats du 26 juillet 1695 au sujet de *profligata*, lorsque Dacier défendra justement son

¹⁴¹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 111.

¹⁴¹² Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 341.

¹⁴¹³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 30 avril 1695.

¹⁴¹⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. 63.

emploi avant que la décision de l'Académie soit rendue : « On avoit fait trois objections, que le mot estoit trop fort, qu'il se dit plus de personnes que de choses, et qu'il n'est pas un terme ordinaire dans les Inscriptions ». Même si ces transformations pourraient relever du louer sans louer, c'est avant tout le rapport à la vérité historique qui est invoqué. L'éloge contrôlé du souverain, plus qu'un parti pris esthétique, est-il l'origine ou l'effet de cette volonté académique d'écrire, dans la mesure du possible, l'histoire au plus proche de faits grands en eux-mêmes ? À moins que les deux principes ne se rejoignent tout simplement dans leur application ?

La recherche orthographique des mots latins ayant déjà été abordée auparavant, nous ne nous y attarderons pas outre mesure. Malgré tout, nous pouvons d'une autre manière souligner son importance puisqu'elle investit chaque étape de la création métallique. La « Bataille de Nordlinguen » connaîtra ainsi différentes graphies latines, partant de *NEORLINGAM* puis passant par *NORLINGHEN*¹⁴¹⁵ avant de finir en *NORLINGAM*¹⁴¹⁶. Entre 1702 et 1723, la seconde édition délaissera la transcription *PORTULONGO*¹⁴¹⁷, faisant dans sa forme davantage écho à Portolongone, pour une autre équivalente, *LONGONIS PORTU*, qui, par sa césure et la place du génitif, sonne davantage latin¹⁴¹⁸. De plus, si nous nous reportons au *Dictionnaire géographique universel* de Charles Maty, qui s'appuie sur ceux de nombreux géographes dont Baudrand, il ne semble pas exister une telle liaison pour la première graphie : *Portus Longus*¹⁴¹⁹.

Une autre directive complète ce désir d'exactitude en vue de délivrer le vrai sans qu'aucune ambiguïté ne vienne la compromettre : la clarté¹⁴²⁰. Ainsi, les médailles, qui développent un discours ambigu et laisseraient place à plusieurs interprétations, souvent en défaveur du règne, sont modifiées en conséquence. Le type à l'origine esquissé pour la « Prise de Roses » semblait justement relever de l'équivoque avec la couronne murale qui surplombait le symbole rhodien et qui finira hachurée¹⁴²¹. Si l'ornement avait été conservé, il aurait pu, sans l'indication de la légende, modifier le message iconographique qui vise essentiellement à célébrer la victoire française dans le sens où il représente avant tout ici la souveraineté armoriale de Roses. C'était comme si la cité était maintenue dans son pouvoir alors qu'elle est passée

¹⁴¹⁵ *Ibid.*, planche IX.

¹⁴¹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 juin 1694.

¹⁴¹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 22.

¹⁴¹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 21.

¹⁴¹⁹ Charles Maty, *Dictionnaire géographique universel*, Amsterdam, chez François Halma, 1701, p. 751.

¹⁴²⁰ John Pederson, « De Malherbe à Diderot : quelques réflexions sur le concept de clarté à l'âge classique », dans Emmanuel Bury et Carsten Meiner (dir.), *La clarté à l'âge classique*, Paris, Classique Garnier, 2013, pp. 153-169, p. 165.

¹⁴²¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche VIII.

entre les mains du roi de France. La signification du revers nécessitait donc d'être clarifiée par le retrait de la figure inopportune.

Le 12 avril 1695, la médaille du « Retour du Roy à Paris » sera abordée par Pontchartrain sous un angle similaire : « [il] faisait quelque difficulté sur ce que cette médaille de la ville de Paris presente des clefs au Roy parcequ'il semble par là que sa Majesté entrast dans Paris comme dans une ville conquise ». Les académiciens ne tiendront pas compte de sa remarque pour la première publication¹⁴²², s'y étant préalablement opposés dans les procès-verbaux. Ils y avaient revendiqué le caractère universel de la remise des clefs et décliné l'inquiétude du ministre concernant l'écho à la Fronde en affirmant que « cela n'auroit plus de raison ny de grâce ». Malgré tout, l'édition de 1723 finira par dépouiller de ses clefs la ville personnifiée, accueillant désormais son monarque à bras ouverts et, du même coup, taisant l'ambiguïté du revers¹⁴²³.

Le style parfois trop poétique des légendes, souvent associé à une louange hyperbolique, ne correspond pas non plus à l'idéal académique en raison de sa nature très évasive. Le manuscrit de Londres jette les premières bases de ce rejet avec la légende *BONA SPES*, à l'occasion de la « Prise de Thionville », qui nous parviendra barrée¹⁴²⁴ ou encore celle de la « Bataille des Dunes » : *AD PACEM VIA VI FACTA*, littéralement le chemin vers la paix fait avec force, remplacée par *VICTORIA PACIFERA*¹⁴²⁵. Dans le second cas, l'inscription retenue s'avère plus efficace et moins maladroite que celle d'origine, quelque peu obscure, bien qu'elle cherche à décrire le dessin de la « Victoire qui marche hardiment¹⁴²⁶ ». Malgré tout, elle ne s'avance pas réellement en direction de la paix mais au contraire la détient déjà, comme en témoigne le caducée dans sa main droite. La légende *BONA SPES* gagnera également en transparence au temps du *Registre Journal* avec *PRIMA FINIUM PROPAGATIO* qui signifie que cet événement marque « le Commencement des Conquestes qui ont estendu les bornes de la France¹⁴²⁷ ».

Les procès-verbaux mettent volontiers l'accent sur la nécessité d'employer des termes « clairs et sans aucun équivoque¹⁴²⁸ » et par conséquent de s'éloigner des inscriptions

¹⁴²² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 33.

¹⁴²³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 34.

¹⁴²⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche III.

¹⁴²⁵ *Ibid.*, planche XXII.

¹⁴²⁶ *Ibid.*, vol. 2, p. 116.

¹⁴²⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 3 août 1694.

¹⁴²⁸ *Ibid.*, 23 mai 1699.

symboliques. Pour le « Port de Rochefort », la Compagnie débatta d'ailleurs de la place du poétique au sujet de la proposition de Dacier :

Receptus Terra Neptunus plaisoit à plusieurs. D'autres disoient qu'il n'estoit pas ordinaire dans les medailles de mettre un bout de vers pour Légende, mais la plupart trouvoient ce mot si convenable au Port de Rochefort qu'ils croyoient qu'on pouvoit l'employer, n'ayant pas surtout l'air d'un vers, comme ceux qu'on met ordinairement aux Devises¹⁴²⁹.

Comme a déjà pu le développer François Ploton-Nicollet, le recours aux poètes latins n'est pas incompatible avec les revers des médailles de Louis XIV¹⁴³⁰ mais la poésie devient embarrassante lorsqu'elle nous sort complètement du cadre numismatique et crée ainsi une confusion entre les genres. Ce sera par exemple le cas des « Prises faites des navires de la Compagnie des Indes orientales en Angleterre » : « Monsieur l'Abbé Renaudot a proposé [...] Hercule qui a dompté Acheloïs et qui luy a arraché une corne dont les nymphes font la corne d'abondance, et pour légende, *Ex victoria ubertas* ; cette pensée a parû belle, mais ayant un peu trop de l'air d'une Devise¹⁴³¹ ».

Les mots *Melioribus Auspicijs* du 26 juin 1694, sous les meilleurs auspices, laisseront également place à une légende moins vague et panégyrique dans l'édition de 1702 et qui sera même ramenée à un sens purement factuel : *DELETO BAVARORUM EXERCITU CÆSO DUCE*, traduit « l'Armée des Bavares défaite, & le Général tué¹⁴³² ». La tendance de l'Académie s'oriente vers plus de précision pour les inscriptions afin de contourner l'écueil des formulations trop énigmatiques. La clarté ne se résume pourtant pas à une représentation dénuée d'équivoques et peut aussi être appréhendée dans un sens artistique.

d. *L'exigence du beau*

Synonyme de simplicité voire de naturel, l'impératif de clarté dirige et motive également les choix esthétiques des académiciens. C'est pourquoi l'excès de figures aux revers est définitivement à proscrire s'il en obstrue inutilement la scène. La représentation du peuple, entre la première (fig. 56) et la seconde esquisse (fig. 57), se retrouve barrée au « Retour du Roy à Paris » afin d'alléger le type qui n'avait pas réellement besoin de l'exhiber dans la mesure

¹⁴²⁹ *Ibid.*, 4 février 1698.

¹⁴³⁰ François Ploton-Nicollet, *loc. cit.*, pp. 109-114.

¹⁴³¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 février 1696.

¹⁴³² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 15.

où l'allégorie urbaine était un symbole amplement suffisant¹⁴³³. De la même manière, les trois trophées élevés sur la montagne de la « Prise de Fribourg-en-Brisgau », rappelant la victoire française en 1644 lors du « Combat de Fribourg », disparaîtront des croquis suivants¹⁴³⁴.



FIGURE 56



FIGURE 57

La « Naissance de Monsieur le Duc d'Anjou » connaîtra un sort identique : « la raison de douter estoit que l'on avoit mis au dessous des testes des deux Jeunes Princes les escussons de Bourgogne et d'Anjou et dans le milieu de la medaille un grand Dauphin ce qui paroissoit assez inutile. La Compagnie a resolu qu'on osteroit le Dauphin et les escussons¹⁴³⁵ ». Entre 1702 et 1723, le décor luxueux de la « Régence de la Reyne Mere¹⁴³⁶ » finit diminué pour mieux mettre en évidence les personnages¹⁴³⁷ tandis qu'à la « Prise de Dole¹⁴³⁸ », la présence aérienne des Vents (fig. 58) s'estompe dans les nues, allégeant le second plan du revers qui avait tendance à prendre le pas sur le premier (fig. 59).

¹⁴³³ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche XVII.

¹⁴³⁴ *Ibid.*, vol. 2, planche LXXII.

¹⁴³⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 5 mai 1696.

¹⁴³⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 5.

¹⁴³⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 4.

¹⁴³⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 105.



FIGURE 58



FIGURE 59

Le phénomène de répétition se trouve globalement repoussé par la Petite Académie. Il encombre la clarté métallique par la potentielle confusion qu'il peut provoquer alors que son caractère redondant va à l'encontre du style simple¹⁴³⁹. En réalité, son rejet se situe au croisement d'autres règles que sont le louer sans louer, l'antique ainsi que la rigueur. Pourtant, nous nous efforcerons de l'aborder sous le prisme de la beauté. La reprise anaphorique de *SALVS PRINCIPIS SALVS REGNI* est bannie des premiers projets pour être remplacée par *SALVS IMPERII*¹⁴⁴⁰. Les académiciens écartent ainsi l'éloge excessif tout en écourtant et simplifiant la légende. Nous pourrions également supposer que le retrait intégral de *SALVA LUTETIA SALVA PATRIA SALVVS LUD.*, pour la « Guérison du Roy » en 1687, n'est pas uniquement dû à sa nature hyperbolique et ternaire dans la mesure où cette formulation reprenait la construction latine de la « Guérison du Roy à Calais¹⁴⁴¹ ». L'emploi de synonymes pour une même inscription pose également problème comme *PROMISSI CONSTANTIA ET FIDES*, la constance de la promesse et la fidélité. Le pléonasme que les nominatifs occasionnent provoquera la disparition de *FIDES* dans la seconde esquisse¹⁴⁴².

Le 14 juin 1695, Pontchartrain ajoutera que « la légende est simple et claire ». Afin d'éviter tout amalgame, la Compagnie modifiera l'inscription pour le « Commencement du règne » qui en copiait partiellement une autre : « [Elle] a résolu que la Légende, *Claritas noui*

¹⁴³⁹ Daniel Mornet, *Histoire de la clarté française : ses origines, son évolution, sa valeur*, Paris, Payot, 1929, p. 305.

Il définit la clarté stylistique comme « simple nature » et « bon sens », en opposition donc avec une écriture dont les « ornements » et les « agréments » en obscurcirait le sens.

¹⁴⁴⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXIII.

¹⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 440.

¹⁴⁴² *Ibid.*, planche XLI.

Regni, pouvoit estre proposée mais que l'on devoit mettre, *Claritas noui Principis*, au lieu de *noui Regni* parceque dans une medaille arrestée l'année dernière, sur la prise de Plusieurs villes en 1644 qui est la mesme année, on avoit mis *noui Regni fulgor*¹⁴⁴³ ».

Les recueils n'en sont pas non plus exempts, comme la « Bataille navale de Carthagéne » dans la première publication¹⁴⁴⁴ qui supprimera *in Mari* de son exergue dans la mesure où il redoublait *Maritimi* à la légende¹⁴⁴⁵. L'exergue de l'« Etablissement de l'Hospital Général¹⁴⁴⁶ », *ÆDES EXTRUCTÆ ET FUNDATÆ* (Maisons construites et fondées), s'avère être une redite très maladroite, d'où le retrait d' *EXTRUCTÆ* en 1723¹⁴⁴⁷. Pour *VESUNTIO ITERUM CAPTA*¹⁴⁴⁸, Besançon pris pour la seconde fois en 1674, nous assistons au remplacement d'*ITERUM* par *RURSUS*¹⁴⁴⁹ car la médaille qui la précède n'est autre que celle de la « Seconde Conquête de la Franche-Comté » dont l'inscription s'achève sur *SEQUANI ITERUM SUBACTI*.

La recherche du beau ne se cantonne pas à ce principe de clarté, bien qu'il puisse s'y référer discrètement si ce dernier s'oppose à l'obscurité laissée par certaines représentations allant à l'encontre d'un idéal harmonieux, équilibré. Cette vision plus proprement esthétique se révèle, par exemple, dans le projet inabouti du « Prix de l'Académie Royale des Médailles, de Peinture et Sculpture » : « Ce type est mal dessiné¹⁴⁵⁰ » mais aussi dans le *Registre Journal* où le type suggéré par Boileau n'est pas considéré comme « assez beau pour un commencement de Regne¹⁴⁵¹ ».

Une tendance à l'éloignement s'affirme dans quelques revers, dégageant l'ensemble d'une composition qui, de prime abord, aurait pu paraître à l'étroit. Ce phénomène découle le plus souvent d'autres motifs mais il n'en demeure pas moins que le résultat se fait toujours au profit de la beauté du type. Ainsi, la lutte rapprochée entre deux cavaliers (fig. 60) pour le « Combat de Leuze » subit un remaniement qui met à distance la scène (fig. 61), la replaçant dans un décor qui rappelle davantage une bataille¹⁴⁵². Des armes sont abandonnées au sol et la

¹⁴⁴³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 février 1696.

¹⁴⁴⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 9.

¹⁴⁴⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 mai 1694.

¹⁴⁴⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 42.

¹⁴⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 43.

¹⁴⁴⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 134.

¹⁴⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 133.

¹⁴⁵⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, p. 637.

¹⁴⁵¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 janvier 1700.

¹⁴⁵² Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CIV.

cavalerie française charge au second plan. La scène gagne en clarté avec le vainqueur qui désormais piétine l'adversaire qu'il affrontait auparavant au corps à corps dans un entremêlement chaotique. Le second croquis semble moins étouffant, moins empreint de brutalité.



FIGURE 60



FIGURE 61

Cet exemple combine, outre la volonté esthétique, d'autres causes possibles à sa transformation, ce qui sera moins le cas de la « Prise de Roses » en 1693 (fig. 62) dont l'éloignement pourrait davantage correspondre à un choix esthétique¹⁴⁵³. La troisième esquisse (fig. 63), mise au net par Le Clerc et relevée par Jacquot sur le sujet, libère davantage d'espace autour des personnages pour que la cité, la flotte et les Pyrénées puissent s'exprimer au loin. Malgré tout, cette correction semble d'abord être le fait de la rigueur, spécifiant la situation géographique de l'événement : « il faut marquer derrière le profil de la ville de Roses avec les vaisseaux et galeres et des montagnes qui designent les Pyrénées¹⁴⁵⁴ ». *A contrario*, le passage au recueil de 1702 (fig. 64) évince totalement le décor dans lequel évoluent Neptune et Hercule, remplacé par la mer à perte de vue¹⁴⁵⁵. La scène est quelque peu rapprochée, puisque la topographie n'a pas besoin d'y figurer, mais n'égale pas le second croquis.

¹⁴⁵³ *Ibid.*, planche CXV.

¹⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 576.

¹⁴⁵⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 247.



FIGURE 62



FIGURE 63



FIGURE 64

La taille du symbole maritime dessiné pour la « Bataille navale de Carthagène » diminue des procès-verbaux¹⁴⁵⁶ au premier livre¹⁴⁵⁷. Les extrémités de la branche de laurier et de la palme dépassaient l'espace illustré et par conséquent empiétaient sur celui de l'écriture, brouillant probablement les limites entre les deux et empêchant presque la bonne lecture de l'inscription. Les académiciens en réduiront la représentation pour qu'elle s'intègre davantage au type et nous offre une vision globale plus aérée et homogène.

L'équilibre de la composition joue également un rôle primordial dans l'histoire métallique à commencer par l'ajout d'une figure pour les « Fortifications de Dunkerque » car, selon Pontchartrain, le plan seul est « trop nud et trop triste¹⁴⁵⁸ ». Son commentaire au sujet de la médaille symbolique du « Combat de Steenkerque », dont le « trophée trop sec trop maigre et degarni » devrait être composé d'autres éléments, cherche à retranscrire l'éminence du haut fait tout en enjolivant le dessin par des proportions plus agréables à la vue¹⁴⁵⁹. Toujours à l'occasion de cet événement, nous apprenons, qu'en plus d'éviter la confusion entre figures du devant et de derrière grâce à l'usage du bas-relief, « l'officier vainqueur doit être placé un peu plus qu'il n'est icy au milieu de la médaille¹⁴⁶⁰ ». Pour une représentation plus symétrique (fig. 65 et 66), les académiciens font donc le choix de recentrer les personnages du premier plan, personnages dont la posture rappelle d'ailleurs celle du « Combat de Leuze », l'un menaçant

¹⁴⁵⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 mai 1694.

¹⁴⁵⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 9.

¹⁴⁵⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 235.

¹⁴⁵⁹ *Ibid.*, vol. 3, p. 543.

¹⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 538.

l'autre à terre ou à moitié désarçonné de la pointe de son épée, ce qui apporterait une nouvelle explication à son évolution.



FIGURE 65



FIGURE 66

Ces modifications s'étendent au reste de l'histoire métallique, comme le montre la « Prise de Nice » qui, dans le *Registre Journal*, subira le même changement que les « Fortifications de Dunkerque » :

[L'abbé Tallemant] proposoit de représenter le Donjon de Nice ruiné, et au dessus un Foudre, parceque le Donjon ruiné par une Bombe fait la principale circonstance de ce siege, mais cela n'a pas parû devoir faire un beau Type, et on a trouvé plus a propos de représenter au milieu des ruines la ville soûs la figure d'une femme couronnée de Tours effrayée et désolée, et un estendard François planté sur ces ruines¹⁴⁶¹.

Quant à l'« Embellissement et l'agrandissement de Paris », les allégories (fig. 67 et 68), qui au départ occupaient l'intégralité du premier plan¹⁴⁶², finissent, à l'intérieur des recueils, rassemblées au centre du revers d'un manière plus harmonieuse, chaque visage tourné d'un côté, moins figé dans son port¹⁴⁶³.

¹⁴⁶¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 février 1696.

¹⁴⁶² *Ibid.*, 24 juillet 1696.

¹⁴⁶³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 116.



FIGURE 67



FIGURE 68

La qualité esthétique des inscriptions se base essentiellement sur le principe antique que nous avons déjà énoncé. Elles se doivent d'être courtes et simples. Bien que les légendes aient tendance à avancer une vision plus exacte des événements, poussées par la rigueur dont doivent faire preuve les académiciens, cela n'empêche pas pour autant de renforcer la beauté poétique de certaines médailles. Avant que, par exemple, la légende finale du « Roi prenant le gouvernement de l'État » ne soit *ORDO ET FELICITAS*, elle était beaucoup plus obscure, longue et donc maladroite au regard de l'idéal académique : *MAGNVS GESTORVM NASCITVR ORDO*, littéralement le grand ordre naît des exploits¹⁴⁶⁴. Son abstraction à allure de maxime s'est vue écourtée et sublimée à la manière des Anciens.

Ainsi, les directives développées semblent par certains aspects plus ou moins directement provenir de l'antique, les exigences de clarté et de beauté renvoyant en partie au style naturel pendant que la rigueur s'attache notamment à l'exactitude des notions latines. Quant à la grandeur monarchique retranscrite par le métal, elle fait réellement écho à l'emploi commémoratif des Anciens. Certains principes contribuent, quant à eux, à forger et à confirmer la spécificité de l'histoire métallique dans le cadre de l'historiographie traditionnelle, réduisant par exemple la place de la violence, du panégyrique et du poétique. Les règles de composition très souvent s'entrecroisent dans leurs exigences et complexifient alors leur distinction ainsi que la raison de tels ou tels changements qui s'avèrent être à la jonction de différents codes de création. La dimension esthétique semble d'ailleurs être avant tout issue de leur combinaison, mettant ainsi en lumière leur interdépendance.

¹⁴⁶⁴ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXVII.

L'ensemble des transformations évoquées jusqu'à présent est perceptible et résulte de règles principales qui régissent pleinement l'orientation de l'histoire métallique, de ses origines à sa fin. Malgré tout, certains choix de composition peuvent modifier le travail de la Compagnie sur des temporalités définies et de manière plus ou moins visible. Parallèlement, la codification s'amplifie par le renforcement de pratiques préexistantes mais aussi et surtout par un élargissement à de nouvelles formes et manières de les exprimer.

II. Une prolifération des codes : des transformations protéiformes aux modifications ponctuelles

1) Du métal au papier

Les préceptes visibles dès le manuscrit de Londres, d'une part, se renforcent à travers de nouvelles modifications qui n'existaient pas auparavant ou ne concernaient qu'un type de principe. D'autre part, à partir des procès-verbaux, la réglementation des médailles finit par déborder sur la narration historique où elle connaît un véritable essor.

a. Des déploiements métalliques...

Avant d'aborder ces métamorphoses, il s'avère essentiel d'explorer l'intensification inévitable des directives initiales, véritable affirmation du style académique encouragée par l'arrivée de la série uniforme. L'« Assiduité du Roi à ses conseils » en 1661 connaît ainsi toute une évolution, de son esquisse à la publication de 1723. Sa légende *ASSIDVITAS*¹⁴⁶⁵ subira un premier remaniement en 1702. Elle sera remplacée par *GALLIA FELIX*, la date s'ajoutant à l'exergue ainsi qu'*ASSIDUA REG. IN CONSILIIS PRÆSENTIA*, la présence assidue du roi dans ses conseils¹⁴⁶⁶. Indépendamment du caractère extrêmement vague d'*ASSIDUITAS*, le choix a également été motivé par l'intérêt grandissant porté par les académiciens sur ce que doivent exprimer légende et exergue. Finalement, la seconde édition chasse la louange excessive et abstraite que représente *GALLIA FELIX*, pour mieux remonter une partie de l'exergue remodelée, purement informative, évinçant cette fois-ci la présence royale et raccourcissant l'inscription : *ASSIDUITAS IN CONSILIIS PRÆSENTIA*¹⁴⁶⁷.

Pour le type du soleil rayonnant (fig. 69), surplombé du zodiaque, qui conduit son quadriges au-dessus de la surface de la terre, nous parvenons à Jupiter (fig. 70) « qui tient conseil avec les autres dieux¹⁴⁶⁸ ». La ressemblance solaire avec la deuxième médaille sur la « Naissance du Roy¹⁴⁶⁹ » aurait pu faire office d'explication mais cette dernière disparaissant

¹⁴⁶⁵ *Ibid.*, planche XXVII.

¹⁴⁶⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 61.

¹⁴⁶⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 63.

¹⁴⁶⁸ *Idem.*

¹⁴⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 2.

du nouveau livre, il n'en est rien. L'inexactitude et l'opacité du type par rapport à l'événement aurait pu davantage entraîner son retrait, les justifications du commentaire, au regard des exigences académiques, n'ayant pas su pleinement les satisfaire : « La devise du soleil que le Roy a prise en plusieurs occasions sert icy a faire entendre l'assiduité infatigable de ce Prince au gouvernement de son Empire, et le mot *ASSIDUITAS* qui convient au cours réglé du soleil n'est pas moins convenable a cette conduite et toujours constante que sa Majesté garde dans les affaires de son Estat¹⁴⁷⁰ ».



FIGURE 69



FIGURE 70

L'ambiguïté réside d'abord dans l'ensemble de la médaille car, sans éclaircissement écrit, inscription et dessin des *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* renvoient plus à l'idée de permanence que de ponctualité, par la course invariable du Soleil et le double sens d'assiduité. La première publication éclairera l'inscription mais conservera le type qui paraît presque trop grand pour l'événement, comme le confirme d'ailleurs l'annotation précédente qui ne mentionne pas une seule fois l'idée que le roi se rend régulièrement à ses conseils. La gravure pourrait davantage correspondre au moment où Louis XIV, inébranlable, prend les rênes du gouvernement. Le revers de 1723 en resserrera le sens. Il évoque désormais sans détour le rassemblement étatique et l'enrichit de précisions supplémentaires sur la bonne conduite du pouvoir à travers Thémis et Minerve qui encadrent la figure jupitérienne, animée par la justice et la sagesse.

Cette amplification de l'empreinte académique est d'autant plus flagrante lorsque la Compagnie fait sienne une autre source d'inspiration. Pour l'« Audience du Légat », la

¹⁴⁷⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 149.

tapisserie des Gobelins, réalisée sur un dessin de Charles le Brun (fig. 71), servira de base à l'esquisse du manuscrit de Londres (fig. 72). Une disposition analogue s'y profile avec, à gauche, le Cardinal Chigi et, à droite, le Roi-Soleil, un bâton en main, un coffre dissimulant la moitié de son siège, tous deux entourés des « balustrades qui forment l'enceinte de la Chambre¹⁴⁷¹ ». L'alcôve, que l'on devine en arrière-plan, semble même y être reproduite¹⁴⁷². Dans le croquis suivant (fig. 73), elle sera rapidement remplacée par un rideau et, du même coup, la Compagnie abandonnera draperie et coffre. À l'heure des procès-verbaux (fig. 74), la scène s'inversera alors que le sol ornementé fera écho au tapis de l'œuvre tissée¹⁴⁷³. L'édition de 1702 (fig. 75) dallera son revêtement¹⁴⁷⁴, s'éloignant à nouveau de son modèle, avant que le second ouvrage (fig. 76) n'efface tout son décor¹⁴⁷⁵. Les académiciens imitent donc à leur manière la représentation qu'ils prennent comme base afin de l'adapter au support métallique. Pourtant, à la toute fin, ils s'en écartent pour mieux y asseoir leurs propres règles de composition où la clarté est maîtresse.

Les répercussions du changement de module, annoncé le 8 janvier 1695 par Pontchartrain, sont en réalité difficiles à appréhender car le *Registre Journal* n'en mesure pas la teneur. Les réductions des inscriptions, entre manuscrit de Londres et de Paris, peuvent résulter d'autres causes au même titre que les légendes qui s'allongent comme pour la « Réception de la Reine de Suède » qui passera de *REGINA SVECORUM REGIE EXCEPTA*¹⁴⁷⁶ à *REGINA SUECORUM IN URBEM REGIE CAPTA*¹⁴⁷⁷ dans le livre de 1702. Les modifications du « Combat de Marseille » en résultent peut-être en partie, puisque ne sera conservé de l'exergue, *HOSTIBUS CÆSIS ET FVGATIS AD MARSALIAM TAVRIN.*¹⁴⁷⁸ qu'*AD MARSALIAM TAVRIN.*, comme le confirme la séance du 3 avril 1700. Malgré tout, l'éviction des ennemis abattus et en fuite a pu également être causée par le rejet d'une redondance, celle des termes *CÆSIS* et *FVGATIS* qui reviennent souvent dans l'histoire métallique tels *BATAVIS AD MARTINICAM CÆSIS AC FUGATIS*¹⁴⁷⁹.

¹⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 168.

¹⁴⁷² *Ibid.*, planche XXXII.

¹⁴⁷³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 mars 1696.

¹⁴⁷⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 79.

¹⁴⁷⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 79.

¹⁴⁷⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. 107.

¹⁴⁷⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1694.

¹⁴⁷⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CXIX.

¹⁴⁷⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 mars 1696.



FIGURE 71



FIGURE 72



FIGURE 73



FIGURE 74



FIGURE 75



FIGURE 76

Le nouvel étalonnage a éventuellement eu des conséquences sur les « Conquestes du Roi en Hollande » dont la légende *ULTOR REGUM* remplace, le 7 février 1696, celle d'origine : *XL URBES XL DIEBUS CAPTÆ*¹⁴⁸⁰. Elle glissera vers l'exergue des « Prises de quarante villes » comme le confirme Jacquot dans une de ses notes¹⁴⁸¹. Sa métamorphose est-elle alors le fait de l'évolution des dimensions ou la simple conséquence de ce transfert ? Rappelons finalement que, le 26 avril 1695, un retranchement de plusieurs exergues aura lieu mais qu'un d'eux semble vraiment rentrer dans ce cadre, la « Bataille des Dunes ». L'inscription *HISPANIS CAESIS AD DVNAS DVNKER*. sera reprise dans la description du 17 août 1694, soit quelques mois avant l'annonce de Pontchartrain¹⁴⁸². En dépit de la précision qu'elle apporte à l'événement, la distinguant ainsi potentiellement des cinq autres hauts faits relatifs à cette ville, la mention *AD DVNAS* disparaîtra de l'édition de 1702¹⁴⁸³ ainsi que de la première série uniforme. Paul Tallemant évoquait des inscriptions qui ne parviendraient plus à tenir dans ce nouvel espace, mais les réductions que nous venons de mettre en lumière, concernent moins des légendes et des exergues à la longueur excessive que des inscriptions qui tiennent sans mal dans le module de 41 mm, à l'instar de la « Bataille de Nerwinde »¹⁴⁸⁴.

Ainsi, au vu des sources dont nous disposons, l'impact du nouveau diamètre semble avoir été modéré, bien qu'il marque définitivement l'entrée dans la série uniforme et qu'il s'inscrive dans l'idéal antique de brièveté. Qu'en est-il alors des types ? Le 31 juillet 1696, lorsque Mauger se rendra à la séance afin de fixer « quelques abréviations », suite à la réduction du module, la Compagnie évoquera les « dessins reformés par Mr Coypel [...] d'un goust comparable à l'antique ». Pourtant, là encore, la sortie de la série royale n'a eu que très peu de conséquences. Nous pouvons malgré tout relever une tendance, visible dans quelques croquis, à resserrer la scène autour des personnages alors que la mise à distance des scènes événementielles est monnaie courante dans l'histoire métallique. C'est ce qui adviendra notamment aux dessins de l'« Entrée de la Reine de Suède à Paris » et de la « Bataille de Lens » entre les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* et les procès-verbaux¹⁴⁸⁵. C'était comme si le manque d'espace, occasionné par le nouveau format, avait entamé le contour des types.

¹⁴⁸⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 273.

¹⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 277.

¹⁴⁸² *Ibid.*, planche XXII.

¹⁴⁸³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 48.

¹⁴⁸⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 juillet 1699.

¹⁴⁸⁵ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planches XX et XIII.

Il arrive que des transformations qui ne concernaient jusqu'alors que le type ou l'inscription finissent par s'étendre à l'autre forme métallique à l'instar des répétitions des légendes qui toucheront par la suite les dessins. Le 31 mars 1696, le type de Dacier pour la « Bataille navale » de 1672 sera évincé dans la mesure où « il a parû trop rebattu ». La Victoire survolant les montagnes de la « Prise de XIV villes¹⁴⁸⁶ » sera écartée au profit d'une France assise, appuyée sur son bouclier et couronnée par la Victoire¹⁴⁸⁷. Cette représentation de l'allégorie volante est en réalité très commune. Par deux fois déjà, elle plane au-dessus des lieux de bataille, dont une formation montagnaise lors de la « Prise de Campredon », quand elle n'est pas détentrice d'un voile de la nuit ou ne dirige pas un char ailé¹⁴⁸⁸. La nation couronnée par la personnification s'avère, quant à elle, être la seule occurrence du recueil. Ce phénomène se poursuivra bien évidemment en 1723. Cette fois-ci, ce sera au tour d'un élément redondant d'être ôté : le gouvernail¹⁴⁸⁹. Ce dernier servait à signifier la conduite individuelle de la monarchie par Louis XIV, ce qui correspondait clairement à l'événement du « Roy prenant le gouvernement de l'Estat¹⁴⁹⁰ ». Le simple fait qu'il soit assis sur un globe frappé de trois fleurs-de-lys ne symbolise-t-il pas déjà qu'il détient la puissance étatique et qu'il y insufflé, par sa lyre, ordre et félicité ?

L'équivoque entache les inscriptions de la même manière que les illustrations, certains termes pouvant comporter plusieurs sens et ainsi obscurcir la clarté de l'œuvre. En s'attellant à la médaille de la « Prise de St Venant, de Mardik et la levée de Siege d'Ardres », les académiciens remarqueront l'ambiguïté de *Fines firmati et ampliati* : « Le mot de *Firmati* a parû équivoque, parceque *firmare* signifie aussy fortifier, ainsy on a resolu de mettre *Fines defensi et ampliati*¹⁴⁹¹ ». D'une manière moins frappante, un mot de l'exergue de la « Conférence pour la Paix » et un autre de la légende de l'« Entrevue des deux Rois » seront permutés entre le *Registre Journal* et le premier livre. *Congressus ad Bidassoam*¹⁴⁹² devient *COLLOQUIUM AD BIDASSOAM*¹⁴⁹³ tandis que l'entrevue des rois passe de *Regum Colloquium*¹⁴⁹⁴ à *REGUM CONGRESSIO*¹⁴⁹⁵. Au sens premier, *colloquium* renvoie davantage

¹⁴⁸⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 15 mai 1698.

¹⁴⁸⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 39.

¹⁴⁸⁸ *Ibid.*, pp. 144, 127, 172 et 106.

¹⁴⁸⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 61.

¹⁴⁹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 59.

¹⁴⁹¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 juillet 1700.

¹⁴⁹² *Ibid.*, 30 juillet 1697.

¹⁴⁹³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 53.

¹⁴⁹⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 août 1694.

¹⁴⁹⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 55.

à l'idée d'entretien que *congressio* et *congressus* qui mettent l'accent sur la rencontre. Il semble donc plus juste de désigner les conférences par *colloquium* et par *congressio* la réunion royale, d'ailleurs placée sous le signe d'une « amitié réciproque ».

Certaines transformations déjà présentes dans le manuscrit londonien pourront ensuite prendre un sens nouveau. Ce sera le cas du procédé d'éloignement qui revêt en réalité un double emploi. En même temps qu'il participe à l'harmonie de la composition, il brouille l'identité des personnages présents, ce qui irait dans le sens du triomphe monarchique. Par rapport au *Registre Journal*¹⁴⁹⁶, la scène historique de l'« Alliance des Suisses » sera mise à distance dans les recueils (fig. 77 et 78). Le commentaire initial précisait d'ailleurs quels individus étaient présents contrairement aux notices suivantes qui les feront tomber dans l'anonymat au bénéfice du souverain, se distinguant par sa haute stature.



FIGURE 77



FIGURE 78

De nouveaux procédés émergent à partir des procès-verbaux, affermissant l'emprise des directives de l'Académie. Des corrections seront d'abord apportées aux données erronées qui nuisent à la rigueur du sens. Les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* n'accordaient pas autant d'importance aux datations dans la mesure où elles n'étaient pas systématiquement reportées, comme sur l'esquisse de l'« Assiduité du Roi à ses Conseils¹⁴⁹⁷ », ou exemptes d'erreurs à l'instar de la « Majorité du Roi¹⁴⁹⁸ », qui avance de deux jours la cérémonie du *M DC LI SEPTEMBRIS VII*¹⁴⁹⁹. Le manuscrit de Paris ouvre aussi des réflexions ponctuelles sur

¹⁴⁹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 janvier 1695.

¹⁴⁹⁷ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXVIII.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*, vol. 1, planche XVI.

¹⁴⁹⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 juillet 1695.

la chronologie des événements : « [Pontchartrain] dit qu'on peut régler le temps de l'Établissement des Arsenaux ou sur le commencement ou sur le plus grand progrès ou sur la fin [...] Il semble qu'on peut mettre l'année qu'il a été résolu de mettre dans la médaille, c'est-à-dire, 1680¹⁵⁰⁰ ».

Pourtant, cette recherche de précision n'aboutit pas forcément car certaines médailles insistent sur une politique royale dans la durée, ce qui portera d'ailleurs préjudice à la diachronie des recueils qui tenteront de trouver une place à ce genre de haut fait tels les « Placets » :

Quelques uns des messieurs vouloient mettre la date 1661 a cause que Le Roy a commence en ce temps là à recevoir les Placets un certain jour de la semaine, mais on a craint qu'en mettant la datte, on ne crust que cela n'a eu cours qu'en cette année là, et comme le Roy continue tousjours de recevoir les Placets le Lundy de chaque semaine, on ne doit mettre aucune datte¹⁵⁰¹.

Cette décision sera pourtant révoquée dans le premier livre, le fait correspondant à l'année 1661¹⁵⁰². L'édition de 1723 affinera l'expression de la temporalité, corrigeant les erreurs de la publication précédente tout en l'agrémentant de nouvelles précisions. Le « Mariage de Louïse Marie avec le Roy de Pologne » précédait la « Bataille de Liorens et la Prise de Balaguier » avec pour seule donnée temporelle : *M. DC. XLV.*¹⁵⁰³. L'ultime ouvrage de l'histoire métallique inverse l'emplacement des épisodes royaux tout en le justifiant à l'exergue par l'ajout du jour et du mois : *XX OCTOBRIS* pour les conquêtes et *VI NOVEMBRIS* pour l'hyménée¹⁵⁰⁴.

L'importance accordée à la chronologie transparait finalement dans l'ordre des mots de certaines légendes, comme la « Prise de Courtray, Bergues et Mardik » du 8 mars 1701 à laquelle la disposition de l'exergue ne correspond pas : *Curtraco, Mardico et Vinociberga expugnatis*. La première publication reverra par conséquent la succession diachronique : *CURTRACO, VINOCIBERGA ET MARDICO EXPUGNATIS*¹⁵⁰⁵. Il en ira de même pour les « Quatre villes prises sur le Rhin » qui de *ORSOVIA, RHIMBERGA, BURICHIMUM, WESALIA*¹⁵⁰⁶ passeront à *ORSOVIA, BURICHIMUM, WESALIA, RHIMBERGA*¹⁵⁰⁷. La notice en réagence l'ordonnance en s'appuyant sur les dates qu'elle propose désormais.

¹⁵⁰⁰ *Ibid.*, 15 décembre 1696.

¹⁵⁰¹ *Ibid.*, 22 décembre 1696.

¹⁵⁰² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 60.

¹⁵⁰³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, pp. 16-17.

¹⁵⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, pp. 15-16.

¹⁵⁰⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 20.

¹⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 121.

¹⁵⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 120.

Le *Registre Journal* éclaire le rôle des inscriptions juste avant l'impression : « [Pontchartrain] avoit aussi jugé que pour rendre les medailles plus uniformes ; il falloir mettre toujours à la Legende, les paroles ingenieuses, ou qui marquent quelque vertu, et à l'Exergue le fait avec la Date¹⁵⁰⁸ ». Si nous nous en tenons à la répartition du ministre, la légende devient le terrain de l'abstraction et l'exergue celui de la réalité des faits. Pour la légende, il serait peut-être plus juste de parler d'effet, celui produit par l'événement, l'exergue en retranscrivant, quant à lui, la cause. C'est ce que nous retrouvons avec l'*ASSIDUITAS* du manuscrit de Londres que nous avons évoqué plus tôt¹⁵⁰⁹. *GALLIA FELIX* de l'édition de 1702 marque la conséquence vertueuse de l'*ASSIDUA REG. IN CONS. PRÆSENTIA*¹⁵¹⁰.

Les modifications, qui s'accordent à cette définition, revêtent des formes diverses, allant de la suppression aux échanges entre exergue et légende. Nous assisterons à une métamorphose similaire entre les procès-verbaux et la première publication, à l'occasion du « Secours donné aux Hollandais » en 1666¹⁵¹¹. *RELIGIO FÆDERUM* montera à la légende tandis que *DEFENSIS TERRA MARIQUE BATAVIS*, devenue *BATAVIS TERRA MARIQUE DEFENSIS*, descendra à l'exergue¹⁵¹². La « religieuse observation des Traités » a donc pu être honorée en protégeant les Hollandais par terre et par mer.

Lors de la réalisation de l'« Etablissement de l'Hospital général » à l'heure des *Proiets pour le Medailler de Louis XIV*, la suppression des *ÆDES EXTRUCTÆ*, littéralement les maisons construites, remplacées à l'exergue par *PIETAS*, confirme, à l'époque, l'inexistence d'une place déterminée¹⁵¹³. Ce ne sera qu'à la mise en recueil que *PIETAS* finira par s'effacer au profit d'*ÆDES EXTRUCTÆ ET FUNDATÆ*, plus conforme à l'esthétique uniforme¹⁵¹⁴. Enfin, les paroles inscrites sur le plan de la « Prise de Thionville », *THEODONIS VILLA EXPUGNATA*¹⁵¹⁵, seront déplacées à l'exergue du livre de 1723¹⁵¹⁶, répondant doublement à l'impératif de clarté. Elles gagnent en lisibilité et concordent avec l'exigence de Pontchartrain qui encourage à simplifier la lecture en donnant une fonction à chaque espace d'écriture.

¹⁵⁰⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 juin 1701.

¹⁵⁰⁹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 149.

¹⁵¹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 63.

¹⁵¹¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 février 1695.

¹⁵¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 89.

¹⁵¹³ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche XIX.

¹⁵¹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 42.

¹⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 7.

¹⁵¹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 6.

La préface nous apprend également qu'« on doit fuir les phrases, les jeux de mots, & les pointes [...] Une des choses les plus essentielles encore, c'est de ne jamais faire parler les figures ». Cela n'empêchera pourtant pas le vers latin, *Nulla dies sub me natoque hæc fœdera rumpet*, nul jour sous moi et mon fils ne rompra cette alliance, d'être retenu pour l'« Alliance des Suisses », le 22 janvier 1695. *FÆDUS HELVETICUM INSTAURATUM*, l'alliance des Suisses renouvelée¹⁵¹⁷, sera finalement préférée en 1702. Le type, représentant le Roi et le Dauphin, selon la description du *Registre Journal*, confirme le manquement des académiciens à la règle qui ne voulait point faire parler les personnages du revers. La mention du Dauphin disparaîtra d'ailleurs des livres, plus par exactitude que par l'ombrage qu'il aurait pu faire à Louis XIV, puisque Monsieur sera ajouté au type, *a fortiori* devant son frère. Si nous revenons à la séance du 20 août 1695, le dessin s'est fortement inspiré de la tapisserie sur le même sujet. L'individu qui figure en réalité dans l'ombre du roi n'est autre que l'évêque de Chartres¹⁵¹⁸. Cette confusion est sûrement due à une médaille de Jean Varin réalisée pour l'événement où effectivement le roi et son fils paraissent côte à côte (fig. 79).



FIGURE 79

L'évincement des phrases est initié dans les procès-verbaux avec la légende *MAGNUS GESTORUM NASCITUR ORDO*¹⁵¹⁹, le grand ordre est né de ses exploits, quand le « Roy pren[d] le gouvernement de l'État¹⁵²⁰ ». Pourtant, le manuscrit de Paris poursuivra son emploi au fil des débats jusqu'à ce que le livre se charge d'en rectifier les écarts, comme la légende

¹⁵¹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 76.

¹⁵¹⁸ Daniel Meyer, *L'histoire du Roy*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 1980, p. 54.

¹⁵¹⁹ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 144.

¹⁵²⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 11 décembre 1694.

préalablement validée pour la « Prise de Douay » : *Imperat et præit*, il commande et précède¹⁵²¹, transformée en *REX DUX ET MILES*¹⁵²². Les seules formes verbales acceptées dans les recueils, sur la même période, ne sont autres que le participe et *OBIIT* à l'occasion des médailles mortuaires.

Si le verbe n'a plus vraiment sa place dans l'histoire métallique, sa tournure future encore moins. C'est pourquoi l'inscription de la « Ligue d'Augsbourg » à la première personne, *Disjungam* (je séparerai), ne saura satisfaire Pontchartrain, participant probablement à son retrait des publications : « Cette manière de parler au futur ne luy a pas plû, et Il a dit que les medailles contenoient des faits, et non des prédictions¹⁵²³ ». Nous pouvons également constater que la troisième personne, plus neutre, est favorisée par rapport à la première et deuxième personnes. Si nous revenons au « Roy prenant le gouvernement de l'État » dans les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV*, l'exergue, *NOSTER IAM REGNAT APOLLO* qui signifie « notre Apollon règne désormais », sera modifié en raison du verbe mais aussi du possessif, allant à l'encontre de la grandeur royale et tombant presque dans le registre familial.

La fusion des événements concourt à la grandeur du roi car séparés, ils ne disaient pas assez. Ainsi, l'« Institution de l'ordre militaire de Saint-Louis », à l'origine composée de deux médailles¹⁵²⁴, l'une se concentrant sur son établissement et l'autre sur la remise de la croix, réunira, le 26 août 1698, les deux faits en un. Pour évoquer la mise en place de cet ordre, la Compagnie choisira le revers où Louis XIV remet l'insigne honorifique à ses officiers. Quant au 17 août 1697, nous apprendrons qu' :

On avoit projeté d'en faire deux, une de Landrecies, et de Condé ensemble, et l'autre de S^t Guislain seul, a cause que le Roy avoit esté present à la reddition de la Place, mais on a fait reflection qu'il ne falloit pas marquer la presence du Roy à S^t Guislain puisque dans l'ordre des médailles de l'histoire du Roy, on avoit marqué que c'estoit à Montmedy qu'il avoit commencé à commander ses armées ; ainsy on est revenu à ne faire qu'une medaille de ces trois prises.

La raison invoquée pour maintenir la séparation, c'est-à-dire la présence royale, se révèle ici insuffisante puisque déjà évoquée dans un autre haut fait. Les débuts de la « Jonction des deux mers¹⁵²⁵ » en 1667 et son achèvement en 1681 avaient à la base été scindés en deux événements distincts¹⁵²⁶. Le premier recueil ne gardera que la médaille du commencement de

¹⁵²¹ *Ibid.*, 9 juillet 1697.

¹⁵²² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 97.

¹⁵²³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 juin 1697.

¹⁵²⁴ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, p. 567.

¹⁵²⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mars 1695.

¹⁵²⁶ *Ibid.*, 11 janvier 1698.

l'entreprise mais s'attachera malgré tout à reprendre une part non négligeable de la notice qui porte sur son achèvement¹⁵²⁷.

Certains événements, au contraire, se dissocient, permettant alors l'élaboration de nouvelles médailles :

La Compagnie avait arrêté la Description de la médaille, où il y a pour Légende, *Peculatores bonis mulctati*, comme étant faite pour l'érection de la Chambre de Justice, et pour les Taxes des financiers mais comme on a jugé à propos d'en faire une nouvelle sur la Chambre de Justice érigée en 1662, et les taxes étant de 1666. Mons.^r l'Abbé Tallemant s'est servi de ce qui convenoit à la Chambre de Justice dans la Description, et ainsi d'une Il en a fait deux qui ont été arrêtées¹⁵²⁸.

Le revers en l'honneur des levées de siège à Charleroy en 1672 et 1677¹⁵²⁹ connaîtra une mutation similaire. Le 5 mars 1701, Tallemant fixera à l'écrit la description et le revers pour la levée de 1672, avant que le recueil ne préserve à l'exergue que la date de 1677 dans la médaille initialement prévue pour les deux actions royales¹⁵³⁰. De même, la « Campagne de 1667¹⁵³¹ » sera dédoublée, dans la dernière édition, avec la création de l'événement « La Guerre contre l'Espagne¹⁵³² » qui reprend le même revers tandis que la « Campagne » s'en verra attribuer un nouveau¹⁵³³.

La suppression pure et simple de hauts faits ne s'arrête pas seulement à l'état de projet comme ceux du manuscrit de Londres ou encore aux propositions inabouties de Charpentier tels la « Cession de Strasbourg » et le « Culte conservé par la paix de 1697¹⁵³⁴ ». Elle touche aussi des médailles déjà frappées voire les notices qui les accompagnent. Plusieurs raisons, découlant des préceptes académiques, peuvent pousser à leur éviction, l'éloge d'autre personne que le roi étant l'une d'elles. L'événement du « Val de Grace », dont la description sera fixée au 27 avril 1694, n'aura pas sa place dans les livres, l'édification de l'église n'étant pas l'œuvre du roi mais celle de la reine mère (fig. 80). Bien qu'elle ait été élevée afin de célébrer la naissance de Louis Dieudonné, il n'en demeure pas moins que le récit historique est extrêmement louangeur à l'endroit d'Anne d'Autriche, dont le profil, seul, devait figurer à l'avant, écartant définitivement le jeune Louis de l'appropriation événementielle¹⁵³⁵.

¹⁵²⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 101.

¹⁵²⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 23 juillet 1697.

¹⁵²⁹ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche LXXI.

¹⁵³⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 165.

¹⁵³¹ *Ibid.*, p. 95.

¹⁵³² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 97.

¹⁵³³ *Ibid.*, p. 103.

¹⁵³⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 24 avril et 8 mai 1700.

¹⁵³⁵ *Ibid.*, 26 janvier 1697.



FIGURE 80

La brutalité connaît un sort identique. Ainsi, la « Destruction d'Heidelberg », malgré sa réalisation métallique dans la série royale, ne sera pas reproduite pour l'édition de 1702 : « la destruction d'une ville est plutôt un sujet de pitié, qu'un Evénement à conserver dans un monument éternel comme l'est une médaille¹⁵³⁶ ». Quant à la deuxième médaille pour l'« Entrée de la reine », la répétition et l'attention démesurée à l'égard de ce haut fait auront raison de sa présence¹⁵³⁷. Si le « Retour du Roy à Paris¹⁵³⁸ » n'a pas bénéficié d'un second revers sur le sujet alors pourquoi Marie-Thérèse d'Autriche en jouirait-elle ? De surcroît, son inscription, *FELICITAS PUBLICA*, faisait beaucoup trop doublon avec celle de son royal époux : *LÆTITIA PUBLICA*.

Enfin, la tendance de l'Académie à évincer les médailles ressemblant trop à des devises ira jusqu'au bout de son processus avec la médaille de la « Devise du Roy » qui disparaîtra de la publication de 1723¹⁵³⁹. Ces métamorphoses qui touchent textes et images mènent finalement à celles que connaîtront les descriptions à partir des procès-verbaux, nouvelle forme d'application des règles initiales.

b. ... À l'investissement des notices

¹⁵³⁶ *Ibid.*, 14 juin 1697.

¹⁵³⁷ *Ibid.*, 21 août 1694.

¹⁵³⁸ *Ibid.*, 31 juillet 1694.

¹⁵³⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 74.

Les commentaires des *Projets pour le Medailler de Louis XIV* s'apparentent parfois à des ébauches de description. Leur rareté et leur forme primitive ne permettent pourtant pas de les considérer comme des notices à part entière, contrairement au *Registre Journal* qui se réfère à des récits historiques postérieurs comme ceux de feus La Chapelle et Quinault. Il demeure néanmoins intéressant d'inclure les notes londoniennes dans notre réflexion car elles peuvent mettre en lumière les tendances stylistiques qui caractérisent leur écriture.

La discrétion caractérise ces modifications essentiellement passées sous silence. Ce nouveau support calque, à sa manière, les principes fondamentaux du métal, les assimile et en propose de nouvelles expressions. Nous ne nous attarderons pas sur l'impératif antique dans la mesure où il a déjà fait l'objet d'approfondissements concernant les thématiques et le style topiques de l'historiographie traditionnelle. Notons malgré tout que « la valeur [qui] triomphe du nombre¹⁵⁴⁰ » remonte au *Registre Journal* tandis que « la nuit sépara les combattants » apparaît, pour la première fois, dans le livre de 1702¹⁵⁴¹, confirmant l'intérêt des académiciens pour l'Antiquité.

Le religieux tend d'abord à s'effacer comme le suggère le « Sacre du Roy », réécrit dans les procès-verbaux. La description du 23 août 1695, ne comportant que l'explication de la médaille, même si une donnée événementielle parviendra à s'immiscer, était très grave et chrétienne : « on y voit la ville de Reims sur laquelle descend une colombe rayonnante portant a son bec la sainte Ampoule que l'on y conserve avec une grande vénération ». Encouragée par le passage du type symbolique à l'historique, la seconde offre une vision plus séculière du haut fait présenté, rappelons-le, comme une coutume politique : « l'Archevesque de Reims, le sacra avec les cérémonies accoustumées, et luy fit l'onction avec le saint Chreme, avec l'Huile de la Sainte Ampoule, que la Tradition assure avoir esté apportée du Ciel pour le Baptisme de Clovis¹⁵⁴² ». La vérité religieuse se mue donc en pratique d'une croyance.

À l'« Audience des Ambassadeurs de Siam », la dimension religieuse est quelque peu réduite, peut-être parce que le terme « Missionnaires » était suffisant en soi :

Sa Majesté qui estoit Informée de la protection particuliere que ce Prince donnait dans son Royaume aux missionnaires d'Europe pour la propagation de la Religion Chrestienne. (*Registre Journal*, 8 avril 1698)

Sa Majesté, informée de la protection particulière, que ce Prince donnait dans son Royaume aux Millionnaires d'Europe. (Édition de 1702, p. 216)

¹⁵⁴⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 mai 1699.

¹⁵⁴¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 12.

¹⁵⁴² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 24 mai 1701.

Le retrait du complément circonstanciel de but peut malgré tout trouver d'autres origines telles la grandeur du monarque français, dans la mesure où la « propagation » est le fait du roi de Siam, ou encore l'exactitude historique. En effet, Alain Forest démontre que les missions d'évangélisation au royaume de Siam furent un échec, l'entente entre les prédicateurs et Phaulkon, conseiller du roi Phra Narai, commençant déjà à se dégrader dans les années 1686-1687 avant que la « révolution » du pays en 1688, avec l'exécution de Phaulkon, mette définitivement fin aux tentatives de conversion pour laisser place à une simple présence¹⁵⁴³.

La sécularisation demeure malgré tout plus prégnante dans la description de la « Guérison du Roy » où les propos de Charpentier, comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir, perdent en référence chrétienne :

La France a genoux au pied d'un autel, offre à Dieu ses vœux. La fumée qui sort d'un Encensoir, et qui s'esleve vers le Ciel, est le symbole d'une prière ardente selon l'expression de l'Ecriture sainte. (*Registre Journal*, 8 mars 1698)

La France, près d'un Autel, où l'on a mis une Couronne, lève les yeux au Ciel, d'où fort une lumière, qui la couvre en signe de protection. (Édition de 1702, p. 218)

Le second extrait se distingue par sa nature synthétique et une lecture plus neutre et profane du dessin. Il cherche plus à décrire qu'à imposer une interprétation, installant une limite floue entre monarchie et sacré, si bien que la lueur qui baigne de lumière l'allégorie nationale finit à la fois par désigner Dieu et Louis le Grand.

L'empreinte religieuse, sans pour autant disparaître, perd en profondeur lors de la « Naissance du Roy¹⁵⁴⁴ » avec la suppression en 1723 de « ce vifible présent du Ciel fut un gage de la Protection divine » et l'atténuation de l'action divine qui « accord[e] » désormais plus qu'elle ne « donn[e] ». Il y a l'idée d'un échange, d'un accord passé entre le sacré et les hommes puisque ce sont les « vœux ardents » qui poussent Dieu à agir.

Plus qu'un parti-pris qui irait seulement à l'encontre des Modernes, il s'agit d'un véritable choix artistique, comme nous le suggère la « Mort de Louis XIII », écrite à l'origine par Boileau, qui sera vidée de sa sacralité dans la seconde publication, à l'exception d'un élément, sa « piété » :

¹⁵⁴³ Alain Forest, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVII-XVIII siècles. Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec : Histoires du Siam*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 219, 236 et 238.

¹⁵⁴⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 1.

Il avoit esté durant fa maladie en de continuels exercices de piété ; il les redoubla encore dans les derniers jours de fa vie ; montra une entière résignation à la volonté de Dieu ; reçeut les Sacrements avec une ferveur lingulière. (Édition de 1702, p. 3)

[II] termina en fuite avec une piété lingulière le cours d'une vie fi glorieuse. (Édition de 1723, p. 2)

La violence retranscrite dans le commentaire du projet pour le « Combat d'Altenheim¹⁵⁴⁵ » s'avère un peu plus graphique que celle retenue à la séance du 31 mars 1696. Malgré la précision du *Registre* concernant la cause du décès, « un coup de canon », la mort de Turenne ouvre la note du manuscrit de Londres et revient dans l'avant dernière phrase avec les soldats qui veulent venger leur général. Les deux explications historiques se concluent sur les pertes ennemies mais la dimension mortifère investit une fois de plus le commentaire des *Proiets pour le Medaillier de Louis XIV*. Outre cela, la dimension *terribilis* de la bataille développe bien plus l'horreur, la rendant pittoresque :

Le combat fut terrible en cet endroit, et cette infanterie fit un si grand feu qu'elle combla de morts tout le canal de la Cheutre. (Manuscrit de Londres)

Le combat fut long et sanglant [...] laissant le Champ de Bataille couvert de leurs morts. (*Registre Journal*)

La tuerie se présente d'abord sous un jour plus total, massif, l'entassement des cadavres étant davantage rendu par l'idée de remplir « tout[e] » la voie de navigation. La relation paradoxale entre le feu des fusils et l'eau du canal renforce l'impression chaotique du carnage. Les éléments finalement se rejoignent dans la mort, l'un l'apportant pendant que l'autre la reçoit.

Dans l'édition de 1702, les pertes ennemies sont totalement omises de la « Prife de Thionville¹⁵⁴⁶ » à la différence du 3 août 1694 où sont évoqués « le Gouverneur et d'autres principaux officiers [qui ont] esté tués ». Le pillage par les troupes françaises du premier recueil disparaît également du second¹⁵⁴⁷, à l'occasion de la « Prife de Barcelone » : « On les mit en déroute ; les deux Camps furent pillez, et le soldat revint chargé de butin¹⁵⁴⁸ ». La narration historique tend donc à minimiser la brutalité de l'armée de France quant au sort qu'elle réserve à ses adversaires.

¹⁵⁴⁵ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 326.

¹⁵⁴⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 7.

¹⁵⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 268.

¹⁵⁴⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 267.

La grandeur monarchique, tout en privilégiant le louer sans louer, se fait de plus en plus directe, moins parasitée par des détails et l'intrusion d'autres genres, ces derniers faisant office de digressions, et confirme la volonté académique de se détacher de la tradition historiographique. Ils alourdissent l'écriture, en obscurcissent le récit et surtout encombrant la gloire du roi. Les réflexions érudites qui mettent les auteurs à l'honneur sont les premières atteintes par la mise à distance. La remarque savante du commentaire au sujet de la médaille des « Grands Jours » sera évincée du *Registre Journal*¹⁵⁴⁹. Elle spécifiait en effet de quels types, ceux des revers d'Adrien, elle s'était inspirée, mentionnant au passage la reprise antique de la légende : « Nous avons mis [les mots] d'un des meilleurs auteurs de l'antiquité [Velleius Paterculus¹⁵⁵⁰], lequel parlant de la mort d'Auguste dans une occasion pareille¹⁵⁵¹ ».

Nous avons pu constater une transformation identique dans les descriptions trop érudites de Renaudot, entre les procès-verbaux et le livre de médailles. L'édition de 1723 s'engagera plus loin dans l'effacement, c'est-à-dire jusqu'au retrait d'un haut fait. Elle n'hésitera pas à écarter les connaissances topographiques à la « Bataille des Dunes¹⁵⁵² » : « on appelle ainfi de petites montagnes de fable, qui s'élevent près de cette Ville, & en quelques autres endroits le long des costes de la mer¹⁵⁵³ ». Quant à l'« Autre medaille sur la Naissance du Roy », elle ne sera pas reproduite dans la réédition du recueil¹⁵⁵⁴, l'une des causes possibles étant sa notice presque intégralement tournée vers son modèle romain. Est, en effet, invoquée la médaille sur laquelle les membres de la Compagnie se sont appuyés tout en y déployant des connaissances érudites. La numismatique trop envahissante expose à nouveau les traces auctoriales dont l'histoire métallique cherche justement à se débarrasser. Le type de la médaille en lui-même a pu participer à son rejet (fig. 81). C'est la Victoire et non Louis enfant qui tient les rênes du quadriges, dépossédant d'une certaine manière le souverain d'une partie de son triomphe. D'accompagnatrice, elle devient l'actrice principale : « [Elle] tient les guides de ses Chevaux, comme pour l'afféurer qu'elle le conduira dans toutes ses entreprises ».

¹⁵⁴⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 août 1696.

¹⁵⁵⁰ Velleius Paterculus, *op. cit.*, vol. 2, II, 126, p. 134.

La légende *PROVINCIAE AB INIURIIS POTENTIORUM VINDICATAE* reprend en effet en partie l'expression de Velleius : *vindicatae ab iniuriis magistratuum provinciae*.

¹⁵⁵¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 172.

¹⁵⁵² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 49.

¹⁵⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 48.

¹⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 2.



FIGURE 81

L'effacement des académiciens mène inévitablement à celui des individus qui prennent le pas sur la gloire monarchique. Si nous revenons au « Combat d'Altenheim », il se révèle évident que la mort du Vicomte de Turenne n'a déjà plus le même impact. Le *Registre Journal* ne rapportera son décès qu'au tout début de l'événement et de manière somme toute assez impersonnelle¹⁵⁵⁵ alors que, de nouveau, les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV* se veulent pittoresques quant à l'évocation du défunt qui, par-delà le trépas, anime encore l'infanterie : « Quelques Regiments Anglois et François se jeterrent dans l'eau jusqu'à la ceinture et les poursuivirent fort avant pour venger la mort de leur général¹⁵⁵⁶ ». La description du 24 mai 1701, réécrite pour le « Sacre du Roy », elle, taira le nom de l'archevêque de Reims, Henry de Savoie, duc de Nemours, qui n'a pu donner les sacrements¹⁵⁵⁷.

La conduite vertueuse du maréchal de Turenne, lors de la « Bataille de Fribourg », sera retirée du premier recueil¹⁵⁵⁸ : « Ce Prince n'eut pas si tost reconneu le Camp des Ennemis que plein de cette confiance que luy donnaient sa jeunesse, son grand cœur et la victoire que l'année predecendente il avoit remportée devant Rocroy¹⁵⁵⁹ ». L'histoire métallique n'autorise pas de tels morceaux de bravoure à l'égard de ses généraux. À la « Prise de Dunkerque¹⁵⁶⁰ », ce sera

¹⁵⁵⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 mars 1696.

¹⁵⁵⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 326.

¹⁵⁵⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 23 août 1695.

¹⁵⁵⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 12.

¹⁵⁵⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 18 mai 1694.

¹⁵⁶⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 21.

au tour de la « Reyne Régente » de disparaître, ne donnant désormais plus son aval au duc d'Enguien¹⁵⁶¹.

La description métallique connaît un sort similaire, notamment à la « Guérison du Roi à Calais¹⁵⁶² » où le *Registre Journal* ne reprendra que partiellement l'explication du revers, empreinte d'érudition, dans le manuscrit de Londres :

Cette medaille represente la deesse santé comme elle est designée dans les medailles antiques ; de la main droite elle tient une patere dont les anciens se servoient, et de la main gauche elle tient le baston d'Esculape ; a costé d'elle est un autel autour duquel un serpent est entortillé. (Manuscrit de Londres)

Le Type represente allegoriquement la santé à la manière des Anciens sous la figure d'une femme près d'un autel entouré d'un serpent. (*Registre Journal*, 7 septembre 1694)

Les académiciens ne s'attardent désormais plus sur l'aspect antiquisant de l'allégorie, révélant le strict minimum. Les détails du positionnement et de l'armement des ennemis se voient également réduits à l'essentiel lors du « Combat de Ladembourg » :

Dans cette veüe Ils vinrent camper près de Ladembourg ayant la ville derrière eux, et le Nekre à leur droite : et Ils se retrancherent si bien avec des redoutes garnies de canons, qu'il paroissoit Impossible de les attaquer. (*Registre Journal*, 9 juillet 1697).

Ils entrèrent dans le Palatinat entre le Mein et la Necre, & se retranchèrent près de Ladembourg. (Édition de 1702, p. 137)

À sa Majorité, l'arrivée triomphale du roi au Parlement sera également tronquée, effaçant du même coup la présence inopportune des autres personnages historiques alors résumée à une phrase voire une expression :

Il estoit à cheval précédé de toutes les Troupes & de tous les Officiers de sa Maïson, & accompagné des Seigneurs de sa Cour, qui estoient aussi à cheval & tous superbement vestus. Une multitude de peuple estoit dans les rues, aux fenestres & jusque sur les toits. Sa Majesté alla au Parlement ; et assis sur son lit de Justice, il exposa en peu de mots le sujet de sa venüe. (Édition de 1702, p. 32)

Il vint en grande pompe tenir son lit de Justice au Parlement, où il déclara d'abord qu'il alloit se charger du gouvernement de l'État. (Édition de 1723, p. 33)

Le discours devient de plus en plus marginal. Les paroles de Louis XIV rapportées à la première personne du singulier¹⁵⁶³, sont évacuées de la notice du 4 janvier 1695 qui, cette fois-ci, s'achève sur la déclaration indirecte du Marquis de la Fuente. La « Régence de la Reyne mere » se présente comme l'événement le plus prolixe en matière discursive, retraçant les

¹⁵⁶¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 20.

¹⁵⁶² Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 122.

¹⁵⁶³ *Ibid.*, p. 158.

échanges indirects entre les différents protagonistes. Malgré tout, le caractère oratoire du fait gagne en sous-entendu dans la mesure où le verbe « dire » ne sera employé qu'à deux reprises ce qui était loin d'être le cas sous la plume de Boileau qui construit une véritable isotopie autour de l'art de bien parler : « leurs Majestés eurent dit l'un et l'autre en peu de mots le sujet qui les amenoit [...] Le Duc d'Orleans prenant la parole [...] Ce que Le Prince de Condé confirma aussy a peuprés dans les mesmes termes [...] Talon advocat general qui parla ensuite [...] La Reyne fut tout d'une voix declarée Regente¹⁵⁶⁴ ». Le recueil préférera des notions plus implicites afin d'ouvrir les allocutions tels « recommanda », « adjoufta », « appuya » ou encore « donna des Conclufions conformes¹⁵⁶⁵ ». L'effacement le plus frappant demeure celui du Chancelier qui faisait « sa harangue » et se retrouve à simplement « appuy[er] ce sentiment ». Enfin, l'édition de 1723 écartera complètement de l'« Audience du Légat¹⁵⁶⁶ » les propos retranscrits du Nonce Chigi qui concluaient la notice, condensés en « il lut publiquement l'écrit ».

Comme nous l'avions vu, l'anecdotique n'a que très peu de place dans l'histoire métallique, d'où son élimination méthodique dans les livres. Ainsi, le « Combat d'Altenheim » se défait, le 17 mars 1696, de cette évocation : « chose presque inouïe dans la guerre, des gens de pied n'ayant plus de poudre pour tirer, dëfirent a coups de pique, despée et de crosses de mousquet des escadrons entiers en raze campagne¹⁵⁶⁷ ». Un autre récit pittoresque, de la main de Renaudot sur l'« Inutilité du Bombardement de Dunkerque », sera retiré de la première publication¹⁵⁶⁸ : « [Une Frégate] y causa mesme si peu d'épouvante, que durant l'action les remparts, les Tours, les toits des Eglises, et des maisons ainsy que les Dunes estoient remplis d'hommes, de Femmes, d'Enfans qui regardoient avec tranquillité ce Bombardement comme un spectacle plus divertissant que terrible¹⁵⁶⁹ ».

Le louer sans louer domine inévitablement l'écriture et la modifie en conséquence. Au cours des procès-verbaux, l'éloge de la « Devise du Roy » se tempère ainsi quelque peu :

¹⁵⁶⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 août 1697.

¹⁵⁶⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 5.

¹⁵⁶⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 79.

¹⁵⁶⁷ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 326.

¹⁵⁶⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 261.

¹⁵⁶⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 mars 1699.

Cet Astre répand sa Lumiere sur la Terre et sur la plus part des Globes Celestes en mesme temps. On a voulu signifier par cette allusion la vaste estendue du Genie de sa Majesté qui le rend capable de gouverner plusieurs Empires tout a la fois. (*Registre Journal*, 5 mars 1695)

Les rayons de cet Astre éclairent à la fois la Terre et plusieurs Globes celestes, de mesme que le genie du Roy suffiroit à gouverner ensemble et la France et plusieurs Royaumes. (*Registre Journal*, 18 juin 1701)

La seconde notice se défait du caractère superlatif de la « plus part », préférant à la place un adjectif moins emphatique : « plusieurs ». L'absolu des rais solaires, qui touchent les planètes, est le seul à avoir été conservé car il n'est plus question de dominer « tout a la fois » les territoires terrestres. Le présent du génie royal est remplacé par le conditionnel, reléguant la phrase à l'hypothétique. La séparation entre la « France » et les « Royaumes » contribue à fragmenter l'omnipotence monarchique dans la mesure où il est avant tout question de gouverner la nation française et, si besoin, d'autres pays. Enfin, le glissement des « Empires » vers les « Royaumes » confirme une ambition expansionniste plus modeste. Nous passons d'un empereur français à la tête d'autres empires à une France qui étendrait son pouvoir suprême à d'autres couronnes.

La « Prife de plufieurs villes¹⁵⁷⁰ » en 1645 sera dépossédée de certains termes, avec l'arrivée de l'ouvrage. Elle perdra ainsi son complément du nom, « d'un grand nombre de villes et de Places fortes », qui renforçait les progrès de l'armée royale, les « heureux succès en Allemagne » devenus les « conquêtes en Allemagne », et enfin l'adverbe « heureusement » dont la dérivation fonctionnait de manière redondante avec l'adjectif des « succès¹⁵⁷¹ ». Le « grand nombre » redoublait les accumulations de prises développées, d'où son retrait. La maladie du roi menace davantage l'équilibre du royaume dans le recueil de 1702¹⁵⁷² que dans celui de 1723¹⁵⁷³. Il n'est plus question d'un « souvenir [qui] fait encore trembler les fujets » ni même d'une « calamité publique ». Le haut fait ne se termine désormais plus sur la joie universelle, venue « de toutes parts », de sa convalescence ou encore sur les « actions de graces », éloignant du même coup le caractère sacré de l'événement. La France demeure tout de même sauvée de « l'extrême danger qu'elle avoit couru » mais par une tournure moins hyperbolique et imagée.

Comme dans les médailles, l'atténuation des louanges explicites s'accompagne d'un éloge certes plus discret mais néanmoins efficace à l'exemple des épisodes historiques se refermant sur le roi. Ce dernier récupère ainsi le patronage de l'événement par le simple fait de

¹⁵⁷⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 19.

¹⁵⁷¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 9 mars 1697.

¹⁵⁷² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 50.

¹⁵⁷³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 51.

sa présence. Du 12 mars 1695 au 11 avril 1669, cette pratique se révélera à l'occasion de la « Campagne du Roy en l'année 1667 ». L'action du Roi-Soleil s'étoffera même avec l'arrivée des recueils car ce sera désormais « par son ordre » que le maréchal d'Aumont s'emparera de nouvelles villes¹⁵⁷⁴. Le phénomène se poursuivra à la « Prise de Montmedy¹⁵⁷⁵ », au sortir des procès-verbaux¹⁵⁷⁶, mais également à la « Mort de Louis XIII¹⁵⁷⁷ » dans les livres, reproduisant presque l'inscription métallique qui ramène l'hommage funèbre à Louis XIV¹⁵⁷⁸.

La rigueur et la clarté provoquent plusieurs formes de métamorphoses et encouragent l'uniformisation des descriptions. Comme nous l'avons vu, l'exactitude historique concerne, durant la période des débats, les notices qui sont refaites au besoin par les membres de la Compagnie si des circonstances ne conviennent pas, manquent ou sont trop vagues. En ôtant la mise en contexte et la conclusion qui clôt l'événement sur la gloire qu'apporte cette victoire au nouveau règne, la « Bataille de Rocroi » ne se résumait qu'à une ligne¹⁵⁷⁹. L'édition de 1702 développera réellement le déroulement stratégique des affrontements si bien qu'il représentera deux tiers du récit¹⁵⁸⁰. L'« Affiduité du Roy à ses Confeils » s'efforcera d'éviter le hors sujet purement encomiastique et condensera le propos autour de la ponctualité royale :

Entre les grandes qualitez du Roy, une des principales est son affiduité constante à tenir ses confeils en tout temps & en tout lieu. Les Victoires, qui ont estendu si loin les bornes du Royaume ; ces Places fortifiées, qui en ont fermé l'entrée aux Ennemis ; tant de loix salutaires ; l'ordre & la discipline, qui regnent dans les villes, & jusques dans les armées ; enfin tant de beaux establissemens, qui font le bonheur de la France & la gloire de nostre siecle, font les effets de cette application tousjours égale dans la Paix & dans la Guerre, & que la multiplicité des affaires, les plaisirs, les maladies mesmes n'ont jamais pû interrompre ni lasser. (Édition de 1702, p. 61)

Entre les moyens que le Roy s'estoit proposez pour bien gouverner, il jugea qu'il n'y en avoit pas de plus convenable à la discussion & à la suite des affaires, que sa présence & son affiduité à tous ses confeils. Il s'en fit aussitost une loy, à laquelle les changements de lieux & de temps, les plaisirs, les maladies mesme ne pourroient jamais donner atteinte. Cette heureuse exactitude, qui seule distinguoit le Roy entre les plus grands & les plus sages monarques, a paru digne d'un monument particulier. (Édition de 1723, p. 63)

L'accumulation des bienfaits, conséquence de la présence du monarque aux conseils disparaît donc au profit d'une narration plus resserrée qui écarte le général. L'assiduité devient digne d'être louée pour ce qu'elle est et non pour ce qu'elle pourrait procurer à la nation.

¹⁵⁷⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 95.

¹⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 46.

¹⁵⁷⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 7 août 1694.

¹⁵⁷⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 3.

¹⁵⁷⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 2.

¹⁵⁷⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 mai 1694.

¹⁵⁸⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 6.

Le récit historique est régi par la diachronie et doit donc se construire selon cet ordre, ce que le commentaire du « Droit de préséance reconnu à l'Espagne » ne respectait pas¹⁵⁸¹. Il s'ouvre en effet sur les individus présents pour l'occasion avant de revenir sur la raison de cette dernière, c'est-à-dire l'attentat du baron de Batteville, puis retourner à l'audience du comte de Fuentès. La séance du 4 janvier 1695 proposera une notice qui s'inscrit davantage dans la chronologie. Elle évoque d'abord la situation initiale qui a provoqué l'événement, s'intéresse au déroulement de l'entrevue puis conclut sur sa conséquence bénéfique : la primauté française des ambassadeurs dans les cérémonies.

La distinction entre cause et effet s'affirmera à la « Prise de Fribourg ». La description de Charpentier du 7 décembre 1697 brouillera la suite logique des événements, faisant d'abord part de la conséquence : le Maréchal de Créquy qui s'oppose à Charles de Lorraine. Elle avance ensuite l'élément déclencheur : les choix stratégiques du général adverse. Les phrases suivantes entretiendront d'ailleurs cette espèce de parallélisme dans la mesure où une fois sur deux Créquy et Charles de Lorraine deviennent sujets. Le livre, lui, mettra d'abord en lumière l'action ennemie responsable du mouvement français, cassant au passage la dynamique d'échange entre perspective française et ducale au profit de la cohérence diachronique¹⁵⁸².

L'intérêt temporel gagne en importance dans les recueils. L'ordre des prises peut par exemple évoluer s'il ne correspond pas à la chronologie comme les « Trois batailles gagnées » où la notice du *Registre Journal*, le 5 août 1698, verra le cours de sa campagne modifiée, la victoire en Piémont concluant le haut fait à la place de la bataille navale¹⁵⁸³. L'énumération pour la « Prise de XIII villes » subira, dans la seconde édition, une réforme similaire où le roi remportera une nouvelle victoire, probablement oubliée dans la première publication :

Le Marefchal de Turenne en Allemagne fe
rendit maiftre de Schorndorff dans le
Wirtemberg, de Scelingestat,
d'Alchaffembourg fur le Mein, de Landeberg
fur le Lech, & de Lavinghen fur le Danube.
(Édition de 1702, p. 23)

Le Marefchal de Turenne en Allemagne fe
rendit maiftre de Scélingestat dans
l'archevesché de Mayence, d'Alchaffembourg
fur le Mein, de Schorndorff dans le
Wirtemberg, de Lavinghen fur le Danube, de
Landsberg fur le Lech, & de Rhain en Bavière.
(Édition de 1723, p. 22)

Un autre aspect de l'écriture historique est à aborder : la recherche de concision. Elle relève à la fois du principe de clarté et d'une certaine fermeté dans la mesure où elle deviendra une règle le 12 juillet 1701, chaque fait devant se cantonner à une page. Le recto des folios

¹⁵⁸¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 158.

¹⁵⁸² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 166.

¹⁵⁸³ *Ibid.*, p. 231.

confère une lisibilité qui permet de comprendre les événements dans leur ensemble. Même si cette directive fera une apparition tardive, les académiciens sont parfois enclins à écourter leurs notices comme pour la « Chambre de Justice » qui de quatre phrases passe à deux¹⁵⁸⁴. La limpidité du haut fait sera même accentuée d'une autre manière. Il se scindera en deux, séparant la création de la chambre en 1661 de la clémence du roi à l'égard des traitants en 1669 afin qu'ils ne puissent plus se confondre. Les descriptions écourtées deviennent inévitablement plus nombreuses dans les recueils, à l'instar du « Duc de Baviere battu et chaffé de ses estats¹⁵⁸⁵ » entre le 23 avril 1697 et le livre ou encore la « Mort de la Reyne Mère¹⁵⁸⁶ » en 1723¹⁵⁸⁷.

Afin d'éviter toute confusion entre la description des revers et l'explication historique, l'Académie en durcit la séparation jusqu'à ce qu'elle soit pleinement intégrée. Elle essaye de présenter à chaque fois ces deux angles d'approche, à l'exception des médailles sur le même sujet. Ainsi, les renseignements métalliques fournis dans le manuscrit de Londres, pour la « Prise de Tortose », seront complétés, le 12 juillet 1695, par la narration historique¹⁵⁸⁸. Comme nous l'avions souligné, cette pratique se développe dans le *Registre Journal* mais nous pouvons malgré tout étendre son influence au volume de 1702 avec l'exemple de la « France florissante ». Avant que l'édition ne clarifie la séparation entre les parties, elles étaient effectivement intimement imbriquées :

Cette Medaille fut battue en l'année 1663. lorsque La France estoit en Paix avec tous ses voisins et jouïssait des avantages que les victoires du Roy lui avoient procurés. Le Roy y est representé sous la figure d'Appolon tant parceque le Soleil est le Corps de sa Devise que pour signifier qu'il est le protecteur des beaux arts. La branche d'olive qu'il tient en sa main est le symbole de la Paix comme la Corne d'abondance est le symbole du bonheur. Les Deux mots *felicitas temporum* veulent dire La felicité de la France sous le Regne de Louis le Grand. (*Registre Journal*, 18 janvier 1695)

La France, en paix avec tous ses voisins, jouïssoit des avantages que les foins et les travaux du Roy luy avoient procurez. Aussi respectée au dehors, que calme au-dedans, elle voyait la Justice, la Religion, & l'Abondance régner par la sagesse du Prince ; & les Sciences, & les Arts fleurir par sa magnificence, & ses libéralitez.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy est representé sous la figure d'Apollon, Dieu des beaux Arts. La branche d'Olive et la Corne d'abondance, qu'il tient en ses mains, sont les symboles du bonheur, & de la paix. Les mots de la légende, FELICITAS TEMPORUM, signifient, la *félicité du règne*. L'Exergue marque la date 1663. (Édition de 1702, p. 72)

La différenciation se fait d'abord visuelle avec le retour à la ligne et l'introduction d'un nouveau paragraphe. La typographie n'est pas le seul élément qui sectionne l'écriture en deux mais aussi la formule « c'est le sujet de cette Médaille ». Elle marque le passage à la description

¹⁵⁸⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 25 janvier 1695 et 23 juillet 1697.

¹⁵⁸⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 25.

¹⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 86.

¹⁵⁸⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 85.

¹⁵⁸⁸ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. 66.

du revers alors qu'auparavant l'information factuelle et le développement métallique étaient traités indistinctement.

La beauté textuelle s'exprime à travers le retrait des répétitions qui en obscurcissent la simplicité comme suggéré le 12 août 1698. Dès le *Registre Journal*¹⁵⁸⁹, la Compagnie se refuse à réemployer le terme « majesté » à huit reprises comme ce sera le cas dans le commentaire du « Droit de préséance reconnu par l'Espagne¹⁵⁹⁰ ». Elle chassera de plus en plus les redites des notices à l'exemple des « Invalides » où elle mettra fin à une espèce de paraphrase, axée sur les combattants, qui introduit l'événement pour préférer une formulation plus efficace car moins redondante :

Le Roy a pris soin de ne laisser a ses soldats aucune inquiétude qui ne ralentisse leur courage. Il n'a pas voulu qu'ils pussent craindre en le servant de demeurer sans assistance, lorsqu'il ne serait plus en état de le servir. (*Registre Journal*, 20 mars 1696)

Le Roy non content de récompenser dans l'occasion la valeur des Troupes, a voulu, comme véritable Père des Soldats, affeûrer des jours heureux et paisibles aux gens de guerre, que l'âge et les bleffeûres auront mis hors d'estat de continuer leurs services. (Édition de 1702, p. 151)

L'édition de 1723¹⁵⁹¹ se défera, à l'occasion de la « Prise de XVI villes » en 1654, d'une autre forme de réitération. Il sera alors question d'un rappel élogieux aux événements précédents, ces derniers ayant fait l'objet d'une célébration à part entière : « Pendant que la Majorité, & le Sacre du Roy respandoient la joye dans le Royaume, ses Armées remportoient de grands avantages¹⁵⁹² ».

Les phrases vont également s'écourter et ainsi encourager une ponctuation plus prononcée. La « Campagne de 1667¹⁵⁹³ » ne comportait à l'origine que trois longues phrases avant que la notice ne bénéficie d'un nouveau point, le 11 avril 1699, puis de deux autres dans la première publication¹⁵⁹⁴. Les fins de phrases se multiplieront encore davantage dans l'édition de 1723, telle la « Bataille de Rocroi » où les propositions se raccourcissent et gagnent un signe final en plus.

Les académiciens s'orientent vers une esthétique qui, comme nous l'avions avancé, souhaite se présenter sous un jour le plus neutre possible, au plus proche de la narration historique. Ce parti pris est généralement très bien exécuté dans les relations militaires mais

¹⁵⁸⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 janvier 1694.

¹⁵⁹⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, 1723, p. 158.

¹⁵⁹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 40.

¹⁵⁹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 39.

¹⁵⁹³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 mars 1695.

¹⁵⁹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 95.

beaucoup moins dans d'autres thématiques où l'encomiastique, bien que réduit, s'exprime toujours assez explicitement. L'ensemble des éléments que nous venons de relever caractérise en quelque sorte le style dont se réclame l'histoire métallique, lui conférant au passage sa singularité. De manière plus globale, ces métamorphoses textuelles et métalliques qui ne voient le jour qu'à partir du *Registre Journal*, ne sont pas les seules à prospérer au fil de la création et des publications. Parallèlement, d'autres apparaissent à certaines étapes d'élaboration.

2) Les périodes de mues

Plusieurs transformations se mettent effectivement en place à un moment de l'élaboration, impliquant une à deux périodes données. Elles introduisent alors de nouvelles manières d'asseoir les premiers principes. Conjointement aux modifications, certaines directives, plus ou moins énoncées, peuvent être avancées lors d'une phase et s'appliquer, du même coup, à l'ensemble de l'ouvrage. Elles ne sont pas aussi imposantes et totales que les grandes réformes mais elles affinent l'esthétique uniforme de l'histoire métallique.

a. Règles et métamorphoses métalliques

Certains préceptes émergent à un instant particulier, à commencer par les procès-verbaux. Le 3 septembre 1697, une nouvelle directive verra le jour :

Monsieur L'Abbé Renaudot a lû à la Compagnie un mémoire qu'il a fait pour prouver que les villes qui portent le nom de quelque saint doivent en Latin s'appeler, *fana*. Cet écrit avoit esté présenté à Monsieur De Pontchartrain par monsieur L'abbé Bignon qui a mandé que Monsieur De Pontchartrain se rendoit à de si bonnes raisons. On a resolu de l'Inserer dans le Registre pour servir de regle dans toutes les occasions qui se presenteront à ce sujet.

Issu de l'antique, le plan du port et de l'arsenal devient, quant à lui, le modèle type à suivre pour les médailles portuaires¹⁵⁹⁵. Le recours aux trophées, en tant que matière commune, se manifeste assez tôt. À partir du 13 juillet 1694, les académiciens considèrent, si aucune autre possibilité ne se présente, qu'un événement ne pouvait être glorifié par ce moyen : « Il ne falloit s'en servir qu'en cas que l'on ne trouvast rien de plus Ingenieux ». La rigueur et la clarté,

¹⁵⁹⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 août 1697.

couplée à l'imitation des Anciens, semblent ici conduire la majorité de ces lois et ordonner la création en vue d'une uniformité plus prégnante, traçant une ligne directrice pour plusieurs revers du même genre. Elles distinguent la période de la série royale de celle de la série uniforme avec des répétitions qui priment sur la créativité, si cette dernière n'est ni possible, ni conforme aux attentes de l'Académie.

L'apparition de principes postérieurs permet d'aborder l'idée que des modifications sont propices à un moment donné plutôt qu'à un autre, caractérisant ainsi plus spécifiquement une étape de la création. Les *Proiets pour le Medaillier de Louis XIV* révèlent, par exemple, un intérêt non négligeable pour la composition des types. Allant par-delà figures et décors, la Compagnie s'attache aux détails esthétiques des iconographies, les révisant en fonction de ce qu'elle estime beau telle la « Prise de quatre villes sur le Rhin¹⁵⁹⁶ » :

La figure de la Victoire est trop grande. Il ne faut pas qu'elle ait de casque en teste ; il faut esviter les raccourcis comme celui de la jambe droite et du bras gauche. L'action du Rhin ne montre pas assez d'admiration, les deux jambes du fleuve ne contrastent pas assez, les deux bras font deux lignes semblables. Il faut tenter de marquer quatre bouts de villes dans le lointain dont il faut voir la situation sur la carte si elles sont en deçà ou au-delà, proches ou loin du Rhin.

Cet accent mis sur la beauté des dessins peut en effet avoir trait à une direction artistique qui se cherche encore et ne sera visiblement statuée qu'à l'entrée des procès-verbaux mais peut aussi être dû au fait que ce travail sera entièrement délégué à Coypel. Le *Registre Journal* mentionnera simplement si les réalisations du dessinateur plaisent aux membres de l'Académie ainsi qu'à Pontchartrain ou si les types en soi conviennent ou non, ne tenant plus du tout compte des détails qui pourraient l'embellir davantage.

Les manuscrits se définissent par leur utilisation exceptionnelle du français. L'un des projets pour la « Création de l'Ordre militaire de Saint-Louis¹⁵⁹⁷ », qui ne sera pas repris dans les livres, fait par exemple partie de ces inscriptions avec sa légende, « LOUIS LE GRAND ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE AUTHEUR ET SOUVERAIN DE L'ORDRE DES CHEVALIERS DE S^T LOUIS », et son exergue, « L'AN CINQUANTIEME DE SON REGNE 1693 ». Cette médaille ne sera pas conservée dans les procès-verbaux contrairement au « modèle pour l'arc de triomphe » dont les académiciens arrêteront la notice, le 16 avril 1695 : « Pour les Conquestes de flandres et de la franche-comté. 1668 ». Pour plus d'uniformité et de

¹⁵⁹⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 258.

¹⁵⁹⁷ *Ibid.*, vol. 3, planche CXII.

romanité, les recueils abandonneront définitivement la langue nationale pour n’embrasser que le latin.

D’autres modifications sont mises en œuvre du *Registre Journal* au premier ouvrage. Les chiffres romains se généralisent dans les inscriptions et deviennent la norme. La quantité de cités conquises, lors de la « Prife de XXX villes », tout en triplant son chiffre initial, passe de *decem*¹⁵⁹⁸ à *XXX*¹⁵⁹⁹. Le jour de la « Mort de la Reyne Mere » est également touché, remplaçant son abréviation *trig.* du 15 février 1698 par *XXX*¹⁶⁰⁰. Bien que le revers applique cette réforme, le premier livre conservera malgré tout, dans ses descriptions, la graphie retenue par les procès-verbaux. Il faudra donc attendre l’édition suivante pour que le *XXX* y soit reproduit¹⁶⁰¹. Cette uniformisation des nombres va inévitablement de pair avec la concision et de la lisibilité des médailles.

L’iconographie gagne globalement en perspective et offre une représentation moins figée des événements. L’allégorie urbaine de la « Prife de Tortose », au-delà de la mise en scène, n’a définitivement pas la même profondeur entre le *Registre Journal*¹⁶⁰² et le recueil¹⁶⁰³ tandis que l’affliction qui s’en dégage s’intensifie grâce à l’affaissement de la figure sur l’urne de l’Èbre, perdant ainsi en rigidité (fig. 82 et 83). La « Tréve¹⁶⁰⁴ » connaîtra une situation similaire avec sa Pallas (fig. 84 et 85) qui de profil finira de face, la souplesse de sa posture augmentant tout comme sa mise en relief¹⁶⁰⁵. Ces métamorphoses confirment que l’institution a désormais déterminé quels seraient les critères esthétiques de l’histoire métallique en matière de forme.



FIGURE 82



FIGURE 83

¹⁵⁹⁸ Archives de l’Institut de France, *op. cit.*, 4 juin 1697.

¹⁵⁹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 13.

¹⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 196.

¹⁶⁰¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 197.

¹⁶⁰² Archives de l’Institut de France, *op. cit.*, 12 juillet 1695.

¹⁶⁰³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 26.

¹⁶⁰⁴ Archives de l’Institut de France, *op. cit.*, 18 février 1698.

¹⁶⁰⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 205.



FIGURE 84



FIGURE 85

La période des livres se distingue, pour les types, par la propension grandissante au retrait intégral des fonds ornementés. La tendance dans le manuscrit de Londres et de Paris était plutôt inverse, ajoutant souvent un fond aux revers, à l'instar du « Droit de Préséance reconnu à l'Espagne¹⁶⁰⁶ » qui obtiendra, entre deux croquis, un décor plus chargé au sol et aux murs avant de s'en défaire totalement en 1723¹⁶⁰⁷. Pour le « Mariage du Roy¹⁶⁰⁸ », les procès-verbaux embelliront l'esquisse d'origine avec un paysage dans le lointain¹⁶⁰⁹. Seuls deux projets iront finalement dans le sens des ouvrages¹⁶¹⁰.

Sur les cent soixante-dix-neuf dessins représentés dans le *Registre Journal*, l'édition de 1702 éliminera dix-neuf arrière-plans. Dans le second volume, aux cent quarante revers dénudés s'en ajouteront vingt, même si, dans certains cas, il n'est pas question d'un rejet aussi total, comme l'« Académie de Peinture et de Sculpture¹⁶¹¹ », où seul le Colisée en éloignement disparaîtra dans la dernière version¹⁶¹² (fig. 86 et 87). Ces suppressions suivent donc les exigences d'un art où la simplicité est le maître mot.

¹⁶⁰⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXX.

¹⁶⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 69.

¹⁶⁰⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 août 1694.

¹⁶⁰⁹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXVI.

¹⁶¹⁰ *Ibid.*, planches LV et LXXVII.

¹⁶¹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 102.

¹⁶¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 76.



FIGURE 86



FIGURE 87

Les recueils ont une propension de plus en plus grande à figurer les personnages de trois quarts et de face. Par conséquent, les figurations de dos tendent à disparaître. Notons au passage que le *Registre Journal* a tendance à choisir les figures de dos alors même que le manuscrit de Londres propose d'autres postures plus propices à la clarté comme à la « Bataille de Norlingue¹⁶¹³ ». L'une des trois esquisses mettait en effet Pallas de profil avant que la séance du 26 juin 1694 ne privilégie celles de dos, démontrant que ce type de représentation ne faisait pas encore partie des préoccupations de la Compagnie. Il faudra donc attendre le premier livre pour que Pallas paraisse de face, visage totalement à découvert¹⁶¹⁴.

Ménélas subira le même sort à la « Prise de Marfal¹⁶¹⁵ ». Il se saisit désormais du vieillard des mers de face tout en se couvrant d'un voile de pudeur¹⁶¹⁶. En 1702, les académiciens corrigeront presque tous les revers. Une gravure semble pourtant faire l'objet d'un oubli. Aux « Trois Bataille gagnées¹⁶¹⁷ », le visage du roi se dérobe derrière les boucles de sa perruque alors qu'il commande la Victoire ailée. Le second recueil abandonnera ce dessin, qui ne mettait pas suffisamment Louis XIV à l'honneur, pour une composition plus traditionnelle et glorificatrice (fig. 88 et 89).

¹⁶¹³ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche IX.

¹⁶¹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 15.

¹⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 75.

¹⁶¹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 février 1695.

¹⁶¹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 231.



FIGURE 88



FIGURE 89

Ces deux exemples introduisent une particularité qui prolifère dans l'édition de 1702, celle de 1723 n'en proposant que trois de ce type : le changement de sens des revers. En réalité, ce phénomène était visible dans les *Projets pour le Medailler de Louis XIV* mais ne concernait qu'un cas, celui de la « Bataille de Norlingue¹⁶¹⁸ ». Pourtant, dans cette situation, il s'agissait de trois propositions assez différentes (fig. 90, 91 et 92), dont la dernière, validée le 26 juin 1694 (fig. 93), combine deux esquisses. Elle reprend le sens de la Pallas de profil ainsi que le croquis qui se rapproche le plus du type présenté lors des débats, comme le confirment les traces au fusain changeant la place du bouclier et de la lance. Il n'est donc pas à proprement parler question d'une représentation inversée du fait qu'elle retournera à son sens d'origine¹⁶¹⁹, bien que de face (fig. 94).



FIGURE 90



FIGURE 91



FIGURE 92

¹⁶¹⁸ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche IX.

¹⁶¹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 15.



FIGURE 93



FIGURE 94

Les transformations qui se développent dans les recueils revêtent plusieurs significations avec différents degrés de fonctionnement possible, allant de l'ensemble de l'histoire métallique à une simple médaille. Certaines figures reviennent souvent aux revers, d'où la nécessité d'en diversifier postures et orientations afin d'éviter l'écueil d'une trop grande monotonie comme pour les Victoires et le Roi-Soleil qui peuvent aussi bien se tourner à gauche qu'à droite. À la « Bataille de Retel¹⁶²⁰ », les académiciens retourneront par exemple le dessin où la Victoire¹⁶²¹ piétine l'ennemi du royaume français pour ne pas redoubler la « Bataille des Dunes¹⁶²² ».

Malgré ce besoin de différenciation, son antithèse, favorisant le parallélisme entre les compositions, existe également. Par exemple, le roi à cheval, représenté seul, se dirige toujours vers la gauche. Par conséquent, la Compagnie modifiera, pour le « Carroufel¹⁶²³ », la figure équestre de la première édition¹⁶²⁴ qui allait à droite. Si le monarque n'est pas présent dans la gravure, la Justice aura, elle, tendance à s'orienter vers la gauche pendant que son regard se portera à droite. Sa tête changera donc de sens entre les procès-verbaux¹⁶²⁵ et les livres quand

¹⁶²⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 mars 1697.

¹⁶²¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 31.

¹⁶²² *Ibid.*, p. 49.

¹⁶²³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 71.

¹⁶²⁴ *Ibid.*, p. 70.

¹⁶²⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 7 juin 1695.

le « Roy tient le Sceau¹⁶²⁶ », à moins qu'elle ne soit de face et centrée. Pour les « Grands Jours¹⁶²⁷ », l'inversion sera intégrale¹⁶²⁸.

Deux irrégularités persistent toujours, répondant à d'autres impératifs. La première est basée sur un effet miroir entre des médailles abordant le même sujet. Les académiciens privilégient alors des rapprochements qui fonctionnent soit en doublon, soit en repoussoir. La Justice, généralement placée à droite du monarque, comme dans la « Mort de Louis XIII¹⁶²⁹ », se retrouve à gauche dans la « Nouvelle ordonnance¹⁶³⁰ ». Elle fait alors écho à celle de la « Clémence du Roy envers les Traittants », les deux évoquant les abus et fraudes régulés par la Chambre de Justice¹⁶³¹. La « Pyramide élevée à Rome¹⁶³² » changera de place au sortir des procès-verbaux¹⁶³³ afin que le monument, désormais à droite, correspond au revers de 1668 où elle apparaît abattue¹⁶³⁴ (fig. 95, 96, 97). Le passage d'un état à l'autre s'exprime essentiellement à travers l'allégorie d'abord urbaine, qui fixe la réparation de l'attentat des Corses, puis à travers la Religion. Celle-ci porte son attention non plus sur la pyramide renversée mais bien sur l'encensoir, laissant derrière elle les débris de l'injure, entièrement pardonnée. Plus flagrant encore sera le changement de sens de la « Maladie du Roy¹⁶³⁵ » pour qu'elle soit en parfaite opposition avec sa guérison, passant, face aux maux du corps, des lamentations au triomphe royal¹⁶³⁶.

¹⁶²⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 118.

¹⁶²⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 août 1696.

¹⁶²⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 84.

¹⁶²⁹ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶³⁰ *Ibid.*, p. 94.

¹⁶³¹ *Ibid.*, p. 92.

¹⁶³² *Ibid.*, p. 77.

¹⁶³³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 mars 1695.

¹⁶³⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 109.

¹⁶³⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mars 1698.

¹⁶³⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, pp. 217-218.



FIGURE 95



FIGURE 96



FIGURE 97

Une logique interne à la médaille peut également jouer dans la direction qu'elle prendra. Une des manifestations de la Justice qu'est l'Équité sera ainsi maintenue à droite du revers pour la « Paix de Rifwik¹⁶³⁷ » pendant que la gauche sera occupée par la Valeur. Cette disposition n'existe que pour illustrer l'inscription, dont l'ordre des mots se répercute sur l'iconographie : *VIRTUS ET ÆQUITAS*. La « Prife de Marfal¹⁶³⁸ » paraît également renouveler son dessin d'origine¹⁶³⁹ en fonction de sa légende afin que le Dieu marin figure sous son nom : *PROTEI ARTES DELUSÆ*. Ce type pourrait également se rapprocher dans sa composition d'une autre illustration mythologique où, sous son poids, Hercule maintient Nessos, métaphore du *DUX SABAUDIÆ*¹⁶⁴⁰. Les métamorphoses qui vont à l'encontre de la répétition semblent au service d'une certaine clarté par les liens qu'elles tissent tout en donnant plus de poids au message délivré par l'image.

Nous avons à dessein gardé l'« Audience du Légat » pour la fin¹⁶⁴¹. Ce choix est essentiellement motivé par l'appropriation d'une des tapisseries de *l'Histoire du Roy*. Elle a fortement inspiré ce revers comme en témoignent les détails conservés dans la première esquisse¹⁶⁴². La Petite Académie met en réalité cette médaille inversée en parallèle avec une autre, qui expose historiquement la réparation publique d'un attentat à la cour du roi et a aussi été influencée par la même tenture : le « Droit de Préférence reconnu par l'Espagne¹⁶⁴³ ».

¹⁶³⁷ *Ibid.*, p. 272.

¹⁶³⁸ *Ibid.*, p. 75.

¹⁶³⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 février 1695.

¹⁶⁴⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 230.

¹⁶⁴¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 mars 1695.

¹⁶⁴² Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXXII.

¹⁶⁴³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 68.

Changer son sens participerait en quelque sorte à son assimilation, obéissant désormais aux règles métalliques. Le souvenir de la tapisserie est ainsi conservé à sa manière dans le livre de médailles, bien que cette dernière fasse sienne son modèle. *A posteriori*, l'« Audience du Légat » pourra d'ailleurs se rapprocher du « Traité de Pife » avec la France à gauche et Rome à droite¹⁶⁴⁴. Cette transformation se présente donc comme un véritable cas particulier.

Le choix des cas dans les déclinaisons pour la légende et l'exergue se fixe, la préférence allant clairement au nominatif et à l'ablatif. Le génitif de l'exergue, *Rupifortij*, se rattachait initialement à la légende du « Port de Rochefort » : *Portu, nauali, et vrbe fundatis*¹⁶⁴⁵ (le port, l'arsenal et la ville de Rochefort fondés). Dans la première édition, *Rupifortij* deviendra *RUPIFORTIUM*¹⁶⁴⁶. De même que la légende au datif, *Prouidentiae victrici*, se muera, après le 11 février 1696, en *Prouidentia victrix* au nominatif¹⁶⁴⁷. Cette transformation a peut-être été motivée par l'« Édit contre le luxe » dont l'inscription est proche : *PROVIDENTIA SERVATRIX*¹⁶⁴⁸. En 1723, ce sera au tour de la « Paix d'Aix la Chapelle » de se défaire d'*AQUISGRANI* à l'exergue pour *FOEDUS AQUISGRANENSE*, le traité d'Aix la Chapelle¹⁶⁴⁹.

Un certain nombre d'inscriptions favorise un lien entre légende et exergue. Lorsque l'une est au nominatif, l'autre est à l'ablatif. Pour la « Réduction des dix villes d'Alsace », seront d'abord retenus, le 31 juillet 1696, *Ciuitates decem imperiales in ditionem gallicam concedunt* (les dix villes impériales d'Alsace se soumettent à la France) et *Fides Alsatiæ* (le serment de l'Alsace). La première publication échangera ces expressions latines, tout en transformant les cas et certains mots, pour *ALSATIA IN PROVINCIAM REDACTA* et *CIVITATIBUS DECEM IMPERIALIBUS IN FIDEM RECEPTIS*¹⁶⁵⁰.

La généralisation de l'ablatif et du nominatif n'empêche pourtant pas la présence d'autres formes dans les recueils et plus particulièrement deux, la plus courante étant « ad + accusatif » à l'exergue, comme *AD RUPEM REGIAM*¹⁶⁵¹. Le datif n'est employé qu'à une

¹⁶⁴⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, pp. 79 et 77.

¹⁶⁴⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 6 février 1700.

¹⁶⁴⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 93.

¹⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 128.

¹⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 282.

¹⁶⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 107.

¹⁶⁵⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 179.

¹⁶⁵¹ *Ibid.*, p. 6.

reprise, lors de la « Promotion des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit » : *GENERI ET VIRTUTI*, « à la Noblesse & à la Valeur¹⁶⁵² ».

La volonté des académiciens d'être au plus proche des faits progresse dans les livres, l'exergue n'étant plus le seul à même de situer précisément l'événement, faisant alors taire toute forme de poésie. Quand il en vient à remplacer la légende, une nouvelle modification se révèle. Revenons à l'« Affiduité du Roy¹⁶⁵³ » qui, dans la seconde édition, supprime sa légende pour y mettre une partie de son exergue, beaucoup plus terre-à-terre¹⁶⁵⁴. Cette pratique, entamée dans l'édition de 1702 avec, par exemple, la « Prise de Gravelines¹⁶⁵⁵ » qui remonte son exergue *GRAVELINGA CAPTA*, se débarrassant alors de *Belgium apertum*, dont l'adjectif était plus propice à l'abstraction¹⁶⁵⁶, ne se développe vraiment qu'en 1723. Le transvasement intégral de l'exergue dans le second ouvrage sera visible au « Mariage de la Princesse Louise Marie avec le Roy de Pologne¹⁶⁵⁷ » où *REGINA POLONIS DATA* sera éconduite au profit de *LUDOVICA MARIA GONZAGA WLADISLAW IV. POLONORUM REGI COLLOCATA*, une formulation encore plus factuelle.

L'esthétique et la rigueur paraissent finalement guider ces métamorphoses. Les dates se précisent à partir du premier recueil, les académiciens modifiant les exergues en faveur d'une indication temporelle avec mention complète du jour et du mois, qui se résumait auparavant à l'année durant laquelle se déroulait le haut fait. Les procès-verbaux ne reprendront que quatre dates intégrales du manuscrit de Londres et l'édition de 1702 essaiera timidement d'en augmenter la proportion. Sur une douzaine de revers, sept datations seront reprises du *Registre Journal*. Le livre de 1723 multiplie presque par onze ces précisions temporelles, démontrant ainsi un intérêt plus méticuleux à leur endroit. La table des matières qui d'alphabétique devient chronologique confirme cette orientation.

Le second ouvrage bannit presque l'ensemble des abréviations qui avaient pu auparavant proliférer, ne conservant que la forme *S.^{II}*. Trois autres inscriptions garderont une certaine forme abrégée étant donnée leur longueur mais leur nombre n'égale jamais celui du recueil initial¹⁶⁵⁸. Il n'y a que huit occurrences finales alors qu'elles étaient cent vingt-deux en

¹⁶⁵² *Ibid.*, p. 66.

¹⁶⁵³ *Ibid.*, p. 61.

¹⁶⁵⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 63.

¹⁶⁵⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 11.

¹⁶⁵⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 août 1697.

¹⁶⁵⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 16.

¹⁶⁵⁸ *Ibid.*, pp. 148, 149, 206 et 285.

HAGENOIA OBSIDIONE LIB. M. DC. LXXV. se transforme en *HAGENOIA OBSIDIONE LIBERATA XIV SEPTEMB. M. DC. LXXV.* Ensuite, c'est *HISP. ROGANTIB. REMISSA AUR. COR. VII C. M.* qui devient *HISPANIS ROGANTIBUS*

1702. Cette abondance explicitait une volonté initiale de clarifier l'espace d'écriture, même lorsque ce n'était pas justifié par un manque de place comme pour la légende *CADAQUESIUM ET CASTILLO CAPT.*¹⁶⁵⁹. En effet, l'éviction des abréviations provient de l'équivoque qu'elles pouvaient susciter.

Avant les publications, il était assez fréquent d'en croiser dans le manuscrit de Londres avec une amplification de la forme abrégée au « Combat de Pforzheim¹⁶⁶⁰ ». *GERMAN.* se réduit à *GERM.* puis les procès-verbaux¹⁶⁶¹ reviennent à la première version que l'édition de 1702 rejettera finalement pour s'en tenir à la seconde¹⁶⁶². Cela se répète pour le « Roy de Pologne reçu en France » dont l'exergue du 4 juin 1695, *CASIM. POLON. REX ABDICATO REGNO IN GALLIA EXCIPITUR*, se raccourcit en *CASIM. POL. REX ABDICO REG. IN GAL. EXCEPT.*¹⁶⁶³. L'ajout et la suppression de mots abrégés n'étaient pas vraiment au cœur des préoccupations académiques alors que la première publication en augmentera le nombre et le livre de 1723, au contraire, les réduira presque à néant.

b. Règles et métamorphoses textuelles

Comme nous avons eu l'occasion de le voir, les règles apparaissent uniquement à partir des procès-verbaux pour ne s'appliquer qu'aux éditions. Ce sera le cas de la date sur les titres pour la publication de 1723 ou encore de la réduction de la taille des descriptions, menant à une écriture plus synthétique et directe, quand bien même elles tiennent déjà sur la page. Citons la « Mort de Louis XIII¹⁶⁶⁴ » qui, du fait du gain de place, finit ornée d'un cul-de-lampe dans la seconde publication¹⁶⁶⁵. Les principes narratifs, essentiellement passés sous silence, sont également touchés par le morcellement temporel qui sépare les manuscrits des livres.

Le *Registre Journal* était déjà beaucoup moins porté sur la rigueur du sens avec une traduction du latin peu littérale et parfois même totalement omise comme le 4 février 1696, pour la « Bataille de Senef » : « Le nombre des morts et des prisonniers, et celui des Estendards

AUREORUM COR. DCC MILLIA tandis que *PHILIPPUS DUX AND LUD. DELP. FIL. LUD. MAGNI NEP. HISP. ET IND. REX* se mue en *PHILIPP. V LUDOV. DELPHINI FILIUS LUDOV. MAGNI NEPOS HISPAN. ET INDIAR. REX.*

¹⁶⁵⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 40.

¹⁶⁶⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CIX.

¹⁶⁶¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 17 juin 1698.

¹⁶⁶² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 243.

¹⁶⁶³ *Ibid.*, p. 113.

¹⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶⁶⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 2.

pris sur les Ennemis est exprimé par ces mots de la Légende, *Cæsis, aut captis hostium decem millibus, signis relatis centum septem* ». Ce n'est qu'en 1702 que les dates des inscriptions, en chiffres romains, se généraliseront aux descriptions, qui ne délivraient jusqu'alors que les datations en nombres arabes, afin que les traductions soient désormais complètes. Il arrive néanmoins que certaines dates ne reprennent que la numérotation arabe des procès-verbaux dans la mesure où elles ne correspondent qu'à l'année comme pour la « Prise de Roses¹⁶⁶⁶ » ou pour la « Chambre de Justice¹⁶⁶⁷ ».

Les traductions se veulent d'ailleurs de plus en plus littérales. La première édition cherchera à évincer les verbes proposés lors des séances de la Petite Académie qui contribuaient à éloigner le français de l'inscription latine. Ainsi, pour le « Duc de Bavière fut battu, et chassé de ses États », nous passons d'une version très approximative, celle du 23 avril 1697, où « les mots de la légende, *Fractæ fidei ultrix*, signifient que la France vangea en cette occasion la foi violée par les Ennemis dans la rupture de la Trêve » à « la légende, *VICTORIA FRACTÆ FIDEI ULTRIX*, qui signifie, la Victoire vengeresse de la Foi violée¹⁶⁶⁸ ». Il en ira de même pour la « Prise de plusieurs villes ». L'édition abandonne « rien n'a pu arrêter l'Impétuosité des victoires de la France¹⁶⁶⁹ » pour « la rapidité des Victoires du Roy¹⁶⁷⁰ » qui se rapproche davantage de *VICTORIARUM IMPETUS*.

La publication suivante cherchera une plus grande fidélité par rapport à l'original, débarrassée des longues phrases qui, dans les procès-verbaux, faisaient office de traduction. L'élément syntaxique en trop est d'abord supprimé de la légende, *FINES DEFENSI ET AMPLIATI*¹⁶⁷¹, qui ôte, entre les recueils, son complément du nom : « les frontières de la France défendues & reculées¹⁶⁷² ». La transposition en français peut également échanger l'un de ses mots contre une forme plus juste, à l'instar de *PIETAS REGIS OPTIMI* pour la « Pyramide des Corbises abbatue¹⁶⁷³ » : « la piété du Roy ». Malgré la non-retranscription de son superlatif et l'éviction d'*ERGA CLEMENTEM IX*¹⁶⁷⁴ au second recueil, la traduction se conforme davantage à la signification de *PIETAS* que l'édition de 1702 qui mettait, elle, l'accent sur l'« affection

¹⁶⁶⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 247.

¹⁶⁶⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 283.

¹⁶⁶⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p., 25.

¹⁶⁶⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 3 septembre 1697.

¹⁶⁷⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶⁷¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 48.

¹⁶⁷² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 47.

¹⁶⁷³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 108.

¹⁶⁷⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 109.

filiale du Roy ». Afin de mieux correspondre à ce sens spécifique, il aurait sûrement été plus approprié d'ajouter *gnati* à *PIETAS*. Enfin, la version de l'inscription à la « Levée du siège d'Haguenau » finit par garder en français l'ablatif absolu qui avait été transformé en verbe et complément d'objet direct en 1702 :

Les mots de la Légende, SALUS ALSATIÆ, et ceux de l'Exergue, HAGENIOA OBSIDIONE LIBERATA. M. DC. LXXV. signifient, que la levée du Siège d'Haguenau sauva l'Alsace. 1675. (Édition de 1702, p. 149)

La légende, SALUS ALSATIÆ, signifie le salut de l'Alsace ; & l'exergue, HAGENIOA OBSIDIONE LIBERATA. XIV. SEPTEMB. M DC LXXV. le siège d'Haguenau levé le 14 Septembre 1675. (Édition de 1723, p. 148)

À partir des livres, les précisions temporelles s'accroissent. La première publication n'ajoute pas moins de trois datations à la « Conférence pour la Paix¹⁶⁷⁵ » qui n'en avait connu jusqu'alors aucune dans sa narration¹⁶⁷⁶. Le « Combat de Ladenbourg¹⁶⁷⁷ », cette fois-ci, bien au-delà de simplement donner les années, livre le jour et le mois du départ du maréchal de Turenne de Loken ainsi que ceux de son arrivée au Nècre¹⁶⁷⁸. Dans l'ultime recueil de médailles, ces détails se multiplieront tout en s'affinant comme au « Mariage de la Princesse Louise Marie » où une nouvelle date sera adjointe aux deux existantes¹⁶⁷⁹.

Il est également à noter qu'entre les éditions de 1702 et de 1723, la graphie des nombres évolue. Le premier livre préfère écrire ses données en lettres, renvoyant davantage au domaine littéraire alors que le second s'efforcera de les transformer en chiffres. Ils ressortent davantage du texte, ce qui leur confère une espèce de vernis d'objectivité. Les « cent cinquante Maître¹⁶⁸⁰ » et les « vingt mille¹⁶⁸¹ » matelots deviennent alors « 150¹⁶⁸² » et « 20 000¹⁶⁸³ ». Cette forme numérale donne une allure plus exacte aux chiffres avancés qui deviennent plus aisés à lire.

Plus globalement, nous assistons à la correction d'erreurs diverses et variées. Lors du « Reftablissement de l'Electeur de Trèves », la notice proposée par Renaudot omet une étape chronologique d'importance si bien que l'événement se conclut presque anachroniquement dans la mesure où la prise du 20 novembre 1695 ne précède pas la libération de l'électeur :

¹⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 53.

¹⁶⁷⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 30 juillet 1697.

¹⁶⁷⁷ *Ibid.*, 9 juillet 1697.

¹⁶⁷⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 137.

¹⁶⁷⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 16.

¹⁶⁸⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 129.

¹⁶⁸¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 183.

¹⁶⁸² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 127.

¹⁶⁸³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 183.

Le Roy s'estant emparé de Treves, fit declarer par ses ambassadeurs qu'il n'escouteroit aucune proposition, que l'Electeur ne fut remis en liberté, et restabli en pleine possession de ses Estats, l'Empereur enfin y consentit, l'Electeur sortit de Prison, et le Roy lui rendit sa Capitale. (*Registre Journal*, 3 septembre 1697)

Le Roy fit déclarer par les Ambassadeurs, qu'il n'escouteroit aucune proposition que l'Electeur ne fut mis en liberté et en pleine possession de ses Estats. L'Empereur consentit, à le mettre en liberté, & le fit sortir de prison le 7 Avril ; mais les Espagnols, qui avoient garnison dans Trèves, refusant d'en sortir, le Roy donna ordre au Maréchal de Turenne de l'attaquer, & d'y retablir l'Electeur. (Édition de 1702, p. 18)

Ces maladroites involontaires peuvent aussi atteindre les personnages historiques. C'est ce qui adviendra pour le « Roy de Pologne, chevalier des ordres du Saint Esprit ». Dans la première publication¹⁶⁸⁴, la Compagnie confond en effet Jean Sobieski avec son prédécesseur Michel Wisniowiecki, ce que réparera la seconde¹⁶⁸⁵. Un autre type de corrections, plus marginal, fait également son entrée, celui des temps. En guise d'exemple, nous pouvons nous reporter à la « Bataille de Fleurus » où la conjugaison au présent de narration se poursuit jusqu'au recueil de 1702 avant que le passé simple ne reprenne finalement sa place, enfin en accord avec la temporalité du récit :

Il passe brusquement la Sambre, se saisit de divers postes, tombe sur plusieurs Escadrons avancés, et les pousse jusqu'au gros de leur armée. (*Registre Journal*, 8 juillet 1698)

Il passa la Sambre, se faillit de divers postes, tomba sur plusieurs escadrons avancez, & les poussa jusqu'au gros de leur armée. (Édition de 1723, p. 228)

L'impression de l'histoire métallique génère de nouvelles maladroites que le manque de temps a probablement favorisées, les descriptions n'étant pas toujours conformes aux médailles. Ce phénomène préexistait dans les procès-verbaux, comme l'exergue de la « Bataille de Norlingue » qui, de la représentation métallique au texte, passe de *PUGNA AD NORLINGAM* à *Ad Norlingam*¹⁶⁸⁶. Malgré tout, cette différence ne relève pas vraiment de l'erreur dans la mesure où l'illustration reproduite dans le *Registre Journal* est recopiée d'une esquisse d'ores et déjà réalisée sur le sujet¹⁶⁸⁷. De 1702 à 1723, la Petite Académie s'attaque aux inexactitudes qui se sont glissées tel le « Javelot à la main » du roi alors qu'à la « Campagne de Hollande¹⁶⁸⁸ », il brandit un « bafton de commandement¹⁶⁸⁹ ». La retranscription de l'inscription n'est pas toujours correcte, allant d'un écart de quelques lettres, *DUNKERCA*

¹⁶⁸⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 150.

¹⁶⁸⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 149.

¹⁶⁸⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 juin 1694.

¹⁶⁸⁷ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche IX.

¹⁶⁸⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 120.

¹⁶⁸⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 119.

devenue *DUNKERQUA*¹⁶⁹⁰, à plusieurs mots, la légende *REGE IN URBEM REDUCE* évoluant en *IMPETRATO REGIS OPTIMI IN URBEM REDUCE*¹⁶⁹¹. La publication de 1723 ne sera pourtant pas épargnée par ce genre d'inadvertances comme le « Combat naval de Palerme » où la description ajoute le jour et le mois à l'illustration qui ne comportait alors que l'année¹⁶⁹². Dans ce cas précis, il semblerait que ce soit la gravure qui ne soit pas actualisée dans la mesure où les indications temporelles se précisent dans le livre de 1723.

Nous pouvons également mettre en lumière les modifications qui découlent d'erreurs d'impression et donc de problèmes principalement liés à la mise en forme et rattrapés d'une édition à l'autre. Ainsi, les mots attachés « danscetteexpédition » de « L'Electeur de Brandebourg poullé jusqu'à l'Elbe¹⁶⁹³ » se sépareront pendant que la mention du « duc » accolée au « maréchal » disparaîtra de la « Bataille du Ter¹⁶⁹⁴ ».

La clarté d'expression gagne en importance, évinçant la majorité des abréviations latines présentes dans le *Registre Journal*. À l'occasion de l'« Hommage rendu pour le Duché de Lorraine », la légende sera entièrement retranscrite dans le livre, ce qui n'était pas du tout le cas de la description retenue à la séance du 19 avril 1695. Elle ne faisait que reprendre la forme métallique, réduite par manque de place¹⁶⁹⁵. La première publication ne sera pas aussi efficace dans son opération de suppression que la seconde dans la mesure où elle évincera presque tous les mois abrégés à l'exception d'un seul à la « Naiffance du Roy¹⁶⁹⁶ » où sera abandonné *SEPTEMB.* au profit de *SEPTEMBRIS*¹⁶⁹⁷.

Tout comme pour les médailles, la Compagnie chasse l'équivoque des recueils. La phrase d'introduction de « Dunkerque fortifiée » peut prêter à confusion : « Dunkerque passoit desjà pour une des plus considerables Places des Pays Bas, lorsque le Roi la retira des mains des Anglois¹⁶⁹⁸ ». Même si la ville était à l'origine flamande, elle a entre-temps été la possession de l'Angleterre de 1658 jusqu'à son acquisition, d'ailleurs célébrée dans l'histoire métallique, du 27 octobre 1662. La confusion se révèle donc entretenue par la mention des « Anglois » et

¹⁶⁹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 49.

¹⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 33.

¹⁶⁹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 154.

¹⁶⁹³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 130.

¹⁶⁹⁴ *Ibid.*, p. 254.

¹⁶⁹⁵ *Ibid.*, p. 64.

¹⁶⁹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 148.

La description reprend en effet le nouvel exergue de la « Levée du siège d'Haguenau » tel quel et, contrairement à la tendance du second recueil, conserve l'abréviation *SEPTEMB.*

¹⁶⁹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 1.

¹⁶⁹⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1671.

des « Pays Bas », tous deux propriétaires. Le livre évitera de tomber dans cet écueil en reformulant la phrase : « Le Roy, lorsqu'il eut Dunkerque des mains des Anglois, trouva de si grands défauts dans les Fortifications, qu'il jugea d'une absolue nécessité de les refaire presque entièrement¹⁶⁹⁹ ». La traduction plus littérale de l'« Edit contre les Faineants » la « faineantise et la mendicité défendues » pour *VETITA DESIDIOSA MENDICITAS* ne sera pas retenue pour les volumes¹⁷⁰⁰. Le double sens de l'adjectif « défendues » incite les membres de la Petite Académie à employer un autre mot qui ne laissera cette fois-ci place à aucun doute : « la fainéantise & la mendicité abolies¹⁷⁰¹ ».

L'analepse en début de notice se développe avec l'arrivée des recueils et connaîtra même un développement accru dans la deuxième publication. La « Regence de la Reyne Mère » reviendra sur les déclarations du défunt Louis le Juste, asseyant davantage la légitimité d'Anne d'Autriche tout en expliquant la nécessité d'un tel conseil au Parlement¹⁷⁰². Le manuscrit de Paris ne faisait qu'évoquer la mort du roi avant d'entrer dans le vif du sujet¹⁷⁰³. Entre les éditions de 1702¹⁷⁰⁴ et de 1723¹⁷⁰⁵, le retour en arrière remonte aux débuts de la guerre qui sévit « depuis longtemps » entre Français et Espagnols, faisant mieux ressortir le contraste de l'« Entrevue des deux Rois », mus par une amitié réciproque. Il est question d'éclairer la situation afin qu'elle puisse être appréhendée dans les meilleures conditions possibles.

La réorganisation syntaxique de certaines phrases introduit une nouvelle dimension esthétique dans l'histoire métallique par une forme plus habile et structurée :

Les Espagnols s'estoient emparés de Trin, et de
Pondesture dans le Montferrat, Et par là Ils
s'estoient rendus maîtres de la riviere du Pô.
(*Registre Journal*, 18 juin 1697)

Depuis que les Espagnols s'estoient emparez de
Trin, & de Pont-de-Sture dans le Montferrat,
ils se voyoient Maîtres de la Riviere du Pô.
(Édition de 1702, p. 8)

Outre l'atténuation du pouvoir espagnol, en partie due à la répétition d'« estoient », qui se voit plutôt qu'il n'est réellement, le livre remplace l'expression assez maladroite « par là » par « depuis que » de façon à mieux articuler son discours entre les parties de la phrase qui n'ont dès lors plus la même valeur. En effet, des deux propositions indépendantes coordonnées, nous parvenons à une proposition subordonnée circonstancielle de temps. Le lien logique gagne

¹⁶⁹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 117.

¹⁷⁰⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 mars 1701.

¹⁷⁰¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 281.

¹⁷⁰² *Ibid.*, p. 5.

¹⁷⁰³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 août 1697.

¹⁷⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 55.

¹⁷⁰⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 56.

donc en profondeur pour nous offrir une écriture plus fluide et maîtrisée. La « Prise de XXX villes » évoluera d'une manière analogue :

Cette conquête donna une fi grande réputation aux armes du Roy, que plusieurs Villes envoyèrent des Députés au Duc d'Enguien. (Édition de 1702, p. 13)

Cette conquête donna une fi grande réputation aux armes du Roy, qu'il vint des députez de plusieurs villes au duc d'Enguien (Édition de 1723, p. 12)

Les « Députés » quittent leur statut de complément d'objet direct tandis que les « Villes » deviennent complément du nom. S'ajoutent finalement un verbe et un pronom, impersonnels, qui donnent l'impression que l'évolution de la phrase se fait au profit d'un style plus littéraire. La tournure employée crée d'abord un effet d'annonce, celle du COD devenu sujet, retranscrivant le mouvement provoqué par la venue des élus tout en accentuant le caractère général de leur déplacement.

Cet intérêt pour les qualités du style se retrouve dans les recueils à travers la promotion d'un certain nombre de procédés littéraires, offrant une expressivité du texte beaucoup plus libre que celle des inscriptions métalliques. Elle confère à l'écriture une apparence objective mais aussi poétique par endroit et se retient d'entrer dans une trop grande exagération. L'ordre des mots peut d'abord favoriser une espèce de symétrie comme pour la « Paix de l'Italie » qui évolue à partir des publications :

Castro, et Montalto furent rendus au Duc de Parme par le Pape, et le Grand-Duc de Florence restitua à Sa Sainteté plusieurs places de l'Estat Ecclesiastique qu'il avoit prises. (*Registre Journal*, 12 janvier 1697)

Le Pape rendit au Duc de Parme Castro & Montalto, & le Duc restitua au Pape plusieurs Places de l'Estat Ecclesiastique qu'il avoit prises. (Édition de 1702, p. 10)

À travers sa syntaxe redoublée, le second extrait appuie davantage l'idée d'un échange équilibré que le premier dont la forme paraît plus maladroite. Les allitérations en [p] et en [s] de « Parme » / « Pape » et de « Castro » / « Places » concourent de manière sonore à asseoir la valeur équitable de la négociation, permise par la médiation du roi. Le parallélisme se révèle encore plus clairement à la « Paix de Munster » :

Il avoit esté mis au ban de l'Empire et dépouillé de ses Estats. L'Electeur de Trèves estoit prisonnier à Vienne, & les Espagnols s'estoient emparez de la Ville Capitale & de son País. (Édition de 1702, p. 28)

L'electeur Palatin avoit esté despouillé de ses estats, & mis au ban de l'Empire : l'electeur de Trèves avoit esté enlevé, & mis en prison. (Édition de 1723, p. 28)

La figure de style accentue ici les méfaits cumulatifs des Habsbourg envers les princes de l'Empire. Elle entrera d'ailleurs en résonance avec un autre parallélisme ajouté dans le dernier livre : « L'électeur Palatin fut dédommagé : celui de Trèves fut rétabli ». Ainsi, le

monarque français se fait l'antithèse de la Maison d'Autriche, réparant ce qu'elle détruit et restituant ce qu'elle enlève.

Des procédés d'opposition peuvent aussi investir les recueils lors des modifications telle l'antithèse. Le recueil de 1723 se séparera de « Retel, & Mouzon se rendirent en mesme temps¹⁷⁰⁶ » pour une formulation plus recherchée et, de prime abord, moins glorificatrice, les prises s'espaçant : « Retel s'estoit rendu quelque temps auparavant, & Mouzon fut pris bientoſt après¹⁷⁰⁷ ». Outre la volonté historique de se conformer davantage à la chronologie des événements, le passage d'« auparavant » à « après » est renforcé par le plus-que-parfait et le passé simple qui imposent deux temporalités différentes, une antérieure et en cours, l'autre brève et finie. Cette mise en contraste ne va pourtant pas totalement à l'encontre de la diligence des conquêtes royales que l'événement essaye de dépeindre. Les locutions adverbiales « quelque temps » et « bientoſt » font en réalité la jonction entre les deux propositions, abolissant les limites temporelles, établies précédemment, et faisant ainsi émerger un tout nouveau postulat : que ce soit avant ou après, avec célérité le roi prendra. Cet extrait des « Villes remises sous l'obéissance du Roy » est donc l'exemple parfait de cette recherche d'une louange qui ne dit pas son nom.

Le rythme ternaire fait partie, avec l'accumulation, des figures récurrentes de l'histoire métallique. Il arrive parfois que le recueil le mette davantage à l'honneur, comme à la « Majorité du Roy » :

Il la remercia en des termes également pleins de Majesté et de tendresse, et sur cela, Cette Princesse s'estant levée pour l'aller saluer, Il descendit de sa place, vint à Elle, et en l'embrassant la baisa. Aussitost il se rassit, et le Duc d'Anjou son frère, Le Duc d'Orléans son Oncle, et Le Prince de Conti, l'un apres l'autre luy vinrent baiser la main. Tous les autres grands Seigneurs, Princes, Ducs et pairs et Maréchaux de France luy rendirent aussi leurs hommages, mais de leurs places et sans s'approcher. (*Registre Journal*, 16 juillet 1695)

Le Roy se leva, l'embrassa, & s'estant remis à sa place, la remercia en des termes pleins de majesté et de tendresse. Auffitost le Duc d'Anjou son frère, le Duc d'Orléans son oncle, & le Prince de Conti le saluèrent avec un profond respect ; tous les Seigneurs de la Cour firent de mesme. (Édition de 1702, p. 32)

Dans les deux extraits, le rythme ternaire investit des phrases qui fonctionnent en miroir, donnant à voir des opposés qui se rejoignent en la personne du jeune roi. D'une part, nous avons un monarque, acteur trinitaire qui récupère le pouvoir et, de l'autre, trois sujets qui s'y soumettent. Nous restons dans le cadre familial bien que nous puissions noter une lente

¹⁷⁰⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 34.

¹⁷⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 35.

progression vers des proches beaucoup plus éloignés aussi bien sur le plan généalogique, le prince de Conti étant cousin germain de Louis XIV, que politique, Gaston de France s'étant rallié à la Fronde des Princes tandis qu'Armand de Bourbon-Conti, frère du Grand Condé, avait entamé les hostilités dès la Fronde parlementaire. L'obédience qui découle de leur salut marque symboliquement la fin des troubles puisque le dépositaire légitime du pouvoir n'est autre que le Roi-Soleil. La forme rythmique marque ce retour à l'équilibre et, plus particulièrement ici, à un ordre supérieur, qui unit d'ailleurs par les pronoms personnels, féminin et masculin. L'édition sublime en quelque sorte le rythme ternaire en chassant les détails et maladroites qui l'encombraient telle la redondance des « & », d'« embrassant » et de « baisa ». Elle le met ainsi au cœur de la phrase, joint par un point-virgule à la proposition suivante et supprime l'accumulation non nécessaire, les sujets de la phrase précédente s'étant déjà rangés sous la gouvernance royale, pour mieux parvenir à la conclusion suivante : « tous » sous Louis.

La mise à l'écart des prédictions dans les médailles finit par s'appliquer à la narration avec, notamment, l'effacement progressif de prolepses, tel celui des « Prises en 1644 » :

Ainsy le commencement du regne du Roy fut signalé par un grand nombre d'actions considerables qui furent les presages de toutes les choses merueilleuses qui se sont faites sous son Regne. (*Registre Journal*, 4 juin 1697)

Ainsi le Roy triompha de tous costez dès le commencement de son Règne. (Édition de 1702, p. 13)

La phrase finale de l'événement se fait plus compacte, débarrassée de sa tournure hyperbolique afin de concentrer l'éloge dans une seule mention encomiastique. Inévitablement, les « présages » disparaissent mais l'écho aux hauts faits à venir demeure, suggéré grâce au complément circonstanciel de temps. De manière plus radicale, les académiciens supprimeront entièrement des livres les conséquences que provoquera la « Bataille d'Enlheim¹⁷⁰⁸ » : « Cette grande action qui se passa durant une pluye continuelle dans un terrain tres mauvais, obligea les alliez d'abandonner leurs desseins sur l'Alsace, mit cette Province dans une entiere sureté, et leur fermâ l'entrée du Royaume¹⁷⁰⁹ ». Dans la seconde édition, ce sera au tour de la conclusion prophétique de la « Bataille de Rocroy » d'être supprimée, alors remplacée par une nouvelle formulation qui conserve davantage son caractère épictique que l'extrait précédent :

Une Victoire fi glorieuse, & fi avantageuse, dans la situation où elle le trouvoit alors, fut comme un preface des prosperitez du nouveau Regne. (Édition de 1702, p. 6)

Le nouveau regne ne pouvoit commencer plus heureusement, que par une fi glorieuse victoire. (Édition de 1723, p. 5)

¹⁷⁰⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 141.

¹⁷⁰⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 6 août 1697.

Les leçons militaires et politiques, délivrées sans filtre, ont aussi tendance à se détacher du récit événementiel telle la proposition qu'arrêtera la Compagnie, le 13 mars 1696, avant de l'extraire des livres¹⁷¹⁰ : « Comme on ne gagne point ordinairement de Bataille qu'il ne perisse beaucoup de monde, mesme du costé des vainqueurs, L'armée du Vicomte de Turenne quoyque victorieuse, se trouva considerablement diminuée par les trois Combats qu'il venoit de donner en Allemagne ». Il en ira de même pour le « Secret des confeils du Roy » dont l'ultime publication évincera la maxime d'incipit¹⁷¹¹ : « Le Secret est l'afme de tous les Confeils, & l'un des principaux fondements de la Politique¹⁷¹² ».

Les expressions, qui pourraient blesser la grandeur royale, sont retirées dès le recueil de 1702. Le terme « fort mediocre¹⁷¹³ », employé par Renaudot pour la « Bataille navale de Carthagene » afin de désigner la flotte française, de même que l'irritation de la « legere disgrace¹⁷¹⁴ », cette fois-ci de Boileau, causée par l'inondation devant Dendermonde, poussant le monarque à la « reparer par quelqu'action de grand éclat », c'est-à-dire la prise de Lille, seront évincés des recueils. Les académiciens prennent donc le soin de lisser le discours historique entre les descriptions arrêtées dans le *Registre Journal*, faisant office de brouillons, et les publications¹⁷¹⁵.

Nous parvenons enfin aux titres retenus par la Compagnie au fil de la création et des éditions et dont les métamorphoses renvoient aux principes évoqués jusqu'à présent. Cet examen aurait pu figurer dans la première sous-partie de ce chapitre dans la mesure où des changements existaient déjà dans les procès-verbaux, tel l'« Etablissement de l'Académie Françoisse au Louvre¹⁷¹⁶ » qui devient le « Roy s'est declaré Protecteur de l'Académie Françoisse¹⁷¹⁷ ». Malgré tout, afin de mieux saisir l'ensemble des transformations, certaines apparaissant seulement dans les recueils, nous préférons les développer ici.

Les titres peuvent d'abord faire l'objet de raccourcissements comme « la distribution de Blé et de Pain que le Roy fit faire en l'année 1662. a cause de la disette », le 8 janvier 1695, qui devient plus simplement la « Libéralité du Roy pendant la Famine¹⁷¹⁸ ». La mise à l'honneur

¹⁷¹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 143.

¹⁷¹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 64.

¹⁷¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 62.

¹⁷¹³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 mai 1694.

¹⁷¹⁴ *Ibid.*, 26 mars 1695.

¹⁷¹⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, pp. 9 et 99.

¹⁷¹⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 avril 1697.

¹⁷¹⁷ *Ibid.*, 2 juillet 1697.

¹⁷¹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 69.

d'autres personnages historiques que le roi, plus spécifiquement les généraux, est également évitée, « la bataille navale où Ruyter fut tué¹⁷¹⁹ » laissant place à la « Bataille d'Agosta¹⁷²⁰ ». Les académiciens rejettent l'équivoque à l'instar de « La Satisfaction de l'Espagne¹⁷²¹ » qui dit le contraire de ce qu'elle devrait dire, c'est-à-dire la satisfaction faite par l'Espagne à la France, d'où sa modification dans les recueils : « Droit de Préférence reconnu par l'Espagne¹⁷²² ». D'autres gagneront en poésie à l'instar du « Canal des deux mers¹⁷²³ » qui remplace l'expression allongée du « Canal de Languedoc pour la jonction des Mers¹⁷²⁴ ».

Certaines tournures se précisent pour plus de justesse historique. Ce sera le cas de la « Conférence pour la Paix¹⁷²⁵ », somme toute assez vague, qui se détaillera dans le deuxième volume : « Les Conférences pour la Paix des Pyrénées¹⁷²⁶ ». La répétition, lorsqu'elle est évitable, est empêchée, la « Seureté et netteté de Paris¹⁷²⁷ » faisant beaucoup trop écho au « Retablissement de la Seureté par tout le Royaume¹⁷²⁸ » se muera en « Réglements pour les boues et lanternes de Paris¹⁷²⁹ ». Nous assistons finalement à une généralisation des articles aux titres du second recueil et, notamment, ceux commençant par « La Prise de », bien qu'elle ne soit pas totale, ceux des secondes médailles s'en démarquant par exemple par leur absence de déterminant. Cette reformulation s'appliquera aussi à la table des matières qui jusqu'alors en était dépourvue.

c. Une cohésion encouragée par l'impression

Les publications renforcent l'uniformité de l'œuvre par la cohérence qu'elles créent entre textes et médailles. L'édition de 1723, même si celle de 1702 en établit déjà les prémisses, renforce la dimension livresque de l'histoire. Il arrive alors que l'écriture du récit en vienne à modifier le métal, ce qui est contraire à l'origine du projet. Ces connections établies entre les

¹⁷¹⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 mars 1696.

¹⁷²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 152.

¹⁷²¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 janvier 1695.

¹⁷²² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 68.

¹⁷²³ *Ibid.*, p. 101.

¹⁷²⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mars 1695.

¹⁷²⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 53.

¹⁷²⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 54.

¹⁷²⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 111.

¹⁷²⁸ *Ibid.*, p. 112.

¹⁷²⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 92.

deux supports d'expression du règne nous éloignent de la série métallique, à commencer par les changements de sens des dessins qui pourraient parfois être encouragés par la gravure de l'avvers aux côtés du revers.

La première publication révisera l'orientation des bustes de la descendance du Roi-Soleil pour la « Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou¹⁷³⁰ », et ce dans un souci d'uniformisation des portraits. En effet, les autres revers en comportant sont disposés d'une façon telle que le regard de Louis XIV fixe celui de la personne qui lui fait face, comme la reine à son mariage¹⁷³¹. L'illustration des procès-verbaux¹⁷³², ne paraît pas tenir compte de ce face à face qui produit une forme d'équilibre sur le papier, un huis clos familial qui tourne exclusivement autour de Louis le Grand et, plus spécifiquement ici, un accomplissement filial : *ÆTERNITAS IMPERII GALLICI* (l'éternité de l'Empire français).

Le cavalier espagnol en fuite du 7 mai 1695, symbole de la « Déroute du Comte de Marfin et du Prince de Ligne », changera de direction pour échapper aux troupes royales¹⁷³³. Dans le livre (fig. 98), la débâcle ennemie se révèle inutile puisqu'elle fonce droit sur le monarque français de l'avvers, courant donc délibérément à sa perte et illustrant ainsi davantage les dernières lignes du récit : « Ce qui échappa au Marquis de Crequi, tomba entre les mains du Comte de l'Illebonne, qui s'efloit avancé à la teste des Troupes Lorraines. La plupart furent tuez ou faits prisonniers ». Le sens du métal accentue donc le message délivré.



FIGURE 98

¹⁷³⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 200.

¹⁷³¹ *Ibid.*, p. 57.

¹⁷³² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 1^{er} février 1698.

¹⁷³³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 100.

Pour les « Magasins¹⁷³⁴ », la Prévoyance, qui tournait la tête à gauche, dans le *Registre Journal*, finit par regarder à droite en 1702 tandis que la Victoire, qui gravitait autour, change de côté¹⁷³⁵. Le regard de l'allégorie coïncide avec celui du monarque (fig. 99), tous deux portés vers l'avenir, glorieux si l'on en croit la présence de la Victoire, ce que la conclusion de l'événement confirme : « Sa Majesté doit en partie à cette sage prévoyance le nombre infini de Conquestes, qui obligèrent enfin les Ennemis à luy demander la Paix ».

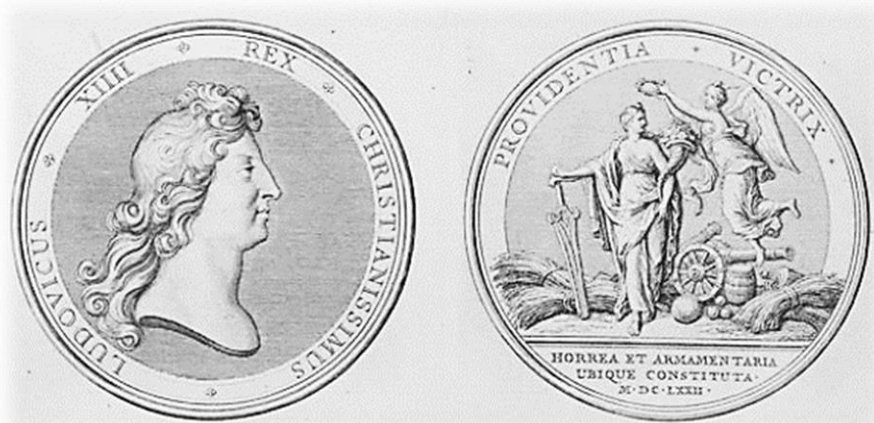


FIGURE 99

Les phrases finales essayent le plus possible de faire écho à la médaille, d'où des modifications d'expression qui s'y conforment à partir des recueils. Les changements d'inscription pour la « Bataille de Norlingue » entraînent des transformations permettant à chaque fois que la fin du récit corresponde au revers. La notice du 26 juin 1694 rattache d'abord sa traduction de *Melioribus auspicijs* et *Ad Norlingam* à la narration historique :

Les Ennemis y perdirent plus de trois mille hommes, leur canon fut pris, leur bagage pillé, Et la ville de Norlingue si fameuse par la défaite des Suedois, arrivée dix ans auparavant proche de ses murailles, ouvrit ses portes au vainqueur [...] Les Troupes françoises ont combattu devant Norlingue en 1645. sous des auspices plus heureux que les Suedois leurs alliés n'avoient fait en l'année 1634.

La première publication s'engagera plus loin dans la mesure où sa légende, *DELETO BAVARORUM EXERCITU, CAESO DUCE*, renverra clairement à la conclusion événementielle : « Le choc fut terrible, & l'avantage longtemps disputé, mais enfin la victoire se déclara pour les François. Gléen, qui commandoit les Impériaux, fut pris, & Mercy fut tué avec les principaux Officiers de son Armée¹⁷³⁶ ». La seconde publication, évinçant *CAESO*

¹⁷³⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 11 février 1696.

¹⁷³⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 128.

¹⁷³⁶ *Ibid.*, p. 15.

DUCE, corrige le passage final en conséquence : « Une partie des Bavarois fut taillée en pièces ; le reste prit la fuite. Ils perdirent quatre mille hommes, & Mercy leur général fut tué. On fit deux milles prisonniers : Gléen qui commandoit les Impériaux, fut du nombre. On prit quinze pièces de canon, quarante estendards ou drapeaux, & beaucoup de munitions¹⁷³⁷ ». Le bilan militaire privilégie le gain plutôt que les pertes humaines puisque, tout à la fin, il s'attarde non plus sur le massacre mais bien sur le butin.

Une forme de continuité caractérise cet exemple et l'origine de l'évolution ne peut être clairement imputée aux mutations métalliques bien qu'elle soit plus probable puisque jusqu'ici les médailles ont toujours précédé les descriptions. Malgré tout, il semble nécessaire de lever le doute à travers d'autres métamorphoses qui confirment l'apparition d'une conclusion en fonction de l'inscription. La légende et l'exergue inchangées du 9 juillet 1695, *Hispanis caesis ad Sicorim et Pyrenæos saltus* et *Balaguera capta*, finissent par faire davantage écho à la conclusion des notices des recueils :

Le reste se sauva en désordre, sous le Canon de Balaguier, qui fut aussytost assiégué et se rendit le 19. Octobre, les victoires precedentes ayant mis les Espagnols hors d'estat d'y envoyer du secours. (*Registre Journal*, 9 juillet 1695)

Le reste se sauva sous le canon de Balaguier, où ils furent alliégez, & la Place se rendit le 20 d'Octobre. (Édition de 1702, p. 17)

Le rapprochement sera encore plus frappant à la « Paix de Westphalie » dont l'inscription, *LIBERTAS GERMANIÆ*, littéralement la liberté de la Germanie, sera quasiment reprise à l'identique dans la notice du second livre :

De sorte que l'Empereur se vit contraint de conclure le celebre Traité de Munster, qui remit les Princes de l'Empire en possession de leur ancienne liberté. (Édition de 1702, p. 28).

Les autres princes de l'Empire, que la France avoit secourus, rentrèrent dans leurs droits, & la liberté Germanique fut le fruit de ce traité. (Édition de 1723, p. 28)

Il arrive parfois que ce soit la conclusion qui, en la précédant, influe sur la médaille. L'exergue arrêté le 18 mars 1698, à l'occasion du « Festin fait au Roy dans l'Hôtel de Ville », ne concordait pas vraiment avec la dernière phrase dans la mesure où il ne faisait qu'évoquer Paris en joie, *Lutetia felix* : « [Sa Majesté] voulut estre servie à table par les Officiers de la ville, et il n'eut ce jour là d'autres gardes que le peuple mesme ». L'exergue s'en rapproche finalement à l'arrivée des recueils : *REGIUM IN URBE EPULUM CIVIBUS PRÆSIDIUM ET MENSAM PRÆBENTIBUS*, traduit « le Roy reçeu, & gardé par son Peuple à l'Hôtel de Ville¹⁷³⁸ ». Quant à la « Prise de Trin et de Pont de Sture », l'expression « la navigation du Pô

¹⁷³⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 14.

¹⁷³⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 219.

libre » a pu jouer un rôle dans le passage de *TRINO ET STURÆ PONTE CAPTIS* à *PADUS LIBER*¹⁷³⁹.

L'inscription peut aussi influencer la formulation des titres tel l'événement de 1662 où Louis XIV palliera la disette qui frappe la France. Outre la longueur du titre primitivement prévu dans les procès-verbaux, « la distribution de Blé et de Pain que le Roy fit faire en l'année 1662. a cause de la disette¹⁷⁴⁰ », la légende *Fames pietate Principis subleuata*, traduite « la bonté du Roy préserva la France de la famine qui la menaçoit », ne concorde pas réellement avec lui. En réalité, cette légende renverra davantage au titre de la « Libéralité du Roy pendant la Famine » du premier recueil¹⁷⁴¹ que la proposition du 8 janvier 1695. *ADSECTOR SECURITATIS PUBLICÆ*, « l'Autheur de la feûreté publique », mènera, quant à lui, en partie à la décision académique pour le nouveau titre du haut fait, délaissant la « seureté par tout le Royaume¹⁷⁴² » pour la « feureté publique¹⁷⁴³ ».

L'inverse est tout aussi possible. La légende *Car. Lotharing. Dux Barrensis Reg. Fr. vassallus*. « Charles de Lorraine Duc de Bar, vassal du Roy de France » de la description arrêtée pour l'« Hommage rendu pour le Duché de Bar¹⁷⁴⁴ » évoluera en *HOMAGIUM LIGIUM CAROLI DUCIS LOTHARINGIÆ, OB DUCATUM BARENSEM*¹⁷⁴⁵, reprenant en latin les mots du titre : l'« hommage » et le complément circonstanciel de but « pour le Duché de Bar ». Le compagnon des conseils, *COMES CONSILIORUM*¹⁷⁴⁶, de la légende dans l'édition de 1702 laissera place à *ARCANA CONSILIORUM*¹⁷⁴⁷, décidément beaucoup plus proche du titre : « Le Secret des Confeils du Roy ».

Le remplacement de la légende par l'exergue a également pu être favorisé par les titres comme *STENÆUM CAPTUM*¹⁷⁴⁸ qui évincera, d'un livre à l'autre, *URBIUM GALLICARUM AD MOSAM SECURITAS*¹⁷⁴⁹ pour mieux correspondre à la « Prise de Stenay », formule type de l'histoire métallique, qui illustre aussi l'impératif de brièveté. De plus, le lien entre latin et français devient parfois si fort que la traduction, proposée dans les notices, préfère épouser la

¹⁷³⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 8.

¹⁷⁴⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 janvier 1695.

¹⁷⁴¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 69.

¹⁷⁴² *Ibid.*, p. 112.

¹⁷⁴³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 91.

¹⁷⁴⁴ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 19 avril 1695.

¹⁷⁴⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 64.

¹⁷⁴⁶ *Ibid.*, p. 62.

¹⁷⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 64.

¹⁷⁴⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 37.

¹⁷⁴⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 38.

forme du titre plutôt que d'être littérale. Le plus bel exemple n'est autre qu'*ERFORDIA ECCLESIAE MOGUNTINAE RESTITUTA* que le recueil de 1702, indépendamment de son titre, traduisait par « Erford rendu à l'Eglise de Mayence¹⁷⁵⁰ ». Le second volume fera en sorte que sa version soit identique au titre de la description et ce en dépit de la précision : « La ville d'Erford remise sous l'obéissance de l'Electeur de Mayence¹⁷⁵¹ ».

Ces multiples corrélations, qui s'enrichissent au fur et à mesure des publications, vont jusqu'à créer, pour certains événements, une cohésion totale si bien que médaille, récit et description métallique entrent en résonance les uns avec les autres. La « Prise de plusieurs villes en 1645 » l'instaurera progressivement. Du *Registre Journal* à la première édition, le changement ne sera pas radical :

L'année 1645 fut fameuse par la prise d'un grand nombre de Villes et de Places fortes [...] Ces deux places prises au commencement de septembre avec la ville d'Armentières, celle de Menin, et plusieurs Chasteaux de l'Artois, rendirent le Roy entièrement maistre de la Lys, et cette glorieuse campagne fut heureusement terminée à la fin d'octobre par la prise de Treves que le Vicomte de Turenne força à prévenir ses attaques en ouvrant ses portes aux Troupes du Roy. (*Registre Journal*, 9 mars 1697)

Cette année fut fameuse par les progrès que firent les Armes du Roy [...] La prise de ces deux Places, & celle d'Armentières, de Menin, & de plusieurs Chasteaux de l'Artois, rendirent le Roy maistre de la Lys ; & une si glorieuse campagne fut terminée par la prise de Trèves. (Édition de 1702, p. 19)

L'incipit de la notice du procès-verbal correspond davantage au titre qu'à celui du livre, une répétition aussi proche ayant sans doute favorisé son retrait. Malgré tout, la conclusion de la description s'achève sur la gloire nationale avec la légende *GALLIA UBIQUE VICTRIX*. Le volume de 1723 s'aventurera plus loin dans les rapprochements et surtout grâce à son nouveau titre: « La Campagne de M. DC. XLV.¹⁷⁵² ». Ce dernier fait directement écho au début et à la fin du haut fait : « Cette année fut fameuse par le progrès des armes du Roy [...] La réduction de Trèves termina au milieu du mois de Novembre une si glorieuse campagne ». Le lien perdu du *Registre Journal* entre titre et introduction dans le livre de 1702 revient avec « M. DC. XLV. » qui fait désormais le lien avec « cette année ». Quant à la dernière phrase, pour la première fois elle fait écho au titre et accentue la connexion avec la médaille en refermant l'événement sur « une si glorieuse campagne ».

¹⁷⁵⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 80.

¹⁷⁵¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 81.

¹⁷⁵² *Ibid.*, p. 18.

« Les récompenses des Gens de lettres et des arts » s'engageront davantage dans l'unité. La narration ne progressera d'abord pas entre le 20 juillet 1694 et la publication initiale¹⁷⁵³. Le seul lien tissé par les procès-verbaux se résume à *remuneratori*, celui qui récompense, écho partiel du titre. Dans le livre, l'exergue *Bonarum artium remuneratori* remontera à la place de la légende, *Munificentia Principis*, tout en subissant quelques transformations pour finalement devenir *BONÆ ARTES REMUNERATÆ*, ce qui correspond plus au nouvel intitulé : « Gratifications accordées aux Gens de Lettres et à tous ceux qui excellent dans les Beaux Arts ». Quant au déterminant quantitatif « tous », il nous ramène discrètement à la fin de la narration historique : « Il a établi pour les cultiver [les sciences et les arts], un grand nombre de différentes Académies, & a comblé de bienfaits tous ceux, qui se sont distingués par leur sçavoir ou par leur génie, non seulement en France, mais encore dans les Païs étrangers ». L'édition suivante achèvera de parfaire l'unicité de l'événement par une bonté royale qui désormais ouvre et referme la notice :

L'Estime que le Roy avoit pour les Lettres, l'avoit tousjours porté à honorer de sa bienveillance les personnes qui les cultivoient avec quelque distinction [...] Mais voulant affeurer aux uns & aux autres les marques de sa libéralité ; il assigna un fonds considérable pour les gratifications annuelles, qu'il destina au progrès des sciences & à l'émulation des gens de Lettres¹⁷⁵⁴.

La mention des « Lettres » dans la première et dernière phrase évoque le titre raccourci retenu pour ce recueil : « Gratifications affeurrées aux Gens de Lettres ». Le terme « gratifications », revient, quant à lui, à trois reprises, que ce soit dans le titre, le récit ou la traduction qui reprend presque à l'identique l'intitulé : « gratifications accordées aux Gens de Lettres ». La légende suit une logique similaire, même si elle s'éloigne des associations que nous venons d'établir : *PRÆMIA LITTERATIS CONSTITUTA*. Il semblerait d'ailleurs qu'une erreur se soit glissée et qu'il soit davantage question de *PRÆMIA* que de *PRÆMIA*, auquel il faudrait ajouter un *O*, dans la mesure où ce dernier signifie « prélude ». Ce détail rappelle donc au passage que cette nouvelle publication n'est pas non plus exempte de maladroites. *Præmium* exprime, pour sa part, cette idée de récompense qui rejoindrait davantage le propos des académiciens.

Ce dialogue, qui se construit entre texte et médaille au fil des modifications, confirme l'assertion que nous avons précédemment énoncée. Les deux supports fonctionnent de concert, l'un ne prenant pas réellement le pas sur l'autre dans la mesure où ils s'influencent mutuellement, même si le métal a d'abord été l'origine du papier. L'impact grandissant du livre

¹⁷⁵³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 87.

¹⁷⁵⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 87.

sur la représentation métallique coïncide par ailleurs avec la diminution du nombre des médailles frappées.

Ainsi, nous avons mis en lumière les multiples ramifications qu'empruntent les principes originels, se séparant du modèle initial que représente le manuscrit de Londres pour mieux explorer de nouvelles formes et manières de réglementer l'art académique. Les transformations qui jalonnent l'élaboration de l'histoire métallique ne sont malgré tout pas toujours issues de cette volonté institutionnelle. Il arrive que certaines s'éloignent radicalement des préceptes qui deviennent alors plus modulables en fonction des difficultés auxquelles se confronte la Compagnie.

III. Une histoire en adaptation permanente

1) Un assouplissement des directives

a. *La cohabitation des paradoxes...*

Jusqu'à présent, nous avons pris soin de mettre en évidence des principes qui se combinent dans leur effet, l'un entraînant l'autre ou concordant tout simplement avec lui. Il arrive, à l'inverse, que la Petite Académie se retrouve confrontée à des règles ou tendances qui s'opposent dans leur application. Elle se doit de faire le choix de n'en privilégier qu'un. Quelles raisons sont alors invoquées pour que telle ou telle loi l'emporte ? Existe-t-il une hiérarchisation des directives avec, à la pointe de la pyramide, l'exigence antique, première aux yeux des académiciens ?

La grandeur du roi ne prime pas toujours, repoussée au profit d'autres consignes de création. Le 31 août 1697, la Compagnie favorise effectivement la tradition romaine plutôt que la louange royale lorsqu'elle se penche sur l'inscription de la « Conference du Cardinal Mazarin et de Dom Louis de Haro » qui mentionne le nom des deux mandataires :

Ce n'est pas l'usage de nostre Academie de mesler dans les medailles les noms des particuliers qui ont gagné des Batailles ny contribué à d'autres grands evenemens, neantmoins après avoir allegue les exemples des anciens où, au revers des medailles des Empereurs, Il y a les noms des Monétaires et des Neocores, etc. On a dit que cet Evenement si singulier d'une conference entre deux ministres de Deux grands Roys, pouvoit donner lieu à cela.

L'antique et la grandeur de l'événement écartent ici la louange du monarque pour un éloge plus indirect, passant à travers autrui, comme ce sera aussi le cas pour la « Prise de Dunkerque¹⁷⁵⁵ » en 1646. Le général ennemi se voit accorder un morceau de gloire, ce qui se produit très rarement dans l'histoire métallique : « le Marquis de Leyde, un des meilleurs Officiers qu'eussent les Espagnols, & le plus consommé dans l'art de défendre les Places ». Le *Registre Journal* n'avait pas arrêté dans sa description une telle célébration¹⁷⁵⁶. Cette mise à l'honneur nous fait revenir aux propos de Claire Carlin qui rattache la difficulté de l'entreprise militaire, « qui frôle la litote », au louer sans louer¹⁷⁵⁷. En réalité, cet ajout figure à la fin d'une période qui énumère les éléments se dressant sur la route des troupes françaises. Si

¹⁷⁵⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 21.

¹⁷⁵⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 6 juillet 1697.

¹⁷⁵⁷ Claire Carlin, *loc. cit.*, p. 159.

amplification il y avait déjà, pourquoi alors les académiciens ont-ils jugé bon d'y ajouter une nouvelle information ? L'explication réside peut-être dans l'événement sur la seconde prise de Dunkerque en 1658 où il trouva la mort, comme mentionné dans le recueil : « la perte du Marquis de Leyde son Gouverneur¹⁷⁵⁸ », ce qui accentuerait davantage la célébration détournée de Sa Majesté, lui qui a réussi, par deux fois et sur les mêmes terres, à venir à bout de ce général de renom. Quand l'évocation d'autrui permet de chanter la gloire royale, elle est autorisée.

Parfois, c'est la rigueur que la Petite Académie sacrifie. Elle préférera ainsi, pour la médaille de la « Regence de la Reyne mere », se défaire de la précision chronologique :

On avoit eu quelque pensée de mettre à l'Exergue la datte du jour que la Reyne Mere avoit été déclarée regente au Parlement qui estoit le 18 May, mais la Compagnie a crû cela d'une tres dangereuse consequence. Il sembleroit que la Reyne n'auroit esté regente que par un arrest du Parlement, ce qui n'est pas ; ainsy on s'est contenté de mettre la datte de l'année 1643¹⁷⁵⁹.

Les renseignements supplémentaires, que représentent le jour et le mois, atteindraient le bien-fondé du pouvoir monarchique octroyé à la régente, ne découlant plus de la volonté testamentaire du défunt roi. Étant donné les débordements de la Fronde qui ont, en partie, découlé de la gouvernance d'Anne d'Autriche, jugée illégitime, les académiciens ne souhaitent pas, par la zone d'ombre qu'ils autoriseraient, exacerber l'une des causes du conflit et attiser les flammes de la contestation. L'exactitude ne concerne pas forcément les types, en particulier lorsqu'ils sont militaires, dans la mesure où certains sont échangés et peuvent, sans aucun problème, évoquer un autre haut fait. Ainsi, le dessin de la « Prise d'Oudenarde¹⁷⁶⁰ » devient celui de la « Prise de Tournay » tandis que celui de la « Prise de Tournay et de Dixmude¹⁷⁶¹ » célèbre celle « de Courtray et Tournay¹⁷⁶² ». L'iconographie ne se veut donc pas toujours au plus proche des faits et développe en parallèle des figurations générales, interchangeables, au cas où un remplacement soit nécessaire en vue de privilégier d'autres éléments, ici la diachronie.

Les détails descriptifs et chronologiques avancés dans les notices subissent eux-aussi des modifications paradoxales. La précision et l'écriture synthétique peuvent entrer en compétition pour que, finalement, l'une prévale sur l'autre et inversement. La description s'amointrit globalement au fur et à mesure des métamorphoses alors que les indications

¹⁷⁵⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 49.

¹⁷⁵⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 15 décembre 1696.

¹⁷⁶⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 98.

¹⁷⁶¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 96.

¹⁷⁶² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 100.

temporelles ont, elles, tendance à gagner en importance. Pourtant, l'explication de la médaille de la « Paix de Savoye » sera beaucoup plus riche en informations :

On y voit Minerve Deesse de la Prudence. Elle tient un rameau d'Olive, et près d'elle est un petit amour qui soustient un escu accolé des armes de France et de Savoye. (*Registre Journal*, 19 février 1701)

On y voit Minerve, qui d'une main tient un Javelot, & de l'autre un Rameau d'olive. Elle a à ses pieds son Egide. Près d'elle est assis l'Hymen, qui a son flambeau allumé, & qui s'appuye sur un ecusson aux Armes de France et de Savoye. (Édition de 1702, p. 265)

La concision n'a pas du tout été prise en compte, l'événement nécessitant probablement de prêter davantage attention aux attributs des personnifications de l'avvers, dont la symbolique en éclaire le déroulement, à l'instar du flambeau nuptial qui accentue l'un des articles du traité de paix : l'union du Dauphin avec Marie Adélaïde. Au « Secours d'Arras¹⁷⁶³ », la mention du « commencement de juillet », qui situait la prise de Stenay, sera évincée des recueils¹⁷⁶⁴. Plus que la recherche de brièveté, il semblerait que ce soit la répétition avec l'épisode historique précédent, où on donne la date du 3 juillet, qui ait mené à son élimination¹⁷⁶⁵.

Enfin, la traduction n'est pas toujours mue dans ses transformations par la quête du littéral. Le livre conservera, à l'occasion des « Conquêtes de Franche-Comté¹⁷⁶⁶ », la version des procès-verbaux alors que l'exergue avait délaissé *Comitatu Burgundiæ decem diebus subacto*¹⁷⁶⁷ pour *SEQUANORUM PROVINCIA DECEM DIEBUS SUBACTA*. Au lieu de « la Franche-Comté conquise en dix jours », il serait plus juste de dire la province des Francs-Comtois, anciennement Séquanes, conquise en dix jours. Si elle n'est due à aucun oubli, la formulation a pu être préférée pour sa taille plus raisonnable ainsi que son rapprochement avec le titre. La transposition de *GALLIA UBIQUE VICTRIX*, traduite « la France par-tout victorieuse¹⁷⁶⁸ », se fera beaucoup plus fluide dans la seconde édition et s'adaptera réellement à la construction française de la langue : « la France victorieuse de toutes parts¹⁷⁶⁹ ». La traduction finalement retenue ne cherchera pas à retranscrire le sens d'*UBIQUE* le plus fidèlement possible, ni à reprendre l'ordre des mots, qui, pour le coup, sonne presque plus latin que français.

¹⁷⁶³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 septembre 1694.

¹⁷⁶⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 38.

¹⁷⁶⁵ *Ibid.*, p. 37.

¹⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 106.

¹⁷⁶⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 avril 1696.

¹⁷⁶⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 18.

La clarté se présente comme la règle la moins remise en cause au cours de l'élaboration académique, du moins en tant que repoussoir de l'équivoque. Assimilée au principe de simplicité, elle n'échappe malgré tout pas aux transformations contradictoires, encouragées par l'ajout de détails qui, comme nous venons de le montrer, encombrant les notices mais aussi les types. Ainsi, l'« Entrevue des deux Rois », à l'origine dépourvue d'arrière-plan¹⁷⁷⁰, se voit ornée de l'île de Bidassoa¹⁷⁷¹. Ce décor topographique qui remplit le fond de la gravure sert avant tout l'effet de miroir construit avec la « Conférence pour la Paix¹⁷⁷² » où le lieu est symboliquement figuré, renforçant ainsi les liens entre les médailles tout en jouant sur le parallélisme, ce procédé qui plaît tant aux académiciens.

Bien que l'Académie essaye de modérer la tonalité panégyrique, certaines mutations vont à l'encontre du louer sans louer. Le chiasme introduit dans l'« Entrée de la Reyne¹⁷⁷³ » accroît la profusion de l'événement : « Toutes les rües, par où elles devoient passer, estoient richement tapissées, & ornées diversément ». Le [r] d'« ornées » et de « richement » ainsi que le [s] de « tapissées » et de « diversément » achèvent d'établir la symétrie d'une absolue luxuriance. Le haut fait étant de base très épидictique, nous pouvons nous interroger sur la nécessité de cette formulation qui n'existait pas le 21 août 1694. Il se pourrait que la recherche poétique l'ait ici emporté sur la sobriété textuelle. Au « Bombardement d'Alger¹⁷⁷⁴ », ce sera l'un des rythmes ternaires du 21 janvier 1698 qui s'effacera du livre, la redondance des figures ayant probablement entraîné son retrait.

Quant à l'inscription de la « Prise de Campredon¹⁷⁷⁵ », elle gagnera en poésie par une évocation plus métaphorique de la conquête. *Catalonia reserata*¹⁷⁷⁶ se mue alors en *CLAUSTRA CATALONIÆ RESERATA*, les barrières, sous-entendues montagneuses, de Catalogne ouvertes. Si la Compagnie avait voulu nous offrir une légende neutre, qui fait état de la localisation de la bataille, elle aurait probablement adjoint *montium* à *claustra*. La ponctuation qui s'intensifie, matérialisant ainsi la concision des notices, se trouve également touchée par ce phénomène de changements contraires. Lorsque l'« Electeur de Brandebourg poussé jusqu'à l'Elbe¹⁷⁷⁷ » est abordé dans la publication, son développement augmente au

¹⁷⁷⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 août 1694.

¹⁷⁷¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 55.

¹⁷⁷² *Ibid.*, p. 53.

¹⁷⁷³ *Ibid.*, p. 58.

¹⁷⁷⁴ *Ibid.*, p. 195.

¹⁷⁷⁵ *Ibid.*, p. 227.

¹⁷⁷⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 13 mai 1698.

¹⁷⁷⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 130.

même titre que la longueur des périodes¹⁷⁷⁸. Ce choix met à mal la brièveté au profit de l'esthétique du recueil qui, dans sa forme même, traduit la célérité des prises, énumérées les unes après les autres sans aucune pause ou presque.

Parfois, c'est le religieux qui envahit l'écriture alors même que la Petite Académie s'efforce de l'en éloigner. Paradoxalement, « Dieu » sera invoqué à la « Guérison du Roy¹⁷⁷⁹ » en 1687, ce qu'à aucun moment le *Registre Journal*¹⁷⁸⁰ n'évoque tout comme les « actions de grâces » qui lui sont rendues. La « reddition de Strasbourg¹⁷⁸¹ » en 1681 se révèle l'exemple le plus éclairant de cette sacralité qui survient inopinément dans le recueil de 1702¹⁷⁸². La légende toute militaire, *Frænum hostibus, opem socijs*, se métamorphose en *SACRA RESTITUTA*, traduite « retablissement de la Religion, & de l'Evesque ». Quant à la nouvelle conclusion, elle refferme l'événement ainsi : « Son premier soin fut de retablir la Religion Catholique dans la Ville, & l'Evesque dans son Eglise ». Cette accentuation du sacré peut trouver son explication dans la dévotion grandissante de Louis XIV, dont l'autoritarisme envers le protestantisme atteindra son point culminant entre 1679 et 1688¹⁷⁸³. Le tournant de la politique religieuse que représente cette période a donc, pour plus de véracité, peut-être joué dans ces mentions renforcées.

L'antique, comme première loi, n'est pas non plus épargné par la contradiction. Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer la relation ambiguë que les académiciens entretiennent avec lui que ce soit du point de vue du contexte ou de celui de la bienséance. De la même manière, le religieux et la longueur, qui peuvent à l'occasion s'inscrire dans les modifications, concourent à fragiliser son apparent piédestal. Réaliser des inscriptions et des notices courtes ne coïncide pas toujours avec l'exigence d'exactitude. Il arrive que la préférence aille à la rigueur ainsi qu'à la clarté de l'expression des événements aux dépens de la brièveté. Comparé au 8 mars 1701, la « Prise de Courtray, de Bergues, et de Mardik¹⁷⁸⁴ » se voit ainsi agrémentée de données numérales, topographiques et temporelles plus rigoureuses afin de mieux figurer le déroulement historique. La Compagnie ajoutera en 1723 *NATUS* à l'exergue de la « Naissance du Roy¹⁷⁸⁵ », *LUDOVICUS DELPHINUS V. SEPTEMB. M. DC. XXXVIII*, en vue de clarifier

¹⁷⁷⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 janvier 1696.

¹⁷⁷⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 218.

¹⁷⁸⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mars 1698.

¹⁷⁸¹ *Ibid.*, 19 avril 1698.

¹⁷⁸² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 186.

¹⁷⁸³ Pierre Goubert, *Splendeurs et misères du XVII^e siècle*, Paris, Éditions Fayard, 1991, p. 619.

¹⁷⁸⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 20.

¹⁷⁸⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 1.

le haut fait et de faire correspondre l'inscription avec la traduction « Loüis Dauphin né le 5 de Septembre 1638 ».

C'est aussi la recherche de concision qui mène, dans la seconde édition, au retrait de phrases, dont la construction et le sens renvoient aux auteurs latins. En effet, la « Prife de XXX villes¹⁷⁸⁶ » évacuera l'expression « la nuit fépara les combattants¹⁷⁸⁷ », que nous avons précédemment associée à Tite-Live, pour diminuer son nombre de lignes de deux tandis que « le soldat revint chargé de butin¹⁷⁸⁸ », proche d'une formule-type d'historiens gréco-romains, sera pareillement ôté de la « Prife de Barcelone¹⁷⁸⁹ » qui, grâce aux réductions de la notice, se verra ornée d'un cul-de-lampe. La Compagnie, à certaines occasions, semble donc abandonner la retranscription en français de clichés antiques.

Nous achèverons notre réflexion sur l'attitude paradoxale des académiciens à l'égard de l'Antiquité en évoquant la figure problématique de la Fortune. Cette dernière apparaît et disparaît en fonction des événements et des étapes d'élaboration. La séance du 24 mars 1699 évoque d'ailleurs la difficulté de son intégration :

M. Despreaux a dit qu'on pourroit mettre pour Légende, *Fortunâ et victoriâ auspibus*, plusieurs se sont opposés à mettre la Fortune dans cette medaille, disant que la Fortune qui est une Divinité capricieuse et favorise souvent les meschants Princes, ne doit pas estre mise comme une chose principale dans un Regne où brillent tant de vertus ; à cela on respondoit que le bonheur estoit une des principales circonstances de la vie du Roy, et que c'estoit un grand sujet de louange, que d'avoir toujours veu la Fortune accompagner ses grands projets.

Finalement, les académiciens préféreront *FRANCORUM SPES MAGNA* et ce sera la Providence aux côtés de la France qui paraîtra au revers¹⁷⁹⁰. L'allégorie mythologique continuera pourtant de s'exprimer dans la légende de la « Bataille de Caffel¹⁷⁹¹ », *Præbente copias et fortunam suam Rege*¹⁷⁹², avant que l'édition ne l'en chasse, la Fortune ne pouvant décemment accompagner les pas du duc d'Orléans si elle n'est qu'empruntée au roi. La *FORTUNA REDUX* et sa représentation gravée seront, quant à elles, conservées dans le premier livre (fig. 100) alors qu'elles faisaient directement référence à un échec des troupes françaises, certes réparé par une nouvelle prise¹⁷⁹³. La publication de 1723 remplacera la figure par la personnification urbaine de La Capelle (fig. 101) tandis que son inscription fera écho à

¹⁷⁸⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 13.

¹⁷⁸⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 12.

¹⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 267.

¹⁷⁸⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 268.

¹⁷⁹⁰ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 janvier 1700.

¹⁷⁹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 161.

¹⁷⁹² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mai 1696.

¹⁷⁹³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 45.

l'espérance diminuée des Espagnols, *SPES HISPANORUM IMMINUTÆ*¹⁷⁹⁴. La Compagnie évite ainsi de mettre en évidence la nature inconstante de l'allégorie qui, indistinctement, favorise tout le monde et personne.



FIGURE 100



FIGURE 101

À l'inverse, la Fortune s'installe en 1723 dans la notice des « Conquête du Roy¹⁷⁹⁵ ». Cette fois-ci, elle ne s'oppose plus au règne mais contribue à son succès militaire : « La fortune a toujours accompagné la sagesse de ses projets, & les places les plus fortes n'ont pû résister à la valeur de ses troupes ». Qu'elle favorise ou contrecarre le triomphe louis-quatorzien, elle arrive à se perpétuer jusqu'à l'ultime édition, la « Constance du Roy dans tous les événements » en révélant parfaitement les deux facettes¹⁷⁹⁶. Ces rejets et ajouts témoignent de la difficulté des académiciens à aborder cette notion extrêmement complexe à appréhender au XVII^{ème} siècle, comme le développeront John D. Lyons¹⁷⁹⁷ et Yvan Loskoutoff¹⁷⁹⁸. En effet, l'allégorie, très en vogue jusqu'à la fin de la Renaissance, finit par se confronter à l'Église où la Providence s'oppose dans sa conception, puisque basée sur l'intention divine, à la Fortune, incarnation de la chance, d'où les choix contradictoires faits par l'Académie.

Certains changements, plus rares, relèvent finalement du hors cadre dans la mesure où ils ne rentrent pas dans la logique des règles académiques. Ce sera, par exemple, le cas de la description métallique qui disparaîtra purement et simplement de la réforme du 11 avril 1699

¹⁷⁹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 46.

¹⁷⁹⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 271.

¹⁷⁹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 316.

¹⁷⁹⁷ John D. Lyons, *The phantom of chance : from Fortune to randomness in seventeenth french literature*, Edinburgh, Edinburgh University press, 2012, pp. XIII et 8.

¹⁷⁹⁸ Yvan Loskoutoff, *Rome des Césars, Rome des Papes : la propagande du cardinal Mazarin*, p. 72.

alors qu'elle était présente le 12 mars 1695. L'oubli semble malgré tout être l'hypothèse la plus vraisemblable. La surenchère encomiastique, comme le « passage du Rhin¹⁷⁹⁹ » qui, à partir de l'édition de 1702¹⁸⁰⁰, évoque le morceau de bravoure des « Volontaires », épée en main, affrontant avec « tant de résolution » les escadrons ennemis après l'« action fi hardie & fi heureufe » d'avoir traversé les flots du fleuve, aurait pu facilement être justifiable si les événements n'étaient pas guerriers et se seraient alors davantage prêtés à l'épidictique mais il n'en est rien. L'extraordinaire tranche avec l'apparente objectivité qui incombe généralement aux hauts faits militaires sans que nous puissions vraiment expliquer pourquoi.

Il n'existe donc pas de hiérarchie entre les principes, la Compagnie s'adaptant à chaque cas particulier et accentuant certains aspects en fonction de ce qu'elle souhaite mettre en lumière, quitte à devenir contradictoire. Le véritable maître-mot de la création métallique, c'est la justesse.

b. En vue d'un équilibre

Pourtant jamais clairement nommée, la justesse s'avère être la règle la plus emblématique. Il est question de rendre l'histoire le plus justement possible par des compromis pour permettre l'expression des différents principes. Le *Registre Journal* révèle à plusieurs reprises cette poursuite du juste milieu, notamment par les termes « trop » ou « pas assez ». Lorsque Coypel apportera le nouveau dessin sur la « naissance du Roy », le mot *donum* paraîtra « un peu trop fort a cause qu'il est dit du St Esprit, *Donum Dei Altissimi*¹⁸⁰¹ ». Pour les « Manufactures », ce sera au tour d'*Opifera* de ne pas « assez dire¹⁸⁰² ».

L'entre-deux règne alors sur la création académique, harmonisant les directives contradictoires en leur donnant plus ou moins d'importance en fonction des supports et des événements. Ainsi, la répétition est globalement rejetée mais la Compagnie ne peut s'empêcher de l'intégrer à son entreprise, bâtie sur l'uniformité, de même que la notion de louer sans louer qui, dans sa formulation même, contient la paradoxale combinaison d'éloge et d'impartialité. La nature épidictique du livre doit également composer avec une certaine vérité historique

¹⁷⁹⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 30 août 1695.

¹⁸⁰⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 123.

¹⁸⁰¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 22 décembre 1696.

¹⁸⁰² *Ibid.*, 30 avril 1695.

comme le « restablissement de l'Ordre de St Lazare¹⁸⁰³ » qui passe pour « un petit sujet de louange » aux yeux de certains et, par conséquent, ne doit pas être grandi plus qu'il ne l'est au risque de tomber dans le faux :

On donne les couleurs qu'on veut aux choses ; qu'un Pöete mesme, ou un orateur pourroit avec son art tourner cette action d'une manière noble et grande, comme l'action l'est en effet, mais que dans une medaille [Pontchartrain] ne croyoit pas que l'on pust bien intelligiblement et simplement donner un tour à une chose comme cellelà.

La décision sera reportée à plus tard mais le fait ne sera malgré tout pas retranscrit dans les livres. Une intention particulière accordée au vrai cohabite avec la censure et l'éloge. Si un haut fait n'est pas assez important pour être honoré, la place est laissée à une ellipse temporelle.

L'Ancien et le Moderne coexistent également à l'intérieur de l'histoire métallique bien que la volonté institutionnelle semble discrètement orienter l'œuvre vers un dépassement de l'antique. Malgré tout, certaines métamorphoses semblent souhaiter l'égalité entre Antiquité et époque moderne à l'instar de la suppression quasi-systématique de *Lutetia* sur l'ensemble des recueils. À l'« Entrée de la Reyne¹⁸⁰⁴ », sa mention disparaîtra complètement de l'exergue¹⁸⁰⁵. Quant au 31 juillet 1694, l'exergue retenu pour le « Retour du Roy à Paris » n'est autre que *Lutetia felix*. Les ouvrages le remplaceront par *REGIUM IN URBE EPULUM CIVIBUS PRÆSIDIUM ET MENSAM PRÆBENTIBUS*¹⁸⁰⁶. Paris devient alors la ville. Ce choix ne résulte pas d'une correction étymologique mais bien de la volonté d'établir un lien avec Rome qui, dans l'Antiquité, était désignée par *Urbs*. La capitale française s'impose alors comme une nouvelle Rome, le modèle moderne à imiter. *Roma* sera tout de même gravée sur le bouclier de sa personnification pour la « Pyramide élevée à Rome¹⁸⁰⁷ », établissant une forme de connexion pierreuse avec la statue équestre de Louis XIV où *Lutetia* est aussi conservée¹⁸⁰⁸, l'une calomniant, jusqu'à sa destruction, tandis que l'autre encense. Bien que nommées, les capitales se retrouvent malgré tout à égalité dans l'inscription de l'« Académie de Peinture et de Sculpture¹⁸⁰⁹ », *ACADEMIA REGIA PICTURÆ ET SCULPTURÆ, LUTETIÆ ET ROMÆ INSTITUTA*, avant que l'édition de 1723 ne repousse finalement Rome avec son *PICTORUM*

¹⁸⁰³ *Ibid.*, 14 juin 1697.

¹⁸⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 58.

¹⁸⁰⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 août 1694.

¹⁸⁰⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 219.

¹⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 77.

¹⁸⁰⁸ *Ibid.*, 278.

¹⁸⁰⁹ *Ibid.*, p. 102.

*ET SCULPTORUM ACADEMIA REGIA FUNDATA*¹⁸¹⁰, réinstallant une hiérarchie entre les cités.

La tentation d'une supériorité française demeure donc toujours en filigrane. La francisation du latin semble, elle, établir une forme d'équilibre. C'était comme si les deux langues s'unissaient finalement sans que l'une prenne le pas sur l'autre. Le latin se conforme parfois à la syntaxe française. La légende *Batauorum castris captis et direptis*¹⁸¹¹ de « Woerden secouru » suit la construction latine qui a tendance à rejeter son génitif devant le nom qu'il complète. Pourtant, au sortir du *Registre Journal*, l'inscription adoptera une forme beaucoup plus française : *CASTRIS BATAVORUM CAPTIS ET DIREPTIS*¹⁸¹². D'une autre manière, c'est le français de la traduction qui influencera l'ordre de l'inscription. Le « Canal des deux mers » passera ainsi de *Maria Juncta*¹⁸¹³ à *JUNCTA MARIA*¹⁸¹⁴, les mers jointes se basant alors sur la « Jonction des Mers ».

Enfin, le mixte s'impose comme la représentation dominante du recueil, écartant alors le symbolique et l'historique. Dès le manuscrit de Londres, la violence mythologique de la chute d'Icare sous les rais du soleil royal (fig. 102), à l'occasion de la « Conquête de Savoie », laisse la place à une personnification larmoyante de la ville (fig. 103) aux pieds d'une chaîne de montagnes¹⁸¹⁵. La médaille de la « Paix des Pyrénées », dont les académiciens arrêteront la description métallique le 14 août 1694, ne sera, par exemple, pas reproduite dans les recueils sans doute en raison de la nature trop métaphorique et simple des mains qui se joignent (fig. 104), « symbole ordinaire de la concorde ». Elle devenait même redondante avec l'« Entrevue des deux Rois » où Louis XIV et Philippe IV se serrent la main en signe d'amitié diplomatique. L'édition de 1723 introduira malgré tout une nouvelle gravure où le monarque français paraît en jeune Mars, *FUNDATOR PACIS*¹⁸¹⁶, pour déposer une couronne de laurier sur l'autel de la paix.

¹⁸¹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 76.

¹⁸¹¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1697.

¹⁸¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 127.

¹⁸¹³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 8 mars 1695.

¹⁸¹⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 101.

¹⁸¹⁵ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol 3, planche CII.

¹⁸¹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 55.



FIGURE 102



FIGURE 103



FIGURE 104

Avec ses six mutations en faveur du mixte, la dernière publication s'avère la plus encline à chasser symboles et mythes. Pour la « Prise de Rose » la proue de vaisseau (fig. 105), surplombée d'une rose¹⁸¹⁷, s'efface en faveur d'une gravure où la ville, sous les traits d'une femme couronnée de tours (fig. 106), dépose son bouclier armorié aux pieds de Mars¹⁸¹⁸. De même, pour la « Prise de Marfal », Protée et Ménélas de la fable¹⁸¹⁹ finiront remplacés par la cité féminine appuyée sur son écu, comme enchaînée à l'autel de la Foy¹⁸²⁰.



FIGURE 105



FIGURE 106

Les types simples demeurent moins touchés par ce rejet que les métaphoriques. Des mutations sont pourtant notables et d'autant plus perceptibles lorsque le revers d'origine prend

¹⁸¹⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 14.

¹⁸¹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 13.

¹⁸¹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 75.

¹⁸²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 73.

la tenture de l'*Histoire du Roy* comme modèle (fig. 107). Nous nous concentrerons essentiellement sur l'exemple le plus évident de ce glissement de l'historique vers le mixte : l'« Entrevue des deux Rois ». L'esquisse des *Proiets pour le Medaillier de Louis XIV* semble en effet s'y référer à travers les postures adoptées et les costumes arborés (fig. 108), témoignant des modes en vogue et radicalement opposées à la cour de France et d'Espagne¹⁸²¹. Le manuscrit de Londres propose aussi une version édulcorée de la tapisserie (fig. 109) pendant que l'habillement qui faisait office de marqueur temporel évolue vers une version plus symbolique¹⁸²². Les procès-verbaux retiendront cette deuxième esquisse¹⁸²³. L'arrivée dans les recueils (fig. 110) ancrera définitivement la nature mixte du revers par l'apparition de l'île de Bidassoa en guise de décor¹⁸²⁴.



FIGURE 107



FIGURE 108



FIGURE 109

¹⁸²¹ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, p. 127.

Dans son ouvrage, l'auteur associe d'ailleurs ce croquis aux « Conférences pour la Paix » et identifie Luis de Haro à droite et Mazarin à gauche. Cependant, la tapisserie réalisée sur le sujet et les costumes arborés ouvrent une autre piste. Il semblerait alors que les personnages historiques représentés soient en réalité Louis XIV et Philippe IV.

¹⁸²² Ibid., planche XXV.

¹⁸²³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 août 1694.

¹⁸²⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 55.



FIGURE 110

Cette recherche d'équilibre au sein de la création académique mérite enfin un exemple concret. À la « Bataille de Cassel¹⁸²⁵ », un échange s'opère entre texte et image. Le revers validé, le 8 mai 1696, exalte, comme nous l'avons vu, le duc d'Orléans, détenteur de la Fortune du roi. Il sera remplacé par une figuration à l'antique de Monsieur qui remet à son frère, gouvernail en main, la palme qu'il vient de remporter. La notice se transforme alors en conséquence, grâce à l'introduction d'un véritable morceau de bravoure pour mettre à l'honneur le duc, ce que la description précédente n'autorisait guère, ramenant le monarque sur le devant de la scène historique, notamment par l'envoi de troupes « pour seconder les intentions de Sa Majesté ».

Son empreinte gagne en discrétion dans la publication même si la narration évoque toujours le commanditaire de la campagne militaire par l'« ordre » donné. La description récupère en quelque sorte l'éloge évacué de la gravure afin de ne point censurer totalement le fait d'armes du duc d'Orléans tout en amoindrissant la portée de son acte dans la mesure où l'iconographie frappe le lecteur avant l'écriture. Il ne s'agit donc pas d'écarter la célébration de Monsieur, quelque peu « excepté de la Règle¹⁸²⁶ », mais qu'elle mène simplement davantage au monarque.

Ces changements contradictoires dévoilent donc une réglementation qui n'est pas inscrite dans le marbre et penche plutôt pour une adaptation et un entre-deux mieux à même de retranscrire avec justesse le règne du Roi-Soleil. Cette flexibilité des principes rencontre un deuxième motif de modifications, indépendant des directives initiales : la contextualisation.

¹⁸²⁵ *Ibid.*, p. 161.

¹⁸²⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 13 décembre 1695.

2) Une œuvre dans son temps

a. Les aléas du métal

La durée de l'entreprise capte différents moments d'histoire, partant des années glorieuses du règne louis-quatorzien (1661-1672¹⁸²⁷) pour mieux atteindre son déclin et la passation de pouvoir, symbolisée par l'édition posthume de 1723. La fluctuation des événements, de la politique et des idées influe inévitablement sur la création académique et entraîne des modifications qui en portent la trace. Le 4 juin 1701, l'abbé Bignon rapportera les paroles du Chancelier en ces termes : « il avoit trouvé a propos de retrancher quelques Medailles, que la difference des temps empeschoit de conserver dans l'Ouvrage qu'on alloit donner au Public ».

Ces retranchements matérialisent une censure qui évolue en fonction des époques et des potentiels revers du règne. Le retrait de la seconde édition des « Anglois chaffez de l'Isle de Saint Chriftope¹⁸²⁸ » résulte avant tout de la défaite de l'armée française qui succèdera en juillet 1702 suite à un nouvel assaut anglais. La colonie finira par leur être légalement octroyée, le 11 avril 1713, lors du traité d'Utrecht. Ces événements postérieurs contredisent donc l'inscription, *COLONIA FRANCORUM STABILITA*, et la conclusion de la notice : « [ils] demeurèrent seuls poffeffeurs d'une Isle fi importante au commerce des Indes Occidentales ».

Certains sujets de tensions se voient aussi évacués telle la médaille sur le « modèle de l'arc de triomphe¹⁸²⁹ ». En 1668, Colbert souhaite le faire élever au faubourg Saint-Antoine et s'en remet à Le Brun et Perrault qui feront plusieurs propositions, l'un s'attachant davantage à l'antique tandis que, pour l'autre, ce sera la modernité¹⁸³⁰. Finalement, le projet de Perrault, celui de figurer Louis XIV à cheval en armure moderne, sera retenu et un modèle grandeur nature sera dressé en 1670 avant que des critiques de l'Académie d'architecture n'en stoppent la construction définitive. Cet événement, outre la tentative de gloire avortée qu'il représente,

¹⁸²⁷ Pierre Goubert, *op. cit.*, p. 557.

¹⁸²⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 90.

¹⁸²⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 16 avril 1695.

¹⁸³⁰ Gérard Sabatier, « La gloire du roi. Iconographie de Louis XIV de 1661 à 1672 », *Histoire, économie & société*, 2000, vol. 19, n°4, pp. 527-560, p. 544.

préfigure d'une certaine manière la querelle des inscriptions de 1676 qui se soldera notamment par une victoire moderne. L'abandon du modèle ainsi que les différends qui entourent ce haut fait, que ce soit du point de vue de l'Académie d'architecture ou celui de la Querelle des Anciens et des Modernes, bien qu'officiellement terminée en 1694 pour reprendre de plus belle en 1714 avec Homère, ont pu conjointement concourir à son éviction (fig. 111).



FIGURE 111

Aux polémiques succède la mise à l'écart d'individus devenus problématiques. Nicolas de Catinat sera l'un des concernés puisqu'à la « Prise de Montmelian » alors qu'il bénéficiait, dans les procès-verbaux, d'une énumération de conquêtes commune aux généraux, il se la verra retirée par la suite :

Le Sieur de Catinat s'estoit rendu maistre de plusieurs places considerables Dans le Piémont, et sur la fin d'octobre, il avoit fait lever le siege de Suze ; Dans ce temps là Il eut ordre d'attaquer le chasteau de Montmelian, la ville ayant esté prise et rasée dès le commencement de la Campagne. (*Registre Journal*, 27 mai 1698)

Sur la fin de la Campagne, le Sieur de Catinat eut ordre d'attaquer le Chasteau de Montmelian. (Édition de 1702, p. 239)

La publication efface les victoires antérieures de même que la comparaison trop franche, établie un peu plus loin entre la bombe qui, en présence du roi, est tombée sur le magasin à poudre de Nice et celle qui a ici mis le feu à la contremine en remplaçant les « armes du Roy » par les « François » alors que les « troupes du Roy » seront toujours associées à l'action militaire du général. Cette perte d'un prestige déjà modéré pourrait trouver son explication dans la disgrâce que connaîtra le maréchal de France, lors de la guerre de succession d'Espagne. À partir de 1701, il connaîtra une série de revers militaires, battu à l'affaire de Carpi et au combat

de Chiari, d'où la raison de ce potentiel évincement, ses défaites étant encore trop fraîches dans les mémoires¹⁸³¹.

La Compagnie entretient une relation avec la pacification et le tact diplomatique qui s'approfondit, si bien que les valeurs pacificatrices prennent le pas sur la gloire militaire. Cette tendance coïncide par ailleurs avec une diminution générale de la violence. Elle témoigne d'un assagissement du roi de guerre devenu roi de paix. Si nous suivons les différentes étapes constatées par Jean-Philippe Génat, les années 1660 se caractérisent par la volonté d'acquérir une grandeur martiale qui s'accroîtra entre 1670 et 1691 à travers un expansionnisme exacerbé¹⁸³². Les débuts de la modération vis-à-vis des voisins européens ne commenceront réellement à se faire sentir qu'à partir de la guerre de la Ligue d'Augsbourg où la politique militaire se fera plus défensive et généreuse¹⁸³³. Des années 1690 à 1700, le rêve hégémonique du conquérant s'effrite enfin, remplacé par un roi fatigué et plus humble¹⁸³⁴, dont les derniers vœux seront une paix prospère¹⁸³⁵.

Les *Projets pour le Medaillier de Louis XIV* cherchent moins à apaiser les rapports avec l'ennemi du royaume qu'à envenimer la situation par des représentations humiliantes. La chute d'Icare sous le soleil, métaphore de la « Conquête de Savoie » où la témérité du duc, l'*INFELIX TEMERITAS*, se verra punie par le monarque français¹⁸³⁶, en est un parfait exemple. Le message délivré se veut à la fois accusateur et avilissant. La note à l'occasion du « Combat d'Althenheim » qualifie, quant à elle, la stratégie de Montecuculli d'amusement, décrédibilisant donc sa qualité de général : « Rebutté d'une si ferme résistance, il se contenta d'amuser nos troupes par de legeres escarmouches¹⁸³⁷ ». En réalité, une seule occurrence dans le manuscrit de Londres s'oriente vers une forme de pacification. La Compagnie délaisse, au « Combat de Saint-Denis¹⁸³⁸ », l'esquisse d'un trophée d'armes pour Mars qui dépose une branche d'olivier sur l'autel de la paix, annonçant presque la direction que prendra l'élaboration métallique.

Le passage aux procès-verbaux renforce, une première fois, la nature pacificatrice de l'histoire métallique puisque, comme nous l'avons vu, elle écartera du revers précédent le ton

¹⁸³¹ Louis-Gabrielle Michaud, *op.cit.*, vol. 7, p. 226.

¹⁸³² Jean-Philippe Génat, *Louis XIV et la direction de la guerre (1661-1715)*, Rennes, PUR, 2010, pp. 89 et 333.

¹⁸³³ *Ibid.*, pp. 339-340.

¹⁸³⁴ *Ibid.*, pp. 345 et 149.

¹⁸³⁵ Joël Cornette, *La mort de Louis XIV : Apogée et crépuscule de la royauté*, Paris, Gallimard, 2015, p. 220.

¹⁸³⁶ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CII.

¹⁸³⁷ *Ibid.*, vol. 2, p. 326.

¹⁸³⁸ *Ibid.*, planche LXXVI.

incriminant qui y est employé¹⁸³⁹. Cet extrait du 14 mai 1697 en révèle d'ailleurs les prémisses, car, même si le projet de Tallemant ne sera finalement pas retenu, la gloire royale, en temps de conflit, ne semble plus seulement se résumer aux vertus guerrières :

Monsieur L'abbé Tallemant a proposé un Dessein pour la Campagne de 1668 où toutes les armées du Roy se sont tenües sur la défensive, sa pensée estoit de faire connoistre que le Roy avoit voulu conserver ses soldats, estant assuré que les ennemis ne les oseroient attaquer [...] On luy objecta d'abord que ce n'estoit pas une grande louange de s'abstenir de vaincre pour conserver les soldats [...] Mons. l'abbé Tallemant soutenoit au contraire qu'il trouvoit une grande gloire pour le Roy a conserver ses soldats après avoir connu leur valeur en tant d'occasions.

Dans l'ensemble de la production des académiciens, la vaillance du soldat français ne sera malgré tout jamais questionnée, les quelques échecs présentés menant inévitablement au succès. Il reste pourtant intéressant de voir une telle réflexion poindre dans leurs travaux. Le 28 août 1696, l'attitude des académiciens changera de bord pour mieux embrasser la paix :

On s'est souvenu aussy qu'on avoit mis pour Type à la prise d'Ypres une femme couronnée de Tours éplorée et assise aux pieds d'un Orme ou Ypreau parcequ'on dit que cette ville est ainsy nommée a cause de la grande quantité de ces arbres qui viennent tres beaux sur son terroir, mais outre que cette Idée de femme éplorée ne plaisoit gueres à la Compagnie, on a jugé qu'il estoit plus a propos de tourner le dessein de cette médaille sur ce que la prise de cette place precedâ Immédiatement la Paix.

La diplomatie, terreau de paix, progresse dans les médailles et surtout dans les notices qui n'avaient jusqu'alors pas réellement bénéficié d'une relecture. Elle vient chasser une hégémonie monarchique qui parfois s'emporte et entache l'honneur des vaincus tout en leur attribuant des travers moraux. À la « Prise de Courtray, de Bergues, et de Mardik », l'édition de 1702 se défera ainsi du sentiment impur des perdants :

Le Duc d'Orleans qui devoit commander l'armée du Roy en Flandres, si rendit au commencement de Juin ; et après avoir donné de la **jalousie** à diverses places Espagnoles, il fit investir Courtray, mais avant que la Circonvallation fût achevée, les Ennemis trouverent moyen d'y jeter un secours considerable. (*Registre Journal*, 8 mars 1701)

Le Duc d'Orléans, après avoir menacé diverse places Espagnoles, alliége Courtray, & fit ouvrir la tranchée le 24 de Juin. (Édition de 1702, p. 20)

La bassesse, dont a pu faire preuve l'archiduc Léopold lors de la « Bataille de Lens » et qui s'exprimait à travers son profit « des conjectures fâcheuses de nos troubles, pour réparer par quelques avantages les pertes considérables¹⁸⁴⁰ » des Espagnols, ne sera pas non plus reproduite dans les publications, empruntant une formule beaucoup plus neutre : « L'ARCHIDUC Léopold avoit pris Furnes, & Eterre, & s'efloit approché de Lens¹⁸⁴¹ ».

¹⁸³⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 décembre 1698.

¹⁸⁴⁰ *Ibid.*, 23 juillet 1695.

¹⁸⁴¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 27.

L'action du général ennemi se voyait même diminuée dans le *Registre Journal* puisque, malgré sa perfidie, il ne parvient pas à retourner la situation.

La médaille sur « la nécessité où furent les Ennemis de faire la Paix, après la prise de Gand et d'Ypres¹⁸⁴² » ne sera paradoxalement pas conservée dans le recueil. La redondance a peut-être eu raison d'elle vu qu'elle renforçait l'obligation qu'avaient les adversaires du roi à se conformer au traité que ce soit dans la légende, *Hostes ad pacem adacti*, ou la phrase finale : « Ils acceptèrent aussytost les Conditions de Paix que le Roy leur fit offrir, et obligerent tous leurs Alliés à s'y soumettre ». L'événement se trouve ainsi placé sous le signe de la contrainte et jure avec les tentatives académiques d'atténuer le caractère trop belliqueux des conquêtes. Seule restera la « Paix du Nord » où, de nouveau, les ennemis se verront « forcer » de rendre les armes mais, cette fois-ci, en vue de restituer les terres dérobées, nourrissant cette image d'un roi magnanime qui sème la guerre pour récolter la paix et ainsi rétablir l'équilibre rompu¹⁸⁴³.

De ce même haut fait, nous pouvons également souligner que la Petite Académie cherchera à mettre en lumière un échange diplomatique plutôt qu'une obligation à l'égard du pouvoir royal :

Ces Princes surpris de voir à leurs portes une armée victorieuse qu'ils croyoient encore sur nos frontieres, **se virent obligés** de rendre toutes leurs Conquestes, et de signer la Paix. (*Registre Journal*, 7 juillet 1696)

Ces Princes surpris de voir à leurs portes une Armée victorieuse qu'ils croyoient encore sur les Frontières de France, signèrent la Paix, & rendirent toutes leurs Conquestes. (Édition de 1702, p. 178)

Comme l'avait développé Yvan Loskoutoff, à l'occasion du deuxième colloque international des *Médailles de Louis XIV & leur livre*¹⁸⁴⁴, dès la première page du livre de 1723, pacification et diplomatie apposent leur marque¹⁸⁴⁵. Il n'est alors plus question ni de la France « triomphante de toutes parts », ni même de la « Maison d'Autriche humiliée » mais bien d'une « fuite d'heureux événements », qui ont rendu la France « tranquille au-dedans », et de la simple répression des « entreprises » des Habsbourg.

De nouveau, la Compagnie estompe les vices de l'adversaire au « Bombardement de Genes¹⁸⁴⁶ », événement d'une rare violence, en supprimant les « perniciox desseins » des

¹⁸⁴² Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 2 juin 1696.

¹⁸⁴³ *Ibid.*, 7 juillet 1696.

¹⁸⁴⁴ Yvan Loskoutoff, « La naissance du roi dans son histoire métallique », 2^{ème} colloque international *Les médailles de Louis XIV & leur livre*, organisé par le Centre de recherche du Château de Versailles, l'Université du Havre, la BNF et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Château de Versailles, 24-26 mai 2018.

¹⁸⁴⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 1.

¹⁸⁴⁶ *Ibid.*, p. 202.

Génois tandis que la légende de la « ville d'Erford remise sous l'obéissance de l'Electeur de Mayence¹⁸⁴⁷ » s'allonge afin d'intensifier le lien diplomatique : *GALLIA FÆDERATORUM VINDEX*¹⁸⁴⁸. Ce nouveau volume sera également agrémenté, de 1638 à 1702, de trois nouvelles médailles centrées sur la paix : la « Seconde médaille sur la Paix de Westphalie », la « Paix des Pyrénées » et le « Traité de Pise¹⁸⁴⁹ ». Une augmentation significative était d'ailleurs déjà notable entre le manuscrit de Londres et celui de Paris, sur la période de 1643 à 1697. De deux haut faits, intitulés « Paix de », ils passeront à huit.

Le caractère belliciste de la « Prise de Marfal¹⁸⁵⁰ » se réduit, quant à lui, dès le titre retenu pour l'édition de 1723 : « Marfal remis au Roy¹⁸⁵¹ ». Nous passons de la force qui soumet au don du vaincu. Le nouveau revers accompagne ce changement d'optique. Protée et ses *ARTES* ne sont plus fixés par l'impératif royal et la cité personnifiée fait son apparition, enchaînée à l'autel de la foi, rappel du serment prêté par le duc de Lorraine. La légende, elle, précise l'engagement diplomatique rompu par le parjure et le juste retour à l'ordre : *PIGNUS INSTAURATI FÆDERIS*. La manière dont est abordée l'événement se fait plus mesurée et moins accablante, ne relevant plus explicitement les dérives et se concentrant davantage sur la rupture du traité qui a engendré la guerre. La dynamique presque agressive du premier dessin se retire finalement en faveur du calme retrouvé.

Nous assistons donc à une accentuation des valeurs pacifiques, retranscrivant parfaitement l'évolution que connaîtra la politique royale. Le passage d'une période aussi hégémonique que triomphante à un règne qui se défait sur le plan militaire et aspire à la paix se traduit enfin très clairement dans une des tapisseries de l'*Histoire du Roy* qui sert de base à la médaille sur le « Droit de Préférence reconnu par l'Espagne¹⁸⁵² ». Réalisée à l'apogée du Grand Siècle, l'œuvre tissée nous révèle un Roi-Soleil autoritaire et défiant (fig. 112). Rigide et appuyé sur sa canne, il fait face à l'ambassadeur d'Espagne, venu en quête de pardon suite à l'attentat survenu à Londres. Les procès-verbaux¹⁸⁵³ et les *Proiets pour le Medailler de Louis XIV*¹⁸⁵⁴ conserveront cette figuration (fig. 113). Ce ne sera qu'à partir des publications, que la

¹⁸⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 80.

¹⁸⁴⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 81.

¹⁸⁴⁹ *Ibid.*, pp. 29, 55 et 77.

¹⁸⁵⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 75.

¹⁸⁵¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 73.

¹⁸⁵² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 68.

¹⁸⁵³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 4 janvier 1695.

¹⁸⁵⁴ Joseph Jacquot, *op. cit.*, vol. 2, planche XXX.

représentation se muera en une scène plus diplomatique (fig. 114). La clémence du souverain transparaîtra alors dans cette main tendue, cherchant plus à réconcilier qu'à écraser et humilier.



FIGURE 112



FIGURE 113



FIGURE 114

La nouvelle orientation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, manifestant l'entrée dans les Lumières, laisse des traces au sein de l'histoire métallique. Sa manière d'accorder un intérêt grandissant à l'érudition, à travers notamment les précisions topographiques et diachroniques ou encore les traductions qui tendent de plus en plus au littéral, en est la preuve. La modification de la table des matières est aussi assez caractéristique de cette évolution. D'alphabétique, elle devient chronologique, ce qui est peu commun à l'historiographie traditionnelle. Cette disposition, qui met à l'honneur les dates, évite au passage les erreurs qui s'étaient glissées dans la table de 1702. En effet, il n'est pas rare que les paginations données ne soient pas les bonnes, comme la « Statue Equestre du Roy » qui ne correspond pas à la page 178 mais bien à celle de 278.

Le rapport au médiéval évolue au cours de la création, la tendance étant d'abord à l'éviction. Dans le manuscrit de Londres, l'entrée d'une place forte et un pont-levis abaissé en guise d'arrière-plan, devant lesquels se tient la cité de Thionville (fig. 115), nous plongeait en pleine époque féodale¹⁸⁵⁵. L'Espérance, à la manière des Anciens, en remplacera rapidement le dessin (fig. 116), la perspective et l'ornementation excessive ne convenant, de toute manière, pas vraiment au support métallique. Le croisé, figuré au revers de l'« Ordre de Saint Lazare », ne sera pas non plus gardé dans les livres, probablement trop moyenâgeux et religieusement connoté (fig. 117). La notice n'aidera d'ailleurs pas à sa conservation dans la mesure où elle fait davantage office d'histoire de France que d'histoire du roi¹⁸⁵⁶. Le terme « vassal » qui reviendra à quatre reprises dans la notice de « l'hommage du Duché de Bar¹⁸⁵⁷ » sera congédié des livres, de même que *vassalus* à la légende, en partie remplacé par *HOMAGIUM LIGIUM*¹⁸⁵⁸.



FIGURE 115



FIGURE 116



FIGURE 117

C'est ce qu'a pu mettre en évidence Pierre Couhault lors de sa communication au dernier colloque sur *Les médailles de Louis XIV et leur livre*¹⁸⁵⁹. Il établira, par ailleurs, des connections avec le monde médiéval dans les recueils à l'instar de l'« Institution de l'Ordre de Saint Louis¹⁸⁶⁰ » qui fait écho à l'adoubement avec, à moitié dissimulée derrière l'ouverture de la

¹⁸⁵⁵ *Ibid.*, vol. 1, planche II.

¹⁸⁵⁶ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 14 juin 1695.

¹⁸⁵⁷ *Ibid.*, 19 avril 1695.

¹⁸⁵⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 279.

¹⁸⁵⁹ Pierre Couhault, « Le Moyen Âge à la cour d'Apollon : hommage, blason et chevalerie dans les *Livres des médailles de Louis XIV* », 3^{ème} colloque international *Les médailles de Louis XIV & leur livre*, organisé par l'Université du Havre, la BNF, la Monnaie de Paris et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Hôtel de la Monnaie, 13-15 juin 2019.

¹⁸⁶⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 246.

tente, une armure de chevalerie. Malgré tout, ces références restent reléguées dans l'ombre et ne retrouveront un certain éclat qu'à partir de l'édition de 1723, et ce principalement grâce à l'héraldique. Certains éléments de représentation y feront aussi allusion, comme le gothique de la cathédrale de Reims réintroduite à l'occasion du « Sacre du Roy¹⁸⁶¹ », mais de manière bien moins prégnante.

La science des blasons symbolise véritablement ce retour en force du Moyen-Âge qui trouve enfin grâce aux yeux des académiciens. Fabrice Charton et Yvan Loskoutoff se sont déjà chargés d'approfondir la question de l'héraldique dans l'histoire métallique. Le manque d'intérêt flagrant de la Compagnie, les nombreuses erreurs de blasonnement, ensuite corrigées dans les années 1710-1720, en attestant, a d'abord été mis en lumière¹⁸⁶². Du manuscrit de Paris au premier volume, nous assistons même à une exclusion des emblèmes à travers différents procédés tel le bouclier laissé vide¹⁸⁶³. L'édition leur accorde un éclairage plus valorisant, en augmentant le nombre tout en les précisant¹⁸⁶⁴. Ainsi, un écu aux armes de Tortose (fig. 118) remplace l'urne et l'ancre sur laquelle l'allégorie couronnée de tours s'appuyait auparavant¹⁸⁶⁵ pendant que les boucliers¹⁸⁶⁶, sous la France victorieuse à la « Campagne de M. DC. XLV. », se chargent d'armoiries¹⁸⁶⁷. L'héraldique est comme remise au centre des préoccupations académiques et son renforcement signale de nouveau l'entrée dans le Siècle des Lumières, plus enclin aux sciences auxiliaires de l'histoire¹⁸⁶⁸.

¹⁸⁶¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 37.

¹⁸⁶² Fabrice Charton, « Héraldique et numismatique à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Héraldique et numismatique, Moyen Âge-Temps moderne*, vol. 1, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2013, pp. 205-217, pp. 210 et 213.

¹⁸⁶³ Yvan Loskoutoff, « De l'héraldique sur de l'antique. Le texte et l'image des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* d'après le manuscrit de l'Institut », *Journal des savants*, décembre 2013, pp. 235-362, pp. 275 et 277.

¹⁸⁶⁴ Yvan Loskoutoff, « L'héraldique dans les *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand* (1723) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Héraldique et numismatique, Moyen Âge-Temps moderne*, vol. 3, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2015, pp. 183-213, pp. 190 et 198.

¹⁸⁶⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 26.

¹⁸⁶⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 19.

¹⁸⁶⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 18.

¹⁸⁶⁸ Fabrice Charton, *loc. cit.*, p. 217.



FIGURE 118

Certaines transformations, que connaît l'œuvre de la Petite Académie, paraissent également suivre un courant de pensée qui gagne du terrain au cours du XVII^{ème} siècle. Une forme d'anachronisme s'installe dans le « Commencement du Regne du Roy¹⁸⁶⁹ » lorsque nous entrons dans les livres (fig. 121). Dès le manuscrit de Londres¹⁸⁷⁰, nous étions déjà témoins d'une infantilisation du monarque (fig. 119 et 120) jusqu'à presque revenir au bambin de la « Naissance du Roy¹⁸⁷¹ ». La représentation enfantine s'éloigne d'ailleurs de la « Régence de la Reyne Mère¹⁸⁷² » où le jeune Louis semble davantage correspondre à son âge alors que les deux événements surviennent la même année. Ce rajeunissement s'étend au duc de Berry¹⁸⁷³ qui de l'enfant passe au poupon (fig. 122 et 123) ainsi qu'aux deux autres membres de la fratrie dont les traits s'infantilisent¹⁸⁷⁴. Le profil du jeune roi de l'avvers, retenu entre 1702 et 1723, tombe également dans la fontaine de jouvence et gagne en rondeurs juvéniles (fig. 124 et 125).

L'essor de la dévotion à l'Enfant Jésus, dans les dernières années du règne, ainsi qu'un intérêt renouvelé à l'égard de l'enfance, la mode des contes étant à son apogée¹⁸⁷⁵, ont peut-être joué un rôle dans ces modifications. Le fait que Mme de Maintenon, favorite et épouse du roi, ait un temps été favorable à Mme Guyon et à Fénelon, sans compter que le mouvement s'était implanté à la cour, a facilité son expansion¹⁸⁷⁶. Outre, cette influence catholique, une évolution

¹⁸⁶⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 4.

¹⁸⁷⁰ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, planche I.

¹⁸⁷¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 1.

¹⁸⁷² *Ibid.*, p. 5.

¹⁸⁷³ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 3, planche CXXV.

¹⁸⁷⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 215.

¹⁸⁷⁵ Yvan Loskoutoff, *La Sainte et la fée : dévotion de l'enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, pp. 68 et 163.

¹⁸⁷⁶ *Ibid.*, pp. 137 et 140.

autour de l'enfant, hors classe populaire, se fait ressentir au cours du XVII^{ème} siècle avec notamment l'arrivée de l'enfant portraituré seul et le développement de la nudité des corps à travers les *putti*¹⁸⁷⁷. L'histoire métallique n'hésite d'ailleurs pas à introduire ces nourrissons potelés, avec ou sans ailes, aux revers de plusieurs médailles. Il en ajoutera même un nouveau aux deux existants de l'« Hospital général¹⁸⁷⁸ » entre le *Registre Journal* et les éditions¹⁸⁷⁹. Désormais associés à l'innocence¹⁸⁸⁰, ne se feraient-ils alors pas l'évocation détournée de la Sainte-Trinité en cet instant de piété royale ? Il est finalement intéressant de noter que la représentation du roi enfant n'est pas loin de rejoindre celle des angelots et des génies.



FIGURE 119



FIGURE 120



FIGURE 121



FIGURE 122



FIGURE 123

¹⁸⁷⁷ Philippe Ariès, *op. cit.*, pp. 44, 65 et 66.

¹⁸⁷⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1694.

¹⁸⁷⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 42.

¹⁸⁸⁰ Philippe Ariès, *op. cit.*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, p. 158.



FIGURE 124



FIGURE 125

La fin du héros, incarnation des valeurs aristocratiques¹⁸⁸¹, que nous avons déjà eu l'occasion d'aborder, atteint le roi même dans l'« Assiduité du Roy à ses Confeils¹⁸⁸² ». Ce n'est plus l'heure des « qualités héroïques¹⁸⁸³ », ce sont les « grandes qualités » qui prennent le relais et effacent les traces d'un idéal tombé en désuétude à l'époque de l'absolutisme. L'évolution des idées s'installe donc inévitablement dans la production académique, en influençant quelque peu l'orientation au même titre que les accidents de l'histoire. Une certaine volonté étatique de fixer l'écriture prend également de l'ampleur au XVII^{ème} siècle et nous pouvons nous demander si cette réalité n'a pas, d'une manière ou d'une autre, influé sur l'œuvre de la Petite Académie.

b. Une modernisation du récit ?

Avant de commencer, une mise en contexte s'impose. L'orthographe du français au Grand Siècle était encore très fluctuante en fonction des auteurs, lexicographes et usages, et donc plutôt libre dans son application¹⁸⁸⁴. Malgré tout, Richelieu, avec la création de l'Académie française en 1635, cherchera à l'encadrer¹⁸⁸⁵. Dès la Renaissance, deux camps s'affrontent avec, d'un côté, les réformistes, partisans de la phonographie et plus largement de

¹⁸⁸¹ Paul Bénichou, *loc. cit.*, pp. 155-180.

¹⁸⁸² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 61.

¹⁸⁸³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 10 mai 1695.

¹⁸⁸⁴ Jean-Marie Klinkenberg, *Des langues romanes*, Bruxelles, De Broeck Supérieur, 1999, p. 249.

¹⁸⁸⁵ Jacques Chaurand, *Histoire de la langue française*, Paris, PUF, coll. « Qui suis-je ? », 2011, p. 66.

la simplification, et, de l'autre, les conservateurs pour qui l'étymologie est centrale¹⁸⁸⁶. Le XVII^{ème} siècle se veut le « temps des dictionnaires¹⁸⁸⁷ » comme le confirme celui de l'Académie française, publié en 1694, qui établit alors une norme langagière, privilégiant d'ailleurs l'écriture traditionnelle¹⁸⁸⁸.

L'histoire métallique, œuvre du pouvoir, suit-elle alors les préconisations orthographiques de l'institution en place ? Les dictionnaires académiques ont-ils eu une influence sur les travaux de la Compagnie ? Et, enfin, arrive-t-il que certaines transformations relèvent d'une langue dont la graphie évolue en faveur de la modernité ? Il sera dès lors intéressant de concevoir ces modifications aussi bien entre les procès-verbaux et la première édition, passant de la plume manuscrite et personnelle aux presses de l'Imprimerie royale, qu'entre le livre de 1702 et celui de 1723 où nous pourrions, ou non, constater les potentiels effets de la première et de la deuxième versions du *Dictionnaire* de l'Académie française.

L'écriture étymologique, qui n'apparaît pas entre les pages des *Dictionnaires*, se retrouve, par exemple, à la « Bataille de Carthage » avec « ancre¹⁸⁸⁹ », dont la graphie, pourtant plus moderne, concordait avec les deux premières éditions du *Dictionnaire*¹⁸⁹⁰. Dans l'édition de 1723, elle évoluera en « anchre¹⁸⁹¹ ». Quant au terme « emparés » de la séance du 20 avril 1697 pour la « Prise de Stenay », il retournera, à l'instar de bien d'autres, à une forme plus ancienne dans les publications : « emparez¹⁸⁹² ». La suppression du « z » en fin de mots, remplacé par un « s », n'émergera que dans la quatrième publication du *Dictionnaire* de l'Académie française¹⁸⁹³. Nous ne pouvons pourtant pas clairement rattacher cet emploi à l'ouvrage de 1694 dans la mesure où ni la préface, ni même l'article n'en font expressément mention.

¹⁸⁸⁶ Bernard Cerquiglini, *La genèse de l'orthographe française (XII^e-XVII^e)*, Genève, Honoré Champion, 2004, pp. 133-139.

¹⁸⁸⁷ Laurence Hélix, *Histoire de la langue française*, Paris, Ellipses, 2011, p. 263.

¹⁸⁸⁸ Bernard Cerquiglini, *op. cit.*, pp. 144 et 163.

¹⁸⁸⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 9.

¹⁸⁹⁰ Académie française, *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 1, Paris, chez J. B. Coignard, 1694, p. 39 ; Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 1, Paris, chez J. B. Coignard, 1718, p. 63.

¹⁸⁹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 7.

¹⁸⁹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 37.

¹⁸⁹³ Laurence Hélix, *op. cit.*, p. 265.

Certaines mutations vont malgré tout dans le sens de ce premier *Dictionnaire*. Notons au passage que les livres de médailles appliquent la distinction entre « i », « j » et « u », « v¹⁸⁹⁴ » mais conservent généralement le « y » ornemental en fin de mots¹⁸⁹⁵, tel « Roy ». Ces deux normes d'écriture sont adoptées dans l'œuvre de l'Académie française qui ne s'avère en réalité pas aussi tranchée vis-à-vis de la modernisation de la langue qu'on aurait pu croire. Aux « Gratifications accordées aux Gens de Lettres », « Païs¹⁸⁹⁶ » se voit préféré à « Pays¹⁸⁹⁷ », la version la plus archaïque étant alors validée pour les recueils. Il arrive pourtant que le mot soit employé avec un « y » pour désigner les « Pays-Bas » à la « Priife de Thionville¹⁸⁹⁸ ». La coexistence des deux orthographes, bien que la prévalence aille au « i », rejoint le *Dictionnaire*¹⁸⁹⁹ qui, dans son article, place « païs » avant « pays ».

Le verbe « garantir », dans la notice du 3 juin 1698 à l'occasion de l'« Heresie destruite », troque son « a » pour un « e » et devient « garentir¹⁹⁰⁰ », se rapprochant à nouveau de l'orthographe normalisée par la monarchie¹⁹⁰¹. Laurence Hélix nous apprend que l'Académie française penche, dès la première version, pour la suppression de certaines lettres étymologiques inutiles, comme le « c » de « nuict » ou encore le « g » de « soing¹⁹⁰² ». Nous aurons l'occasion de relever une modification allant dans ce sens entre le *Registre Journal* et les publications, à l'exemple de « saint¹⁹⁰³ » qui deviendra « saint¹⁹⁰⁴ ». Le *Dictionnaire* confirme cette évolution qui, pour le coup, correspond à la vision des réformistes¹⁹⁰⁵.

Entre l'édition de 1702 et celle de 1723, la seconde version du *Dictionnaire* sort, reprenant et révisant à la fois la première. Ainsi, l'« avocat » de la « Régence de la Reyne mere¹⁹⁰⁶ » retrouve son « d¹⁹⁰⁷ » entre « a » et « v », ce qui correspond alors à l'orthographe des

¹⁸⁹⁴ Liselote Biedermann-Pasques, *Les grands courants orthographiques au XVII^e siècle et la formation de l'orthographe moderne (impacts matériels, interférences phoniques, théories et pratiques)*, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, p. 69.

¹⁸⁹⁵ Nina Catach, *Histoire de l'orthographe*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 181.

¹⁸⁹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 87.

¹⁸⁹⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 20 juillet 1694.

¹⁸⁹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 7.

¹⁸⁹⁹ Académie française, *op. cit.*, vol. 2, p. 170.

¹⁹⁰⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 209.

¹⁹⁰¹ Académie française, *op. cit.*, vol. 1, p. 513.

¹⁹⁰² Laurence Hélix, *op. cit.*, p. 264.

¹⁹⁰³ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 31 août 1694.

¹⁹⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 43.

¹⁹⁰⁵ Académie française, *op. cit.*, vol. 2, p. 435.

¹⁹⁰⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 5.

¹⁹⁰⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 4.

publications de l'Académie française¹⁹⁰⁸. Le « règne » perdra, quant à lui, son accentuation à la « Prife de Trin et de Pont-de-Sture¹⁹⁰⁹ », s'accordant de nouveau avec le *Dictionnaire*. Ce dernier sera d'ailleurs pour la conservation des « s » muets¹⁹¹⁰, forts fréquents dans l'œuvre des académiciens. Dans les réformes apportées par ce nouveau dictionnaire, la modernité n'est pas vraiment au rendez-vous. Même le trait d'union tiré entre « vice » et « amiral¹⁹¹¹ », lorsque l'Armée Allemande se verra chassée d'Alsace et obligée de repasser le Rhin en 1675¹⁹¹², terme qui fera l'objet d'une nouvelle entrée dans l'ouvrage de 1718¹⁹¹³, était déjà inscrit d'une manière similaire dans celui de 1694¹⁹¹⁴.

Étant donné l'axe traditionnaliste des dictionnaires, il est nécessaire de s'en écarter afin de mieux appréhender la modernisation orthographique. L'emploi des majuscules, qui n'étaient pas placées en début de période, apparaît en nette diminution entre 1702 et 1723. L'histoire métallique se défait ainsi d'une pratique dix-septiémiste, voire seiziémiste¹⁹¹⁵, qui cherchait à délasser la vue et orner l'écriture¹⁹¹⁶. Sur deux notices identiques pour la « Prife de Dole » huit majuscules, excepté à l'exergue et aux ouvertures de phrase, seront ôtées. Ne seront perpétuées que celles des populations, des lieux et du « Roy », soit cinq, moins de la moitié. L'augmentation des signes de ponctuation irait également dans le sens de la modernité car l'écriture traditionnelle, malgré la tendance dès la Renaissance à leur expansion¹⁹¹⁷, se révèle pauvre en la matière¹⁹¹⁸.

La différenciation, mise en place au XVII^{ème} siècle, de « i », « j » et de « u », « v » finit par atteindre les lettres ramistes des inscriptions qui, à partir des publications, se débarrassent de la graphie communément employée pour désigner les semi-voyelles [j] et [w] pour « v » et « i ». L'exergue *Templis caluinianorum euersis*¹⁹¹⁹ se mue alors en *TEMPLIS CALVINIANORUM EVERSIS*¹⁹²⁰, à l'occasion des « Temples des Calvinistes démolis », tandis

¹⁹⁰⁸ Académie française, *op. cit.*, vol. 1, p. 17 ; Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 1, p. 28.

¹⁹⁰⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 8.

¹⁹¹⁰ Nina Catach, *op. cit.*, p. 221.

¹⁹¹¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 142.

¹⁹¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 141.

¹⁹¹³ Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 2, p. 779.

¹⁹¹⁴ Académie française, *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 2, p. 638.

¹⁹¹⁵ *Ibid.*, p. 136.

¹⁹¹⁶ Laurence Hélix, *op. cit.*, p. 264.

¹⁹¹⁷ *Ibid.*, p. 262.

¹⁹¹⁸ Nina Catach, *op. cit.*, p. 136.

¹⁹¹⁹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 10 juin 1698.

¹⁹²⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 211.

que la légende *Noua spes Imperij*¹⁹²¹ deviendra *NOVA SPES IMPERII*¹⁹²², pour la « Naissance de Monfeigneur le Duc de Bourgogne ». Quant au manuscrit de Londres, tous les « u » étaient orthographiés « v ». Cet aspect de l'histoire métallique fait d'ailleurs écho à cette espèce de francisation du latin ou, du moins, ce mélange des langues.

À partir du premier recueil, le « y » ornemental s'efface parfois au profit du « i », correspondant en partie à la graphie du *Dictionnaire* dont l'inclination va toujours à l'ornemental¹⁹²³ pour le mot « reine¹⁹²⁴ » dans l'« Expédition de Gand¹⁹²⁵ ». À de rares occasions, cette transformation s'étendra, aux « Rois¹⁹²⁶ », qui, cette fois-ci, s'éloigneront de l'orthographe valorisée par l'Académie française¹⁹²⁷, ainsi que « lui¹⁹²⁸ » dans le second volume.

Jusqu'au livre de 1723, l'accent grave était pratiquement inexistant, à l'exception de « à¹⁹²⁹ » et « où¹⁹³⁰ ». « È » était, quant à lui, généralement remplacé par un « é » voire un « e ». Il fera alors de brèves apparitions comme « après¹⁹³¹ » ou encore « très¹⁹³² ». Le « s » muet, pourtant si cher à l'Académie française, laisse finalement place à un accent circonflexe, lors de la « Prife d'Ath », pour une forme plus proche du français moderne : « toûjours ».

L'adverbe « AUSSI-TOST¹⁹³³ », qui ouvre la description de la « Prife de Saint Omer », emprunte enfin une forme plus innovante en 1723, quittant de nouveau la réglementation académique¹⁹³⁴ : « AUSSITOST¹⁹³⁵ ». Quant à la « Promotion de Chevaliers du Saint Esprit¹⁹³⁶ », elle s'écarte des standards classiques¹⁹³⁷ dans la mesure où le « Thresorier de

¹⁹²¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 28 juillet 1698.

¹⁹²² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 193.

¹⁹²³ Académie française, *op. cit.*, vol. 2, pp. 377 et 380.

¹⁹²⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 169.

¹⁹²⁵ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 12 mai 1696.

¹⁹²⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 316.

¹⁹²⁷ Académie française, *op. cit.*, vol. 2, p. 316 ; Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 2, p. 533.

¹⁹²⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 263.

¹⁹²⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 248.

¹⁹³⁰ *Ibid.*, p. 76.

¹⁹³¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 243.

¹⁹³² *Ibid.*, p. 187.

¹⁹³³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 163.

¹⁹³⁴ Académie française, *op. cit.*, vol. 1, p. 72 ; Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 1, p. 118.

¹⁹³⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 162.

¹⁹³⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 226.

¹⁹³⁷ Académie française, *op. cit.*, vol. 2, p. 526 ; Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, vol. 2, p. 28.

l'Ordre » perd son « h » étymologique. Il reste intéressant de voir que la troisième version du *Dictionnaire*, qui paraîtra en 1740, adoptera un certain nombre des modifications modernistes que nous venons de relever. En effet, elle évincera des lettres grecques inutiles, comme pour « throne¹⁹³⁸ », les « y » calligraphiques ainsi que le « s » muet et généralisera l'accent circonflexe¹⁹³⁹. L'affirmation de Laurence Hélix semble alors prendre tout son sens : plus qu'ils ne font la mode orthographique, les académiciens la suivent¹⁹⁴⁰.

L'histoire métallique rencontre une autre forme d'innovation en matière d'impression. Selon Yves Perrousseaux, les imprimeurs n'avaient, depuis la Renaissance, pas ressenti le besoin de graver de nouveaux poinçons. Le caractère du « Romain du Roi » ou « Grandjean », réalisé pour les *Médailles sur les principaux événements de Louis le Grand*, lui, se révèle être le témoignage d'un regain d'intérêt envers la typographie, relevant même de la prouesse technique étant donné que nous passons du « geste à la main » à la méthode géométrique¹⁹⁴¹. James Mosley ajoute que le Grandjean introduit également le « h » moderne dans les caractères d'imprimerie¹⁹⁴².

Les ligatures typographiques « Æ » et « Œ » étaient prévues et s'inscrivent dans les descriptions de médailles, sauf quand elles font l'objet d'une omission comme à « Marfal remis au Roy¹⁹⁴³ ». Pourtant, ce ne sera qu'à partir du recueil de 1723 qu'elles seront intégrées aux gravures métalliques. La légende *VIRTUTI NAUTICAE PRAEMIA DATA*¹⁹⁴⁴ se transforme alors en *VIRTUTI NAUTICÆ PRÆMIA DATA*¹⁹⁴⁵ pendant que *DUX SAB. CUM FOED. PROFLIGATUS* finit, à la « Bataille de Staffarde¹⁹⁴⁶ », par embrasser sa nouvelle forme : *DUX SABAUDIÆ CUM FŒDERATIS PROFLIGATUS*.

Quelles raisons ont poussé à un tel décalage entre texte et médaille ? Était-il malaisé d'inscrire un signe double dans un espace courbe ? Cependant, ce phénomène ne touche pas que la légende mais aussi l'exergue, à l'instar de la « Prife de Courtray et Dixmude¹⁹⁴⁷ ». Dans cette situation, la différence de taille de police, plus petite, est-elle en cause ? L'imprimerie

¹⁹³⁸ Laurence Hélix, *op. cit.*, p. 265.

¹⁹³⁹ Nina Catach, *op. cit.*, pp. 223-247.

¹⁹⁴⁰ Laurence Hélix, *op. cit.*, p. 265.

¹⁹⁴¹ Yves Perrousseaux, *Histoire de l'écriture typographique, de Gutenberg au XVIII^e siècle*, vol. 1, Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux, 2006, p. 367.

¹⁹⁴² James Mosley, *loc. cit.*, p. 71.

¹⁹⁴³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 73.

¹⁹⁴⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 253.

¹⁹⁴⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 253.

¹⁹⁴⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 230.

¹⁹⁴⁷ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 197.

royale a-t-elle eu le temps d'en réaliser le poinçon ou a-t-elle voulu privilégier la lisibilité étant donné le manque d'espace ?

Une autre piste pourrait également expliquer cet écart, celle du manque de temps combiné à l'habitude des graveurs. En effet, ces derniers se contentaient souvent pour les légendes de frapper sur le coin les lettres en puisant dans la réserve typographique d'alphabets qui étaient déjà à l'atelier¹⁹⁴⁸. À force d'y avoir recours, ils n'ont peut-être pas forcément pris en compte ce nouvel élément, considéré d'ailleurs comme un « supplément », qui les aurait plus retardés qu'autre chose. En outre, les médailles de la série uniforme étaient souvent frappées parallèlement à leur élaboration, d'où peut-être la volonté de ne pas déformer l'unicité du projet par cet ajout. Moins qu'un progrès technique, l'apparition tardive des ligatures aux inscriptions semble définitivement venir d'ailleurs. Quant à l'accent grave de la voyelle « e », il était aussi déjà compris dans le projet du « Romain du Roi ». Son absence du premier livre paraît davantage résulter d'un choix orthographique que d'une contrainte d'impression, à moins que le poinçon n'ait pas du tout été gravé pour l'occasion.

Néanmoins, le « É » majuscule des titres pourrait relever de l'innovation dans la mesure où il n'apparaît qu'à la seconde édition et qu'en plus il ne figure pas sur la planche des caractères supplémentaires¹⁹⁴⁹, reproduite ci-dessous (fig. 126). Ainsi, « HÉRÉSIE¹⁹⁵⁰ » s'impose au détriment d'« HE'RE'SIE¹⁹⁵¹ » qui, par le biais d'apostrophes, essayait tant bien que mal de reproduire la voyelle accentuée. Lorsque Nina Catach aborde d'ailleurs la troisième édition du *Dictionnaire*, elle précise que les lettres accentuées dans les capitales étaient absentes en raison des conditions d'impression¹⁹⁵². Ce genre de majuscule n'allait donc pas forcément de soi.

Ainsi, plus qu'une modernisation, nous pourrions davantage parler de l'entre-deux d'une langue en mutation, prise entre modernité et tradition. Les modifications orthographiques révèlent que les *Dictionnaires* n'ont eu que peu d'impact, la norme académique ne s'étant d'ailleurs que très peu implantée dans le cadre social¹⁹⁵³, comparé à l'évolution, dans l'édition de 1723, vers une écriture plus moderne et encore relativement libre. L'histoire métallique

¹⁹⁴⁸ Sylvie de Turckheim-Pey, « Du détail au tout », *Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État, 1702-2002*, Lyon, Musée de l'imprimerie, 2002, pp. 15-32, p. 28.

¹⁹⁴⁹ André Jammes, *La Réforme de la typographie royale sous Louis XIV. Le GrandJean*, Paris, Librairie Paul Jammes, 1961, planche V.

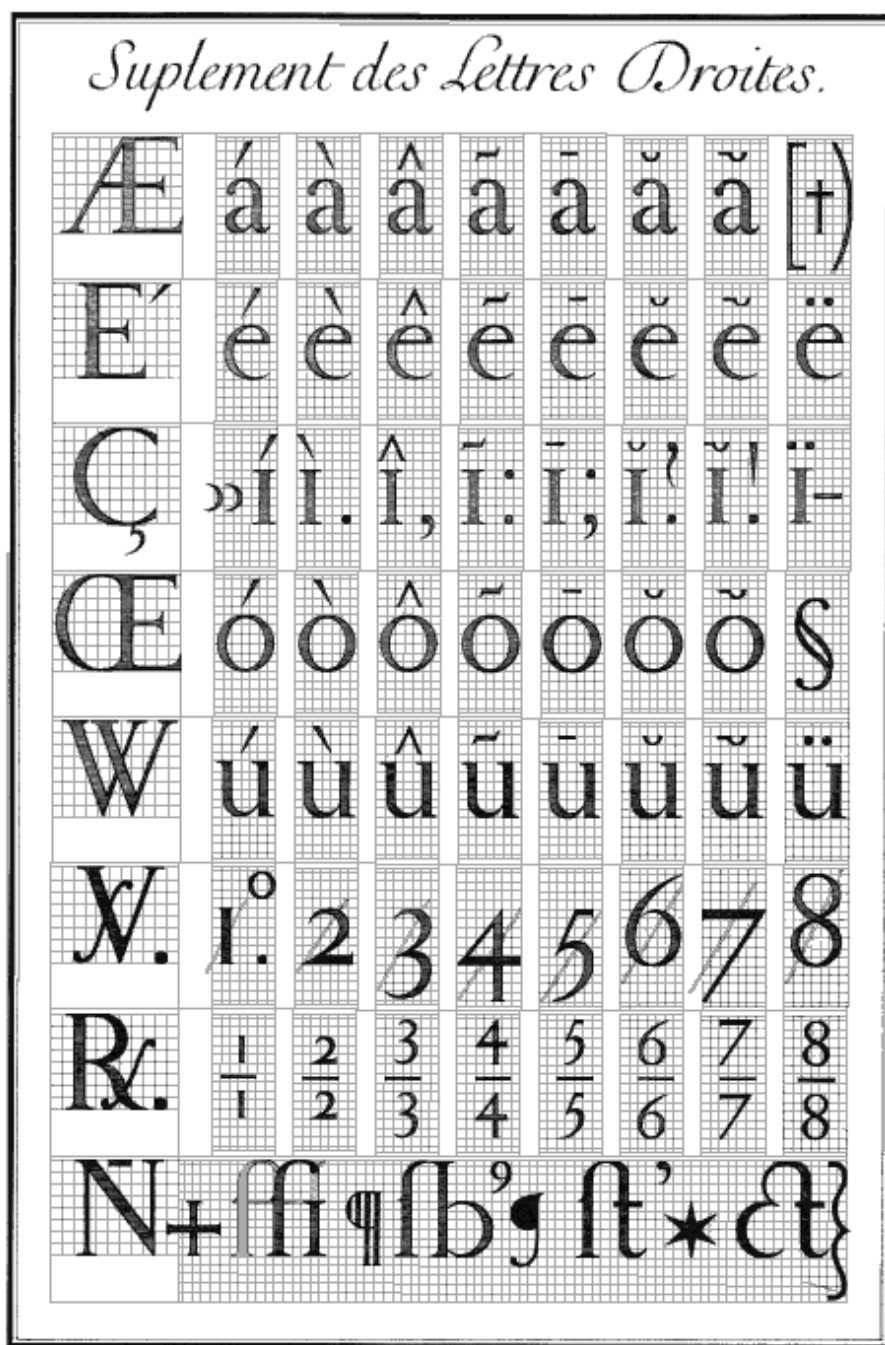
¹⁹⁵⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 210.

¹⁹⁵¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 210.

¹⁹⁵² Nina Catach, *op. cit.*, p. 251.

¹⁹⁵³ Jean-Marie Klinkenberg, *op. cit.*, p. 249.

s'inscrit donc dans son époque qui, à partir des Lumières, se défera progressivement du courant de l'orthographe ancienne¹⁹⁵⁴.



v

FIGURE 126

¹⁹⁵⁴ Liselote Pasques-Biedermann, *op. cit.*, p. 250.

c. *L'automne d'un règne*

Édité huit ans après la mort du Roi-Soleil, le livre de 1723 porte un autre regard sur le règne louis-quatorzien. Des modifications nous en livrent une approche plus rétrospective, mesurant le lustre d'une époque qui n'était pas aussi glorieuse que ce que nous suggère le recueil. C'est en réalité à partir de 1672 que le triomphe absolutiste entame son déclin. Le royaume s'épuise dans la guerre contre la Hollande alors que la dette s'envole¹⁹⁵⁵. Les défaites se multiplient et le roi se heurte à deux crises majeures qui se tiendront pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de Succession d'Espagne¹⁹⁵⁶.

Les années 1693-1694 et 1708-1709 sont frappées par un froid terrible qui détruira les récoltes, engendrant épidémies et famines¹⁹⁵⁷. La mortalité augmente alors sur le champ de bataille et sur les terres du roi. Les relations diplomatiques ne sont pas non plus au beau fixe. L'Europe se ligue alors contre lui, le ravage du Palatinat n'ayant pas forcément aidé à apaiser les tensions¹⁹⁵⁸, tandis que le mécontentement s'accroît à Paris et en province¹⁹⁵⁹. Sur le plan personnel, le deuil familial viendra assombrir encore davantage les dernières années du règne, une succession de décès ayant emporté en moins d'un an une grande partie de la famille royale¹⁹⁶⁰.

Toutes ces conditions réunies, il semble donc des plus délicats d'allier vérité historique et panégyrique en un siècle où l'esprit critique s'affûte et la contestation envers l'autorité va grandissante¹⁹⁶¹. La nature posthume de l'œuvre ouvre également la possibilité de présenter le règne sous un jour moins triomphant, ce qui n'aurait pas pu être le cas sous un Louis XIV aux rênes du pouvoir. Sans forcément le dire, la nouvelle édition parle d'elle-même. La raréfaction des hauts faits dignes d'éloge, entre 1702 et 1715, est éloquente en soi. Certaines années ne comptent qu'un seul événement, comme 1703 ou 1708, voire n'en évoquent aucun à l'instar de 1701, de 1709 et de 1711. Le premier phénomène existait auparavant mais pas de manière aussi condensée. De 1643 à 1700, soit cinquante-huit ans, le ratio d'années, où un épisode est seulement rapporté, était de 17%. Il passe à 31% pour les treize dernières années du règne.

¹⁹⁵⁵ Joël Cornette, *op. cit.*, p. 198.

¹⁹⁵⁶ *Ibid.*, p. 201.

¹⁹⁵⁷ *Ibid.*, pp. 202-204.

¹⁹⁵⁸ Jean-Philippe Génat, *op. cit.*, p. 152.

¹⁹⁵⁹ *Ibid.*, pp. 206 et 220.

¹⁹⁶⁰ *Ibid.*, p. 272.

¹⁹⁶¹ *Ibid.*, p. 314.

Rappelons que le moment où l'œuvre des académiciens était la plus elliptique correspondait à la Fronde avec seulement six médailles et notices en cinq ans, confirmant sans le vouloir le climat chaotique du moment.

Les revers français évoqués jusqu'à maintenant, s'ils ne concernent pas directement les alliés de France, étaient racontés de manière à la fois singulière et sporadique, et toujours rattrapés par une victoire finale. Pourtant, la « Défaite des ennemis à Denain et la levée du siège de Landrecies » en 1712 révèlent une nation qui n'est plus aussi triomphante que ce qu'affirmait la légende de 1697 : *GALLIA INVICTA*¹⁹⁶². La notice s'ouvre sur « les Alliez, fiers du succès de leurs dernières Campagnes¹⁹⁶³ », suggérant donc qu'il n'y en a pas eu qu'un mais bien plusieurs. L'imprécision plurielle de leurs exploits militaires les grandit davantage, surtout face à l'énumération des prises de la « suite de la Campagne de M DC CXII¹⁹⁶⁴ ». Réduites à quatre, elles font pâle figure comparées à l'apogée du règne où le recto des campagnes était noirci de conquêtes.

Nous avons remarqué, dans le second volume, le retour de Fortune qui se révélait sous un jour bienveillant, à la « Conquête du Roy¹⁹⁶⁵ ». Elle revient une dernière fois marquer la fin du règne de Louis XIV à la « Constance du Roy dans tous les événements¹⁹⁶⁶ », qui fait office de récapitulatif des actions royales sous son gouvernement. L'inscription du Cippe gravé, mais illisible, se voit rapportée dans la description en ces termes : « font écrits ces mots, QUOD PROSPERA MODERATE, ADVERSA FORTITER TULERIT. Ils signifient *que le Roy a jouï de la bonne fortune avec modération, & qu'il a supporté la mauvaise avec courage* ». Cette notion, que les académiciens avaient jusque-là cherché à évincer, arrive au secours du roi, justement grâce à sa dimension instable et hasardeuse. La providence n'aurait pas pu en endosser la charge dans la mesure où, si elle avait été responsable des malheurs du roi, Dieu en aurait été l'instigateur. Le monarque perd finalement sa toute-puissance pour revenir à sa nature d'homme : « Il manquoit à sa gloire d'éprouver l'inconstance des choses humaines ». La notice joue sur des parallèles antithétiques, s'ouvrant sur les glorieux débuts de l'absolutisme avant d'en aborder la sombre face :

Auffi, dans les derniers temps de sa vie, le sort des armes lui a été quelquefois contraire, & la victoire accoutumée à le suivre paroissoit l'avoir abandonné. Son auguste famille qui sembloit lui promettre une

¹⁹⁶² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 270.

¹⁹⁶³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 309.

¹⁹⁶⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 311.

¹⁹⁶⁵ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 271.

¹⁹⁶⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 316.

nombreuse postérité, lui a été presque toute enlevée. On a vu jusqu'aux éléments conspirer, par le dérèglement des saisons, à attirer la disette dans son Royaume, & à épuiser les finances.

Le mauvais « fort » frappe donc le monarque, répandant désordre et pauvreté tout en le dédouanant de toute implication. Malgré tout, les termes « parfois », « presque » et « paroïffoit » en minimisent les effets indésirables. En outre, la notice se refermera sur une conclusion positive, faisant de l'infortune une parenthèse de l'histoire : « toutes les vertus royales l'ont tenu, comme de concert, dans une tranquillité d'ame, qui l'a mis au-dessus des événements malheureux ». Pourtant, son existence dans une œuvre profondément épidiétique confesse à demi-mots la misère dans laquelle est plongée la France à son départ dans la mesure où les académiciens n'ont pas pu complètement la passer sous silence. La promesse absolutiste du titre n'est pas tenue et la « Constance du Roy dans tous les événements » se retire au profit d'un équilibre : « toujours égal dans l'une ou l'autre fortune ». Ainsi, le soleil, qui s'était jusqu'alors avancé sans tâche, s'obscurcit par-delà le non-dit des ellipses et les tentatives d'euphémisme.

La légitimation des actions royales préexistait dans la première édition mais pas forcément pour les mêmes raisons et avec la même ampleur. Il n'est en réalité plus tant question de confirmer le bien-fondé du règne que d'en effacer les erreurs par le biais de justifications comme l'idée que Louis XIV « a été obligé de soutenir¹⁹⁶⁷ » les guerres qu'il a livrées. Entre le *Registre Journal* et la publication de 1702, des transformations vont effectivement essayer d'asseoir le bon droit du monarque à envahir l'Espagne en 1683 :

Le Roi n'ayant pu obliger les Espagnols à luy faire raison touchant les prétentions qu'il avoit sur divers Domaines dependans des pays cedés par le Traité de Nimegue, se mit en devoir de les y contraindre par quelques executions militaires ; mais comme ils n'eurent aucun égard à la justice des Demandes du Roi, Sa Majesté donna ordre au Mareschal d'Humieres d'attaquer Courtray et Dixmud, Courtray avec sa Citadelle, ne resista que deux jours, et Dixmud envoya ses clefs aux premieres approches des Troupes Du Roy. (*Registre Journal*, 8 février 1698)

Quand le Roy eût assez long-temps attendu que les Espagnols luy fissent les prétentions sur les dépendances des villes, qui luy avoient été cedées par le Traité de Niméque, **& principalement sur les Chastellenies d'Alost & de Courtray**, il résolut de les y contraindre. **Mais avant que d'en venir à la force ouverte**, Sa Majesté envoya sur les terres d'Espagne des troupes commandées par le Marechal d'Humières, **avec ordre de n'y commettre aucun acte d'hostilité. Les Espagnols regardèrent ce procédé comme une invasion**, & firent attaquer une des Gardes de l'Armée du Roy par un détachement de la garnison d'Oudenarde. Alors le Roy, **justement indigné**, donna ordre au Marechal d'Humières d'alliéger Courtray, & Dixmude. Courtray ne tint que deux jours, & Dixmude, à la première approche des troupes Françaises, envoya les clefs. (Édition de 1702, p. 197)

La seconde description détaille davantage la raison diplomatique, nommant deux villes qui découlent du traité, au même titre que les étapes qui ont conduit aux prises afin

¹⁹⁶⁷ *Idem*.

d'entièrement reporter la faute sur l'Espagne et rendre l'action d'autant plus acceptable. La force n'est plus directement employée mais le résultat d'un refus de droit et d'une méprise.

Les analepses, explicitant les tenants et aboutissants de tel ou tel épisode historique, se multiplient. Tout en apportant des éléments de compréhension aux générations futures, elles servent la légitimation du règne. Ce sera le cas du « Retour du Roy à Paris » :

Les guerres civiles, qui agitoient la France,
avoient obligé le Roy à fortir de la Capitale.
(Édition de 1702, p. 33)

Quoique depuis la majorité du Roy, il ne restaît
plus aucun prétexte aux rebelles, tous les
esprits ne purent pas estre si tost calmez. Il se
faisoit des mouvements qui obligèrent le Roy
de s'en esloigner. (Édition de 1723, p. 34)

Le livre de 1723 apporte ainsi des précisions aux événements tout en prenant soin de décrédibiliser la cause de la révolte qui n'a plus aucune raison d'exister. Le non-respect des traités occupe une place plus importante et revêt un aspect encore plus impardonnable, comme le suggère l'apparition de l'autel de la Foy dans certaines médailles, telle la « Défaite du Duc de Bavière¹⁹⁶⁸ ». La notice accentuera aussi l'affront. Sera exposée l'irritation française vis-à-vis de cette « violation » alors même que les Français s'étaient éloignés des frontières du duc en se basant « sur la foy du traité ».

Cette recrudescence des justifications tend paradoxalement à encourager le retour de la violence et de l'incrimination qui s'étaient pourtant écartées au profit de la pacification des rapports. La figure de Némésis, que les académiciens avaient réussi à évacuer le 12 et 16 juillet 1695, revient sur le devant de la scène. C'était ce qu'avait proposé Dacier, à l'occasion du « Duc de Bavière chassé de ses Etats », mais la déesse, « vengeresse des grands crimes », ne sera finalement pas validée, la Victoire tenant un trophée étant « une idée plus agréable ». Il était prévu que le dessin fût repris pour un autre fait mais il ne refera surface qu'à la « Prise de Verceil¹⁹⁶⁹ ». Cette divinité, associée d'ailleurs à Fortune par la roue à ses pieds, se fait alors la garante d'une justice plus passionnelle qu'impartiale, empreinte dès lors d'une certaine violence. C'est sûrement pour cela que, pendant la « Campagne de Hollande, la « raison¹⁹⁷⁰ » avait remplacé la « vengeance¹⁹⁷¹ » du roi vis-à-vis de la trahison de ses anciens alliés. La « Journée de Crémone¹⁹⁷² » réintroduit, quant à elle, la brutalité graphique, dépeignant les « soldats presque nus », éveillés par l'intrusion nocturne des troupes allemandes finalement

¹⁹⁶⁸ *Ibid.*, p. 25.

¹⁹⁶⁹ *Ibid.*, p. 295.

¹⁹⁷⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 120.

¹⁹⁷¹ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 27 août 1695.

¹⁹⁷² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 288.

massacrées, « laissant les rues & les places jonchées de morts ». À la « Soumission de la République de Gènes », la culpabilité des habitants, qui apparaît dans le second volume, renforce cette idée d'une guerre justifiable. Néanmoins, en contrepartie cette fois-ci, la violence est atténuée :

Les Génois, dans la crainte d'un second bombardement, eurent recours au Pape pour fléchir, par son entremise, la colère du Roy. (Édition de 1702, p. 207)

Les Génois, se sentant coupables, & craignant les effets de la colère du Roy, eurent recours au Pape pour le fléchir. (Édition de 1723, p. 207)

Outre ce besoin accru de légitimité, la dernière version de l'histoire métallique referme un règne pour mieux en ouvrir un autre, léguant un héritage tout en amorçant une passation de pouvoir. Sur la même période traitée, la postérité tient une place plus importante, comme à l'« Établissement de l'Académie des Inscriptions et Médailles », dont l'introduction et la conclusion ramènent désormais le souvenir impérissable du règne permis par le métal :

La France n'avait pas encore été assez occupée du soin de laisser à la postérité une juste idée de sa grandeur. Les plus glorieux événements étoient oubliés, ou couroient risque de l'être, parce qu'on négligeoit d'en conserver la mémoire sur le marbre & sur le bronze [...] Les nouveaux académiciens cherchant un objet digne de leur application & de leur reconnaissance, s'occupèrent aussitôt à faire des médailles sur ce qu'ils trouvèrent de plus remarquable dans le règne de la Majesté, & à se former des règles pour rendre aux siècles à venir un fidèle témoignage des grandes actions¹⁹⁷³.

La notice se conclut d'une manière telle que nous pouvons justement nous demander si cette promotion des « digne[s] » académiciens ne résulterait pas de la suppression de la préface. Leur application semble même échapper au Roi-Soleil dans la mesure où les « grandes actions » rapportées par la Compagnie ne semblent plus exclusivement concerner Louis XIV.

Le second recueil expose davantage les descendants et ramène même à eux le panégyrique des nouveaux hauts faits qui relatent la fin du règne et la prise de pouvoir de Philippe V en Espagne. La figure équestre, presque exclusivement réservée à Louis le Grand, se généralise. À partir de 1700, elle met désormais en valeur les héritiers du roi à l'instar du duc d'Anjou (fig. 127), qui fait dos au monarque français, symbolisant ainsi son départ et l'abandon de ses racines françaises pour mieux embrasser sa nouvelle nationalité¹⁹⁷⁴, et au duc de Bourgogne (fig. 128), bâton de commandement en main, dont la monture cabrée fait face à l'avant¹⁹⁷⁵.

¹⁹⁷³ *Ibid.*, p. 75.

¹⁹⁷⁴ *Ibid.*, p. 287.

¹⁹⁷⁵ *Ibid.*, p. 293.



FIGURE 127



FIGURE 128

Le Roi-Soleil n'occupe plus du tout les revers, sa dernière apparition remontant à l'« Avènement de Monseigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne¹⁹⁷⁶ ». Le souverain ne cherche d'ailleurs plus autant à récupérer la gloire de sa progéniture. À la « Prise de Brisac¹⁹⁷⁷ », bien que sa Majesté ait chargé son petit-fils de cette conquête, elle ne réapparaît pas à la fin de la description pour remettre l'événement sous sa juridiction. Au contraire, la narration délivre un véritable morceau de bravoure à l'égard du duc :

La difficulté d'un tel siège parut au jeune prince un objet digne de sa gloire [...] Il se mit à la tête des travailleurs, porta lui-même un fascine, & ne passa aucun jour sans se montrer aux endroits les plus exposés. Enfin sa présence, son courage, son ardeur & ses libéralités firent tellement avancer les travaux, qu'après treize jours de tranchée ouverte, les alliés voyant tous les dehors emportés, & une grande brèche au corps de la place, la rendirent par capitulation.

Même le duc d'Orléans, futur régent, qui après la « Prise de Saint Omer¹⁹⁷⁸ » avait disparu du recueil, réparaît couvert d'éloges à celle de Tortose : « Le courage, la vigilance & la libéralité du prince surmontèrent tous les obstacles¹⁹⁷⁹ ». Ce nouvel intérêt vis-à-vis de la famille royale déborde et s'immisce en-deçà des dernières médailles. Lors de la « Promotion des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit », l'évocation de l'heureux événement, s'étant tenu le 1^{er} novembre 1661, arrive en première position : « Au milieu de la joie que la naissance du Dauphin caufait par tout le royaume¹⁹⁸⁰ ». Il se révèle tout autant capital de relever qu'à la « Naissance de Monseigneur¹⁹⁸¹ », l'épisode historique ne s'achève plus sur la « félicité publique¹⁹⁸² » mais

¹⁹⁷⁶ *Ibid.*, p. 284.

¹⁹⁷⁷ *Ibid.*, p. 293.

¹⁹⁷⁸ *Ibid.*, p. 162.

¹⁹⁷⁹ *Ibid.*, p. 306.

¹⁹⁸⁰ *Ibid.*, p. 68.

¹⁹⁸¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 65.

¹⁹⁸² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 66.

bien sur la « durée de l'Empire ». Les légendes suivent aussi ce changement de perspective, *FELIX GALLIARUM GENIUS* devenant *PROPAGO IMPERII*. La monarchie ne meurt pas avec Louis XIV mais survit dans le sang de sa lignée.

Louis XV incarne véritablement cette prise de pouvoir de la postérité dans le sens où des parallèles se tissent entre sa vie et celle de son bisaïeul. Sa naissance fait directement écho à celle de Louis XIV, tous deux issus d'un miracle, celui d'être né et celui d'avoir survécu à l'hécatombe : « Ce prince est d'autant plus cher à la France, qu'il est resté seul du mariage du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie. Les Grands et le peuple ne cessent de faire des vœux pour cet unique et précieux rejetton de la tige Royale¹⁹⁸³ ». Soulignons, au passage, que la « Mort du Roy », se conclut, dans un premier temps, sur la foi et l'héroïsme du monarque¹⁹⁸⁴. Ce sursaut d'un autre temps, que le « héros » symbolise, jure avec la direction qu'avait jusqu'ici empruntée la Petite Académie. Serait-ce alors l'aveu d'une craquelure dans l'appareil absolutiste qui se raccrocherait à la figure nostalgique d'une époque révolue pour masquer la situation de crise ?

L'ultime événement, loué dans l'histoire métallique et placé sous le signe du nouveau monarque de l'avèrs (fig. 129), reprend à son compte l'une des pratiques phares de la Compagnie¹⁹⁸⁵. Le terme « Roy » ne désigne désormais plus la même personne. Ce revirement est d'autant plus significatif que sa mention précède immédiatement le titre « Seconde médaille sur la mort du Roy » et renvoie inmanquablement à la formule consacrée : « le roi est mort, vive le roi ! ». Louis XV est le nouveau sujet du récit. Il se fait le commanditaire du nouveau recueil qui honorera son arrière-grand-père et transmettra son histoire à la postérité. Il détournera ainsi une première fois l'éloge funèbre en sa faveur. La légende achèvera la récupération et accueillera l'avènement du successeur : *ÆTERNÆ MEMORIÆ LUDOVICI XIV PROAVI SUI*, littéralement « à la mémoire éternelle de son ancêtre Louis XIV ». La passation est totale.

¹⁹⁸³ *Ibid.*, p. 306.

¹⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 317.

¹⁹⁸⁵ *Ibid.*, p. 318.



FIGURE 129

Plus que la fin d'un règne, ne serait-ce pas aussi celui d'un temps ? Cet aspect transparaît plus particulièrement à travers l'espace octroyé au peuple. L'évocation de la Fronde évolue d'abord entre les recueils. Du manuscrit à l'édition, les académiciens souhaitent son évincement, rejoignant la tendance des Histoires de France qui cherchent à dissimuler la révolte ou à en atténuer les effets, lorsqu'elle est vaguement traitée, préférant « désordre », « mouvements » et « troubles » aux « rébellion » et « guerre civile¹⁹⁸⁶ ».

Concernant la victoire de Retel¹⁹⁸⁷, la Compagnie penchera pour la « Discorde¹⁹⁸⁸ » plutôt que la « Rebellion » afin de désigner la figure renversée. Quant à la « Prise de Condé », proposée pour l'année 1649, elle sera en partie refusée en raison de son lien avec les divisions publiques : « On a proposé d'en faire une pour la prise de Condé, mais comme Il fut d'abord repris par les Ennemis, On a mieux aimé laisser cette année sans médaille, que d'y mettre un si petit Evenement. On sçait assez que les dissensions civiles suspendirent toutes les Conquestes, et c'est ce qu'on doit oublier¹⁹⁸⁹ ». Le premier livre poursuivra cette censure en ne la mentionnant plus à la « Bataille de Lens » :

L'Archiduc Leopold ayant esté fait
Gouverneur des pays bas, avoit profité des
conjunctures fâcheuses de nos troubles.
(*Registre Journal*, 23 juillet 1695)

L'ARCHIDUC Léopold avoit pris Furnes, &
Eterre, & s'estoit approché de Lens. (Édition de
1702, p. 27)

¹⁹⁸⁶ Michel Tyvaert, *op. cit.*, p. 185.

¹⁹⁸⁷ Josèphe Jacquot, *op. cit.*, vol. 1, p. 82.

¹⁹⁸⁸ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 26 mars 1697.

¹⁹⁸⁹ *Ibid.*, 18 décembre 1696.

La très explicite évocation de la Fronde au « Retour du Roy à Paris » s'adoucit mais ne disparaîtra pas pour autant, la Petite Académie ne pouvant pas faire totalement l'impasse sur les causes de son départ :

Il y avoit desja quatre ans que la Guerre Civile agitoit la france, et le Roy avoit esté **deux fois** obligé de sortir de sa Capitale. *Registre Journal*, (31 juillet 1694)

Les guerres civiles, qui agitoient la France avoient obligé le Roy à sortir de sa Capitale. (Édition de 1702, p. 33)

Le volume de 1723 reproduira bien évidemment ce phénomène d'effacement. Toujours au « Retour du Roy à Paris¹⁹⁹⁰ », les « rebelles » remplaceront les « guerres civiles ». Pourtant, une autre voix commence à s'élever si bien que la révolte, en quelques occasions, réinvestit l'espace textuel. Paraissent alors les « divisions qui commençoient à troubler la France », lors des « Avantages remportez en Flandre¹⁹⁹¹ », tandis que la « Régence de la Reyne mere » approfondit la situation dramatique, à l'origine de la dissension, dans laquelle se trouve le Royaume :

D'ailleurs comme le jeune Roy n'étoit pas en âge de gouverner par luy-mesme, les principaux seigneurs de la Cour sembloient avoir trouvé un occasion favorable de satisfaire leur ambition. Ainsi l'Etat avoit également à craindre au dehors par les guerres, & au-dedans par les factions. Pour prévenir les suites d'une situation si dangereuses, Louis XIII. en mourant, avoit déclaré régente la Reine sa femme. On appréhendoit seulement que cette disposition, quelque avantageuse qu'elle pût être au public, ne fût pas agréable à tous les particuliers¹⁹⁹².

L'édition précédente¹⁹⁹³ s'était simplement contentée de rapporter le déroulement du premier lit de justice et n'avait tenté aucune analyse ou explication historique. Ces modifications témoignent d'une mise à distance qui s'installe timidement à l'égard de la Fronde dans le sens où il n'est plus tant question d'un souvenir à vif, qui a marqué en profondeur l'enfance de Louis XIV, que d'un épisode peu reluisant pour la monarchie. Le fait que le livre ait été réalisé sous Louis XV, un roi qui n'a pas directement été touché par la Fronde, a certainement joué un rôle dans cette nouvelle perspective.

La présence du peuple dans l'historiographie classique n'a rien de nouveau. Il se révèle sous une forme à la fois active et passive, aimant et recevant, souffrant et se soulevant¹⁹⁹⁴. Le monarque, en contrepartie, prend la figure du père, du précepteur et du chef¹⁹⁹⁵. Des procès-verbaux au livre, une modification, concernant le peuple-nation, s'avère notable, sa disparition

¹⁹⁹⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 34.

¹⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 30.

¹⁹⁹² *Ibid.*, p. 4.

¹⁹⁹³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 5.

¹⁹⁹⁴ Michel Tyvaert, « L'imaginaire social des Histoires générales de la France au XVII^e siècle », *Bulletin du Centre d'analyse du discours de l'Université de Lille III*, 1974, vol. 1, pp. 64-65, p. 73.

¹⁹⁹⁵ *Ibid.*, p. 74.

à la « Mort de la Reyne mere¹⁹⁹⁶ » : « la France sentit sa perte avec douleur, et n'oublia rien pour tesmoigner sa reconnaissance envers sa bienfaitrice¹⁹⁹⁷ ». Les larmes populaires seront également éliminées de la publication suivante, à l'occasion de la « Mort de Louis XIII¹⁹⁹⁸ » : « regreté de tous les Sujets dont il estoit tendrement aimé¹⁹⁹⁹ ». Elles ne s'exprimeront pas même à celle du Roi-Soleil²⁰⁰⁰. Le peuple n'accompagne donc plus les trépas de la monarchie.

A contrario, sa mention augmente dans l'édition de 1723. Il se fait actant, dès la « Naissance du Roy²⁰⁰¹ », puisque ce ne sont plus les seuls vœux de Louis XIII et d'Anne d'Autriche qui produisent le miracle mais aussi, et surtout, ceux des « peuples ». Sa présence se fait d'autant plus prégnante à la « Naissance de Monseigneur » :

Depuis le Mariage du Roy, **le Royaume** jouïlloit d'une profonde paix, & n'avoit rien à defirer que d'heureux fruits de ce Mariage. Le Ciel favorable aux vœux de la **France**, luy accorda de bonne heure un Prince. (Édition de 1702, p. 65).

Toute la France fouhaitoit ardemment de voir bientoſt d'heureux fruits du mariage du Roy. Le Ciel favorable aux vœux des **peuples**, leur accorda de bonne heure un prince. (Édition de 1723, p. 66)

Le lien entre France et peuple s'intensifie, jouant également sur la multiplicité de l'un qui se retrouve dans l'unité de l'autre. Cette connexion était déjà existante, comme le confirme le revers de la « Seconde Medaille sur la Paix » où la nation personnifiée s'agenouille aux pieds du roi²⁰⁰², mais de manière moins ostensible car France et peuple deviennent de plus en plus interchangeables. Ce sera également au « Commencement du regne » que les « hautes espérances » de la France²⁰⁰³ se mueront en celles des « peuples²⁰⁰⁴ ».

De plus, la dimension bienfaitrice du *Pater patriæ* connaît un léger regain à l'instar de la « Nouvelle Ordonnance²⁰⁰⁵ » où, désormais « attentif au bien de ses sujets », le monarque s'attaque aux désordres de la justice ou termine la guerre « en faveur de ses peuples » à la « Paix d'Utrecht²⁰⁰⁶ ». Il se révèle enfin intéressant qu'à la « Prise de Barcelone », une rébellion se révèle clairement, les factieux ne souhaitant pas retourner sous l'obéissance de Philippe V :

¹⁹⁹⁶ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, p. 86.

¹⁹⁹⁷ Archives de l'Institut de France, *op. cit.*, 21 juin 1695.

¹⁹⁹⁸ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 3.

¹⁹⁹⁹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 2.

²⁰⁰⁰ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 317.

²⁰⁰¹ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702 et 1723, p. 1.

²⁰⁰² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 273.

²⁰⁰³ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1702, p. 4.

²⁰⁰⁴ Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 3.

²⁰⁰⁵ *Ibid.*, p. 95.

²⁰⁰⁶ *Ibid.*, p. 313.

« Des mutins animèrent le peuple, & sous prétexte de la conservation des privilèges, on en vint à une révolte déclarée²⁰⁰⁷ ».

Cette arrivée du peuple ne serait-il finalement pas symptomatique de la fin du règne de Louis XIV ? Sa présence ne serait-elle pas accentuée afin de camoufler la contestation grandissante à l'encontre du pouvoir ? Et n'exprimerait-elle pas, malgré elle, un absolutisme en crise et la montée de la *Vox populi* ? Plus que l'automne d'un règne, ne serait-ce finalement pas aussi celui de la monarchie ?

²⁰⁰⁷ *Ibid.*, p. 310.

Ainsi, les métamorphoses rencontrées dans le processus de création de l'histoire métallique s'avèrent, dans un premier temps, le fruit de grandes réformes qui la ponctuent mais aussi celui de principes fondateurs, visibles dès les *Projets pour le Medaillier de Louis XIV* et qui remonteront jusqu'aux publications. Pourtant, les transformations ne se résument pas seulement à ces derniers dans la mesure où elles finissent par se développer autrement et étendre les règles originelles à de nouvelles manières et à d'autres formes d'expression. Elles se font alors plus ou moins discrètes et entières et ne concernent qu'une période ou l'ensemble de l'élaboration.

Malgré tout, les changements ne se réduisent pas à une simple application des codes de base et nous révèlent, au contraire, une pléthore de modifications qui peuvent se contredire dans leur application ou qui font le choix de privilégier une directive plutôt qu'une autre afin de retranscrire au mieux l'histoire du roi. Les académiciens s'adaptent alors en fonction des problématiques qu'ils rencontrent et mettent la justesse au cœur de leurs métamorphoses.

Enfin la capacité de la Compagnie à s'accommoder se poursuit dans les mutations étroitement liées au contexte historique. Elles traduisent les évolutions du règne au même titre que le passage du classicisme aux Lumières. Enfin, la narration des faits finit par échapper à l'absolu de son monarque, dont la dorure commence à s'user par endroit, pour mieux laisser place à sa descendance, si ce n'est à l'émergence involontaire d'une autre forme de postérité. Pour Mark Jones, les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* relèvent davantage de l'histoire de France que de celle du roi²⁰⁰⁸ mais il semblerait que cette assertion ne prenne réellement tout son sens que lorsque nous entrons dans l'édition de 1723.

²⁰⁰⁸ Mark Jones, « L'histoire métallique de Louis XIV », *loc. cit.*, p. 60.

Conclusion

Les Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand se caractérisent donc tout d'abord par leur aspect convenu, au service du pouvoir et puisant principalement leur forme dans la tradition historiographique, dominée par l'antique, que ce soit par les thèmes abordés ou l'organisation générale du recueil. L'histoire humaniste s'étant déjà adaptée à son époque, d'autres strates topiques s'ajoutent et touchent le livre de médailles.

Pourtant, au-delà des poncifs du genre, l'œuvre de la Petite Académie développe une manière singulière de raconter l'histoire du roi. Afin de chanter pleinement sa gloire, elle écarte ou accentue les lieux communs qui l'obstruent ou ne la mettent pas assez en valeur. Sa dimension métallique lui confère également une nouvelle portée, à la fois savante et internationale, qui la distingue des autres histoires officielles.

La nouveauté de l'œuvre dans le paysage de l'historiographie se manifeste plus particulièrement dans l'effacement de ses auteurs. Presque tous issus du système académique, même si leurs parcours s'avèrent plutôt variés, ils ne se sont pas impliqués de la même manière ni avec la même assiduité dans le projet sur des durées différentes et différées, étant donné les trente-neuf années d'élaboration. Les procès-verbaux, eux, exposent plus particulièrement l'implication des membres de 1694 à 1702 ainsi que les traces de leurs univers respectifs voire de leurs plumes.

Les débats du *Registre Journal* font aussi connaître les divergences d'opinion, plus ou moins idéologiques, qui retardent l'avancée de l'entreprise en même temps qu'elles l'enrichissent de réflexions afin de narrer et de montrer le plus justement possible les actions

du Roi-Soleil. En entrant dans les éditions, le style individuel s'écarte au profit d'un autre, institutionnalisé et indéniablement uniforme. La façade académique, qui avait déjà fait office d'écran vis-à-vis des écrivains, finit par reculer en faveur du monarque absolu, acteur et auteur de sa propre histoire.

La disparition progressive de l'expression auctorale s'inscrit pleinement dans le phénomène des métamorphoses que connaîtra l'histoire métallique, de ses débuts à l'édition de 1723. Outre les grandes réformes qui délimitent clairement les différentes étapes que rencontrera l'entreprise, nous avons eu l'occasion d'explicitier les règles principales et originelles qui parcourent l'ensemble de la composition. Bien que présentes dès les *Proiets pour le Medaillier de Louis XIV*, elles se développent à travers d'autres formes, passant notamment du métal au papier, et d'autres manières. Les transformations peuvent d'ailleurs ne concerner qu'une période de la création ou s'étendre à l'intégralité du projet.

Les premières directives ne sont malgré tout pas les seules à même de modifier l'œuvre des académiciens. Ces dernières peuvent s'opposer à certains principes, qui ne sont pas toujours aisés à combiner dans leur application, et qui, plus rarement, n'ont rien en commun avec elles. Dans le cadre de certains sujet, la Petite Académie se doit de privilégier une règle plutôt qu'une autre, soulignant alors davantage un aspect par rapport à un autre, s'il n'est pas simplement évincé, pour tenter de transmettre du mieux possible l'histoire de Louis XIV.

Le contexte dans lequel se développent les travaux de la Compagnie joue également un rôle dans la conservation, le retrait voire l'apparition de nouvelles mutations. L'entrée dans le siècle des Lumières, l'évolution des pensées et des mœurs ainsi que la situation politique du moment s'immiscent plus ou moins volontairement dans la création et attestent d'une histoire qui s'adapte en fonction des époques.

Finalement, c'est au tour de la figure du Roi-Soleil de s'éloigner au bénéfice de la postérité, laissant alors place au nouveau règne en devenir, celui de Louis XV. Cette passation de pouvoir sera d'ailleurs renforcée dans le manuscrit de St-Omer, réalisé par Gros de Boze, qui met en parallèle les médailles du recueil de 1702 et celles du livre de 1723²⁰⁰⁹. Il referme effectivement l'écrit sur la gravure ci-dessous (fig. 130). Les deux Louis se font face,

²⁰⁰⁹ Claude Gros de Boze, *Médailles de Louis le Grand, parallèle des deux livres de l'Académie avec les Carrez*, Paris, A la Monnoye des Médailles, 1728, Bibliothèque de Saint-Omer, 50473, fol. 98.

surplombés par le soleil royal et l'inscription *Non deficit alter*, symboles de la continuité monarchique.

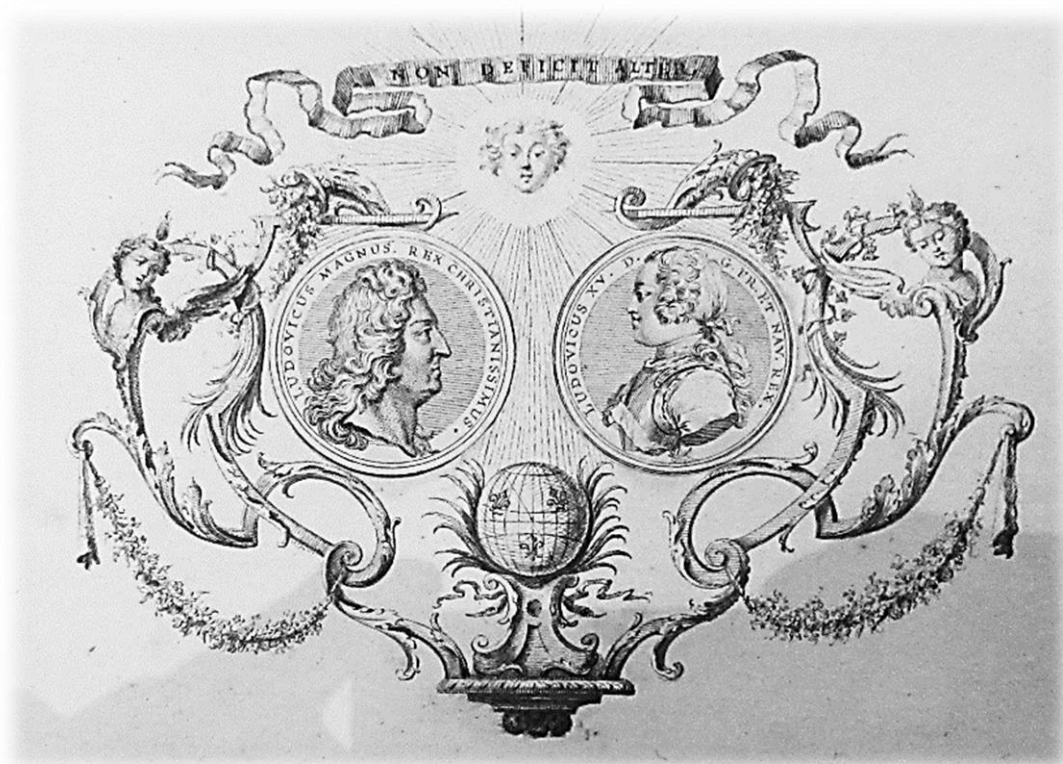


FIGURE 130

Cette disposition des bustes reproduit cependant la tendance du recueil à refermer l'événement sur Louis XIV dans la mesure où la figure du revers ne peut que contempler celle de l'avvers, qui place chaque épisode historique sous sa gouverne. Lors du troisième colloque international des *Médailles de Louis XIV et leur livre*, Charlotte Rousset s'est penchée sur les comparaisons entre l'œuvre des académiciens et les histoires métalliques de Louis XV²⁰¹⁰. Une des illustrations de la première page de l'ouvrage publié par Nicolas Godonnesche a alors retenu notre attention (fig. 131). Les bustes se suivent et se redoublent désormais dans leur posture, le monarque de l'avvers fixant le dos de son héritier²⁰¹¹. C'était comme si le regard que Louis le Bien-Aimé porte sur la droite, dorénavant débarrassé de la vue de son bisaïeul, s'ouvrait réellement sur l'avenir, en direction des futures actions royales, les siennes.

²⁰¹⁰ Charlotte Rousset, « Les livres de médailles du règne de Louis XV : vers une nouvelle histoire métallique du souverain », 3^{ème} colloque international *Les médailles de Louis XIV & leur livre*, organisé par l'Université du Havre, la BNF, la Monnaie de Paris et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Hôtel de la Monnaie, 13-15 juin 2019.

²⁰¹¹ Nicolas Godonnesche, *Medailles du regne de Louis XV*, s. n., s. d., 1736, fol. 1.



FIGURE 131

Le volume de 1723 délivre un autre héritage, cette fois-ci à demi-mots : la déchéance de l'absolutisme. Transparaissent en filigrane la misère des dernières années du règne, si difficile à omettre que les académiciens ne peuvent en faire totalement abstraction et, en contrepartie, la montée d'une autre voix, celle du peuple.

Ainsi l'histoire métallique s'avère être un récit des faits en perpétuelle métamorphose, principalement guidée par des règles ou une situation historique particulière, entre modernité et tradition, Lumières et Grand Siècle, apogée et déclin. Le Roi-Soleil s'impose d'abord comme seul maître de la narration historiographique, plongeant dans l'anonymat les faiseurs de gloire, avant qu'il ne perde graduellement son absolu, tant et si bien que l'auteur même parvient à revenir discrètement dans la notice de l'« Etablissement de l'Académie des Inscriptions et Médailles²⁰¹² ».

Notre réflexion aura donc permis d'aborder les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* sous un angle peu usité, littéraire et historiographique. Elle revisite la place qui avait été jusqu'à présent octroyée aux descriptions, dont l'importance, généralement considérée comme moindre comparée aux gravures, n'avait pas vraiment été mesurée à sa juste valeur. Ces dernières contribuent en grande partie à l'originalité du recueil, comme le rappelle d'ailleurs la préface, et fonctionnent de concert avec la représentation métallique qui avait tendance à être appréhendée seule. En outre, le livre de 1723 parvient à inverser cette dynamique d'une image qui l'emporterait sur l'écrit car c'est au tour des notices d'influer sur les revers figurés. Il convient malgré tout de ne point les hiérarchiser dans la mesure où ces

²⁰¹² Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *op. cit.*, 1723, p. 75.

deux supports sont complémentaires et s'influencent mutuellement. Plus qu'un ouvrage de numismatique, une histoire illustrée. Concernant les autres apports de notre recherche, nous pouvons par exemple citer une mise en évidence plus engagée à l'égard de l'effacement des académiciens, suivant celui des « médailleurs de papier²⁰¹³ », ou encore l'instauration d'un véritable système de modifications dont la mise en œuvre complexe nécessite une adaptation constante.

L'étude de l'histoire dans le recueil de la Petite Académie aura finalement ouvert de nouvelles perspectives à explorer, témoignage en soi des limites de nos travaux. Il serait d'abord intéressant d'approfondir le lien entre métal et papier à travers une comparaison expliquée des médailles réalisées avec les gravures des recueils, ce qu'avait déjà en partie initié Josèphe Jacquot et qui sera peut-être poursuivi grâce au projet de Mark Hengerer et Torsten Fried d'en réaliser un catalogue plus complet²⁰¹⁴. À quelles contraintes les médailles et le volume sont-ils soumis ? Diffèrent-elles ou se rejoignent-elles à certaines occasions ? Pourquoi des modifications ne seraient-elles visibles que sur l'un des supports ?

Nous pourrions aussi y intégrer les notes de Gros de Boze afin de mettre en regard, pour les mêmes événements, les nouveaux projets de médailles qui y étaient retenues avec l'iconographie du livre de 1723 dans la mesure où ils ont emprunté des formes différentes. Une étude plus approfondie des inventaires, amorcée, rappelons-le, par Inès Villela-Petit, serait tout aussi bénéfique puisque nous aurions une approche encore plus large des multiples métamorphoses qu'a connues l'histoire métallique. Nous pourrions également essayer de saisir le moment où les règles de composition ont commencé à s'appliquer²⁰¹⁵.

Inès Villela-Petit a mis en lumière une autre piste à creuser : le passage des descriptions de médailles rédigées par Tallemant, avant leur intégration dans les notices du *Registre Journal*, aux dessins réalisés par Le Clerc sur le sujet. En effet, Des éléments peuvent être ajoutés ou, plus rarement, ôtés en cours de processus, le plus souvent sans commentaire de la part de la Compagnie bien qu'il arrive que certains détails puissent retenir son attention voire celle de Pontchartrain. Les dessins gagnent-ils alors en détails comparés à la demande primaire ? À quel choix esthétique Le Clerc et même Coypel s'arrêtent-ils afin de la retranscrire au mieux ?

²⁰¹³ Ludovic Juvet, *loc. cit.*

²⁰¹⁴ Mark Hengerer et Torsten Fried, « Présentation du catalogue en cours des types de médailles des séries de l'Histoire métallique de Louis XIV », 3^{ème} colloque international *Les médailles de Louis XIV & leur livre*, organisé par l'Université du Havre, la BNF, la Monnaie de Paris et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Hôtel de la Monnaie, 13-15 juin 2019.

²⁰¹⁵ Inès Villela-Petit, *loc. cit.*

Arrive-t-il au contraire qu'ils s'en éloignent ? La description retenue dans les recueils connaît-elle une quelconque évolution par rapport à sa première prescription, validée par les académiciens ?

Si nous revenons à la dimension purement textuelle des recueils, interroger la place qu'ont pu occuper les *Gazettes* dans son élaboration pourrait constituer un nouvel axe de lecture. Les informations qui ont servi à la Compagnie sont-elles identiques ou ont-elles été modifiées afin de dépeindre sous un meilleur jour le règne narré par les académiciens ? Les narrations des faits historiques et journalistiques se rapprochent-elles dans leur expression ? Nous pouvons nous demander si les différences notables entre les illustrations de l'*in-quarto* et de l'*in-folio*, plus fidèles au métal dans le petit format et plus pittoresques dans l'édition de prestige, s'étendent au récit, les raisons de la divergence iconographique pouvant également être approfondie.

Au-delà de l'histoire dans les *Médailles sur les principaux événements de Louis le Grand*, nous pouvons nous interroger, comme l'a souligné François Ploton-Nicollet, sur la valeur plus spécifiquement panégyrique du recueil et ainsi remettre en perspective sa nature historique. Un certain nombre d'éléments peut nous rapprocher de ce genre puisqu'il retrace de manière louangeuse la naissance, les vertus et les actions les plus célèbres d'un personnage, emploie des tropes similaires telle l'hyperbole et se met avant tout au service d'autorités politiques²⁰¹⁶. Pourtant, le panégyrique place la perspective éthique au-dessus de la perspective historique, ce qui diffère des recueils où le souci de raconter une histoire au plus proche des faits reste malgré tout prégnant²⁰¹⁷. En outre, il n'est nulle question d'aborder l'éducation du jeune Louis Dieudonné, de même que d'octroyer une place trop importante à la description et de recourir aux apostrophes, comparaisons et métaphores²⁰¹⁸, sans compter la volonté des académiciens de réduire l'éloge au profit d'une narration à l'apparence plus objective. Afin d'approfondir cet aspect, nous pourrions alors mettre en regard notre œuvre avec des panégyristes anciens mais aussi contemporains à l'époque louisquatorzienne et ainsi répondre à la question suivante : dans quelle mesure l'histoire métallique tient-elle plus spécifiquement du panégyrique ?

²⁰¹⁶ Laurent Pernot, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, vol. 1 et 2, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1993, pp. 134, 399 et 607.

²⁰¹⁷ *Ibid.*, p. 143.

²⁰¹⁸ *Ibid.*, pp. 134, 385, 401 et 670.

Enfin, François Moureau et Bernard Teyssandier ont mis en relief l'intérêt d'aborder plus en profondeur la matérialité de l'histoire métallique. Cet angle d'approche a, lui aussi, eu tendance à être écarté en faveur des graveurs de médailles qui font l'objet de mentions plus développées de la part de Josèphe Jacquot et de Sylvie de Turckheim-Pey. Il ne serait pas négligeable de remettre l'œuvre des académiciens dans le contexte éditorial de l'époque tout en éclairant davantage la contribution des dessinateurs, des graveurs et des imprimeurs à l'entreprise collective, comme a déjà pu le faire James Mosley²⁰¹⁹. Pour conclure, ce nouvel éclairage permettrait notamment d'estimer si le livre de la Compagnie se distingue par sa magnificence et sa réalisation technique des autres publications de l'Imprimerie royale et si son élaboration a pu jouer un rôle considérable dans l'évolution de l'histoire du livre.

²⁰¹⁹ James Mosley, « Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand (1702): The Making of the Book », *Bulletin du bibliophile*, 2008, pp. 296-350.

ANNEXES

**Divergences entre les académiciens :
Dates, âges d'entrée et temps investis**

	Dates d'entrée	Âges	Temps investis au projet jusqu'à l'édition de 1702 (théoriquement)
Jean Chapelain	1663	68 ans	11 ans
Amable de Bourzeis	1663	57 ans	9 ans
François Charpentier	1663	43 ans	38 ans
Jacques de Cassagne	1663	27 ans	16 ans
Paul Tallemant	1673	21 ans	29 ans
Phillipe Quinault	1674	39 ans	14 ans
Charles Perrault	1679 (officieusement 1663)	51 ans (35 ans)	3 ans (23 ans)
Henri de Besset	1683	54 ans	10 ans
Pierre Rainssant	1683	43 ans	6 ans
Jean Racine	1685	46 ans	14 ans
Nicolas Boileau	1685	49 ans	17 ans
André Félibien	1685	62 ans	12 ans
Eusèbe Renaudot	1691	45 ans	11 ans
Jacques de Tournel	1691	35 ans	11 ans
Simon de La Loubère	1694	52 ans	8 ans
André Dacier	1695	44 ans	7 ans
Étienne Pavillon	1701	67 ans	3 ans
Jean-Paul Bignon	1701 (officieusement 1691)	39 ans (29 ans)	1 an (11 ans)
Claude Gros de Boze	1704 (élève)	24 ans	X (19 ans pour le 2 ^{ème} volume)

Assiduité des académiciens

1694 (3 avril - 18 décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	19
François Charpentier	42
André Félibien	31
Jean Racine	25
Nicolas Boileau	38
Jacques de Tournell	32
Eusèbe Renaudot	39
Paul Tallemant	42
S. de La Loubère	0
Total des séances	43

1695 (4 janvier - 20 décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	10
François Charpentier	71
André Félibien	0 († 11 juin 1695)
Jean Racine	43
Nicolas Boileau	70
Jacques de Tournell	61
Eusèbe Renaudot	73
André Dacier	34
Paul Tallemant	75
S. de La Loubère	0
Total des séances	75

1696 (7 janvier - 22 décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	40
François Charpentier	65
Jean Racine	43
Nicolas Boileau	62
Jacques de Tournell	67
Eusèbe Renaudot	64
André Dacier	66
Paul Tallemant	67
S. de La Loubère	0
Total des séances	67

1697 (5 janvier - décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	28
François Charpentier	67
Jean Racine	44
Nicolas Boileau	59
Jacques de Tournell	36
Eusèbe Renaudot	64
André Dacier	65
Paul Tallemant	68
S. de La Loubère	1
Total des séances	68

1698 (7 janvier - 23 décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	36
François Charpentier	72
Jean Racine	55
Nicolas Boileau	64
Jacques de Tournel	73
Eusèbe Renaudot	68
André Dacier	71
Paul Tallemant	73
S. de La Loubère	0
Total des séances	73

1699 (10 janvier - 22 décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	54
François Charpentier	70
Jean Racine	12 († 21 avril 1699)
Nicolas Boileau	63
Jacques de Tournel	70
Eusèbe Renaudot	67
André Dacier	70
Paul Tallemant	70
S. de La Loubère	7
Étienne Pavillon	0
Total des séances	70

1700 (9 janvier - 18 décembre)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	61
François Charpentier	66
Nicolas Boileau	62
Jacques de Tournel	66
Eusèbe Renaudot	57
André Dacier	66
Paul Tallemant	66
S. de La Loubère	2
Étienne Pavillon	0
Total des séances	66

1701 (8 janvier - 19 juillet)

Membres	Régularité aux séances
Jean-Paul Bignon	45
François Charpentier	45
Nicolas Boileau	45
Jacques de Tournel	45
Eusèbe Renaudot	0
André Dacier	45
Paul Tallemant	45
S. de La Loubère	0
Étienne Pavillon	0
Total des séances	45

Totaux de l'assiduité sur l'ensemble des séances

Membres	Régularité de 1694 à 1701
Paul Tallemant	506
François Charpentier	498
Nicolas Boileau	463
Jacques de Turreil	450
Eusèbe Renaudot	429
André Dacier	417
Jean-Paul Bignon	293
Jean Racine	222
André Félibien	31
Simon de La Loubère	10
Étienne Pavillon	0
Total des séances	507

Les contributions individuelles : Note explicative

Afin d'établir le statut des propositions dans les procès-verbaux et la première publication pour mieux procéder ensuite à leur décompte, il s'avère nécessaire de définir précisément, à travers termes et symboles, ce que l'on entend par proposition validée, refusée, partiellement ou non, en attente de réflexion voire complètement omise.

- Oui : Proposition acceptée une première fois par la Compagnie lors de sa suggestion ou à une séance postérieure et ce sans tenir compte des futurs revirements qu'elle pourra rencontrer.
- Non : Proposition refusée une première fois par la Compagnie lors de sa suggestion ou à une séance postérieure et ce sans tenir compte des futurs revirements qu'elle pourra rencontrer.
- Base : Proposition en partie reprise par l'Académie et qui n'a pas fait l'objet d'un rejet intégral même si en réalité elle a été en partie assimilée par celle qui sera finalement retenue. Pour l'édition de 1702, le potentiel refus académique ne sera pas pour autant pris en compte.
- Plus tard : Proposition reportée à une autre assemblée mais qui finit par ne jamais être à nouveau débattue ou sur laquelle les académiciens ne parviennent pas à un consensus, les poussant alors à s'en remettre à la décision de Pontchartrain.
- X : Proposition à laquelle aucune réponse et aucun report n'ont été évoqués par l'Académie.
- **X** : Proposition qui ne sera pas reprise dans le recueil de 1702.

Contribution d'André Dacier

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
12 juillet 1695	Duc de Bavière chassé de ses États	L : <i>Fractæ fidei ultrix</i>	Oui	Base
23 juillet 1695	XI villes prises (1647)	L : <i>Bavaria profligata</i>	Oui	Non
23 juillet 1695	Villes de Bavière prises	L : <i>Victoriarum impetus</i>	Plus tard	X
9 août 1695	Naissance du duc de Bourgogne	L : <i>Spes altera</i>	Non	Idem
9 août 1695	Prises de 1645/46	L : <i>Gallia ubique victrix</i> E : <i>date</i>	Plus tard	L : Oui E : Base (1645)
20 août 1695	Prises en Hollande (1672)	L : <i>Batavia victoriis peragrata</i>	Oui	Idem
13 décembre 1695	Prise de Dunkerque (1646)	L : <i>Felicitate et virtute</i>	X	Non
17 janvier 1696	Secours de Woerden	E : <i>Woerden obsidioni erepta</i>	Non	Base
21 janvier 1696	Secours de Woerden	L : <i>Virtus Francorum</i>	Plus tard	Non

21 février 1696	Prise de Trin et de Pont-de- Sture	L : <i>Italia penetrata</i>	Non	Idem
21 février 1696	Prises des armateurs	L : <i>Opes Hostium Fractæ</i>	Base	Idem
17 mars 1696	Prises de 1646	L : <i>Mars Urbium Domitor</i>	Oui	Non
17 mars 1696	Prises de 1654	L : <i>Regi crescenti</i>	Oui	Non
27 mars 1696	Prises de 1647	L : <i>Diverso ex hoste</i>	Oui	Idem
31 mars 1696	Bataille navale (1672)	L : <i>Victoria Neptuni</i> E : <i>Mersa capta fugataque Batavorum classe 1672</i>	Non	Idem
29 mai 1696	Prise de Besançon	L : <i>Mediis aquilonibus</i>	Plus tard	Non
14 juillet 1696	Prise de Douai	L : <i>Mars vindex</i>	Non	Idem
21 juillet 1696	Prise de Besançon	L : <i>Terror Nominis</i> E : <i>Vesuntio capta 1668</i>	Oui	Idem
4 août 1696	Prise de Douai	L : <i>Hortator et Exemplum</i>	Oui	Non
28 août 1696	Prise d'Ypres	L : <i>Victoriarum cumulus</i>	Plus tard	Non
28 août 1696	Prise de Campredon	L : <i>Catalonia aperta</i>	Oui	Non
1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	L : <i>Victori Pacem amanti</i>	Non	Idem
		L : <i>Pax victoriæ comes</i>	Non	Idem
27 novembre 1696	Prise de Douai	L : <i>Imperat et præit</i>	Oui	Non

8 janvier 1697	Prises de 1654	L : <i>Gallia Dives Triumphis</i>	Base	Idem
5 mars 1697	Dunkerque épargné	L : <i>Victrices in Oceano triremes</i> E : <i>Dunkerca ignibus erepta</i>	Non	Idem
5 mars 1697	Conférence pour la paix (1659)	L : <i>Sacrum de Pace stabilienda colloquium</i>	Non	Idem
19 mars 1697	Paix de Savoie	L : <i>Nuncia solis paciferi</i> E : <i>Sabaudiae pax</i>	Non	Idem
14 mai 1697	Condé et St- Guislain pris	L : <i>Victoria redux</i> E : <i>Condato et Fano Santi Gisleni captis</i>	Non	X
2 juillet 1697	Campagne de 1696	L : <i>Mars in hostili sedens</i>	Oui	Idem
9 juillet 1697	Flotte hollandaise défaite à Texel	L : <i>Attonita Batavia</i>	Non	Idem
3 août 1697	Port de Brest	L : <i>Tutela Oceani</i>	Non	Idem
6 août 1697	Port de Brest	L : <i>Tutela classium Oceani</i>	Oui	Idem
13 août 1697	Port de Rochefort	L : <i>Ædificandis et tutandis navibus</i> E : <i>Rupifortii portus et navale</i>	L : Plus tard E : Oui	Non
10 décembre 1697	Prise d'Ath	L : <i>Hercules pacator</i>	Oui	Non
10 décembre 1697	Mariage du duc de Bourgogne	L : <i>Tædis felicibus</i> E : <i>Maria Adalais</i>	Oui	L : Idem E : Non

17 décembre 1697	Port de Toulon	L : <i>Neptunus conservator</i>	Non	Idem
25 janvier 1698	Port de Rochefort	L : <i>Receptus terra Neptunus</i>	Plus tard	Non
		L : <i>Neptunus Conservator terra receptus</i>	Plus tard	Non
25 janvier 1698	Port de Toulon	L : <i>Hospita puppis</i>	X	Non
26 juillet 1698	Port de Toulon	L : <i>Minerva custos</i>	Oui	Non
16 décembre 1698	Prise d'Ath	L : <i>Pax properata</i>	Non	Idem
		L : <i>Tenera Gallis patens</i> E : <i>Atha capta</i>	Oui	Idem
17 janvier 1699	Camp de Compiègne	L : <i>Novi Martis Tyrocinium</i>	Non	Idem
14 mars 1699	Commencement du règne	L : <i>Feliciū temporū reparatio</i>	Non	Idem
19 décembre 1699	Commencement du règne	L : <i>Feliciū temporū renovatio</i>	X	Non
12 janvier 1700	Hommage du duc de Lorraine	L : <i>Carolo Duce Lotharingiæ, novas res moliente</i>	Oui	Non
16 janvier 1700	Commencement du règne	L : <i>Virtutis et Fortunæ fædus</i>	Plus tard	Non
16 février 1700	Gardes de la Marine	L : <i>Neptuni militia</i>	Plus tard	Non
20 avril 1700	Anglais chassés de St- Christophe	E : <i>Anglis ex insula Sti Christophori exturbatis</i>	Oui	Idem

16 novembre 1700	Avènement du duc d'Anjou	L : <i>Rex Hispanis datus</i>	Non	Idem
7 décembre 1700	Sûreté rétablie	L : <i>Adsertor securitatis publicæ</i>	Oui	Idem
8 janvier 1701	Édit contre les fainéants	E : <i>Vetita desidiosa mendicitas</i>	Oui	Idem
8 janvier 1701	Édit contre le luxe	L : <i>Justicia optimi Principis</i> E : <i>Populator opum luxus cærcitus</i>	Non	Idem
8 janvier 1701	Chambre du commerce	L : <i>Præsens commerciorum tutela</i> E : <i>Sex viri commerciorum constituti</i>	Non	L : Idem E : Base de la légende
25 juin 1701	Nouvelle ordonnance	L : <i>Litium series rescissæ</i>	Oui	Idem

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
12 juillet 1695	Duc de Bavière chassé de ses États	Némésis	Non	Idem
12 juillet 1695	Prises de 1645/46	Roi qui met le feu à des armes	Oui	Non

23 juillet 1695	XI villes prises (1647)	France sur un bige et les urnes des fleuves du pays conquis	X	Non
23 juillet 1695	Villes de Bavière prises	Bavière désolée avec son bouclier	X	X
13 décembre 1695	Prise de Dunkerque (1646)	Fortune et Valeur	Non	Idem
21 janvier 1696	Secours de Woerden	Pallas qui marche à travers un marais	Plus tard	Non
21 février 1696	Prise de Trin et de Pont-de- Sture	Victoire avec deux esclaves à ses côtés	Non	Idem
17 mars 1696	Prises de 1646	Mars avec un javelot et un trophée sur son épaule	Oui	Non
17 mars 1696	Prises de 1654	France qui présente des couronnes au roi	Oui	Non
27 mars 1696	Prises de 1647	Quadriges avec un trophée dans le char	Non	Idem
31 mars 1696	Bataille navale (1672)	Victoire qui tient une couronne sur la proue d'un vaisseau	Non	Idem
14 juillet 1696	Prise de Douai	Mars qui tient une couronne	Non	Idem
21 juillet 1696	Prise de Besançon (1668)	Ville couronnée de tours avec son écu qui présente, effrayée, ses clefs à la Renommée	Oui	Idem
11 août 1696	Combat de Ladembourg	Cavalier qui passe un fleuve en courant et tenant l'étendard français avec troupes en fuite en fond	Oui	Base

28 août 1696	Prise d'Ypres	Trophée en haut duquel est une couronne murale	Plus tard	Non
28 août 1696	Prise de Campredon	Soldat qui monte à un bastion avec l'étendard français et avec en bas le fleuve du Ter et la place	Non	Idem
1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	Victoire qui dresse un trophée et Mercure qui descend avec un caducée et une branche d'olivier	Oui	Non
8 janvier 1697	Prises de 1654	Victoire qui présente des couronnes murales à la France	Oui	Base
5 mars 1697	Dunkerque épargné	Galère à l'antique dans le port avec un soldat sur la poupe qui tient une couronne rostrale	Base	Idem
5 mars 1697	Conférence pour la paix (1659)	Historiquement dans l'île des Faisans	Oui	Non
12 mars 1697	Conférence pour la paix (1659)	Mercure qui descend avec son caducée	Non	Idem
19 mars 1697	Paix de Savoie	Aurore qui annonce le jour	Non	Idem
14 mai 1697	Condé et St- Guislain pris	Victoire assise	Non	X
2 juillet 1697	Campagne de 1696	Mars assis avec un cheval à ses côtés	Oui	Base
9 juillet 1697	Flotte hollandaise défaite à Texel	Vaisseau en feu qui coule, ballots qui flottent et Hollande explorée au bord de la mer	Oui	Idem

3 août 1697	Port de Brest	Arsenal et port de Brest avec Portumne	Oui	Non
13 août 1697	Port de Rochefort	Plan du port et de l'arsenal	Oui	Non
7 septembre 1697	Port de Rochefort	Plan et Diane	Non	Idem
10 décembre 1697	Prise d'Ath	Hercule qui tient sa massue et un rameau d'olives	Oui	Non
10 décembre 1697	Mariage du duc de Bourgogne	Hyménée qui tient son flambeau et un <i>flammeum</i>	Oui	Idem
25 janvier 1698	Port de Rochefort	Plan de l'arsenal et du port avec Neptune	Plus tard	Oui
25 janvier 1698	Port de Toulon	Minerve assise avec le port et l'arsenal	Oui	Idem
16 décembre 1698	Prise d'Ath	Trophée	Non	Idem
		Soldat qui présente au Fleuve de la Denre un étendard français devant la ville en éloignement sur le cours du fleuve	Oui	Base
17 janvier 1699	Camp de Compiègne	Roi qui mène par la main le duc de Bourgogne dans le camp	Oui	Base
14 mars 1699	Commencement du règne	Jeune roi sur un bouclier porté par les saisons sous la figure de quatre enfants	Plus tard	Base
19 décembre 1699	Commencement du règne	Les saisons représentées par des Génies	X	Non

16 janvier 1700	Commencement du règne	Valeur et Fortune qui portent le roi sur un bouclier	Plus tard	Base
16 novembre 1700	Avènement du duc d'Anjou	Roi qui tient à sa droite son petit-fils dont les genoux sont embrassés par l'ambassadeur d'Espagne	Oui	Idem
7 décembre 1700	Sûreté rétablie	Hercule	Oui	Idem
8 janvier 1701	Édit contre le luxue	Justice	Non	Idem
8 janvier 1701	Chambre du commerce	Mercure qui tient son caducée et une bourse et Justice qui brandit ses balances	Oui	Idem

Descriptions

- 1) 12 juillet 1695 : Prise de Tortose.
- 2) 28 février 1696 : Levée de siège d'Oudenarde.
- 3) 26 juin 1696 : Prise de Condé.
- 4) 9 mars 1697 : Prise de villes (1645).
- 5) 11 juin 1697 : XI villes prises (1647).
- 6) 9 juillet 1697 : Prise de Douai.
- 7) 27 juillet 1697 : Prise de Dole.
- 8) 13 août 1697 : XL villes prises en Hollande (1672).
- 9) 3 septembre 1697 : Villes prises (1658).
- 10) 15 mars 1698 : XIV villes prises (1654).

- 11) 27 mai 1698 : Prise de Montmelian.
- 12) 17 juin 1698 : Combat de Phortzeim.
- 13) 9 mai 1699 : Bataille du Ter.
- 14) 16 mai 1699 : Prise de Palamos.
- 15) 11 août 1699 : Prise de Gironne.
- 16) 13 février 1700 : Campagne de 1696. **RÉFORMÉE**
- 17) 12 février 1701 : Levée du siège de Guise.
- 18) 5 mars 1701 : Levée du siège de Charleroy.
- 19) 7 mai 1701 : Campagne de Catalogne (1676).
- 20) 7 juin 1701 : Prise de Puycerda.

Contribution de Paul Tallemant

Procès-verbaux

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
10 mai 1695	Prises de 1645	Sur les boucliers : <i>De Germanis viginti urbes et Hispanis Decem Urbes</i>	Plus tard	Non
31 mai 1695	Paix d'Italie	L : <i>Juventa Imperii</i>	Non	Idem
12 juillet 1695	Paix d'Italie	L : <i>Dux Parmensis summo Pontifici reconciliatus</i> E : <i>Pax Augusta</i>	Non	Idem
9 août 1695	Prises de 1645/46	L : <i>Gallia victrix</i> E : <i>date</i>	Plus tard	L : Oui E : Base (1645)
17 décembre 1695	Erford rendu	E : <i>Gallia vindex</i>	Oui	Base de la légende
4 février 1696	Prises des armateurs	L : <i>Victoria læta</i> E : <i>Orientales divitiæ hostibus ereptæ 1695</i>	Plus tard	Non
21 février 1696	Prise de Trin et Pont-de-Sture	E : <i>Padus</i>	Oui	Non

4 août 1696	Seconde prise de Dole	L : <i>Dola Iterum capta</i> E : 1674	Oui	L : Base E : Idem
21 août 1696	Prise de St- Guislain	L : <i>Annus laureatus feliciter clausus</i> E : <i>Gislenopolis capta</i>	L : Base E : Non	Idem
		E : <i>Fanum Sti Gisleni captum 12 decembris 1677</i>	Oui	Base
1 ^{er} septembre 1696	Prise de Fribourg	L : <i>Solertia et virtus</i>	Non	Idem
1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	L : <i>Pax et virtus</i>	Non	Idem
4 septembre 1696	Prise d'Ypres	L : <i>Victoria et Pax</i>	Oui	Non
4 septembre 1696	Prise de Fribourg	L : <i>Minerva victrix</i>	Oui	Idem
18 décembre 1696	Naissance du roi	L : <i>Ludovicus Delphinus a Deo datus</i>	Non	Idem
16 février 1696	Réception du roi d'Angleterre	L : <i>Custos et Defensor salutis</i>	Non	Idem
		L : <i>Pietas fortissimi Principis</i>	Plus tard	Non
19 mars 1697	Paix de Savoie	L : <i>Minerva pacifera</i>	Oui	Idem
23 mars 1697	Dixmude et Deinsse pris	L : <i>Septem mille deditii armis traditis</i>	Oui	Non

14 mai 1697	Campagne de 1696	L : <i>Conservator militum</i>	Non	Idem
18 juin 1697	Campagne de 1696	L : <i>Victoria quiescens</i> E : <i>Patientia Optimi Principis</i>	L : Base E : X	Non
22 juin 1697	Prise de St- Omer	L : <i>Hispanis et Batavis ad Castellum Morinorum cæsis</i> E : <i>Fanum Sti Audomari captum</i>	Oui	L : Non E : Idem
13 août 1697	XL galères à Marseille	L : <i>Rei piraticæ fræna data</i>	Plus tard	Non
20 août 1697	Prise de Carthagène	L : <i>Partis spoliis capta præda</i> E : <i>Carthago Nova Americana vi capta</i> Sur le bouclier : <i>De Hispanis in Novo Orbe</i>	L : Non E : Oui Bouclier : Non	Idem
3 décembre 1697	Paix de 1697	L : <i>Salus Europæ</i>	Oui	Idem
		L : <i>Pater Patriæ</i>	Oui	Idem
7 décembre 1697	France invaincue	L : <i>Gallia invicta</i> E : <i>Totius Europæ principibus frustra conjuratis</i>	L : Oui E : Non	Idem
2 août 1698	Bataille de Phorzeim	E : <i>Ad Phortzeimum Wittembergense</i>	Base	Idem
		E : <i>Ad Phortzeimum Wirtembergense</i>	Base	Idem
21 mars 1699	Commencement du règne	L : <i>Gallia felix</i> E : <i>Ineunte regno 14 maii 1643</i>	X	L : Non E : Base
24 mars 1699	Conquêtes de Lorraine	L : <i>Lotharingia capta</i> E : 1670	Plus tard	Base

5 décembre 1699	Hommage du duc de Lorraine	L : <i>Jus summis Dominii</i> E : <i>Rege Hommagium Leopoldi</i> <i>Lotharingæ Ducis ob Ducatum</i> <i>Parensem accipiente</i>	Plus tard	L : Non E : Base pour la légende
15 décembre 1699	Commencement du règne	L : <i>Fortuna virtutis comes</i> E : <i>Ineunte regno</i>	X	L : Non E : Oui
16 janvier 1700	Commencement du règne	L : <i>Nova virtus Imperii</i>	Plus tard	Non
20 avril 1700	Anglais chassés de St- Christophe	L : <i>Insula Sti Christophori Gallis</i> <i>aperta</i> E : <i>Anglis fugatis 1666</i>	Non	Idem
27 juillet 1700	Prise de St- Venant, Mardyck et levée du siège d'Ardres	L : <i>Fines firmati et ampliati</i>	Non	Base
16 novembre 1700	Avènement du duc d'Anjou	L : <i>Rex Hispanis datus</i>	Non	Idem
14 décembre 1700	Union de la France et de l'Espagne	L : <i>Concordia Domus augustæ</i>	Non	Idem
8 janvier 1701	Édit contre le luxue	L : <i>Providentia servatrix</i>	Oui	Idem
15 janvier 1701	France pourvue de blé	L : <i>Annona augusta</i> E : <i>Fusis aut captis Batavorum</i> <i>navibus</i>	Oui	L : Idem E : Base
18 janvier 1701	Commissaires envoyés en Provinces	L : <i>Tutator Populi</i>	Base	Idem

26 août 1701	Digue de la Rochelle	L : <i>Frænum Oceano</i> E : <i>Rupella domita</i>	Oui	X

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
1 ^{er} février 1695	Mariage de Louis Marie	Polonais à cheval accompagné de l'Hyménée qui semble le conduire	Oui	Idem
12 juillet 1695	Paix d'Italie	Roi qui met le feu à des armes	Oui	Non
9 août 1695	Prises de 1645/46	France assise et appuyée sur son écu sous un laurier et sur les boucliers des villes prises	Oui	Idem (1645)
4 février 1696	Prises des armateurs	Victoire qui tient corne d'abondance et couronne, assise sur des balles de marchandises au bord de la mer avec un vaisseau au port	Plus tard	Base
4 août 1696	Seconde prise de Dole	Roi à cheval tenant une couronne murale	Oui	Idem
21 août 1696	Prise de St- Guislain	Pallas qui tient un cercle formé par un serpent qui se mord la queue	Oui	Idem
1 ^{er} septembre 1696	Prise de Fribourg	Pallas ou Minerve et Mars qui se tiennent la main	Non	Idem

1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	Un foudre et en sautoir une corne d'abondance et un caducée	Non	Idem
18 décembre 1696	Naissance du roi	France à genoux qui reçoit l'enfant qu'un ange lui apporte	Oui	Idem
16 février 1696	Réception du roi d'Angleterre	Piété qui reçoit le roi d'Angleterre et sa femme	Oui	Base
		Rois de France et d'Angleterre avec la reine qui porte le prince de Galles dans ses bras près d'un autel	Non	Base
19 mars 1697	Paix de Savoie	Minerve, qui tient sa lance et un rameau d'olivier, et près d'elle Hymen qui tient deux boucliers, l'un aux armoiries de France écartelé de Bourgogne et l'autre à celles de Savoie	Oui	Base
14 mai 1697	Campagne de 1696	Mars qui tient un javelot et un petit bouclier avec un soldat sous un olivier derrière lui	Non	Idem
18 juin 1697	Campagne de 1696	Victoire assise sous un olivier sur un bouclier aux armes de France	Non	Idem
13 août 1697	XL galères à Marseille	Port de Marseille où deux corsaires sont attachés à une couronne rostrale	Oui	Non
17 août 1697	Landrecies, Condé et St- Guislain pris	Trois couronnes murales enlacées d'une branche de laurier	Oui	Idem

20 août 1697	Prise de Carthagène	Trophée avec un bouclier pourvu d'une inscription au bord de la mer et la ville en éloignement	Non	Idem
3 décembre 1697	Paix de 1697	Paix qui tient un rameau et un flambeau dont elle met le feu aux armes	Oui	Idem
7 décembre 1697	France invaincue	France, debout couronne en tête, qui porte une lance et une petite victoire	Oui	Base
21 mars 1699	Commencement du règne	Victoire et Fortune	Plus tard	Non
24 mars 1699	Conquêtes de Lorraine	Province assise et désolée avec son bouclier à terre	Plus tard	Non
15 décembre 1699	Commencement du règne	Fortune et Vertu, ou la Valeur représentée par Pallas, qui élèvent le roi jeune sur un pavois	X	Base
16 janvier 1700	Commencement du règne	Hercule et Hébé	Plus tard	Non
26 janvier 1700	Commencement du règne	France et Providence	Plus tard	Base
16 février 1700	Prise de Nice	Donjon ruiné menacé par un foudre	Non	Idem
20 avril 1700	Anglais chassés de St- Christophe	Femme vêtue à la manière des autochtones qui s'appuie sur un bouclier aux armes de France, devant un champ de cannes à sucre, et qui foule un écu aux armes d'Angleterre	Oui	Base

18 mai 1700	Prise de Puycerda	Hercule, la massue sur l'épaule, qui gravit les montagnes avec en haut un trophée où il y a une couronne murale	Oui	Non
25 mai 1700	Prise de Condé et Maubeuge	Pallas au bord d'une rivière qui s'apprête à lancer son javelot sur le Fleuve de l'Escaut	Oui	Idem
26 juin 1700	Campagne de 1678 en Allemagne	Quadrigé	Oui	Idem
13 juillet 1700	Campagne de 1675	Hercule qui marche la massue levée sur l'Espagne étonnée aux pieds des montagnes	Oui	Idem
27 juillet 1700	Prise de St- Venant, Mardyck et levée du siège d'Ardres	France armée qui tient épée et bouclier	Oui	Idem
28 août 1700	Courtray, Bergues et Mardik pris	Victoire qui marche rapidement et tient trois couronnes murales	Oui	Non
16 novembre 1700	Avènement du duc d'Anjou	Roi qui à sa droite tient son petit-fils dont les genoux sont embrassés par l'ambassadeur d'Espagne	Oui	Idem
15 janvier 1701	France pourvue de blé	Vaisseau au port dont la poupe est couronnée de laurier et Cérès au bord de la mer avec ses épis de blé	Oui	Idem

25 juin 1701	Académie française	Apollon	Oui	Idem
26 août 1701	Digue de la Rochelle	Neptune effrayé et la digue	Oui	X

Descriptions

- 1) 10 juillet 1694 : Libéralité du roi.
- 2) 17 juillet 1694 : Conquêtes du roi (1697).
- 3) 27 juillet 1694 : Sûreté publique.
- 4) 14 août 1694 : Entrevue des deux rois.
- 5) 12 février 1695 : Chevalier du St-Esprit (1662).
- 6) 26 février 1695 : Secours envoyé aux Hollandais.
- 7) 1 mars 1695 : Revues.
- 8) 12 mars 1695 : Campagne de 1667. **RÉFORMÉE**
- 9) 26 mars 1695 : Pyramide de Rome.
- 10) 26 mars 1695 : Audience du légat.
- 11) 4 juin 1695 : Roi de Pologne reçu en France.
- 12) 7 juin 1695 : Tenue du sceau.
- 13) 25 juin 1695 : Académie des sciences.
- 14) 28 juin 1695 : Académie de peinture et de sculpture.
- 15) 2 août 1695 : Observatoire.
- 16) 27 août 1695 : Campagne contre les Hollandais (1672).
- 17) 27 août 1695 : Quatre villes prises sur le Rhin.
- 18) 3 septembre 1695 : Inutilité des retranchements au port de l'Issel.
- 19) 4 février 1696 : Bataille de Senef.
- 20) 20 mars 1696 : Établissement des Invalides.

- 21) 27 mars 1696 : Bataille navale d'Agosta.
- 22) 3 avril 1696 : Combat naval de Palerme.
- 23) 7 avril 1696 : Levée du siège de Maëstrick.
- 24) 10 avril 1696 : Combat de Tabago. **RÉFORMÉE**
- 25) 5 mai 1696 : Prise de Cambray.
- 26) 12 mai 1696 : Expédition de Gand.
- 27) 29 mai 1696 : Prise de Besançon (1674).
- 28) 26 juin 1696 : Campagne de 1678 en Allemagne.
- 29) 30 juin 1696 : Paix de Nimègue.
- 30) 7 juillet 1696 : Paix du Nord.
- 31) 10 juillet 1696 : Roi de Pologne fait chevalier du St-Esprit.
- 32) 21 juillet 1696 : Mariage de la reine d'Espagne.
- 33) 24 juillet 1696 : Embellissement et agrandissement de Paris.
- 34) 31 juillet 1696 : Réduction de dix villes d'Alsace.
- 35) 7 août 1696 : Versailles.
- 36) 14 août 1696 : Les Grand Jours.
- 37) 20 avril 1697 : Prise de Stenay.
- 38) 27 avril 1697 : Prise de Beffort.
- 39) 7 mai 1697 : Villes remises sous obéissance du roi.
- 40) 18 mai 1697 : Prise d'Ypres.
- 41) 21 mai 1697 : Prise de Besançon (1668).
- 42) 8 juin 1697 : Prise de Lewe.
- 43) 18 juin 1697 : Prise de Trin et de Pont-de-Sture.
- 44) 25 juin 1697 : XIII villes prises (1646).
- 45) 13 juillet 1697 : Naissance du roi.
- 46) 16 juillet 1697 : Prise de St-Guislain.

- 47) 16 juillet 1697 : Prise de St-Omer.
- 48) 27 juillet 1697 : Prise de Dole.
- 49) 23 juillet 1697 : Chambre de justice.
- 50) 23 juillet 1697 : Clémence envers les traitants.
- 51) 30 juillet 1697 : Conférence de paix (1659).
- 52) 30 juillet 1697 : Paix et Mariage (1660).
- 53) 27 août 1697 : Prise de Gravelines.
- 54) 18 janvier 1698 : Établissement de la Compagnie des cadets.
- 55) 25 janvier 1698 : Sarlouis.
- 56) 28 janvier 1698 : Fortifications d'Hunningue.
- 57) 1 février 1698 : Enrôlement des matelots.
- 58) 1 février 1698 : Naissance du duc d'Anjou.
- 59) 8 février 1698 : Prise de Luxembourg.
- 60) 8 février 1698 : Prises de Courtray et Dixmude.
- 61) 15 février 1698 : Prise de Landrecy, Condé et St-Guislain.
- 62) 15 février 1698 : Mort de la Reine.
- 63) 25 février 1698 : Départ du Doge de Gênes. **RETIRÉE**
- 64) 1 mars 1698 : Audience du Doge de Gênes.
- 65) 12 avril 1698 : Pont royal.
- 66) 27 mai 1698 : Hérésie détruite. **RÉFORMÉE**
- 67) 10 juin 1698 : Temple des calvinistes détruits.
- 68) 14 juin 1698 : Construction d'églises.
- 69) 28 juin 1698 : Naissance du duc de Bourgogne.
- 70) 1 juillet 1698 : Campagne du Dauphin en Allemagne.
- 71) 19 juillet 1698 : Combat de Lewe. **RÉFORMÉE**
- 72) 29 juillet 1698 : Prise de Namur.

- 73) 5 août 1698 : Trois victoires (1690).
- 74) 23 août 1698 : Naissance du duc de Berry.
- 75) 13 décembre 1698 : Récompenses aux matelots.
- 76) 20 décembre 1698 : Conquête de Savoie.
- 77) 31 janvier 1699 : Deuxième médaille de la Bataille de Steinkerque.
- 78) 28 mars 1699 : Mariage du duc de Bourgogne.
- 79) 19 mai 1699 : Défaite de la flotte hollandaise à la vue de Texel. **RÉFORMÉE**
- 80) 30 juin 1699 : XL galères du roi à Marseille.
- 81) 4 juillet 1699 : Bataille de Nerwinde.
- 82) 8 août 1699 : XV galères sur l'Océan.
- 83) 19 décembre 1699 : Prise d'Ath, Barcelone et Carthagène.
- 84) 9 mars 1700 : Camp de Compiègne.
- 85) 4 mai 1700 : Conquête de Lorraine.
- 86) 15 mai 1700 : Prise de Barcelone.
- 87) 14 août 1700 : Commencement du règne.
- 88) 7 décembre 1700 : Établissement de l'Académie des Inscriptions.
- 89) 11 janvier 1701 : Prise du Fort de Cayenne.
- 90) 25 janvier 1701 : Gardes de la Marine et de l'Étendard.
- 91) 1 février 1701 : Figure équestre du roi.
- 92) 5 février 1701 : Hommage du duc de Lorraine.
- 93) 19 février 1701 : Paix de Savoie.
- 94) 22 février 1701 : Chambre de commerce.
- 95) 1 mars 1701 : Port de Brest.
- 96) 8 mars 1701 : Prise de Courtray, Bergues et Mardik.
- 97) 12 mars 1701 : Édit contre les fainéants.
- 98) 15 mars 1701 : Édit contre le luxe.

- 99) 26 février 1701 : Prise de Cadaques et Castillon.
- 100) 9 avril 1701 : Prise de Mortare.
- 101) 12 avril 1701 : Prises de St-Venant, Mardyck et levée du siège d'Ardres.
- 102) 16 avril 1701 : Prises de Furnes et Dixmude.
- 103) 23 avril 1701 : Construction de Neubrisac.
- 104) 24 mai 1701 : Sacre du roi.
- 105) 28 mai 1701 : France invincible.
- 106) 31 mai 1701 : Port de Toulon.
- 107) 11 juin 1701 : Avènement du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne.
- 108) 14 juin 1701 : Deuxième médaille sur l'avènement du duc d'Anjou.
- 109) 14 juin 1701 : Union de la France et de l'Espagne.
- 110) 28 juin 1701 : Splendeur de la marine.
- 111) 2 juillet 1701 : Campagne de 1696.

Manuscrit de Londres

Inscriptions

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Roi de Pologne reçu en France	L : <i>Hospitium regibus</i>	Idem
Prise de IV villes sur le Rhin	L : <i>Urbes IIII simul expugnatae</i> E : <i>Rhinberga Orsovia</i>	L : Idem E : Base

Type

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Prise de IV villes sur le Rhin	Victoire qui montre au Rhin étonné quatre couronnes murales	Base
Combat de Steinkerque	Trophée de l'infanterie	Base

Contribution de Nicolas Boileau

Procès-verbaux

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
31 juillet 1694	Prise de Dunkerque (1646)	L : <i>Hispanis piratis statio erepta</i> E : <i>Dunkerca expugnata</i> 1646	Oui	L : Non E : Oui
11 janvier 1695	Rétablissement de l'Électeur de Trêves	L : <i>Gallia tutelæ fides</i>	Base	Idem
8 février 1695	Mariage de Louise-Marie	E : <i>Fœdera firmata</i>	Non	Idem
19 février 1695	Académie française	L : <i>Grammatici Gallici intra regium excepti</i>	Non	Idem
26 février 1695	Académie française	L : <i>Præsidio et decori suo</i>	Oui	Non
5 juillet 1695	Duc de Bavière chassé de ses États	L : <i>Deo vindici</i>	Non	Idem
19 juillet 1695	Prise de Valence	L : <i>Fortiori virtute</i>	Non	Idem
13 décembre 1695	Prise de Dunkerque (1646)	L : <i>Ob Dunkerkam expugnatam</i> E : <i>Enguiani Ducis virtute</i> 1646	Non	Idem

20 décembre 1695	Prise de Piombino et Portolongone	L : <i>Dubiæ sociorum fidei fræna data</i> E : <i>Piombino et Portolongona captis 1646</i>	Oui	Base
7 janvier 1696	Secours de Woerden	L : <i>Hostibus per medias paludes aditis</i> E : <i>Woerden obsidione liberatum 1673</i>	Non	Idem
17 janvier 1696	Secours de Woerden	L : <i>Batavorum castris, captis et direptis</i> E : <i>Woerd. obs. lib.</i>	Oui	Base
14 février 1696	Prise de Gravelines	L : <i>Claritas novi regni</i>	Base	Non
21 février 1696	Prise de Trin et Pont-de-Sture	E : <i>Trino et Sturæ ponte exped.</i> Sur l'urne : <i>Padus</i>	E : Oui Sur l'urne : Non	Base de la légende Sur l'urne : Idem
21 février 1696	Prises des armateurs	L : <i>Honos et Lucrum</i>	Non	Idem
29 mai 1696	Prise de Besançon	L : <i>Nequicquam sæviente Hyeme</i>	Non	Idem
14 juillet 1696	Prise de Stenay	L : <i>Urbium Gallicarum ad Mosam securitas</i>	Oui	Idem
14 juillet 1696	Prise de Douai	L : <i>Rege opus urgente</i>	Oui	Non
28 août 1696	Prise de Fribourg	L : <i>Solertia et virtute</i>	Plus tard	Non
22 décembre 1696	Naissance du roi	L : <i>Cæleste donum</i>	Non	Idem

		L : <i>Cæli donum inexpectatum</i>	Non	Idem
5 février 1697	Prise de Valenciennes	L : <i>Victoria velox</i>	Oui	Non
23 février 1697	Réception du roi d'Angleterre	L : <i>Adjutrix Regum</i>	Non	Idem
26 février 1697	Réception du roi d'Angleterre	L : <i>Jacobus II Magnæ Britianniæ Rex medio ex hoste receptus</i>	Non	Base
9 mars 1697	Dunkerque épargné	L : <i>Dunkerca ab infandis ignibus servata</i>	Non	Idem
		L : <i>Infandi Ignis a Dunkerca prohibi</i>	Non	Idem
19 mars 1697	Paix de Savoie	L : <i>Pax fundata cum Sabaudo</i>	Non	Idem
19 mars 1697	Chambre de Justice	L : <i>Repetundarum Judices constituti</i>	Oui	Idem
23 mars 1697	Paix de Savoie	L : <i>Pax sabaudicæ, Italiæ quies</i>	Non	Idem
30 mars 1697	Prise de St- Omer	L : <i>Victoriæ Castellensis fructus</i>	Oui	Base
18 juin 1697	Campagne de 1696	L : <i>Cunctando victor</i>	Plus tard	Non
9 juillet 1697	XV galères sur l'Océan	L : <i>Oceani Portuum securitas</i>	Oui	Base
9 juillet 1697	Flotte hollandaise défaite à Texel	L : <i>Batavis verus dolor</i>	Oui	Non
6 août 1697	Dixmude et Deinsse pris	L : <i>Arma militibus sine cæde direpta</i>	Non	Idem
27 août 1697	Prise de St- Omer	L : <i>Terror victoriæ</i>	Oui	Non

31 août 1697	Conférence pour la paix (1659)	L : <i>Julius Cardinalis Mazarinus et Ludovicus De Haro, ad Bidassoam</i>	Plus tard	Non
15 mars 1698	Paix de 1697	L : <i>Victoria victia</i>	Plus tard	Non
17 janvier 1699	Camp de Compiègne	L : <i>Ludi paciferi</i>	Non	Idem
		L : <i>Pugna more hostili relata</i>	Oui	Non
14 mars 1699	Commencement du règne	L : <i>Novus rerum jam nascitur ordo</i>	Plus tard	Non
24 mars 1699	Commencement du règne	L : <i>Fortuna et victoria auspiciibus</i>	Non	Idem
5 décembre 1699	Hommage du duc de Lorraine	L : <i>Leopoldus Dux Lotharingiæ ob Ducatum Barensem Regi se subjicit</i>	Plus tard	Base
15 décembre 1699	Commencement du règne	L : <i>Felicibus auspiciis</i> E : <i>Inchoatum regnum 1643</i>	X	Non
16 janvier 1700	Commencement du règne	L : <i>Gallia Felix</i> E : <i>Ineunte regno</i>	X	L : Non E : Oui
		E : <i>Puer triumphator</i>	Non	Idem
18 mai 1700	Prise de Puycerda	L : <i>Pyrenæi perrupti</i>	Oui	Base
22 juin 1700	Prise de La Capelle	L : <i>Fortuna redux</i>	Oui	Idem
6 juillet 1700	Levée du siège d'Haguenau	L : <i>Impetus hostim retusi</i>	Non	Idem
28 août 1700	Courtray, Bergues et Mardik pris	L : <i>Felix processus</i>	Base	Idem

14 décembre 1700	Union de la France et de l'Espagne	L : <i>Felicitas Franciæ et Hispaniæ</i>	Non	Idem
18 décembre 1700	Édit contre les fainéants	L : <i>Ignavum pecus a præsepibus arcent</i>	Non	Idem
8 janvier 1701	Chambre du commerce	L : <i>Sex viri commerciis regundis</i>	Oui	Idem
18 janvier 1701	Prise de Furnes et Dixmude	L : <i>Mars Providus</i>	Oui	Idem

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
12 juin 1694	Bataille du Ter	Hercule	Oui	Non
31 juillet 1694	Prise de Dunkerque (1646)	Deux matelots enchaînés au bord de la mer avec la ville en fond	Oui	Non
11 janvier 1695	Rétablissement de l'Électeur de Trêves	France qui remet à l'électeur un <i>labarum</i> avec ses armoiries autour duquel il y a une épée, une crosse et un bonnet électoral	Base	Idem
26 février 1695	Académie française	Muses de la Poésie et de l'Éloquence qui couronnent le buste du roi	Oui	Non

5 juillet 1695	Duc de Bavière chassé de ses États	Autel au pied duquel gisent des dépouilles de Bavarois	Non	Idem
19 juillet 1695	Prise de Valence	France qui plante un étendard sur un bastion et foule aux pieds l'Espagne renversée	Oui	Base
13 décembre 1695	Prise de Dunkerque (1646)	Roi jeune qui couronne le duc d'Enguyen	Plus tard	Non
20 décembre 1695	Prise de Piombino et Portolongone	Italie à l'antique et Victoire ailée qui lui montre deux couronnes murales	Oui	Idem
7 janvier 1696	Secours de Woerden	Un soldat qui creuse une tranchée devant la ville en éloignement au milieu d'un marais	Non	Idem
10 janvier 1696	Bataille de Marseille	Victoire au bord du Pô qui dresse un trophée à côté du Fleuve étonné qui le contemple	Oui	Idem
21 janvier 1696	Secours de Woerden	Victoire qui présente une colonne plantée avec un bouclier accroché dans un marais et y dépose une couronne de gazon	Oui	Idem
14 février 1696	Prise de Gravelines	Soleil à l'antique et, à ses pieds, un esclave	Non	Idem
21 février 1696	Prise de Trin et Pont-de-Sture	Fleuve du Pô et son urne avec deux villes sur son cours	Oui	Base

14 juillet 1696	Prise de Stenay	France qui présente un étendard à la ville agenouillée	Oui	Base
4 septembre 1696	Prise de Fribourg	Mars et, à ses pieds, un renard	Non	Idem
5 février 1697	Prise de Valenciennes	Victoire qui, rapide, vole pour déposer un étendard français sur la courtine de Valenciennes	Oui	Non
19 mars 1697	Paix de Savoie	Paix à l'ordinaire	Plus tard	Non
19 mars 1697	Chambre de Justice	Justice assise tenant sa balance	Oui	Idem
30 mars 1697	Prise de St- Omer	Ville prosternée devant Victoire	Oui	Base
9 juillet 1697	XV galères sur l'Océan	Galère dans un port	Oui	Base
15 décembre 1699	Commencement du règne	Vertu ou valeur, Fortune et Victoire	X	Non
16 janvier 1700	Commencement du règne	Globe traversé d'un gouvernail	Non	Idem
14 décembre 1700	Union de la France et de l'Espagne	France et Espagne se donnant la main	Oui	Idem
18 décembre 1700	Édit contre les fainéants	Abeilles qui chassent les frelons	Non	Idem
18 janvier 1701	Prise de Furnes et Dixmude	Mars qui brandit les boucliers des deux villes	Oui	Idem

Descriptions

- 1) 17 août 1694 : Bataille des Dunes.
- 2) 26 mars 1695 : Prise de Lille.
- 3) 16 juillet 1695 : Majorité du roi.
- 4) 13 mars 1696 : Allemands chassés d'Alsace.
- 5) 19 juin 1696 : Prise de Tabago.
- 6) 16 mars 1697 : Mort de Louis XIII.
- 7) 26 mars 1697 : Bataille de Rethel.
- 8) 2 juillet 1697 : Académie française protégée.
- 9) 6 juillet 1697 : Prise de Dunkerque.
- 10) 20 août 1697 : Régence de la reine mère.
- 11) 10 mai 1698 : Combat de St-Denis.

Manuscrit de Londres

Inscriptions

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Fortifications de Dunkerque	L : <i>Regis Opus</i>	Non
Armée allemande chassée d'Alsace	L : <i>Sexaginta Germanorum millia ultra Rhenum pulsa</i> E : <i>Turckheimo</i>	L : Base E : Non
Prise de Fribourg	L : <i>Virtute et solertia</i>	Non
	E : <i>Germ. fusis et delusis Friburgum Brig.</i>	Non

Types

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Armée allemande chassée d'Alsace	Trophée devant lequel des Allemands prennent la fuite	Idem
Prise de Fribourg	Mars qui porte la statue de Pallas devant la ville en éloignement	Non

Correspondance avec Racine

Inscriptions

Sujet	Correspondance	Édition de 1702
Ordre de St-Louis	L : <i>Ordo militaris</i>	Base
Prise d'Heidelberg	L : <i>Heidelberga deleta</i>	X

Types

Sujet	Correspondance	Édition de 1702
Ordre de St-Louis	Croix de St Louis	Non

Contribution de François Charpentier

Procès-verbaux

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
11 mai 1694	Régence	L : <i>Anna Austriaca Regis Impuberis ætati præposita et Regni moderatrix</i>	Plus tard	Non
22 juin 1694	Bataille du Ter	L : <i>Victoria Catalonica maxima</i>	Oui	Non
15 janvier 1695	Électeur de Trêves rétabli	L : <i>Tutelæ Gallicæ fidelitas</i>	Oui	Idem
8 février 1695	Mariage de Louise-Marie	L : <i>Ludovica Maria Gonzaga a Vladislao IV Polonorum Rege, solemni Legatione in conjugem sibi petita</i>	Non	Idem
22 février 1695	Académie française	L : <i>Academiæ Gallicæ Protector</i> E : <i>Immotam coli dedit</i>	Plus tard	L : Base de l'exergue E : Non
19 juillet 1695	Paix d'Italie	L : <i>Italia pacata</i> E : <i>Rex pacis Sequester</i>	L : Oui E : Base	L : Base de l'exergue E : Base de la légende

17 décembre 1695	Prise de Dunkerque (1646)	L : <i>Vires hostium navales accisæ</i> E : <i>Dunkerca expugnata</i>	Oui	Idem
14 janvier 1696	Prise de Piombino et Portolongone	L : <i>Vacillanti sociorum fidei stabilitas data</i>	Non	Idem
17 janvier 1696	Prises des armateurs	L : <i>Onerariis hostium navibus intra biennium captis, plus minus quinque millibus</i> E : 1695	L : non E : X	L : Idem E : Oui
18 février 1696	Prise de Gravelines	L : <i>Belgium Apertum</i> E : <i>Gravelinga capta</i>	Plus tard	L : Non E : Base pour la légende
28 août 1696	Prise de Fribourg	L : <i>Delusis hostibus</i>	Non	Idem
1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	L : <i>Victoria Pacem adducens</i>	Non	Idem
9 février 1697	Sacre du roi	L : <i>Potestas a solo numine deleta</i> E : <i>Regis sacra invunctio</i>	Non	Idem
		E : <i>Regis inauguratio</i>	Non	Idem
		E : <i>Regis sacratio</i>	Non	Idem
23 février 1697	Roi d'Angleterre reçu	E : <i>Jacobus Secundus Magnæ Britanniae Rex cum domo regia in Gallia receptus</i>	Non	Base
9 mars 1697	Dunkerque épargné	E : <i>Dunkerca Illæsa</i>	Oui	Idem

23 mars 1697	Paix de Savoie	L : <i>Italia resurgens</i>	Plus tard	Non
27 avril 1697	Conférence pour la paix (1659)	L : <i>Ara Pacis</i> E : <i>Congressus ad Bidassoam</i>	L : Non E : X	L : Idem E : Base
7 décembre 1697	Prise d'Ath, Barcelone et Carthagène	L : <i>Victoria comes Francorum</i> E : 1697 Sur les boucliers : <i>Ad Atham Flandriæ, Ad Barcinonem Hispaniæ et Ad Carthaginem Novo Orbis</i>	Oui	Idem
10 décembre 1697	Paix de 1697	L : <i>Hercules malorum depulsor</i> E : <i>Pace terra marique parta</i>	Non	Idem
		L : <i>Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis</i> E : <i>Pax Orbis Christiani</i>	Non	Idem
		L : <i>Apollo Salutaris</i> E : <i>Pace Delphis confecta</i>	Non	Idem
17 décembre 1697	Port de Toulon	L : <i>Hinc dat Jura mari</i>	Non	Idem
17 décembre 1697	Port de Rochefort	L : <i>Minerva Militaris</i>	Plus tard	Non
		L : <i>Quam condidit arcem ipsa colit</i>	Plus tard	Non
15 mars 1698	Paix de 1697	L : <i>Hercules malorum depulsor</i> E : <i>Bello ferali profligato</i>	Plus tard	Non

2 août 1698	Port de Toulon	L : <i>Minerva Militaris</i>	Non	Idem
24 mars 1699	Commencement du règne	L : <i>Gloria et felicitas novi regni</i> E : <i>Ludovici decimiquarti inauguratio</i>	Plus tard	Non
24 avril 1700	Cession de Strasbourg	L : <i>Argentina coronæ gallicæ in perpetuum mancipata</i> E : <i>Consensu Cæsaris et Imperii</i>	Non	X
27 avril 1700	Frontière du Rhin entre l'Allemagne et la France	L : <i>Fines Imperii Gallici ad antiquam usque limitem prolati</i> E : <i>Pax Riswixensis 1697</i>	Non	X
8 mai 1700	Culte conservé par la paix de 1697	L : <i>Pietas victrix</i> E : <i>Ob reverentiam religionis catholicæ imperatam in ditionibus eterodoxorum</i>	Non	X

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
11 mai 1694	Régence	Reine en habit royal qui présente une couronne de laurier sur la tête du roi enfant revêtu de son habit royal, un sceptre en main	Plus tard	Base

8 juin 1694	Mort de Louis XIII	Louis le Juste mourant qui fait la tradition de sa couronne ou de son globe au roi son fils	Plus tard	Non
22 juin 1694	Bataille du Ter	Victoire qui marche et foule l'urne d'un fleuve	Oui	Base
19 juillet 1695	Paix d'Italie	Italie avec ses attributs	Plus tard	Oui
17 janvier 1696	Prises des armateurs	Victoire qui couronne un globe orné des armes de France à la poupe d'un vaisseau près de deux soldats enchaînés sur des balles de marchandise	Non	Base
18 février 1696	Prise de Gravelines	France qui reçoit les clefs de la ville couronnée de tours	Plus tard	Oui
1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	Victoire qui mène la Paix	Non	Idem
9 février 1697	Sacre du roi	Évêque avec sa mitre en tête qui tend la main pour recevoir la Sainte Ampoule du Saint-Esprit sous la figure d'une colombe venant du ciel devant le roi à genoux	Non	Idem
27 avril 1697	Conférence pour la paix (1659)	Autel de la Paix	Non	Idem

7 décembre 1697	Prise d'Ath, Barcelone et Carthagène	Victoire qui tient une plume et écrit le nom des villes prises sur trois boucliers attachés à un palmier	Oui	Idem
10 décembre 1697	Paix de 1697	Hercule qui foule aux pieds un monstre à plusieurs têtes et tient un rameau d'olives	Non	Idem
		Roi à genoux rendant grâce à Dieu, surplombé par une colombe rayonnante	Non	Idem
		Apollon foulant aux pieds Python et tenant un rameau d'olives et une lyre	Non	Idem
15 mars 1698	Paix de 1697	Hercule sur l'hydre avec un rameau d'olives en main	Plus tard	Non
24 avril 1700	Cession de Strasbourg	Victoire qui place les armes de France sur une porte de ville à la place de celles de l'Empire et qui donne la main à l'Allemagne	Non	X
27 avril 1700	Frontière du Rhin entre l'Allemagne et la France	Fleuve du Rhin appuyé sur son urne et deux colonnes sur son bord avec sur chacune un bouclier aux armes de France	Non	X
8 mai 1700	Culte conservé par la paix de 1697	Religion sous la figure d'une femme portant une aube avec une étoile	Non	X

		croisée sur l'estomac et levant le Saint Sacrement		

Descriptions

- 1) 3 avril 1694 : Naissance du roi.
- 2) 20 juillet 1694 : *Gloria Francorum*. **RETIRÉE**
- 3) 31 juillet 1694 : Retour à Paris.
- 4) 28 août 1694 : Citadelle bâtie à Marseille.
- 5) 31 août 1694 : Entrée de la reine de Suède.
- 6) 18 décembre 1694 : Duel aboli.
- 7) 8 mars 1695 : Canal des deux mers. **RÉFORMÉE**
- 8) 23 avril 1695 : Nouveau pavé de Paris.
- 9) 23 avril 1695 : Sûreté et netteté de Paris.
- 10) 26 avril 1695 : Paix de l'Église.
- 11) 21 juin 1695 : Mort de la reine mère.
- 12) 23 août 1695 : Sacre du roi. **RÉFORMÉE**
- 13) 7 janvier 1696 : Prise de Maëstrick.
- 14) 7 janvier 1696 : Deuxième médaille de la prise de Maëstrick. **RETIRÉE**
- 15) 3 mars 1696 : Trois combats gagnés par M. de Turenne en Allemagne (1674). **RETIRÉE**
- 16) 17 mars 1696 : Hollandais défaits en Amérique.
- 17) 7 avril 1696 : Siège d'Aire.
- 18) 12 janvier 1697 : Paix d'Italie.
- 19) 16 mars 1697 : Bataille de Rethel. **RÉFORMÉE**
- 20) 11 mai 1697 : Prise de Valence.
- 21) 22 juin 1697 : Mariage de la Princesse Louise-Marie avec le roi de Pologne.

- 22) 7 décembre 1697 : Prise de Fribourg.
- 23) 14 janvier 1698 : Les Appartements.
- 24) 22 février 1698 : Satellites de Saturne.
- 25) 4 mars 1698 : Contributions remises aux Espagnols.
- 26) 8 mars 1698 : Maladie du Roi.
- 27) 8 mars 1698 : Sa guérison.
- 28) 29 avril 1698 : Établissement de Saint-Cyr.
- 29) 9 août 1698 : Vains projets des flottes hollandaises.
- 30) 26 août 1698 : Ordre de Saint-Louis institué.
- 31) 2 septembre 1698 : Fortifications de cent cinquante villes.
- 32) 10 mars 1699 : Dunkerque épargnée du bombardement. **RÉFORMÉE**
- 33) 18 août 1699 : Prise d'Ath.
- 34) 2 mai 1699 : Prise de Dixmude et Deinsse.
- 35) 1^{er} septembre 1699 : Prise de Carthagène en Amérique.
- 36) 15 décembre 1699 : Prise d'Ath, Barcelone et Carthagène. **RÉFORMÉE**
- 37) 11 mai 1700 : Prise de Barcelone. **RÉFORMÉE**
- 38) 7 décembre 1700 : Ile de Cayenne reprise. **RÉFORMÉE**

Manuscrit de Londres

Inscription

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Prise de Fribourg	L : <i>Hostibus dissipatis et delusis</i> E : <i>Friburgum Brigov. captum</i>	L : Non E : Base

Type

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Prise de Fribourg	Mars debout qui tient un bouclier sur un écu orné de l'égide	Non

Correspondance entre Boileau et Racine

Inscriptions

Sujet	Correspondance	Édition de 1702
Prise d'Heidelberg	L : <i>Servare potui : perdere si possim rogas</i>	X

Contribution d'Eusèbe Renaudot

Procès-verbaux

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
13 juillet 1694	Anglais et Hollandais défaits à Brest	L : <i>Gallia hostibus inaccessa</i> E : <i>Batavis et Anglis ad littus Aremoricum cæsis</i>	Plus tard	L : Non E : Oui
15 janvier 1695	Rétablissement de l'Électeur de Trêves	E : <i>Philippus Christophorus Elector Trevirensis in integrum restitutus, 1645</i>	Oui	Base
8 février 1695	Mariage de Louise-Marie	L : <i>Ludovica Maria Gonzaga Vladislas IV. Polonorum regi collocata</i> E : <i>Regina Polonis data 1645</i>	Plus tard	Base
30 avril 1695	Manufactures	L : <i>Solertia opifera</i> E : <i>Artium instauratori</i>	Non	L : Idem E : Base
6 août 1695	Prises de 1644	L : <i>Juventa Imperii</i>	Non	Idem
		L : <i>Novi Regni vigor et fulgor</i>	Base	Non
6 août 1695	Naissance du duc de Bourgogne	L : <i>Perennitas Imperii</i>	Non	Non

		L : <i>Spes imperii</i>	Base	Idem
27 août 1695	Flottes anglaises repoussées en Canada	L : <i>Colonia americana victrix</i>	Non	Idem
4 février 1696	Prises des armateurs	L : <i>Ex victoria ubertas</i>	Plus tard	Non
21 février 1696	Prises des armateurs	E : <i>Indicæ hostium naves interceptæ</i>	Oui	Base de la légende
29 mai 1696	Prise de Besançon (1668)	L : <i>Nec Ignava Hyems</i>	Plus tard	Non
1er septembre 1696	Prise de Campredon	L : <i>Catalonia aperta</i> E : <i>Campredonio capto</i>	X	L : Non E : Base
13 août 1697	Dixmude et Deinsse pris	L : <i>Hostes ad deditionem coacti septem mille</i>	Oui	Idem
19 décembre 1699	Commencement du règne	L : <i>Constans Galliæ fatum</i>	X	Non
		L : <i>Votorum summa</i>	X	Non
22 décembre 1699	Hommage du duc de Lorraine	L : <i>Perduellio exarmata</i>	Non	Idem
26 janvier 1700	Commencement du règne	L : <i>Firmitas Imperii</i>	Non	Idem

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
13 juillet 1694	Anglais et Hollandais défaits à Brest	Pallas et son bouclier avec la tête de Gorgone	Oui	Base
30 avril 1694	Manufactures	Pallas avec son hibou et divers instruments des arts à ses pieds	Oui	Idem
3 mai 1695	Prises de 1645	Étendards	Plus tard	Non
6 août 1695	Prises de 1644	Roi jeune qui reçoit un trophée de la part d'un soldat	Non	Base
6 août 1695	Naissance du duc de Bourgogne	Espérance avec ses attributs qui porte un jeune enfant dans ses bras	Oui	Idem
27 août 1695	Flotte anglaise repoussée en Canada	Femme sur un rocher d'où sortent différentes sources d'eau avec un écu aux armes de France, un castor et le fleuve sur son urne	X	Base
10 janvier 1696	Prise de Charleroy	Sécurité sur une colonne qui tient une couronne murale	Oui	Base
4 février 1696	Prises des armateurs	Hercule qui dompte Acheloïs en lui arrachant une corne	Plus tard	Non
31 juillet 1696	Combat de Sintzheim	Mars qui tient un javelot en compagnie de l'Allemagne et de la ville éplorées	Non	Idem

1 ^{er} septembre 1696	Prise de Campredon	Petite victoire en haut d'un amas montagneux	Oui	Idem
28 avril 1699	Commencement du règne	Victoire qui porte l'enfant roi sur un pavois	Plus tard	Base
19 décembre 1699	Commencement du règne	France qui porte l'enfant roi sur un pavois	X	Base
26 janvier 1700	Commencement du règne	France et Victoire	X	Non

Descriptions

- 1) 15 et 22 mai 1694 : Bataille navale de Carthagène.
- 2) 6 juillet 1694 : Prise de Rose (1645).
- 3) 27 et 31 juillet 1694 : Secret du roi.
- 4) 3 août 1694 : Prise de Thionville.
- 5) 21 août 1694 : Entrée de la reine.
- 6) 4 septembre 1694 : Levée du siège d'Arras.
- 7) 19 avril 1695 : Hommage du Duché de Bar.
- 8) 25 janvier 1695 : Chambre de Justice. **RÉFORMÉE**
- 9) 7 mai 1695 : Déroute de Marsin.
- 10) 10 mai 1695 : Assiduité du roi.
- 11) 14 juin 1695 : Le rétablissement de l'Ordre de St-Lazare. **RETIRÉE**
- 12) 2 juillet 1695 : Prise de Courtray et Tournay.
- 13) 9 juillet 1695 : Bataille de Liorens et prise de Bateguier.
- 14) 23 juillet 1695 : Bataille de Lens.
- 15) 20 mars 1696 : Secours de Messine.

- 16) 14 avril 1696 : Combat de Tabago.
- 17) 3 juillet 1696 : Double levée de siège de Charleroy. **BASE POUR LEVÉE DU SIÈGE DE 1672**
- 18) 18 août 1696 : Prise de Piombino et Portolongue.
- 19) 23 avril 1697 : Duc de Bavière chassé de ses États.
- 20) 30 avril 1697 : Prise de Munic et de toutes les villes de Bavière. **RETIRÉE**
- 21) 30 avril 1697 : Manufactures.
- 22) 4 juin 1697 : XXX villes prises.
- 23) 25 juin 1697 : Combat de Sintzheim.
- 24) 9 juillet 1697 : Combat de Ladenbourg.
- 25) 6 août 1697 : Bataille d'Ensheim.
- 26) 3 septembre 1697 : Rétablissement de l'électeur de Trêves.
- 27) 10 février 1698 : Prise de Luxembourg. **RÉFORMÉE**
- 28) 13 mai 1698 : Prise de Campredon.
- 29) 5 juillet 1698 : Prise de Mons.
- 30) 19 juillet 1698 : Promotion des chevaliers du St-Esprit.
- 31) 22 juillet 1698 : Bataille de Staffarde.
- 32) 13 janvier 1699 : Défaite des Anglais au Québec.
- 33) 17 mars 1699 : Inutilité du bombardement de Dunkerque.
- 34) 7 avril 1699 : Réception du roi d'Angleterre.
- 35) 11 avril 1699 : Campagne de 1667.
- 36) 5 mai 1699 : Descente des Anglais à Brest.
- 37) 23 janvier 1700 : Combat de Lewe.
- 38) 17 août 1700 : Défaite espagnole en Catalogne.
- 39) 4 septembre 1700 : Prise de Condé et de Maubeuge.

Manuscrit de Londres

Inscription

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Prise de Piombino et Portolongone	L : <i>Hispanis ad mare Thurrenum victis</i> E : <i>Plumbinum et Portus Longi capta</i> Ajout de <i>Terra marique</i>	Non

Types

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Prise de Roses (1693)	Ancre surmontée d'une rose et entourée d'une couronne	Base
	Neptune et Hercule devant la ville, le port et les montagnes	Non
Prise de Piombino et Portolongone	Italie étonnée de voir cette Victoire en l'air qui lui montre deux couronnes murales	Base
Commencement du règne	Roi enfant debout qui tient un gouvernail posé sur un globe fleurdelisé et une palme, couronné par la Victoire	Non

Contribution de Jacques de Turreil

Procès-verbaux

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
49 février 1695	Académie française	L : <i>Immotam que coli dedit</i>	Oui	Non
14 janvier 1696	Secours de Woerden	L : <i>Inuiæ non deterrent paludes</i>	Oui	Non
14 janvier 1696	Prise de Piombino et de Portolongone	L : <i>Firmata sociorum fides</i>	Oui	Idem
13 mars 1696	Prises de 1646/54	L : <i>Mars expugnator</i>	Oui	Idem (1646)
31 mars 1696	Courtray et Dixmude pris	L : <i>Mars legum suarum interpres</i>	Non	Idem
31 mars 1696	Bataille navale (1672)	L : <i>Neptunus ultionis Regum adjutor</i>	Oui	Non
14 juillet 1696	Prise d'Oudenarde	L : <i>Dotale bellum</i>	Non	Idem
4 août 1696	Prise d'Oudenarde	L : <i>Pro dote triumphi</i>	Non	Idem
7 août 1696	Prise de Douai	L : <i>Rex periculi immemor</i>	Non	Idem

1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	<i>Domitor et Pacator</i>	Non	Idem
27 novembre 1696	Prise d'Oudenarde	L : <i>Mars Hymenæi vindex</i>	Oui	Idem
27 novembre 1696	Bataille navale (1672)	L : <i>Regibus astans Neptunus</i>	Oui	Non
22 décembre 1696	Naissance du roi	L : <i>Cæli munus exoratum</i>	Non	Idem
5 février 1697	Courtray et Dixmude pris	L : <i>Omnia dat qui justa negat</i>	Non	Idem
12 février 1697	Courtray et Dixmude pris	L : <i>Mars Juris negati repetitor</i>	Base	Idem
5 mars 1697	Dunkerque épargné	L : <i>Vana incendia</i>	Non	Idem
30 mars 1697	Prise de St- Omer	L : <i>Victoriæ partus</i>	Non	Idem
		L : <i>Victoriæ munus</i>	Non	Idem
31 août 1697	Prise de St- Omer	L : <i>Victoriæ Castellensis præmium</i>	Plus tard	Oui
10 décembre 1697	Prise d'Ath	L : <i>Hercules pacator</i>	Oui	Non
5 décembre 1697	Hommage du duc de Lorraine	L : <i>Clientelaris officii sponsio et agnitio</i>	Plus tard	Non
22 décembre 1699	Hommage du duc de Lorraine	L : <i>Magnum clientibus infidis documentum</i>	X	Non
26 janvier 1700	Commencement du règne	L : <i>Stabilitas Imperii</i>	Non	Idem

25 mai 1700	Dunkerque pris (1658)	L : <i>Clausæ belli portæ</i>	Plus tard	Non

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
19 février 1695	Académie française	L'île de Délos	Oui	Non
14 janvier 1696	Secours de Woerden	Hercule attaque l'Hydre de Lerne au milieu des marais	Oui	Non
13 mars 1696	Prises de 1646/54	Mars qui porte un javelot chargé de couronnes murales	Oui	Idem (1646)
31 mars 1696	Courtray et Dixmude pris	Mars qui montre un rouleau de papiers à l'Espagne	Oui	Idem
31 mars 1696	Bataille navale (1672)	Neptune qui lève son trident au-dessus de la Hollande effrayée	Oui	Base
14 juillet 1696	Prise d'Oudenarde	Hercule qui met sur la tête d'Hymen une couronne murale	Non	Base
4 août 1696	Prise d'Oudenarde	Pallas qui couronne l'Hyménée	X	Non
1 ^{er} septembre 1696	Prise d'Ypres	Hercule qui met un rameau d'olive autour de sa massue	Non	Idem
5 mars 1697	Dunkerque épargné	Galiotes avec des bombes qui crèvent en l'air	Base	Idem

30 mars 1697	Prise de St- Omer	Couronne murale avec une palme et une branche de laurier	Non	Idem
10 décembre 1697	Prise d'Ath	Hercule qui tient d'un main sa massue et de l'autre un rameau d'olives	Oui	Non

Descriptions

- 1) 31 août 1694 : Hôpital général.
- 2) 7 septembre 1694 : Maladie du Roi.
- 3) 11 janvier 1695 : Naissance de Monseigneur.
- 4) 19 mars 1695 : Le Carrousel.
- 5) 6 septembre 1695 : Paix d'Aix la Chapelle.
- 6) 11 février 1696 : Les Magasins.
- 7) 14 avril 1696 : Prise de Limbourg.
- 8) 19 mai 1696 : Prise d'Huy et de Dinant.
- 9) 16 avril 1697 : Établissement de l'Académie française. **RÉFORMÉE**
- 10) 11 mars 1698 : Prise d'Oudenarde.
- 11) 3 mai 1698 : Bataille navale (1672).
- 12) 3 juin 1698 : Hérésie détruite.
- 13) 8 juillet 1698 : Bataille de Fleurus.
- 14) 15 juillet 1698 : Bataille navale (1690).
- 15) 27 janvier 1699 : Bataille de Steinkerque.
- 16) 12 mai 1699 : Paix de Ryswick (1697).
- 17) 26 mai 1699 : Seconde médaille sur la Paix (1697).
- 18) 2 juin 1699 : Troisième médaille sur la Paix (1697).

- 19) 3 avril 1700 : Bataille de Marseille.
- 20) 29 janvier 1701 : Levée du siège d'Haguenau.
- 21) 15 février 1701 : Prise de Dunkerque.
- 22) 19 mars 1701 : Commissaires envoyés dans les Province.
- 23) 5 avril 1701 : Prise de La Capelle.
- 24) 19 avril 1701 : Anglais chassés de St-Christophe.
- 25) 26 avril 1701 : Prise de Nice.
- 26) 30 avril 1701 : Prise de Charleroy.
- 27) 3 mai 1701 : Flotte hollandaise défaite à Texel.
- 28) 10 mai 1701 : Marche du Dauphin au pont d'Espierre.
- 29) 18 juin 1701 : Devise du Roi.

Manuscrit de Londres

Inscription

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Combat de Phorzeim	E : Ajout de <i>Phortsemium</i>	Non

Types

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Bataille de Fleurus	Bellone sur un amas d'armes avec bouclier aux armes de France et un poignard	Base
Bataille de Steinkerque	Champ de bataille où un soldat en menace un autre	Base

Bataille navale (1690)	Amas de canons, de vaisseaux fracassés, de mâts brisés et de pavillons où sont les armes d'Angleterre et de Hollande avec tout en haut la Victoire qui tient une couronne de laurier et une palme.	Idem

Note : Josèphe Jacquot associe également à Jacques de Turreil la devise de la « Bataille navale » de 1690 : *MERSA ET FUGATA ANGLORUM ET BATAVORUM CLASSE* et *AD ORAS ANGLIÆ*.

Contribution de Jean Racine

Procès-verbaux

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
20 avril 1694	Mort de Louis XIII	L : <i>Memoria Optimi Parentis</i>	Plus tard	Non
13 juillet 1694	Anglais et Hollandais défaits à Brest	L : <i>Custos Oræ Aremoricae</i>	Oui	Idem
19 février 1695	Académie française	L : <i>Academia Gallica Palatio excepta</i>	Base	Non
27 août 1695	Anglais repoussés au Canada	L : <i>Gallia in novo orbe victrix</i> E : <i>Kebeca liberata</i>	L : Oui E : X	L : Base E : Oui
17 décembre 1695	Erford rendu	L : <i>Religione et sociis defensis</i> E : <i>Erfortum Archiepiscopo Moguntino restitutum</i>	Non	Idem
29 mai 1696	Prise de Besançon (1668)	L : <i>Nec frigora tardant</i>	Plus tard	Non
17 juillet 1696	Villes remises sous obéissance	L : <i>Serenitas</i> E : <i>Plurimæ urbes receptæ</i>	Oui	Idem

29 janvier 1697	Marche de Monsieur	L : <i>Alacritas</i>	Base de l'exergue	Base de la légende
23 mars 1697	Paix de Savoie	L : <i>Salus Italiae</i>	Plus tard	Non
27 avril 1697	Conférence pour la paix (1659)	L : <i>Pacis adytum</i> E : <i>Ad Bidassoam 1659</i>	L : Oui E : X	L : Idem E : Non
10 décembre 1697	Paix de 1697	L : <i>Virtus et Æquitas</i> E : <i>Pacata Europa</i>	Oui	L : Idem E : Base
14 décembre 1697	Prise de Barcelone	L : <i>Sic Janus clausit</i> E : <i>Barcino capta 1697</i>	Oui	L : Non E : Idem
26 juillet 1698	Port de Toulon	L : <i>Maritima</i>	Plus tard	Non
6 décembre 1698	France victorieuse	L : <i>Tota Europa per decennium circum fregmente</i>	Base	Non
20 janvier 1699	Camp de Compiègne	L : <i>Institutio Ducis Burgundiæ</i> E : <i>Pugna, Prælia more hostili relata</i>	Oui	L : Base E : Non

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
20 avril 1694	Mort de Louis XIII	Gloire qui enlève au Ciel Louis XIII couronné de lauriers	Non	Idem

17 décembre 1695	Erford rendu	France qui remet le bouclier de la ville à la Religion	Oui	Base
14 février 1696	Prise de Gravelines	Phosphore et la ville en éloignement	Non	Idem
17 juillet 1695	Villes remises sous obéissance	Soleil qui sort des nuages	Oui	Base
29 janvier 1697	Marche de Monsieur	Monsieur sur un cheval ailé	Base	Idem
16 février 1697	Asile du roi d'Angleterre	Roi d'Angleterre qui tient le coin d'un autel	Non	Base
12 mars 1697	Conférence pour la paix (1659)	Petit temple dans l'île des Faisans sur lequel la Paix descend	Non	Base
27 avril 1697	Conférence pour la paix (1659)	Petit temple dans l'île des Faisans sur lequel Mercure descend avec son caducée	Oui	Base
10 décembre 1697	Paix de 1697	Valeur avec son javelot et Équité qui tient une balance	Oui	Base
14 décembre 1697	Prise de Barcelone	Victoire qui ferme le temple de Janus	Oui	Non

Descriptions

- 1) 19 février 1695 : Prise de Marsal.
- 2) 31 août 1697 : Fortifications de Dunkerque.
- 3) 31 août 1697 : Secours de Woerden.

4) 31 août 1697 : Erford rendu à l'Électeur de Mayence.

5) 18 février 1698 : Trêve de 1684.

Manuscrit de Londres

Inscription

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Institution de St-Louis	L : <i>Ordo militaris Sancti Ludovici a Ludovico Magno instit. 1693</i>	Non

Types

Sujet	Manuscrit de Londres	Édition de 1702
Institution de St-Louis	A : St-Louis qui porte des clous et une couronne d'épines R : Croix de St-Louis	Non
Fortifications de Dunkerque	Plan de la ville	Base

Note : Josèphe Jacquot attribue également à Racine la « Prise de Marsal », la « Trêve » de 1684 ainsi que la « Prise de St-Guislain ».

Contribution de Philippe Quinault

Descriptions

- 1) 20 juillet 1694 : Gratifications des gens de lettres.
- 2) 14 décembre 1694 : Les Placets.
- 3) 30 août 1695 : Passage du Rhin.
- 4) 15 mai 1696 : Prise de Gand.
- 5) 18 mars 1698 : Festin fait au roi dans l'hôtel de ville.
- 6) 8 avril 1698 : Audience des ambassadeurs de Siam.
- 7) 7 février 1696 : Conquêtes en Hollande (1672).

Note : Josèphe Jacquot attribue à Quinault les médailles de la série royale pour lesquelles il aurait fait l'explication historique.

Contribution d'Henri de Besset

Descriptions

- 1) 14 août 1694 : Paix des Pyrénées. **RÉFORMÉE**
- 2) 31 mars 1696 : Combat d'Altenheim.
- 3) 11 janvier 1698 : Canal des deux mers.
- 4) 22 février 1698 : Paix d'Alger.
- 5) 25 février 1698 : Bombardement de Gênes.
- 6) 15 avril 1698 : Prise de Casal.
- 7) 19 avril 1698 : Reddition de Strasbourg.
- 8) 12 juillet 1698 : Prise de Nice et de Mons.

Contribution de Jean-Paul Bignon

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
3 décembre 1697	Paix de 1697	L : <i>Salus Europæ</i> E : <i>Pax Terra Marique Parta 1697</i>	Oui	Idem
26 janvier 1700	Commencement du règne	L : <i>Francorum Spes Magna</i>	Oui	Idem
2 mars 1700	Statue équestre	L : <i>Optimo Principi</i> E : <i>Statua</i>	L : Oui E : Plus tard	L : Idem E : Non

Types

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
12 janvier 1700	Hommage du Duc de Lorraine	La Prévoyance avec son gouvernail	Non	Idem
25 juin 1701	Académie française	Apollon	Oui	Idem

Contribution d'Étienne Pavillon

Inscriptions

Date	Sujet	Procès-Verbaux	Verdict académique	Édition de 1702
25 juin 1701	Festin du roi dans l'Hôtel de ville	E : <i>Regium in urbe Eputum Civibus præsidium et mensam præbentibus</i>	Oui	Idem
25 juin 1701	Nouvelle ordonnance	L : <i>Leges Emendatæ</i> E : <i>Novo codice lato</i>	L : Non E : Oui	Idem

Contribution d'André Félibien

Description

21 janvier 1698 : Bombardement d'Alger.

Contribution de Simon de La Loubère

Description

23 mai 1699 : Bataille de Nerwinde. **RÉFORMÉE**

Contribution d'Amable de Bourzeis

Mémoires de Perrault

Inscription

Sujet	Mémoires de Perrault	Édition de 1702
Alliance des Suisses	L : <i>Nulla dies sub me natoque hæc fædera rumpet</i>	Non

**Comparaison des contributions métalliques
entre les procès-verbaux et l'édition de 1702**

Procès-verbaux

	Inscriptions proposées	Inscriptions acceptées	Inscriptions refusées	Bases d'inscription	Réponses en attente	Pourcentages d'approbation	Pourcentages de refus
André Dacier	67	25	26	2	14	37,31%	38,8%
Nicolas Boileau	60	21	26	3	10	35%	43,33%
Paul Tallemant	59	19	15	6	17	32,2%	25,42%
François Charpentier	49	9	25	1	14	18,37%	51,02%
Jacques de Tournell	24	8	11	1	4	33,33%	45,83%
Jean Racine	22	11	2	3	2	50%	9,09%
Eusèbe Renaudot	22	3	7	2	10	13,63%	31,82%
Jean-Paul Bignon	5	4	0	0	1	80%	0%
Étienne Pavillon	3	2	1	0	0	66,67%	33,33%

Édition de 1702

	Inscriptions proposées	Inscriptions acceptées	Inscriptions refusées	Bases d'inscription	Retraits du livre	Pourcentages d'approbation	Pourcentages de refus
André Dacier	67	14	44	6	3	20,89%	65,67%
Nicolas Boileau	60	8	40	12	0	13,33%	66,67%
Paul Tallemant	59	10	30	17	2	16,95%	51,12%
François Charpentier	49	8	30	5	6	16,32%	61,22%
Jacques de Tournel	24	4	19	1	0	16,67%	79,17%
Jean Racine	22	7	11	4	0	31,81%	50%
Eusèbe Renaudot	22	2	13	7	0	9,09%	56,52%
Jean-Paul Bignon	5	4	1	0	0	80%	20%
Étienne Pavillon	3	2	1	0	0	66,67%	33,33%

Procès-verbaux

	Types proposés	Types acceptés	Types refusés	Bases de type	Réponses en attente	Pourcentages d'approbation	Pourcentages de refus
André Dacier	42	20	13	1	8	47,62%	30,95%
Paul Tallemant	36	23	7	6	5	63,89%	19,44%
Nicolas Boileau	25	15	6	1	3	60%	24%
François Charpentier	17	2	10	0	5	11,76%	58,82%
Eusèbe Renaudot	13	5	2	0	6	38,46%	15,38%
Jacques de Tournell	11	6	3	1	1	54,54%	27,27%
Jean Racine	10	5	4	1	0	50%	33,33%
Jean-Paul Bignon	2	1	1	0	0	50%	50%

Édition de 1702

	Types proposés	Types acceptés	Types refusés	Bases de type	Retraits du livre	Pourcentages d'approbation	Pourcentages de refus
André Dacier	42	8	25	7	2	19,05%	59,52%
Paul Tallemant	36	14	12	9	1	38,89%	33,33%
Nicolas Boileau	25	6	13	6	0	24%	52%
François Charpentier	17	2	9	3	3	11,76%	52,94%
Eusèbe Renaudot	13	2	4	7	0	15,38%	30,76%
Jacques de Tournel	11	2	6	3	0	18,18%	54,54%
Jean Racine	10	0	4	6	0	0%	40%
Jean-Paul Bignon	2	1	1	0	0	50%	50%

Total des contributions pour les Procès-Verbaux

	Propositions	Propositions acceptées	Propositions refusées	Pourcentages d'approbation	Pourcentages de refus
André Dacier	109	45	39	41,28%	35,78%
Paul Tallemant	95	42	24	44,21%	25,26%
Nicolas Boileau	85	36	32	42,35%	37,65%
François Charpentier	66	11	35	16,67%	53,03%
Eusèbe Renaudot	35	8	9	22,86%	25,71%
Jacques de Turreil	35	14	14	40%	40%
Jean Racine	32	16	6	50%	18,75%
Jean-Paul Bignon	7	5	1	71,43%	14,28%
Étienne Pavillon	3	2	1	66,67%	33,33%

Total des contributions dans l'édition de 1702

	Propositions	Propositions acceptées	Propositions refusées	Pourcentages d'approbation	Pourcentages de refus
André Dacier	109	22	69	21,10%	63,30%
Paul Tallemant	95	24	42	25,26%	44,21%
Nicolas Boileau	85	14	53	16,47%	62,35%
François Charpentier	66	10	39	15,15%	59,09%
Jacques de Tournell	35	6	25	17,14%	71,43%
Eusèbe Renaudot	35	4	17	11,43%	48,5%
Jean Racine	32	7	15	21,87%	46,87%
Jean-Paul Bignon	7	5	2	71,42%	28,57%
Étienne Pavillon	3	2	1	66,67%	33,33%

Répartition des récits

Membres	Nombre de récits
Charpentier	28
Abbé Tallemant	105
Abbé Renaudot	35
Quinault	7
La Chapelle	7
Boileau	11
Tourreil	28
Racine	5
DAcier	19
Félibien	1
« On »	37
Total	283/286

Note : trois récits n'apparaissent pas dans les procès-verbaux :

- Les prises faites par les armateurs français.
- Roses pris pour la seconde fois.
- La France pourvue de blé par les soins du Roi.

Autorités auctORAles employées dans les procès-verbaux

Auteurs antiques	Auteurs du Moyen-Âge au XVII ^{ème}
Tite-Live	Abraham Ortel
Horace	Jean Gruter
Virgile	Du Cange
Cicéron	André Du Chesne
Homère	Jacques Sirmond
César	Hincmar
Théocrite	Flodoard
Pline	Hubertus Goltzius
Dion Cassius	Jacques Oisel
Scipion	Jacques-Auguste de Thou
Florus	Adolf Occo
Silius Italicus	Paul Pellisson-Fontanier
Juvénal	Filippo Ferrari
Varron	Jean Pic de la Mirande
Callimaque	Ange Politien
Ovide	Charles le Cointe
Hérodote	Adrien de Valois
Tacite	Jean Tristan
Plaute	Antonius Augustinus
Claudien	Jacques Sirmond
Valentinien	Priscien de Césarée
Claudius Mamertinus	Michel Antoine Baudrand
Pomponius Mela Varrerius	Jean Hardouin
Ptolémée	Jean Mabillon
Polybe	Samson de Mauvoisin

Suétone
Sénèque
Lucain
Ausone
Quintilien

Jean Doujat

Table des illustrations

Figure 1. « La Franche-Comté rendue à l'Espagne », *Médailles*, 1702, fol. 108.

Figure 2. Jean Valdor, « Le Restablissement des ecclésiastiques en Béarn », *Les Triomphes de Louis le Juste*, fol. 11.

Figure 3. « Autre médaille sur la destruction de l'Hérésie », *Médailles*, 1702, fol. 210.

Figure 4. Jean Valdor, « La Paix de Casal », *Les Triomphes de Louis le Juste*, fol. 47.

Figure 5. « L'Union de la France et de l'Espagne », *Médailles* 1702, fol. 286.

Figure 6. « La navigation restablie », *Médailles* 1702, fol. 82.

Figure 7. Jean Valdor, *EXPLORAVIT HYEMS*, *Les Triomphes de Louis le Juste*, fol. 38.

Figure 8. Gilles Rousselet, « frontispice », *Elogia Julii Mazarini cardinalis*.

Figure 9. Charles Simonneau, « Frontispice », *Médailles*, 1702, fol. 210.

Figure 10. Charles Simonneau, « Frontispice », *Numismata imperatorum romanorum à Trajano Decio ad Palæologos augustos...*

Figure 11. « La Maladie du Roy », *Médailles*, 1702, fol. 217.

Figure 12. « La Guérison du Roy », *Médailles*, 1702, fol. 218.

Figure 13. « La Mort du Roy », *Médailles*, 1723, fol. 317.

Figure 14. « La Bataille de Staffarde », *Médailles*, 1702, fol. 230.

Figure 15. « La Prise de Nice », *Médailles*, 1702, fol. 236.

Figure 16. Jean Valdor, « La Prise d'Hesdin », *Les Triomphes de Louis le Juste*, fol. 71.

Figure 17. « Les Manufactures », *Médailles*, 1723, fol. 110.

Figure 18. Johann Huttich, *Imperatorum et Cæsarum vitæ, cum imaginibus ad vivam effigiem expressis, libellus auctus cum elencho et iconiis consulum ab authore*, fol. 1.

Figure 19. « La Prise de Gand », *Médailles*, 1702, fol. 170.

Figure 20. « Les Ambassadeurs de Siam », *Médailles*, 1702, fol. 216.

Figure 21. « Le Festin fait au Roy dans l'Hostel de Ville », *Médailles*, 1702, fol. 219.

Figure 22. « La Prise de Limbourg », *Médailles*, 1702, fol. 146.

Figure 23. « L'Île de Cayenne reprise », *Médailles*, 1702, fol. 158.

- Figure 24. « La Bataille de Cassel », *Médailles*, 1702, fol. 161.
- Figure 25. « La Prise de Bouchain, *Médailles*, 1702, fol. 154.
- Figure 26. « La Marche de Monseigneur le Dauphin au pont d’Espierre », *Médailles*, 1702, fol. 259.
- Figure 27. « La Bataille des Dunes », *Médailles*, 1723, fol. 32.
- Figure 28. « La Bataille de Rethel », *Médailles*, 1723, fol. 49.
- Figure 29. « La Prise de Courtray, de Bergues et de Mardik », *Médailles*, 1723, fol. 19.
- Figure 30. « La Levée du siège d’Oudenarde », *Médailles*, 1723, fol. 139.
- Figure 31. « La Prise de Montméliant », *Médailles*, 1702, fol. 239.
- Figure 32. *VLTOR REGUM*, Manuscrit de Londres, fol. 21.
- Figure 33. « La Guérison du roi », Manuscrit de Londres, fol. 26.
- Figure 34. « La Guérison du roi », Manuscrit de Londres, fol. 23.
- Figure 35. « La Guérison du Roy », *Registre Journal*, 8 mars 1698.
- Figure 36. « La Prise de Limbourg », Manuscrit de Londres, fol. 22.
- Figure 37. « La Prise de Limbourg », Manuscrit de Londres, fol. 12.
- Figure 38. « La Destruction d’Heidelberg », Manuscrit de Londres, fol. 13.
- Figure 39. « La Destruction d’Heidelberg », Manuscrit de Londres, fol. 21.
- Figure 40. « Le Bombardement de Genes », *Registre Journal*, 25 février 1698.
- Figure 41. « Le Bombardement de Genes », *Médailles*, 1702, fol. 202.
- Figure 42. « Le Combat d’Altenheim », Manuscrit de Londres, fol. 5.
- Figure 43. « Le Combat d’Altenheim », Manuscrit de Londres, fol. 6.
- Figure 44. « L’Entrée de la Reyne de Suède à Paris », *Médailles*, 1702, fol. 43.
- Figure 45. « L’Entrée de la Reyne de Suède à Paris », *Médailles*, 1723, fol. 44.
- Figure 46. « Le Retour du Roy à Paris », *Médailles*, 1723, fol. 34.
- Figure 47. « L’Entrée de la Reine de Suède à Paris », Manuscrit de Londres, fol. 17.
- Figure 48. « La Bataille de Rocroi », Manuscrit de Londres, fol. 22.
- Figure 49. « La Bataille de Rocroi », Manuscrit de Londres, fol. 18.

- Figure 50. « La Franche-Comté rendue à l'Espagne », Manuscrit de Londres, fol. 22.
- Figure 51. « La Franche-Comté rendue à l'Espagne », Manuscrit de Londres, fol. 18.
- Figure 52. « Le Combat de Fribourg », Manuscrit de Londres, fol. 7.
- Figure 53. « Le Combat de Fribourg », *Registre Journal*, 18 mai 1694.
- Figure 54. « Le Combat de Fribourg », *Médailles*, 1702, fol. 12.
- Figure 55. « Le Combat de Fribourg », *Médailles*, 1723, fol. 11.
- Figure 56. « Le Retour du Roy à Paris », Manuscrit de Londres, fol. 28.
- Figure 57. Josèphe Jacquot, « Le Retour du Roy à Paris », *Médailles et jetons de Louis XIV*, planche XVII.
- Figure 58. « La Prise de Dole », *Médailles*, 1702, fol. 105.
- Figure 59. « La Prise de Dole », *Médailles*, 1723, fol. 105.
- Figure 60. « Le Combat de Leuze », Manuscrit de Londres, fol. 8.
- Figure 61. « Le Combat de Leuze », Manuscrit de Londres, fol. 11.
- Figure 62. « La Prise de Roses », Manuscrit de Londres, fol. 5.
- Figure 63. « La Prise de Roses », Manuscrit de Londres, fol. 15.
- Figure 64. « La Prise de Roses », *Médailles*, 1702, fol. 247.
- Figure 65. « Le Combat de Steenkerque », Manuscrit de Londres, fol. 23.
- Figure 66. « Le Combat de Steenkerque », Manuscrit de Londres, fol. 4.
- Figure 67. « L'Embellissement et l'agrandissement de Paris », *Registre Journal*, 24 juillet 1696.
- Figure 68. « L'Embellissement et l'agrandissement de Paris », *Médailles*, 1702, fol. 116.
- Figure 69. « L'Assiduité du Roy à ses Conseils », *Médailles*, 1702, fol. 61.
- Figure 70. « L'Assiduité du Roy à ses Conseils », *Médailles*, 1723, fol. 63.
- Figure 71. Charles Le Brun, « *Audience donnée par le Roi Louis XIV au cardinal Chigi* », Réunion des musée nationaux.
- Figure 72. « L'Audience du Légat », Manuscrit de Londres, fol. 14.
- Figure 73. « L'Audience du Légat », Manuscrit de Londres, fol. 9.
- Figure 74. « L'Audience du Légat », *Registre Journal*, 26 mars 1696.
- Figure 75. « L'Audience du Légat », *Médailles*, 1702, fol. 79.

- Figure 76. « L'Audience du Légat », *Médailles*, 1723, fol. 79.
- Figure 77. « L'Alliance des Suisses », *Registre Journal*, 22 janvier 1695.
- Figure 78. Sébastien Le Clerc, « L'Alliance des Suisses », Bibliothèque municipale de Lyon.
- Figure 79. Jean Varin, « Le Renouveau de l'alliance avec les cantons suisses », NumisBids.
- Figure 80. « Le Val de Grace », *Registre Journal*, 27 avril 1694.
- Figure 81. « L'Autre médaille sur la naissance du Roy », *Médailles*, 1702, fol. 2.
- Figure 82. « La Prise de Tortose », *Registre Journal*, 12 juillet 1695.
- Figure 83. « La Prise de Tortose », *Médailles*, 1702, fol. 26.
- Figure 84. « La Trêve », *Registre Journal*, 18 février 1698.
- Figure 85. « La Trêve », *Médailles*, 1702, fol. 205.
- Figure 86. « L'Académie de Peinture et de Sculpture », *Médailles*, 1702, fol. 102.
- Figure 87. « L'Académie de Peinture et de Sculpture », *Médailles*, 1723, fol. 76.
- Figure 88. « Trois Batailles gagnées », *Médailles*, 1702, fol. 231.
- Figure 89. « Trois Batailles gagnées », *Médailles*, 1723, fol. 231.
- Figure 90. « La Bataille de Norlingue », Manuscrit de Londres, fol. 14.
- Figure 91. « La Bataille de Norlingue », Manuscrit de Londres, fol. 24.
- Figure 92. « La Bataille de Norlingue », Manuscrit de Londres, fol. 24.
- Figure 93. « La Bataille de Norlingue », *Registre Journal*, 26 juin 1694.
- Figure 94. « La Bataille de Norlingue », *Médailles*, 1702, fol. 15.
- Figure 95. « La Pyramide élevée à Rome », *Registre Journal*, 26 mars 1695.
- Figure 96. « La Pyramide élevée à Rome », *Médailles*, 1702, fol. 77.
- Figure 97. « La Pyramide abbatüe », *Médailles*, 1702, fol. 109.
- Figure 98. « La Déroute du Comte de Marsin et du Prince de Ligne », *Médailles*, 1702, fol. 100.
- Figure 99. « Les Magasins », *Médailles*, 1702, fol. 128.
- Figure 100. « La Prise de La Capelle », *Médailles*, 1702, fol. 45.
- Figure 101. « La Prise de La Capelle », *Médailles*, 1723, fol. 46.

Figure 102. « La Conquête de Savoie », Manuscrit de Londres, fol. 7.

Figure 103. « La Conquête de Savoie », Manuscrit de Londres, fol. 15.

Figure 104. « L'Entrevue des deux Rois », *Registre Journal*, 14 août 1694.

Figure 105. « La Prise de Roses », *Médailles*, 1702, fol. 14.

Figure 106. « La Prise de Roses », *Médailles*, 1723, fol. 116.

Figure 107. Charles Le Brun, « Entrevue de Louis XIV, Roy de France et de Navarre, et de Philippe IV, Roy d'Espagne », Mobilier national.

Figure 108. « L'Entrevue des deux Rois », Manuscrit de Londres, fol. 16.

Figure 109. « L'Entrevue des deux Rois », Manuscrit de Londres, fol. 18.

Figure 110. « L'Entrevue des deux Rois », *Médailles*, 1702, fol. 55.

Figure 111. « Le Modèle de l'arc de triomphe », *Registre Journal*, 16 avril 1695.

Figure 112. Charles Le Brun, « Satisfaction faite à Louis XIV par l'ambassadeur d'Espagne », Mobilier national.

Figure 113. « La Satisfaction de l'Espagne », *Registre Journal*, 4 janvier 1695.

Figure 114. « Le Droit de Préséance reconnu à l'Espagne », *Médailles*, 1702, fol. 68.

Figure 115. « La Prise de Thionville », Manuscrit de Londres, fol. 11.

Figure 116. « La Prise de Thionville », Manuscrit de Londres, fol. 19.

Figure 117. « L'Ordre de Saint Lazare », *Registre Journal*, 14 juin 1695.

Figure 118. « La Prise de Tortose », *Médailles*, 1723, fol. 26.

Figure 119. « Le Commencement du Regne du Roy », Manuscrit de Londres, fol. 27.

Figure 120. « Le Commencement du Regne du Roy », Manuscrit de Londres, fol. 9.

Figure 121. « Le Commencement du Regne du Roy », *Médailles*, 1702, fol. 4.

Figure 122. « La Naissance du Duc de Berry », Manuscrit de Londres, fol. 22.

Figure 123. « La Naissance du Duc de Berry », *Médailles*, 1702, fol. 215.

Figure 124. Avers de Louis XIV, *Médailles*, 1702.

Figure 125. Avers de Louis XIV, *Médailles*, 1723.

Figure 126. Grand Jean et Alexandre, « Supplément des Lettres Droites », *La Réforme de la typographie royale*, planche V.

Figure 127. « Le Départ du Roy d’Espagne », *Médailles*, 1723, fol. 287.

Figure 128. « La Prise de Brisac », *Médailles*, 1723, fol. 293.

Figure 129. Avers de Louis XV, *Médailles*, 1723, fol. 318.

Figure 130. Claude Gros de Boze, *Parallèle des deux livres de l'Académie*, Bibliothèque de St-Omer, fol. 98.

Figure 131. Nicolas Godonnesche, *Medailles du regne de Louis XV*, fol. 1.

Bibliographie

I. Sources primaires

a) Textes du corpus

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand avec des explications historiques*, Paris, Imprimerie Royale, 1702.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand avec des explications historiques*, Paris, Imprimerie Royale, 1723.

b) Manuscrits

Archives de l'Institut de France, *Registre journal des Délibérations et des Assemblées de l'Académie Royale des Inscriptions*, procès-verbaux des séances de 1694 à 1702.

Arnauld Antoine, « Lettre de Mr Arnauld à Mr Perrault », Paris, BNF, Ms. Fr. 15171.

Boscheron N., *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur Charpentier et à l'histoire de l'Académie Française*, Paris, BNF, Ms. Fr. 15276.

Charpentier François, *Correspondance de Charpentier (1627-1642)*, Paris, BNF, Baluze 337.

Gros de Boze Claude, *Médailles de Louis le Grand, parallèle des deux livres de l'Académie avec les Carrez*, Paris, A la Monnoye des Médailles, 1728, Bibliothèque de Saint-Omer, 50473.

Gros de Boze Claude, *Minutes des procès-verbaux des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, BNF, Ms. Fr. 9411.

Gros de Boze Claude, *Papiers de Claude Gros de Boze, mémoires à l'Académie des Inscriptions*, Paris, BNF, NAF 3544.

Projets pour le Medailler de Louis XIV avec les Desseins de Seb. Le Clerc et des notes du Roy, des Ministres et de l'Académie royale des Inscriptions, British Museum, ms. ADD. 31908.

Racine Jean, « Extrait du traité de Lucien, Comment il faut écrire l'histoire », *Papiers de Jean RACINE*, Paris, BNF, Ms. Fr. 12265, 6 vol.

Recueil d'odes et de poèmes latins, français et italiens, composés à la louange du règne de Louis XIV, BNF, Mélanges de Colbert 37.

Renaudot Eusèbe, *Journal d'Eusèbe Renaudot (1646-1680)*, Paris, BNF, Ms. Fr. 14348.

c) *Œuvres des académiciens*

Dacier André, *Épître au Roy sur ses conquêtes, sa convalescence et son heureux retour*, Paris, s. n., 1744.

Dacier André, *La vie de Pythagore, ses symboles, ses vers dorez, & la vie d'Hierocles*, Paris, Rigaud, 1706, 2 vol.

Bessé Henri de, « Discours sur les réflexions ou sentences et maximes morales », dans La Rochefoucauld, *Réflexions, ou Sentences et maximes morales*, Paris, C. Barbin, 1665.

Bessé Henri de, *Relations des campagnes de Rocroi et de Fribourg en l'année 1643 et 1644*, Paris, Claude Barbin, 1673.

Boileau Nicolas, *Œuvres complètes*, Tremblay, Senlis, 1826, 3 vol.

Boileau Nicolas, *Satires, Épîtres, Art poétique*, St-Amand, Gallimard, 2003.

Chapelain Jean, *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française*, Paris, Imprimerie nationale, 1880-1883, 2 vol.

Chapelain Jean, « Liste de quelques gens de lettres françois vivans en 1662 composée par ordre de M. Colbert, par M. Chapelain », dans Desmolets (éd.), *Mémoires de littérature et d'histoire*, vol. 2, Paris, chez Simart, 1726.

Charpentier François, *Carpentariana ou Recueil des pensées historiques, critique, morale, et de bons mots de M. Charpentier de l'Académie Française*, Amsterdam, s. n., 1741.

Charpentier François, *Discours d'un fidèle sujet du Roy, touchant l'establissement d'une compagnie française pour le Commerce des Indes Orientales*, Paris, s. n., 1664.

Charpentier François, *Explication des tableaux de la Galerie de Versailles*, Paris, François Muguet, 1684.

Charpentier François, *Le voyage du vallon tranquille, nouvelle historique*, s. l., s. n., 1673.

Clément Pierre, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, vol. 5, Paris, Imprimerie impériale, 1868.

Félibien André, *Les Fêtes de Versailles*, Paris, Gallimard, coll. « Le cabinet des lettrés », 2012.

Félibien André, *Le Songe de Philomathe*, Paris, Sébastien Marbre-Cramoisy, 1683.

Gazette, n° 24, Paris, 1689.

Gros de Boze Claude, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, Paris, H.-L. Guérin, 1740, 3 vol.

Journal du marquis de Dangeau publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaignon ; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conche, vol. 1, Paris, Firmin Didot frères, 1854.

Perrault Charles, *Mémoires de ma vie (1628-1682) : La Colonnade du Louvre, politique culturelle de Colbert*, Clermont-Ferrand, Paleo, coll. « Sources de l'Histoire de France », 2009.

Quinault Philippe, *Alceste suivi de la Querelle d'Alceste : Anciens et Modernes avant 1680*, Genève, Droz, coll « Textes littéraires français », 1994.

Quinault Philippe, *Bellérophon*, Genève, Droz, 1990.

Quinault Philippe, *Livrets d'opéra*, Paris, Honoré Champion, 1999, 2 vol.

Quinault Philippe, *Pausanias*, Genève, Droz, 2004.

Quinault Philippe, *Théâtre choisi*, Paris, Sanchez et C^{ie}, 1882.

Racine Jean, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions du Seuil, 1962.

Racine Jean et Boileau Nicolas, *Lettres d'une amitié. Correspondances 1687-1698*, Paris, Bartillat, 2001.

Renaudot Eusèbe, *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahometans, qui y allerent dans le neuvième siecle ; traduites d'arabe : avec des Remarques sur les principaux endroits de ces relations*, Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1718.

Tallemant Paul, *Éloge funèbre de M. Perrault*, Paris, J.-B. Coignard, 1704.

Tallemant Paul, *Panégryriques et harangues à la louange du Roy prononcez dans l'Academie Française en diverses occasions*, Paris, Pierre le Petit, 1680.

Tallemant Paul, « Voyage de l'île d'amour », *Voyages imaginaires, songes, visions, et romans cabalistiques*, vol. 26, Paris, Charles-Georges-Thomas Garnier, 1788.

Tourreil Jacques de, *Essais de Jurisprudence*, Paris, Veuve de J-B Coignard, 1694.

Tourreil Jacques de, *Œuvres de Mr De Tourreil de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres ; et l'un des quarante*, Paris, Michel Brunet, 1721, 4 vol.

d) *Littérature gréco-romaine*

César, *Guerre d'Afrique*, Paris, Les Belles Lettres, 1949.

César, *La guerre des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, 2 vol.

Cicéron, *L'Orateur*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

Florus, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, 2 vol.

Isocrate, « Panégyrique d'Athènes », *Discours*, vol. 2, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

Juvénal, *Satires*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2011.

Maxime Valère, *Faits et paroles mémorables*, Clermont-Ferrand, Paleo, coll. « Sources de l'histoire antique », 2006, 2 vol.

Népos Cornélius, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

Ovide, *Les Métamorphoses*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2009.

Paterculus Velleius, *Histoire Romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

Plutarque, *Vies parallèles*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

Salluste, *La Conjuration de Catilina. La Guerre de Jugurtha*, Paris, Les Belles Lettres, 1941.

Suétone, *Vies des douze Césars*, Paris, Flammarion, 2007.

Tacite, *Annales*, Paris, Les Belles Lettres, 1938.

Tacite, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

Tacite, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1989.

Tite-Live, *Histoire de Rome depuis sa fondation : livre VII-X*, Paris, Paleo, coll. « Sources de l'histoire antique », vol. 3, 2004.

Tite-Live, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

e) *Historiographie officielle*

Belleforest François, *Les grandes annales et histoire générale de France, dès la venue des Franks en Gaule jusques au règne du roy très-chrestien Henry III...*, Paris, G. Buon, 1579.

Bernard Charles, *Histoire de Louis XIII*, Paris, Nicolas de Sercy, 1646.

Chartier Jean, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Paris, Jannet, 1858, 3 vol.

Daniel Gabriel, *Histoire de France : depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1720-1725, 3 vol.

Duplex Scipion, *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologne*, Paris, C. Sonnius, 1633.

Du Haillan Bernard, *De l'estat et succez des affaires de France depuis Pharamond, premier roy des Franks, Francons ou François, jusques au roy Loys unzième*, Paris, s. n., 1570.

Du Haillan Bernard, *L'Histoire de France*, Paris, P. L'Huillier, 1585.

Gilles Nicole, *Les Chroniques et Annales de France...*, Paris, M. Sonnius, 1617.

Louis XIV, *Mémoires de Louis XIV, le métier de roi*, Paris, Tallandier, 2001.

Malingre Claude, *Histoire du règne de Louis XIII, roy de France et de Navarre...*, Paris, M. Collet, 1646, 2. vol.

Matthieu Pierre, *Histoire de Louis XI, roy de France et des choses mémorables advenues en l'Europe durant vingt & deux années de son règne : enrichie de plusieurs observations qui tiennent lieu de commentaires*, Cambridge, Omnisys, 1628 [ca 1990].

Mézeray François Eudes de, *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'au règne de Louis le Juste : enrichie de plusieurs belles & rares antiquitez & de la vie des reynes...*, Paris, Denys Thierry, Jean Guignard et Claude Barbin, 1685, 3 vol.

Peleus Julien, *Histoire de la vie et faits de Henri le Grand, contenant ce qui s'est passé depuis l'usurpation du royaume de Navarre par Ferdinand, roi d'Arragon, jusqu'en 1593*, Paris, F. Huby, 1613-1616, 4 vol.

Pellisson-Fontanier Paul, *Histoire de Louis XIV, depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, Paris, Rollin fils, 1749.

Péréfixe Hardouin Paul Philippe de, *Histoire du roi Henri le Grand*, Oloron-Sainte-Marie, MonHélios, coll. « À la (re)découverte du temps passé », 2001 [1664].

Serres Jean de, *Recueil des choses mémorables avenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, depuis l'an MDXLVII jusques au commencement de l'an MDXCVII*, Heden, s. n., 1603.

Sorel Charles, *Histoire de France. Contenant les faits mémorables & les vertus héroïques de nos rois*, Paris, L. Boulanger, 1647.

Thou Jacques-Auguste de, *Histoire universelle*, La Haye, s. n., 1740.

Valdor Jean, *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII du nom, roy de France et de Navarre*, Paris, Imprimerie Royale, 1649.

Varillas Antoine, *Histoire de Charles VIII*, Paris, C. Barbin, 1691.

f) *Livres de médailles et de glyptiques*

Banduri Anselmo, *Numismata imperatorum romanorum ā Trajano Decio ad Palæologos augustos...*, Paris, Montalant, 1718, 2 vol.

Bie Jacques de, *La France métallique, contenant les actions célèbres tant publiques que privées des rois et des reines remarquées en leurs médailles d'or, d'argent et de bronze...*, Paris, J. Camusat, 1636.

Bie Jacques de, *Les Familles de la France illustrées par les monumens des médailles anciennes et modernes*, Paris, J. Camusat, 1636.

Bie Jacques de, *Les vrais portraits des rois de France*, Paris, J. Camusat, 1636.

Bie Jacques de et Rubens Albert, *Regum et imperatorum, romanorum numismata [...] et Alberti Rubenii commentario illustrata [...] subjectis Laurentii Begeri annotationibus*, Coloniae Brandenburgica, Typis Ulrici Liebperti, 1700.

Bizot Pierre, *Histoire métallique de la République de Hollande*, Paris, Daniel Horthemels, 1697.

Bouteroue Claude, *Recherches curieuses des monnoyes de France depuis le commencement de la monarchie*, Paris, S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1666.

Erizzo Sebastiano, *Discorso di M. Sebastiano Erizzo sopra le medaglie antiche...*, Venezia, nella bottega Valgrisiana, 1559.

Goltzius Hubertus, *Cæsar Augustus, sive Historiæ imperatorum Cæsarumque romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ*, Brugis Flandrorum, H. Goltzius, 1574.

Goltzius Hubertus, *C. Julii Cæsaris Augusti et Tiberii numismata*, Antverpiæ, Hieronymus Verdussium, 1620.

Hardouin Jean, *Ad Censuram scriptorum veterum prolegomena*, Londres, s. n., 1766.

Hardouin Jean, *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati*, Paris, Franciscus Muguet, 1687.

Huttich Johann, *Imperatorum et Cæsarum vitæ, cum imaginibus ad vivam effigiem expressis, libellus auctus cum elencho et iconiis consulum ab authore*, Argentorati, W. Cæphalæus excuss., 1534.

Ménestrier Claude-François, *Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, jetons, inscriptions, armoiries et autres Monuments publics*, Paris, B. Nolin, 1689.

Le Ménestrier Jean-Baptiste, *Medales illustrées des anciens empereurs et impératrices de Rome*, Dijon, Pierre Palliot, 1642.

Morell André, *Thesauri Morelliani tomus primus [-tertius], sive Christ. Schlegelii, Sigeb. Haverkampii et Antonii Francisci Gorii Commentaria in XII priorum imperatorum romanorum numismata aurea, argentea et ærea... conquisita et... delineata a celeberrimo antiquario Andrea Morellio. Accedunt Cl. Gorii descriptio columnæ Trajanæ, a Morellio itidem...*, Amstelædami, J.A. Wetstein, 1752.

Occo Adolf, *Imperatorum romanorum numismata a Pompeo magno ad Heraclium...*, Mediolani, s. n., 1683.

Orsini Fulvio, *Familiæ romanæ in antiquis numismatibus ab urbe condita ad tempora divi Augusti*, Cambridge, Omnisys, 1663 [ca 1990].

Orsini Fulvio, *Imagines et elogia virorum illustrium et eruditorum ex antiquis lapidibus et nomismatibus expressa*, Roma, A. Lafrerii formeis, 1570.

Patin Charles, *Introduction à l'Histoire de la connaissance des médailles*, Paris, Jean du Bray, 1662.

Tristan de St-Amant Jean, *Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, cæsars et tyrans de l'Empire romain, illustrée... et augmentée par les inscriptions et énigmes de treize à quatorze cens médailles... et autres... monuments de l'antiquité*, Paris, D. Moreau, 1644.

Vaillant Jean-Foi, *Numismata ærea imperatorum augustarum et cæsarum in coloniis municipiis et urbibus jure latio donatis, ex omni modulo percussa*, Paris, D. Horthemels, 1695.

Vaillant Jean-Foi, *Selectiora Numismata in ære maximi moduli e museo illustrissimi D. D. Francisci de Camps,...*, Paris, A. Dezallier, 1695.

g) Autres textes

Elogia Julii Mazarini cardinalis, Paris, Antonius Vitré, 1666.

Godonnesche Nicolas, *Medailles du regne de Louis XV*, s. n., s. d., 1736.

Premiers essais pour l'histoire des médailles de Louis XIV, s. l., s. n., s. d.

Voltaire, *Œuvres complètes*, vol. 65, Paris, chez Antoine-Augustin Renouard, 1825.

II. Ouvrages critiques

a) Livres

Abbé Le Dieu, *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés pour la première fois par l'abbé Guettée*, vol. 2, Paris, chez Didier et C^e, 1856.

Ambroze Anna, *Racine, le poète dramaturge de l'histoire*, Paris, A. Ambroze, 2000.

André Jean-Marie et Hus Alain, *L'histoire à Rome. Historiens et biographes dans la littérature latine*, Paris, PUF, coll. « Sup. Littérature ancienne », 1974.

Babelon Jean, *La médaille en France*, Paris, Larousse, coll. « Arts, styles et techniques », 1948.

Basson Jean-Charles et Labbé Dominique, *Jean Racine. Aétius, Juba, Tachmas. Tragédies inédites transcrites et présentées par Jean-Charles Basson et Dominique Labbé*, Montréal, Monière Wollank Éditeurs, 2015.

Bayet Jean, *Littérature latine*, Paris, Armand Colin, 2006.

Bercé Yves-Marie et Contamine Philippe, *Histoire de France, historiens de la France*, Paris, Honoré Champion, 1994.

Bizière Jean-Maurice et Vayssière Pierre, *Histoire et historiens : manuel d'historiographie*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Carré d'histoire », 1995.

Blanc André, *Racine : trois siècles de théâtre*, Paris, Fayard, 2003.

Bohler Danièle et Magnien Simonin Catherine, *Écriture de l'histoire (XIV-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005.

Bourdé Guy et Martin Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Points, coll. « Histoire », 1990.

Caire-Jabinet Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand Colin, coll. « Histoire », 2004.

Caire-Jabinet Marie Paule, *L'histoire en France du Moyen-Âge à nos jours : introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Université », 2002.

Carbonell Charles-Olivier, *L'historiographie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2002.

Chartier Roger et Martin Henri-Jean, *Histoire de l'édition française : le livre conquérant*, Paris, Fayard, 1989.

Clarac Pierre, *Boileau*, Paris, Hatier, coll. « Connaissance des lettres », 1964.

Collas Georges, *Jean Chapelain (1595-1674) : un poète protecteur des lettres au XVII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.

David Jean-Michel, *Valeurs et mémoire à Rome. Valère Maxime ou la vertu recomposée*, Paris, De Boccard, 1998.

Depeyrot Georges, *La monnaie romaine (211 av. J.-C. – 476 apr. J.-C.)*, Paris, Éditions Errance, 2006.

Dominik William et Hall John, *A companion to Roman Rhetoric*, Malden, Blackwell, coll. « Blackwell companions to the ancient world », 2007.

Dousset-Seiden Christine et Grosperin Jean-Philippe (dir), *Les époux Dacier*, Paris, Honoré Champion, coll. « Littératures classiques », 2010.

Dubois Claude-Gilbert, *Conception de l'Histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*, Paris, Nizet, 1977.

Duffo François-Albert, *Un abbé diplomate...*, Paris, P. Lethielleux, 1928.

Duhain Georges, *Jacques de Turreil : traducteur de Démosthène (1656-1714)*, Paris, Honoré Champion, 1910.

Fabre Antoine, *Les ennemis de Chapelain*, Paris, A. Fontemoing, 1897.

Finley Moses I., *Sur l'histoire ancienne, la matière, la forme et la méthode*, Paris, La Découverte, coll. « [Re]découverte », 2001.

Frostin Charles, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV*, Rennes, PUR, 2006.

Fueter Eduard et Jeanmaire Emile, *Histoire de l'historiographie moderne*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1914.

Gasco Jacques, *Suétone historien*, Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1984.

Germer Stefan, *Art-pouvoir-discours : la carrière intellectuelle d'André Félibien dans la France de Louis XIV*, Paris, Fondation maison des sciences de l'homme, 2016.

Gillot Hubert, *La Querelle des Anciens et des Modernes*, Genève, Slatkine Reprints, 1968.

Goulemot Jean-Marie, *Le règne de l'histoire, discours historiques et révolutions : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, coll. « Idées », 1996.

Le Grall André, *Racine*, Lomai, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2004.

Grell Chantal, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle (1654-1715)*, Paris, Armand Colin, 2005.

Grell Chantal (dir.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen-Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

Grell Chantal, Paravicini Werner et Voss Jürgen, *Les princes et l'histoire du XIV^e au XVIII^e siècles*, Bonn, Bouvier, 1998.

Grimal Pierre, *La littérature latine*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992.

Gros Étienne, *Philippe Quinault : sa vie et son œuvre*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.

Guion Béatrice, *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008.

Jacq-Heloualc'h Michel, *Étude historique et critique du livre de Simon de la Loubère « Du Royaume de Siam »*, Paris, ERC, 1987.

Jacquot Josèphe, *La médaille au temps de Louis XIV*, cat. expo., Paris, Hôtel de la Monnaie, 1970.

Jacquot Josèphe, *Médailles et jetons de Louis XIV d'après le manuscrit de Londres ADD.31.908*, Paris, Imprimerie nationale-Académie des Inscriptions et Belles-Lettres-Klincksieck, 1968, 4 vol.

Jones Mark, *Medals of the Sun King*, London, BMP, 1979.

Kinder Samuel, *The work of Jacques-Auguste De Thou*, The Hague, Nijhoff, 1966.

Kriegel Blandine, *L'histoire à l'âge classique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1988, 4 vol.

Lachenaud Guy, *Promettre et Écrire : Essais sur l'historiographie des Anciens*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2004.

Langenhagen Marie-Aude de et Cassou-Nogues Anne, *Racine*, Paris, Studydrama, coll. « Panorama d'un auteur », 2004.

Laugier Jean-Louis, *Tacite*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1969.

Ledentu Marie et Salamon Gérard, *Clio et ses disciples, écrire l'histoire en Grèce et à Rome*, Clamecy, Les Belles Lettres, 2014.

Lizek Eugen, *Structure et idéologie dans « Les Vies des douze Césars » de Suétone*, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

Loskoutoff Yvan (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016.

Marcou F. L., *Études sur la vie et les œuvres de Pellisson, suivie d'une correspondance inédite du même*, Paris, Didier et Cie, 1856.

Marin Louis, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

Martin René et Gaillard Jacques, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1995.

Maury Alfred, *Les Académies d'autrefois. L'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Didier, 1864.

Mazon Paul, *Madame Dacier et les traductions d'Homère en France*, Oxford, Clarendon Press, 1936.

Momigliano Arnaldo, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1983.

Morisset René et Thévenot Georges, *Les lettres latines*, Paris, Magnard, 1989.

Mornet Daniel, *Nicolas Boileau*, Paris, Éditions C.-L., 1942.

Niderst Alain, *Les tragédies de Racine : diversité et unité*, Paris, A-G Nizet, 1995.

Pédech Paul, *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Études anciennes », 1964.

Pineau Joseph, *L'univers satirique de Boileau : l'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990.

Rambaud Michel, *L'art de la déformation historiques dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Études anciennes », 2011.

Ranum Orest, *Artisans of Glory : Writers and historical thought in seventeenth century France*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1980.

Rascas de Bagarris Pierre Antoine, *La Nécessité de l'usage des médailles dans les monoyes*, Paris, chez J. Berjon, 1611.

Rebuffat François, *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris, Picard, 1996.

Revaz Pierre, *La représentation de la monarchie absolue dans le théâtre racinien*, Paris, Kimé, 1997.

Robert Pierre, *La poétique de Racine*, Genève, Slatkine Reprints, 1997.

Sarmant Thierry, *La République des médailles*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Sarmant Thierry, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale (1661-1848)*, Paris, École des chartes, coll. « Mémoires et documents », 1994.

Spiegel Gabrielle M., *The Chronicle tradition of St-Denis : a survey*, Leyde et Boston, Classical Folio Editions, 1978.

Soriano Marc, *La brosse à reluire sous Louis XIV : « L'Épître au Roi » de Perrault annotée par Racine et Boileau*, Paris, Nizet, 1989.

Syme Ronald, *Salluste*, Paris, Les Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1982.

Taine Hippolyte, *Essai sur Tite-Live*, Lassay-les-Châteaux, Economica, coll. « Classiques des sciences sociales », 1994.

Tétart Philippe, *Petite histoire des historiens*, Paris, Armand Colin, coll. « Histoire », 1998.

Turckheim-Pey Sylvie de, *Médailles du Grand Siècle : histoire métallique de Louis XIV*, Paris, BNF, 2004.

Tyrtée Tastet, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française depuis la fondation jusqu'à nos jours, 1635-1855*, Paris, Lacroix-Comon, 1855.

Université de Paris-Sorbonne, Centre de recherches sur l'Occident moderne, *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France : théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales : colloque tenu en Sorbonne les 26-27 mai 1986*, Paris, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Mythes, critique et histoire », 1987.

Van Hoof Henri, *Histoire de la traduction en occident*, Gembloux, Duculot, 1991.

Veillon Marie, *Histoire de la numismatique ou la science des médailles*, St-Étienne, Éditions Errance, 2008.

Verron Guy, *François Eudes de Mézeray, histoire et pouvoir en France au XVII^e siècle*, Milon-la-Chapelle, Éditions H & D, coll. « Écrivains et Normandie », 2011.

Vervacke Sabrina, *Les Songes de Clio : fiction et histoire sous l'Ancien Régime*, Paris, Hermann, 2014.

Wellington Robert, *Antiquarianism and the Visual Histories of Louis XIV*, Farnham, Ashgate, 2015.

Zehnacker Hubert et Fredouille Jean-Claude, *Littérature latine*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1993.

Zuber Roger, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, A. Michel, 1995.

b) Articles

Abraham Claude, « The medals of Louis XIV : rewriting history », dans Marie-Odile Sweetser (dir.), *Création et recréation : un dialogue entre littérature et histoire*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Études littéraires françaises », 1993, pp. 199-208.

Bardot Julien, « L'iconographie des fables aux XVI^e et XVII^e siècles », *Lurens* [en ligne], 2011, pp. 1-16.

www.lurens.ens.fr/travaux/litterature-du-xviiie-siecle/article/l-iconographie-des-fables

Bléchet Françoise, « Un précurseur de l'*Encyclopédie* au service de l'Etat : l'abbé Bignon », dans A. Becq (dir.), *L'Encyclopédisme*, Actes du colloque de Caen 12-16 janvier 1987, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 365-412.

Blondel Jordan, « Les monnaies romaines aux sources des médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 77-105.

Boitel Isaure, « *COMPESCET IGNIBUS IGNE* ou l'histoire métallique parodiée », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 385-402.

Boudhors Charles-H., « Boileau inédit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n°2, 1933, pp. 161-185.

Brooks William S., « Quinault Criticism, Boileau, and the Problem of Racine », *Actes de Las Vegas : Théorie dramatique, Théophile de Viau, Les Contes de Fées, Actes du XXII^e colloque de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature*, 1991, pp. 37-48.

Bury Emmanuel, « La tradition gallicane : les historiens et l'érudition en France (fin XVI^e-milieu XVII^e) », dans Chantal Grell (dir.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen-Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, pp. 313-324.

Canova-Green Marie-Claude, « Du cabinet au livre d'histoire : les deux éditions de *La France Métallique* de Jacque de Bie », *XVII^e siècle*, vol. 250, 2011, pp. 157-170.

Canova-Green Marie-Claude, « Racine et l'histoire métallique de Louis XIV », dans Marie-Claude Canova Green et Alain Viala (dir.), *Racine et l'histoire*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2014, pp. 237-256.

Carlin Claire, « Poétique de l'histoire dans les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (1702) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 153-170.

Casarotto Valentina, « L'histoire métallique de Louis XIV dans le panorama du collectionnisme italien », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 261-287.

Charton Fabrice, « Héraldique et numismatique à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres au XVII^e-XVIII^e siècles », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Héraldique et numismatique : Moyen Âge – Temps Moderne*, vol. 1, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2013, pp. 205-217.

Charton Fabrice, « “*Ludovico justo parenti optime merito*”. L’élaboration de la médaille sur la mort de Louis XIII », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 235-246.

Chatelain Jean-Marc et Hermann Arnhold, « War, fame and the Classical Aesthetic : *Les Triomphes de Louis le Juste* by Jean Valdor (Paris 1649) », dans Klaus Bussmann et Heinz Schilling (dir.), *1648 : War and Peace in Europe*, Münster-Danabrück, vol. 2, s. n., 1999, pp. 95-103.

Chatelain Jean-Marc, « Formes et enjeux de l’illustration du livre au XVII^e siècle », *Cahiers de l’AIEF*, n° 57, 2005, pp. 75-98.

Chatelain Jean-Marc, « Pour la gloire de Dieu et du roi : le livre de prestige au XVII^e siècle », dans Henri-Jean Martin (dir.), *La Naissance du livre moderne*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2000, pp. 350-363.

Defourny Pierre, « Histoire et éloquence d’après Cicéron », *Les études classiques*, vol. 21, 1953, pp. 156-160.

Deschamps André, « Les hommes illustres du Languedoc, André Dacier (1651-1722) », *Mémoires de l’Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, T. I, Toulouse, Douladoure-Privat, 1889, pp. 225-248.

Dousset-Seiden Christine, « Monsieur et Madame Dacier : un couple de philologues entre absolutisme et Lumières », *Littératures classiques*, n° 72, 2010, pp. 5-19.

Dubois Claude-Gilbert, « les lignes générales de l’historiographie au XVI^e siècle », dans Marie Viallon-Schoneveld (dir.), *L’histoire et les historiens au XVI^e siècle*, St-Etienne, Université de St-Etienne, 2001, pp. 13-25.

Eisler William, « L’impact de l’Histoire métallique de Louis XIV sur la République de Genève », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 307-321.

Fossier François, « La charge d’historiographe du XVI^e au XIX^e siècles », *Revue historique*, vol. 258, 1977, pp. 73-92.

Fossier François, « La place de l’érudition nationale dans l’historiographie de l’âge classique », dans Pierre Chaunu (dir.), *Histoire et conscience historique à l’époque moderne, actes du colloque de 1986*, Paris, Presse de l’Université Paris-Sorbonne, 1987, pp. 41-57.

Fricheau Catherine, « André Félibien, 1619-1695 : bio-bibliographie », *Nouvelle revue d’esthétique*, vol. 2, n° 4, 2009, pp. 61-62.

Fumaroli Marc, « Les abeilles et les araignées », dans Anne-Marie Lecoq (ed.), *Querelle des Anciens et des Modernes : XVII^e-XVIII^e siècles*, Trebaselegue, Gallimard, coll. « folio classique », 2012, pp. 12-220.

Giovannini G., « The Connection between Tragedy and History in Ancient Criticism », *Philological Quarterly*, vol. 22, 1943, pp. 308-314.

Guion Béatrice, « Comment écrire l'histoire : l'*ars historica* à l'âge classique », *XVII^e siècle*, vol. 246, 2010, pp. 9-25.

Grell Chantal, « L'histoire au service d'ambitions hégémoniques. La monarchie française et l'instrumentalisation du passé au XVII^e siècle », dans Chantal Grell et Benoît Pellistrandi (dir.), *Les cours d'Espagne et de France au XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, pp. 279-305.

Howells R. J., « La religion des 'chefs' dans la Querelle : Boileau, Perrault, D'acier, la Motte », dans Louise Godard de Donville (dir.), *D'un siècle moderne à l'autre : anciens et modernes*, Marseille, CMR17, 1987, pp. 53-62.

Jacquot Josèphe, « Des légendes de médailles et jetons empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament de la Renaissance au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, vol. 135, 1989, pp. 391-402.

Jacquot Josèphe, « Des traits caractéristiques de l'œuvre de Racine perceptibles dans ses devises de médailles », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 31, 1979, pp. 155-167.

Jacquot Josèphe, « Devises pour les médailles et jetons de Louis XIV composées par Jean Racine, historiographe du Roi, membre de la Petite Académie », *Actes du I^{er} Congrès International Racinien*, 1962, pp. 77-96.

Jacquot Josèphe, « La littérature et les médailles », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 24, 1972, pp. 201-213.

Jacquot Josèphe, « L'allégorie aux revers de médailles et de jetons du XV^e au XVII^e siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 28, 1976, pp. 51-63.

Jacquot Josèphe, « Les devises de médailles composées par Boileau, membre de la Petite Académie », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, n° 2, 1962, pp. 177-197.

Jacquot Josèphe, « Les personnifications de la France aux revers des médailles de Louis XIV, ou de l'exaltation de la puissance à la satire, 1638-1715 », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, vol. 128, 1982, pp. 195-209.

Jacquot Josèphe, « Philippe Quinault : membre de la Petite Académie », *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Raymond Lebègue*, Paris, Nizet, 1969, pp. 305-320.

Jacquot Josèphe, « Pourquoi l'Académie s'est-elle appelée Académie des Inscriptions ? », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 111, n° 1, 1967, pp. 134-149.

Jones Mark, « L'histoire métallique de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 53-75.

Jones Mark, « 'Proof Stones of History' : The Status of Medals as Historical Evidence in the Seventeenth-Century France », dans Michael H Crawford, C.R. Ligota et J.B. Trapp (dir.), *Medals and coins from Budé to Mommsen*, London, University of London, 1990, pp. 53-71.

Jones Mark, « The medal as an instrument of propaganda in the late seventeenth and early eighteenth century Europe », *The Numismatic Chronicle*, vol. 142, 1982, pp. 117-126.

Jouvet Ludovic, « Médailleurs de papier : les graveurs et les livres de médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 137-149.

Kopp Volker, « Poésie, imitation et morale : André Dacier et le Père le Bossu », *Littératures classiques*, n° 72, 2010, pp. 121-144.

Lafage Gaëlle, « Nouvelles découvertes autour de François Charpentier : Colbert, la Petite Académie et la conception des décors royaux », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 2015, pp. 9-17.

Lenglet du Fresnoy Nicolas, *Supplément de la methode pour étudier l'histoire. Avec un supplément au catalogue des historiens, & des remarques sur la bonté, & le choix de leurs editions*, vol. 5, Paris, chez Rollin et Debure, 1740.

Law Andrew, « The rhetoric of roman historiography », dans Andrew Feldherr (dir.), *The Cambridge Companion to the Roman Historians*, New Jersey, Cambridge University Press, 2010, pp. 197-213.

Loskoutoff Yvan, « De l'héraldique sur de l'antique. *Le texte et l'image des Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* d'après le manuscrit de l'Institut », *Journal des savants*, décembre 2013, pp. 235-362.

Loskoutoff Yvan, « Imitations romaines du livre des médailles de Louis XIV, patronnées par les cardinaux Annibale Albani (1724) et Filippo Maria Monti (1751) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 343-360.

Loskoutoff Yvan, « L'héraldique dans les *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand* (1723) », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Héraldique et numismatique, Moyen Âge-Temps moderne*, vol. 3, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2015, pp. 183-213.

Loskoutoff Yvan, « L'héraldique, la galerie des Glaces et les médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Héraldique et numismatique, Moyen Âge-Temps moderne*, vol. 4, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2018, pp. 97-120.

Martin Henri-Jean, « Livres et société », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française : le livre conquérant*, Paris, Fayard – Cercle de la Librairie, 1989, pp. 643-670.

Michel Christian, « Les enjeux historiographiques de la Querelle des Anciens et des Modernes », dans Université de Paris-Sorbonne, Centre de recherches sur l'Occident moderne, *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France : théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales : colloque tenu en Sorbonne les 26-27 mai 1986*, Paris, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Mythes, critique et histoire », 1987, pp. 139-154.

Mosley James, « Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand (1702): The Making of the Book », *Bulletin du bibliophile*, 2008, pp. 296-350.

Norman Buford, « The Tragédie Lyrique of Lully and Quinault : Representation and Recognition of Emotion », *Continuum V : Literature and the Other Arts*, 1993, pp. 111-142.

Pastoureau Michel, « L'illustration du livre : comprendre et rêver », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française : le livre conquérant*, Paris, Fayard – Cercle de la Librairie, 1989, pp. 602-628.

Perez Stanis, « Les rides d'Apollon : l'évolution des portraits de Louis XIV », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 50, 2003, pp. 62-95.

Ploton-Nicollet François, « APOLLO PALATINUS : la présence des classiques latins dans les légendes des médailles de Louis XIV », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 107-128.

Ribard Dinah, « Les usages politiques des intellectuels protestants à la cour de Louis XIV (Anne le Fèvre, André Dacier, Pierre-Daniel Huet et Tanneguy le Fèvre) », *Littératures classiques*, n° 72, 2010, pp. 49-62.

Sarmant Thierry, « Roma triumphans : les frontispices des livres de médailles aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 158, 2000, pp. 69-95.

Tyvaert Michel, « Érudition et synthèse : les sources utilisées par les histoires générales de la France au XVII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, vol. 8, 1974, pp. 249-266.

Tyvaert Michel, « L'imaginaire social des Histoires générales de la France au XVII^e siècle », *Bulletin du Centre d'analyse du discours de l'Université de Lille III*, vol. 1, 1974, pp. 64-65.

Urbain Charles, « Un neveu de Boileau : Henri de La Chapelle-Besset », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 4, 1909, pp. 774-788.

Vanuxem Jacques, « La première Histoire métallique », *XVII^{ème} siècle*, n°3 6-37, 1957, pp. 250-272.

Veillon Marie, « La science des médailles antiques sous le règne de Louis XIV », *Revue numismatique*, vol. 6, n° 152, 1997, pp. 359-377.

Villela-Petit Inès, « L'inventaire de 1685 ou les médailles de Louis XIV avant leur livre », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 27-52.

Vuilleumier-Laurens Florence et Laurens Pierre, « Les inscriptions latines de la galerie des Glaces : compte rendu du chantier », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 150^e année, n° 4, 2006, pp. 2086-2115.

Wellington Robert, « Médailles en mouvement : la réception des médailles de Louis XIV à la croisée des cultures », dans Yvan Loskoutoff (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, pp. 289-306.

Wisemann T. P., « Practice and theory in Roman historiography », *History*, vol. 266, 1981, pp. 375-393.

Zarucchi Morgan Jeanne, « L'inimitié Perrault-Boileau et 'le corbeau guéri par la cigogne' », *XVII^{ème} siècle*, n° 39, 1987, pp. 283-289.

c) *Études et travaux inédits*

Blondel Jordan, *L'antique dans les Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (dir. Yvan Loskoutoff), mémoire de Master 2, Université du Havre, 2013.

Brévot-Dromzée Claude, *François Charpentier (1620-1702), Discours (1664-1693) : genres délibératif et épideictique* (dir. Desné Roland), thèse, Université de Reims, 1992.

Dowling Matthew, *Le monde littéraire et artistique d'André Félibien (1619-1695)* (dir. René Démoris), thèse, Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle, 1999.

Fournier-Plamondon Anne-Sophie, *Les Anciens à travers la correspondance de Jean Chapelain (1632-1640)* (dir. Michel De Waele), mémoire de Master, Université de Laval, 2009.

Gervais Philippe, *Les tragédies en musique de Philippe Quinault : étude rhétorique*, thèse, Université de la Sorbonne Nouvelle, 2003.

Lassire Jean-Pascal, *La contribution de François Charpentier à l'histoire métallique de Louis XIV* (dir. Yvan Loskoutoff), mémoire de Master I, Université du Havre, 2017.

Noro Yasushi, *Un littérateur face aux événements du XVII^e siècle : Amable Bourzeis et les événements dans ses biographies* (dir. Dominique Desquotes), thèse, Université Blaise Pascal-Clermont Ferrand II, 2006.

Tyvaert Michel, *Recherches sur les histoires générales de la France au XVII^e siècle, domaine français*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris I, 1973.

III. Ouvrages généraux

a) Livres

Amarger Antoine, *La Galerie des Glaces, histoire et restauration*, Dijon, Faton, 2007.

Antoine Michel, *Le gouvernement et l'administration sous Louis XIV*, Paris, CNRS, 1978.

Apostolidés Jean-Marie, *Le Roi-machine : spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Arguments », 1981.

Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.

Barbey Jean, *Être roi : Le Roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XVI*, Paris, Fayard, 1992.

Bénichou Paul, *Morales du Grand Siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2013.

Bercé Yves-Marie, *Le roi absolu : idées reçues sur Louis XIV*, Paris, Éditions Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », 2005.

Biedermann-Pasques Liselote, *Les grands courants orthographiques au XVII^e siècle et la formation de l'orthographe moderne (impacts matériels, interférences phoniques, théories et pratiques)*, Tübingen, Max Niemeyer, 1992.

Bloch Raymond, *Les Prodiges dans l'Antiquité classique*, Paris, PUF, coll. « Mythes et religions », 1963.

Canivez Patrick, *Qu'est-ce que la nation ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, coll. « Chemins philosophiques », 2004.

Catach Nina, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, Honoré Champion, 2001.

Céard Jean, *La nature et les prodiges : L'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1996.

Cerquiglini Bernard, *La Genèse de l'orthographe française (XII^e-XVII^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Chaline Olivier, *Les armées du Roi : le grand chantier (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Armand Colin, 2016.

Chaurand Jacques, *Histoire de la langue française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2011.

Cornette Joël, *La mort de Louis XIV : Apogée et crépuscule de la royauté*, Paris, Gallimard, 2015.

Cornette Joël, *Le roi de guerre : essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Éditions Payot et Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2000.

Desson Gérard, *La voix juste : essai sur le bref*, Paris, Éditions Manucius, coll. « Le marteau sans maître », 2015.

Lyons John D., *The phantom of chance : from Fortune to randomness in seventeenth french literature*, Edinburgh, Edinburgh University press, 2012.

Dubois Christophe, *Précis d'histoire de la littérature française : Modèles et poétiques littéraires*, Paris, Éditions Ellipses, coll. « Optimum », 2002.

Eluard Roland, *La ponctuation : histoire et bon usage*, Paris, Éditions Garnier, 2017.

Ferrier-Caverivière Nicole, *Le grand roi à l'aube des Lumières (1715-1751)*, Paris, Honoré Champion, 1985.

Forest Alain, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVII-XVIII siècles. Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec : Histoires du Siam*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 1998.

Génat Jean-Philippe, *Louis XIV et la direction de la guerre (1661-1715)*, Rennes, PUR, 2010.

Genette Gérard, *Figure II*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.

Goubert Pierre, *Splendeurs et misères du XVII^e siècle*, Paris, Éditions Fayard, 1991.

Guichemerre Roger, *La tragi-comédie*, Paris, PUF, coll. « littératures modernes », 1981.

Hélix Laurence, *Histoire de la langue française*, Paris, Éditions Ellipses, 2011.

Jammes André, *La Réforme de la typographie royale sous Louis XIV. Le GrandJean*, Paris, Librairie Paul Jammes, 1961.

Jolly Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, vol. 2, Paris, Cercle du libraire, 2008.

Klinkenberg Jean-Marie, *Des langues romanes*, Bruxelles, De Brœck Supérieur, 1999.

- Lacour-Gayet Georges, *L'éducation politique de Louis XIV*, Paris, Hachette, 1923.
- Lambert Claude-François, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, Paris, Prault fils, 1751, 3 vol.
- Lathuillère Roger, *La préciosité : Études historiques et linguistiques*, Genève, Droz, 1989.
- Larousse Pierre, *Fleurs latines des dames et des gens du monde ou Clef des citations latines que l'on rencontre fréquemment dans les ouvrages des écrivains français*, Paris, Larousse, 1894.
- Lesaulnier Jean et McKenna Antony (dir.), *Dictionnaire de Port-Royal*, Paris, Honoré Champion, 2004
- Loskoutoff Yvan (dir.), *Héraldique et numismatique, Moyen Age-Temps moderne*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013-2018, 4 vol.
- Loskoutoff Yvan, *La sainte et la fée : dévotion à l'Enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, Genève, Droz, 1987.
- Loskoutoff Yvan, *Rome des Césars, Rome des Papes. La propagande du cardinal Mazarin*, Paris, Honoré Champion, 2007.
- Magné Bernard, *Crise de la littérature française sous Louis XIV*, Paris, Honoré Champion, 1976.
- Meyer Daniel, *L'histoire du Roy*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 1980.
- Mornet Daniel, *Histoire de la clarté française : ses origines, son évolution, sa valeur*, Paris, Payot, 1929.
- Mousnier Roland, *Richelieu et la culture*, Paris, Éditions du CNRS, 1987.
- Néraudau Jean-Pierre, *L'Olympe du Roi-Soleil*, Paris, Les Belles Lettres, 1986.
- Pernot Laurent, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1993, 2 vol.
- Perrousseaux Yves, *Histoire de l'écriture typographique, de Gutenberg au XVII^e siècle*, vol. 1, Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux, 2006.
- Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État, 1702-2002*, Lyon, Musée de l'imprimerie, 2002.
- Sarmant Thierry et Stoll Matthieu, *Régner et gouverner : Louis XIV et ses ministres*, Sarthe, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2010.
- Sarmant Thierry, *Les demeures du soleil. Louis XIV, Louvois et la surintendance des bâtiments*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2003.

Sarmant Thierry, *Les intendants du Cabinet des médailles*, Paris, BNF, 2007.

Schapira Nicolas, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle : Valentin Contrat. Une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

Viala Alain, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.

Waquet Françoise, *Le latin ou L'empire d'un signe*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1998.

b) Articles

Brenac Madeleine, « Toulouse, centre de lutte contre le protestantisme au XVII^e siècle », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, vol. 77, n° 71, 1965, pp. 31-45.

Bury Emmanuel, « Madame Dacier », dans Colette Nativel (dir.), *Femmes savantes, savoirs des femmes : du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Éditions Droz, 1999, pp. 209-220.

Cénat Jean-Philippe, « Le ravage du Palatinat : politique de destruction, stratégie de cabinet et propagande au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg », *Revue historique*, vol. 1, n°633, 2005, pp. 97-132.

Chevallier Jean-Jacques, « L'idée de nation et l'idée d'État », dans Mario Albertini (dir.), *L'idée de nation*, Paris, PUF, coll. « Annales de philosophie politique », 1969, pp. 49-62, pp. 50-53.

Molino Jean, « Qu'est-ce que le style au XVII^e siècle ? », *Critique et création littéraire en France au XVII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, pp. 337-356.

Mosley James, « Les caractères de l'imprimerie royale », *Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État, 1702-2002*, Lyon, Musée de l'imprimerie, 2002, pp. 33-78.

Mousnier Roland, « Le Roi-Soleil », dans Jacques Goimard (dir.), *La France au temps de Louis XIV*, Paris, Hachette, coll. « Âge d'or et réalités », 1965, pp. 85-127.

Pederson John, « De Malherbe à Diderot : quelques réflexions sur le concept de clarté à l'âge classique », dans Emmanuel Bury et Carsten Meiner (dir.), *La clarté à l'âge classique*, Paris, Classique Garnier, 2013, pp. 153-169.

Sabatier Gérard, « La gloire du roi. Iconographie de Louis XIV de 1661 à 1672 », *Histoire, économie & société*, vol. 19, n°4, 2000, pp. 527-560.

Turckheim-Pey Sylvie de, « Du détail au tout », *Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État, 1702-2002*, Lyon, Musée de l'imprimerie, 2002, pp. 15-32.

Villela-Petit Inès, « Médailles de Charles VII dites ‘Calaisiennes’ », *D’Azincourt à Matignon : chevaliers & bombardes 1415-1515*, Paris, 2015, pp. 190-191.

IV. Dictionnaires et bibliographies

Académie française, *Le dictionnaire de l’Académie françoise, dédié au Roy*, Paris, chez J. B. Coignard, 1694, 2 vol.

Académie française, *Nouveau dictionnaire de l’Académie françoise, dédié au Roy*, Paris, chez J. B. Coignard, 1718, 2 vol.

Biographie universelle ancienne et moderne ou dictionnaire de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu’à ce jour, Bruxelles, chez H. Ode, 1843-1847.

Furetière Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, vol. 2.

Gaffiot Félix, *Le Grand Gaffiot*, Varese, Hachette, 2000.

Hœfer Jean-Christien-Ferdinand, *Nouvelle biographie générale*, Paris, Firmin Didot frères, 1811-1878.

Maty Charles, *Dictionnaire géographique universel*, Amsterdam, chez François Halma, 1701.

Michaud Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, A. Thoisnier Desplace, 1843.

Niceron Jean-Pierre, *Mémoires pour servir à l’histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, vol. 2, Paris, Briasson, 1729.

V. Ressources électroniques

Cairn ([Cairn.info](http:// Cairn.info))

Château de Versailles (chateauversailles.fr)

Gallica (gallica.fr)

Google Books (books.google.fr)

Lurens ENS (lurens.ens.fr)

Mobilier national (mobiliernational.culture.gouv.fr)

Numisbel (numisbel.be/publicatiesfr.htm)

Numisbids (numisbids.com)

Persée (persee.fr/web/revues/home)

Sacra moneta (sacra-moneta.com)

Wiley Online Library (onlinelibrary.wiley.com)

Table des matières

Introduction	9

Partie I : Une histoire entre tradition et modernité.....	15

I. Une histoire soumise à l'héritage humaniste.....	19

1) Une structure et un style issus de l'historiographie antique	19

a. <i>Un récit diachronique des hauts faits</i>	19

b. <i>L'éloquence et les Belles-Lettres au service d'une souveraineté</i>	22

c. <i>Le rôle universel de la Préface</i>	28

2) Les lieux communs de la matière historique	32

a. <i>Des thèmes récurrents</i>	32

b. <i>L'utilité politique et morale de l'histoire</i>	36

c. <i>La vérité vraisemblable</i>	39

3) Une histoire iconographique, profane et collective	43

a. <i>Une narration illustrée</i>	43

b. <i>Une sécularisation de l'histoire</i>	54

c. <i>Une œuvre collective</i>	57

II. Des codes historiographiques exacerbés : vers l'expression d'un nationalisme ?.....	61

1) Des clichés amplifiés par la numismatique	61

a. <i>La référence antique en médaille</i>	61

b. <i>Une preuve d'histoire à la vraisemblance</i>	66

c. <i>Une sécularisation renforcée</i>	68

2) L'accentuation iconographique d'une épopée théâtralisée.....	74

a.	<i>Un héroïsme déraciné du récit.....</i>	74
b.	<i>La scène métallique.....</i>	78
c.	<i>De la description au tableau historique.....</i>	84
3)	Un nouvel âge d'or national	91
a.	<i>Nec pluribus impar : l'héliocentrisme royal.....</i>	91
b.	<i>L'impératif d'ordre</i>	96
c.	<i>Suprémie de la langue française.....</i>	98
III.	Un détachement de la tradition historique : crise de l'humanisme ?.....	103
1)	Un héritage humaniste atténué	103
a.	<i>De la réduction des codes historiographiques... ..</i>	103
b.	<i>... À leur suppression de l'histoire métallique.....</i>	109
2)	Des traces d'érudition dans l'histoire littéraire.....	114
a.	<i>Un contexte érudit.....</i>	114
b.	<i>Une méthode savante</i>	118
3)	Une histoire nouvelle ?	123
a.	<i>L'aboutissement d'un projet moderne</i>	123
b.	<i>Une histoire en morceaux</i>	125
c.	<i>Un destinataire par-delà les frontières ?.....</i>	128
Partie II : Une histoire collective : de l'auteur individuel au monarque absolu.		135
I.	L'individu aux sources de l'histoire métallique.....	139
1)	Une pluralité dissonante	139
a.	<i>Des origines divergentes.....</i>	139

b.	<i>Vers une hiérarchisation des rôles.....</i>	148
2)	Un engagement inégal	154
a.	<i>Les académiciens fantômes.....</i>	154
b.	<i>La disparité des contributions.....</i>	158
c.	<i>Le cas Tallemant.....</i>	163
3)	Les marques autoriales.....	166
a.	<i>Des sujets connexes... ..</i>	166
b.	<i>À la singularité du style ?</i>	177
II.	La divergence des idées : de l'obstacle à la composition de l'histoire	189
1)	L'ombre de la Querelle des Anciens et des Modernes	189
a.	<i>Des inimitiés idéologiques entre les membres</i>	189
b.	<i>Les traces conceptuelles du conflit</i>	193
c.	<i>Un évincement progressif des Modernes</i>	197
2)	Une histoire de compromis.....	204
a.	<i>La fertilité des débats ?.....</i>	204
b.	<i>Des frontières brouillées.....</i>	210
c.	<i>La naissance d'une histoire hybride</i>	215
III.	La disparition de l'institution derrière l'histoire du roi.....	223
1)	L'effacement de l'auteur au profit de l'Académie	223
a.	<i>Des viviers communs.....</i>	223
b.	<i>Le bannissement du « je »</i>	226
c.	<i>L'autorité impersonnelle des procès-verbaux.....</i>	230
d.	<i>Des signatures effacées des éditions.....</i>	236

2) L'histoire univoque du Roi-Soleil	242
a. <i>Une esthétique d'uniformité</i>	242
b. « <i>L'histoire, c'est moi</i> »	246
Partie III : Une histoire en métamorphose	253
I. Réformes et principes de création comme moteurs de transformations durables.....	255
1) Les tournants de l'histoire métallique	255
a. <i>Des débuts au manuscrit de Londres</i>	256
b. <i>Du Registre Journal à la première publication</i>	258
c. <i>Le recueil de 1723</i>	260
2) Des préceptes en pratique	263
a. « <i>L'antique fut notre principale règle</i> ».....	264
b. <i>La grandeur monarchique</i>	270
c. <i>Rigueur et clarté</i>	276
d. <i>L'exigence du beau</i>	283
II. Une prolifération des codes : des transformations protéiformes aux modifications ponctuelles.....	293
1) Du métal au papier.....	293
a. <i>Des déploiements métalliques</i>	293
b. ... <i>À l'investissement des notices</i>	305
2) Les périodes de mues.....	318
a. <i>Règles et métamorphoses métalliques</i>	318
b. <i>Règles et métamorphoses textuelles</i>	329
c. <i>Une cohésion encouragée par l'impression</i>	339

III. Une histoire en adaptation permanente.....	347
1) Un assouplissement des directives	347
a. <i>La cohabitation des paradoxes</i>	347
b. <i>En vue d'un équilibre</i>	354
2) <i>Une œuvre dans son temps</i>	360
a. <i>Les aléas du métal</i>	360
b. <i>Une modernisation du récit ?</i>	371
c. <i>L'automne d'un règne</i>	379
Conclusion	393
ANNEXES	401
Table des illustrations	481
Bibliographie	487
Table des matières	511

Résumé

L'histoire métallique a en elle-même suscité un certain nombre d'ouvrages critiques qui se sont principalement concentrés sur la valeur numismatique du projet de la Petite Académie, délaissant quelque peu le livre qui a été réalisé au profit du métal. Bien que récemment le recueil ait été davantage mis en valeur, sa dimension historiographique et littéraire n'a été que rarement évoquée. C'est ainsi que *L'histoire dans le livre des médailles de Louis XIV* a vu le jour.

Cette étude se propose alors de resituer l'œuvre des académiciens dans un contexte historiographique traditionnel où les codes antiques prédominent. Cette dernière s'en inspire clairement tout en jouant avec eux, les amplifiant ou les écartant en fonction de ce qu'ils pourraient apporter à la gloire de l'absolutisme, si bien qu'une forme de modernité parvient à s'y exprimer.

Il convient également d'évoquer la place qu'occupent les auteurs dans cette entreprise collective. Leur effacement s'affirmera au fur et à mesure qu'approchera l'impression. Le cadre institutionnel finira lui-même relégué au second plan, derrière le roi. Il n'en demeure pas moins que les débats au sein des procès-verbaux témoignent de l'individualité des membres à la base de la création, la querelle des Anciens et des Modernes s'étendant subrepticement en toile de fond de certains conflits.

Le recueil s'étant élaboré à partir d'un certain nombre de réformes et de règles préétablies, il sera finalement question d'en expliquer l'évolution. En effet, les principes de composition se perpétuent des manuscrits aux publications mais peuvent emprunter de nouvelles formes et manières de s'exprimer au fil de l'élaboration. Il arrive malgré tout qu'ils se contredisent dans leur application et doivent alors faire preuve d'adaptabilité. Certaines modifications ne relèvent pas forcément de ces directives artistiques et s'ancrent au contraire dans une époque donnée, jusqu'à ce que l'édition de 1723 échappe au contrôle du Roi-Soleil et dise autre chose du règne.

Mots clés : histoire métallique, Louis XIV, historiographie, stylistique, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, écriture collective, littérature du XVII^e siècle.